This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KF690
Neth3.1

Harvard College Library

FROM THE GIFT OF

WILLIAM ENDICOTT, JR.

(Class of 1887)

OF BOSTON

DOCUMENTS & RAPPORTS

Des presses de
L. & A. Godenne, Editeurs
à Malines

Documents & Rapports

DE LA

Société Paléontologique

ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE

DE

CHARLEROY

fondée le 27 Novembre 1863

TOME XX

(1re LIVRAISON)

MALINES
L. & A. GODENNE, Imprimeurs-Editeurs
Grand' place, 28

1894

Neth 3.1

Harvard College Library
Mar. 5, 1913
Gift of
William Endicott, Jr.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er JANVIER 1894

TABLEAU

DES

Membres de la Société

AU 1er JANVIER 1894

Président d'honneur : M. D.-A. VAN BASTELAER

COMITÉ ADMINISTRATIF

Messieurs :

J. T'SERSTEVENS-TROYE,	*Président.*
J. KAISIN,	*Vice-président.*
L. WAUTHY,	*Secrétaire général.*
A. ARNOULD,	*Conseillers.*
E. HOUTART,	*Conseillers.*
F. DEWANDRE,	*Conseillers.*
A. LIBIOULLE,	*Conseillers.*
V. TAHON,	*Conseillers.*
J. NIFFLE,	*Bibliothécaire.*
H. DE NIMAL,	*Conservateur.*

MEMBRES D'HONNEUR

Messieurs :

1. AUDENT, JULES, Bourgmestre de Charleroy (1870).
2. BORMANS, STANISLAS, Inspecteur à l'Université de l'Etat, à Liége (1872).

3. DE KERCHOVE DE DENTERGHEM (comte), OSWALD, Membre de la Chambre des Représentants, à Gand (1879).
4. DEL MARMOL, EUGÈNE, Président de la Société Archéologique de Namur, au château de Montaigle, par Yvoir (1863).
5. DE MARSY (comte), Président de la Société française d'Archéologie, à Compiègne, France (1888).
6. D'URSEL (comte), ancien Gouverneur du Hainaut, à Mons.
7. D'URSEL (le duc), Sénateur, à Bruxelles (1888).
8. DEVILLERS, LÉOPOLD, Président du Cercle Archéologique de Mons (1868).
9. DEWALQUE, GUSTAVE, Professeur à l'Université de Liége (1872).
10. DUPONT, EDOUARD, Directeur du Musée d'Histoire naturelle, à Bruxelles (1868).
11. LEROY, ALPHONSE, Professeur à l'Université de Liége (1872).
12. PIOT, CHARLES, Archiviste général du Royaume, à Bruxelles (1872).

MEMBRES EFFECTIFS

Messieurs :

1. ALLARD, LOUIS, Curé, à Pont-de-Loup (1883).
2. ARNOULD, ARNOULD, Propriétaire à Boussu-lez-Walcourt (1887).
3. ARNOULD, LOUIS, Etudiant, à Marbais-la-Tour (1891).
4. ARTUS, FRANÇOIS, Receveur de l'enregistrement, rue du Grand-Cerf, à Bruxelles (1871).
5. AUBRY, ADRIEN, Industriel, Gosselies (1875).
6. AUDENT, JULES, Bourgmestre, Charleroy (1870).
7. BAILLY, CHARLES, Industriel, à Morlanwelz.
8. BARBIAUX, Docteur, à Gosselies (1887).
9. BAUDELET, ADHÉMAR, Industriel, à Châtelineau (1882).
10. BAYET, JOSEPH, Notaire, à Gerpinnes (1867).
11. BAYET, LOUIS, Ingénieur, à Walcourt (1887).
12. BECQUET, GUSTAVE, Directeur de charbonnage, à Farciennes (1891).
13. BELLIÈRE, JEAN-BAPTISTE, à Lodelinsart (1885).
14. BERNARD, DÉSIRÉ, Négociant, rue de la Montagne, à Charleroy.
15. BERNARD, ALEXANDRE, Commissaire-voyer, à Chimay (1880).

16. BETHUNE, Félix (baron), Chanoine de la Cathédrale, à Bruges (1883).
17. BINARD, Auguste, Brasseur, à Châtelineau (1878).
18. BINARD, Charles, Avocat, à Châtelineau (1886).
19. BINARD, Louis, Rentier, à Charleroy (1870).
20. BIVORT, Arthur, Banquier, à Fleurus (1873).
21. BIVORT, Alfred, château de Fontaine-l'Evêque (1888).
22. BLONDIAUX, Auguste, Industriel, à Morialmé (1883).
23. BODSON, Aimé, ancien Notaire, à Charleroy (1870).
24. BOLLE, Joseph, Propriétaire, à Farciennes (1876).
25. BOULANGER, Eugène (Madame), Châtelet.
26. BOULVIN, Auguste, Agronome, à Familleureux (1888).
27. BOUQUEROT, Gustave, Industriel, à Châtelet (1873).
28. BOURIEZ, Fernand, Ingénieur, à Couillet (1892).
29. BOURGEOIS, Pierre, Géomètre du Cadastre, à Charleroy (1892).
30. BOUSSEMART, Hector, Avoué, à Charleroy (1892).
31. BOUTTIAU, Curé, Marchienne-au-Pont (1894).
32. BOUVEL, Albert, Propriétaire, à Châtelet (1888).
33. BOVAL, Gustave, Médecin, à Charleroy.
34. BOVEROULLE, Etienne, Ingénieur, à Chapelle-lez-Herlaimont (1882).
35. BRASSEUR, Paulin, Industriel, à Couillet (1870).
36. BRIART, Alphonse, Ingénieur, à Morlanwelz (1864).
37. BRICOURT, Camille, Avocat, avenue Louise, Bruxelles (1872).
38. BRISACK-LARDINOIS, Meunier, à Lodelinsart (1888).
39. CADOR, Augustin, Architecte, à Charleroy (M. F.).
40. CAMBIER, Oscar, Avocat, à Charleroy (1891).
41. CARNIÈRE, Antoine, Docteur en médecine, à Courcelles.
42. CÉRESSIA, Adolphe, Pharmacien, Fleurus (1868).
43. CHALLE, Adrien, Ingénieur, à Farciennes (1872).
44. CHANTRAINE, Henry, Propriétaire, à Charleroy (1872).
45. CHAUDRON, Edouard, Notaire, à Frasnes-lez-Gosselies (M. F.).
46. CLERCX, Désiré, Industriel, à Charleroy (1864).
47. CLERCX, Zacharie, Architecte, à Gilly (1875).
48. CLERCX, Notaire, Gilly (1894).
49. COPPÉE, Jules, Docteur en médecine, à Jumet (1872).
50. COPPÉE, Omer, Ingénieur, à La Hestre (1884).

51. CRAME, François, Industriel, à Bouffioulx (1881).
52. CRAME-CAMBERLIN, Propriétaire, à Bouffioulx (1891).
53. CULOT, François, Pharmacien, à Marchienne-au-Pont.
54. DAMINET, Jules, Curé, à Marcinelle (1882).
55. DANLY, Joseph (Madame), à Aiseau-Tamines (1891).
56. D'AUXY DE LAUNOIS, Albéric (comte), Propriétaire, à Jurbise (1876).
57. DE BRICHY, Eugène, Doyen, à Celles-lez-Tournay (1884).
58. DE BRUGES, Charles, Propriétaire, château de Gerpinnes (1873).
59. DE CARTIER DE MARCHIENNES, Emile, Propriétaire, château de Marchiennes (1887).
60. DE CARTIER, Théobald, Avocat, à Bruxelles (1894).
61. DEGLIMES, Eugène, Architecte, à Marchienne-au-Pont (1891).
62. DELCOURT, Prêtre, Charleroy (1894).
63. DE DORLODOT, Marcel, Commissaire d'arrondissement, à Charleroy (1873).
64. DE FONTAINE, Robert, Avocat, à Charleroy (1888).
65. DE LALIEUX, Louis, Propriétaire, à Féluy (1872).
66. DE LALIEUX DE LA ROQUE, René, Propriétaire, à Nivelles (1882).
67. DE LA ROCHE DE MARCHIENNES, Emile, Propriétaire au château d'Harvengt et rue du Parchemin, à Bruxelles (1880).
68. DE LA SERNA, Ferdinand (comte), Propriétaire, au château de Diarbois, à Jumet, et 29, boulevard de Waterloo, à Bruxelles (1881).
69. DELBRUYÈRE, Emile, Avocat, à Charleroy (1881).
70. DELHAIRE, Emile, Industriel, à Gosselies (1871).
71. DELESSERT, Eugène, ancien Professeur, à Croix-Wasquehal (France) (1888).
72. DE LOOZ-CORSWAREM, Hyppolyte (comte), Propriétaire, au château de Bouvrinnes (1878).
73. DELVAL, Alexandre, Industriel, à Gouy-lez-Piéton (M. F.).
74. DELVAUX, Emile, Officier, avenue Brugmann, à Uccle (1874).
75. DE MÉRODE, Werner (comte), Officier d'ordonnance du Roi, au château de Loverval, par Couillet, et rue aux Laines, à Bruxelles (1888).
76. DE NIMAL, Henry, Avocat, à Marchienne-au-Pont (1881).

77. DENIS, Joseph, Pharmacien, à Marcinelle (1873).
78. DEPOITIER, Edouard, Ingénieur des Mines, à Namur.
79. DE PONTHIÈRE, Joseph, Candidat-notaire, Ham-sur-Heure, (1894).
80. DEPREZ, Oscar, Industriel, à Châtelet (1887).
81. DES ESSARTS, Jules, Directeur du *Journal de Charleroy*, à Charleroy (1870).
82. DESSART, Camille, Industriel, à Marchienne-au-Pont (1876).
83. DESTRAIN, Arthur, Agent commercial, à Gilly (1891).
84. de THIBAULT, Joseph, Avocat, à Charleroy (1874).
85. DE VREUX, Emile, Architecte, à Charleroy (1891).
86. DEWANDRE, Franz, Avocat, à Charleroy (1875).
87. d'OULTREMONT, Etienne (comte), Propriétaire, au château de Presles, par Châtelet (1879).
88. DRION (baron), Membre de la Chambre des Représentants, à Gosselies (1870).
89. DRION, Victor, Propriétaire, 9, rue Ducale, à Bruxelles (1874).
90. DRYON, Maxime, Négociant, à Charleroy (1874).
91. DUBOIS, Henry, Ingénieur, à Couillet (1880).
92. DUBOIS, Léon, Industriel, à Charleroy (M. F.).
93. DEBRUCQUE, Joseph, Agent de change, à Charleroy (1891).
94. DULAIT, Jules, Ingénieur-métallurgiste, à Charleroy (1872).
95. DULAIT, Gustave, Vice-Président du Tribunal, à Charleroy (1891).
96. DUMONT, Guillaume, Docteur en droit, au château de la Hutte, par Sart-Dame-Aveline (1888).
97. DUPRET, Charles, Docteur en médecine, à Charleroi (M. F.).
98. DUQUESNE, E., Receveur particulier, à Merbes-le-Château (1885).
99. DUQUENNE, Joseph, Architecte de jardins, à Marcinelle (1886).
100. DURANT, Prudent, Directeur de la Société charbonnière du Poirier, à Montigny-s/ Sambre (1875).
101. ERNOTTE, Justin, Directeur de la Sucrerie de Donstienne (Hainaut) 1892).
102. EVENEPOEL, Albert, Propriétaire, rue Royale, à Bruxelles (1881).
103. EVRARD, Edouard, Bourgmestre, à Gerpinnes (1872).

104. FOURCAULT, Amédée, Industriel, à Dampremy (1873).
105. FRANÇOIS, Jules, Ingénieur, à Charleroy (1870).
106. FRÈRE, Auguste, Notaire, à Charleroy (1873).
107. GENDEBIEN-T'SERSTEVENS, 20, place de l'Industrie, Bruxelles (1894).
108. GILLES, Edouard, Propriétaire, à Châtelet (1879).
109. GILOT, Henri, Propriétaire, à Farciennes (1887).
110. GILLIEAUX, Victor, Membre de la Chambre des Représentants, à Bosquetville-lez-Charleroy (1888).
111. GOBLET, Receveur-éclusier, à Landelies (1889).
112. GOFFIN, Célestin, Industriel, à Marchienne-au-Pont (1892).
113. GORLIER, père, Directeur de la Société charbonnière du Grand Conty, à Gosselies (1891).
114. GORLIER, fils, Directeur de la Société du Bordia, à Roux (1891).
115. GORINFLOT, Théophile, Industriel, à Lodelinsart.
116. GOSSERIE, Emile, Ingénieur, à Damprémy (1888).
117. GUIGNOTTE, Lucien, Industriel, place de l'Industrie, à Bruxelles (1870).
118. GUYAUX, Gustave, Bourgmestre, à Bouffioulx (1872).
119. GUYOT, Antoine, Négociant, à Gosselies (1870).
120. HAAS, Jean Baptiste, Propriétaire, à Charleroy (1875).
121. HAELEWYCK, fils, Médecin, Charleroy (1894).
122. HANON de LOUVET, Joseph, Notaire, à Braine-le-Comte (1872).
123. HARDENPONT, Léopold, Avocat, à Marcinelle (1882).
124. HARDY, Emile, Propriétaire, à Thuillies-Ossogne (1885).
125. HAZARD, Alfred, ancien Conseiller à la Cour d'appel de Douai (Nord) France ou à Fontaine-Valmont (1876).
126. HEMBISE, Gaspard, Echevin, à Roux (1890).
127. HENIN, Jules, Ingénieur, à Farciennes (1890).
128. HENIN, Emile, Ingénieur, à Farciennes (1891).
129. HENRI, Louis, Docteur en médecine, Châtelet (1892).
130. HERMANT, Albert, Etudiant, à Châtelet (1891).
131. HOUTART, Jules, Propriétaire, château de Monceau-sur-Sambre (1864).
132. HOUTART, Edouard, Avocat, château de Monceau-sur-Sambre (1881).

133. HOUYOUX, Amour, Architecte, à Marcinelle (1872).
134. HUBAUX, Joseph, Pharmacien, à Marcinelle (1885).
135. HUBERT, François, Chef de service aux charbonnages de Mariemont, à Morlanwelz (1889).
136. JACOB, Eudore, Géomètre, à Roux (M. F.)
137. KAISIN, Joseph, Receveur communal, à Farciennes (1867).
138. KREMER, Louis, Pharmacien, Couillet (1893).
139. LAMBERT, Casimir, Industriel, à Charleroy (1869).
140. LAMBERT, Louis, Industriel, à Jumet (1873).
141. LAMBIOTTE, Victor, Ingénieur, à Oignies-Aiseau (1891).
142. LAMBOT, Léopold, Industriel, à Marchienne-au-Pont (M. F.).
143. LAMBILLOTTE, Désiré, Négociant en vins, à Farciennes (1891).
144. LANGRAND, Adolphe, Propriétaire, à Hantes-Wihéries (1882).
145. LARSIMONT, Louis, Ingénieur, à Trazegnies (1886).
146. LAURENT, Camille, Avocat, à Charleroy (1882).
147. LE BORNE, Félix, Avocat, à Charleroy.
148. LEBRUN, René, Notaire, à Marchienne-au-Pont.
149. LECLERCQ, Alfred, Brasseur, à Boussu-lez-Walcourt (1891).
150. LEFÈVRE, Joseph, Docteur en Médecine, à Marchienne-au-Pont (1878).
151. LEFÈVRE, Médecin, Charleroi (1894).
152. LEMAIGRE, Eugène, Président du Tribunal de Charleroy, à Marcinelle (1864).
153. LEMAIGRE, Raymond, Négociant, à Charleroy (1893).
154. LE MERCIER, Léon, Conseiller provincial, à Frasnes-lez-Gosselies (1882).
155. LENDERS, Richard, Traducteur, à Couillet (1886).
156. LEVIE, Michel, Avocat, à Charleroy (1888).
157. L'HOIR, Jules, Industriel, à Marchienne-Zône (1874).
158. LIBIOULLE, Armand, Avocat, à Charleroy (1870).
159. MARÉCHAL, Omer, Architecte, à Chimay (1891).
160. MOREAU, Camille, Médecin, Charleroi (1894).
161. MOREAU, Fernand, Notaire, à Gosselies (1891).
162. MOREL de WESTGAVER, Alphonse (Madame), à Lodelinsart (1891).
163. MABILLE, Valère, Industriel, à Mariemont (1885).

164. MAGONETTE, Alfred, Conseiller communal, à Montigny-sur-Sambre (1872).
165. MARBAIS, Camille, Propriétaire, à Jamioulx (1870).
166. MARIN, Jean-Pierre, Comptable, à Fontaine-Valmont (1878).
167. MAROUSÉ, Achille, Ingénieur à la Société charbonnière de Falnuée, à Courcelles (M. F.).
168. MARTIN, Jules, Régisseur particulier, à Fleurus (1888).
169. MASSAUT, Lambert, Secrétaire communal, à Châtelineau (1870).
170. MERCKENS, Karl, Industriel, à Charleroy (1890).
171. MINSIER, Camille, Ingénieur principal des Mines, à Charleroy (1888).
172. MONDRON, Léon, Industriel, à Lodelinsart (1867).
173. MONSEU, Arthur, Ingénieur, à Charleroy (1884).
174. MOTTE, Maximilien, Conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, rue de Livourne, à Bruxelles (1870).
175. MOTTE, Alexandre, Employé, à Bascoup.
176. NIFFLE, Jules, Vice-président du tribunal de Charleroy, à Thuin (1873).
177. NOËL, Ferdinand, Avocat, Membre de la Chambre des Représentants, à Piéton (1888).
178. PARDON, Gustave, Ingénieur, à Quaregnon (1874).
179. PASSELECQ, Philippe, Directeur-gérant de la Société charbonnière de Sacré-Madame, à Dampremy (1875).
180. PASTUR, Octave, Ingénieur, à Marcinelle (1874).
181. PENY, Edmond, Ingénieur, à Morlanwelz (1879).
182. PÈTE, Léopold, Doyen, à Merbes-le-Château (1882).
183. PETITBOIS, Ernest, Ingénieur, à Morlanwelz (1878).
184. PHILIPPE, Nestor, Juge de paix, à Charleroy (1879).
185. PIÉRARD, Elie, Architecte, à Charleroy (1870).
186. PIRET, Edmond, Sénateur, à Châtelet (1874).
187. PIRET, Emile, Juge de paix, à Charleroy (1872).
188. PIRMEZ, Phaléo (Mademoiselle), Propriétaire, à Châtelet (1891).
189. PIRMEZ, Henri, Propriétaire, au château de Gougnies, par Acoz (1872).
190. PIRMEZ, Edouard, Avocat, à Floreffe (1878).

191. PONCIN, Emile, Ingénieur, à Morlanwelz.
192. QUINET, Gustave, Echevin, à Couillet (1879).
193. QUIRINI, Auguste, Propriétaire, à Pont-de-Loup (1869).
194. QUIRINI, Louis, Propriétaire, à Pont-de-Loup (1872).
195. RIFFLART, Scipion, Industriel, à Bruges (1881).
196. ROBERT, Joseph, Rentier, à Charleroy (1882).
197. ROUSSEAU, Jules, Pharmacien, 103, avenue du Midi, à Bruxelles (1879).
198. SCHMIDT, Auguste, Industriel, à Lodelinsart (1873).
199. SEGHIN, Camille, Chef de fabrication, à Oignies-Aiseau (1879).
200. SIMON, Alexandre, Architecte, à Trazegnies (1874).
201. SOHIER, Alexandre, Maître de forges, à Monceau-s/ Sambre.
202. SOUPART, Lucien, Juge de Paix, à Châtelet (1875).
203. STAINIER, Emile, Secrétaire du Comité charbonnier, de Charleroy, à Châtelet (1874).
204. TABURIAU, Architecte, Charleroy (1894).
205. TAHON, Victor, Ingénieur-civil des Arts et Manufactures, 243, rue Royale, à Bruxelles (1881).
206. TERNEZ, Zéphirin, Banquier, à Thuin (1887).
207. THIÉBAUT, Fernand, Industriel, à Marchienne-au-Pont (1882).
208. TONNEAU, Directeur de la Société charbonnière de Monceau-Bayemont, à Marchienne-au-Pont (1890).
209. T'SERSTEVENS-TROYE, Jean, Bourgmestre de Thuin (1878).
210. T'SERSTEVENS, Marc, Secrétaire de Légation, à Thuin (1891).
211. TOURNAY, Henri, Négociant, à Chimay (1891).
212. TOURNEUR-SCHMIDT, Imprimeur, à Charleroy (1891).
213. VAN BASTELAER, Désiré-Alexandre, 24, rue de l'Abondance, à Bruxelles (1864).
214. VAN BASTELAER, J.-B., Notaire, à Charleroy (1878).
215. VAN BASTELAER, Charles, Avocat, à Charleroy (1887).
216. VANDER ELST, Charles, Secrétaire du Comité verrier de Charleroy, à Marcinelle (1874).
217. van der STRAETEN-PONTHOZ, François (comte), 13, rue de la Loi, à Bruxelles (1887).
218. VAN SPILBEECK, M., Directeur, à Soleilmont-Gilly (1882).
219. VELLAIN, Eugène, Propriétaire, 58, rue de l'Ecuyer, à Bruxelles (1891).

220. VIESLET, Ignace, Chimiste, à la Glacerie de Roux (1890).
221. VILAIN, Victor, Avocat, à Thuin (1887).
222. VINCENT, Ferdinand, Industriel, à La Neffe, par Berzée (1876).
223. WAROCQUÉ, Raoul, 45, avenue du Midi, à Bruxelles.
224. WAUTIEZ-CRAME, Jean-Baptiste, Propriétaire, à Châtelet (1888).
225. WILMET, Georges, Etudiant, à Montigny-le-Tilleul (1891).
226. WITTAMER, Edouard, Docteur en droit, à Bruly-lez-Couvin (1888).
227. WANDERPEPEN, Georges, Propriétaire, à Binche (1884).
228. WAUTHY, Léon, Médecin, à Charleroy (1878).
229. WUILLOT, Joseph, Ingénieur, à Morlanwelz (1883).
230. ZOPPI, François, Echevin, à Marcinelle (1875).

MEMBRES CORRESPONDANTS

Messieurs :

1. BÉQUET, Alfred, Vice-Président de la Société Archéologique de Namur (1878), rue Grandgagnage, à Namur.
2. BERNIER, Théodore, Archéologue, à Angre (1871).
3. BRICHAUT, Auguste, Numismate, 6, boulevard Henri IV, à Paris (1872).
4. CUMONT, Georges, Avocat, rue Veydt, à Bruxelles.
5. de BAYE (baron), au château de Baye (Marne), France (1888).
6. DECLÈVE, Jules, Archéologue, rue des Dominicains, à Mons (1871).
7. de FOERE, Léon, Avocat, rue des Jacobines, à Bruges (1888).
8. de LOË, Alfred (baron), 11, rue de Londres, à Bruxelles (1888).
9. de MUNCK, Emile, rue de l'Association, à Bruxelles (1888).
10. GUIGNARD, Ludovic, Vice-Président de la Société des Amis des Sciences de Loir-et-Cher, à Chouzy, (Loir-et-Cher), France (1888).
11. HYMANS, Henri, Conservateur des Estampes à la Bibliothèque Royale, rue de la Croix, à Bruxelles (1888).
12. JAMART, Edmond, Secrétaire de la Société Archéologique, à Nivelles (1881).

13. LE BON, François, Président de la Société Archéologique, à Nivelles (1888).
14. MALAISE, Constantin, Professeur à l'Institut agricole, à Gembloux (1866).
15. MATTHIEU, Ernest, Secrétaire de la Société Archéologique, à Enghien (1882).
16. REUSENS, Edmond (chanoine), Professeur à l'Université de Louvain (1871).
17. VAN DER MAELEN, Joseph, Archéologue, à Molenbeek-Saint-Jean, lez-Bruxelles (1864).
18. VARENBERGH, Emile, Conseiller provincial, 9, rue du Lac, à Gand (1888).
19. EECKMAN, Alexandre, 23, rue Alex. Leleux, à Lille (Nord), France.

Sociétés, Commissions & Publications

AVEC LESQUELLES LA

SOCIÉTÉ PALÉONTOLOGIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

DE CHARLEROY

échange ses Documents & Rapports

AMIENS.	— *Société des antiquaires de la Picardie.*
ANVERS.	— *Académie d'archéologie de Belgique.*
AIX-LA-CHAPELLE.	— *Geschichtsverein.*
ARLON.	— *Institut archéologique du Luxembourg.*
ARRAS.	— *Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais.*
AVESNES.	— *Société archéologique de l'Arrondissement d'Avesnes (Nord).*
BARCELONE.	— *Associacion-artistico-archéologica.*
BRUGES.	— *Société d'Emulation.*
BRUXELLES.	— *Académie royale des Sciences, Arts et Belles-lettres.*
»	— *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.*
»	— *Commission royale d'histoire de Belgique.*
»	— *Commission royale d'art et d'archéologie.*

BRUXELLES. — *Société d'anthropologie de Bruxelles.*
» — *Ministère des Travaux publics.*
» — *Ministère de la Justice.*
» — *Musée royal d'Histoire naturelle.*
» — *Société royale belge de Géographie.*
» — *Société royale de numismatique de Belgique.*
» — *Société royale malacologique de Belgique.*
» — *Société d'archéologie de Bruxelles.*
COPENHAGUE. — *Société royale des antiquaires du Nord.*
ENGHIEN. — *Cercle archéologique.*
GAND. — *Messager des sciences.*
HASSELT. — *Société chorale et littéraire des Mélophiles.*
HIPPONE (BONE) Algérie. — *Académie (Société de recherches scientifiques et d'acclimatation).*
HUY. — *Cercle hutois des sciences et des beaux-arts.*
LIÉGE. — *Société géologique de Belgique.*
» — *Institut archéologique.*
» — *Société liégeoise de littérature wallonne.*
LOUVAIN. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique.*
LUXEMBOURG. — *Institut archéologique royal et grand-ducal du Luxembourg.*
MAESTRICHT. — *Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg.*
MONS. — *Cercle archéologique.*
» — *Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.*
MONTRÉAL. — *The Canadian antiquarian and numismatic journal.*
NAMUR. — *Société archéologique.*
NEUFCHATEL. — *Société des sciences naturelles.*
NIVELLES. — *Cercle archéologique.*
RIGA. — *Naturzsforcher-Verein (Union des naturalistes), zu Riga.*
RIO-DE-JANEIRO. — *Archivos do Museu nacional.*
SAINT-NICOLAS. — *Cercle archéologique du Pays de Waes.*
STOCKHOLM. — *Kongl. Vitterhets historie ock antiquitets académiens Monadsblad.*
SAN-FRANCISCO. — *California Academy of Sciences.*
TERMONDE. — *Cercle archéologique.*

TOULOUSE. — *Société archéologique du midi de la France.*
TOURNAI. — *Société historique et littéraire.*
TRÈVES. — *Gesellschaft für nützliche forschungen.*
VALENCIENNES. — *Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement.*
WASHINGTON. — *Smithsonian institution (Institut Smithsonien).*
» — *Monographs of the United States geological Survey.*
» — *Mineral ressources. Animal report. Bulletins. Reports.*
WIESBADEN. — *Annalen der Vereins.*
TURIN. — *R. Academia delle Scienze.*
BEAUVAIS. — *Société académique de L'Oise.*
NANCY. — *Société d'archéologie Lorraine.*
ROME. — *Société d'antropologie.*
BEAUNE. — *Société d'archéologie d'histoire.*
SAINT-OMER (Pas-de-Calais). — *Société des antiquaires de la Morinie.*

Assemblées Générales

Correspondance & Rapports Annuels

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale du 2 octobre 1892

La séance est ouverte sous la présidence de M. t'Serstevens-Troye.

Prennent place au bureau : MM. Van Bastelaer, président d'honneur; Kaisin, vice-président; Niffle, Tahon, Dewandre, Kremer, de Nimal, conseillers; Wauthy, secrétaire.

Signatures relevées sur la liste de présence : MM. le comte d'Auxy de Launoy, F. Houtart, L'Hoir, Zoppy, Leborgne, Hector, Dr André, Dr F. Vincent, Delhaire, J. de Thibault, Chantraine, Dr Dupret, Dr de Limborgh, Magonette, Dubois, Bourgeois, Petitbois, Peny, Robert.

Excuses de M. le Dr Cloquet, retenu par la maladie.

Ordre du jour :

Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mai 1892.

Correspondance

Lettre de l'Administration communale de Charleroy, accordant à la Société un subside de cinq cents francs.

1er Objet

Rapport annuel.

M. TAHON nous donne lecture d'un rapport sur les travaux et la situation de la Société pendant l'année écoulée. Ce rapport est approuvé et admis à l'impression.

2me Objet

Elections. Il est procédé au vote par bulletins secrets, pour le renouvellement du bureau. Le Président, le Secrétaire et trois Conseillers sont à remplacer. Les membres sortants sont rééligibles.

MM. t'SERSTEVENS	obtient	30	voix,
TAHON	»	27	»
ARNOULD	»	30	»
NIFFLE	»	27	»
WAUTHY	»	29	»

ces Messieurs sont réélus membres du Comité.

M. TAHON remercie la Société de l'avoir réélu, mais son éloignement de Charleroy, ses occupations, lui font un devoir de résigner les fonctions de secrétaire.

L'assemblée choisit le Dr WAUTHY, pour remplir la tâche de Secrétaire.

L'assemblée, par la voix de M. t'SERSTEVENS, remercie M. TAHON du zèle qu'il a constamment apporté dans l'accomplissement de ses devoirs, de son dévouement pour la Société.

3me Objet

M. le comte D'AUXY DE LAUNOY nous lit un long et intéressant mémoire sur les fouilles effectuées à la Villa romaine du Perwez-lez-Beaumont. Ce rapport paraîtra dans les volumes prochains. L'assemblée applaudit cette lecture.

4me Objet

M. VAN BASTELAER nous donne lecture d'une note instructive sur le Cimetière franc de Thuillies. Applaudissements.

5me Objet

M. l'ingénieur PENY nous entretient de l'histoire de la Fontaine archiducale de Mariemont et nous annonce que la restauration en sera bientôt finie. M. T'SERSTEVENS félicite M. PENY de sa causerie.

L'assemblée se sépare vers 5 1/2 heures.

Le Secrétaire général,
Dr WAUTHY.

Charleroy, 21 octobre 1892.

Assemblée générale du 18 mai 1893

Prennent place au bureau : MM. T'SERSTEVENS-TROYE, président; VAN BASTELAER, président d'honneur; KAISIN, vice-président; NIFFLE, LIBIOULLE, DE NIMAL, KREMER, ARNOULD et WAUTHY.

Signent la liste de présence : MM. Denis, Robert, Binard, Fauconnier, A. Quirini, Seghin, Baudelet, Noblet, Bourgeois, Vincent, H. Dubois, E. Houtart, Eug. Lemaigre, Ernotte, Massaux, deux signatures illisibles.

1er Objet

Comptes de 1892.

Le compte, examiné par M. Kaisin, est reconnu exact : il s'élève en dépenses à fr. 4,504.10, et en recettes, à fr. 4,570.00. Il y a donc boni de 65 francs 90.

Le budget de 1893, dressé par M. Kremer, se balancera en recettes et dépenses, sauf imprévu, et pourra atteindre fr. 4,700.00.

L'assemblée vote des remerciements à M. D. Kremer, pour son zèle à sauvergarder les intérêts de la Société.

2me Objet

M. Kaisin, dans une causerie longue, mais courte par l'intérêt et les détails, nous prie de l'accompagner dans un long voyage en Italie; il nous en montre les beautés, les curiosités artistiques et archéologiques. L'assemblée manifeste sa satisfaction à M. Kaisin.

3me Objet

M. Van Bastelaer nous décrit la topographie d'une partie de Bouffioulx, le château de Montrau et Montchevreuil. Ces ruines dénotent une antiquité reculée. Cette étude, de M. Van Bastelaer, sera imprimée.

4me Objet

Le Comité étudie en ce moment différentes fouilles et, aussitôt

les dispositions prises, les membres seront convoqués aux excursions.

L'assemblée est levée vers 6 1/2 heures.

Le Secrétaire général,
Dr WAUTHY.

Charleroy, 20 mai 1893.

Assemblée générale du 9 novembre 1893

Prennent place au bureau : MM. T'SERSTEVENS-TROYE, président; VAN BASTELAER, président d'honneur; KAISIN, vice-président; LIBIOULLE, NIFFLE, ARNOULD, DE NIMAL, conseillers; WAUTHY, secrétaire.

Signent la liste de présence : MM. BOURGEOIS, ROBERT, BAUDELET, DUPRET, BAYET, LAMBOT.

Lettre d'excuses de M. DE WANDRE.

1er Objet

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de mai 1893.

Ce compte-rendu est approuvé.

2me Objet

M. WAUTHY lit le rapport sur les travaux et la situation de la Société, en 1893. Ce rapport, approuvé, sera imprimé.

3me Objet

Elections de deux membres du Comité, en remplacement de MM. CLOQUET et KREMER, décédés.

MM. CHANTRAINE et E. HOUTART sont nommés à l'unanimité.

4me Objet

M. T'SERSTEVENS fait l'éloge de nos regrettés collègues : MM. CLOQUET et KREMER. Il dit que de nombreux membres de la Société ont conduit ces collègues à leur dernière demeure. M. CLOQUET n'a pas voulu de discours sur sa tombe. Le Comité a adressé à la famille une lettre de condoléances, ainsi qu'à Madame KREMER. Le Dr WAUTHY a prononcé quelques paroles de regret sur la tombe de notre sympathique trésorier.

5me Objet

M. VAN BASTELAER nous a parlé du Cimetière belgo-romain de Presles. Il nous a décrit brièvement les objets trouvés. Sa notice paraîtra dans le prochain volume.

L'assemblée se sépare vers 6 heures.

Le Secrétaire général,
Dr WAUTHY.

Charleroy, 1er novembre 1894.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel sur la Situation et les Travaux de la Société

lu à l'Assemblée générale du 22 octobre 1893
par M. le Secrétaire général

MESSIEURS,

POUR me conformer à l'esprit de nos statuts, je dois vous dire en quelques mots la situation de notre Société.

Le nombre de nos membres a quelque peu diminué : ce qui est dû à plusieurs démissions et aux décès de quelques associés.

Nous avons en effet perdu dans le courant de cette année : MM. PIRMEZ, de Floreffe; DEWANDRE, Barthel, de Charleroy; FOCQUET, Armand, de Morlanwelz; BOUILLON, Jules, de Roux;

CLOQUET, Norbert, Dr à Féluy; FESLER, Dr à Morialmé; ANDRÉ, Dr à Thy-le-Château; DECROLIÈRE, Emile, de Montigny-le-Tilleul; KREMER, Désiré, de Charleroy.

Nous leur adressons nos témoignages d'estime. Le Comité a fait, en la personne de M. KREMER, une grande perte, car depuis longtemps il était pour nous un trésorier zélé et ponctuel.

Nous avons eu les adhésions de quelques nouveaux membres : MM. CROCHELET, de Gourdinnes; MOREAU, Dr à Charleroy; KREMER, à Couillet; CLERCX, notaire à Gilly; DE CARTIER, Théobald, à Marchienne; GENDEBIEN-T'SERSTEVENS, Bruxelles; BOGAERT, avocat à Charleroy; LEFÈVRE, docteur à Charleroy.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Collègues et espérons trouver en eux des travailleurs.

Nous aurons à élire deux membres pour compléter le Comité, en remplacement de MM. CLOQUET et KREMER.

Finances. — Grâce à d'incessantes démarches, la ville de Charleroy nous a accordé un subside de 500 francs. Ce subside nous aidera beaucoup dans nos travaux.

Le Gouvernement et la Province nous aident toujours généreusement.

Les collections et la bibliothèque sont dans le meilleur état. Cette année, nous espérons vous fournir le catalogue de nos livres riches et nombreux.

Nous vous avons fourni le catalogue des objets du Musée. Ce travail, dû à M. GILOT, conservateur, et M. EECKMAN, correspondant, est des mieux établis. Avec ce livret, on peut passer quelques heures intéressantes à étudier nos collections.

MM. VAN BASTELAER et KAISIN nous ont entretenu, à la dernière assemblée générale, de sujets archéologiques instructifs.

Notre Société a fait cette année, une excursion à Gerpinnes et Acoz. Nous devons nos remerciements à M. DE BRUGES, à

Mme PIRMEZ-DRION, pour leur bienveillante réception. Ces châteaux nous ont été montrés avec intelligence. Nous y avons vu des richesses anciennes et des objets mobiliers de grande beauté.

Nous avions organisé une excursion à Valenciennes, malheureusement nous avons dû l'ajourner pour plusieurs motifs.

Nos Fouilles ont été quelque peu arrêtées, par suite de l'état des terres à fouiller, mais le Comité prendra ses mesures pour finir l'an prochain deux ou trois fouilles importantes.

Nous avons trouvé à Bouffioulx, des coquillages du plus haut intérêt scientifique et M. LAMBIOT va vous en entretenir.

Nous avons trouvé à Marcinelle, près le n° 11 de Belle vue, un bloc de pierre charbonnière, découvert par M. GIRARD. Ce bloc, se détachant facilement, forme ce que l'on appelle la cloche, en termes de charbonnage.

Publications. — Le tome XIX est en cours de publication : le 1er fascicule est paru. Il est très complet, nous espérons commencer de suite le 2e fascicule.

Telle est, Messieurs, la situation de notre Société depuis 1892. L'an prochain nous nous efforcerons de vous satisfaire en vous appelant à quelques grandes excursions et ainsi nous finirons dignement la 30e année d'existence de notre Cercle.

Le Secrétaire général,
Dr WAUTHY.

Charleroy, le 20 octobre 1893.

CORRESPONDANCE

Morlanwelz-Mariemont, 5 février 1894.

Cher et honoré Président,

Par son excursion de mai 1891, la Société Archéologique a prouvé qu'elle s'intéressait au vieux Mariemont des archiducs gouverneurs des Pays-bas autrichiens. Depuis cette visite, j'ai continué à rechercher ce qui était relatif à cette somptueuse résidence, et aujourd'hui j'ai le plaisir de vous adresser, pour le Musée de la Société — en souvenir de son excursion — un exemplaire de la grande photographie que j'ai été autorisé à faire prendre d'un tableau peint en 1620, par Van Alsloot; cette toile, qui a été laissée très longtemps dans les greniers du Musée de Bruxelles, est un panorama complet et artistique du second château princier de Mariemont, des jardins, du Parc, etc., c'est-à-dire du château que les archiducs Albert et Isabelle — que le peintre a fait figurer en cortège de cérémonie au premier plan de son tableau — ont fait reconstruire une cinquantaine d'années après que les troupes d'Henri II, roi de France, avaient brûlé le château édifié ici en 1546, par Marie de Hongrie, sœur de Charles Quint. Ce second château a été transformé, enclavé, agrandi — successivement par Maximilien-Emmanuel de Bavière, par l'archiduchesse Marie-Elisabeth et par Charles de Lorraine — pour

constituer celui dont les troupes de Dumouriez nous ont laissé les ruines que vous avez vues.

J'ai trouvé, au Musée de Madrid, un autre tableau bien intéressant sur le même objet : il est dû aux pinceaux de Rubens et de J. Breughel, c'est-à-dire, que Rubens a peint — en grandeur naturelle — l'archiduchesse Isabelle, assise contre une balustrade derrière laquelle se voit le château de Mariemont et le parc, peints par J. Breughel. Un tableau similaire, au même Musée, fait le pendant de celui-ci : c'est l'archiduc Albert et le château de Tervueren, peints aussi en collaboration par les deux grands artistes.

Veuillez agréer, cher et honoré Président, l'assurance des sentiments les plus distingués de votre dévoué

Edmond PENY.

Documents & Analectes

Fouilles

F. J. Navez

VINGT-CINQ LETTRES INÉDITES

du Peintre Navez

NAVEZ mourut le 10 octobre 1869, — il y a vingt-cinq ans.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux solenniser cet anniversaire, qu'en livrant à la publicité la correspondance de notre éminent concitoyen avec son ami, le sculpteur J.-B. Roman, de Paris (1), — correspondance intéressante entre toutes, puisqu'elle roule principalement sur l'art et les artistes. Nous y ajoutons deux portraits du maître.

---

(1) Jean-Baptiste-Louis Roman naquit à Paris, le 31 octobre 1792. Il entra à l'école des Beaux-Arts en 1810, et fut l'élève de Cartellier. Il obtint le Second Grand Prix de sculpture, en 1812, dans le concours ayant pour sujet : « Le berger Aristée déplorant la perte de ses abeilles », et le Premier Grand Prix, quatre ans plus tard, en 1816, dans le concours ayant pour sujet : « Phœnix, Ulysse et Ajax envoyés par Agamennon vers Achille. »

Il partit pour Rome où il retrouva Navez, avec lequel il se lia.

Il fut élu, le 5 mars 1831, membre de l'Académie des Beaux-Arts, dans la section

*
* *

David, Navez et leur école avaient été bafoués, foulés au pied, traînés dans la boue par les romantiques. Ceux-ci avaient crié si fort, mené un tel tapage, fait un si pompeux étalage de toiles immenses, affirmé avec tant d'aplomb leur supériorité, leur filiation directe avec la vieille et glorieuse pléiade des Rubens, des Van Dyck, des Jordaens et des Teniers (1), si habilement mêlé le patriotisme à leurs petites affaires de boutique, qu'ils avaient fini par faire admettre universellement que Navez n'était qu'une « vieille-perruque », sans personnalité, sans originalité, sans talent, ni dessinateur, ni coloriste, point peintre en un mot.

L'exposition des portraits du siècle qui eut lieu à Bruxelles, il y a quelques années, vint remettre toutes choses au point.

On vit bien alors ce que valait toute cette turbulente école : Wappers, l'importateur du genre, Nicaise Dekeyser, Slingeneyer, Wiertz, Gallait lui-même, trop longtemps salué comme un chef!

---

de sculpture, en remplacement de Jacques-Philippe Lesueur. Il mourut le 11 février 1835, à l'âge de 43 ans seulement.

Ses principales œuvres sont : *St Victor* (Salon de 1824), — Eglise St-Sulpice; *Ste Flore*, — Eglise de St Germain-des-Prés; un des bas-reliefs de l'Arc de Triomphe du Carrousel; *La Terre et l'Eau*, bas-relief, 1827, — Cour du Louvre; *Euryale et Nyssus*, groupe en marbre, — Musée du Louvre; *Buste en marbre de Girodet*, — Musée du Louvre; *Une Baigneuse* (Salon de 1831); *L'Innocence*, statue en marbre, — Musée de Louvre; *Les Arts et les Sciences*, pour la décoration de l'horloge de la Sorbonne; Sculptures en collaboration avec Petitot, un autre ami de Navez, pour la décoration du *Monument aux victimes de Quiberon*; *La Pêche et la Chasse*, bas-relief, — Cour du Louvre; *Jeune Vierge*, — Palais de Trianon; enfin, — et c'est là le meilleur ouvrage de ce pauvre artiste mort avant d'avoir pu donner toute sa mesure, — la statue en marbre de *Caton d'Utique*, laquelle fut, après sa mort, achevée par Rude, aussi un ami de Navez, et qui est conservée aujourd'hui au Musée du Louvre.

(1) L'on s'était partagé, en bons frères, tout ce somptueux patrimoine de gloire. Modestement, Wappers s'était attribué le génie de Rubens, et Dekeyser celui de Van Dyck! Quant à Wiertz, il croyait réunir, dans sa peinture, le dessin puissant de Michel-Ange au splendide coloris de Rubens!

Au lieu de la renaissance si célébrée de la rayonnante école flamande, on ne vit apparaître qu'une peinture prétentieuse, creuse, déclamatoire, boursouflée, une emphase théâtrale, tout un art tapageur, pompeux et vide, une rhétorique ampoulée, des exubérances et des outrances de couleurs, au lieu des gammes chaudes et vibrantes des illustres maîtres d'autrefois, bref un mannequin où il n'y a que des oripeaux sur une carcasse d'osier, mais où manquent l'ossature, la chair, le sang, les muscles, le mouvement, la vie.

Quelle désillusion pour le bon public ébahi! Les bras en tombèrent littéralement à tout le monde. On ne pouvait s'imaginer comment ces gens avaient pu usurper une telle renommée, comment ces borgnes avaient réussi à se faire prendre, pendant tant d'années, pour des rois superbes et puissants. Le sceptre leur chût des mains et fut remplacé, du coup, par un bâton d'aveugle. Ça, de grands artistes? Oh! que non, — à peine des fantoches! L'effondrement fut complet, autant que mérité.

Et pendant que ces soleils de fer-blanc s'éteignaient, Navez, longtemps méconnu, ressuscitait de la poussière du tombeau, et un tardif rayon de gloire saine et pure venait enfin auréoler son front.

Non pas, — hâtons-nous de le proclamer pour éviter des méprises, — non point que tout soit excellent dans la peinture du maître carolorégien.

Il faut, au contraire, faire deux parts dans son œuvre.

Ses tableaux d'histoire, grandes compositions froides, solennelles et archaïques, ne méritent pas de survivre, — sauf peut-être *Agar et son fils* (au Musée de Bruxelles), qui ne manque pas d'un certain caractère. Pour le reste, « on dirait des tragédies de Racine immobilisées sur des panneaux glacés. C'est d'une archéologie lourde et savantasse ».

Mais si les tableaux de Navez doivent être condamnés, la

plupart de ses portraits, au contraire, sont de toute beauté et dénotent un peintre de race. Navez restera comme portraitiste et occupera toujours, sous ce rapport, une place enviable dans l'histoire de l'art belge. C'est aussi le cas en France, pour Ingres qui est avant tout portraitiste incomparable.

Parmi les œuvres exposées à Bruxelles, la critique s'est surtout arrêtée avec admiration devant les très beaux portraits du peintre David et de M. Huart-Chapel (1), devant celui du recteur Helraet, « d'une belle venue, sanguine et grasse », devant celui de Navez par lui-même, — « tête ronde au front tenace, personnage nettement profilé sur fond gris, les bras croisés. »

On s'est plu à signaler « la rare robustesse » et « la remarquable vigueur de coloris » du portrait du marquis de Beaufort, — « un buste en frac noir coupé par le cadre, la tête pleine de vie, solidement enlevée sur un fond de draperie d'un pourpre ombreux ».

La famille de Hemptinne a été saluée « comme un groupe tout à fait remarquable ». Il est « arrangé à la façon des vieux maitres, avec des bleus et des verts dans les robes, qui rappellent David, tandis que d'autres vêtements et des accessoires sont plus chaudement rendus dans une manière large et moderne que, cinquante ans plus tard, Edouard Agneessens pratiquera en maître. »

Nous pourrions citer d'autres toiles encore. Il y a chez M. Portaels, notamment, tels et tels portraits qui sont aussi beaux incontestablement que tout ce qu'on trouve de plus admirable dans l'œuvre de Géricault.

---

(1) Ce portrait appartient aujourd'hui à M. Emile Lelong-Wautelet, de Couillet, dans la famille duquel il est venu par héritage. C'est sans contredit l'une des meilleures toiles de Navez.

PORTRAIT DE F.-J. NAVEZ

PEINT PAR LUI EN 1817

POUR M. DE HEMPTINNE

Sans doute, tous les portraits du peintre n'apparaissent point parfaits au même degré : « Navez est quelquefois mince, avare de couleurs, sans relief et sans vie. C'était un portraitiste d'une inégalité rare ». Qu'importe et quel est le maître, si haut qu'on le place, qui se montra toujours égal à soi-même? Quoiqu'il en puisse être, celui qui a su réaliser les belles œuvres que nous avons énumérées tout à l'heure, ainsi que beaucoup d'autres de valeur égale, celui-là est un grand artiste, et son nom demeurera. C'est ici le lieu de rappeler que Gallait, alors dans tout l'orgueil de sa gloire éphémère, parlant de notre peintre, disait un jour que, dans quelques années, les portraits de Navez se vendraient sur les marchés, parmi les vieux habits et les vieux souliers, pour cent sous, l'un dans l'autre! Les rôles sont un peu renversés aujourd'hui.

Nous le répétons, l'exposition de Bruxelles fut pour Navez une éclatante réhabilitation, une résurrection ou, pour parler plus justement, une révélation, car l'éminent portraitiste, se méprenant tout le premier sur la portée réelle de son œuvre, se croyait avant tout peintre d'histoire. Ses portraits, il les bâclait à la hâte, un peu à la diable, ainsi qu'on le lira dans ses lettres, n'y voyant guère qu'un passe-temps ou qu'un gagne-pain. Et c'est peut-être à cette circonstance que nous sommes redevables de tant de belles toiles.

Dans sa *grande peinture,* comme il l'appelait, le pauvre artiste s'évertuait servilement à pasticher David et l'art grec. Dans le portrait, il fut lui-même : artiste de race et bien de son pays. Ainsi, au XVIe siècle, nos peintres « qui copiaient pâlement les maîtres italiens en délaissant, pour une ombre étrangère, le sain coloris et la vigueur picturale de leur race flamande, faisaient cependant de superbes portraits, où se retrouvait la marque nationale..... On dirait vraiment, à voir cette ténacité du bon portrait chez des peintres belges détournés,

par des influences étrangères, de la riche voie tracée par l'art de leur pays, que la terre qui a produit tant de grands et bons teneurs de palette, ne veut pas lâcher tout à fait ses fils égarés, et par une dernière générosité envers ces enfants prodigues, leur réserve de belles qualités de *pourtraictureurs* ». Tels avaient été les Van Orley, les Gossaert, les Floris, les Otto Venius; tel fut Navez, trois siècles plus tard.

Mais celui-ci eut un autre mérite encore. Il fut « un chef d'atelier très précieux, et, chose singulière, montrant une tolérance d'esprit charmante; les principaux maîtres réalistes et modernistes, Ch. Degroux, Alf. Stévens, Hermans, Smits, Baron, Van der Hecht, sortent de son atelier. » Citons encore Constantin Meunier, Dansaert, Gustave De Jonghe, Portaels, Alex. Robert, Stallaert, J.-B. Van Eycken, Cluysenaar, le peintre verrier J.-B. Capronnier (1), le portraitiste hollandais A.-J. Kruseman, etc.

A coup sûr, c'est un grand honneur pour Navez, d'avoir formé une telle phalange, si diverse par les aspirations, mais dans laquelle incontestablement se retrouvent en grand nombre des talents de tout premier plan; — et n'oublions point que des peintres, à part cela très médiocres, sont devenus célèbres jadis, grâce uniquement aux artistes illustres qu'ils surent former : témoin Raphaël Coxcie, le fils, dont le nom, s'il ne s'attache à aucune œuvre de valeur, est cependant venu jusqu'à nous, inséparablement uni à celui de Gaspard de Crayer, son élève, et lui empruntant assez de gloire pour demeurer immortel (2).

---

(1) Capronnier est l'auteur d'un grand nombre de très beaux vitraux ; mais il est juste d'ajouter que, pour beaucoup d'entre eux, les cartons ont été exécutés par Charles Degroux et par Constantin Meunier.

(2) Voir *L'Exposition des portraits du siècle à Bruxelles,* par Eugène Demolder, dans *L'Artiste,* livraison d'avril 1890, — excellente et substantielle étude qui venge Navez des affronts anciens et lui restitue sa bonne place comme portraitiste.

*
* *

Les vingt-cinq lettres que l'on va lire, ont été acquises par nous dans une très importante vente d'autographes et documents, faite à Amsterdam, les 15 et 16 décembre 1891, par les soins et sous la direction de MM. Frédéric Muller et C°, de cette ville. Elle étaient reprises, comme suit au catalogue, sous le n° 611 :

« NAVEZ (F.-J). Peintre d'histoire à Bruxelles, né en 1787.

» Sa correspondance avec le statuaire J.-B. Roman, à Paris : de 1820 jusqu'en 1832. 25 Lettres autographes signées.

» Correspondance intime; questions d'art. Aussi la politique, à savoir la Révolution de 1830, y est traitée ».

L'adresse de Roman est écrite au verso des lettres elles-mêmes, où l'on relève en outre les timbres humides de l'administration des postes.

Pour la facilité de la lecture, nous avons cru devoir corriger d'assez nombreuses fautes d'orthographe échappées à l'attention de Navez, et rétablir les signes de ponctuation souvent omis, ainsi qu'il arrive dans la rapidité et le laisser aller d'une correspondance toute familière et intime.

H. N.

I

Bologne, ce 20 février 1820.

MON CHER AMI,

Je suis arrivé ici le 16, après avoir fait un agréable et bon voyage; j'ai parcouru un intéressant pays par un beau temps. Cher ami, il ne fallait rien moins que les choses qui parent la route par la marche d'Ancône, pour me distraire et adoucir un peu la peine que j'ai eue de vous quitter à Ponte-Mole, où je devais aussi éprouver le regret de ne pouvoir t'embrasser. J'espère que le beau temps t'aura délivré de ta maudite fièvre, et qu'à Florence je recevrai des nouvelles de Rome qui me tranquilliseront (1) à ton égard.

J'ai eu lieu de me féliciter de mes compagnons de voyage. Ils ont partagé ma peine, et nous avons souvent bu à votre santé. C'est la seule consolation qui me reste. Ainsi tu dois assurer nos bons amis que je ne les oublie pas. Sois, je te prie, cher Roman, mon interprète auprès de tous nos chers camarades.

Je compte partir demain pour Florence; je suis impatient d'arriver pour recevoir de vos chères nouvelles.

Aie, je te prie, cher ami, la complaisance de présenter mes respectueuses civilités à notre cher directeur. Tu voudras bien lui dire que j'ai fait mon possible pour profiter de mon voyage, que j'ai pu mesurer une partie des choses intéressantes de la

(1) Navez écrit : *tranquiliseront.*

route, (j'ai vu Torni, Assisi, Perugia, Loretta, Ancona, Fano, Rimini et Ravena), que j'ai mis 20 jours pour aller de Rome à Bologne, que j'ai dépensé un peu plus que je ne comptais et que s'il peut me faire toucher 200 f. à Milan, il m'obligera beaucoup. J'aurai l'honneur d'écrire à Monsieur Thévenin (1) aussitôt mon arrivée à Florence.

Je te prie, cher ami, de présenter mes hommages respectueux à Mesdames Taurel (2) et Ingres (3), à Mrs Alaux (4), Ingres (5), M. Bénard. Ne m'oublie pas, je t'en prie, auprès de Mrs (nom illisible) et Drasmondi, auprès de toutes les personnes qui veulent bien se souvenir de moi.

Embrasse, je te prie, pour moi, nos chers amis Seurre (6),

---

(1) M. Thévenin était alors directeur de l'Académie de France à Rome. Navez dut à sa bienveillance de pouvoir jouir, dans la Ville Eternelle, de tous les avantages réservés aux lauréats français *(Fr.-J. Navez*, par Alvin, p. 76).

(2) Taurel (André-Benoit-Barreau), graveur, né à Paris en 1794, mort en 1859. Il avait été l'élève de Berwic et, après avoir obtenu en 1818 le Grand Prix, il était venu continuer ses études à Rome. Il fut appelé en Hollande par le roi Guillaume, vers 1828, et nommé directeur de l'Ecole de gravure, à l'Académie des Beaux-Arts d'Amsterdam, où il garda ses fonctions jusqu'à sa mort.

(3 et 5) Ingres, le célèbre peintre et l'un des plus fidèles amis de Navez, avec lequel il s'était lié à l'école de David, qu'ils avaient fréquentée ensemble. Né à Montauban, le 29 août 1780, mort à Paris le 14 janvier 1867. Ingres était venu à Rome, en 1806, et y demeura jusqu'en 1820. Il peignait, à cette époque, des portraits pour dix francs! De 1820 à 1824, il se fixa à Florence. Ce n'est qu'en 1824, à la suite de l'exposition, à Paris, de son *Vœu de Louis XIII*, qu'Ingres, alors âgé de 44 ans, commença à être apprécié en France. Ingres retourna à Rome, en 1834, en qualité de Directeur de l'Académie de peinture.

Parmi les œuvres du grand peintre, figure le portrait de sa première femme, peint en 1814 et gravé dans Magimel.

(4) Jean Alaux, peintre français, né à Bordeaux en 1786, élève de F.-A. Vincent et de David, dans l'atelier duquel Navez l'avait connu. Il avait remporté en 1815 le Grand Prix de Rome, et il résidait encore en 1824 dans cette ville. Il y revint en 1847, comme Directeur de l'Ecole de Rome, au départ de Schnetz. Il y mourut en 1864.

(6) Seurre (Gabriel-Bernard), dit *Seurre l'aîné*, statuaire, né à Paris le 11 juillet 1795, mort le 6 octobre 1867. Il avait obtenu en 1818, le Grand Premier Prix de sculpture. Il quitta Rome en 1824. Il entra à l'Institut en 1852.

Michallon (1), Schnetz (2), Lemoine (3), Cogniet (4), (un nom illisible). Ne m'oublie pas auprès des amis Moreau, (un nom illisible), Richardelli. ..... Je ne sais pas si tu as reçu le rouleau de dessin que j'ai laissé dans la chambre de Dedreux (5); il est à son adresse et sur la commode qui est dans son alcôve. Je te prie de te le procurer et de le lui remettre.

(La suite manque, le second feuillet de la lettre ayant disparu).

II

MON CHER ROMAN,

J'ai reçu Prusquet en très bon état. Je ne sais comment te remercier des peines que cela t'aura occasionnées; vraiment

---

(1) Michallon (Achille-Etna), peintre français, fils du sculpteur Claude Michallon. Né à Paris en 1796, il y mourut en 1822. Elève de David, il était à douze ans un véritable artiste. A 18 ans, il obtenait le Premier Grand Prix de paysage et partait pour Rome. En 1822, il quitta Rome pour venir mourir à Paris.

(2) Schnetz (Jean-Victor), peintre français, né à Versailles en 1787, mort à Paris en 1870. Elève de David. En 1840, il revint à Rome, en qualité de Directeur de l'Ecole française. Il rentra à Paris en 1847. Mais il fut de nouveau replacé à la tête de l'Ecole de Rome en 1852. Il était membre de l'Institut depuis 1837. Navez avait peint son portrait en 1820, pendant leur séjour commun à Rome.

(3) Paul Lemoine, dit *Lemoyne Saint-Paul*, sculpteur français, né à Paris en 1784, mort vers 1860. Il revint vers 1837, à Rome, où il se fixa et où il devint professeur de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts, conseiller de l'Académie pontificale de St Luc et correspondant de l'Institut de France (1847).

(4) Léon Cogniet, peintre français, né à Paris en 1794. Il avait obtenu, en 1817, le Premier Grand Prix de peinture. A son retour de Rome, il devint professeur de dessin au Collège Louis-le-Grand, puis à l'Ecole Polytechnique, enfin membre de l'Institut. De lui, comme d'Ingres et de Navez, on doit dire que ses meilleures œuvres sont ses portraits, parmi lesquels il y a lieu de citer, en toute première ligne, ceux de *Louis-Philippe dans sa jeunesse*, du *Maréchal Maison*, et de *M. de Crillon*. Esprit sage et pondéré, malgré la batailleuse école Romantique où il s'était enrôlé, Léon Cogniet a créé, d'ailleurs, d'autres œuvres estimables à beaucoup d'égards et auxquelles il ne manqua, pour survivre, qu'un peu plus de soumission à la nature.

(5) Sans doute, M. de Dreux-Dorcy, le camarade et l'ami le plus intime de Géricault, avec lequel il peignait.

il faut avoir une bonté particulière pour ses amis pour faire ce que tu as fait, toi qui n'aimes pas les chiens et surtout une rosse de cette espèce (1). J'ai payé cinq francs au conducteur; au moins n'a-t-il demandé que cela. Je suppose que celui qui s'en est chargé de Paris à Lille, viendra ou chargera quelqu'un de venir chercher les dix francs que tu lui as promis.

Je suis charmé que tu aies (2) quelque chose; au moins tu as espoir que pendant ce travail, il te sera commandé quelque ouvrage d'importance. J'ai écrit à M. Thévenin, il y a trois semaines; voilà longtemps que je n'ai reçu des nouvelles de Schnetz (3), ainsi que de Robert (4).

J'ai deux tableaux de famille à faire, à mi-corps, un peu plus grands que ceux que j'ai faits avant de partir; un autre, le sujet à volonté, mais si peu payé que cela ne vaut pas la peine de commencer; enfin un autre petit pour 25 louis.

Voilà tous mes travaux!..

Je pars (5) demain pour La Haye et Amsterdam; je tâcherai d'avoir des travaux; sitôt mon retour je t'écrirai.

Rude (6) sort de chez moi; il t'embrasse; je vais aller chez

---

(1) M. Alvin, dans la notice qu'il a consacrée à Navez, parle assez longuement de *Brusquet* qui succéda à *Mme Palette*, chienne que le peintre avait possédée pendant son séjour à Rome, qu'il aimait beaucoup et dont la capricieuse personne avait tenu une grande place dans la correspondance de notre compatriote et de ses amis. Alvin orthographie *Brusquet*, le nom du chien de Navez, tandis que ce dernier, dans la correspondance que nous publions, écrit constamment *Prusquet*.

(2) On lit : *aie* dans le texte.

(3) Navez écrit : *Schnest*.

(4) Louis-Léopold Robert, célèbre peintre de l'école française, né dans le canton de Neuchâtel en 1794, mort en 1835. Ancien élève de David. Il partit pour l'Italie en 1818 et y demeura jusqu'à sa mort, arrivée dans des circonstances douloureusement romanesques. Le pauvre artiste aimait une princesse de sang illustre; et il se tua, du désespoir de ne pouvoir l'épouser.

(5) Navez écrit : *parts*.

(6) François Rude, l'un des plus grands statuaires modernes, né à Dijon, le 4 janvier 1784, mort à Paris le 3 novembre 1855. Rude s'était fixé en Belgique

lui; mais comme la poste va partir, je ne pourrai te parler de ses ouvrages qu'à mon retour; adieu, mon cher Ami, à mon retour! Je t'embrasse de tout cœur; mes amitiés à Petitot (1), Caristie (2), Michallon, Cogniet, Beauvoir (3), enfin à tous mes amis; bien mes respects à ta respectable mère.

J'ai oublié ton esquisse, je te l'enverrai par Rouget (4). Prusquet est déjà perdu, mais je m'en f.....

F.-J. NAVEZ.

Bruxelles, ce 28 février 1822.

---

au début de la seconde Restauration. En 1821, il épousa à Bruxelles, Mlle Sophie Frémiet, peintre et portraitiste, femme d'un grand mérite. David, alors exilé à Bruxelles, prit Rude en affection et lui fit obtenir plusieurs travaux importants : le Fronton de l'Hôtel des Monnaies, neuf bas-reliefs représentant la chasse de Méléagre et des épisodes de la vie d'Achille, pour le château de Tervueren, deux cariatides colossales pour le théâtre de la Monnaie. Mais tous ces travaux étaient parcimonieusement payés. Rude avait également ouvert un atelier où il forma de nombreux élèves. Cependant et en dépit d'un labeur incessant, il gagnait à peine de quoi vivre. Le sculpteur Roman — celui précisément à qui sont adressées les lettres que nous publions aujourd'hui —, témoin, au cours d'un voyage qu'il fit à Bruxelles en 1827, de la misère affreuse de l'éminent artiste, le détermina à retourner à Paris.

(1) Petitot (Louis-Messidor-Lebon), sculpteur français, fils du statuaire Pierre Petitot, né à Paris en 1794, mort dans la même ville en 1862. Il avait remporté en 1814, le Premier Grand Prix de sculpture. Il rentra à Paris en 1820. Artiste d'un mérite réel, mais cependant secondaire.

(2) Caristie (Auguste-Nicolas), architecte français, né dans l'Yonne en 1783, mort à Paris en 1860. Il fut nommé, en 1813, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et prolongea de deux ans la durée officielle de son séjour en Italie. Membre de l'Institut, Inspecteur général des bâtiments civils, Vice-Président de la Commission des Monuments historiques.

(3) Beauvoir, élève de David, amateur plutôt qu'artiste, — resté obscur —. C'est dans l'atelier de David que Navez avait d'abord rencontré Beauvoir, qu'il retrouva plus tard en Italie. (Voir la notice d'Alvin, pp. 232 et suiv.)

(4) Georges Rouget, peintre français, né à Paris en 1781, mort dans la même ville en 1869. Elève de David dont il adopta complètement la manière et qui se servit de lui, pour exécuter plusieurs de ses grands tableaux. Nous verrons plus loin un exemple de ce travail en commun.

III

MON CHER AMI,

Il y a bien longtemps (1) que je n'ai reçu de tes nouvelles; est-ce oubli ou tes occupations qui sont la cause de ton silence, je n'en sais rien; je me réjouis si tu as des travaux, mais pas cependant au point de t'excuser d'oublier tes amis. Si ma bourse (et) mes occupations me le permettent (2), je partirai pour Paris sur la fin de juin; je suppose que l'exposition sera encore ouverte à cette époque. En attendant, veuille me dire quelles sont les meilleures choses, car ici nous ne pouvons rien savoir de vrai : les journaux ne nous disent rien qui mérite d'être accrédité.

J'ai beaucoup de travaux, mais peu payés (3); c'est égal, je m'estime encore trop heureux d'avoir de quoi m'occuper. Je désirerais seulement être libéré de tous mes portraits. Mon voyage d'Amsterdam m'a valu 4 tableaux d'histoire : un grand de huit pieds, 2 petits de quatre et un petit de cabinet; ces objets sont payés *couci couça;* mais il vaut toujours mieux les faire que de refuser, à cause que c'est un pays où il est nécessaire que je fasse ma réputation. On me fait aussi espérer un grand tableau d'autel pour grande (4) composition de 10 à 12 figures, grandeur naturelle, prix 3.000 francs. Tu sais que je n'en ai pas les frais; mais je crois que je ferais une sottise de refuser une chose qui peut me faire connaitre.

(1 et 2) Le texte porte *longtems* et *permette*.
(3) On lit *payé* dans la lettre.
(4) Navez a laissé ce mot au masculin.

M. David (1) a fini son grand tableau du Couronnement, ou plutôt Rouget (2) l'a fini pour lui. Entre nous deux, c'est de la *Roba di bottega.* Il a beau dire « il voudra l'autre »; mais d'abord il y a beaucoup de têtes qui ne sont plus les mêmes que dans l'original, et puis c'est fait trop vite. Mais n'en disons rien (3).

Il y a quelque temps que je n'ai vu Rude; il est fortement occupé; il a fait toute l'histoire d'Achile en plâtre, pour un palais du Prince; c'est très bien, et je ne doute nullement qu'étant placé, cela ne produise un excellent effet : c'est large et d'un bon caractère.

J'espère toujours avoir le plaisir de te voir ici. Tu verras, Bruxelles est une belle ville; on y vit bien. Ne parlons pas de Rome, car je ne finirais plus; ce souvenir me fait soupirer des journées entières et me rend insupportable à tous mes amis, mais comment faire?..

Adieu, mon ami, je t'embrasse bien de cœur. Mes amitiés à

---

(1) Le célèbre maître de Navez. Condamné à l'exil en vertu de la loi du 12 janvier 1816, comme tous les régicides qui avaient signé, pendant les Cent Jours, *les Actes additionnels*, David se fixa à Bruxelles, malgré les offres brillantes et toutes les instances du roi de Prusse pour le décider à choisir Berlin. Il mourut à Bruxelles, le 29 décembre 1825; et sa famille ayant voulu ramener ses restes en France, le gouvernement de la Restauration refusa de laisser passer le cercueil à la frontière.

En 1817, — et non en 1818, comme l'indique par erreur M. Alvin, — Navez fit trois fois le portrait de David. Il a pris soin d'écrire, au revers de celui qu'il offrit à son ami M. de Hemptinne : « Jbus Ludcus David ætatis suæ 67 Bruxlis. Anno 1817. Fini le 27 septembre, avant-veille de mon départ pour Rome. » Le portrait donné à son maître est au Musée de Bruxelles (Legs David). M. Portaels possède celui que Navez conservait dans son atelier.

En 1836, Navez fit pour le Cte de Schoenborn, une nouvelle copie du même portrait, mais avec une autre pose et jusqu'aux genoux.

(2) Voir, sous la Lettre précédente, la note consacrée à Rouget.

(3) *Le Couronnement*, l'un des chefs-d'œuvre de David, avait paru au Salon de 1808. La répétition de cette toile, exécutée à Bruxelles et dont parle Navez, fut exposée successivement en Angleterre et aux Etats-Unis, — peinture d'exportation.

mes chers amis : Michallon, Caristie, Petitot, Cogniet, Cortot (1), Alaux, Roll (2).

Si tu reçois ma lettre avant le diner, n'oublie pas ma santé, car je tiens au souvenir de tous mes bons amis. Adieu, porte-toi bien. Mes respects à ta bonne mère. Adieu, je t'embrasse.

F.-J. NAVEZ.

Ce 1er mai 1822. Rue des Frippiers, chez M. Dehemptinne (3).

---

(1) Jean-Pierre Cortot, statuaire français, né à Paris en 1787, mort dans la même ville en 1843. Il avait obtenu le Premier Prix de Rome en 1809. Il demeura à Rome pendant neuf ans et rentra à Paris au commencement de 1819.

(2) Faisait partie avec Navez, Schnetz, Caristie, Dedreux, Alaux, Petitot, Lemoyne, Seurre aîné, etc., de la société Cipolasienne, fondée le 2 juin 1818, entre les artistes séjournant à Rome, et dont le siège fut plus tard transféré à Paris.

(3) Auguste-Donat de Hemptinne, l'ami et le protecteur de Navez, plus tard son beau-frère, appartenait à la famille gantoise du même nom, anoblie depuis et dont une branche a reçu le titre de Comte, par lettres patentes en date du 15 mai 1886. Auguste-Donat fut baptisé à Jauche (Brabant), le 15 août 1783. Il était pharmacien depuis le 15 avril 1806. Il avait épousé, le 2 juillet 1812, Marie-Antoinette de Lathuy, née à Gembloux, le 10 juin 1791. Navez épousa en 1825, une sœur de cette dernière, Mlle Flore de Lathuy.

Navez fit un grand nombre de portraits pour les familles de Hemptinne et de Lathuy. *Au crayon*, en 1808, ceux d'Auguste dont il vient d'être question, et de ses deux frères Prosper et Félix; en 1809, celui de leur sœur Aldegonde, mariée depuis à M. Théodore Prévinaire; celui de leur père, Jean-Lambert, ancien bailli et maïeur de la baronnie de Jauche; celui de leur frère, le docteur Louis-Clément de Hemptinne, plus tard membre du Congrès national; celui du notaire de Hemptinne; en 1823, celui de Mme Auguste de Hemptinne. *A l'huile*, en 1810, ceux de MM. Auguste et Félix de Hemptinne, de M. Prévinaire; en 1812, ceux du docteur de Hemptinne et de Prosper de Hemptinne; en 1813, celui de Mme de Hemptinne; en 1816, celui de la famille de Hemptinne (grand tableau), un véritable chef-d'œuvre; en 1818, celui de Mme de Lathuy (mère de Mme Navez); en 1822, celui de M. et Mme Prévinaire et de leurs enfants; en 1823, petite pochade du portrait d'Edouard de Hemptinne; Julie et Auguste de Hemptinne, petit tableau de fantaisie, le portrait de M. de Lathuy père; en 1825, celui de Mlle Joséphine de Hemptinne, née à Jauche, le 18 mars 1819, fille du docteur, mariée depuis à son cousin germain Henri de Hemptinne, mère du premier comte; en 1831, celui de Mme de Lathuy, belle-mère du peintre et des deux enfants de celui-ci; en 1832, celui de Mlle Marie

IV

MON CHER AMI,

Monsieur Woordekeer, peintre (1), se rendant à Paris pour y voir le Salon, serait charmé de remarquer, sous les yeux d'un artiste distingué, les belles choses qu'il renferme. J'ai cru ne (pouvoir) mieux l'adresser qu'à toi, connaissant tes talents et ton obligeance (2). Je ne doute nullement de ta complaisance à son égard. Il est un de mes amis intimes (3), ainsi que de Monsieur David. Que ton excès de modestie n'aille pas au point de ne lui pas faire remarquer ta charmante figure; déjà on m'en a parlé ici comme (d') une des plus belles productions du Salon. J'en étais

---

de Hemptinne, à Gand (11 ans); en 1839, celui de Félix de Hemptinne, de Gand; en 1840, celui de Jacques de Lathuy, beau-frère du peintre, et celui de Mlle Julie de Hemptinne, sa nièce; en 1843, celui de M. Edouard de Hemptinne, frère de la précédente (plus une copie faite en 1847); en 1844, un nouveau portrait de Julie de Hemptinne; en 1847, celui de Mlle Marie de Hemptinne, de Gand, (après sa mort), d'après une photographie; ceux de M. Auguste de Hemptinne, neveu du peintre, et de Mme de Hemptinne, belle-sœur du peintre; en 1849, celui du mari de cette dernière; en 1852, celui de M. Auguste de Hemptinne, fils des précédents; en 1857, ceux de Mlle Marie de Hemptinne, petite nièce du peintre, et de Mme de Lathuy-Lelièvre, belle-sœur du peintre.

(1) Navez avait feint en 1813, le portrait de cet artiste. J. Woordecker faisait partie, en même temps que Navez, d'une société d'artistes et d'amateurs, fondée à Bruxelles en 1810. Pendant le séjour de notre concitoyen à Rome, presque à chaque envoi de tableaux qu'il faisait, il disait à M. de Hemptinne : « Fais ajouter un morceau à mon tableau, Woordecker rajustera cela et peindra un petit bout de fond. » Cela provient de ce que, à cette époque, Navez utilisait souvent des toiles trop petites. Il se corrigea plus tard et se préoccupa tout particulièrement du choix des meilleurs matériaux, ainsi que le constate Alvin dans sa notice (p. 94) et ainsi que nous le verrons plus loin par une lettre écrite à Beauvoir.

(2) On lit *obligence* dans le texte.

(3) *Intime* dans le texte.

persuadé d'avance; mais on apprend (toujours) avec plaisir le succès de ses amis, surtout lorsqu'il est si justement mérité. Je t'écrirai la semaine prochaine plus amplement, en t'envoyant ton croquis de la robe de l'Impératrice Joséphine.

Prusquet se porte bien, sort toute la journée et rentre pour manger; méchant comme un diable, il est gâté par les enfants qui lui donnent (1) du sucre toute la journée; il n'est presque plus avec moi.

Adieu, je t'embrasse de cœur. Mes amitiés à Caristie, Alaux, Petitot, Roll, Cogniet, etc...

Ton ami : F.-J. Navez.

Ce 17 mai 1822.

V

Bruxelles, 30 mai 1822.

Mon cher ami,

Je t'envoie un petit croquis (2) de l'impératrice Joséphine fait d'après le tableau du *Couronnement*. La robe dessous en satin blanc, le manteau en velours (3) rouge, les manches en satin blanc. Les points indiqués sur la manche bouffante sont des lignes de diamants; entre ces lignes, sont des dessins brodés en or. Le long de la couture jusqu'au coude et du coude jusqu'au poignet, il y a aussi des broderies en or. Au poignet, il y (4) a un grand bracelet. A la fin de la manche, il y a deux lignes en or et ensuite un petit dessin. Le manteau est doublé en hermine. Autour du manteau, il y a aussi un bord en her-

(1, 2, 3) Le texte porte : *donne, croquit, velour.*
(4) La lettre *y* a été oubliée par Navez.

mine. Au bas de la robe de satin, il y a une grande bordure brodée en or et ensuite une frange (1). J'ai indiqué les broderies au manteau. Je te donne aussi la forme du bandeau en diamant qu'elle avait sur la tête; toutes les feuilles et les dessins de ce bandeau sont en diamant. Si je trouve encore quelque chose qui puisse t'être utile, je te l'enverrai de suite.

J'ai vu notre gros homme que je t'ai envoyé; il m'a dit que tu étais déjà occupé. Je craindrais alors d'avoir tardé trop longtemps (2); mais il ne m'a guère été possible de le faire plus tôt, à cause que M. David ne veut le laisser voir à personne.

Nous attendons ici M. Barbier (3) et Horace (4). Je suis curieux d'entendre leur conversation avec M. David. Je sais que ce dernier voudrait bien ne pas les voir : Barbier, parce qu'il ne l'aime pas, et Horace parce qu'il est ennuyé d'entendre sans cesse parler genre et boutique; tu sens qu'un langage comme celui-là ne peut pas plaire à M. David. Sans être un grand talent, j'ai une aversion pour le genre, à ne plus pouvoir mettre les yeux sur ces sortes de tableaux. J'en suis saoul (5). Ha! mon Dieu, quels artistes que les peintres de genre; aucun langage, surtout quand ils n'ont pas vécu avec les peintres d'histoire. Cependant eux seuls ont des réputations, de la faveur, dix fois plus d'argent que nous (6). Je t'avoue que j'ai de la peinture par dessus la

---

(1, 2, 5) Le texte porte : *franche, longtems, sou.*

(3) Antoine-Alexandre Barbier, savant bibliographe français, né à Coulommiers en 1765, mort en 1825. Successivement bibliothécaire du Directoire, du Conseil d'Etat et de Napoléon, administrateur, sous la Restauration, des bibliothèques de la Couronne. Auteur de plusieurs importants ouvrages, notamment du *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes.*

(4) Horace Vernet, le célèbre peintre, né en 1789, mort en 1863.

(6) Navez n'était pas le seul à juger Horace Vernet avec cette sévérité. On n'a pas oublié ce que Gustave Planche écrivait en 1855 au sujet de cet artiste. Comme on l'a dit, Horace Vernet, très peu artiste dans le haut sens du mot, restera cependant; mais c'est pour les précieux documents militaires qu'il aura laissés.

tête. Je ne sais si M. Barbier viendra ici faire le protecteur. Dans tous les cas, qu'il ne me nuise pas!

Adieu, mon cher Roman, je t'embrasse de cœur. Mes amitiés à Petitot, Michallon, Caristie, Alaux, Roll, Langlois (1), Cortot, etc..... et mes respects à ta bonne mère.

Ton tout dévoué ami,
F.-J. NAVEZ.

VI

Bruxelles, ce 28 juillet 1822.

MON CHER AMI,

J'ai appris avec tout le plaisir possible, l'heureux succès que tu as si justement mérité. Je dis heureux, car dans la foule (2) d'objets que l'on présente maintenant aux yeux des amateurs, les intrigants parviennent souvent à faire valoir les leurs avant ceux qui ont du mérite. Je n'osais t'écrire à cet égard. Je craignais que l'exposition ne se passât et que tu fusses (3) oublié. Enfin, je me réjouis maintenant. J'espère que ces travaux vont te faire connaître, et que tu occuperas en Europe le rang distingué parmi les artistes que je t'ai toujours prédit (4). Sois sûr que personne ne partage plus vivement que moi le plaisir que tu éprouves (5). J'ai tressailli de joie, en lisant ta lettre. Je suis bien charmé aussi que l'on ait donné la croix à nos amis Langlois, Cortot, Abel (6); ils la méritaient à tout égard. Quant à

(1) Jérôme-Marie Langlois, né à Paris en 1789, mort en 1838, peintre, élève et servile imitateur de David.

(2, 3, 4, 5) Le texte porte : *foulle, passa, fus, prédi, éprouve.*

(6) Abel de Pujol, bon peintre français, né à Valenciennes en 1785, mort en 1861. Ancien élève de David. Il avait remporté le Premier Grand Prix au concours de 1811.

Paulin Guérin (1), c'est un peu drôle. Je ne connais de lui que son *Caïn* (2). Si c'est pour cela, c'est la donner pour trop peu de chose. Si c'est pour ses portraits, c'est encore pis (3). Je trouve aussi que votre gouvernement agit avec trop de libéralité envers M. Granet (4), tant pour l'argent que pour les honneurs. Il se met dans le cas de ne pouvoir plus faire de distinction entre la peinture historique et le genre, et tu conviendras qu'il y a encore un pas immense à faire des *Capucins* (5) et de *St François d'Assise*, aux belles productions de peinture et de sculpture de nos grands artistes. Du reste, je m'en réjouis pour M. Granet, car je l'aime et l'estime autant que personne, et tu sais combien son talent m'a toujours fait plaisir.

Monsieur David va reprendre, à ce que je crois, son tableau de Dupavillon (6), — informe toi de ce Dupavillon, c'est un de mes anciens condisciples (7). — Voici l'histoire qu'il y a eu entre eux :

Dupavillon a un talent très médiocre, si pas mauvais. Il vint ici, fit des portraits, un tableau de *L'Amour et Psiché*, enfin

---

(1) Paulin Guérin, peintre français, né à Toulon en 1783, mort à Paris en 1855. Ce peintre ne mérite pas le dédain que Navez affiche à son égard. Il est en tout cas de beaucoup supérieur à Langlois. Il avait exposé, au Salon de 1822, une de ses meilleures œuvres, *Anchise et Vénus*, achetée par l'Etat. A un dessin très pur, à une touche vigoureuse et mâle, il joignait une entente parfaite du clair-obscur.

(2) Il s'agit là de *Caïn après la mort d'Abel*, le premier tableau du peintre, exposé dix ans auparavant, en 1812.

(3) Cette appréciation est également excessive. Paulin Guérin a peint, en effet, un assez grand nombre d'excellents portraits.

(4) François-Marius Granet, excellent peintre français, né à Aix (Provence), en 1775, mort dans la même ville en 1849. Eleve, un moment, de David, il était ensuite parti pour Rome, où notre concitoyen s'était lié avec lui. Navez lui offrit, en 1832, son tableau *Un jeune savoyard*.

(5) Il s'agit, sans doute, du *Chœur des Capucins de la place Barberini*, le chef-d'œuvre de Granet, dont l'apparition fit sensation dans toute l'Europe. A la suite de l'exposition de cette toile à Paris, Louis XVIII appela l'artiste et lui remit lui-même la croix de la Légion d'honneur, en lui disant : « Monsieur Granet, quelqu'un m'affirme qu'il vient d'entendre éternuer l'un de vos capucins. »

(6) Voir sur Dupavillon, obscur élève de David, la notice d'Alvin, p. 69.

(7) Navez écrit *condiciples*.

ébaucha un tableau de *Mars désarmé par Vénus* (1). M. David lui avait arrangé la composition. Le tableau ébauché, David le prit (2) à Dupavillon, moyennant 6000 francs, à condition que celui-ci finirait tout ce que M. David lui dirait de faire. Dans l'entretaite (3), la copie du *Couronnement* arrive; David propose encore à Dupavillon 6000 francs, pour terminer son *Couronnement*. Mais à peine en train de travailler à celui de Mars et de Vénus, M. David s'aperçoit qu'il ne pourrait rien faire de Dupavillon et pensa à écrire à Rouget, pour venir ici achever (4) la copie du *Couronnement* qu'il avait commencée. Rouget tomba malade. M. David, impatient, me demande et me force à finir le tableau du *Couronnement*. J'ai beau m'en défendre, je suis forcé de l'accepter; mais je le prie d'attendre encore 15 jours, pour voir si Rouget n'arrivera pas; et dans le cas qu'il arrive, je lui cède la palette. (Je ne me sentais pas propre à finir une chose dont je n'avais ni le tact, ni la mémoire de l'original (5), et puis une manière étrangère à la mienne). Rouget arrive enfin. Et nous voilà contents (6), nous deux M. David. Dupavillon retourne à Paris, va chez l'homme d'affaires de M. David, toucher 1200 francs, accompte de 6000 pour son premier tableau. Le fils de M. David écrit (7) à son père que conformément à l'accord fait entre eux,

---

(1) *Mars désarmé par Vénus*, l'un des trois tableaux provenant du legs David, entrés en novembre 1893, au Musée de Bruxelles. Les deux autres sont *Marat expirant*, par David, et le *Portrait de David*, par Navez, portrait dont nous avons parlé dans une note sous la Lettre III.

Ce que Navez va nous apprendre est donc extrêmement intéressant pour nous et donnera raison à ceux, si nombreux, qui ne pouvaient croire que le peintre prestigieux du *Marat expirant* fût également l'auteur du très mauvais tableau de *Mars désarmé par Vénus*.

(2) Navez écrit *pri*.

(3) L'original porte *entrefait*.

(4) L'original porte *achevé*.

(5) On lit *originale*.

(6) Le texte porte *content*.

(7) Navez met *écri*.

il avait fait compter à M. Dupavillon 1200 francs. Voilà le père colère, peste contre Dupavillon, donne ordre de ne plus donner un sou. Celui-ci prétend avoir tout ce qui lui est dû par ses engagements avec M. David, écrit (1) à un avocat français qui est ici. L'affaire allait en venir aux tribunaux, lorsque Dupavillon est arrivé. A ma grande surprise, je le vis chez M. David comme si rien n'avait été. Depuis, je ne sais comment cela s'est arrangé. J'ai su seulement que pendant tous ces débats, Dupavillon avait écrit (2) aux autorités d'ici, pour interdire à M. David l'entrée de son atelier que la ville lui avait donné; de sorte que M. David n'a pas pu travailler à son tableau de *Mars et de Vénus,* ni mettre le pied dans l'atelier de Dupavillon. Maintenant il va reprendre son tableau; il me demandait hier, si je ne connaissais pas un atelier en ville. Observe que ce n'est pas dans cet atelier que Monsieur a fait le *Couronnement.* Ceci fit beaucoup de boucan: on blâma l'un et l'autre. Je te prie de garder le silence là-dessus, car il n'y a que moi qui aie (3) été au courant de tout par l'avocat qui en veut injustement à M. David.

Que dis-tu du portrait de David en pied par le chevalier Odevaere (4)? Tu avoueras que celui-là est précieux.

Il y a quelque temps (5) que je n'ai vu Rude. Je travaille avec tant d'assiduité que je ne puis sortir de mon atelier; lui est encore pire que moi. Malgré tous nos efforts, l'un et l'autre nous avons assez de peine à nous tirer d'affaire. Pour mon compte, je dois travailler du matin au soir pour gagner 500 à 600 francs par

---

(1 et 2) Navez met *écri.*

(3) Navez a écrit *ail.*

(4) Joseph-Denis Odevaere, peintre belge, né à Bruges en 1778, mort en 1830. Il avait été l'élève de David en 1798. Il rentra en Belgique, après la chute de Napoléon, et y retrouva son ancien maître, auquel il témoigna un dévouement filial. Le roi Guillaume le nomma son peintre et le combla de faveurs. C'était d'ailleurs un artiste de mérite, joignant la richesse du coloris à la pureté du dessin.

(5) On lit *quelques tems* dans l'original.

mois; et lorsque l'on décompte de cela : atelier, modèles, toiles, couleurs, etc., tu sens qu'il reste peu de chose. Du reste, j'ai de l'ouvrage autant que jamais on en ait donné à un artiste dans ce pays-ci. Mais tout cela est si peu payé qu'à peine vaut-il la peine de s'y mettre. Monsieur David me conseille tous les jours d'aller à Paris. Il m'assure que j'y ferai mes affaires. Il est satisfait de tout ce que je fais. Il peste de ce que je me fais payer si peu. Je lui ai promis enfin d'aller en Italie. J'attends donc que j'aie fini tout ce que je dois finir pour me mettre en route, si toutefois l'argent ne me manque pas. Je ne te parle pas de la peinture que l'on fait ici. Excepté Paelinck (1), le reste est nul. Les anciennes peintures, que l'on trouve dans les musées ou dans les cabinets, ne me plaisent pas davantage. Des Rubens, des Van Dyck, des hollandais, etc., j'en ai plein le c..... Une tête gravée d'après Raphaël me fait plus de plaisir que tout cela. Tu vois, mon cher ami, que je jouis peu des arts dans (ce) pays. En revanche, je trouve dans la société tout le charme et la bonté désirables (2). C'est la seule chose qui m'ait retenu jusqu'à présent. Bruxelles, sous ce rapport, est une ville charmante. Bien que peuplée de cent mille habitants, on y semble connaître tout le monde.

Fais-moi le plaisir d'aller chez Bénard, l'architecte (3), et (de) lui demander quand et comment il veut que je lui renvoie la tête de

---

(1) Joseph Paelinck, peintre belge, né à Oostacker, près de Gand, en 1781, mort à Bruxelles en 1839. Il avait complété ses études artistiques à Paris, dans l'atelier de David, et avait séjourné cinq ans à Rome. Il avait été nommé en 1815, peintre de la Cour des Pays-Bas. Paelinck était un excellent dessinateur et un anatomiste consciencieux. Navez peignit son portrait en 1826. Il est au Musée de Bruxelles (Salles historiques), ainsi que le portrait en pied du prince de Gavre (1828) et celui d'Engelspach La Rivière (1830).

(2) Le peintre a écrit *désirable*.

(3) L'architecte Bénard, ami de Navez. Le peintre lui avait offert, en 1819, sa *Jeune Romaine en mantelet*. Bénard lui acheta, en 1821, *Une jeune fille de Cori* (tête), en 1822 une répétition de la *Jeune Bruxelloise en faille*, en 1823 *Un vieillard et une jeune femme tenant un enfant endormi*, en 1828 *Deux jeunes femmes effrayées*. En 1823, Navez peignit le portrait de Mme Bénard, comme on le verra plus loin.

miniature que j'ai à lui. Tu lui demanderas (1) en même temps les treize estampes qu'il a à moi (ce sont les vues de Rossini). Tu auras la bonté de les mettre à la diligence, rue Notre-Dame de Victoire. Mais devant, il faut aller à la douane les faire plomber et déclarer la valeur. Tu les estimeras (2) à raison d'un franc la pièce. Si Desplam est arrivé, tu lui feras (3) mes compliments; tu lui demanderas (4) aussi les estampes que Robert lui a remises (5) pour moi. Celles de Rossini, tu les estimeras la même chose, celles de la Farnesine 40 francs le tout, et les trois du Vatican 30 francs. Tu feras de tout cela un rouleau, que tu mettras (6) dans une petite caisse carrée à mon adresse. Fais tout cela à ton aise, car rien ne presse.

J'ai reçu des nouvelles de Robert. Il paraît que la Villa (7) ne se voit plus avec les autres. Forestier lui-même a été surpris de la tenue de ces messieurs. Quel que soit l'effet de Monsieur Guérin à Rome, le père Thévenin est bien regretté (8).

Dis moi donc quelque chose de la peinture de Gérard (9); dis-moi ce que tu penses de tout ce fracas. Pour Horace Vernet, à la fin il y a du ridicule d'imprimer des catalogues comme cela.

Et les Espagnols, hem!.... Et les pauvres Grecs! Quels monstres que ces Anglais, et ce fanfaron d'empereur de Russie!

---

(1) Le texte porte *demandera*.

(2) Le texte porte *estimera*.

(3) Le texte porte *fera*.

(4) Le texte porte *demandera*.

(5) Le texte porte *remis*.

(6) Le texte porte *mettra*.

(7) La Villa Médicis qui avait remplacé, au commencement du siècle, le palais de Nevers où l'Académie de France à Rome, avait eu jusque là son siège.

(8) Il ne s'agit plus ici du peintre Paulin Guérin, mais de Pierre-Narcisse Guérin. Ce dernier fut nommé en 1822, directeur de l'Ecole française de Rome et garda ce poste jusqu'en 1828. Il reçut en 1829 le titre de baron.

(9) Le baron François Gérard, célèbre peintre d'histoire et portraitiste, né en 1770, mort en 1836. Ancien élève de David.

Adieu, mon cher ami; je veux finir avant de me faire du mauvais sang; je t'embrasse de cœur, ainsi que les amis Petitot, Caristie, Cogniet, Michallon, Cortot, etc... Mes respect à ta bonne mère.

Tout à toi. F.-J. NAVEZ.

Mes compliments à tous nos amis communs. Ecris moi, car je ne savais que penser de ce que tu ne m'écrivais pas. Mes compliments à M. Barbier. Voilà bien du bavardage, mais je sais que tu m'excuseras. Silence surtout pour l'affaire de M. David.

Adieu l'ami.

Prusquet est en bonne santé.

VII

Bruxelles, ce 23 août 1822.

MON CHER ROMAN,

J'ai écrit à notre ami Desplam, pour qu'il veuille te demander par quelle voie tu désires (1) que je t'envoie le petit croquis (2) destiné à l'album que nous faisons pour le monument de notre pauvre Michallon (3). Je ne sais s'il t'a fait la commission; c'est pour cette raison que je t'écris ce peu de mots. Si tu peux attendre jusque vers la nouvelle année, je trouverai certainement une occasion; ou bien alors je te l'enverrai par la diligence.

(1, 2) On lit dans l'original : *désire, croqui.*

(3) Voir la note sous la première Lettre. Michallon n'avait pas encore atteint sa vingt-sixième année, lorsque la mort l'enleva aux arts et à ses amis. Une plus longue carrière l'eut vraisemblablement placé au tout premier rang des paysagistes français.

Réponds-moi (1) donc de suite, pour savoir à quoi m'en tenir. Dis-moi si on peut en faire plusieurs ou si, en se conformant aux autres, on ne doit faire que chacun le sien. Tu sais comme j'aimais ce pauvre Michallon. Personne n'y était plus attaché que moi. J'avais fait avec lui mon voyage de Naples; et l'estime que j'avais pour son talent, augmentait encore l'amitié que j'avais pour lui. Cette perte est sentie dans toute l'Europe, car plusieurs étrangers de différentes nations m'en ont parlé, pénétrés (2) de regrets.

Je remets à 8 jours à t'écrire sur ta lettre qui était pleine de choses (3) aussi pénibles (4) pour moi que jamais tu m'en aies (5) dites. Dans le moment, je me suis inquiété (6); je n'ai consulté que tes expressions. Mais revenu à moi et ayant réfléchi sur ton talent, sur ce qui t'était ordonné, j'ai pensé ce que j'ai toujours pensé : que tôt ou tard tu devais être un des premiers sculpteurs de l'Europe et jouir de la réputation et de la fortune que ton talent mérite. Patience donc, chasse de ta tête les moments d'humeur, pense que tes amis n'ont jamais dit que la vérité, et que toutes les louanges que tu as reçues (7) d'eux, étaient l'expression de leur cœur et l'effet d'une juste admiration. C'est très désagréable que tu doives (8) attendre après ton argent; mais le but est d'être placé. Si tu ne vas pas cette année en Italie, tu iras l'année prochaine ou dans deux ans. Tu feras comme moi, tu attendras (9). Je suis dans le même cas que toi; croirais-tu que je n'ai encore reçu que 1100 frs de tout ce que j'ai fait, depuis que je suis de retour? Je m'enrage seulement de devoir me clouer sur mes portraits. J'espère cependant (10) avoir fini pour la nouvelle année.

Adieu donc, mon cher ami Roman. Du courage, de la persé-

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10) On lit dans l'original : *répond, pénétré, chose, pénible, ai, inquietté, reçu, doive, attendra, cepandant.*

vérance! L'on (n') échoue pas avec ces qualités-là. Crois-moi, tu verras que le temps (1) justifiera mon assertion. Je t'embrasse de cœur. Mes amitiés à Cortot, Petitot, Cogniet, Caristie, Langloy, Wautier, Roll, etc... enfin à tous mes amis; dis-leur (2) que rien ne m'est (3) plus cher que le souvenir qu'ils voudront bien avoir de moi. Si tu vois M. Barbier, ne manque pas de lui faire mes compliments.

F.-J. Navez.

Bénard travaille comme un enragé. En vérité, il fait des progrès. Il me charge de te faire ses compliments (4).

VIII

Mon cher Ami,

Je vais d'abord répondre à ce que tu m'as demandé dans ta première (lettre). Je ne pourrai pas partir pour l'Italie cette année; je n'aurai fini mes portraits que vers la fin de décembre. J'ai beaucoup de travaux commandés (5), mais la plupart sont si mal payés que je crois qu'il est de mon intérêt de les faire ici plutôt qu'à Rome.

Je ferais encore le sacrifice du voyage et de ce qu'il me coûtera de plus pour vivre à Rome, si je ne calculais le temps (6) de notre exposition; elle aura lieu au mois de mai 1824. Tu sens combien il est nécessaire que j'y expose. Si je pars (7) au printemps (8), le temps (9) du voyage, de m'arranger là-bas, et le temps (10) qu'il faut (pour) envoyer mes tableaux de Rome

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10) On lit dans l'original : *tems, leurs, n'est m'est, compliment, commandé, tems, parts, printems, tems.*

à Bruxelles, il ne me restera plus de quoi pouvoir faire un tableau, au lieu que faisant ici tout ce que je peux faire jusqu'à cette époque, je partirai pour Rome immédiatement après le mois de mai 1824, c'est-à-dire dans 18 mois. Ce calcul est le plus raisonnable pour mes intérêts présents, mais je suis loin de l'avoir tout à fait résolu. La preuve en est ce que j'ai écrit à Schnetz, de me retenir son atelier immédiatement après qu'il aura fini ses deux tableaux, comptant toujours partir au printemps (1) prochain.

Je ne sais que te dire sur ton voyage. Je suppose que toi-même tu attends la réponse de Seurre, pour te décider. Si tu pouvais profiter des envois de pensionnaires, et faire faire la caisse aux dépens (2) du gouvernement, je crois qu'alors il y aura un bénéfice réel. Autrement tu y gagneras (3) peu. Mais quel que soit le peu que l'on gagne, on est si heureux dans cette belle Rome, exempt des troubles, des intrigues, des conspirations, des actes arbitraires, des scélératesses (4)! Hé, mon Dieu, tu gémis comme moi, mon cher Roman. Bien que ces maux n'affligent pas encore notre pays, cela touche de bien près. J'étais si heureux à Rome; je ne m'informais de rien; on ne me cassait (5) pas la tête avec des nouvelles affligeantes; je ne me voyais pas toujours un journal sous les yeux, qui n'a d'autres choses à m'apprendre que des massacres et des échafauds (6). Ces maux existaient; mais la grande distance et l'heureuse tranquillité qui nous entourait, les rendaient moins sensibles. Tu sais que je ne suis pas révolutionnaire; mais puis-je me persuader sans horreur que des juges osent accuser 80 mille personnes d'être des conspirateurs et de les voir menacer de l'échafaud (6). Mais les persécutions contre les chrétiens, du temps (7) de

---

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) On lit dans l'original : *printems, au dépend, gagnera, sélératesses, cassais, échaffaut, tems.*

Néron, de Domitien, de Dioclétien, étaient-elles plus terribles que celles-là? Je me tais, car je tombe dans des moments d'humeur à n'être supportable à personne.

Fais (1) mes amitiés à notre pauvre petit Michallon. Souhaite-lui pour moi une parfaite santé. Ne m'oublie pas près des amis Cortot, Petitot, Cogniet, Roll, Langlois, Caristie, etc., etc.

Bénard est arrivé avant-hier. Je t'aurais répondu plus tôt (2), mais j'étais absent, lorsque tu m'as écrit (3). Je suis arrivé mardi.

Adieu, mon cher ami; je t'embrasse de cœur; mille fois porte-toi bien. Réponse 4 mots, s'il te plait, pour savoir à quoi aura pu servir ma note (4). Adieu, mon cher ami; je t'embrasse bien de cœur.

Mes respects à ta maman.

F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 21 septembre 1822.

IX

Mon cher Ami,

Je commence par te souhaiter une bonne année, des travaux autant que je le désire, surtout des marbres. Puisses-tu être accablé de besogne. Le tourment que nous éprouvons par trop d'occupations n'occasionne que des impatiences et des embarras. Mais l'idée d'être oisif nous plonge dans des rêveries aussi insupportables à nous-mêmes (5) qu'à nos amis. Heureusement, mon cher Roman, que l'un et l'autre nous sommes assez heureux pour ne pas voir cet avenir sinistre devant nous. Tu as maintenant

(1, 2, 3, 4, 5) On lit dans l'original : *faits, plutôt, écri, notte, même.*

de l'occupation pour une couple d'années (1), et d'ici lors (2) il te viendra certainement d'autres travaux. Je me réjouis bien de ce qu'a fait Monsieur de Forbin (3) pour toi. La plus belle tâche d'un administrateur des arts est (4) de reconnaître le mérite dans les jeunes artistes ; les gros bonnets se recommandent assez d'eux-mêmes. Bref à mon bavardage sur mes souhaits : tu me connais assez pour savoir combien je prends part à ton bonheur. Ne manque jamais, chaque fois que l'on te commande quelque ouvrage, de me l'écrire. Je suis étonné que tu n'as pas encore reçu le croquis pour l'album. Je l'ai envoyé il y a 12 jours par Monsieur Pérignon, peintre, élève de Gros (5). J'ai cru pouvoir le lui confier; il avait un portefeuille avec lui et plusieurs dessins (6), de sorte que je ne pouvais trouver une meilleure occasion.

J'écrirai à notre bon Desplam cette semaine. En attendant, souhaite-lui bien la bonne année pour moi.

Bénard travaille comme un malheureux. Je lui ai donné du goût (7) pour la peinture; mais je lui rends (8) la vie dure; il fait vraiment des progrès. Il est bien sensible à ton bon souvenir. Il me charge de te faire ses compliments et ses souhaits ainsi qu'à l'ami Desplam et à M. Barbier. J'espère que tu ne m'oublies (9) jamais près de ce bon compagnon de voyage. Je pense bien souvent à lui. Offre-lui toujours mes services pour tout ce dont (10) il peut avoir besoin.

(1, 2, 4) On lit dans l'original : *année, alors. et.*

(3) Le comte de Forbin, peintre et archéologue français, membre de l'Académie des Beaux-Arts, né en 1777, mort en 1841. Ami intime de Granet, ancien élève de David. Nommé. à l'époque de la Restauration, Directeur des Musées Royaux, il réorganisa le Musée du Louvre et fonda celui du Luxembourg. Il déploya un zèle éclairé dans les fonctions importantes qu'il occupa pendant toute la Restauration et conserva sous la monarchie de Juillet.

(5) Alexis Pérignon, né à Paris en 1806. Ce peintre débuta, au salon de 1834, par un assez bon portrait du roi des Belges. Pérignon se consacra dès lors presqu'exclusivement au portrait.

(6, 7, 8, 9, 10) On lit dans l'original : *dessin, gou, rend, oublie, ce qu'il.*

L'ami Rude vient de terminer un bas-relief dans le fronton de l'Hôtel des Monnaies; il est très bien et d'un excellent effet (1). Je crois qu'il finira ici par faire d'excellentes affaires : il est très aimé de l'architecte du Roi qui est le maître absolu de tout ce que fait le Roi.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse mille fois de cœur, ainsi que notre ami Desplam. Mes amitiés à tous nos amis. Je t'embrasse de bon cœur. Il est minuit et je finis.

Ton plus dévoué ami,
F.-J. Navez.

Réponds-moi de suite pour le croquis.

Bruxelles, ce 16 décembre 1822.

X

Mon cher Ami,

J'ai été un peu paresseux de répondre à ta dernière (lettre). J'ai cependant prié Bénard, à qui je devais écrire de suite, de te dire ce que j'avais de plus pressant; je le réitère encore.

Je gémis plus que toi de la triste et déshonorante situation dans laquelle les Français sont obligés de se mettre. Je sais autant que toi tout ce qui peut en résulter; et fût-ce même du gain, il est encore affreux, pour un bon Français, d'oser se rappeler que des braves marchent sous les étendarts (2) des prêtres et des chouans. Mais, mon cher ami, pense donc qu'à présent on ne vit plus pour sa patrie, mais pour l'homme qui gouverne.

(1) Voyez plus haut, sous la Lettre II, la note consacrée à Rude.
(2) On lit dans l'original : *étendars*.

On a vécu pour Louis XVI, pour la République, pour Napoléon et ensuite pour Louis XVIII. Eh bien (1), si tous les hommes tenant à l'un ou à l'autre de ces partis eussent été obligés (2) de quitter la France, lorsqu'ils furent renversés tour à tour, où en serions-nous? Quels rôles ont joués ces misérables émigrés pendant 22 ans! A quel oubli et à quelle misérable existence sont condamnés de vivre tant de braves gens et d'illustres personnages qui ont honoré la France pendant la Révolution et l'Empire! Pas un ne voudrait peut-être servir le gouvernement actuel, mais 3 quarts voudraient être dans leur patrie. Ainsi donc, mon cher Roman, ne pense pas à quitter la France; utilise ton talent, et pense à ta gloire et à ton bonheur, sans t'embarasser d'un avenir que tu prévois peut-être devoir être trop sinistre. Que ferais-tu (3) en Italie sans travaux? Tu gémirais longtemps (4), tu t'impatienterais. Ici, c'est inutile d'en parler; Rude et Vangeel (5) qui ont tous les travaux, n'ont pas encore vu le marbre depuis qu'ils sont en place; c'est toujours de la pierre ou du plâtre. Et puis, si tu t'absentes, les autres ne manqueront pas d'en profiter. Il est toujours bon pour un homme de (6) talent d'avoir le pied dans l'étrier. Quelle que (7) soit la face que le gouvernement prenne, on est en vue. Au lieu qu'absent, *bernic*. Les intrigants (8) vous jouent le tour. D'ailleurs, la crise dans laquelle vous vous trouvez ne peut durer longtemps (9). Vainqueurs, l'Espagne sera soumise comme Naples. Vaincus, l'affaire ne sera pas longue chez vous; on aura bientôt *empoigné* tout cela.

Je te remercie de ce que tu m'as envoyé; nos journaux nous donnent (10) tout ce qui est défendu chez vous.

(1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10) On lit dans l'original : *Et bien, obligé, ferait, longtems, à, quelque, intriguants, longtems, donne.*

(5) Louis Van Geel, sculpteur belge, né à Malines en 1789, mort en 1852. Nommé, en 1816, statuaire du prince d'Orange. Auteur du *Lion de Waterloo* et autres ouvrages officiels : bustes, statues, décoration de monuments, etc.

J'ai reçu une lettre de Schnetz (1) hier. Rien de nouveau. Son tableau fait fureur. Robert et d'autres personnes de Rome m'en ont dit tout le bien imaginable.

J'ai fini un de mes petits tableaux (2) d'Eglise : une *Sainte-Famille* (3). M. David en a été assez content; il m'a fait beaucoup de compliments.

J'attends Bénard au premier jour. Fais-moi le plaisir de lui écrire un mot ou de passer chez lui pour le prier d'aller chez Beauvoir, pour lui payer 20 ou 24 francs que je lui dois, parce que (4) Beauvoir va partir pour Rome dans quelques jours.

Fais mes compliments à notre bon Monsieur Barbier. Comme il doit s'enrager! Pas plus que moi!

Adieu, mon cher ami; je t'embrasse de cœur mille fois; porte-toi bien. Et du courage et de la persévérance! Mes amitiés à notre bon Petitot, à Cogniet, Caristie, Roll, Dedreux, Cortot, Desplam, etc.., enfin à tous les amis que (5) tu sais être de notre bonne roche. Si tu vois Horace Vernet, fais-lui bien mes compliments.

Prusquet se porte bien. Mme Taurel a perdu Trime entre Rome et Florence.

F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 10 avril 1823.

Tâche de me déchiffrer. Il est minuit, je dors! Lemoyne est de retour à Paris.

(1, 2) On lit dans l'original : *Schnest, tableau.*

(3) Tableau commandé par M. Roothan, pour l'église du Craye-Berg, à Amsterdam.

(4, 5) Navez a écrit *ceque,* au lieu de *parce que,* et *auxquels* au lieu de *que.*

XI

Mon cher ami Roman,

Je vais toujours t'écrire ce peu de lignes (1), car tu pourrais croire que je suis mort, si je ne t'écrivais pas. Je t'aurais répondu plus tôt (2). Mais j'ai dû faire le portrait du Roi : c'est lui-même qui m'a demandé. Il est ressemblant. Il a été aussi complaisant, aussi bon que le dernier des bourgeois. Ha! mon bon ami, quelle différence tu verras de nos souverains avec les vôtres (3). Figure-toi un roi et des princes allant seuls (4) dans la rue. Jamais de gardes. Accessibles au dernier des malheureux, ne persécutant jamais personne pour opinion (5). Nous serions vraiment heureux, sans l'entêtement de la langue hollandaise et la rigueur des douanes chez nos voisins.

Je suis charmé que tu sois remis en bonne humeur, car vraiment l'année dernière tu faisais pitié. Ne te fourre pas dans la tête tes idées sinistres. Tu as un talent à devoir tout affronter. Eh bien! ne cherche qu'à l'employer et retrouve l'Italie dans tes ouvrages. Plus tu feras, plus tu penseras agréablement à Rome.

Je te prie de ne pas penser à présent à nos petites affaires. Je n'en ai pas besoin, et j'espère pouvoir m'en passer pendant longtemps (6) ainsi. Lorsque tout sera bien assis (7), cela se terminera. En attendant, viens me voir, mais viens me voir dans une belle saison, car s'il fait comme à présent, je n'aurais pas plaisir à te faire voir nos environs qui sont délicieux. Il pleut tous les jours. Est-ce comme cela à Paris?

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) L'original porte : *ligne, plutôt, votre, aller seul, opignon, longtems, assi.*

J'ai toujours beaucoup d'occupations. Si tu viens à la fin de la saison, tu verras à peu près tout ce que j'ai fait. Je retourne toujours en Italie, au mois d'octobre de l'année prochaine.

Mes amitiés à tous nos amis, Caristie, Petitot, Cogniet, Dedreux, Roll, Langlois, Cortot, Droling (1), etc... Dis-moi si Nanteuil (2) est arrivé.

Rien de nouveau de Rome. J'ai reçu une lettre de Robert et une de Granet. Ils travaillent tous comme des diables. Robert me charge de te faire des compliments et prend le plus grand intérêt à tes succès.

Bénard travaille, fait fort bien et me charge de te faire ses compliments. Madame est retournée à Paris, il y a un mois; nous l'attendions hier.

Adieu, mon cher ami; je t'embrasse mille fois de cœur. Mes respects à ta chère mère. Fais bien mes amitiés à notre bon père Barbier, dis-lui bien des choses aimables pour moi et engage-le à ne pas s'enrager sur la restitution des 48 drapeaux. *Quel excès d'avilissement!* Patience, mon cher Roman.

Adieu, mon cher ami; porte-toi bien, et tout ira bien. Il faut se f..... de la politique, se souvenir de ses amis, et devenir égoïste sur tout.

Ton dévoué ami,
F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 23 juillet 1823.

---

(1) Michel-Martin Droling, peintre d'histoire et de portraits (fils de Martin Droling, peintre de genre), né à Paris en 1786, y décédé en 1851. Elève de David. Il avait obtenu à 24 ans, à son premier concours, le Grand Prix de Rome. Peintre médiocre, fort inférieur à son père.

(2) Charles-François Lebœuf, dit Nanteuil, sculpteur, né à Paris en 1792, y décédé en 1865. Premier Grand Prix de Rome en 1817. Membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1831. Navez peignit son portrait en 1820.

Si des besoins t'obligeaient (1) à avoir recours à quelque ami pour l'exécution de tes ouvrages, pense toujours à moi avant tous les autres.

Comment trouves-tu (2) mon commencement « ce peu de lignes » (3), et j'ai modèle!

XII

MON CHER AMI,

Je vais te prier de me rendre un service : c'est de vouloir t'informer, chez un jardinier ou chez un herboriste, si tu pourrais avoir une trentaine de livres de (4) feuilles de laurier-cerise (5). Il faudrait que les feuilles restassent (6) attachées aux branches, et les branches les plus longues possible. Tu sais ce que c'est que le laurier-cerise. Il y en avait dans toutes les haies de la Villa. C'est une belle grande feuille d'un beau vert (7) bien lisse (8). Tu pourrais m'en envoyer une simple feuille dans une lettre, pour voir si nous nous entendons. Du temps (9) que je restais à Paris, cet arbre était très commun, car je me rappelle d'en avoir acheté presque pour rien. Il y en avait beaucoup ici; mais la majeure partie est périe par les terribles gelées que nous avons eues (10) l'hiver dernier. Demande aussi combien cela coûterait et fais-moi le plaisir de me répondre le plus tôt (11) possible, car cela presse. C'est pour M. Dehemptinne qui doit en distiller.

(1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11) Navez écrit : *obligeais, trouve, ligne, des, restacent, toute, verc, lice, tems, eu, plutôt.*

(5) Le *Prunus Lauro-cerasus*, espèce de cerisier dont les feuilles contiennent une huile volatile particulière et de l'acide hydrocyanique, qui leur donnent des propriétés médicinales très énergiques.

J'ai fini la tête du portrait du Roi. Il est extrêmement ressemblant; aussi a-t-il posé comme un bourgeois et comme un bourgeois complaisant.

Adieu. Pour cette fois, je suis trop pressé. Je t'entretiendrai plus longtemps (1) la première fois que je t'écrirai. Mes amitiés aux amis Petitot, Cortot, Dedreux, Cogniet, Caristie, etc.....

Je t'embrasse de tout cœur.

F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 28 août 1823.

(Ici l'ébauche de deux feuilles de laurier-cerise).

XIII

Mon cher Ami,

Monsieur Vrano di Napoli, professeur d'histoire et d'antiquités, aussi estimable par ses connaissances que par un caractère aimable qui lui concilia l'amitié et l'estime de toutes les personnes qui l'ont connu, quitte notre patrie à nos grands regrets. Il va se fixer à Paris pendant un certain temps (2). Ses connaissances et son goût (3) pour les beaux-arts lui font rechercher avec avidité les personnes de talent, et surtout de ce bon talent comme tu sais que nous aimons et que j'admire chez toi avec tant (de) raison. J'espère que tu voudras bien l'accueillir et le (4) laisser jouir, de temps en temps (5), de la vue de tes excellents ouvrages. Puisse-t-il, comme je l'espère, augmenter

(1, 2, 3, 4, 5) On lit dans l'original : *long tems, tems, gou, lui, tems.*

le nombre de tes admirateurs (et) fixer son jugement dans la capitale d'après tes bonnes observations.

Je t'ai aussi adressé un de mes amis, M. Faber (1) qui d'après tout ce qu'il a entendu dire de toi, désire ardemment te connaître.

Je t'avais écrit (2), il y a quelque temps (3), pour te demander des feuilles de laurier-cerise. Heureusement un jardinier est venu à temps (3) pour te tirer d'embarras de cette commission, et pour remplir plus facilement le but de mon ami M. Dehemptinne.

M. Vrano te dira tout ce que j'ai fait. Il est donc inutile de t'en entretenir. J'ai reçu une lettre de Schnetz et une autre de notre bon Robert. Tous deux sont très occupés (4) et semblent, malgré quelques *lagnaments* (?) être satisfaits de leur besogne. Le fait (est) qu'ils font de (5) belles choses tous les deux; dix personnes arrivées récemment de Rome, ne savent quel bien dire de tout ce qu'elles ont vu (6) dans leurs ateliers.

Monsieur David est à la fin de son tableau. Il y (a) de la vieillesse là-dedans; mais il reste un charme d'un beau talent et du sentiment le plus délicat. Bref, c'est toujours le Maître des maîtres (7).

Adieu, mon cher ami; écris-moi de suite; je t'embrasse mille fois de cœur; porte-toi bien et produis, dans la capitale, des chefs-d'œuvre dignes (8) de la juste admiration que tes amis ont pour ton talent. Mes respects à ta chère mère, et mes amitiés à

---

(1) Faber (Frédéric-Théodore), peintre et graveur, né à Bruxelles en 1782, mort en 1844. Il érigea à Bruxelles une fabrique de porcelaine et y exerça son art. (Voir *Biographie Nationale*).

(2, 3, 4, 5, 6, 8) On lit dans l'original : *écri, tems, occupé, des, vues, digne.*

(7) Sans doute, la plupart des tableaux que David peignit à Bruxelles sont inférieurs à ceux qui ont consacré sa grande réputation. Mais, comme on l'a fort bien dit, il y aurait injustice à ne pas reconnaître, dans ces œuvres de l'exil, les vaillants efforts que tenta le vieux *Maître des maîtres* pour rajeunir son art. Il semble, en effet, que le génie de Rubens et de nos grands coloristes flamands ait réagi sur lui.

tous nos amis. Embrasse bien le bon père Barbier pour moi. Mes amitiés au bon M. Thévenin.

F.-J. NAVEZ.

Bruxelles, ce 24 octobre 1823.

XIV

MON CHER AMI,

J'ai reçu ta lettre; je te remercie mille fois des choses obligeantes que tu veux bien me dire. Je te réponds de suite, crainte que tu ne fasses (1) la bêtise de me renvoyer la petite somme en question. Je n'en ai pas besoin du tout. Ainsi donc ne détourne pas à un emploi inutile, une chose qui peut t'être nécessaire dans ce moment. Si tu agissais autrement que je le dis, je croirais que tu mets (2) de la défiance dans ma conduite. Plus de propos; là, c'est entendu. Lorsque tu seras (3) sur le pinacle, alors tu feras ce que tu voudras. Mais en attendant, plus un mot à cet (égard), et pas d'envoi, car je ne recevrai rien.

J'espère que l'on ne sera pas assez injuste, ni assez ignorant pour laisser ton groupe (4) en plâtre. Maintenant que le héros du Trocadéro a fixé la paix et la victoire chez vous pour nombre d'années, les arts vont au moins reprendre un nouvel essor. Si nous perdons la liberté, au moins il (y) aura du travail sous le despotisme. A tout mal un bien.

Je me réjouis du reste de tout ce que tu espères (5) avoir. Sois tranquille, mon cher ami, un talent comme le tien ne peut (6)

(1, 2, 3, 4, 5, 6) Navez a écrit : *fasse, mes, sera, grouppe, espére, peux.*

jamais rester dans l'ombre. Tu dois te persuader que tôt ou tard tu dois occuper le premier rang.

Fais bien mes amitiés à mes amis Cortot, Petitot, M. Barbier, Cognet, Carlotta, etc. Souhaite leur pour moi la plus heureuse année qu'on puisse désirer.

J'ai vu Monsieur Gros (1) ici. Il est venu voir M. David. Il paraît que c'est pour se retremper et secouer la mauvaise humeur que les critiques du dernier Salon lui ont fait éprouver (2). Il m'a témoigné beaucoup d'amitié et a paru très content de tout ce qu'il a vu chez moi. Il m'a dit, à cet égard, des choses extrêmement flatteuses. Si tu es dans le cas de le voir, présente lui bien mes respects. Il fait un assez triste tableau de la peinture qui se fait en France. Il paraît que l'on abandonne la route vraie et simple que notre cher (3) maître, le père David, avait tracée.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de tout cœur mille fois. Porte-toi bien; reçois mes souhaits, (crois-moi, ceux-là sont sincères), et marche toujours avec confiance vers la gloire, la célébrité et le bonheur.

Ton plus dévoué ami,
F.-J. Navez.

Je ne m'étends pas beaucoup aujourd'hui, parce que je suis pressé.

---

(1) Le baron Gros, peintre d'histoire, le plus célèbre des nombreux élèves de David, né à Paris en 1771, se suicida le 25 juin 1835, ainsi qu'on le verra à la note suivante. Membre de l'Institut depuis 1816, baron en 1825, à la suite des belles peintures de la coupole du Panthéon.

(2) Au salon de 1822, son tableau de *Saül* lui avait attiré, de la part des novateurs, des critiques très vives. Gros était extrêmement sensible à cette révolution de l'opinion. David avait essayé de lui redonner du courage : « Laissez les faire, écrivait-il à son élève; vos ouvrages resteront et leurs critiques feront un jour pitié. » La critique cependant ne désarmait point. En 1835, son tableau d'*Hercule et Diomède* souleva un vrai déchaînement contre le baron Gros. N'y tenant plus, le malheureux artiste se suicida en se jetant dans la Seine.

(3) Navez a écrit : *chère.*

J'ai fini mon tableau de *St Thomas et le Christ* (1). C'est le meilleur que j'ai fait. Mrs David et Gros en sont bien contents. J'ai aussi fini le portrait de S. M. Je vais terminer le portrait de Mme Bénard. La tête est faite et ressemblante. Bénard est ici (et) te salue de cœur. Madame est à Paris.

Je vais partir pour la Hollande dans une quinzaine de jours (2), pour présenter mon portrait au Roi. Madame Rude (y) va aussi pour un grand tableau.

Mes respects à la chère mère.

Bruxelles, ce 20 décembre 1823.

XV

MON CHER AMI,

Comme toi, je me disais tous les jours que ni toi, ni moi ne nous étions écrit (3) depuis plus de 4 mois. Je m'excusais le premier, sur l'espoir que tu m'avais donné de venir me voir dans le mois de juin. Ne te voyant pas venir, je comptais tous les jours aller te surprendre. Enfin, j'ai décidé de partir avant le 8 du mois prochain. Si je peux pour le 3, cela me sera bien agréable, car tu sais tout le prix que j'attache à me trouver au milieu de cette société d'amis et d'artistes qui sera et qui est déjà la réunion des plus beaux talents de l'Europe. Toi, Schnetz, Langlois, Cortot, Droling, Caristie, etc... vous êtes (4), à mes yeux, les premiers talents et les seuls sur lesquels l'Europe, d'ici à 10 ans, aura les yeux fixés (5) pour les belles productions.

Je n'ai pas exposé à Paris, parce que tout ce que je fais est

(1) L'*Incrédulité de St Thomas*, commandé par M. Roothan, pour l'église du Craye-Berg, à Amsterdam.

(2, 3, 4, 5) Navez a écrit : *jour, écris, sont, fixé.*

engagé, et la plupart des amateurs dans ce pays-ci ne veulent (1) pas que leurs tableaux soient exposés (2). Ils désirent qu'on les voie (3) dans leurs cabinets. Cela excite (4) davantage la curiosité. Voilà bien de l'égoïsme! Enfin, il faut vivre avec cela. Du reste, ils paient bien. Je suis on ne peut plus content de Messieurs les Hollandais; ils sont on ne peut plus généreux et reconnaissants (5), quand on leur a fait quelque chose qui leur plait. Le tout est de leur plaire...

J'ai fait une *Scène du Massacre des Innocents* (6). La même idée que Cogniet se trouve dans mon tableau; mais chez moi, cela n'est qu'un (7) épisode, car mon tableau est composé de deux mères, deux enfants et une petite fille qui soigne un enfant blessé. Bénard t'aura sans doute parlé de ce tableau. Pérou, le peintre de Paris, l'a vu chez moi. Il en a été très content. M. David aussi, et il m'a répété (8) plusieurs (fois) que c'était ce que j'avais fait de mieux, que c'était un beau tableau; enfin il n'a rien omis (9) pour faire remarquer à toutes ses connaissances les qualités de mon tableau. Je t'en porterai le croquis pour savoir s'il y a du rapport avec celui de Cogniet.

Fais bien mes compliments à Seurre. J'espère t'embrasser d'ici à 3 semaines.

Rien ne m'a surpris dans le succès de nos amis de Rome. Tu sais quelle est ma façon de penser à leur égard. Je crains seulement une chose, c'est que si Schnetz revient à Paris, il (10) ne fera plus aussi bien qu'il fait à Rome. Je connais son genre et sa tête; il lui faut Rome. Paris est trop fade pour un coloriste comme lui. On me disait qu'il avait écrit à Sauvé, qu'il ne resterait pas longtemps (11) à Paris. Qu'en penses-tu?

(1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11) On lit dans l'original : *veuillent, exposé, voyent, excitent, reconnaissant, une, répetté, bomis, qu'il, longtems.*

(6) *Scène du Massacre des Innocents*, vendu à M. Saportas, d'Amsterdam. Cogniet exposa son *Massacre des Innocents* au salon de 1824, où il n'obtint qu'un succès médiocre.

Je me réjouis de tous tes travaux. J'espère que cela ne fera que s'accroître. Il paraît que les beaux jours vont commencer en France. Charles X en donne l'espérance, et le Dauphin paraît contribuer à ce beau commencement. Tant mieux pour vous autres, tant mieux pour l'Europe, car lorsque la France marche bien, tout le reste va bien. Depuis longtems (1), c'est le foyer des lumières, des prospérités et de l'émulation de l'Europe.

Adieu; porte-toi bien; je t'embrasse mille fois de cœur. Mes amitiés à tous mes amis.

F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 16 octobre 1824.

XVI

Mon cher Ami,

Fais-moi (2) le plaisir de m'écrire si le Salon reste ouvert jusqu'au premier janvier, (parce) que j'aimerais mieux y aller sur la fin. Cela s'arrangerait mieux avec mes occupations et avec mon bâtiment qui ne sera couvert que vers le 10 du mois prochain (3), et enfin je jouirais de la vue des portraits de Gérard et des derniers ouvrages exposés à votre Salon.

Réponds-moi par le plus prochain courrier. Adieu.

Je t'embrasse de cœur. Mes amitiés à tous mes amis : Seurre, Caristie, M. Barbier, Petitot, Cortot, etc...

Ne manque (pas) de me répondre sitôt cette (lettre) reçue, car je dois décider mon voyage dimanche 30 de ce mois.

F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 26 octobre 1824.

(1, 2) Navez écrit : *longtems, faits.*

(3) A son retour de Rome, Navez s'était d'abord installé dans un atelier situé rue de la Madeleine. Il s'agit dans la lettre qu'on vient de lire, de l'habitation que le peintre se faisait alors construire rue Royale. On peut voir des détails à ce sujet dans la notice d'Alvin, pp. 178 et suivantes.

XVII

1er mai 1825.

MON CHER ROMAN,

Je me réjouis plus que toi de tout le succès que tu obtiens; tu le mérites (1); je te l'ai prédit (2), je n'ai jamais douté un moment de la place que tu devais occuper dans les arts. Notre ami Monsieur Bénard, qui te remettra cette lettre, voudra bien te mettre au courant de mes occupations. J'en ai autant que je (peux) faire; mais malheureusement je n'ai qu'un seul grand tableau commandé, c'est *Jésus au Jardin des Oliviers* (3). Je

(1, 2) Navez écrit : *mérite, prédis.*

(3) Ce tableau ne figure pas dans le catalogue des œuvres de Navez, publié par Alvin. Ce n'est d'ailleurs pas la seule omission que l'on y relève. Nous possédons personnellement un petit portrait de femme, signé et daté de 1821, qui n'est pas non plus repris dans la liste d'Alvin. Nous avons, d'autre part, constaté dans cette même liste, des erreurs de date, notamment, sous la Lettre III, à propos des trois portraits que Navez fit de son maître David. Les erreurs sont d'ailleurs manifestes. Ainsi Alvin, dans sa liste des portraits, place, sous l'année 1818, les portraits non seulement de David, mais de Mademoiselle Fanny Mosselman, de Madame de Latbuy et de M. Dupret, à Seneffe, toutes personnes se trouvant alors en Belgique, pendant que Navez lui-même résidait à Rome! La préoccupation qui a guidé Alvin est apparente. Il a voulu faire concorder son catalogue avec le relevé, fait par Navez lui-même, de ses travaux à Rome, relevé qu'Alvin reproduit, à la page 128 de sa Notice et qui mentionne 6 portraits en buste. Pour arriver à la concordance souhaitée, Alvin aura imaginé de placer, sous l'année 1818, des œuvres antérieures ou postérieures!

Quant au *Jésus au Jardin des Oliviers*, dont parle Navez dans cette lettre de 1825, il ne peut être confondu avec *le Christ au jardin des Olives*, placé par Alvin sous l'année 1861. Au contraire, notre auteur ajoute, après la mention de ce dernier tableau : « Le peintre (Navez) explique que ce tableau avait d'abord été fait pour l'église de Sainte-Catherine à Amsterdam. *La composition diffère de celle du tableau qui est en Hollande* ». Il suit de là que le tableau exécuté par Navez en 1825 et non mentionné dans le catalogue d'Alvin, a été vendu en Hollande.

dois en faire un ou deux pour l'exposition de Paris, non que j'en espère quelque chose; mais enfin, puisque je suis votre ami à tous, il est juste et placé (?) que je ne fasse pas toujours bande à part. D'ailleurs, je suis sûr de votre amitié pour moi, et je n'attends tout mon succès que d'elle. Si vous êtes contents, mon but sera rempli.

Je regrette de ne pas te voir, comme je l'avais espéré. Cependant (1) j'avoue que j'aurais eu de la peine de devoir quelquefois te quitter, pour surveiller toute une ribambelle d'ouvriers, qui auront fini d'ici à 6 semaines, deux mois. Alors, je ne devrai plus m'occuper de rien, car la menuiserie, serrurerie, etc., tout cela se fait hors de chez moi par entreprise.

Je te le répète (2), ne viens pas dans notre pays quand il fait laid. Tu sais ce que c'est qu'une ville de province. Il n'y a pas de jouissances dans l'intérieur. Le plaisir, c'est de se promener et de voir les campagnes et nos villes environnantes, surtout cette belle Hollande, cette merveille de l'industrie et du courage des hommes. Aussi ferai-je tous mes efforts pour t'accompagner. Quand tu viendras (3) la prochaine fois, c'est-à-dire après cette année, tu n'auras plus d'autre logement que chez moi. Ma maison sera habitable dans 8 mois, et alors j'aurai un véritable plaisir à y loger mes amis et à leur faire partager mon dîner d'artiste, — on n'est pas fier quand on a été élevé ensemble.

J'ai besoin de trois statues en plâtre, pour décorer la façade de ma maison. Ces figures doivent être drapées (4); les niches sont carrées et ont 8 pieds 1/2 de haut sur près de quatre de large. Fais-moi le plaisir de voir chez les mouleurs après quelque chose de convenable; la *Flore du Capitole* serait bonne, mais je n'en connais pas d'autres dans cette proportion. Veuille me

---

(1, 2, 3, 4) Le texte porte : *cepandant, répète, viendra, drapée.*

répondre à ce sujet. S'il n'y a pas de figures antiques, alors je devrai mettre du moderne, et c'est à toi de dire ce que tu connais de mieux. Il me faut aussi un bas-relief de 8 pieds (1) de large sur 4 de haut. Occupe-toi de cela, si tu as (2) le temps. En connais-tu qui soit moulé et qui puisse servir?

Adieu, mon cher ami; je t'embrasse de tout cœur. Mes amitiés à Petitot, Caristie, Cortot, Nanteuil, Cogniet, Dedreux, etc...

Réponse le plus tôt (3) possible.

(Cette lettre n'est pas signée.)

XVIII

(Cette lettre n'est ni signée, ni datée. Mais le timbre humide de la poste porte la date du 17 septembre 1828).

MON CHER AMI,

J'ai reçu ta lettre, à laquelle je m'empresse de répondre. Comme tu me dis que les 8 têtes en question sont à peu près de grandeur nature, je suppose que ce sont celles que j'ai vues (4) sur le Boulevard (5), et alors elles ne sont pas si fortes que la tête de Flore du Capitole, ce qui sera parfaitement bien. Fais-moi le plaisir de m'envoyer Hippocrate (6), Esculape, Galien (7), Buffon, Desault et Bichat (8). Tu diras au mouleur de faire emballer le tout, de faire déclarer le tout à la douane, en diminuant d'un tiers la valeur estimative, et de faire mettre la caisse au

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) On lit dans l'original : *pied, a, plutôt, vu, Boullevard, Hipocrate, Gullien.*

(8) Desault, illustre chirurgien français du dernier siècle (né en 1744, mort en 1795); Bichat, célèbre médecin et anatomiste français (né en 1771, mort en 1802).

meilleur roulage qu'il connaît, à l'adresse de M. Dehemptinne, rue des Frippiers, à Bruxelles. Surtout recommande-lui qu'il y mette toutes les précautions nécessaires pour qu'elles (1) arrivent en bon état et le plus promptement possible.

J'ai reçu une grande lettre de Schnetz à laquelle je vais répondre cette semaine. Il m'écrit de Pise. Je suis toujours dans la même idée pour son séjour à Rome. C'est la ville qu'il doit habiter pour son talent et sa réputation. Schnetz dormira et s'embêtera à Paris. Rome lui fouettera le sang. En travaillant de loin pour envoyer à Paris, on fait plus d'efforts. L'idée que l'on attache plus de prix à ce (que) l'on voit venir de Rome, excite sans cesse l'artiste à produire des choses extraordinaires; et puis le public lui-même regarde avec plus d'avidité une chose qui vient de loin, et sa peinture aura constamment un caractère de nouveauté étant faite à Rome. J'en parlais un jour à Horace (2) à mon dernier voyage. Je lui dis que tant que Schnetz serait à Rome, il tiendrait le sceptre. Il me répondit : il faut qu'il vienne le tenir ici. Et puis il me communiqua le projet qu'il avait d'aller à Rome pour y faire sa *Bataille de Fontenoy* (3). Je lui dis que Paris offrait plus de ressources que Rome pour exécuter un tel ouvrage, etc... Dès lors je conçus (4) le projet que le gaillard avait de remplacer Guérin (5) et d'être seul artiste à Rome pour y jouir seul de sa réputation. Schnetz lui porterait ombrage. *Voilà le fin mot.*

Je me réjouis de la belle commande que tu as. On ne peut pas placer mieux ses ouvrages que dans ce beau temple. Tu as

---

(1, 4) On lit dans l'original : *quelles, conçu.*

(2) Horace Vernet.

(3) Ce tableau avait été commandé à l'artiste par Charles X. Il devait primitivement décorer l'un des plafonds du Louvre. Il se trouve actuellement au musée de Versailles, comme d'ailleurs la plupart des autres grandes œuvres de Vernet.

(5) Horace Vernet fut nommé, en 1829, directeur de l'Ecole de Rome.

le bonheur que ton talent mérite. Bravo, mon cher ami; je t'embrasserais de bien bon cœur, si je te voyais, pour le plaisir que j'éprouve. Patience du petit déplaisir de l'Institut. Est-ce Ramey père ou Ramey fils? Si c'est ce dernier qui l'a emporté sur toi, c'est trop drôle. Cela peut aller avec la nomination du Directeur. Bien que le père soit une ganache, l'Institut est une vétérance à laquelle il peut prendre part comme un autre (1).

Je suis toujours occupé plus que je ne peux faire; je dois de suite faire deux tableaux de famille, un de 4 personnes en pied (2), et l'autre du prince de Gâvre (3) que Schnetz a connu comme préfet de Versailles. J'ai fini *Sainte Catherine* (4), etc. J'ai envoyé le tout à l'exposition d'Amsterdam.

Adieu, je t'embrasse mille fois de cœur. Mes amitiés à tous; des compliments de tout le monde.

Si le mouleur ne voulait pas en vendre 6, mais les 8 ensemble (5), alors prends-les toutes les 8.

Si sans faire la caisse plus grande, on pouvait mettre dedans le masque de Méduse et celui de Lucius Vérus, tu me ferais plaisir de dire à Jacquet de les faire porter chez le mouleur qui se charge des têtes.

---

(1) Claude Ramey (né à Paris en 1754, mort en 1838) et son fils, Etienne-Jules Ramey (né en 1796, mort en 1872) furent tous les deux des sculpteurs d'une honorable médiocrité, enthousiastes des traditions classiques, estimant que la statuaire moderne doit s'attacher servilement à imiter le plus possible les modèles que nous ont laissés les Grecs et les Romains. Le père entra à l'Institut en 1816, et le fils en 1828.

(2) Sans doute, M. et Mme Mathieu et deux enfants. Ce tableau a été brûlé au pillage de 1831.

(3) L'ancien propriétaire du beau domaine de Monceau-sur-Sambre, qui appartient aujourd'hui à notre estimé collègue, le baron Houtart-Gillieaux. Ce tableau est maintenant au Musée de l'Etat, à Bruxelles.

(4) *Sainte Catherine devant les philosophes*, tableau commandé à l'artiste par le baron van de Venne, pour l'église Sainte-Catherine, à Malines.

(5) Navez a mis *ensembles*.

XIX

MON CHER AMI,

Monsieur Quételet (1), directeur de l'Observatoire, un des savants les (2) plus distingués (3) de l'Europe, te remettra cette lettre. Il est aussi passionné pour les beaux-arts que pour les sciences, et j'ai cru lui procurer une jouissance bien vive en lui faisant voir ton atelier. Il se rend en Italie et en Sicile. L'année (dernière), il a visité l'Allemagne (4) où il a eu l'avantage de voir David, le sculpteur (5), notre ami. Il désire vivement le voir à Paris. Je te serais bien obligé, si tu (voulais) lui dire son adresse, et surtout le moyen de le rencontrer, car je sais que vous autres, Messieurs les artistes parisiens, on ne vous trouve pas facilement.

Je ne te parle pas de mon tableau d'*Athalie* (6). Monsieur Quételet, qui est un de mes amis (et) qui vient souvent chez moi, t'en dira plus que je ne pourrais t'en dire. Je n'éprouve d'autres regrets que ceux de ne pouvoir vous le montrer à vous autres. Je recevrais vos conseils, j'aurais des critiques justes, des compliments sincères; bref, je saurais à quoi m'en tenir, tandis

---

(1) Quételet, notre éminent mathématicien et statisticien, né à Gand le 22 février 1796, mort à Bruxelles le 10 février 1874. Navez fit son portrait en 1852.

(2, 3) On lit dans l'original : *le, distingué.*

(4) Quételet parcourut, à cette époque, les principaux Etats de l'Europe, recueillant dans ses voyages d'innombrables renseignements qui le mirent à même de publier plus tard des ouvrages de tout point remarquables.

(5) David d'Angers, le célèbre sculpteur français. Il était allé modeler à Weimar le buste colossal de Goethe, qu'il exposa au Salon de 1831 et qui est regardé comme l'une de ses œuvres les plus magistrales.

(6) *Athalie interrogeant Joas*, au Musée de Bruxelles.

qu'étant isolé comme je suis, je reçois critiques et éloges avec indifférence.

A quoi en sont tes travaux? Voilà longtemps (1) que je ne suis plus au courant de vos ouvrages à tous; je dois m'en rapporter aux journaux. J'ai vu l'autre jour, dans le *Journal des Débats*, le projet du fronton de l'église de la Madeleine. Il paraissait pencher en faveur de Pradier (2). Mais Debœuf a-t-il tout à fait abandonné la gravure, et s'est-il fait assez de réputation pour entrer en lice avec les sculpteurs? J'ai été tout étonné de voir son nom accolé à celui de Pradier, de Lemaire (3), etc.,

J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de Ramey, par un de ses élèves qui vient concourir à Anvers. Je lui réponds par M. Quételet; cela lui procurera l'occasion de visiter son atelier; déjà il connait le père.

Ma femme va assez bien; mais sa santé est toujours très faible et ne (se) rétablira jamais comme auparavant. Elle me charge de te faire bien des compliments ainsi que la famille Dehemptinne.

Veuille bien faire les miens à tous nos amis communs, à notre bon Petitot, Seurre, Callet (4), Lesueur (5), Caristie. Comment se porte-il? Mille amitiés etc...

J'ai vu Bénard, il y a un mois. Il est en Hollande avec sa

---

(1) On lit dans le texte : *longtems*.

(2) James Pradier, l'un des plus grands statuaires de ce siècle, né à Genève en 1792, mort à Bougival en 1852.

(3) Philippe-Henry Lemaire, sculpteur, né à Valenciennes en 1798. En 1836, à la suite d'un concours, il fut chargé de l'exécution du fronton colossal de l'église de la Madeleine, lequel représente *le Christ accordant à la Madeleine agenouillée le pardon de ses fautes*. C'est le chef-d'œuvre de cet artiste.

(4) Callet, architecte français, dont Navez avait peint le portrait en 1821.

(5) Jean-Baptiste-Cicéron Lesueur, architecte français, né en 1794. Grand Prix de Rome en 1819. Navez l'avait connu en Italie. Lesueur n'était pas seulement un savant architecte, mais encore un archéologue de grand mérite et un excellent dessinateur. Il ne faut pas confondre ce Lesueur avec *Jacques-Philippe*, auquel Roman succéda en 1831 à l'Académie des Beaux-Arts.

femme. Il est toujours plus passionné que jamais pour cette école. Il m'a fait force compliments sur mon tableau, etc.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse mille fois de tout cœur.

Ton plus dévoué ami,
F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 19 juin 1830.

XX

(Les quatre premières pages de cette très intéressante lettre manquent malheureusement).

..... Le major d'artillerie était le dernier qui se fit tuer en chargeant sa pièce. Juge par là de l'opiniâtreté (1) : la porte du café de l'Amitié et celle à côté étaient percées, une de 29 boulets et 6 obus, l'autre je ne pourrais les compter. Les façades de l'hôtel de Belle-Vue (et) du café de l'Amitié ressemblaient à des carrières. Mais ce qui est le plus admirable, c'est le calme, le sangfroid, c'est l'ordre de ces gens sans chef, avant et après le combat. Pas le plus petit excès. Pas la moindre insulte aux autorités, aux gens riches. Leurs menaces (2) étaient pour avoir des des armes. Dès qu'ils en eurent, ils se battirent en désespérés et donnèrent l'exemple de la modération après la victoire.

J'ai été, pendant tout ce temps (3), enfermé sans pouvoir mettre le bec à l'air. Je restais avec quatre pains chez moi; j'étais au dernier, lorsque l'affaire fut terminée. J'entendais continuellement 4 pièces de canon autour de ma maison. Pas un seul

(1, 2, 3) Le texte porte : *opignatreté, menacent, tems.*

combattant n'aurait osé mettre le pied dans la rue. Cinq minutes après le passage des Hollandais, tous les points étaient gardés par les Bourgeois. C'est ce qui nous sauva, car les Hollandais commirent des horreurs. Tout ce que les journaux ont dit est l exacte vérité. Le pauvre Suys (1) a été pillé et saccagé, sa servante et son domestique trainés par les cheveux au camp du prince Frédéric; on fit arrêter la fille pour (lui) montrer un homme que les soldats rôtissaient (2) etc... etc... Par bonheur, il s'était sauvé avec ses enfants; ma femme était aussi partie avec les miens, 3 semaines avant l'affaire.

L'incendie d'Anvers fait oublier nos malheurs. Cette ville perd plus de 50 millions; mais dans des circonstances heureuses elle se remettra vite. Nous, c'est différent; nous ne savons comment et quand nous nous remettrons. Mais plus de Hollandais! Il y a, entre nous et eux, une ligne de feu et de sang.

Si Monsieur Bénard peut (3) te voir, il te remettra cette lettre et te parlera d'Anvers. Il y a été; il a vu les désastres; il te dira mieux que moi tout ce qui (4) s'y est passé. Je puis t'assurer seulement que le prétexte de ce fameux incendie, était (5) quelques coups de fusil tirés par des gens ivres ou des étourdis pendant la suspension d'armes. Je demande si quelques coups de fusil tirés contre une citadelle et des frégates, peuvent excuser l'incendie et la destruction de 200 maisons, d'un entrepôt (6), d'un hôpital, d'un arsenal, prison, etc..... Ce qui prouve que le coup était préparé, c'est la quantité de bombes, fusées incendiaires, obus, etc., qui ont été lancés en moins de 6 heures de temps (7).

---

(1) Tilman-François Suys, architecte belge, né à Ostende en 1783, mort à Amsterdam en 1861. On lui doit l'église St-Joseph, le palais d'Arenberg, l'ancienne porte d'Anvers, etc... Navez peignit une première fois son portrait en 1848 et une seconde fois en 1852, mais dans une autre pose et d'une grandeur différente.

(2, 3, 4, 5, 6, 7) On lit dans l'original : *rotissait, peu, qu'il, étaient, entrepos, tems.*

On voyait l'incendie de Bruxelles. C'était horrible. Il paraît, d'après toutes probabilités, que les hommes qui ont tiré sur la citadelle et les frégates étaient des gens payés par les Hollandais, pour avoir le prétexte d'incendier. C'est une jalousie de commerce contre la ville d'Anvers.

J'ai appris avec peine la mort du petit de notre ami Rude ; il doit en être désespéré.

Comment vont les arts, mon cher ami? Ici c'est tout à fait oublié. Cependant je travaille encore ; j'achève un grand tableau de famille. Après cela, plus rien de commandé. J'espère cependant que tout ira bien. Toutes les personnes influentes veulent (1) le bien. Les passions se taisent, et tous les partis se réunissent pour l'intérêt général. Les députés pour le Congrès sont choisis parmi ce qu'il y a de plus recommandable par leurs lumières, leur moralité, leur considération. Il serait bien malheureux qu'avec tant d'éléments pour le bien public, on échouat (2) dans ses projets.

Pardonne mon verbiage, je ne sais si tu pourras me comprendre ; je t'écris tout ce que je puis, mais très rapidement ; je ne puis même relire ma lettre. Si à notre petite société on pense encore à moi, fais leur bien mes compliments ; embrasse tous mes amis pour moi ; dis leur de ma part tout ce que l'amitié la plus sincère peut t'inspirer à leur égard, et donne-moi des nouvelles de toi, de tes travaux, de nos amis, etc.

Tu es sans doute de garde ainsi que moi. Je le suis tous les 6 jours. Sous-lieutenant! On voulait me faire capitaine de ma compagnie ; mais j'ai refusé. Enfin je n'ai pu me soustraire au grade de sous-lieutenant (3).

(1, 2) On lit dans l'original : *veuillent, échoua.*

(3) Navez avait été élu, le 4 octobre 1830, sous-lieutenant de la 4e compagnie de la 6me section de la garde urbaine de Bruxelles. Le 25 juin 1835, il devint sous-lieutenant de la 1re compagnie du 3me bataillon de la 3e légion de la garde-civique. En 1837, ayant accompli sa cinquantième année, il se retira de la garde.

Mon cher ami, tout ce qu'on te dira de la valeur, du sang-froid, de la prudence, de la générosité de nos bourgeois, tu peux y ajouter foi (1) et tu n'en croiras (2) que le 1/4. Il faut comme moi et ceux (3) qui ont assisté avant et après, avoir vu les choses pour se le figurer. Il y avait mille à parier contre un qu'ils ne (pouraient) pas réussir. Nos barricades (4) ne nous ont point servi (5), puisque les Hollandais avaient le Parc, les Palais, les boulevards (6) et les portes; ils étaient donc dans la plus belle position. Nous n'avions pas de fusils, 5 canons contre 25, 2 à 3 mille hommes, tout au plus contre 12. Pas de poudre, pas de mitraille. Nous tirions, dans le commencement, avec des bouteilles cassées. Pas de balles, — on les fondait (au) fur (et) à mesure. Trahis jusqu'à la dernière heure. Pas la moindre autorité, excepté le commandant de la garde bourgeoise. Chacun faisait ce qu'il voulait. Le soir, il rentrait chez lui, allait à son estaminet, en attendant que le tocsin (7) le rappelle. A 6 ou 7 heures du matin, recommençait le combat. Le premier jour, nous perdimes beaucoup d'hommes, à cause de l'état d'ivresse dans lequel leurs amis (et) leurs femmes les avaient mis; ils étaient imprudents et se faisaient tuer. Mais les deux derniers jours furent terribles aux ennemis. Toutes les ruses furent inventées. Et puis ils virent la résolution de les dénicher en incendiant les maisons. Les Hollandais ont incendié, de gaité de cœur, toutes les maisons depuis la porte de Schaerbeeck jusqu'au Mey Boom, en tout 13 maisons, ensuite 3 autres, avec des obus et des fusées incendiaires. Nous avons mis le feu dans la nécessité de les dénicher de leurs positions. Quand les murs étaient trop épais, on fourrait des barres de fer rouge dans les poutres.

Les Hollandais durent barricader (8) une pièce de canon avec

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) On lit dans l'original : *fois, croira, eux, barricardes, servis, boullevard, slosein, barricarder.*

des chevaux qu'on leur tuait. Ils liaient les cadavres de leurs grenadiers aux arbres du Parc pour amuser les chasseurs qui croyaient tirer, à travers les broussailles, sur des hommes vivants; quelques-uns de ces malheureux furent trouvés percés de 40 à 50 balles.

L'affaire de Bruxelles a répandu la terreur dans tout le pays; des régiments hollandais traversaient le pays, armés jusqu'aux dents, et n'osaient demander ni à boire, ni à manger aux campagnards, tant était grande leur frayeur.

Ils ont été lâches à Anvers, comme partout ailleurs. Le coup de scélératesse (1) qu'ils ont fait, c'est qu'ils savaient pouvoir se sauver sur leurs vaisseaux qui étaient dans l'Escaut.

Adieu, je t'ai assez ennuyé; je t'embrasse de tout cœur; mes amitiés à tous mes amis. Dehemptinne, sa femme et ma femme te font des compliments, etc...

Ton ami dévoué,

F.-J. Navez.

Bruxelles, ce 11 9bre 1830.

XXI

Mon cher Ami,

Je te félicite de bien bon cœur de ta nomination (2) à l'Institut; tu sais combien je m'intéresse à tes succès et tout le plaisir que j'en ressens, lorsque tu m'apprends une bonne nou-

(1, 2, 3) On lit dans l'original : *sélératesse, nommination.*

velle qui t'est honorable, juste et avantageuse. Dans des temps (1) plus heureux, nous savourerons tout cela avec plaisir et sans nous occuper de nos malheureuses affaires. Mais entretemps (2) réjouissons-nous du peu de bien qui nous arrive ou plutôt du mal qui ne nous arrive pas. Crois-moi, personne plus que moi n'a pris part à ta nomination (3). Tu le mérites (4) si bien, mon cher, qu'il est inutile de t'en faire compliment. J'espère que tous nos amis y arriveront insensiblement. Dis-leur que je suis toujours bien sensible à leur bon souvenir, qu'ils veuillent me conserver toujours la même amitié et surtout ne pas m'oublier à nos petites réunions, où malheureusement je ne puis être (5) que tous les 2 ou 3 ans. Enfin espérons que les événements, en rapprochant nos deux nations, établiront des rapports plus intimes, plus fréquents, et que la Belgique, sous l'égide de la France, jouira d'un bonheur si naturel qu'elle désire depuis si longtemps (6).

On se trompe cependant en France, mon cher ami, sur notre Révolution. Voici comment nous voulons être français : c'est d'avoir un prince français pour souverain; mais nous voulons être nous-mêmes (7), conserver nos droits. Nous voulons être nation, parce que nous sentons toute la dignité de notre caractère. Nous voulons être ce que nous étions sous Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne (c'est la belle époque de notre histoire), riches, indépendants, heureux, estimés, et nécessairement sous la protection naturelle de la France, qui aurait plus d'avantages à nous posséder de cette manière qu'à nous réunir, car le commerce et l'industrie française ne doivent pas désirer la réunion; elle serait à l'avantage de notre pays (sauf Bruxelles) et au préjudice

---

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) On lit dans l'original : *tems, entre tems, nommination, mérite y être, longtems, même.*

de vos fabricants et de vos industriels; nos draps, nos cotons, nos fers, notre bétail, nos denrées, nos charbons, etc... etc... sont à meilleur compte ici que chez vous; aussi les avez-vous prohibés; la raison en est toute simple : la vie animale est ici un tiers moins chère qu'en France; nous regorgeons de tout; l'ouvrier qui gagne 20 sous ici, est mieux payé, mieux nourri que celui qui en gagne 30 chez vous, parce que notre sol et notre population si rapprochée pourvoient (1) facilement à tous les besoins. Etant réunis avec vous autres, vous ne nous vendrez pas une pièce de vin de plus, pas un objet de bronze, soierie, etc... de plus qu'à présent. Si vous voulez donc nous avoir avec avantage, possédez-nous de cette manière. Vous aurez alors notre pays, nos places fortes, notre armée, nos fortunes au besoin; mais laissez-nous nos droits et la gloire d'être une nation sous la protection de la France.

Ce que je te dis, mon cher ami, est l'expression de tous les gens sensés (2) ici et de tous les véritables libéraux de tous les pays. Aussi il serait difficile de te dépeindre la joie qu'a produite (3) la nomination (4) du duc de Nemours. Ha! s'il eût accepté, quel beau jour c'eût été pour nous! Notre sort est lié au vôtre. Si vous êtes vainqueurs, nous le serons avec vous autres; nous espérons que vous respecterez nos droits et notre constitution. Si nous sommes vaincus, on nous imposera le roi de Hollande (5) avec 100 mille bayonnettes étrangères dans nos places fortes pendant 6 ou 7 ans, comme on a fait en 1815 chez vous. Voilà notre sort. Réuni à la France, le pays y gagne; mais adieu, adieu, cette idée si riante de liberté, d'appartenir à soi, cette indépendance! Ha! si vous

---

(1, 2, 3, 4, 5) On lit dans le texte : *pourvoit, censés, produit, nommination, d'Hollande.*

aviez été assez forts pour vous prononcer! Espérons. Tout est tranquille ici. Nous attendons tout de vous autres.

Adieu, je t'embrasse mille fois de tout cœur.

F.-J. Navez.

Ce 14 mars 1831.

Ma femme, Dehemptinne, et sa femme te font bien des compliments. Sitôt que ce Monsieur sera arrivé, je ferai tout ce que je pourrai pour lui. Mais jusqu'à présent, il n'est pas encore question de monnaie.

Si les circonstances tournent bien, avec quel plaisir je vous verrai avec Schnetz, Robert, etc. Fais bien mes amitiés à Schnetz.

XXII

Mon cher Roman,

Voilà longtemps (1), mon cher ami, que je n'ai reçu de tes nouvelles. Je t'avais écrit, il y a quelque temps (2), concernant M. Domart (3), te laissant peu d'espoir à son égard dans notre pays. Les choses en sont toujours au même point. Tout jusqu'à présent est en suspens. La loi sur les monnaies n'est pas encore

(1, 2) On lit dans le texte : *longtems, tems.*

(3) Joseph-François Domard, le célèbre graveur en médailles, né à Paris en 1792, y décédé en 1858. Les types des monnaies à l'effigie de Louis-Philippe, gravées par lui, sont des chefs-d'œuvre. On voit par cette lettre et par la précédente, que Domard avait fait le voyage de Paris à Bruxelles, tout exprès pour solliciter la gravure de nos nouvelles monnaies. Or, ses biographes se plaisent à vanter son absolu désintéressement, à proclamer que jamais on ne le vit rechercher les commandes des gouvernements, des administrations ou des particuliers! Encore une légende qui tombe.

En 1847, Navez fit partie du jury de concours pour le renouvellement des coins de nos monnaies.

fixée; et en attendant ce sera Braemt (1), graveur de la Banque, qui sera chargé de graver ce dont on aura besoin. Celui-ci y mettra d'autant plus d'empressement que ses appointements (2) ont été réduits de moitié.

Avec toutes ces suppressions (3) (et) ces économies, ils forceront les artistes à abandonner patrie, profession, honneur. Il en est chez vous comme chez nous : un tas de braillards (4), pour se populariser, crient toujours à l'économie; le gouvernement est faible, doit céder par nécessité à tous ces cris. Et le résultat sera d'avoir une administration sans force et d'éloigner les gens de mérite de tout pouvoir, pour laisser la place à ceux qui n'ont ni honneur, ni talent, ni fortune; et ceux-ci, comme tu sens, se soucient fort peu et des arts et des sciences. Cet état de choses déjà existant chez nous, nous forcera sans doute à aller chercher l'existence partout où nous pourrons la trouver.

Je me vois forcé de commencer dès cette année. Mon intention est d'envoyer quelques tableaux à l'exposition de Paris; mais avant, je veux savoir ton avis, ainsi que celui de mes amis. Depuis un an et demi (5), j'ai fait beaucoup de tableaux de genre, les uns à mi-corps, les autres petites figures en pied, etc..... J'en ai sept qui sont entièrement terminés, tous sujets assez agréables, finis autant que j'ai pu les faire. Je voudrais y joindre mon grand tableau d'*Athalie* (6). Celui-là est grand, lourd, me coûtera beaucoup de port; mais il me parait qu'il serait là pour appuyer un peu les autres. Je sais que n'étant pas Français, je ne puis espérer de le vendre à votre gouverne-

(1) Joseph-Pierre Braemt, graveur, né à Gand en 1796, mort en 1864. Il devint, en effet, graveur de la Monnaie Royale. Bien qu'inférieur de tous points à Domard, il a cependant gravé plusieurs médailles académiques assez remarquables.

(2, 3, 4, 5) On lit dans l'original : *apointements, supressions, braillard, un an 1/2.*

(6) *Athalie interrogeant Joas,* au Musée de Bruxelles.

ment; je n'y compte pas du tout. Mais le sujet étant intéressant, la scène connue, il me paraît que cela me ferait toujours connaître davantage que si je n'envoyais (1) que des petits tableaux. Veuillez tous me conseiller en amis et me dire ce que vous en pensez. Je n'ai pas vu Paris depuis 1828. Je sais que la peinture a pris une toute autre direction. Je ne sais si la mienne pourrait encore y plaire; je soumets toutes ces questions à votre avis. En 1824, M. Bénard avait exposé quelques petites choses (de moi) qu'il a encore, je crois. On les reçut (2) avec bienveillance. Mais bien que celles-ci soient plus considérables, plus terminées et composées avec plus de recherche et de goût (3), est-il sûr que l'on sera encore aussi indulgent? Réponds-moi donc le plus tôt (4) possible; veuille en parler à mes amis. Comme Beauvoir est toujours très obligeant, je prendrais la confiance de le charger de cette besogne, parce que vous autres vos occupations ne vous permettent pas de vous en occuper.

Rien de nouveau dans notre situation politique. Toujours en attendant. Notre armée est superbe en soldats (5); on l'occupe beaucoup; les soldats sont pleins de zèle. Je ne sais que dire des officiers; les anciens conservent toujours leur attachement pour le prince d'Orange; les nouveaux n'ont ni expérience, ni talent; mais au moins on peut compter sur leur dévouement, quoique cela ne soit (6) plus compté pour beaucoup; il suffit même de s'être montré patriote (7) pour être éloigné de toute faveur.

Le pays est heureux, vu les circonstances. L'agriculture, source de toute prospérité, est on ne peut plus florissante. Les fabriques languissent, mais reprennent un peu d'activité. Si nous avions la paix, nous serions plus heureux cent fois que sous le gouvernement hollandais.

(1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) On lit dans l'original : *envoyait, reçu, gou, plutôt, soldat, n'est, patriotes.*

Quant à ma position, elle est toujours la même. Depuis trois ans, j'ai vendu un petit tableau qui m'a été payé 350 francs. Tout le reste m'est dû, — ou il est à vendre. Figure-toi, mon cher, qu'on me doit plus de 12.000 francs (1), et que je ne puis en avoir un sol!

Patience, persévérance, courage et ordre sont des qualités avec lesquelles on ne peut faillir. Aussi me fiant là-dessus, mon humeur n'a nullement été altérée des événements (2). Quelquefois je me fâche, je m'enrage, mais c'est contre les mauvais patriotes.

Adieu, mon cher ami; je t'embrasse de tout cœur, ainsi que mes amis Schnetz, Allaux, Le Sueur, Callet, Petitot, Rude. Que fait notre bon Caristie?

Mille amitiés.

Ton tout dévoué,
F.-J. NAVEZ.

Bruxelles, ce 28 février 1832.

Ma femme a perdu son père, vieillard âgé de 84 ans. Elle est sur le point de perdre sa mère qui en a 75. Cela l'affecte singulièment; et comme sa santé est déjà faible, elle change à n'être pas reconnaissable. Elle me charge de te faire bien des compliments, ainsi que M. Dehemptinne, Madame et toute la famille. Suys te fait aussi des compliments ainsi qu'à ces (3) messieurs. On l'a rogné de 1.300 francs; il en avait 6.300, il n'en a plus que 5.000. C'est pitoyable.

Au moment où je ferme ma lettre, je t'apprends (4) avec plaisir qu'on vient de me commander 2 petits tableaux pour 2.000 francs les 2, peut-être 100 louis.

(1, 2, 3, 4) On lit dans l'original : *12.000 mille francs, évèments ses, apprend.*

XXIII (1)

Bruxelles, ce 28 août 1832.

MON CHER AMI,

J'ai reçu les brosses dont vous avez eu la bonté de vous charger. Jamais je n'ai vu d'aussi belles brosses. Je vous remercie, mon cher ami, de toutes vos peines. Si vous êtes dans le cas de voir M^de^ Fillion, félicitez-la pour moi du soin qu'elle (2) y a mis. Il (me) reste maintenant à m'acquitter envers vous de ce que (3) vous avez déboursé. J'espère que je ne vous ferai pas attendre; d'ici à quelque temps (4), j'aurai l'occasion de vous faire parvenir tout cela (5).

Maintenant, un autre service; c'est de vouloir passer chez Roman et lui dire ce qui suit : « Mon beau-frère, qui habite la campagne, juge de paix de canton, et qui, par sa position et par plusieurs parents, notaires, habitant la campagne comme lui connaissant tous M. D...., m'a dit que l'on avait répandu le bruit, il y a quelque temps (6) qu'il allait mettre en vente une belle ferme, que je connais aussi, qui est de 120 hectares au moins, fleur de terrain (7). Il m'a dit cela comme chose incertaine, mais dont on s'entretenait avec étonnement dans tous ses (8) environs. Je te dis cela pour ta gouverne. Je n'ai pas entendu dire du reste qu'il ait vendu. Son beau-frère, le c^te^ de Duchâtel (sic) était dernièrement chez un de mes amis; il paraît qu'il est associé avec lui pour des fournitures de chevaux (9) qu'il

(1) Cette lettre est adressée à Beauvoir.

(2, 3, 4, 6, 8) On lit dans l'original : *quelle, ce dont, tems, tems, ces.*

(5) Voir, sur l'attention que Navez apportait à choisir de bons matériaux pour sa peinture, la notice d'Alvin, pp. 93 et suiv.

(7) Nous reproduisons cette phrase incorrecte, telle que Navez l'a écrite.

(9) On lit dans l'original, *des chevaux.*

envoie en Allemagne et que cela pourrait bien occasionner de la gêne dans les finances de M. D..... »

Pardon, mon cher Beauvoir, je connais votre (deux mots déchirés) et votre prudence. Vous voyez comme j'en agis avec mes amis. Je vous embrasse de cœur.

F.-J. NAVEZ.

Mes amitiés à Schnetz, Roman, Poisson (2), Sauvé, etc. Rien de nouveau. Nous attendons encore des protocoles!

XXIV

Bruxelles, ce 19 X^bre 1832.

MON CHER AMI ROMAN,

Je te suis encore plus reconnaissant que je ne suis surpris de ce que tu viens de faire pour moi. Tu conçois cependant que ma surprise était grande. Mon bon ami, que ne te dois-je pas pour tant de bonté, au moment où tout le monde ici semble s'éloigner des arts et surtout de ceux qui les cultivent avec quelques principes de goût et de convenance! Je te remercie mille fois, mon cher Roman, de toute ton amitié pour moi. Témoigne bien mes sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à cette flatteuse nomination pour moi (3). Monsieur Thévenin m'a aussi écrit une lettre pleine d'affection. C'est toujours le même brave et honnête homme que nous avons connu à Rome. Ses sentiments de bienveillance à mon égard m'ont pénétré.

(1) Poisson, peintre, élève de David, — resté obscur.

(2) Navez venait d'être nommé, *à l'unanimité*, membre correspondant de l'Institut de France.

Comme Conservateur de la Bibliothèque (1) des estampes, il me demande des gravures et des estampes faites d'après mes ouvrages. Excepté le portrait de M. David, gravé par Potrel en 1819 (2), rien n'a été gravé, ni lithographié (3) d'après mes ouvrages qui soit (4) digne de figurer dans une bibliothèque (1). Nous sommes si pauvres en dessinateurs et en graveurs, qu'il faut regarder comme une injure à son talent, la traduction que ces messieurs veulent (5) quelquefois hasarder (6) de vos ouvrages. Je lui écris toujours à ce sujet; il en fera ce que bon lui semblera (7).

Comme cette nomination (8) m'est trop flatteuse pour la laisser ignorer, dis moi si je dois moi-même la faire insérer dans nos journaux, ou si les vôtres publient les résultats de vos séances pour les membres correspondants. Dans ce dernier cas, j'attendrai que cela soit inséré dans le *Journal des Débats*; les nôtres alors l'extrairont de ce journal; sinon, je le ferai insérer moi-même dans nos journaux.

Dis moi aussi si le secrétaire de l'Institut doit m'en donner lui-même connaissance (ce que je suppose), ou si je dois lui écrire d'après ta lettre ou celle de M. Thévenin. J'attends réponse de suite, pour savoir ce que je dois faire. Ainsi réponds-moi du jour au lendemain pour ma gouverne. Il se pourrait quelquefois que tu te sois chargé ainsi que M. Thévenin de m'écrire, et que je n'en aie pas d'autre avis officiel.

(1, 3, 4, 5, 6, 8) On lit dans le texte : *bibliotèque, litographié, soient, veuillent, bazarder, nommination.*

(2) En 1817, avant de partir pour Rome, comme nous l'avons rappelé dans une note sous la Lettre III, Navez avait peint le portrait de son maître David. Celui-ci le fit graver par Potrelle. Navez ne fut pas satisfait de l'œuvre du graveur, ainsi qu'on peut le voir à la page 97 de la notice d'Alvin. Ajoutons que Potrelle n'a pas marqué dans les arts.

(7) Charles Thévenin avait été nommé, en 1827, Conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Richelieu. Il était membre de l'Institut depuis 1825.

Je compte aller à Paris à l'Exposition. J'y enverrai quelques tableaux. C'est alors que je demanderai toute votre extrême bienveillance à tous. Je ne demande pas de vendre; je ne ferai pour cela aucune demande importune à M. Forbin, ni à d'autres; elles seraient, je crois, déplacées; mais je lui demanderai d'avoir quelques places qui ne soient pas trop mauvaises. Pour cela, je réclamerai vos bons offices. Je travaillais, depuis 4 mois, à mon tableau des *Oies du frère Philippe* (1), ainsi qu'à un autre tableau de genre et un tableau d'histoire représentant *la Femme adultère* (2), dans le but de les finir pour l'Exposition de Paris, quand tout à coup m'arrive un vilain museau pour faire faire son portrait et puis après toute une famille (3). Sans rémission aucune, je dois laisser là toute ma besogne. Les circonstances sont si peu favorables que je n'ai pas balancé (4) à prendre ces deux ouvrages qui me seront payés de suite, quels que soient (5) le déplaisir et le désappointement (6) que j'ai éprouvés (7) de devoir suspendre ces trois ouvrages que je soignais exprès pour votre Exposition. Enfin je ferai toujours acte de bonne volonté et de reconnaissance. Veuille me dire quand il (8) faut que les objets soient rendus au Salon. Beauvoir, l'obligeant Beauvoir voudra bien se charger de tout cela; il a le temps; vous autres vous ne l'avez pas. Je compte lui écrire cette semaine.

J'aspire bien à (9) vous voir, mon cher Roman. Je suis sûr que ton bas-relief sera beau; je connais ton talent; cela sera beau, noble et ronflant. J'espère que tu ne seras pas *Romantique*. Oh! (10)

---

(1) *Les Oies du Frère Philippe*, vendu à M. F. Meeus, brûlé en 1847, lors de l'incendie du château d'Argenteuil.

(2) *La Femme Adultère*, vendu plus tard à M. Van den Berg, de Bruxelles (1836).

(3) Le catalogue d'Alvin permet de deviner quel est ce *vilain museau*. Quant à l'autre portrait, c'est très vraisemblablement celui de *M. et Mme t'Serstevens-t'Kint et un enfant*, qui figure dans le catalogue en tête de l'année 1833.

(4, 5, 6, 7, 8, 9, 10) On lit dans le texte : *banlancé, quelque soit, désapointement, eprouvé, est-ce qu'il, de, Ho.*

la peste, mon cher! David, Girodet, Gros même ne sont, aux yeux de ces maniaques, que de (1) détestables artistes. Rien ne peut (2) te rendre l'impertinence de leurs expressions. Nous avons ici un nommé Wappers (3) à qui la tête a tourné pour un succès qu'il a obtenu pour un tableau d'ensemble, mais dont le talent est extrêmement mince. (Il) pousse l'insolence au point de traiter les premiers artistes de *croûtons*. Malheureusement il éblouit, il égare les jeunes gens et tout le monde est sa dupe.

Il paraît qu'à Paris, c'est Scheffer (4) qui est leur cheval de bataille. Il est ici avec l'armée; je ne l'ai pas encore vu. Sans doute, je ne mérite pas une visite de sa part.

A propos de l'armée, toute la journée j'entends le canon; et à l'heure où je t'écris, 11 heures du soir, c'est un roulement terrible. Tu auras dû être bien surpris du langage de nos journaux. On se ferait une bien fausse idée de l'esprit de la nation, si on nous jugeait (5) ou par nos journaux, ou par nos députés. Il n'y a pas de moyen que les Orangistes n'aient employé pour empêcher l'armée française d'entrer en Belgique et pour irriter le peuple et les soldats contre les vôtres. C'était (6) enlever la gloire à la Belgique, ruiner le pays, le conquérir, détrôner le Roi, le rendre au prince d'Orange, etc... Le fin mot était qu'ils voyaient bien que les Français seuls (7) pouvaient s'em-

---

(1, 2, 5, 6, 7) On lit dans l'original : *des, peu, jugeois, c'étaient, seule.*

(3) Egide-Charles-Gustave Wappers, né à Anvers en 1806, créé baron en 1844, mort en 1874. Dès 1826, il s'était vivement mêlé à Paris au mouvement romantique. *Son dévouement des bourgmestres de Leyde*, avait eu, en 1830, un succès immense et retentissant. Après ce triomphe, la Cour de Belgique l'avait rappelé à Bruxelles, où il s'était vu chargé immédiatement de travaux très importants.

(4) Ary Scheffer, né à Dordrecht (Hollande), d'une famille originaire de la Prusse rhénane, en 1785, mort à Argenteuil, près Paris, en 1858. L'un des chefs les plus célèbres du mouvement romantique. Mais, comme on l'a dit, Ary Scheffer, vraiment poète, n'a été peintre, qu'une ou deux fois en sa vie. Il faut convenir que l'influence d'Ingres ne lui fut pas favorable, car elle le fit renoncer à certaines qualités d'exécution, de ragoût, sans lui faire acquérir un dessin vraiment fort.

parer d'Anvers, au lieu que nous, en en faisant le siège, nous y employions la moitié de notre armée, et l'autre moitié sous Maestricht; et le pays restait ouvert pour laisser entrer les Hollandais. Malheureusement nos prétendus républicains sont dupes de toutes ces menées.

Adieu, mon cher Roman. J'attends ta lettre avec impatience. Ma femme me charge de te faire mille compliments. Comme moi, elle t'est reconnaissante de toutes tes bontés à mon égard. Remercie bien Ramey, M. Gros, Picot (1), etc... Mes amitiés à Schnetz, Caristie, Petitot, Seurre, Nanteuil, Callet, Alaux, Picot, etc.

F.-J. Navez.

Mon adresse est : Rue Royale, n° 37. Mais en mettant : *Navez, peintre,* cela me parvient toujours.

XXV

Bruxelles, ce 14 mai 1834.

Mon cher Ami,

Je reçois à l'instant ta lettre, et je m'empresse de te répondre pour te témoigner tous mes remerciements de l'intérêt que tu veux bien prendre à moi. Tu sens tout le plaisir que j'éprouve en apprenant la décision de l'Administration en ma faveur (2). Cela me venge de toutes les tracasseries ignobles dont on

(1) François-Edouard Picot, peintre, né à Paris, en 1786, y décédé en 1868. En dépit des critiques, obstinément il continua les traditions de l'école de David.

(2) *Joas et Athalie*, exposé au Salon de Paris de 1834, valut à Navez l'une des deux grandes médailles d'or décernées à la peinture d'histoire.

cherche à m'abreuver ici (1). Persuadé de la part que toi et tous nos amis avez prise (2) à ce succès, veuille bien en recevoir toute ma reconnaissance et la témoigner de ma part à ces Messieurs. J'attends une lettre de Monsieur Granet. Je ne sais comment le remercier de ce qu'il a bien voulu faire pour moi; il s'est montré *vero amico* (3).

Je ne mets pas moins d'empressement à répondre à ta lettre pour me joindre à vous tous pour l'admission de Hesse (4); c'est un vieil ami que nous retrouvons. C'est la plus douce des consolations, c'est celle de finir sa carrière avec ses camarades d'études. Témoigne-lui pour moi tout le plaisir que j'éprouve de le retrouver parmi nous.

Je savais que tu étais encore bien souffrant; Beauvoir vient

---

(1) Il s'agit de la réaction romantique qui sévissait alors dans toute sa force. Navez subissait en Belgique, le sort que Granet, Ingres, Schnetz et ses autres amis avaient éprouvé en France, quelques années plus tôt. En 1833, Navez avait été l'objet des attaques les plus violentes. L'opinion publique s'acharna même à ce point contre lui, que lors de la distribution des récompenses, le gouvernement n'avait osé lui décerner qu'une simple médaille en vermeil, le traitant de la sorte moins favorablement que certains débutants, dont le nom dort aujourd'hui dans un oubli profond.

(2) On lit dans l'original, *ont mis*.

(3) Dans sa modestie, Navez attribuait le succès qu'il venait de remporter à l'obligeante intervention de ses amis de Paris et plus particulièrement de Granet. Mais celui-ci lui écrivait, sous la date du 29 août suivant : « Je ne peux pas recevoir vos remerciements pour la grande médaille que le roi vous a accordée à notre dernière exposition ; c'est à vous seul, mon ami, que vous en êtes redevable. Continuez votre belle carrière, faites-nous part de vos productions et soyez bien assuré que le roi rendra toujours justice à votre beau talent. »

(4) Nicolas-Auguste Hesse, peintre, né à Paris en 1795, mort en 1869. Grand Prix de peinture à l'âge de 22 ans, il était parti, en 1817, pour Rome, où Navez l'avait connu. Il devint membre de l'Académie des Beaux-Arts, en 1863. L'admission, dont parle Navez, est très vraisemblablement l'entrée du peintre parisien dans la société *Cipolasienne* ou de l'Oignon, dont nous avons parlé plus haut. Voici quels étaient, en 1837, les membres de cette association, outre Navez et Hesse : Schnetz, Caristie, de Dreux, Picot, Le Sueur, Calet, Gauthier, Allaux, Nanteuil, Roll, Petitot, Vinchon, Lemoyne et Seurre aîné.

de me l'écrire. Mon bon ami, ce qui me fait souffrir pour toi, c'est le régime que l'on te fait (1) suivre et duquel tu ne peux t'écarter, toi surtout qui aimes (2) tant de te livrer à un peu d'abandon. Te voilà contraint à être triste spectateur de la gaieté des autres. Si tu pouvais venir quelques instants parmi nous, cela te distrairait un peu; le régime de Bruxelles te remettrait.

J'ai aussi engagé M. Granet. J'ai trouvé pour lui de quoi l'occuper. C'est l'église de l'ancienne abbaye de *Villers-la-Ville,* à une lieue de Genappe (3), 6 lieues de Bruxelles. On y va et on revient en un jour par la voiture publique, en faisant une lieue à pied. C'est une église gothique du 12e siècle, en ruines. Des voûtes écroulées, des arbres dans les fenêtres, des matériaux d'un ton et d'une variété admirables. A côté est un cloître plus gothique encore. Enfin, il y a de quoi faire 10 tableaux. L'église est à peu près grande comme St-Eustache (4), l'architecture admirable. Sa position est dans un fond, au milieu d'une forêt de pins. Tâche d'engager M. Granet à venir faire une petite tournée dans le pays, il t'accompagnera et tu sens tout le plaisir que j'aurai à vous voir.

Le jeune élève de Ramey, Geefs (5), vient d'obtenir le monument sur la place des Martyrs, pour 67 mille francs. C'est diablement payé (6). Adieu, je t'embrasse mille fois de cœur.

Ton tout dévoué,
F.-J. Navez.

Je décachette ma lettre pour te dire que j'ai été, dans le courant de février, au château de M. D..... C'est bâti et meublé en

---

(1, 2, 3, 4) On lit dans le texte : *fais, aime, Jennappes, Ustache.*

(5) Guillaume Geefs, né à Anvers en 1806, mort en 1860.

(6) Le plan et l'exécution du monument sont l'œuvre de Guill. Geefs. Navez avait fait partie de la commission, chargée de s'occuper de l'érection de ce monument.

grand seigneur. Mais il a toujours cette réputation d'insolvabilité qu'il s'est acquise par la bizarrerie de son caractère. Vraiment, il a un coup de marteau. — Il se couche à 6 ou 7 heures, et à 2 heures, hiver (1) et été, il est sur pied ou en route. Aucun domestique ne (peut y) tenir. On m'a dit que toutes ses propriétés sont intactes, et qu'il n'aliénait rien; mais il ne paie personne que forcément.

Ce que tu me dis sur Laroche (2) et Ingres, s'accorde (3) avec ce que l'on m'a rapporté et l'idée que je m'en suis faite. D'abord, je connais trop le talent d'Ingres pour qu'il n'y ait (4) pas des choses admirables dans son tableau, et je lui fais la part de ses bizarreries. L'autre a également un beau talent, mais il n'a pas ce feu sacré ni cette part de révélation, et puis il n'a (pas) eu cette substance d'école de David, quoiqu'on en dise.

(1) On lit dans le texte, *byver*.

(2) Delaroche (Hippolyte, et par abréviation familière, *Pol* ou Paul), célèbre peintre français, né à Paris le 17 juillet 1797, y décédé le 4 novembre 1856. Elève de Watelet, il concourut en 1817 pour le Grand Prix de paysage qui fut remporté par Michallon. Il entra, après cet échec, dans l'atelier de Gros et débuta au Salon de 1822. Quand survint la Révolution de 1830, « Paul Delaroche était déjà un homme en évidence, dit Ch. Blanc; mais cet événement allait faire de lui un personnage, car c'était le triomphe de la bourgeoisie, et personne n'était plus propre que lui à réussir auprès de la classe moyenne. »

(3 et 4) On lit dans le texte : *s'accordent, ai.*

EXTRAIT DU REGISTRE

DU RÉVÉREND

Jean-François Paul

Curé de Pont-de-Loup, de l'an 1671 à 1722

Le 29 mars 1892, mourut à Châtelet, Monsieur Eugène Boulanger, ingénieur et échevin; grand travailleur, aimant les sciences historiques, il s'occupa particulièrement des généalogies de familles nobles et notables du pays; il nous a laissé à ce sujet de nombreux travaux qu'avec un désintéressement, une bienveillance rares, il mettait à la disposition des amateurs; ils le sont encore. Parmi les papiers délaissés par Monsieur Boulanger, nous avons trouvé la traduction d'un mémoire latin, écrit par M. Jean-François Paul, qui pendant 51 ans occupa la charge pastorale de l'antique village de Pont-de-Loup.

Dans son travail, le bon curé raconte une partie des vissicides qui bouleversèrent et ruinèrent sa paroisse, pendant les

malheureuses guerres amenées par l'ambition de Louis XIV; il contient des renseignements qui pourront intéresser le lecteur, et pour nous, nous croyons avoir accompli un devoir, en profitant de l'insertion dans notre bulletin, des pages qui vont suivre, pour rappeler le souvenir de M. Boulanger.

J. K.

Farciennes, le 1 décembre 1894.

Registre des revenus et des obligations, tant pour les anniversaires, les recommandations des morts que pour d'autres messes, concernant le curé de Pont-de-Loup, renouvelé des registres de mes prédécesseurs, l'an du salut mil-six cent soixante-douze, vers la fin.

Il a été renouvelé des registres : de Jean *Mahiau,* qui fut très exact dans ses écrits et fut nommé curé de ce lieu, l'an 1571 ; la première partie de son registre renferme les paiements faits à son prédécesseur Hubert *Leloup* (et à d'autres) depuis l'an 1528 jusqu'en 1544; de Jean *Jehoulle,* son successeur immédiat; de Jean *Goblet,* qui lui succéda, et permuta avec Jean *Poncelet,* chanoine de Walcourt, celui-ci termina sa vie en l'an 1654 et eut pour successeur Gérard *Burnenville;* mon prédécesseur immédiat, mort en 1670.

Synopsis historique

Bien que je n'aie vu aucun historien ni aucun document authentique où il soit question de notre village de Pont-de-Loup, cependant, comme je dînais naguère quelque part, un homme digne de foi m'affirmait qu'il avait vu des récits où l'on faisait mention de Pont-de-Loup; le nom lui est venu, disait-il, de ce qu'une année après des guerres terribles et sanglantes, une nombreuse bande de loups et d'ours avait été aperçue dans la localité et avait passé le pont qui s'y trouve. C'est là, à mon avis, la raison pour laquelle, au lieu de Pont-de-Loup, on écrit ailleurs Pont de l'Ours. On ne doutera pas de l'antiquité de l'église, quand on aura lu avec soin la pierre sépulcrale (1) encastrée dans

(1) Cette pierre a été déterrée et trouvée dans le cimetière, puis encastrée dans le mur de l'église.

le mur extérieur, et les caractères qui y sont gravés : on y voit que quinze cent quarante-six ans après la passion du Christ, un homme nommé *Sarto,* de la famille duquel il reste encore plusieurs descendants des deux sexes, a été inhumé en cet endroit, ou non loin de là. On rapporte (je ne sais si c'est vrai) que St Materne, disciple de l'apôtre St Pierre, y construisit une église ou plutôt une chapelle à la bienheureuse Vierge *Marie del Manock* (1). La raison en est qu'on lit dans la vie de St Materne,

---

(1) Le Révérend J.-Fr. Paul ne connaissait guère l'histoire de sa commune, l'une des plus anciennes du pays. En 1040, Louis le Débonnaire, qui succéda à Charlemage, donna ses villas de Pont-de-loup et de Marchiennes-au-Pont à Ekkart, l'un de ses leudes.

La prétention de faire remonter la construction de l'église de Pont-de-loup à S. Materne, est fantaisiste, ainsi que l'érection d'une chapelle à la bienheureuse vierge Marie del Manock. Il résulte, des recherches faites pour établir cette dénomination, qu'elle n'apparait sur les registres de cure qu'au 17me siècle.

Le père Guillaume Stainier, récollet à St-François (Farciennes), fondateur, par testament, avant sa profession religieuse, 10 août 1637, de la messe du samedi, stipule qu'elle sera dite à l'honneur de l'immaculée conception en la chapelle Notre Dame, à Pont-de-loup; sans autre qualification.

Le curé Paul attribue à l'intercession de N. D. del Manock la guérison de la surdité de sa servante (nostra ancilla). De plus, il renseigne que la Ste Vierge était représentée sur un tableau (Imago), que nos contemporains ont connu. Il a été cédé par un prédécesseur du curé actuel à un peintre namurois.

De toutes les hypothèses faites pour établir l'origine du vocable dont nous nous occupons, nous croyons que la suivante est la plus plausible.

Le nom de de Manock appartient à une famille noble d'Angleterre, du comté de Suffolck. A la suite du schisme d'Henri VIII et des persécutions de sa fille Elisabeth, contre les catholiques, de nombreuses familles Anglaises, fuyant le protestantisme, se réfugièrent dans les Pays-Bas espagnols, comme de nombreuses familles protestantes quittèrent la France, lors de la révocation de l'édit de Nantes. On trouve dans le canton de Châtelet des noms d'origine britannique, tels que Chermanne (Sherman), Malburny, Gibbon, Helson, de Cecil, des comtes Salisbury, dont l'un épousa vers 1630, la fille de Nicolas Dupont, bailli d'Auvelois-le-voisin. Il n'y a rien d'invraisemblable à ce qu'un des membres de la famille de Manock vint s'établir temporairement à Pont-de-loup, par exemple dans le château-ferme de Jean Stainier, seigneur de Lisengré, mort en 1625, apportant les objets religieux qu'il avait pu sauver de la fureur des protestants.

Lorsqu'on démolit, en 1838, le château-ferme dont il vient d'être parlé, on trouva dans un foyer, une taque en fonte aux armoiries royales d'Angleterre.

qu'il construisit au Seigneur, en l'honneur de la Sainte Mère de Dieu, Marie toujours vierge, des églises à Tongres, à Huy, à Maestricht, à Dinant, à Walcourt et en d'autres lieux des environs. Dans la suite l'église fut agrandie et choisit Saint Clef pour son patron. C'est une église mère qui a deux filles : l'église de Châtelet, qui en fut séparée il y a 400 ans ou à peu près (1), et celle de Bouffioulx, qui en fut séparée, il y a moins de cent ans (2). Pont-de-Loup était autrefois un village assez peuplé; il possédait assez bien de cultures, de fermes et de richesse. Ce qui l'atteste, ce sont les ruines de tant de bâtiments que l'on voit encore aujourd'hui; nous en avons compté un jour jusqu'à cinquante-six; nous ne parlons pas de celles que l'on peut voir au lieu dit Pironchamps. Il était riche; témoins ces deux cloches suspendues dans notre clocher et données pour la gloire de Dieu, par la piété généreuse des paroissiens. Une autre preuve, c'est le chœur vaste et éclairé, avec ses vitraux peints, qui fut reconstruit tout à neuf par la libéralité des paroissiens, vers l'an quinze cent quarante-cinq, quarante-quatre ou quarante-six. J'ai vu plus d'une fois la permission écrite, donnée à cet effet, mais en écrivant ceci je n'ai pu la retrouver (3). Nous avions dans nos lettres la permission accordée par écrit aux paroissiens par l'archidiacre de ce temps; je ne sais comment j'ai perdu cette

---

En admettant l'hypothèse précédente, la dénomination de N. D. del Manock devrait être changée en N. D. des Manock.

Par l'intervention d'un religieux anglais, on a fait des investigations dans le comté de Suffolck, afin de savoir s'il y avait trace de souvenir d'une vierge miraculeuse dans la famille de Manock. Il fut répondu que la branche de cette famille en Angletere, était protestante, et qu'on ne pouvait donner une réponse affirmative à la question.

(1) On dit 400 ans, mais un vieux registre fait croire que c'est environ 200 ans.

(2) Il manque environ 30 ans. Consultez les pièces de l'érection chez le Curé de Bouffioulx (Notes traduites du manuscrit).

(3) Cette phrase « nous avions, etc. » remplace la suivante qui a été effacée : « je suis pourtant certain que cet ouvrage a été achevé du vivant du curé Hubert Leloup. »

charte, munie de son sceau, que j'avais lue plusieurs fois. L'an 1613, le 19 janvier, il fut convenu entre M. *Jean Stainier,* qui était à la tête de la terre de Châtelet, et *Monsieur de Fosteau,* faisant partie pour la commune de Pont-de-Loup, d'une part, et *Jean Lefebvre,* charpentier, d'autre part, de construire une flèche sur la tour de Pont-de-Loup et cela moyennant 300 florins de notre monnaie. Tout l'ouvrage devait être terminé pour la prochaine fête de St Jean-Baptiste, comme l'indique le contrat écrit par le Révérend Monsieur Jean Jehoulle, alors curé de l'endroit, contrat qui est conservé avec nos autres lettres.

La chapelle de la Bienheureuse Vierge Marie del Manock fut réparée par François Borlée, alors mambour de l'église, avec les revenus de l'église et les aumônes des pieux fidèles; on refit un nouveau toit, on construisit de nouveaux murs, depuis le pied jusqu'au sommet, à l'exception d'un seul sur trois. Vers le même temps aussi plusieurs réparations à l'église étaient nécessaires, soit sur les toits, soit aux Fonds baptismaux et ailleurs. Mais hélas! que de fois ce pays n'a-t-il pas souffert les maux de la guerre, le pillage des soldats et la ruine de ses habitations! Oui, triste spectacle! si du moins on avait épargné Dieu et son Eglise! Mais, ô douleur, nouveaux Balthasars, ils ont profané les sanctuaires; ils n'ont pas rougi de faire ce que je rougis de dire : ils ont amené leurs chevaux *dans le lieu saint;* ils ont placé pour les repaître le foin et l'avoine sur le grand-autel, où chaque jour la victime céleste était mystiquement immolée. J'en atteste le vénérable Monsieur Jean Mahiau qui, dans son registre pastoral (folio 57), rapporte que l'église a été souillée par les hérétiques en 1578; il dit qu'elle fut réconciliée avec le cimetière y contigu, par le Révérendissime Monsieur André Stennart, suffragant de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Liége. On consacra le grand autel et celui de la Bienheureuse Vierge. Mathieu Bustin, échevin, l'atteste de même et d'autres avec lui. Et ce

n'est pas une fois que l'on vit ce spectacle criminel : des témoins qui vivent encore, affirment qu'ils ont vu les mêmes scènes; qu'ils ont vu dépouiller jusqu'à la chemise le vénérable Monsieur Jean Poncelet. Et, il y a neuf ans, ou à peu près, le vénérable Monsieur Gérard Biernenville, notre prédécesseur, fit consacrer de nouveau le grand autel par le très révérend Monsieur Jean Blavier, suffragant de Sa Grandeur et docteur dans la Sainte Théologie (1).

Qui pourrait énumérer le nombre des pasteurs qui ont administré cette église depuis le commencement, ou dire en quel temps ils ont vécu? Pour ne pas les passer absolument sous silence, voici quelques mots sur les derniers :

Dans le petit Registre de Hubert Leloup, où il a écrit les noms de ceux pour qui il devait célébrer des anniversaires, j'ai rencontré, entre autres, les noms suivants :

Monsieur Gérard de Heys, autrefois curé de Pont-de-Loup (fol. 4); Monsieur André (fol. 4 verso); Monsieur Adam (fol. 6); Monsieur Gilles Patras (folio 12 verso); Monsieur Godefroid (folio 16); Monsieur Pierre Culir (fol. 18); tous, dit-il, ont été curés de cette localité; en quel ordre, en quel temps, combien d'années, nous ne savons. Monsieur Jacques Delcour était chargé du soin de cette paroisse l'an 1480; ceci est parvenu à notre connaissance par une lettre authentique sur parchemin qui traite d'un revenu pour lequel on exigeait le serment de Monsieur Jacques Delcour. Est-ce que le Révérend Hubert Le Loup lui a succédé, ou bien est-ce un autre, ou bien y a-t-il encore d'autres intermédiaires, je ne puis l'affirmer.

Le registre du Révérend monsieur Jean *Mahiau,* successeur de

(1) Comme me l'a dit le Révérend Monsieur Jacques Bertrand, curé-doyen de Châtelet, on pria le suffragant de demander les droits à l'illustre chapitre de Saint-Lambert, lequel suffragant a bien voulu s'en charger (Note traduite du manuscrit).

Leloup (1), nous apprend que la charge pastorale fut confiée à ce dernier en 1516 : cependant 18 est-ce la première année, ce n'est pas bien clair. (Des faits qu'il rapporte de lui prouvent assez bien qu'il avait le caractère emporté) (2). Dans son registre, son successeur, fol. 86 verso (ce n'est pas de lui pourtant qu'il parle (3), mais de M. Jean *Wattiaux*, desservant de la cure de Pont-de-Loup) rapporte qu'il vint au grand-autel de Châtelet, une épée cachée sous son vêtement, et partagea par la violence, les offrandes que l'on faisait à la messe solennelle, et cela pour empêcher l'abolition du droit de l'église-mère. Voyez là-dessus le grand registre. Il paraît que Hubert Leloup commença d'administrer la paroisse en l'an 1516. Voyez comme plus haut, folio 13. On ignore l'année de sa mort (4).

Pour Jean Mahiau, qui s'appelle ailleurs vice-curé, il ne reste aucun doute qu'il ne soit mort véritablement curé et non pas desservant. Il fut vraiment zélé et s'intéressa beaucoup à ses successeurs. Ses soins diligents remirent les revenus de la cure en bon état. Il rétablit des droits dont la perte n'était peut-être pas éloignée. Il fit sortir de l'obscurité des documents authentiques qui avaient trait aux revenus du curé. Enfin il porta son attention sur tout ce que pouvait exiger l'administration d'un vrai pasteur. En preuve, il a laissé comme document authentique, un registre volumineux et exact, qui a donné beaucoup de renseignements à ses successeurs, jusqu'à nos jours. Son testament, écrit de sa propre main, dans son registre, rappelle le souvenir du grand amour qu'il portait à ses paroissiens. Comme il

(1) Par successeur entendez successeur immédiat (Note traduite du manuscrit).

(2) Les mots entre parenthèse sont raturés (Notes traduites du manuscrit).

(3) Folio 13. Il paraît que M. Hubert Leloup fut curé depuis l'an 1518 jusque 1527-28.

(4) Il semble que c'est en 1527; depuis cette année jusqu'en 1544, ce fut Nicolas Jacquet qui desservit les paroisses de Pont-de-Loup, Châtelet et Bouffioulx.

avait commencé ses fonctions pastorales en 1571, il songea à y renoncer en 1601. Mais comme il avait toujours eu devant les yeux l'honneur et la gloire de Dieu, pour favoriser le culte et l'honneur au St Sacrement de l'autel et de la Bienheureuse Vierge Marie (1); et lui qui avait aimé les pauvres pendant sa vie, ne put les oublier à sa mort. Enfin il termina sa course et s'endormit saintement dans le Seigneur. Quoique d'une stature peu élevée, il avait une grande âme.

La seconde année de ce siècle, il eut pour successeur *Jean Jehoulle*, dont on n'a pas encore oublié aujourd'hui l'insigne amour pour la paix; il appelait à lui ses paroissiens et mettait tout en œuvre pour les réconcilier, ce qu'il obtenait aisément, grâce à la douceur de son caractère; aussi espérons-nous qu'il est entré en possession de l'éternelle paix.

La 18me année de ce siècle, Jean Goblet, habile musicien et organiste distingué, entre en possession de la charge que la mort du vénérable Monsieur Jean Jehoulle avait laissé vacante : c'est lui qui fit faire deux fenêtres du coté de St-Eloy, pour donner un peu plus de jour à la nef de l'église. Je ne sais quel dégoût et quelle persécution le firent permuter avec Monsieur Jean Poncelet, chanoine de Walcourt.

Vers l'an 1625, ce fut M. Jean Poncelet, auparavant chanoine à Walcourt, qui fut chargé de la paroisse de Pont-de-Loup. Il avait d'abord embrassé l'état militaire, mais dans la suite il avait renoncé à la milice du monde, pour s'enrôler sous les drapeaux du Christ. Le plus grand monument qu'il laissa de sa charité et de son humilité, est qu'il convoqua tous ses paroissiens à son lit de mort, qu'il parla avec bonté à chacun (comme un père à ses

(1) Il est ici fait mention d'une messe au T. S. Sacrement pour le jeudi et d'une messe de la B. V. Marie pour le samedi. Pour ces messes, voyez à la fin de ce registre, folio 415.

Ces notes sont traduites du manuscrit.

fils) et leur demanda à tous pardon des offenses qu'il aurait pu commettre à leur égard (car la faiblesse humaine est sujette à faiblir), leur pardonnant à son tour avec une bonté toute fraternelle. Réconcilié avec Dieu et les hommes, ayant fait à tous les siens ses derniers adieux, il entra dans le port de l'éternelle félicité.

En 1645, arriva Monsieur Gérard Burnenville, du village de Soye, distant de Namur d'environ une lieue en demie. Il fut promu par l'Illustre Monsieur de Stockem, chanoine de la Cathédrale de Liége et maintenant Archidiacre de Brabant, etc. Gérard avait été au service de Stockem et de ses frères. Dans les trois premières années, il fut trop indulgent avec ses débiteurs, ce qui occasionna plusieurs procès qu'il dut soutenir et qui furent plus tard, comme on le dira, la cause de sa mort. Il mit beaucoup de zèle dans la visite des malades et dans le chant des offices divins. Il procura des ornements à l'église, mais, ô crime abominable! pendant qu'il plaidait contre Moreau, habitant de cette localité, il fut misérablement tué par celui-ci, d'un coup de pistolet, qu'il lui déchargea entre les épaules. Atteint de ce coup, il étendit les bras et tomba sur le sol; on ne lui entendit pousser que quelques sanglots. On marqua le lieu du meurtre par une croix de pierre, plantée précisément où reposait la tête. C'était sur le chemin qui mène de Pont-de-Loup à Farciennes (1).

Le dernier de tous, c'est moi, Jean-François Paul, moi qui ne suis pas digne d'être appelé pasteur. Mon père s'appelait Jean Paul, né à Viatour, en Condroz; ma mère Françoise Brossier, de Sorinne, village distant de Dinant d'environ une lieue. Après avoir fait, pendant ma jeunesse, mes humanités à Huy, et mon cours de philosophie à Louvain, au Faucon, sous Mon-

(1) Die 16 Julii 1670 Dus pastor Gerardus Burneville, occisus fuit in media via inter Farcinium et Ponte lupum ab uno ex sues parochuenis.

(Registre de l'Etat-civil de Pont-de-Loup.)

sieur Lambert-Vincent de Braine, premier professeur, et sous Monsieur Robert Novilia, de Liége, j'ai commencé à l'âge de 22 ans mon cours de théologie, à peu près à l'époque des fêtes du Roi, au mois d'avril, au séminaire de Liége. J'y ai étudié pendant cinq ans et quelques mois, jusqu'à mon arrivée ici, en l'an du salut 1671. Nous avons eu à souffrir des guerres cruelles, de grandes dévastations pendant huit années consécutives; nous avons été tourmentés par des soldats et par des gens dont je tais ici les noms, parcequ'ils auraient dû mieux faire. Agé de bientôt 60 ans en 1710, j'ai porté le fardeau de l'administration pastorale pendant 39 ans, toujours accablé par des guerres nombreuses et presque continuelles. Cette dernière année, ces guerres furent très onéreuses et nous coûtèrent beaucoup et cependant immédiatement avant nous avions entrepris la construction d'un presbytère. Pour le bâtir, nous avons dû engager le regain de Pironchamps contre 30 impériales. Monsieur Jean-François Stainier, échevin, a prêté 50 impériales que la commune devait lui rembourser; par mes soins, MM. les chanoines de St-Lambert ont donné 5 chênes, gratis. Le prieur d'Oignies, Denis, un chêne, l'abbesse de Soleilmont 42 chevrons; les Dominicaines de Châtelet 140 lattes; Messieurs Stainier 120 bottes de freine; d'autres ont fourni divers matériaux nécessaires. Les 50 impériales ont été remboursées en 2 ans à M. Stainier, chaque famille ayant été taxée.

(Traduction par M. le chanoine Toussaint, de Floreffe.)

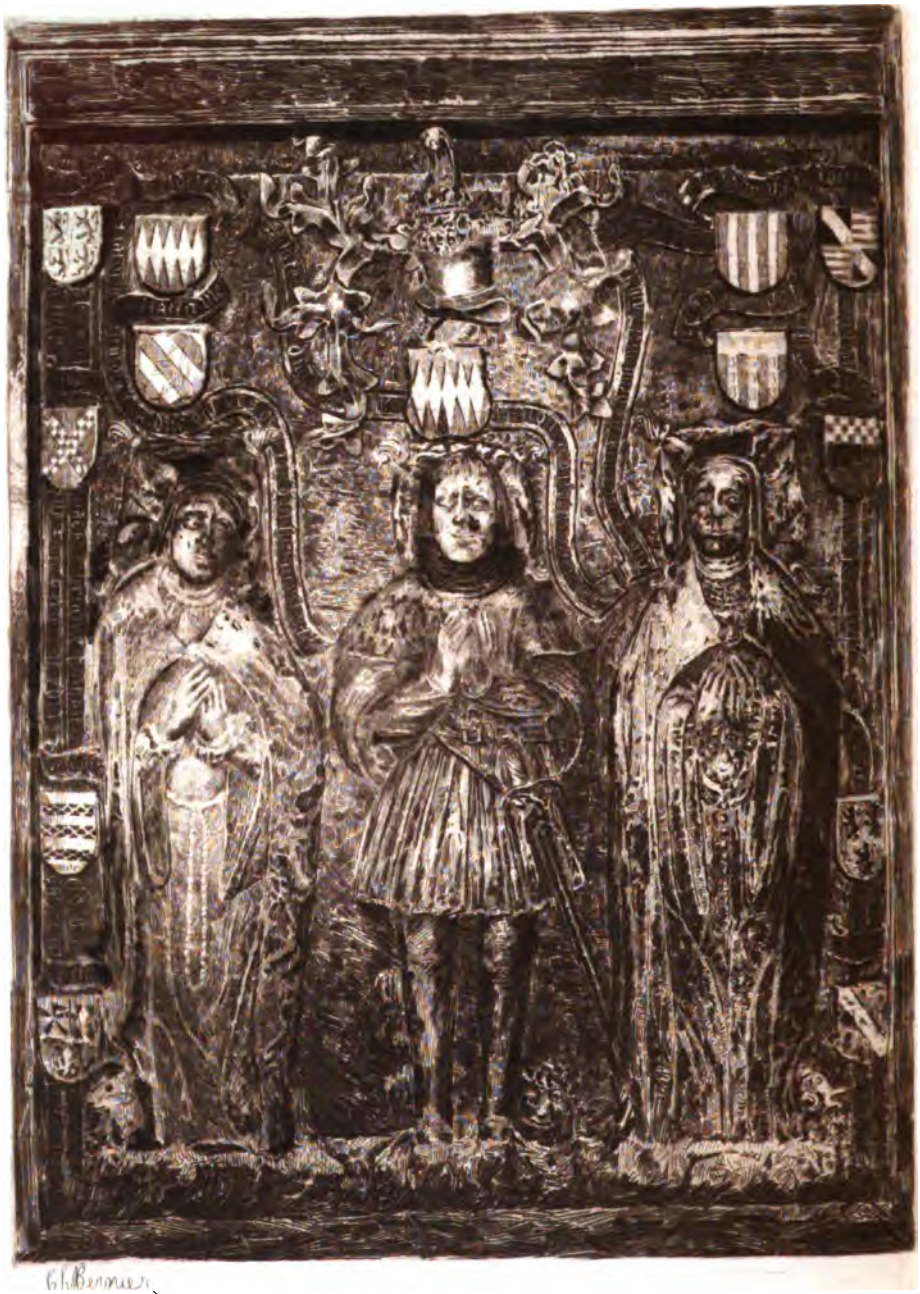

G. H. Benner
1895

PIERRE TOMBALE de JEAN DE HAMAL

SEIGNEUR DE MONCEAU, ETC.

ET DE SES DEUX FEMMES

A L'ÉGLISE DE MARCHIENNES

Eau forte de CH. BERNIER

Imprimé par J.B.Van Campenhout

PIERRE TOMBALE

de Jean de Hamal

Seigneur de Monceau

ET DE SES DEUX FEMMES

Hélène Hinckart & Jaqueline de Hennin

L'ÉGLISE paroissiale de Marchienne (1) possède plusieurs pierres tombales qui offrent le plus grand intérêt au point de vue historique. La plupart, encastrées dans les murs de l'édifice, ont échappé à l'action du temps qui a détruit de si beaux monuments.

(1) *Marchienne-au-Pont*, commune de l'arrond. administratif et judiciaire de Charleroi. Le linteau en pierre qui surmonte la porte extérieure de la tribune, actuellement la sacristie de l'église, porte les armoiries de Hamal et de Culembourg; Philippe de Hamal, mort en 1557, et enterré à Marchienne, comme Jean, son père, avait épousé Marguerite de Culembourg, qui décéda en 1603.

Le mausolée de la noble famille de Hamal (1) occupe ici la première place et mérite l'attention des archéologues, sous le rapport artistique. Nous lui consacrons cette étude, qui sera accompagnée de documents curieux et inédits, sur la famille en question.

La tombe des de Hamal se trouve actuellement enchassée dans le mur de la nef latérale, près de l'autel dédié à la très Sainte Vierge (2); elle est en granit poli; le grain de cette pierre ressemble assez à celui des carrières de Poulseur et de Liége; sa hauteur est de 2,48 sur 1,96 de large. La sculpture est bonne et les saillies sont très fortes.

Jean de Hamal (3), seigneur de Monceau (4), chevalier, etc.,

---

(1) *Hamal.* La maison de Hamal, aussi considérable qu'ancienne, est une branche directe des comtes de Looz. Elle a joué un rôle important dans l'histoire de la Principauté de Liége, notamment dans la guerre d'Awans et de Waroux, et dans la guerre de la succession du comté de Looz, au XIIe et au XIVe siècle. Elle est la souche des barons et comtes de Hamal, barons de Monceau et de Vierves, etc., barons et marquis de Trazegnies, des maisons d'Elderen, etc. La famille de Hamal ne tire pas moins d'illustration des alliances qu'elle a contractées. Au nombre des immenses possessions de cette famille, était la seigneurie de Warfusée, de 's Heeren Elderen, la baronnie et la ville de Fontaine-l'Evêque, Montfort-sur-Ourthe, la baronnie de Monceau, etc , etc., etc. Cette maison compte plusieurs membres qui se sont signalés dans l'armée et ont occupé de hautes charges. *Armes.* De gueules : à cinq fusées accolées en fasce et touchant les bords de l'écu. L'écu : posé sur un manteau de gueules, doublé d'hermine et sommé d'une couronne à cinq fleurons. *Supports :* deux lions d'or armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu. *Heaume :* couronné. *Cimier :* une tête et col de bélier d'argent, accornée et clarinée d'or, colletée de gueules. *Lambrequin :* entièrement d'or.

(2) Primitivement cet autel était dédié à Saint Nicolas.

(3) *Monceau.* Commune de l'arrond. de Charleroi; jadis paroisse de Marchienne. La terre de Monceau était une des plus anciennes baronnies du pays de Liége; elle jouissait autrefois des prérogatives les plus étendues; elle appartenait à la famille de Hamal, d'où elle passa dans celle de Gavre, par alliance. Le château antique, dont la façade est flanquée de deux tours rondes percées avec symétrie, après avoir subi de notables transformations, est actuellement la propriété de Monsieur le Baron Houtart.

(4) *Jean de Hamal* était fils de Wauthier, seigneur de Kersbeeck, Monceau et Marchienne, et de Elisabeth de Berchem, dame de Westmal Maesacker, fille unique de Guillaume, seigneur des mêmes lieux, et d'Isabelle de Cock van Werdenberg.

y est représenté avec ses deux femmes : Hélène Hinckart (1) et Jaqueline de Hennin (2). Ces trois personnages occupent les deux tiers de la partie basse du monument. Dans la partie supérieure, au-dessus du chevalier, on voit, suspendu par un ruban au casque couronné, un écusson aux armes de *Hamal* (3); il est surmonté du cimier, tête de bélier d'argent accorné, clariné d'or, colleté de gueules et entouré d'amples lambrequins. A côté de ces ornements héraldiques, se trouvent deux écussons armoriés avec banderoles enroulées portant les noms des familles, et indiquant les quartiers de noblesse du chevalier; à droite est représenté *Elderen, Trazegnies,* à gauche *Berchem, Werdenburg* (4).

De gracieux rouleaux descendent du haut du monument et encadrent les trois personnages avec des textes empruntés aux Livres Saints. Au-dessus du chevalier, on lit ces mots : *In te Domine speravi, non confundar in æternum*; au-dessus de Dame Hélène Hinckart : *Fiat misericordia tua Domine super nos quemadmodum speravimus in te,* et au-dessus de Dame Jaqueline de Hennin : *ora pro nobis sancta Dei Genitrix ut digni efficiamur promissionibus Christi.* Sur le bord de la pierre tombale sont figurés les

---

Wauthier relève, le 12 déc. 1454, la forteresse de Moncheaul *(Doc. et Rapp. de la Soc. pal. et archéol. de Charleroi*, II, 99). Il est fait mention de lui dans le record de la ville de Monceau (Ib. III, 96 et XIII, 122). Il était le 4e fils d'Arnould de Hamal, sire d'Elderen, etc., et de Anne, fille unique et héritière de Anseau, seigneur de Trasignies et de Silly, etc. (Butkens, *Trophées*, II, 173). La terre de Monchau fut transportée en 1415, à Anseau de Trasegnies *(Doc. et Rapp.*, II, 99).

(1) *Hélène Hinckart,* fille de Philippe, seigneur de Lille Steenockerzeel, et d'Hélène de Baronaige.

(2) *Jaqueline de Hennin,* fille de Jean, 14e seigneur de Fontaine, et de Jaqueline de Lannoy.

(3) Cfr. note 2.

(4) *Elderen* porte : de gueules à cinq fusées d'argent placées en fasce.

Trasegnies : Bande d'or et d'azur de six pièces; une ombre de lion sur le tout, et une bordure engrelée de gueules.

Berchem : d'argent à trois pals de gueules.

Werdenberg : de gueules à trois pals de vair, au chef d'or.

quartiers de noblesse des deux Dames; à droite ceux de Dame Hélène : *Hinkart-brabant, Erppe, Bernaige, Castergaet* (1), quatre écussons armoriés surmontés de banderoles indiquant les noms des familles; à gauche les quartiers de noblesse de dame Jaqueline (2), également encadrés d'inscriptions sur banderoles : *Fontaine, Dailly, Lanoy, Ligne.*

Les écussons nobiliaires qui ornent les bordures latérales du monument sont séparés et entrecoupés perpendiculairement par des inscriptions gothiques se rapportant à chacune des Dames; à droite se trouve l'épitaphe de Dame Hélène :

chy gist madame hinkart espeuse de mondy sr qi trespassa an. m. V^c et XXII le XVIII danwoust.

priez dieu pour elle.

A gauche l'épitaphe de Dame Jaqueline :

chy gist madà jakline de hennin file d fontain e secòde espeuse de mò di sr.

La bordure supérieure de la tombe porte l'épitaphe du chevalier Jean de Hamal, seigneur de Monceau, etc. :

chy gist jehà de hamal chlr sr.

---

(1) *Hinckart :* Ecartelé aux un et quatre de sable au lion d'argent, l'écu semé de billettes de même, aux deux et trois de sable au lion d'or.

Erppe : de sable à la croix de St André, échiquetée d'argent et de gueules.

Baronaige : Fascé de six pièces de gueules frettées d'argent et d'or.

Castergat : d'argent à trois fleurs de lis, au pied coupé de sable; de Kestergat, au franc canton d'Enghien, qui est gironné d'argent et de sable, chargé de trois croix recroisettées, au pied fiché d'or.

(2) *Hennin* (de) : de gueules à la bande d'or.

Ailly (d') : de gueules au chef échiqueté d'azur et d'argent de trois tires.

Lannoy (de) : d'argent à trois lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules.

Ligne : d'or à la bande de gueules.

Par suite d'une alliance, en 1290, les Hennin (seigrs de Fontaine) écartelèrent leurs armes de *Luxembourg :* Burelé de dix pièces d'argent et d'azur, au lion d gueules armé, couronné et lampassé d'or brochant sur le tout.

L'absence de la date du décès de Jean de Hamal et de sa seconde femme Jaqueline de Hennin, fait supposer que le monument a été commandé par Jean de Hamal, de son vivant, entre 1523, date de son second mariage, et 1533, année de son décès. BUTKENS (*Trophées*, II, 173) dit : « Il mourut, en 1533, le 6 de janvier, et gist avec sa première femme à Marchienne. »

D'après la position des caractères gothiques de l'épitaphe supérieure, il est permis, selon nous, de conclure que primitivement la pierre sépulcrale était couchée et couvrait les restes de la première épouse du chevalier Jean de Hamal.

Jean de Hamal est représenté couché, la tête appuyée sur un coussin à glands annelés, une chevelure longue et finement peignée encadre son visage, il est revêtu d'un haubert de mailles, recouvert de la cotte d'armes qui, dépourvue de manches et serrée à la taille, s'arrête à la hauteur des genoux, il porte aux poignets des brassards à fleur, enserrés dans des manchettes qui appartiennent au gambison (espèce de juste-au-corps qui se mettait sous le haubert de mailles), son corps est entouré d'une bouclée d'où pend un ceinturon avec l'épée de chevalier; sur sa poitrine on aperçoit une croix pectorale que pressent ses mains jointes et privées de gantelets, ce qui prouve que le chevalier n'est pas mort les armes à la main; ses jambes sont enveloppées de grèves ou gamaches de fer, avec jarretières à boucles rosaces; à la jambe droite sont appendus ses gantelets de chevalier; sur le devant de la tunique on voit les armes de Hamal; enfin au pied du noble seigneur de Monceau, est couché un lion, emblême de la force. Tous les traits de cette physionomie chevaleresque révèlent un homme d'un caractère ardent et énergique.

A droite du chevalier est représentée sa première femme Hélène Hinckart. La tête, légèrement inclinée, repose sur un coussin aux extrémités duquel pendent des glands annelés; elle est coiffée d'un bonnet garni de pierreries d'où pend un voile qui laisse à

découvert les bandeaux plats des cheveux du front. Au cou est suspendue une chainette avec médaillon. Revêtue d'un long et ample manteau agrafé sur la poitrine et ouvert par devant, Hélène Hinkart laisse apercevoir une chemisette plissée et une robe longue montante au-dessus de laquelle se dessine un corselet à larges manches qui descend jusqu'à mi-corps; à une cordelière qui lui serre la taille, est suspendu un chapelet à gros grains. Les pieds chaussés reposent sur le flanc d'une levrette cachée sous les plis de la robe et du manteau, on ne voit que la tête et la poitrine du chien symbolisant la fidélité. Sur les devants du manteau sont représentées les armoiries de Dame Hélène, dont la physionomie, pleine de douceur, personnifie la bonté, la charité et la piété.

A gauche du seigneur de Monceau on aperçoit Madame J. Hennin, qu'il épousa en secondes noces. La représentation est identique à celle de dame Hélène Hinckart, sauf quelques légères variantes en ce qui concerne la bordure supérieure ou collerette de la robe, la double chaînette ou collier, la garniture des manchettes et le dizain à médaillon suspendu à la ceinture à la place du chapelet. Il faut reconnaître pourtant que les traits de dame Jaqueline sont plus sévères que ceux de dame Hélène.

Disons, en terminant, que les figures en relief des trois personnages sont d'un travail remarquable et que les draperies ainsi que les ornements sont du meilleur style; aussi l'ensemble accuse, à notre avis, un sculpteur de mérite.

La description de ce monument funéraire, si imparfaite soit-elle, suffira pour en signaler la valeur artistique et archéologique et pour préparer la restauration prochaine des dégradations causées par le temps.

Voici les proportions des diverses saillies :

Personnages, corps 0,10 en moyenne — casque 0,07 — figures 0,09 — quartiers 0,02 1/2 — flamme du casque 0,06. Le

chanfrein est enfoncé de 0,05. Les dimensions des personnages et des ornements :

Jean de Hamal, haut 1.59, larg. 0.62, tête : 0.24/0.20.
Hélène Hinckart, haut 1.59, larg. 0.53, tête : 0.24/0.16.
Jaqueline Hennin, haut 1.60, larg. 0.50, tête : 0.24/0.16.
blason central, haut 0.24, larg. 0.20.
blasons latéraux du seigneur, 0.20/0.16.
blasons latéraux des Dames, 0.20/0.17.
largeur des banderoles, 0.08, lettres, 0.04.
épée du chevalier, 0.77, flammes, larg. 0.86, haut. 0.76.
lion h. 0.35, larg. 0.42, lévriers 0.34.

Un dessin, demi-grandeur, d'après nature, dû à l'habile crayon de monsieur Hoiyaux-Delattre, architecte, dont le talent est si justement apprécié, a rendu notre travail moins ingrat, a facilité notre tâche. Nous sommes heureux de lui offrir ici l'expression de nos remerciements.

Notices Biographiques

JEAN DE HAMAL

Baron de Monceau

JEAN de Hamal, sire de Monceau, était fils de Wauthier, seigneur de Kersbeeck, etc., et d'Elisabeth de Berchem, fille de Guillaume, sire de Westmal, etc., et d'Isabelle de Cock de Werdenbourg.

Après avoir terminé son éducation, il fut attaché, en qualité de gentilhomme, à la chambre de l'empereur Charles-Quint, et devint gouverneur et capitaine général d'une partie du Brabant. Le 5 mars 1502, il épousa Hélène Hinkart, fille de Philippe, seigneur de Lille, etc., et d'Hélène de Baronage. Cette union fut bénie du ciel. Elle donna naissance à douze enfants, qui tous furent élevés très chrétiennement.

Par suite du décès de ses parents et de son frère Arnaud d'Odeur, Jean de Hamal fit relief des propriétés qui lui étaient échues en héritage. 12 Nov. 1509. (BORMANS, *Seigneuries féodales,* 284.)

Son frère Arnould (1) étant mort sans avoir eu d'enfants de son épouse Marie de Gavre, et son frère puîné, Coslein de Hamal, étant également décédé sans hoir ou héritier direct, le baron Jean se trouvait héritier naturel ou légal de la terre et seigneurie de Monceau.

Messire Jean de Gavre voulut contester les droits de Jean de Hamal à cet héritage, et intenta à ce sujet un procès devant la cour féodale du prince-évêque de Liége. Le tribunal, par un premier arrêt, en date du 24 janvier 1510, ordonna au seigneur de Gavre, qui avait voulu de force se mettre en possession du fief de Monceau, d'attendre sa décision.

Fort de son droit, Jean de Hamal fit lever des gens armés commandés par le capitaine Kivit, originaire des environs de Bois-le-Duc, et donna ordre d'attaquer le château, la forteresse ainsi que les maisons de ceux qui étaient ralliés au parti opposé. Le brave capitaine emporta tout d'assaut, défit la garnison et arbora la bannière de Hamal à la place de celle de Gavre. Les bourgeois et les sujets firent entre ses mains serment de fidélité au seigneur légitime.

Messire Jean de Gavre n'en continua pas moins à soutenir ses réclamations prétentieuses auprès de la cour féodale; il alléguait entre autres qu'ayant hérité du fief en question par suite du décès de Marie de Gavre, sa sœur, il avait des droits à sa possession; en même temps il se plaignait amèrement de ce que son adversaire s'était emparé de force du château de Monceau, par le capitaine Kivit.

La Cour de justice, après avoir entendu le défendeur Jean de Hamal, par ses procureurs, rejeta les réclamations du sire de

---

(1) Une copie de son testament se trouve dans les Archives communales de Monceau; Monsieur Kaisin, vice-président de la Société pal. et arch. de Charleroi, en a donné un extrait dans l'inventaire des Archives susdites.

Gavre, parce qu'il s'était emparé le premier du fief avec violence. Le protocole du tribunal donne des détails très curieux concernant le siège du château.

Une fois l'arrêt du juge prononcé, Jean de Hamal et sa digne épouse ne tardèrent pas à faire leur entrée à Monceau; ils y furent reçus en triomphe, à la satisfaction générale de leurs vassaux, qui s'empressèrent de renouveler leurs serments de fidélité. Tous ceux qui pendant les débats étaient restés fidèles au seigneur légitime, furent récompensés de leur attachement; les troupes furent licenciées, et le vaillant capitaine Kivit fut nommé bailly et premier officier de la terre de Monceau.

Jean de Hamal s'établit donc définitivement à Monceau avec sa famille. Un de ses premiers soins fut d'embellir sa nouvelle résidence; il fit ajouter au château un corps de logis à la moderne.

Lors de son excursion dans les Pays-Bas, en 1519, Charles-Quint résolut d'épouser l'infante Isabelle, fille d'Emmanuel, roi de Portugal (1). Les souverains, à cette époque, avaient coutume de déléguer un seigneur noble et distingué qui, en vertu des ordres reçus, devait accomplir les formalités requises et épouser la fiancée au nom du monarque. Comme l'empereur délibérait pour choisir son représentant, messire Guillaume de Croy (2), duc de Soria, l'engagea à désigner le seigneur de Monceau. Sa Majesté ayant mandé ce dernier à la Cour, lui fit part de son projet et de ses intentions, et l'assura qu'à son retour, il obtiendrait le collier de la Toison d'or. Mais, à son grand regret, le baron Jean dut décliner l'offre qui lui était faite par le duc de Soria; des raisons graves ne lui permettaient pas d'accepter

(1) Le mariage n'eut lieu que le 11 mars 1526.

(2) Le célèbre gouverneur et conseiller de Charles V, mort à Worms, en 1521, avait épousé Marguerite de Hamal, enfant unique de Guillaume d'Elderen, fils aîné d'Arnould de Hamal et d'Anne de Trazegnies.

cette mission; il fut remplacé par son cousin Jean de Hamal, sire de Trazegnies (1).

L'année suivante, une cruelle famine désola le pays. A cette occasion, il fut donné au seigneur de Monceau d'être édifié par l'étonnante vertu de sa pieuse compagne et d'admirer les bienfaits inépuisables de la divine Providence. Il fut le témoin oculaire du miracle éclatant qui remplit les greniers que la charité compatissante d'Hélène, son épouse, avait vidés pour secourir les affamés.

Un acte public de 1520 nous apprend qu'il fit requête pour s'assurer le grand courtil de Gédonsart et qu'il fit donation à son fils aîné, Wauthier (2), de tout ce qu'il possédait sur le territoire de Jumet.

L'an 1521, il fait à Gédonsart l'acquisition d'une rente d'un muid de blé. — En 1522, accord avec Philippe de Namur, pour fixer les limites avec Rianwez. *(Doc. et Rapp.*, VII, 395, note).

Le 18 août 1522, un coup terrible vint frapper le noble seigneur de Monceau. Après une union de vingt ans, union des plus heureuses, il eut la douleur de perdre l'ange de sa maison, sa vertueuse épouse.

Accompagné de ses enfants en larmes, le baron Jean de Hamal assista aux obsèques de Madame Hélène, qui fut enterrée solennellement dans le caveau de la famille à Marchienne-au-Pont.

---

(1) Jean, sire de Trazegnies et de Silly, créé chevalier de la Toison d'or en 1516, qui épousa au nom de l'empereur Charles V, Isabeau de Portugal, était petit-fils d'Anseau de Hamal, sire de Trazegnies, deuxième fils d'Arnould et d'Anne, dame de Trazegnies. Le 3e fils d'Arnould et d'Anne se nommait Arnould, il fut chanoine de Liége et prévôt de St Paul; le 4e Wautier, seigneur de Monceau; ils eurent en outre cinq filles. *(Hist. de l'abbaye de Cambron*, dans les *Annales du Cercle arch. de Mons*, XVII, 70; Butkens, *Tropbées*, l. c)

(2) Wauthier, capitaine tué en bataille contre les Français, 1525, a mal. (Butkens, l. c.)

Le 20 janvier de l'année suivante, en présence des témoins : messire Jean Caulier d'Aigny, président du conseil privé, du chevalier Jean Reuffault, seigneur de Neufville, trésorier général, et de maistre Jean Marnix, secrétaire de l'empereur et trésorier de Madame de Hennin, il signa un contrat de mariage avec la très noble dame Jaqueline de Hennin, qu'il épousa en secondes noces. De cette union naquit une fille : Marie de Hamal, dame de Fontaine.

Jean de Hamal, seigneur de Monceau, mourut le 6 janvier 1533, il fut enseveli à Marchienne-au-Pont, à côté de sa première femme.

Madame Hélène Hinkart, épouse de Jean de Hamal

Seigneur de Monceau

Philippe Hinkart (1), seigneur de Lille et de Steenockerzeel, premier maître d'hôtel du roi de Castille, Philippe I, épousa Hélène de Baronage (2), dont il eut trois enfants : Marguerite (3), Hélène et Philippe (4).

---

(1) La famille de Hinkart descend de Godefroid, baron de Gaesbeeck, seigneur de Herstal, fils de Henri I, duc de Brabant, qui portait : *écartelé de Gaesbeeck, de sable au lion d'argent*. Godefroid avait un fils boiteux qui fut, à cause de cela, nommé Hinkart *(Hinken*, expression flamande qui signifie *boiter)* et le destinait à l'état ecclésiastique. Toutefois à la mort de son père, Hinkart se maria contre le gré de son frère, le baron de Gaesbeeck, et garda son nom ainsi que les armes Gaesbeeck et Brabant.

(2) Fille de Jean de Baronage et d'Hélène de Kestergat. Cette dernière était fille de l'amman Jean d'Enghien, dit de Kestergat, et de Catherine de Ligne.

(3) Marguerite devint supérieure du monastère d'Auderghem. Le couvent ou prieuré de dominicaines fut fondé à Watermael, en 1262, par Adélaïde, veuve d'Henri III, duc de Brabant, et est nommé Val duchesse. On l'appelle communément le couvent d'Auderghem, parce qu'il est situé sur le territoire de cette localité. Cfr. A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, II, p. 348; De Ligne, *Belgium dominicanum*. Van Gestel, *Hist. Archiep. Mechliniensis*, II, p. 10).

(4) Philippe épousa Hadwige Van Os.

La plus jeune des filles, Hélène, fit concevoir, dès sa première jeunesse, les plus belles espérances. Aussi elle fut admise, comme dame d'honneur auprès de la sérénissime infante, dona Béatrix de Portugal, femme d'Adolphe (1), petit-fils du duc Jean-sans-peur.

Le 5 mars 1502, elle épousa le noble seigneur Jean III de Hamal, fils du baron Wauthier, sire de Monceau, etc. Elle suivit son mari au quartier de Bommel dans la Gueldre. Son union fut bénie du ciel, car elle devint mère d'une nombreuse famille (2), qu'elle éleva avec le plus grand soin. Par malheur, ces joies paisibles furent bientôt troublées par des difficultés qui surgirent au sujet de la succession de la seigneurie de Monceau.

Bientôt on apprit à Bommel, la levée du siège et la conquête définitive de la terre de Monceau. Quelques jours plus tard, Hélène accompagnait son mari, faisant son entrée triomphante à Monceau, au milieu des vassaux qui lui avaient prêté serment de fidélité.

Monceau, devenu le lieu de sa résidence, sera désormais le théâtre de ses vertus. Dans le château seigneurial, elle fit bâtir une chapelle magnifique et richement ornée.

Ses exercices de piété terminés, elle s'occupait de bonnes œuvres. Elle faisait de sa journée deux parts : l'une, qu'elle consacrait à la visite des malades et des affligés, l'autre, qu'elle employait aux travaux manuels, confectionnant elle-même, avec ses demoiselles, des vêtements destinés aux indigents.

Pendant la disette de l'an 1519, la dame de Monceau fit

---

(1) Adolphe, fils d'Adolphe de Juliers et de la princesse Marie de Bourgogne.

(2) Butkens (*Trophées du Brabant*) en nomme huit. De ce nombre était la jeune chanoinesse du chapitre noble de Ste Waudru à Mons, Hélène de Hamal, décédée à l'abbaye de Soleilmont, le 5 août 1536, à peine âgée de vingt ans. Cf. *Messager des sciences historiques de Belgique*, tome 65, Gand, 1891.

surtout éclater sa charité inépuisable, en distribuant aux affamés le grain conservé dans les greniers du château (1).

Après une vie d'édification, elle mourut, à la suite d'une fièvre violente, le 18 août 1522, à cinq heures du soir.

Quelques jours après, son corps fut transporté à Marchienne-au-Pont, dans l'église Notre-Dame. Une multitude innombrable l'accompagna à sa dernière demeure, et lui rendit les honneurs funèbres. Les pleurs de cette foule, joints à la désolation du Baron de Monceau et de ses enfants, témoignaient de l'immense douleur et de la perte irréparable causées par la mort de l'illustre défunte. Ses restes mortels furent inhumés devant l'autel de S. Nicolas, à côté du chœur, à l'endroit même où se trouve encore le superbe monument érigé à sa mémoire.

Jaqueline de Hennin

Baronne de Monceau

Madame Jaqueline de Hennin était fille de Jean (2), seigneur de Fontaine, et de Jaqueline de Lannoy (3). Elle épousa, en 1523, Jean de Hamal (4), baron de Monceau, veuf de Madame Hélène Hinkart (5).

---

(1) Parmi les documents qui accompagnent les notices biographiques, nous publions le traité et récit véritable de la vie, mort et miracle de la très dévote et très vertueuse Hélène Hinkart, dame et baronne de Monceau, diocèse et pays de Liége, l'an 1519.

Ce traité offre des détails très curieux sur la vie de Madame Hélène et rapporte un fait merveilleux survenu en 1519 : rien ne saurait remplacer l'antique et naïve physionomie qui fait le charme de ces pages inédites.

(2) Jean de Hennin était fils de Baudouin VIII, seigneur de Fontaine, etc., et d'Anne d'Ailly, fille de Raoul d'Ailly, sire de Pecquigny, et de Jaqueline de Béthune.

(3) Jaqueline de Lannoy.

(4) Voir la notice.

(5) Voir la notice.

Le contrat de mariage fut passé par devant notaire, en présence de trois témoins : Jean Caulier, seigneur d'Aigny, Jean Reuffault, seigneur de Neufville, et Jean de Marnix, secrétaire de Charles-Quint.

Ce contrat nous apprend que Jaqueline était dame d'honneur de l'archiduchesse d'Autriche Marguerite, comtesse de Bourgogne, douairière de Savoie et autres lieux.

De ce mariage naquit une fille unique, Marie de Hamal (1). Après la mort de son mari Jean de Hamal, décédé en 1533, Jaqueline, douairière de Monceau, conclut avec le noble seigneur de Monceau, son beau-fils (2), un traité qui règlait la succession de Jean de Hamal, et mettait à exécution les clauses du testament ou contrat de mariage fait en 1523. La date de la mort de Dame Jaqueline, ainsi que le lieu de sa sépulture, nous sont inconnus.

Les lettres du traité conclu entre Madame Jaqueline et le seigneur de Monceau, offrent de précieux renseignements sur le mobilier et les coutumes de l'époque. Voir les documents que nous publions à la suite de ces notices.

(1) Marie de Hamal épousa, en premières noces, Jean de Rubempré, sire de Gosselies, et en secondes noces, Pierre de Trazegnies, qui décéda le 28 juin 1557.

(2) Philippe de Hamal.

La Famille de Hamal

ET

LA SEIGNEURIE DE MONCEAU

Documents inédits

1. Sentence contre messire Jan de Gavre, pour la terre et Seigneurie de Monschyau. 1510.
2. Récit véritable de la vie, morte et miracle de la très dévote et très vertueuse Hélène dame et baronne de Monceaux Dioses et pais de Liége. l'an 1519.
3. Request du Sgr de Moncheau de 1520 pour y asseurer sur le grand courtil de Jedonsart et donation du dit Sgr à son fils Waultier de tout ce qu'il avoit soubs le territoir de Jume. Lettre pour Monsgr du Moncheau.

3bis. Pour un muys de ble sur Gedonsart appartenant à Mgr Jan Dodeur seigneur du Moncheau, acheptée par Seigneur de Monceau. 1521.

4. C'est le copie d'un traictie de mariage entre messr Jehan d'Odeur chlr sgr de Moncheau et de Surbempde et madame Jaqueline de Fontaine. 1522.

5. Pour Monsgr du Moncheau de le fin et obligance maitre Lienardt et Jehan Simon son frère à cause de le cense de Jedonsart. 1524.

6. Lettrages appartenan à noble Seigneur monseigneur de Monchiau du traictie fait avec madame Jaqueline de Henin dowairière de Monchiau sa belle mère. 1533.

7. Lettre d'acquest faict par madame Marguerite de Culenborch douairière de Monchiau (assavoir de XVII pat de rente à sire Simon de henault et à Giel son frère XXX pat par an) ajouté par le sr Em. de Gavre, qui étaient affectée par la cense de Jedonsart. 1561.

I

Inscription : Sentence contre messire JAN DE GAVRE pour la terre et seigneurie de MONSCHYAU. 1510.

Jacque de Corswarem, seigneur de Hierges, lieutenant feudal de très révérend père en Dieu, très hault très puissant prince et notre très redoubté seigneur, monseigneur Erard de la Marck, évesque de Liége, duc de Bouillon, conte de Looz, et ses hommes feudalz de son évesquié subescripts. A tous ceulx qui ces présentes verront et orront salut. Comme messire Johan de Gavre, chevalier, seigneur de Chetieu, Monjoie, etc., euyst parcidevant outredonné supplication à notre dit, très redoubté seigneur, contenante que comme par l'obit de damoiselle Marie de Gavre, sa sœure, la terre, seigneurie, maison forte de Moncea, à touttes ses appartenances, luy fuist succédée, en euyst obtenu relieff, en fait les hommages deus ensuivant ce, et les mandemens pour ce par luy obtenus, esté mis en la vray et entyr possession de la dicte terre, seigneurie, maison forte et appartenance, par les solempnités y afférantes. En laquelle possession il deuyst demorer jusques ad ce que par ordre de justice debouté en fuist. Nientmoins certains personnages sy comme Johan Kivit, Symon du bois, Anthoine Teru, Pieron Gobar, Lambo Barter et autres soy estoient avanchis usans la voie de fait armez et abastonnés d'arbalestres benders, halbardes, espées nues et autres bastons de guerre, de entrer en la dite fortresse de Moncea, le prendre de forche, dechachy et deboute le serviteur de luy ledit chevalier, le spoliant de sa dite possession en asportant et destruisant les biens desquels il deuyst joyr. Suppliant pour ce estre restitué et remis en sa dite possession. Sur laquelle supplication et par ordonnance de notre dit très

redoubté seigneur euyst esté comandé audit Johan Kivit et ses dits complices vuydier incontinent et remectre le dit suppliant en sa dite possession et en cas de refus que à certain jour compectant comparuissent pardevant notre dit très redoubté seigneur et nous lesdits hommes feudalz pour dire et déclarer les raisons de leur opposition. Suivant lequel commandement fait auz dessus dits Johan Dodeur, seigneur de Zurebampdt, intervenant en la cause pour ledit Johan Kivit et sesdits complices comparut par ses manbours et procureurs. En mescognissant audit chevalier le contenu de sa dicte supplication pour laquelle veriffyer a audit jour ledit chevalier par ses procureurs et facteurs mis en court ses thesme et escriptures, narrant en iceulz les dits relieff, mandement et possession par luy obtenus. Vuellant à surplus prouver avoir esté mis en la dicte possession par ordonnance et mandement patent de nostre dit très redoubté seigneur et en présence des lieutenant et hommes feudalz ad ce ordonnés, avoit creeit mayeur, sergans et autres officiers qui avoient fait sermient, en ordonnant par luy à la garde de la dicte forte maison deux compangnons. Et non obstant ce, les dénommés en ladicte supplication s'estoient avanchis uzans la voie de fait de par hostilité et main armée, prendre de forche ladicte place et chastea en préjudice des dits mandements. Sy concludoit le dit chevalier auz fins ci-deseur narrez et en sa dite supplication. Contre quoy le dit Johan Dodeur aussy par ses escriptures alligoit, qu'il n'estoit difficulté, que ladicte terre, haulteur et seigneurie dudit Moncea, n'euyst esté partenu à ses feu père, mère et prédécesseurs qui en avoient joyt de sy longtemps qu'il n'estoit memore à contraire, et icelle possession continuée de degreit en avant et jusques que Ernult Dodeur, frère audit alligant estoit terminé de vie à mort sens hoire. Parquoy la dicte seigneurie et appartenances estoit escheue et succédée audit deffendeur et point audit chevali

qui n'estoit de la maison Dodeur ne de leur consanguinité, qui désignoit la dicte seigneurie differencieuz venir et deschendre de ladicte maison et point de celle de Gavre. Suivant laquele succession en avoit fait ses debvoirs et relieffz. Et quant à la prétente possession du dit de Gavre, y faisoit avoir plussieurs considérations. L'une la narration de mandement y procedoit par vertu de senestre et indeue information, dissonante à droite vérité et raison, en disant par ledit chevalier ladicte seigneurie luy estre succédée par la mort et trespas de sadicte seure. La secunde, ledit mandement monstroit la discrétion et prudence qui avoit heu nostredict, très redoubté seigneur en le accordant. C'est que sensy fuist que ledit chevalier donnoit à entendre ladite seigneurie à luy estre succédée que l'on le mesist en la possession d'icelle auz us et coustumes de ce faire. Lesqueles uzances de toute antiquité estoint teles, que quand aucun est trouvé en possession d'aucuns biens feudalz comme ledit deffendeur entendoit estre, il doit en icelle demorer, tant et sy longement qu'il en soit débouté par teles solempnités que à la court feudale liegoize appartint, c'est assavoir par trois mandemens et le quar de grâce. Les deux premiers avec clauses de justice la troisième monitoire et le quar d'abundance. Or estoit il et voloit ledit deffendeur prouver, que à jour de l'advencement desdits lieutenant et hommes feudalz il estoit vray et paisible possesseur de ladicte maison, terre, haulteur et seigneurie dedit Monchea du sieu, par le gré et consentement dudit impétrant et en icelle maison avait ses familles et serviteurs et point autres, comme il apparoit tant par certification et record donné par la court dudit Moncea, comme par sentence arbitreale faicte entre luy ledit impétrent et son bea-frère. Par laquelle sentence ledit chevalier cognissoit rins avoir à la ditte seigneurie. Doncques ces raisons considérées, et autres eus allégations dudit déffendeur contenues, il soutenoit être bin fondé pour en sadite pos-

session demorer, offrant audit chevalier, s'il y entendoit avoir droit et action par quelconque raison, moyen ou droit que ce puist demorer en droit, attendre et furnir le jugiet. Sur lesquels différens plussieurs provances, mostrances, débas, alligances, contre monstrances, réplicques, duplicques et escriptures en ont par lesdictes parties l'une comme l'autre pardevant nous esté faites avec production de tesmoins servans à leur droit. Savoir faisons que le tout par nous bin et aloing recuilly visite et entendu, ayant plussieurs fois consulté et débatue la matière ensemble par grand advis et meure délibération à nous par la bouche et voix de vénérable homme maistre Johan Ferrette, chanoine et castre de Liége, homme feudal dit, jugiet et hors porte, dissons, jugeons et hors portons que trouvons estre suffisamment prouvé et apparu que avant ledit mandement possessoir impétré par ledit chevalier, ledit Johan estoit en possession paisible de la dicte terre, haulteur et seigneurie. Que selon les uzages de toute antiquité observez en la court feudale liégeoise, quand aucun est trouvé en possession d'aucun bin feudal, il doit en icelle demorer, tant et sy loingement qu'il en soit débouté par les solempnitez ad ce requieses à entendre par trois mandemens et le quar de grâce. Et que point ne trouvons estre prouvé ne apparu que les compagnons et serviteurs par ledit chevalier miz en ladite forte maison de Moncea en avoient esté déboutés de forche ains soy sont partis de son comm. ndement et de leur autorité. Par celles raisons et autres déclarées eus allégations dudit deffendeur. Dissons ledit chevalier impétrant estre en sa présente intention et intendict mal fondé. Le condempnons pour ce en son tort et auz despens. En laissant touteffois quant à fait principal, chacune partie sur son droit. Lequel jugement et sentence, nous ledit lieutenant Mismez en le warde et retenance desdits hommes feudalz là présens assavoir, monseigneur Wathier de Corswaremme, doien, m

seigneurs Henri Expalude, chantre, Martin Van der Keellen, escolastre, Josse Royr, official, ledit Coste, Renier Borman, prévost de Saint Paul, Christianne Davelooz, chanoines de Liége, messire Johan le Poulain, chevalier, seigneur à Warouz, Doupey de Vinenguis, Andrier de Wyhongae, seigneur de Welrouz, Corbea de Pousseur, seigneur de Viler, leiz Ghuize et à Fraipont, Fastre de Corswaremme, Johan Rickman, Wathier de Tongre, Pieron Dheure, Cloes Tector, eschevins de Liége, Johan de Huy, escuyer, Gérard Viron, Johan Helman, Giele le Bierlier, Wathier Huar, jadit maistrez de Liége, Faster Bare Surlet, à présent maistre Johan Mathier, Willemme de Benne, Johan Renar, Johan Mis et, Collar Péronne, Johan Dotée, Gérard Jamar, Thibeau Proidhome, Gielet Theure, Johan de Langhe, Johan Bourlette, Johannes Groetbode, Pirlo Dament, Ottlet de Fumale, Hubert de Vaul, Vincent de Heusdem, Johan Mathier, seigneur Dandrymont, Wathier du Saulcy, Jehan Randaxse. Et plusieurs hommes feudalz de notre dit, très redoubté seigneur. Et affin que ce soit ferme chose et estable, sy avons à ces présentes fait appendre les seelz des dits lieutenant, Coste, Poulain, Wyhongue, Pousseur, Fastre, Viron et Proidhome. Le dernier jour du mois de juillet an. . . . . .

Sur le plis : par messeigneurs les lieutenant et hommes feudalz susdits.

De Yvodio.

(Original muni du sceau du lieutenant, en cire rouge, et bien conservé, et de 7 autres en cire verte, endommagés).

II

Récit véritable de la vie, morte et miracle de la très dévote et très vertueuse Hélène dame et Baronne de Monceaux Dioses et pais de Liége. l'an 1519.

Noms et tiltres de ceux qui ont attesté et affirmé mèmement par leur serment avoir veu et recognu les actions très louables et sainte vie contenues en ce présent traité et ce à Illustre Dame Madame Marguerite de Culembourg Dame et baronne douairière de Monceau (1) laquelle après avoir veu et entendu cette narration ateste estre telle que solemnellement luy a esté déclarée et ce par son serment.

Premièrement Monseigneur Philippe Baron de Hamal et de Monceau né des Comtes de Looz son seigneur et marit fils de la ditte bienheureuse Dame (2) très souvent la larme en l'œil toutefois avec beaucoup de modestie.

Tesmoignage des officiers de la terre de Monceau.

La veuve du Sr Kivit mentionné icy après Bailly et premier officier.

Jean Cousin Mayeur.

N..... Secheran, greffier.

Messr Ernon Fleutin, chapelain de la chapelle castrale.

Quintin Noël, eschevin et député, Bailly de Marchienne.

Les tésmoings qui s'ensuivent sont de ceux qui par relations véritables de ceux-mesmes qui l'avoient reconnu en sont assez pleinement informés.

---

(1) Marguerite de Culembourg, née en 1530, fille de Jean de Culembourg, gouverneur d'Utrecht, et d'Agathe, héritière dame d'Alkmaar, etc., épousa Philippe baron de Hamal et de Monceau.

(2) Hélène Hinckaert (Voir la Notice).

Le très Illustre Cardinal et puissant Prince Evrard de la Mark (1) Evesque et Prince de Liége duc de Bouillon Marquis de Franchemont Comte et Seigneur du pays de Looz, etc. lequel après la mort de la bienheureuse dame Hélène se transportat au chasteau de Monceau pour voir le lieu ou avait résidé et ou estait enterrée regrettant son départ d'entre les humains, dounant au Baron Jan de Hamal asseurance qu'il estoit plainement adverty et informé de la sainte vie qu'avoit menée en son vivant sa feu femme de bonne mémoire, le consolant de sa perte comme sy bon Prince et grand Prélat.

Le révérend Abbé et Prélat de Lobbes (2) qui vivoit l'an 1557 en a traité avec la dite Dame Marguerite très sérieusement et souvent l'incitant et exhortant d'imiter et ensuivre le bon exemple et œuvre pieuse de sa bonne belle Mère.

Damoiselle de Zwawe laquelle avoit servit la maison de Monceau depuis environ l'an 1535 ou bien 1540 jusqu'à ce que se mariat au sieur de Winchselle et après au sieur de Soerbreuck en son temps bailly de la ville et terre de Fontaines, laquelle sur la fin de ses jours à ce présent contenu asseuré très souvent a la dite Dame Margueritte aussi à Dame Cornelia de Lalaing (3), Dame et Baronne de Monceau et a Messire Guillaume Comte de Gomignies et du St-Empire baron de Hamal et de Monceau (4) lesquels deux semblablement l'attestent par leurs serments.

Messire Philippe Baron Dochtenzeel Sr de Lille (5), Maitre

---

(1) Ernest de la Marck, Cardinal-évêque, Prince de Liége, fils de Robert, seigneur d'Hesden, et de Jenne de Saucy, dame de Florenge,

(2) Dominique Cambron, abbé de Lobbes. † 1570.

(3) Cornélie de Lalaing, fille de Philippe de Lalaing, comte de Hoogstraeten et de Anne de Rennebourg, épousa Guillaume de Hamal, baron de Monceau.

(4) Guillaume de Hamal, comte de Gomignies, etc. fils de Gauthier de Hamal et Elisabeth de Berchem, etc., épousa Cornélie de Lalaing, etc.

(5) Philippe Hinkart (Voir la Notice).

d'Hostel du Roy don Philippe premier du nom Roy d'Espaigne Prince des Pays-Bas, fils de l'Empereur Maximilien et père de l'Empereur Charles V l'invincible, avait espousé la fille du sieur de Verch duquel mariage est provenue Héleine leur fille laquelle fut nourrie et eslevée de père et mère avec beaucoup de soin et diligence, croissante en âge, les bons préceptes et enseignements d'un si sage père et si prudent, les piétés et modesties d'une mère si accomplie s'enracinèrent si avant en ses volontés et résolutions que ja ceux qui la hantoient se promettoient à l'advenir les doux fruits d'une perfection. Ainsi dont instituée et honorablement exercée son dit père se résolut la jugeant assez avancée dans de jugement et de nourriture domestique, la mettre Dame à la sérénissisme Infante Dona Béatrice de Portugal, fille à l'Infant Don Jan Duc de Coïmbre second fils du Roy Eduard et de Léonore fille de Ferdinand Roy d'Arragon, femme à Adolt fils du Duc Adolf de Juliers et de la princesse Marie de Bourgoigne fille au Duc Jan sans peur frère à Jean Duc de Juliers, de Clève et de Mons comte de la Mark. En cette cour donc elle fut reçue de l'Infante avec beaucoup d'agréation ou que s'acquittant de son devoir profitat en sorte qu'elle gagna les bonnes vœilles de sa princesse, évitant toutefois avec beaucoup de discrétion l'envie fléau des bons et hoste presque ordinaire des courtes; C'estoit l'admiration de tous, en quoy honorablement continuant par quelques années et jusque'à ce que son père par dessus ses mérites, l'avantageant de beaucoup de moyens, la mariat à messire Jan troisième fils du Baron Wouttier de Hamal (nés des comtes de Looz (1) sire de Monceau qui fut le cinquième de Mars en l'an 1502, l'ayant mis en cet estat par induction et commandement de ses parents et aggréation de l'Infante susdite se retirat au grand regret et marissement de

(1) Voir la Notice.

toute la courte quy la cherissoit et etimoit uniquement pour suivre son sieur et mary affin que luy rendant l'obéissance et services, a quoy l'obligeoit le saint lien indissoluable duquel depuis peu s'estoit liée, elle s'accrusse et conservasse son amitié et affection en son endroit œuvre méritoire et considération vrayment dignes de Dame si accomplie le suivant donc au quartier de Bomel ou son partage luy faisoit posséder plusieurs seigneuries et biens ou habituée commençat à espandre les doux fruits de piété qu'elle s'avoit acquis en sa maison paternelle, augmentée et conservée enprès de sa princesse laquelle ne dégénerant des Roys de Portugal ses ayeulx par une sainte methode de vie estoit admirable; en ces pays donc s'acquerant par les trois sentiers de salut oraisons jeûnes et aumônes la vraye paix avec son Dieu son prochain et avec soy mesme, vivoit exemplairement avec le vrai repos, et tranquilité dont jouyssent ceux qui du combat contre les ennemis capitaux du salut humain rapportent les lauriers et triomphes; en ce temps son beau frère le Baron d'Erth près de Monceau mourut sans avoir eu enfans de Dame Marie de Gavre (1) fille au Baron de Diepenbeeck et de Messire Walrane de Brederode chevalier de l'ordre de la Toison d'or et comme le frère second Messire Costen de Hamal estoit semblablement mort depuis quelques années sans enfans la raison estoit que le Baron Jan frère des defunctes heritast la terre et seigneurie de Monceau ce que ne pouvant obtenir de la vefve sa belle sœur par procès, ni autre voye de justice fit faire levée des gens de guerre sous la conduite d'un gentilhomme et brave capitaine nommé le sieur Kivit des environs de Bois le duc par lequel fit assaillir et attaquer son chateau et forteresse aussy les autres maisons fortes qui tenoient le party

(1) Marie de Gavre, fille de Jean de Gavre de Diepenbeeck, et de Wallerane de Brèderode, épousa Arnou de Hamal, seigneur de Monceau.

[illegible] selon [illegible] ses
[illegible] Durant
[illegible] et
[illegible] et armes
[illegible] et
[illegible] de
[illegible] la conqueste
[illegible] de toute la
terre de Monceau dont les vassaux [illegible] en son nom,
[illegible] notre dame entrant en son oratoire
avec beaucoup de soumissions et ferveurs pleine de contentement en rendant actions de graces au Dieu des batailles recognoissant rien n'arriver sans la permission divine laquelle permet l'injuste prosperer pour un temps seulement afin qu'il se repente et convertisse, mais le juste en ce monde et après en l'autre éternellement en béatitude plenière, en la fruition de la majesté divine et compagnie des Esleus.

Arrivée doncques à Monceaux instituant sa demeure n'oubliant les benefices reçus de son Dieu s'appliquat du tout aux saintes œuvres auxquelles la charité et sa conscience l'appeloit

continuelemint. Peu après son sieur et mary fit batir en son dit chasteau un corps de logis à la moderne, elle doncque ardente et jalouse de la gloire de son Dieu et affin de laisser un exemple de devoir pieux et de dévotion à ses enfants et successeurs au même quartier fit batir et richement orner une belle chapelle ou grande parte du jour estoit en ses prières et méditations. Le lieu ou se mettoit ordinairement estoit a droit de l'autel, en bas de deux belles images de l'une de sainte Catelline et l'autre de sainte Anne à laquelle selon la louable et ancienne coutume chrétienne et catholique, avait beaucoup de dévotion luy faisant comme à sa patronne de jour en jour plusieurs prières et requestes particulières pour son ayde et intercession envers la lumière celestes affin qu'assistée par ses merites ses oraisons avec plus de facilité peussiont entrer en l'auditoire du Roy des Roys et trouver grace et lieu en sa miséricorde. Dédiée doncques entièrement aux choses de son salut s'ordonnoit certain temps pour visiter les malades auxquels chaque jour envoyoit ce qui estoit sur sa table et en sa maison, certain temps visitoit les désolés et affligés les consolant et doucement exhortant à patience. Certaines heures du jour cousoit avecque ses damoiselles, chemises et autres linges nécessaires aux pauvres membres du Christ : ainsi ardente de dévotion, charité et de compassion tachoit de s'acquitter envers son Dieu et son prochain, lequel par sa bonté innumerable comme renumerateur des bienfaits de ses créatures pour lesquelles rachatter a voulu naistre en ce val de miseres repandre son precieux sang avecq tant de martyrs, endurer mort et passion très grande et inouie pour les délivrer de la captivité de satan et rendre participants de la béatitude céleste, le souverain mesme et redempteur voulut faire paraistre les bonnes œuvres de cette servante sienne luy estre agréables par un miracle très évident, car la charité dont elle estoit remplie, est de tel prix et estime vers sa Majesté

spirituelle que sans icelle toutes autres actions tarissent et sont mortes. Aussy vraiment c'est le fondement et perfection de toutes loix divines et humaines, et la racine des béatitudes et felicités le chemin et sentier conduisant infailliblement au royaume de la Sus, pour venir à cette action et vrai miracle de Dieu. Il est que le grand Empereur et puissant Monarque Charles cincquième estant en ses pays bas l'an 1519 prit résolution de se marier a l'infante Donna Isabelle, fille a Don Emmanuel Roy de Portugal, comme c'est la coutume des Roys et seuverains d'envoyer une ambassade honorable de quelque seigneur signalé quy en vertu du commendement quy luy a été donné complisse aux cérémonies requises espousant la promise au nom de son Prince et comme l'Empereur estoit pour en choisir un, fut ordonné le sire de Monceau par induxion de Messire Guillaume de Croy (1), duc de Soria, duquel la duchesse sa femme dame Marie de Hamal estoit germaine. Luy doncques mandé en courte fut adverty par ledit duc de la volonté de sa majesté qui a son retour lui asseuroit l'honorable ordre de la Toison d'or mais le Duc a son grand regret ne peut rembarer les excuses prégnantes et légitimes de son cousin si qu'enfin fut prins en son nom messire Jan de Hamal, baron de Trayzignies (2), lequel s'ayant acquitté de son devoir au retour

---

(1) Guillaume de Croy, fils de Philippe de Croy, comte de Porcien, etc., et de Jaqueline de Lutzenbourg, épousa Anne-Marie de Hamal.

(2) La chronique de Jean de Brusthem (Bulletin de l'Institut archéol. Liégeois, VIII, 78) donne la date du 11 mars 1525. Gachard, Biographie Nat., III, 550, 11 mars 1526; Henne, Hist. du Règne de Charles V en Belgique, IV, 103, 16 mars 1526, ce dernier ajoute que ce fut Poupet de la Chaulx qui fut chargé des épousailles par procuration, Guillaume de Croy étant mort en 1521, et son influence ayant cessé, il ne peut-être question de ce mariage, on trouverait une solution plus exacte dans ce passage de Henne, (Hist. du Règne de Charles V en Belgique, II, 251): « En 1519, s'accomplit le mariage d'Eléonore, la sœur ainée de Charles, avec Emmanuel de Portugal. Déjà une demande avait été faite en 1509. Eléonore

de son voyage reçeut ledit ordre du Toison d'or en la ville de Bruxelles l'an 1516 avec autres grandes récompenses honneurs charges et avancements. Cette mesme année de 1519 fut l'indigence du blé si grande et extraordinaire que la chierté s'en ensuyvat indissible sy que ceux qui en pocedioint grande quantité se promettioint asseurement un trésor extrême. Ainsi fut dudit sire de Monceau lequel estant en courte despendoit largement, Icelluy averty que la valeure des grains s'augmentoit journellement manda bien a certes a ses officiers qu'en nulle facon l'on n'en alienasse sans autre ordonnance expresse, ce que leur estant inviolable, estioint sourds au crys, pleintes et prières du pauvre peuple tant que les tristes larmes des affligés et ja my consommés de la famine parviendrèrent à la connaissance de la bonne dame Heleine ce que lors à l'instant entrat au cœur d'icelle remply et tout embrasé de charité qui fit sortir d'illec les effets favorables de pitié et de secours en leurs nécessités si urgentes, Icelle accompaigne leurs gemissement de ceux qu'en signe de compassion elle sembloit tirer du centre de son cœur leurs pleurs sont secondées de celles que l'affection mutuel envers son prochain luy apportoit aux yeux leurs si humbles et nécessiteuses requestes luy avioint ja ravies les considérations que pour le jourd'huy rendent riches les chiefs des familles, son indicible affection envers son Dieu luy fait tout soudain désirer de soulager les pauvres membres de son Sauveur et luy veut obéir post posant lestroit et rigoureux commendement de son seigneur et Mary s'asseuroit de la toute puissance de sa dextre et se mettant du tout en sa protection sachoit que jamais ne délaisse ceux quy ont en luy ferme fiance

---

fut conduite en Portugal par le baron de Trazegnies, Jean II, et par la dame de Chièvres. » La dame de Chièvres était Marie de Hamal, épouse de Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, duc de Paris, etc.

aussy que tout perira sauf sa gloire et la promesse qu'il a faite aux siens. Ceste charitable et vrayment sainte dame commande que ses grains fussent distribués pour le soulagement de ces misérables affamés subjects d'iceluy. Les pauvres au nom de l'autheur et conservateur de tous biens furent rasessiés et les riches pour peu de reconnoissance et prix le plus vil de l'année. Ce qu'estant divulgué la foule du populace pâle et défaite accourait afin hélas par ce subside de pouvoir sustenter le peu de vie que la faim si violente leur avoit laissé en sorte qu'en peu de temps la grande quantité de blé fut sy diminuée que le surplus ne pouvoit valler pour la provision ordinaire de sa maison. O action des vrais enfants de salut! o charité inconnue et peu pratiquée des hommes de maintenant et de notre siècle sy perverty. O bonne Dame que dira votre Seigneur et mary a son retour chez vous, comment excuserez vous ses officiers infracteurs evidens de ses commendemens sy estroits? sont-ce icy les effects et respects qu'avez toujours apportés à ses vouloirs avecq combien d'apprehension attendez vous son retour et présence. Mais ne craindez Helaine vous avez trouvé grace envers le Seigneur. Voyez voicy vos charités et aulmones sont portées jusqu'au trone divin et en recepverez cent fois au double et sy pocederez la vie éternelle vous avez bien fait et prins la resolution agreable au tout puissant dont le mérite et les saincts effects ne se pourdront oster de vous ny le fils d'iniquité aura le pouvoir d'apporter chose quy vous puisse nuyre. La voix du créateur sera voycy ma fille bien aimée laquelle m'a compleue et obéie, la raison fonderat le couroux de votre mary come le feu la cirre. Bienheureux quy endurent persécution pour la justice car seront recompensés du Royaume des cieux, ne soyez en peine en quel terme luy ferez entendre, car la sapience sèrat en vos lèvres : Voycy qu'il arrive après beaucoup d'absence: s'estant écoulé quelque temps de son séjour luy prent envye d

veoir la grande quantité de blés qu'il s'assuroit d'avoir. La bonne Dame sachant le contraire tachoit de l'en divertir, le dilayant de jour à aultre, enfin vaincue de ses importunités et voyant telle estre sa volonté résolue, pleine de crainte et d'apréhension l'accompaigne et arrivés en haut à la porte premiere, celui quy en avoit la charge principalle deschend feignant avoir oublié les clefs. Lors la bonne dame seulemeut assistée de ses damoiselles se jette aux pieds de son mary luy tesmoignant par ses larmes et soupirs l'estat qu'elle faisoit de son mescontentement et luy contat la vérité de faict dont la responce temoignoit assez la grandeur du couroux de son seigneur, lequel tout soudain fut brisé par l'affection extrême qu'il luy portoit et pitié qu'il eut de ses pleurs et soumission de sa femme la cognoissant sy pieuse et sainte remit le tout en Dieu, s'appaisant, la relevant quy ne savoit bouger de terre contre laquelle s'avoit prosternée pour avecq ses prières et cette humilité amolir le cœur de celuy qu'elle avoit offensé et mescontent non obstant ceste confession commanda à l'officier (qui estoit retourné à son Sgr après avoir esté plusieurs fois rappelé) de faire ouverture des portes à quoy pour obéir s'avance d'une marche tremblante regardant sa dame toutte esplorée pousse tache et s'efforce pour ouvrir mais luy estoit impossible, enfin vaincu d'impatience le baron Jan mesme y met la main de toute sa force et ainsy violentement l'huys fut ouvert lors a l'instant recognut tous les assistans aussy les lieux et greniers sy pleins que l'abondance par trop excessive empêchoit ainsy l'ouverture ce que voyant s'estonnat pensant que sa femme l'avoit voulu ésprouver la regarde et voit s'y ravie et esmerveillée qu'extasiée estoit sans parole et presque sans sentiment, ayant le jugement, l'âme et les yeux si pleins d'admiration que par cest accident la parole liée ne pouvait expliquer la vérité ny le miracle du consolateur de nos âmes. Enfin la bonne dame retournee à son premier estre comme son esprit

et pensées estioint plus souvent beaucoup bandées au service et saintes méditations qu'aultre qui fut present recognut ainsi plustost les œuvres admirables du Seigneur et ceste action extrême provenir de la main toute puissante du consolateur des affligés, du renumerateur celeste lequel par sa bonté infinie avoit opéré cest admirable et grand miracle ayant augmenté le tout peu de grain qui luy estoit demeuré en une quantité s'y incroyable en valeur sy bons que deux mesures se trouvioint meilleurs que trois de celuy qui avoit été distribué . . . . . La bienheureuse Helaine sortye du second extase durant lequel ses esprits aliénés de toutte pensées terriennes avioint jouy de quelque vition et consort céleste d'où rappelée à son empoint ordinaire assurat son mary que ce blé estoit œuvre de l'autheur de tout bien et non du cru de ses champs et pour les plus assurer de la vérité fit tesmoigner comment presque toute la grande quantité de grain elle avoit faict distribuer et repartir entre ceux que la famine et indigence avoit ja extenues et defiguré ce qu'à l'instant fut prouvé et attesté par ses officiers, mesme quy en avioint la charge, par ses aultres domestiques par les principaux de la Seigneurie dudit lieu et enfin par ceux qui en avioint reçeu le benefice et s'en avioint sustentés en leur sy urgente nécessité. Enfin ledit Sr meu par ses tesmoignaiges et dépositions de tant de personnes sceut (ce qu'il ne pouvoit auparavant comprendre) la grace du grand Dieu lequel par sa bonté infinie luy ouvrit par un raion de sa grace les yeux de l'âme et de l'entendement pour l'amener à la cognoissance de cest effect, soudain engenoux prosterné admire et recognoit tout effrayé les grandes actions de sa grandeur. Ainsy humiliés avecq les assisfans lui on rend graces, se reconnait indigne que le seigneur avoit si évidemment entré dans sa maison la remplissant des biens temporels, et qui en outre lui et toute l'assemblée par sa miséricorde lui pleus:

rassassier et semblablement remplir leurs vues des dons et biens celestes et perdurables..... Leurs devotions achevées descendirent tous en bas et très devotieusement plusieurs louanges et actions de graces réiterant souvent le cantique angelique saint et saint Dieu le ciel et la terre sont pleins de ta gloire après avoir ainsi pieusement fini ledit Sr et dame firent deffense dexpresse de n'en rien divulguer de leur vivant, ce que leur promirent et jurèrent. Apres cette bienheureuse dame par trois ans qui fut le terme de la retention en ce val de misère, continuat ses ordinaires actions si pieuses et exemplaires ses prières si ferventes, ses veilles si journalières et ferventes ses aumônes si charitables et copieuses bonne éducation et exemple très chrétien à ses enfans desquels en vingt ans de mariage en a enfanté douze. Enfin désirant le Sgr la tirer de la captivité d'Egypte des ténèbres et misères de ce triste monde pour la rendre après tant des travaux soufferts participante de la gloire et le repos éternel..... la nature lui apprest une fièvre de laquelle la vehemence durant par quelques jours luy fit entendre la volonté de la majesté divine qui estoit que de brief comparaitrait devant son tribunal rendre compte de villication pour ou parvenir avec plus d'assurance et de certitude se munit des sacremens de notre Mère l'Eglise et avec une vive contrition de ses fautes et offenses invoquoit continuement de tout son cœur le mérite de la mort et passion de benoit redempteur, l'aide et assistance de la sacrée Vierge Marie, de Ste-Anne sa patronne particulière de son bon ange gardien et de toute la cour céleste, après donnant quelque temps à une très pieuse oraison mentale laquelle la ravie en une profonde méditation qui la rendit participante d'une douce vision céleste d'ou sortie tout soudain rendat graces à Dieu de la consolation qu'il lui avait apporté en temps si opportun et au plus fort de son combat durant cette extase, l'on loyoit parler et implorer le nom saint de sa dite patronne et la vit-on d'une

mine riante qui assurément temoigna sa bonne conscience la joie et le contentement qu'en recevoit de cette compagnie et saint présence, pour en laquelle être recue l'heur approchait. — Icelle arrivé donnat sans monstrer aucune violence les derniers signes le 18me du mois d'Aoust à cinq heures après midi de l'an 1522. Qui fut le jour que de cette sainte dame l'ame s'envola à son créateur et son corps quelques jours après fut honorablement mis en terre à l'église notre dame en la ville de Marchienne-au-pont sous une honorable tombe élevée au côté droit du cœur devant l'autel de S. Nicolas, ou fut accompagnée d'une infinité de gens qui tous les larmes aux yeux, pour lesnnuy du départ de si vertueuse dame luy rendant ce dernier devoir et prière, entre lesquels les pleurs et gemissemens de son désolé mari et petits enfants assuraient les justes ressentimens qui les affligoient pour l'indicible et extrême perte.

III

Request du Sgr de Moncheau de 1520 pour y asseurez sur le grand courtil de jedonsart et donation dudit Sgr a son fils Waultier de tout ce qu'il avoit soubs le territoir de Jume. Lettre pour Monsgr du Moncheau.

Jedonsart.

Sachent tous ceulx qui cest present lettre verront ou oront. Nous le maieur et eschevins de la court et justice de Jume savoir faisons que en lan XVc XX au mois de Janvier sont personnellement comparus tres honeste et discreit personne assavoir Jehan Doldeur chlr signeur dou Monciau d'une part et Jehan Colla et remy de beliou frere et enffant de feu Jehan c

beliou d'autre part Et la endroit par constraint quelcquoncque lesdit trois frere dirent congneubrent que pour une certaine somme dor et dargent dont il se tenoient content sols et bien payes et en quittent ledit signeur et tous ceulx a qui quittance en appartient il avoit vendut audit sgr qui aussi le congneult avoir acquis et achateit une certaine rente montant XX pat. (de rente chacun an que leur devoit ledit sgr a cause de le succession de Jehan de belion leur pere que Dieu pardonist asseuré et contrepaiiet sur le gran courtilz de Jedonsart que l'on dist le courtilz au meure et pour seureteit de ce que dit est les dits trois freres ont raporte la sudite rente en main de notre maieur quitterent werpirent festuerent unque fois second et terche tant que loy port aoeux et au nom dudit sigre le quelle che demandant et requerant en fut avestis et ahirteit sauf tous droits et ens comande paisible et tout solemnit de loy fait a ce requise. (Item que en lan XVI^c XXI le ij jour de Janvier sont venus et comparus par devant nous la dite court assavoir tres honore Sgr Jehan Dodeur sgr de moncia d'une part et Wauthier Dodeur eskuyer fils de Monsgr d'autre et la endroit le sudit signeur de son pure france et lige vollenti dist qu'il avoit donnet et donnoit audit Wauty son fils unement et entierement tous les hirtaige qu'il avoit mouvant de notre territoire et jugement de Jume sans riens retenir ni reserveir sy comme le gran courtilz de Jedonsart que lon dist le courtilz au meure contenant deux boniez parmy deux journée qui sont dessoux le dit grand courtilz. Item en le pree du roux qui jadis fut simon du bos ung boniez. Item demi boniez gissant au piege du flamen (pour laquelle donation estre tenue ferme et estable le devant dit seigneur fist reportation de tout lesdits hirtaige que dist est cy dessus en main de notre maieur et en fist quittance une foix seconde et terce avecq et au nom dudit Wattier lequelle se demandant et requerant al souvenche de notre maieur et en-

seignement de nous en fut avestis et ahirtees saufs tous boin convens par avant fait janicun en y avoit et le boin droit d'un chacun. Aux quelle convens faire et passer avons este come eschevins lambert proniz Colla Massen Jehan denisart pira de Hembise Gillaume boucquia mahy rassos et jehan le merchier et sy fut comme maieur martin de Maredrege dit de mol qui tout ce que dit est mist in garde et retenue et en affremation de verite avons a ceste presente lettre appendu notre propre seaulz che fut fait lan et jour sudit

Seaul dont 4 bien conservés.

III bis

Pour un muys de blé sur gedonsart appartenant à Mgr Jan Dodeur seigneur du Moncheau (acheptee par seign de Monceau.) 1521.

L'an XV^c et XXI le XXVe jour du mois de Janvier se comparut par devant nous le maieur et les eschevins du Moncheau chy desoubz escript et denomés assavoir tres noble et tres honore Sgr messir Jan Dodeur chlier seig du moncheau de par Subed etc. dune part et beautryx Dupont veve de feu Gilles de Gedonsart accompaignie de jan quivit son mambour daultre part et la nous fut dit et remonstret et par le sudit jan Quivit comme mambourg a la d. beautryx et de la d. beautryx comment elle avait ung muys de ble tou les ans sa vie durant sur le seuche de Gedonsart laquelle seuche pour le prescrit mondit sgnr enpo..eche duquel muys de ble la dyt beautryx et son mambour nous di.... et cogneult lavoir revendu a mon dit seigneur pour le prix et somme de XVIII fls monoyé et payement de henaulx de laquelle somme les dits XVIII fls la dit beautryx

son mambourg se tient pour soubs content et bien payet et ledit sgr le cogneult..... lavoir fait et a telle devise et condition ladit beautryx par elle et son mambour reportat sur le suslevesture en la main de notre d. majeur pour et au nom de mon dit seigneur che requerant et fut avecque enseignement par notre d. mayeur avestys et ahiretes dad. muys de ble pour luy goyer et possesser lui ses hoirs et remanans salve tous droits et tou convens par avant fait et la correxion de notre souverain aulxquelles œuxe de loys faire passer et toucher qui chy est conditionnet avons estet comme echevins, dedit Moncheau henri Moya Godefroy phente, Jehan Gyra Quintin Noelle et sy fut comme notre mayeur Jehan Cousin quy tout che myst en notre warde et retenanche che fut fait, et lettres donnee adit moncheaux lan moys et jour desus escript.

IV

Copie 1522

En nom de Dieu. Amen. Par la teneur de ce present Instrument soit a tous notoire et manifeste que l'an de grace mil cincq cens XXII stil gallicane la dixime Indiction le XXe jour de Janvier du pontificat de nre tres sainct pere en Dieu Adrian pape sixieme de ce nom, en la presence de moy notaire et des tesmoings soubsescripts. Comparurent en leurs personnes Noble seigneur messire Jehan van Heleren, chlr seigneur de Moncheaux surbempde acompaignye de noble seigneur aussy Richard de Riviere seigneur de heere son neveux d'une part et Madamoiselle Jaqueline de Launoy vefve de feu Jehan seigneur de Fontaine se faisant fort de demoiselle Jaqline de fontaines sa fille et fille dhonneur de matres redoubtee dame Madame

Marguerite archiducesse d'Austrice ducesse et contesse de bourgoinge douagiere de Savoye daultre part, lesquelles parties et chacune dicelles dirent et recogneurent que certain traicte de mariage avoit esté pourparle entre les dits Sgr de Moncheaux et mademoiselle Jaqueline lequel au plaisir de Dieu se profera solemnigera et consommera ainsyque Dieu et saincte mere Eglise se accordent le plustot que faire se pourra. Mais avant aucun lyen de mariage eut traicte fait convenance et accordt les dons et promesses cy apres declares. Et premier de la part du dit Seigneur de Moncheaux a este declare qui luy competent et appartiennent pluseurs meubles, fiefs, terres et Seigneuries, rentes, menses et aultres biens meubles et immeubles situés et gisans es pays de Liege et brabant en aucuns desquels les enffans que la deffuncte dame heleyne hinckart sa premier femme, sont saysies en proprieté et nest que usufructure de ceulx et en aultres luy en apertient la dispostion, de tous lesquels biens lad. demoiselle de fontaine cest tenu pour contente et bien appaise. Et de la part dicelle demoiselle a aussi esté dit que a la dite demoiselle Jaquelinne sa fille compete et appartient des part et succession du feu Seigneur de Fontaine son père et aquoy le seigneur de fontaine son frere aisne a deuement consenty ung noble fief nommé le tonlien et vinaige de thuyn gisant en la conte de Namur sur meuge en valeur d'environ IIII^c l. de xl grs la livre de rente annuelle. Item luy a donne la dite demoiselle de fonteines sa mere en deniers comptans quelle a espargnie durant le minorite de sa dite fille du revenu dudit tonlieu la somme de deux mille cincq cens livres du dit pris pour une fois. Et se lui a promis madame larchiducesse..... en faveur et avancement de son dit mariage pour recognoissance des services quelle lui a fait audit estat de fille dhonneur lespace de XIII ou XIIII ans oultre et pardessus aucuns acoustremens et habits nupciaulx quelle luy a fait delivrer selon quelle a acous

tume faire en tels cas. La somme de XII^c livres dudit pris a payer en trois annees dont la premiere eschera le premier jour de janvier lan XXIII et ainsi dan en an jusques a la par paye qui font ensemble III^m VII^c l. monnaie dicte. Laquelle somme a fait quelle se paiera et recouvera sera converty et emploie en achat de hiretaige ou de rente heritiere pour temps ceste contigen dicelle demoiselle Jaqueline. Item a este devise que si le dit seigneur de moncheaux alloit de vie a trespas sans laisser hoir procrée dudit mariage en ce cas Icelle demoiselle aura et remportera tout son dit port de mariage avec ses habits, baghes, joiaulx et tout ce que a ses chieff et corps appartiendra. Et pour son douhaire couvencionel la somme de III^c l. dudit pris de x l. gros la livre sa vie durant. Lesquels III^c l. seront assignee bien deuement et par loy selon la coustume du pays. Asscavoir les cent livres sur la cense de hamyau en la dite Seigneurie de Moncheaux par lui acquise. Item la somme de chincquante livres sur une aultre cense aussy par luy acquise gisant en sa dite seigneurie de Moncheaux nommee Jodonceau. Item ferat tant que son fils aisne nommé Waultier consentera, chargir la dite seigneurie de Moncheaux viagierement de la dite somme de cent livres de rente par an dudit pris. Et pour le parfait des dits III^c livres achetera endedans XVIII mois prouchains la somme de chincquante livres dudit pris de rente heritier au denier XVI. — Et pour surte desquelles III^c livres dudit pris le dit seigneur de heere comparant a ceste fin en ce traictie sen est constitue respondant et plaise pour le dit seigneur de Moncheaulx son oncle. Mais si tost que le dit seigneur de Monchealx aura furny a sa dite promesse il en demoura quicte et descharge. Item oultre le dit douhaire convencionel de III^c livres par an sil advenoit comme dit est que ledit seigneur de Moncheaulx terminast de vie a trespas avant ladite demoiselle sans delaisser hoir de son corps delle, elle auroit encarres pour elle et ses

hoirs la moitié de tous acquistes et conquestes fait durant et constant le dit mariage avecque la moitie de tels aultres biens meubles que delaisseroit Icelluy Seigneur de Moncheaulx sans nulle charge de debtes. Item Et ce au jour du trespas dudit seigneur de Moncheaulx advenant comme dit est il delaissoit aucun effant de ce dit mariage ence cas icelluy enffant ou enffans auroient pour leur partaige du coste paternel la propriete de deux cent livres du dit douhaire. Auroient aussy de proprieté tous et quelconcques les aultres acquestes qui se feront constant le dit mariage comme dessus oultre le droit de la dite demoiselle Jaquelinne avec tout ce dont aussy le dit Seigneur de Moncheaulx pourra disposer à leur profit. Et se aulront les dits enffant ou enffans que se procreeront ou dit mariage le deux pars de touttes les successions que luy pourront advenir et succeder constant le dit mariage. Et del aultre tiers en poulra le dit seigneur de Moncheau deposer ainsy que luy plairat. Item a este dit que de ladite demoiselle se remariast aiant aucun enffans de ce dit mariage en ce cas iceulx enffant ou enffans emporterons la proprieté de tous et quelconques les bien meubles et immeubles que viendroient a elle du coste dudit seigneur de Moncheaulx. Et aura la dite mere que lusuffruct des dits biens a charge de les alimenter et entretenir honnestement et icelluy enffant ou enffans venus en eage competent naura ladite demoiselle que la moitie dulusuffruct des biens dont elle foyra par maniere de douhaire tant seullement. Et touchant les biens venus du coste et port de mariage de ladite demoiselle Jacquelinne cydessus declaree elle seroit ou cas dessus dit tenue en fere partaige a ses dits enffans selon la coustume du lieu ou les dits biens seroient situes. Item au contraire se la dite demoiselle terminoit de vie par mort avant le dit seigneur de Moncheaulx sans delaisser aucun enffant ou enffans dudit mariage en ce cas le dit tonlieu et winaige retourneroit entiere-

ment aux plus prochain hoir deladite demoiselle. Et touchant les rentes que auroient esté acquises des dits III^m VII^c livres. Ledit seigneur de Moncheaux en joyra sa vie durant tant seullement ensemble de tous meubles acquestez et conquestez et a charge des debtes. Item se la dite demoiselle alloit de vie a trespas delaissoint enffans dudit mariage tout le part du mariage de leur dite mere leur demouroit avec la propriete dudit douhaire acquestez et successions cy dessus touchez et la moitie des dits meubles, dont le père joyroit durant le baseaige des enffans a charge de les alimenter et entretenir honestement. Et eulx venus en eaige auroient entiere joyssance de tous les biens de leur dite mere et de ceulx de leur dit seigneur et pere apres son deces et trespas tant seullement. Item le dit seigneur de Moncheaulx enjouellira la dite demoiselle comme a son estat appartient. Lesquelz pointz et articles cy dessus touchez, lesdits parties et chacune duelles en droit soy ont promis es mains de moy notaire stipulant et recevant solempnellement pour et au nom de tous et quelconques que des maintenant y ont ou pourroient avoir quelcque interest a l'advenir furnir entretenir et acomplir de point en point sur hypoteque et obligation de tous et quelz conques leurs biens meubles et immeubles presents et advenir, etc. Et mesmes le seigneur de Moncheaulz relevera le dit seigneur de heere son neveux de la plesgerie quil a cy dessus fait pour luy comme dit est sans ses fraiz missions ny despens renonchant quant à ce à tous droits actions ou exceptions qui a ceste cause luy pourroient au contraire competer ou appartenir en quelque sorte que ce fuist promettant en oultre recognoistre omologuer et approuver ce present traicte par devant tous et quelconques juges et loys quel appartiendra touttes et quanttefois que requis en sera; desquelles choses les dits parties ont requis de moy notaire leurs enfaire et delivrer unq ou plusieurs instruments publicques des choses ont este faictes a Malines

lan mois four indiction et pontifical dessus dits en la presence de : nobles et saiges personnes messire Jehan cadier chevalier seigneur d'Alemp, president du prive conseil et de messire Jehan Rouffaut aussy chevalier, seigneur de Neufville, conseiller et tresorier general et maitre Jehan Marnix, secretaire de l'empereur et tresorier de madite dame : tesmoings a ce appellez et requis.

Copie par moy Séverit Sechevan, secretaire de Marchiennes-au-Pont.

V

Pour Monsgr du Moncheau de la fin et obligance maittre Lienardt, et Jehan Simon son frere a cause de le cense de Jedonsart. Marchiennes au pont. (6 août 1524).

Sachent tous presens et advenir. Qui ces presentes lettres verront ou oront. Nous mayeur et éschevins de le hault court et justice de Marchiennes au pont cy apres denommes et escripts. Salut en Dieu pour congnoissance de veritéz. Savoir faisons que sur lan quinze cens vingt et quatre du mois daoust le sixysme jour par devant nous en loix estre venus et personnellement comparuts. Assavoir noble et puissant seigneur Jehan Dodeur chevalier seigneur de Moncheau de Surben etc. d'une part et maistre Lienardt accompaignye de Jehan Simon son frère demorant a che jour a ghonnye d'autre part. Et le endroit ledit maitre Lienardt en temps et lieu qui bien faire le peult de son bon plaisir et franche voulente non a che constraints dist proposat et remonstra instamment et undument rectifia testifyat et recogneust sans fraudes nulles ne quelconques comei

ung jour passez environ lan mille cincq cens et dix sept du mois de janvier le vingtysme jour il avoit vendut a mondit sgr la maison cense et tenure nommez jedonsart avec tous appendises appartenant a ycelle sans nulz reserver qui jadis furent a maistre thomas secheran son oncle partout ou quil polront estre sceu ne trouvet en manier quelconcque le tout sans malhengien. Et ainsy le cogneult mondit Sgr avoir acquis et accepteit cette dit cense et tous appendisses appartenant a ycelle audit maistre lienardt. Come le tout plus amplement dudit vendaige appert par lettres auctentiques sur ce faite es en coffre et ferme dou Moncheau. Dont ladit cense est scittuee et gisante. Et affin que ledit vendaige dicelle dit cense et appendises appartenant a ycelle soit tenu de valeur ferme et estable a tous jours perpetuellement. Ledit maistre lienardt avecque lui Jehan Symon son frere ambedeux par meure advis et deliberation furent sy conseilliez par ensemble estre obligier et mettre en fin envers mondit seigneur ses hoirs et ayans cause tous leurs biens hiretablitez cens ventes pentions et hiretaiges quil ont venus et advenir et tout ce qu'il leur polroit succeder de Katherine Symon leur mere tant pour sa vicarrye et aultrement tout par tout la ou il seront scant ne trouvet ens ou pooir et jugement de Marchiennes et ailleurs partout sans riens expliquez. En segurteit diceluy fin et obligie sortir a soix les effect et estre de plus grant valeur. Ledit maistre lienardt et Jehan Symon son frere transporterent en la main de notre maieur a lenseignement de nous lesdits eschevins a vex et au nom de mondit sgr ses hoirs et ayant cause. Et le quittant werpirent et festuerent et en firent tous œuvres et bon convens de loix come en tels cas appartenoit faire pour et au nom de mondit seigneur ses hoirs et ayans cause. A condition en cas mon dit seigneur ses hoirs en tamps advenir avoient enpaischemet dommage ou interest ou dit vendaige. Par quiconcque cesuit de tout ou en partye-

[illegible] et [illegible] les dit [illegible] de la dit [illegible] [illegible] et [illegible]. Ledit maistre Lienardt et Jehan Symon son frere promettant et promettent par [illegible] lettres [illegible] et tenir [illegible] mondit seigneur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] a [illegible] sans cause au dit vendage et marchandise [illegible] ladit cense et tenure dessus nommez et tous [illegible] appartenant a [illegible] sans malenghien. Le tout a correction de nous souverains seigneurs en loix Messeigneurs les eschevins de Liege. Dont en tels maniere et condition une cy dessus est contenus en demandit mond. seigneur lettres authentiques chirographees de nous le court. Lesquelles du gret consent et accordit du devant nommez maistre Lienardt, et Jehan Symon sondit frere ly furent concedees et accordees. De laquelle obligation fin et ceuves de ly sodit ainsy faire recognoistre passer collationner et registrer avons este q'eschevins de la dit court de marchiennes. Rollin Wibbier, Andry boudeson, Quintin Noel, Jehan Yerna, Jehan Quivit et Jehan Quairez. Et comme mayeur et eschevin Robert robert qui tout ce mist en notre garde et retenu en l'an mois et jour dessus escripts.

VI

Lettrages appartenan a Noble Seigneur monseigneur de Monchiau du traictie fait avec madame Jaqueline de Henin, dowairière de Monchiau sa belle mère. Jaqueline de Henin, dovairière de Jean de Hamal Dodeur, seigneur de Monceau (1533).

A tous ceulx qui ces présentes lettres veront ou oront Nous les mayeur et eschevins de la court de Monchia cy desoubz nommez. Salut. Seavoir faisons a chacun et a tous presens et

advenir que pardevant nous en justice sont comparus personnellement nobles et trez honorez personnages et seigneur madame Jaqueline de Henin, dit de Fontaine, relict de messire Jehan de Hamal, dit Douduer acompaignye de Jehan Quievit, pour se faire suffisament constituez estably et commis son mambour que nous est assez apparent d'une part et noble seigneur Philippe de Hamal, dit Douduer, seigneur de Monchia et de Surbeempden et gentilhomme de la maison de l'empereur Charles chincqysme de son nom, etc. d'autre. Et laendroit noz a este manifestes dit declaret proposet et remonstret par les dits deux partyez dune sieule accort et union coment ilz avoient par ensemble fait conclut par laccort lun lautre le traicte et appointement que sencieult de mots a aultre etc. Sur le different dentre madame Jaqueline de Henin, dit de Fontaine relict de Meseigneur Jehan de Hamal dit Douduer. Et de seigneur Philippe de Hamal, filz dudit relict meseigneur Jehan de Hamal que Dieu absolve en son tamps seigneur dudit Monchiau. Touchant du traictie de mariage dentre ledit feu monseigneur Jehan de Hamal et de ladite dame Jaqueline et aultres differens, pour entretenir bonne paix amiste et amour entre lesdits deux partyes at este dit et declaret que ladite dame Jaqueline emporterat tous quelconques biens meubles ou quilz soyent trouvez tant au Monchiau, a Surbeempden, a Orscot ou ailleurs ou que trouvet seront. Parmittant que ladite dame Jaqueline doibt et debverat payer les debtes de feu messire Jehan de Hamal. Emporterat encoire ladite dame tout quelconcquez acquestes faictes par ledit feu messire Jehan de Hamal deparmy son siege de mariage avec maddame Jaqueline de Henin parmittant que ledit seigneur Philippe de Hamal pora redimer les acquestes ou aultre quiconquez porat estre seigneur de Monchiau pour telz deniers que son feu père aroit exposet pour y ceulx acquestes et comme par le testament de feu

messire Jehan de Hamal appert. Et que (comme) ledit testament ladite dame Jaqueline a fait approuver par devant nous ladite court de Monchiau datée de lan xve et xxxiii penultisme iour de marce stile de Liege. Et quant au douwaire de madame Jaqueline de Henin ledit seigneur Philippe luy assignerat sy bien que ladite dame serat bien contant de ses deux cens florins monaie et payement de Brabant a paier dan en an la vye durante de ladite dame et non plus a deux termes et deux payements. A savoir la moitié au premier iour de febvrier et lautre moitié au premier iour daoust ensuivant dont le premier payement escherat a payer au premier jour de febvrier que lon conterat en lan xve et xxxiiii. Et ainsy dan en an sa vye durante seullement de ladite dame Jaqueline de Henin parmittant sera ledit seigneur Philippe quitte et exent de la promesse quavoit fait son feu pere a ladite dame Jaqueline en convènances de mariage faisant. En oultre ledit seigneur Philippe tiendrat et ferat tenir a son frère Jehan et ses sœures cestuy present appointement et quand sondit frere et ses seures ne vouldroient tenir lesdits appointement ledit seigneur Philippe sera toujours tenu d'accomplir et entretenir cestuy present traicte et appointement et de faire joyr paisible ladite dame le contenu de cest presentes lettres. Et livrer bonne fin et sceurteit a ladite dame pour son douwaire comme cy apres est contenu et specifiez lesdits fin. Et touchant au grant nombrement des quainnes abattus estant au plain siege dudit feu messire Jehan de Hamal avec ladite dame Jaqueline de Henin et aultrez bois vendus. Pour estre quitte et pour recompense diceulx quainnes ladite dame fait donnation daulcunes pieces de terres et preits gisantes audit Monchiau comme a Surbempden asavoir trois bonnier et demy de terre enpres la maison du Monchiau venu des hoirs Gilo Loscau avec les partyes de Surbeempden et venu de Claes Spirnick desquels terres et preits ladite dame sera entenue de faire audit seigneur

Philippe bonnes œuvres et bons convens toutes et quantes fois qu'il le requererat. Et quant a la donnation que fait ladite dame audit seigneur Philippe des biens meubles pour les avoir prestement et incontiment encoire pour recompence desdits quainnes abattus et aultrez bois que dit est dessus. Et pour la bonne amour et bonne vueille de ladite dame Jaqueline at envers ledit seigneur Philippe luy fait donnation de la robbe de satin fourees de marte qui fut a son feu pere. Avec ce tout la tapisergez armoyeries de sa feu mere qui sont fait par mains de tapissier. Encore fait ladite dame donnation audit seigneur Philippe des biens meubles qui sont au present a la maison de Surbeempden avec ce aultrez biens meubles qui sont servant a la maison de Monchiau en ce réservé les partys cy desoubs specifieez et declarez lesquelles ladite dame Jaqueline les retient pour elle. Et premier unq lit de champs unq buffet trois kayeres au dos de bois deux de cuyre en la chambre de Mademoiselle, unq lit de champs en la garde robe empres la porte en la chambre desseur la porte un petit bancqacoffre et lez deux lits de champs et une petitte tablette et le buffet, a la grande chambre unq buffet, la chambre desseur la cuisine unq lit de champs et les deux litz et le buffet. En la cuysine retient ladite dame quattre caudrons, huyt candeliers, une marmitte, une payelle a recauffer les litz, unq petit potque de mesure, une kandaine, une petite payelle, unq bassin, unq anghiere, trois recauffoirs, unq pot de mesure a boissiron, et unq grand bassin apres toutes partyes dessus declareez et denommeez la rest et sourplus des biens meubles qui demeurent en ladite maison de Monchiau faict ladite dame Jaqueline donnation au susdit Philippe et de cy en avant ladite dame ne peult et ne polrat oster desposteur ou mettre mains a nulz biens en la pourprinse de ladite maison. Et quant a la terre de lescluze et les biens illec situez ladite dame les emporterat enthierement et héritablement. Saulf ce que ledit seigneur

Philippe ne les polrat redimer. Et ce ledit seigneur Philippe ce déporte de telz droir que luy ou son frere et ses sœures ne poront avoir permittant sans ses hoirs au present viscant nommée Marie engendree dudit feu messire Jehan de Hamal et de ladite dame Jaqueline de Henin ne procedroit hoir legitisme de son corps en ce cas ledit seigneur Philippe son frere et seures en ce ayans cause demoreret en telz droit et action quilz poroient avoir paravant a ladite terre de leschize et ses appartenances. Et quant az debtes ledit seigneur Philippe est tenu de payer une debte athomas du bois quil luy est due par ledit feu messire Jehan de Hamal. Et dudit seigneur Philippe meismes Dequoy son feu pere avoit respondut encoire sera ledit seigneur Philippe tenu de paier une debte a la main de chincquante florins et toutes aultrez debtes que ledit seigneur Philippe poroit debvoir luy meismes les debverat payer et ses seures seront entenue elle mesmes payer leurs debtes et ladite dame Jaqueline sera entenue de payer les arirages du par ledit feu messire de Hamal tant pour mon frere Jehan que pour mes seures jusquau jour du trepas de messire Jehan de Hamal. En oultre ladite dame sera entenue monstrer tous ses lettriages et rendre audit seigneur Philippe tous lettriages aluy appartenant et ce ladite dame estoit defallans quelconquez poinct ou article de cestuy present appoinctement rien nest tenu et le tout sera abouly.

Et affin letout ce que dessus est contenu tenir ferme estable et de valleur sans jamais pooir aller au fait du contraire et pour ce faire accomplir et myeulx entretenir la dite dame Jaqueline promist fin et sceurteit alivier au lieux de Bruxelles ou la il appartienderat audit seigneur Philippe et a son apaissement Et pour ce faire et accomplir ladite dame Jaqueline est oubligiet a la verge du seigneur et mist la main ala verge du seigneur. En renonchant a toutes frachisez libertez clergie bourgesyes status

privileges de citeit bonnes villes et payes lettres de prinche prinse ou a prendre et atout hommages de membre et estat du pays et atout ce enthierement a madame Jaqueline de Henin poroient aider et ledit seigneur Philippe ou son commis representant grever ou nuyre ne aultrement atargier. parmittant pour le fin et sceurteit pour lessusdits deux cens florins de dowaire chacun an par ans la vie durant de ladite dame Jaqueline de Henin myeulx payer au jour et terme que dit est ledit seigneur Philippe en at mis en fin about et contrepan envers ladite dame Jaqueline La maison et cense de Hamiaulx avec tous ses appendises et appartenances Avec ce la maison et cense de Jedonsart avec ses appendises et appartenance en telz fourme et manière que les censiers les tiennent et manient avec ce tous les heritages que ledit seigneur Philippe at en juridiction et haulteur du Monchiau. Reservez les biens qui sont tenus en fieff. Desquelz contrepans ledit seigneur Philippe porta la vesture es mains de notre mayeur pour ou nom et a oelx de ladite dame Jaqueline faisant toutes œuvres convenantes aloy et au cas appartenir Tellement que ladite dame Jaqueline par son mambour ce requerant en fut par enseignement de loy avestis et adheritez. Puis les reporta sus comme lan sagier que pour la demorer et ledit seigneur Philippe en les goyr et possesser paisiblement tant et sy longhement que le paierat bien lessusdit deux cens florins de Brabant de dowaire au jour et la manière que dit est quez sil advenoit que ledit seigneur Philippe ou celuy a ledit contrepans tenrat fuist en tamps advenir defallans du dowaire apaier la vye durante de ladite dame Jaqueline en tout ou en partye retraire ce porat ladite dame ou ses commis deputez et mambour aususdit contrepans par faulte et deminement de loy selon lusaige et constituet de notre bancq saulf le bon droit dun chacun le correction de notre chieff de loy messeigneurs les eschevins de Liege. Et affin que ce soit chose ferme estable et de valleur

ladite dame Jaqueline en affirmation de veritez et appendus acest presentes lettres son propre scaulx et aleur requeste et deplaintes de deux partyes en avons faictes ces presentes scellees et chirographeez dont nous ladite court en avons la copie en notre ferme et ladite dame Jaqueline de Henin at la deseurtaine lettres et ledit seigneur Philippe de Hamal a la desoubtraine par le tesmoing de ces presentes Auquels dugret consent et acort desdites partyes avons mis et fait appendre notre propre seaulx encertification et signe de verité. Auxquel cognoissance et appoinctement avons estes presens comme eschevins de ladite court du Monchiau Godfroy Fleutin, Quentin Noël, Jehan Sartiau, Sebreck Secheran, Daneau de Zontri, Jehan Ghis et comme mayeur Jehan Cousin qui tout ce mist en notre garde et retenance. Ce fut fait dounet et scaiellet bien et par loy par gret de partyes et cogneult en la ville dudit Monchiau sur lan quinze cens trente et trois du mois de juinte le premier iour.....

Secheran.

VII

Lettre dacquest faict par madame marguerite de Culenborch douayriere du Moncheau (assavoir de XVII pat de rente a sire simon de henault Et a Giel son frere XXX pat par an. (ajouté par le sr Em de Gavre) qui était affectée par la cense de Jedonsart. pour madite Dame (1561).

A tous ceulx quy ces presentes lettres verront et orront saluyt. Savoir faisons que pardevant nous le court et justice de Moncheau sont personelement comparus assavoir honeste homme sire Simon de Henault, accompaigny de Giel de Henault son frere tant comme mambour au dit sire Simon que

son nom particulier dune part (Et noble honeste et vertueuse dame Madame Marguerite de Culemborch douayriere de Moncheau daultre part Et elle cy nous dist et cognut (ledit sgr simon par ladveul de son mambour Giel son frere (comment il avait vendu a madite tres honoree Dame XVII z pat. de rente, qu'il avait sur la cense de Jedonsart avec les appendices (parmy la somme de XII flour. de XX pat piece quil cognoissoit avoir rechuy de madite dame (dont presentement sen devestit et desheritat quittat werpit et festuat (au nom de madite tres honoree dame (semblablement cogneut en son nom particulier avoir aussi vendu ledit Giel trente pat. par an quil avoit sur ladite cense de Jedonsart parmy la somme de XXI flourins aussy de XX pat. piece. Dont presentement sen tenait pour content (A ce condition sen devestit et desheritat au prouffict de ma dejà souvent nommee Dame quy la present ce requerant en fut tant desdits XVII z pat. de rente (come aussy des XXX pat. par eulx vendu (advestie et adheritee (que pour elle ses hoirs ou ayans causes en jouyr souverain De quoy faire et passer avons estez presens come eschevins Jehan de Jenmont, Jehan Noel, Casymer Robert, Jehan Robert (et franchoys le jeune Et comme mayeur aussy eschevins Jehan Cousin, Quy le tout mist en warde de nous).

Le XXIIe jour daoust lan XV^c et LXI.

ROSELIES

Il y a quelques années que le hameau de Roselies est détaché de la commune de Presles et érigé lui-même en commune. Pour lui souhaiter la bienvenue, nous croyons devoir lui dresser son état-civil historique; état-civil incomplet peut-être, mais qui pourra être complété au fur et à mesure que de nouveaux matériaux se produiront.

Disons d'abord que c'est à Roselies, selon la tradition, que les Nerviens et leurs alliés traversèrent la Sambre, en l'an 57 avant notre ère, pour assaillir le camp romain ébauché (1). A la fin de la nuit qui couvre le haut moyen-âge, et lorsque le jour com-

(1) On peut voir les preuves de ce fait dans une brochure publiée en 1872, sous le titre de « Notre opinion sur la bataille de Presles », par M. Kaisin, membre de notre Société, et en consultant le beau travail de M. V. Gantier, intitulé « La conquête de la Belgique » par Jules César (Office de Publicité 1882). Ce dernier travail paru est relatif à la grande bataille, qui, analysant les diverses opinions produites, vient à l'aide de preuves nouvelles, appuyer le travail de M. Kaisin.

mence à se faire sur nos communes, nous trouvons les reliefs suivants du hameau, alors fief de Roselies.

Ce fief appartenait autrefois aux comtes de Namur, vers le milieu du XIVme siècle. Guillaume le Riche en fit don à un seigneur de la famille de Seraing. En 1362, Thyri de Seraing relève le fief qui rapportait peu de chose (à cette époque, Roselies n'avait que 12 feux ou demeures). En 1410, il passe dans la famille de Havrech, par suite du mariage de la fille de Wauthier de Seraing avec Gérard d'Enghien, seigneur de Havrech. En 1625, Adrien de Havrech vend le fief à Herman de Lerneux, puis il passe dans la famille d'Oultremont, par le mariage d'Isabelle d'Oultremont avec Théodore-Xavier de Lierneux.

Reliefs du fief de Roselies

1362, 1 mai. — Le jour Saint Jaque et Saint Cristofle, messire Thiry, sirez de Seraing, relève un fief que le comte (Guillaume I, le Riche, de Namur) avoit donné à son prédécesseur, seigneur de Seraing, es ville de Evrescoi et Roheilheez : savoir, à Evrescoi et cas appendichez, à li cuens, se taille que on prent cale saint Remy, de chascun cherue, II s. de l'homme qui at I cheval XVIII s. dou manouvrier, XII d., dele veve femme, VI d. si vault par an, XII s. creist et abaisse (1), item le mortemain, item, commans, coruwez, ost, chevalchie et le Justice si avant que li sergans le comte l'on useit.

Item à Roheilhieez, at-il le taille cale saint Remy à ses hommez VIII s. creist ou abaisse, à chascun feu dele ville à chiaux qui le doient, I stier d'avaine mesure de Namur, se vault par an I muid d'avayne, creist ou abaisse, item le morte-main, formorture, commans, corruwez, ost, chevalerie et tote Justice.

1410, 5 novembre. — Gérard d'Enghien, châtelain de Mons, seigneur de Havrech, marié à Jenne de Haneffe, fille aînée de Wauthier, seigneur de Seraing et de Marie de Los, dame de Walhain, relève le fief de Roheilhées par décès de son beau-père, ce fief avait été tenu en douaire par feu dame Jehenne, fille de Mons Pinkart de Berloz, dame de Steenkerke, dont le dit Wauthier avait été le premier mari.

(1) Plus ou moins.

Jehan, fils de Gérard, marié à Gillette de Marbais, fille de Gérard de Louverval et de Laurence de Tserclaes, leva bannière à la bataille de Rosbeke.

1468, 2 juin. — Jehan, fils de Jehan, bastard de Havreche, marié ca . . . . . de ville, relève Rohillées.

1485, 5 octobre. — Le même relève le fief de Rohillées, par décès de son père.

1537, 4 décembre. — Adrian de Havreche, seigneur de Presles, marié à Jacqueline de la Pierre, Gouverneur de Gand, Grand-Bailly d'entre Sambre et Meuse, relève le fief d'Everchois et de Roheillées, avec la vouerie, les morte-mains et la formorture de Presles, par décès de Jehan, son frère.

1553, 17 mars. — Adrian, baron de Rossilhy, fils d'Adrian de Haveret, seigneur de Prelle, député à l'état noble du comté de Namur, souverain bailly d'Entre-Sambre et Meuse, marié à Anne de Marbais, relève le fief d'Everchois et Roheillies, avec l'avouerie, morte-main et formorture de Prelle. (Archives de l'église St-Lambert, à Liège).

1591, 3 juillet. — La cour de Justice de Presles, avec le consentement d'Adrien de Havrech, seigneur usufructuaire de Presles, Roselies et Evresquoy, et de Jean, son fils, renouvelle la charte des villages précités. (Em. Prudhomme. Les échevins et leurs actes dans le Hainaut).

1598, 24 octobre. — Jean de Haverecque, chevalier, seigneur de Preesles, Rohelies, Everescrois, prévôt du comte de Valenciennes, créé chevalier le 12 avril 1598, époux de Claire Savary, fille de Nicolas, seigneur de Warcoing, relève le fief, par suite du décès de son père Adrien.

1613, 6 août. — Le même relève le fief. (Archives de l'église St-Lambert de Liège.)

1625. — Adrien de Havrech, qui était fort dépensier, comme son père et son aïeul, tourmenté par ses créanciers qui ne tou

chaient plus leurs rentes depuis longtemps, se résigna à vendre ses terres, il trouva un acquéreur dans la personne de François d'Oultremont, baron de Han, qui lui acheta Presles, Rosely et Eversquoi aux conditions suivantes :

De Havrech se réservait le titre de baron de Rosily sa vie durant; il avait obtenu le titre de baron, par lettres du 12 juin 1688, applicable sur telle terre qu'il choisirait.

François d'Oultremont, outre toutes les rentes hypothèquées sur les biens à vendre, paierait à de Havrech, 1230 fl. Brabant de rente.

Le baron de Han, ayant voulu prendre possession de la seigneurie, se trouva accablé d'une foule de réclamations du chef d'arriérés de rente; comme il n'entendait avoir rien à payer de ce chef, il fit appel à la loyauté de Havrech qui résilia le contrat.

Les trois seigneuries furent immédiatement revendues le 16 avril 1625, à Herman Lerneux, seigneur de Salle et de Waleffe, personnage très riche et gros créancier et que flattait la perspective de devenir par cette acquisition, l'un des plus influents propriétaires du pays de Liége (il fut annobli le 15 janvier 1626 et baron le 5 mars 1816).

Les charges de ces terres comprenaient plus de trente articles, commençant par une somme de 40.000 florins de Brabant dûs à un bourgeois de Liége et finissant par diverses petites rentes dues à des paysans de Presles, car le père d'Adrien Havrech avait emprunté de toutes mains, en résumé il devait, 1° 40.000 fl., 2° 1350 florins de rente à Madame Philippine de Havrech, veuve du Seigneur d'Utenbrouck, à M. de Meldre, veuf de Valentine de Havrech, à Nicolas et Charles Christian de Havrech, plus la somme de 17.300 fl. d'arrièrés de rente et des rentes en nature.

Lerneux se montra fort large, car, outre les charges ci-dessus qu'il prit à son compte, il paya à Havrech, qui renonçait à garder le titre de baron de Rosily, 12.000 florins de Brabant et

une rente de 3.800 florins. (E. del Marmol. An. de Namur XV, 200.)

1625, 9 août. — Le même relève le fief par décès de son père, Jean.

1626. — Diplôme de noblesse et confirmation d'armoiries accordées à H. Lerneux. (Lefort, Manuscrits généalogiques).

1629, 7 mars. — Elisabeth de Lerneux relève les fiefs de Rochellée et Everschoy avec l'avouerie de Presles.

1630. — Adrien prend encore le titre de baron de Rosily.

1636, 7 mars. — François de Lerneux, seigneur de Presles, et Marie de Bex, sa femme, laissent par testament la seigneurie à leur fils ainé, Herman.

1646, 30 juillet. — Contrat de mariage entre Herman de Lerneux et Isabelle Finia, le fiancé apporte en dot Rosily, Presles et Eversquoy.

1654, 2 avril. — Herman de Lerneux, chevalier, relève les fiefs d'Eversquoy et Rosily, par décès d'Elisabeth, sa grand mère.

1670, 8 juillet. — Isabelle de Finia-Cronenbourg, veuve de Herman de Lerneux, relève l'avouerie de Presles et les fiefs de Rosselies et Eversquoy, au nom de François-Charles Herman, son fils.

1672, 18 mars. — Isabelle de Finia fait relief.

1696, 21 janvier. — Jean-Baptiste-Fréderic de Lerneux, chevalier, seigneur de Presles, Rossily et Eversquoy, fait relief par décès de sa mère Isabelle de Finia.

1698, 5 mai. — Le même fait relief par décès de son frère ainé, François-Charles-Herman.

1725, 25 septembre. — Le même fait relief.

1733, 23 avril. — Gabriel-Amour-Joseph de Lerneux relève Rosilly.

1739 à 1772, 9 mai. — Même relief.

1781, 13 juillet. — Même relief par décès de son père.

1789 et 1790, 13 août.— Théodore-Xavier-Joseph de Lierneux, seigneur de Presles, Rosily et Eversquoy, marié à Isabelle-Thérèse d'Oultremont, fait relief.

1791, 14 novembre. — Arrêt sur les biens du marquis de Chasteler, à charge de Théodore, baron de Lierneux, sur le fief de Rossilly. (Bormans, Cartulaire de l'église St-Lambert, à Liége.)

Au 17e siècle, un seigneur de Presles, de Lerneux voulant attirer des habitants sur ses terrains de Roselies alors peu habités, leur donna en toute propriété, un bois nommé le bois de Brou et la jouissance du regain sur une grande partie de prairie. Le bois, en partie défriché, constitue maintenant les biens communaux. En posant ce fait, le seigneur de Presles a établi ce qu'on appelait anciennement « des masuirs » ou masuiers, comme il y en avait à Châtelineau.

Nous avons trouvé le nom de Roselies écrit comme suit :

1202	—	Roellies	1598	—	Rohelie
1300	—	Rohilhies	1552	—	Roeheillye
»	—	Roheillieez	1625	—	Rosilly
1362	—	Roheiliez	1632	—	Rochellée
»	—	Rohilhées	1646	—	Rosily
1410	—	Roheilhies	»	—	Rosely
1468	—	Rohillies	1670	—	Rosselies
1590	—	Rogeilhie	1696	—	Rossely
1500	—	Rohelyes	»	—	Roissily
1547	—	Roheilhye	1800	—	Roselies

Ce hameau a été séparé de la commune de Presles, par arrêté royal du 16 avril 1878. Sa population était alors de 580 habitants. Sa superficie est de 235 hectares, 24 ares, 50 centiares. On y a bâti une église en 1873.

Farciennes, 22 décembre 1893.

F. Gilot.

LE HAUT-FOURNEAU DE GERPINNES

EN 1704

Le monde métallurgique s'apprête à écrire le mot *fin* sur le dernier chapitre de l'histoire du fer et à saluer l'événement définitif d'un nouvel âge, celui de l'acier.

Il sera peut-être intéressant de publier en ce moment un document, vieux de près de deux siècles, sur notre ancienne métallurgie. Ce document, c'est un contrat de louage du haut-fourneau de Gerpinnes, près Châtelet.

Et d'abord, présentons les parties contractants, ce sont :

1° *Du côté du bailleur :* M. Maximilien-François Desmanet, écuyer, seigneur de la vicomté d'Ahérée, petit-fils de Jean Des-

manet, qui, du Hainaut, était venu, vers le milieu du XVIIe siècle, acquérir fortune et noblesse au pays d'Entre-Sambre et Meuse, dans l'industrie du fer.

Maximilien-François n'obtint point d'enfants de Marie-Josèphe de Bruneau, sa femme, et ce fut son frère, Charles-Benoit Desmanet, capitaine de dragons au service de France, époux de Marie-Isabelle de Sire de Gougnies, qui continua la lignée dont sont issus les vicomtes Desmanet de Biesme actuels.

C'est également de Jean Desmanet, le vieux *maître de forges*, que descendent les barons Desmanet de Boutonville, les Desmanet d'Erquennes et les Desmanet de Grignart.

M. du Sart, dont il est question dans l'acte, est Joseph Desmanet, qui l'a signé comme témoin requis. Ce seigneur du Sart-Saint-Eustache était le cousin du bailleur.

2° *Du côté du preneur :* M. Bilquin, plus tard M. de Bilquin, écuyer, seigneur de Marchienne-au-Pont, de Mont-sur-Marchienne et de Bioul, bailli d'Entre-Sambre et Meuse, un gros et riche *maître de forges* du temps, qui fit bâtir en 1699, le beau château de Marchienne-au-Pont, encore habité actuellement par sa descendance, la famille de Cartier de Marchiennes.

Guillaume Bilquin épousa, le 16 septembre 1676, Marie-Agnès de Baillencourt, fille de Guillaume, receveur des domaines au quartier de Nivelles, et de Catherine du Chesne.

Leurs enfants furent :

1. Marie-Agnès, qui épousa Jean-Louis de Cartier, conseiller de la chambre des comptes de S. A. le prince-évêque de Liége, conseiller député perpétuel des Etats et bourgmestre de Liége. Il devint, par ce mariage, propriétaire des importantes usines de Zône, des seigneuries de Marchienne-au-Pont et de Mont-sur-Marchienne et du château de Marchiennes, fief ressortissant de la haute cour de Liége.

2. Marie-Josèphe, épouse de Guillaume-Nicolas Moreau,

seigneur de Dommebroeck, en Flandre, bailli et maïeur de la ville de Charleroy et dépendances et *maître de forges.*

Lors du partage des biens délaissés par Mme de Bilquin (décembre 1725), il hérita de la seigneurie de Bioul, au pays de Namur, d'où la famille des de Moreau de Bioul.

3. N....., femme de François-Guillaume de Propper, chevalier du St-Empire, conseiller de la chambre des comptes de S. A. le prince-évêque de Liége.

4. Jeanne-Françoise, qui épousa Jean de Montpellier, seigneur d'Yvoir, chambellan héréditaire du comté de Namur, maïeur des Férons et *maître de forges,* dont descendent les familles de Montpellier d'Annevoie et d'Arbre.

François Tayenne, qui signe à l'acte de bail, est le greffier de la cour de Biesme-la-Colonaise. Il était fils de Michel Tayenne, seigneur de Denée, lieutenant bailli d'Entre-Sambre et Meuse et *maître de forges* à Gougnies et à Couillet.

Voici maintenant, dans toute sa naïveté, si je puis ainsi m'exprimer, et avec tout le luxe de formules du temps, formules dont un grand nombre se retrouvent dans nos baux actuels, la convention qui a été faite entre ces personnages pour l'exploitation en location du haut-fourneau de Gerpinnes.

REMISSE DU FOURNEAU

DE GERPINNE

« Ce jourdhuy 27 d'octobre 1704 noble seigneur Maximillien-
» François Desmanet Escuyer, seigneur de la terre et viscomté
» d'Ahérée et des deux grunnerie soubsigné et monsieur Bil-
» quin, seigneur de Marchienne au pont et Mont sur Marchienne
» aussy soubsigné sont convenus en présence des tesmoins em
» bas dénomez du marché que sensuit, scavoir que ledit S.
» d'Ahéré at remit, comme par cette il remet audit Sieur Bilquin
» icy pnt acceptant son fourneau qu'il at luy appartenant au
» lieu de Gerpinne avec ses appendices, et ce pour le tenire
» pour le mesme terme que le seigneur du Sart at remit sa forge
» à feu le Sieur François Anciaux, et pour finir à pareil jour et ce
» sur les clauses et conditions suivantes, scavoir que le renon se
» poudrat faire de parte et d'autre à neuf ans en advertissant
» dix mois auparavant, et ce parmy et au moyen de trois cents
» florins de rendaige par chaque année du présent bail et comme
» ledit Sieur rendeur se retient le pouvoir de faire aller ledit four-
» neau pendant l'année 1705 et continuer jusque a ce qu'il aura
» consummé les charbons qu'il ferat faire pour la fondée sil le
» treuve à propos, pourquoy ledit Sieur rendeur ne serat obligé
» de faire son rendaige de la ditte année 1705 plus avant que de
» septante florins pour tout ledit rendaige enthiere, et ci-At
» ladite fondée achevée ledit Sieur reprenneur entrerat en possi

» sion dudit fourneau avec ses despendances pour en profiter à
» tiltre de louaige aux clauses et conditions suivantes :

» Scavoir que ledit Sieur reprenneur serat obligé de (prendre)
» ledit fourneau avec ses usinnes au jour que ledit Sieur rendeur
» aurat finit sa fondée par prisure qui se ferat incontinent aux
» frais communs par gens expertes et cognoisseurs a adsinner
» de parte et d'autre et de suite entretenir et conserver toutes
» sortes d'ustensiles pour à sa sortie les relivrer aussy par
» prisure à faire égallement comme dessus, que sil y at quelque
» méliorations retrennées pour lors elles luy seront tenues à
» compte sur son rendaige, et arrivant détériorations les debve-
» rat payer comme de coustume.

» Les ouvriers dudit fourneau ne poudront mettre les ordures
» et excréments d'icelluy dans d'autre endroit que ceux de
» coustume, et les chartiers deschargeront leurs minnes dans
» les mesmes places que lon at eu aussy de coustume, lesquels
» ne poudront les mettre pour empaicher la maison, allées et
» venues dudit Sieur rendeur.

» Comme aussy ne poudront lesdits ouvriers tenire l'eau plus
» haute qu'on ne la tient ordinairement pour l'utilité dudit
» fourneau.

» Et quant aux tailles tant ordinaires qu'extraordinaires soit
» réelles ou personnelles et tous autres de mauvais fraix (arri-
» vant que ledit fourneau en debvroit payer que l'on ne croit)
» elles seront à la charge dudit Sieur reprenneur.

» Et arrivant contributions, et que l'on poudrat exiger ou
» imposer sur ledit fourneau, ycelles les payeront moitié par
» par moitié.

» Conditioné que le rendaige dudit fourneau se ferat par
» ledit reprenneur par deux terme par année, scavoir au Noel
» et St-Jean, en bon or et argent coursable dans la ville de
» Namur, et libres de toutes impositions mises ou à mettre et

» payable aux fraix et periles dudit Sieur reprenneur ens mains
» dudit Sieur rendeur ou de son commis au lieu de sa résidence
» à Gerpinne.

» Sy debverat ledit Sieur reprenneur donner à Madame
» d'Ahérée cinquante escus une fois pour vin qui luy ont
» esté compté en nostre présence par ledit Sieur Bilquin luy
» servant cette de quittance.

» Comme aussy debverat faire livrer par chaque année du
» présent bail deux benne de charbon que ledit Sieur d'Adhérée
» ferat prendre sur les bois quil luy seront le plus convenable à
» commencer l'an 1706.

» En oultre luy laisserat suivre trente cordes des bois de
» raspes, des cordes ordinaires des bois qui s'achapteront par
» bonniers, lesquels luy seront livrée de suitte par facteur dudit
» Sieur Bilquin et icelles payées par ledit Sieur rendeur à raison
» de trente sous courants pour chacqune corde.

» De plus donnerat deux cent de fer audit Sieur rendeur pour
» chaque année dudit rendaige qui commencerat au St. Jean
» 1706.

» Pareillement payerat pour droit honnoraire du pnt bail trois
» escus et droits qui seront nécessaires pour le timbre.

» Et treuvant que la maison dudit Sieur rendeur est servie d'un
» fille d'eau qui tombe dans les fossés d'icelle il continuerat
» d'en faire le mesme sans incommoder ledit fourneau.

» Et quand aux minmes qui se retreuveront après laditte
» fondée, et chariées audit fourneau, icelles les payeront par
» ledit Sieur reprenneur, scavoir : pour celles qui sont tirées
» depuis deux ans et qui seront procédantes de la Haulte min-
» niers et Joncret, elles se payeront à vingt-huict sous, sans y
» comprende le terrage, qui serat payé aussy par ledit Sieur
» reprenneur; et celle de Fraiture, les payeront à vingt quattre
» sous, au pardessus ledit terrage; et toutes autres minnes qui

» seront tirée avant lesdits deux ans, et qui se retreuveront » aussy audit fourneau, elles se payeront au prix de dix-neuf » sous la charrée sans terrage, l'une et l'autre, citôt ladite fondée » finie; et pour celles qui se rentreuveront sur les minniers de » Gerpinne, Joncret, Acos, Villers et ailleurs, les payeront à » onze pattars la charrée, aussy sans aucun terrage, lesquelles » seront mesurées aux fraix communs au cas qu'il y auroit des » monceaux que l'on nè pourroit convenir, icelles payables dans » trois ans, datte de cette, lesquelles seront livrées pour le plus » tard dans un an;

» Et arrivant qu'il resteroit des charbons, tant audit fourneau » qu'à la forge du Sart, le Sieur reprenneur serat obligé de les » payer au prix de treize fl. quattre pattars, argent courant la » benne; scavoir : ceux de laditte forge, au jour St Jean-Baptiste » prochain et ceux du fourneau l'on qu'ils luy seront livrés après » laditte fondée, lequel suivement se ferat aux fraix communs.

» Et comme ledit Sieur rendeur a diverses bois en commun » avec Mr du Sart, ledit Sieur reprenneur en aurat la jouissance » sur les mesme marché et conditions que ledit Sieur du Sart a » rendut les siens par la passée et vint qu'il en a fait au prof- » fit dudit Sieur Anceaux, saulf de la parte que ledit Sieur ren- » deur ferat couper pour faire sa fondée dudit fourneau.

» Et quand à ceux que ledit Anciaux at achapté à la commté » de Fosse pour le Sieur rendeur, ledit reprenneur serat obligé de » les reprendre pour son proffit en payant audit Sieur rendeur » le prix de l'achapt avec l'intérest et fraix fait à ce subjet.

» Conditionné en oultre que ledit Sieur rendeur laisserat » suivre la deuxieme place de la toure qui est hors du corps » du logis pour le service dudit Sieur reprenneur.

» Deplus, ledit Sieur reprenneur donnerat cinquante livres de » dragées pour la maison dudit Sieur rendeur et celle de » M. Dusart.

» En oultre a esté convenut qu'à l'esgard des bois que l'on a » achapté par cordes des communautés qu'elles suiveront audit » Sieur Bilquin pour ce que peu toucher audit Sieur rendeur, en » payant par icelluy le prix dudit achapt, avec l'intérest du prix » de l'argent quelles ont esté achaptées a raison du deniers seize » au temps qu'on les livrerat a commencer pour les couper au » mois d'octobre 1705.

» Et pour assaurance que ledit Sieur Bilquin paye les rendaige » du pnt bail et de satisfaire aux clauses et conditions y re- » prises, il s'est obligé en sa personne et biens *informa,* promet- » tant pareillement ledit Sieur d'Ahérée de faire toujours ledit » Sieur acceptant dudit fourneau et prit marché sur les obliga- » tions que dessus constituant tous porteurs de cette ou de sa » copie authentique pour se recognoistre au besoin.

» Ainsy fait et passé les jour mois et an que dessus en pré- » sence de M. Desmanet et Jacques Cornet, tesmoins à ce » requis, etc. L'original est signé : M. Desmanet, V. d'Ahérée, » Bilquin, Joseph Desmanet, Jacques Cornet et F. Tayenne. » 1704.

« F. Tayenne, greffier, 1704. »

Tel qu'il est rédigé, ce contrat, particulier au haut-fourneau de Gerpinnes, résume assez bien les conditions auxquelles étaient affermés la plupart des hauts-fourneaux et usines métallurgiques de notre Entre-Sambre et Meuse, il y a deux cents ans.

Erigés à peu de frais, par un maître de forges, souvent sorti des rangs des ouvriers mineurs ou fondeurs du pays, ces établissements étaient très prospères à cause de leur petit nombre et de la faiblesse de leur production, qui était loin de répondre à la demande, à l'inverse de ce qui se passe

nos jours, où nous voyons des monstres d'usines lancer sur le marché des millions de tonnes de fer et d'acier.

Le maître de forges d'alors, qui avait assez rapidement fait fortune dans sa petite affaire, bien conduite, ne mettait pas celle-ci en société anonyme ou autre — ces institutions étant inconnues — mais la cédait à un successeur entreprenant ou la louait à un confrère moins riche, tel Bilquin en 1704, sortant du milieu vaillant et travailleur, dont il était lui-même parti quelques années plus tôt.

Qu'il y avait donc loin de ces petites usines anciennes aux immenses établissements sidérurgiques qui mugisent actuellement nuit et jour, sans trêve ni repos, dans la vallée enfiévrée de la Sambre!

Humblement cachées dans un coin perdu et feuillu du pays, comme dans ce beau village de Gerpinnes, non loin des mines et à proximité des grands bois, qui leur fournissaient le combustible nécessaire, assises sur un modeste cours d'eau, tel que le ry d'Acoz, qui leur accordait, par l'intermédiaire d'un bief et d'un barrage, la force hydraulique indispensable à leur soufflerie et à leurs lourds marteaux, ces usines antiques avaient un aspect des plus pittoresques et un caractère tout particulier.

Le haut-fourneau était une construction fruste, primitive, en forme de tronc de cône ou de pyramide tronquée, de 8 à 10 mètres de hauteur seulement, à laquelle était accolée la machine soufflante, une pauvre machine toute en bois, solidement bardé de ferrures. Une vieille roue hydraulique, toute chenue, toute moussue, mariait son flic-flac monotone aux mille bruits de la forge et surtout du marteau des affineurs et des cloutiers abrités sous les halles basses, obscures, écrasées qui entouraient le fourneau.

A côté, s'élevait la modeste demeure du maître, moitié chateau, moitié ferme, où il vivait de la même vie simple et

tranquille que les ouvriers ou les campagnards, ses voisins et ses compagnons.

Ajoutons-y le va et vient des gens, l'arrivée ou le départ des lourds chariots amenant à grands renforts de chevaux, au milieu des cris des charretiers, le minerai ou le charbon de bois à l'usine ou emportant, souvent fort loin, la fonte et le fer dont elle produisait péniblement dix à quinze tonnes par jour.

Enfin, pour cadre à ce tableau animé, donnons la vaste forêt qui recouvrait encore alors presque tout le pays d'Entre-Sambre et Meuse de son immense manteau vert, depuis la Sambre jusqu'au-delà de Chimay, vers les hauts plateaux de Rocroy, et nous aurons une idée de ce qu'était une forge du temps dans nos contrées.

Nulle relation avec le reste du pays. A peine, de loin en loin, un rare voyage à Namur ou à Liège, selon l'endroit, pour l'obtention des octrois ou des maintenues d'usine.

Ces travailleurs en fer menaient exclusivement, l'existence industrielle et rurale, tout à la fois, du vieux temps, exempte ou à peu près, du terrible et âpre *struggle for life* moderne.

Ils avaient entre eux, chefs d'industrie, de bonnes et cordiales relations. Nous voyons même, par les anciens documents, que la plupart de leurs mariages se faisaient entre fils et filles de maitres de forges, quand les filles du riche industriel n'étaient pas épousées par de jeunes gentilshommes, comme c'est le cas pour les demoiselles Bilquin.

Nous avons mentionné dans le contrat de louage du haut-fourneau de Gerpinnes, plusieurs noms de gentilshommes ou de futurs gentilshommes.

La plupart de nos maitres de forges sambriens, enrichis par le noble art de la forgerie, devinrent nobles. C'est ainsi que nous rencontrons fréquemment dans l'histoire de la métallurgie au pays d'Entre-Sambre et Meuse, les noms des Amand de

Bouvignes, de Baillet, de Bilquin, de Cartier, Desmanet, Desandrouin, Dupont d'Ahérée, Despret, de Gayman, Gobart de Biesmerée, Godart d'Ermeton, d'Harscamp, de Henry, Jacquier de Rosée, Jacquier de Virelles, de Marotte, de Moniot, de Montpellier, de Moreau, Misson, de Paul, Piret, Polchet, Puissant d'Agimont, de Reumont, de Sire, Tayenne, Wasseige, de Zualart, et de tant d'autres grandes familles, dont les auteurs, de vaillants maîtres de forges, furent anoblis par nos souverains.

Il faut le dire, cet anoblissement n'était pas toujours recherché par ostentation. Nous avons vu quel genre de vie simple et patriarcal menaient ces laborieux. Il arrivait souvent que la question d'intérêt guidait ceux qui adressaient des demandes de lettres patentes à la cour de Madrid et plus tard à celle de Vienne.

On sait que, sous la régime féodal, les gentilshommes étaient, en temps de guerre, exemptés de maintes tailles et corvées.

En entrant dans la caste noble, les maîtres de forges de l'époque, qui avaient un matériel nombreux en chariots, chevaux et harnais, évitaient, autant que possible, bien des réquisitions onéreuses et maintenaient la bonne marche de leurs usines, malgré les troubles et les événements de guerre.

Nous avons dit quelles étaient leurs relations entre eux. Leurs rapports avec leurs ouvriers étaient également empreints de la même cordialité simple.

Menant presque le même genre de vie que leurs compagnons de travail, qu'ils connaissaient tous, eux et leurs familles, de génération en génération; partageant souvent leurs amusements, comme aussi leurs joies et leurs afflictions, ces braves patrons ignoraient les luttes acharnées que nous voyons, hélas! de plus en plus s'établir entre le travail et la capital.

La grève! C'était un événement peu banal pour eux et il

[illegible] ordinaires pour la [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] pour nous.

Victor TAHON.

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

Société Archéologique & Paléontologique

DE CHARLEROI

Extrait du Règlement

1° Les membres de la Société peuvent, contre reçu, avoir en communication les livres, brochures, cartes, etc.;

2° La durée de la sortie des livres est de 15 jours, toutefois, en avertissant, les membres peuvent conserver les volumes plus longtemps.

CHAPITRE I

ARCHÉOLOGIE

---

1. Achates Tiberianus, sive gemma Cæsarea. Antiquitates, etc. (Description de la pierre gravée de Tibère, représentant l'apothéose d'Auguste. Amsterdam, Foppens, 1682, petit in-folio, relié en parchemin, peut-être notes manuscrites de Miræus.
2. Album héliographique de la exposicion de dibujos autografos, etc., septembre 1882. Barcelona 1883.
3. Album héliographique del cabineto de objetos artisticos de De Jose Ferrar y solar. 1884. Barcelonæ.
4. Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique. Anvers, Froment, 1883, tome I, in-8° (ouvrage en publication).
5. Annales du Cercle archéologique de Mons. Mons, Masquillier et Dequesne, 1858, tome 1er, vol. in-8° (ouvrage en publication).
6. Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg. Arlon, Brück, 1867, tome V, in-8° (ouvrage en publication).
7. Annales pour la Conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la Province de Luxembourg. Arlon, Brück, 1849, 1 vol. petit in-4°.
8. Annales de la société archéologique de Namur. Namur, Wesmael, tome V, vol. in-8° (ouvrage en publication).

9. Annales de la société archéologique de l'arrondissement de Nivelles. Nivelles, Despret-Poliar, 1879, vol. in-8° (ouvrage en publication).

10. Annales de la société d'archéologie de Bruxelles. Mémoires, rapports et documents. Bruxelles, Van Tricht, 1887-1888, in-8° (ouvrage en publication).

11. Annales de la société d'archéologie d'Enghien. Enghien, Spinet, 1880, 1er vol. in-8° (ouvrage en publication).

12. Annales de la société d'Emulation pour l'étude et l'histoire des antiquités de la Flandre. 3me série, tome I. Bruges, Van de Casteels, 1886, in-8° (en publication).

13. Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes. St-Nicolas, Van Edom, 1864, vol. in-8°, tome 8 (ouvrage en publication).

14. Annalen des Vereins für Nassauische alterthurskunde und geschichtsforschung. Wiesbaden, auf koster des vereins, 1877, in-8° (en publication).

15. Archeologische funde in Trier und um gegend beschrieben von Dom Capitulas von Wilmowsky-Festschrift zür feier der vom 22bis 26 semptember 1873 zü Trier, etc., etc. Trier, F. Lintz, 1873, in-4°, avec planches.

16. Archives du Museum National de Rio de Janeiro. Rio de Janeiro, impresa industrial, 1876, cahier in-4°, 5 planches.

17. Archives do Museu Nacional de Rio de Janeiro, vol. I.

18. Articles de Journaux historiques, paléontologiques et archéologiques depuis 1874, 3 cahiers.

19. *Arendt.* — Manuel d'antiquités Romaines. Louvain, Van Linthout, 1887, in-8°.

20*a*. *Aringhi, Paul.* — Roma subterranea novissima, in quâ post Antoninum Bosium Antesignanum, Jos. Severanun

congreg. Oratorii presbyterum, et celebres alios, etc. Rome, Blasii Diversini, 1651, 2 vol. in-folio.

20*b*. *Arnould, A.* — Le cimetière Franc de Boussu-lez-Walcourt. Malines, Godenne, 1891, brochure in-8°, ornée de gravures.

20*c*. *Le même.* — Excursion faite à Chimay, Lompret et Virelles, par la Société archéologique de Charleroy, le 21 juin 1892. Malines, Godenne, 1892, brochure in-8°.

20*d*. *Le même.* — Les noms de lieux de la commune de Boussu-lez-Walcourt. Malines, Godenne, 1893, brochure in-8°.

21. Associacion artistico-arqueologica Barcelonesa. Exposicion de Joyas, miniaturas et esmaltes. Barcelone, Ramirez, 1878, 7 brochures in-8°.

22. Atlas de l'archéologie du Nord, représentant des échantillons de l'âge du bronze et de l'âge du fer. Publié par la société Royale des Antiquaires du Nord. Copenhague, Thiels, 1857, vol. in-folio, 15 planches gravées et 1 vol. de texte.

23. *Auxy de Launois (d'), A.* — Compte-rendu du Congrès de la Fédération archéologique et historique à Charleroi, en 1888. Mons, Duquesne-Masquillier, 1892.

24. Un raviestissement au Hainaut en 1426. Louvain, Lefèvre, 1889, brochure in-8°, 42 pages.

25. *Augustini, L.* — Gemma et Sculptura antiqua de pieta. 2e édition. Franeygera, Strick, 1674, 2 vol. in-folio, 265 planches gravées sur acier.

26. *Barrière-Flavy.* — Etude sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France. Toulouse, Privat, in-4°.

27. *Baxter-Siheester.* — The old new wold an account of the explorations of the hemenway South Western archeological expedition in 1887-1888 under the direction of Frank Hamilton Cushing. Salem mas Printed at the salem Puss, 1888, brochure.

28. *Baye (de), Joseph.* — Les bijoux francs et la fibule Anglo-Saxonne de Marille (Brabant).

29. *Idem.* — Catalogue du Musée de Baye, dressé pour la visite du Congrès, le 17 août 1880. Châlons sur Marne, Manteau, 1880, brochure in-18.

30. *Le même.* — Congrès international des Américanistes, 5me session, tenue à Copenhague. Tours, Bousrez, 1883, brochure de 50 pages.

31. *Le même.* — Cimetière gaulois de Mareuil-le-Port (Marne). Brochure in-8° avec 2 planches. (Extraite du bulletin des travaux historiques, 1884).

32. *Le même.* — Congrès international des Américanistes, 6me session, tenue à Turin. Châlons-sur-Marne. Martin, 1886, brochure de 48 pages.

33. *Le même.* — Compte-rendu du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Lisbonne. Tours, Bousrez, 1880, brochure.

34. *Le même.* — Grottes de Baye, pointes de flèches en silex à tranchant transversal. Paris, Didier, 1874, brochure in-8°, 8 pages. (Extraite de la Revue Archéologique).

35. Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. 7e session tenue à Stockholm. Paris, Nilsson, 1875, brochure in-8°.

36. Les vases à sculpture de la vallée de Petit-Morin (Marne). Tours, 1875, Bousrez, brochure in-8° de 16 pages.

37. Les bijoux gothiques de Kersets. Paris, Leroux, in-8°, 12 pages, 8 gravures.

38. Sépultures gauloises de Flavigny. Paris, Didier, 1878, in-8°, 2 planches.

39. Les instruments en pierre à l'époque des métaux. Paris, Mena, 1881, brochure in-8° de 14 pages.

40. L'industrie quaternaire stratigraphique comparée avec les produits de la même époque répandus sur le sol dans la Marne. Arcis sur Aube, Frémont, 1882, 4 pages.

41. Sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'Industrie gauloise. Paris, 1884. (Brochure extraite des Mémoires des Antiquaires de France).

42. Note sur l'usage des Torques chez les Gaulois. Imprimerie Nationale, 1885, brochure de 8 pages, extraite du Bulletin Archéologique.

43. Le Torques était porté par les hommes chez les Gaulois. Caen, Le Blanc-Hardel, 1886, brochure in-8°, 4 planches et gravures.

44. Note sur les Caneaux émaillés de la champagne. Nogent, Daupeley, 1886, brochure in-8°, 20 pages, 15 gravures.

45. Note sur un vase en bronze trouvé en Italie. Nogent, Daupeley, 1886, in-8°, 6 pages et gravure. (Extrait des Procès-verbaux des Antiquaires).

46. Réunion de plusieurs époques de la pierre sur un même plateau. Paris, 1886. (Brochure extraite des annales de l'association française).

47. Sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'Industrie Gauloise. Paris, 1886, in-8°. (Brochure avec gravure, extraite des Mémoires des Antiquaires).

48. Un rapport archéologique entre l'ancien et le nouveau Continent. Paris, Reinwald, 1886. (Brochure extraite des matériaux pour l'histoire de l'homme).

49. Le congrès des Orientalistes à Stockholm. Paris, Misson, 1889, in-8°, 35 pages.

50. *Bernier, Théodore.* — Excursion archéologique à Nivelles, le 4 octobre 1886, par le cercle de Mons.

51. *Le même.* — Notice sur un tombeau de l'église de Sebourg. Mons, Duquesne, 1891, brochure in-8° de 8 pages.

52. *Le même.* — Compte-rendu de l'Excursion du cercle archéologique de Mons à Frasnes-lez-Buissenal, Audenarde et Renaix. Mons, Duquesne, 1892, brochure de 20 pages.

53. *Begeri, Laurent.* — Spicilegium antiquitatis sive variarum ex antiquitate elegantiarum vel novis luminibus illustratum, vel recens étiam editorum, etc., etc. Colonia Brandenburgica Ulrich Liebperti, 1692, in-folio.

54. Bidrag till finlands Naturkoënndom etnografi och statistik utgifna, etc. Helsingfors, Finska, 1883, in-8°, 20 planches.

55. *Bituntin, Jos. Silos.* — Mausolea Romanorum Pontificum et Cæsarum regumque Austriacorum sive ad corum sepulchra, etc. Roma, Ignatii de Lazaris, 1670. 1 vol. petit in-4°, relié en parchemin.

56. *Boodt (de), Anselme.* — Gemmarum et lapidum historia, quam olim edidit A. Boëtius, Brugensis, Rudolphi II imperatoris medicus. Leyde, Jean Main, 1636. 1 vol. in-12, relié en parchemin, gravures dans le texte.

57. *Bosmans, Jules.* — Les cabinets de Philippe V d'Espagne. Louvain, Lefèvre, 1885, brochure in-4° avec pl.

58. *Boucher de Perthes.* — Antiquités Celtiques et Antédiluviennes. Mémoire sur l'industrie primitive et les arts à

leur origine. Paris, Treutlet, 1847, 3 vol. in-8°, reliés, 80 planches.

59. *Le même.* — De l'homme antédiluvien et de ses œuvres. Paris, Yung Treutlet, 1860, in-8°.

60. *Le même.* — Des outils de pierre. Paris, Treutlet, 1866, brochure, 12 planches gravées.

61. *Boulanger.* — L'antiquité dévoilée par ses usages. Examen critique des principales opinions, cérémonies et institutions religieuses et politiques des différents peuples. En Suisse, 1794, 9 vol. in-24°, reliés.

62. *Boulmont, Gustave.* — Une visite à l'abbaye de Maredsous. Malines, L. & A. Godenne, 1892, 32 pages.

63. Bulletin des séances du Cercle archéologique de Mons. 2me série reliée, 3me brochée.

64. Bulletin de la Commission des Antiquités départementales du Pas de Calais. 1888, 6 volumes. Arras, Tierny, planches et gravures (en publication).

65. Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 2me et 3me séries. Anvers, Buschman, 1868, vol. in-8° (en publication).

66. Bulletin des Commissions Royales d'art et d'Archéologie, 2me année. Bruxelles, Bols-Wittouck, 1868, in-8° (en publication).

67. Bulletin du Comité archéologique du Diocèse de Bruges. 1er cahier. Bruges, Van de Casteels, 1854, brochure in-4°, gravures.

68. Bulletin de l'Institut Liégois. Liége, Carmanne, 1852, in-8° (en publication).

69. Bulletin de la société historique et littéraire de Tournay, Tournay, Malo et Levasseur, 1886 et suivants (en publication).

70. *Cannart, J.-B.* — Olim. Procès de sorcières en Belgique, sous Philippe II. Gand, Annoot, 1887, 1 vol. in-8°.

71. *Castillo (del), A.* — Anthropologio Mexicano. Eh hombre del Pêñon. Noticio sobre el Mallazargordi un hombre préhistorico, en elle vallo de Mexico. Mexico, Secretario de fomento, 1855, brochure, 3 planches.

72. Catalogue descriptif du Musée Provincial de Liége, fondé par l'Institut archéologique Liégeois. 1re suite, 2e section. Liége, Grandmont-Donders.

73. Catalogue officiel de l'exposition nationale de 1880. 1re section. Enseignement, arts industriels et décoratifs. Bruxelles, Mertens, 1880, in-18.

74. Catalogue officiel de l'exposition nationale de 1880, 4me section. Industries et arts en Belgique antérieurs au 19me siècle. Bruxelles, Vanderauwera, 3 vol. in-18.

75. Catalogue de la section de l'Art chrétien, comprenant les objets d'art confectionnés avant le 19me siècle, exposés à Malines, au local des frères de la Miséricorde, du 20 au 24 septembre 1888. Malines, Van Velsen, 1888, in-18°, broché.

76. Catalogue des objets d'art et antiquités composant la magnifique collection de feu L. Menard, architecte à Gand. Gand, Vanderhaegen, 1883, in-8°, planches.

76bis. *Cauwenberg, Clément.* — Notice historique sur les peintres verriers d'Anvers du 15me au 18me siècle. Anvers, Kennis, 1891, in-12.

77. *Coumont (de), A.* — Abécédaire d'archéologie. Caen, 1870, 3 vol. in-8°, gravures.

78. *Causeus de la Chausse.* — Romanum Museum sive Thesaurus eruditæ Antiquitatis in quo proponuntur ac diluc-dantur gemmæ, idolæ, insignia sacerdotalia, instrumen

sacrificiis inserventa, lucerna, vasa, bulla, etc., 3e édition. Romæ, Fausti Amidei, 1746, 2 v. in-fol., planches gravées.

79. *Caylus (de), le comte.* — Recueil d'antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques et Romaines. Paris, Desaint, 1752, 2 vol. petit in-4°, reliés, nombreuses planches.

80. *Le même.* — Recueil d'antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines et Gauloises, nombreuses gravures. Paris, Tilliard, 1752, 6 vol. in-4° et 1 supplément.

81. *Cellari, Christophe.* — Compendium antiquitatum Romanorum nunc ex manu scripto libro integrum editum, etc. Editio tertia. Magdebourg, Orphanotrophel, 1874, in-8°, relié.

82. Central Ohio, scientific association, published by the association. Urbana Ohio, Saxton et Brand, 1878, 1 vol. 1re partie.

83. Cercle archéologique de la ville et ancien Pays de Termonde. Termonde, Ducaju, 1863 (en publication).

84. *Châlon, Renier.* — L'art de terre chez les Poitevins, suivi d'une étude sur l'ancienneté de la fabrication du verre en Poitou, par B. Fillon. Niort, Clouzot, 1864. Notice.

85. *Le même.* — Deux peignes liturgiques provenant de Stavelot. Bruxelles, 1869, brochure.

86. *Le même.* — Discours prononcé à la séance du 11 janvier 1874 de l'académie d'archéologie de Belgique. Anvers. Buschman, 1874, brochure in-8°.

87. *Le même.* — Notice sur un plateau de verre trouvé à Corroy-le-château, dans une sépulture Gallo-Romaine. Brochure in-8°.

88. *Le même.* — Plaque sépulchrale de Jacob Cavalli, 1384. Bruxelles, brochure in-8°.

89. *Champollion-Figeac.* — Encyclopédie portative. Archéologie. 1er volume. Bruxelles, Galand, 1826, 1 vol. in-32, avec carte et tableaux.

90. *Chantre, E.* — Projet d'une légende internationale pour les cartes archéologiques préhistoriques. Lyon, Petrat, 1874, brochure avec carte et tableaux.

91. *Chapsal.* — Discours sur la féodalité, suivi de dissertations sur le franc-alleu du coutumier d'Auvergne. Beng. Champagne. Paris, Greffier, 1785-1789, in-8°, relié.

91bis. *Chevalier.* — Notice sur l'aqueduc Romain de Floursies à Bavai. Avesnes, Dubois-Viroux, 1892-1893, brochure.

92. *Chassant, Alphonse.* — Dictionnaire des abréviations latines et Françaises. Paris, Aubry, 1866, in-18, relié.

93. *Cloquet, Louis.* — L'église collégiale de Chimay. Brochure in-8°, 12 pages.

94. *Le même.* — Mémoire à l'appui du projet de restauration de l'église Collégiale des SS. Pierre et Paul, à Chimay. Brochure in-8°, 3 planches.

95. *Le même.* — De l'origine du style gothique, à propos d'une conférence de M. Dieulafoy. Bruges, St-Augustin. Brochure, 4 pages, 8 gravures.

96. *Le même.* — Monographie de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Tournay. Lille, Desclée, 1880, 1 vol. in-8°, planches et gravures dans le texte.

97. *Le même.* — Reliquaire-ostensoir de l'église Notre-Dame, à Tournay, Gand, Vanderhaegen, 1882.

98. *Le même.* — Tournay et Tournaisis (guide). Bruges, Desclée, 1884. 1 vol. in-18.

99. *Le même.* — Notes sur quelques anciens usages liturgiques des églises de Tournay. Tournay, Vve Casterman, 1885, brochure in-8°, 62 pages.

100. *Cloquet, Louis.* — Peinture murale à la cathédrale de Tournay. Légende de Ste Marguerite. Bruges, Desclée, 1885. Brochure avec gravures.

101. *Le même.* — Types de chapiteaux Scaldisiens et Mosans. Brochure in-4°, avec 2 planches, 1886.

102. *Le même.* — Les jubés des églises de Tournay. Tournay, Decalonne, 1886, brochure, 20 pages.

103. *Le même.* — Etude sur l'art à Tournay et sur les anciens artistes de cette ville. Tournay, Vve Casterman, 1887, in-8°.

104. *Cloquet, Norbert.* — Découvertes préhistoriques dans l'arrondissement de Nivelles et ses limites. Nivelles, Despret, 1879, brochure in-8° de 16 pages.

105. *Le même.* — Cimetière Celtique de Court St Etienne, premier âge du fer. Nivelles, Guignardi, 1881, brochure in-8°, 4 planches.

106. *Le même.* — Le Cimetière franc de Combreuil, à Ecaussines-d'Enghien. Louvain, Lefèvre, brochure in-8°, 32 pages, 2 planches.

107. *Le même.* — Simple notice sur les poteries anti-Romaines. Bruxelles, Deprez, 1888, brochure, 22 pages.

107bis. *Le même.* — Le préhistorique au congrès de Bruxelles en 1891. Brochure de 24 pages.

108. *Collin de Plancy.* — Dictionnaire infernal. Paris, Mongis, 1824, 4 vol. in-8°, reliés.

109. *Combaire, Charles.* — Les Monuments Mégalithiques de Solwaster I. Liége, Vaillant, 1880, brochure in-8°.

110. Compte-rendu du congrès archéologique international 1866-1867. Bruxelles, Mucquardt, 1868, 1 vol. in-8°.

111. Congrès International des Orientalistes. Compte-rendu de

la 1re session à Paris. Paris, Maisonneuve, 1886. 2 vol. in-8°, brochés.

112. Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Compte-rendu de la 6me session à Bruxelles, en 1872. Bruxelles, Mucquardt, 1873, 2 vol. reliés.

113. *Delvaux, E.* — Un instrument du temps préhistorique. Recherches dans la grotte de Sumatra. Sur l'homme tertiaire de Spiennes. 3 brochures in-8°, Bruxelles, Hayez, 1891.

114. *Devillers, Léopold.* — Notice sur des vases antiques découverts en Hainaut. Brochure in-8°, 4 planches.

115. *Dezobry, Charles.* — Rome au siècle d'Auguste, ou voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste. 4me édition, planches et vues gravées. Paris, Delagrave, 1875, 4 vol. in-8°.

116. Documents et rapports de la société archéologique et paléontologique de Charleroi. Mons, Manceau, 1863, 1er volume et suivants (ouvrage en publication).

117. *Dom de Vaines.* — Dictionnaire raisonné de Diplomatique. Paris, Lacombi, 1774, 2 vol. in-8°, reliés avec planches et modèles d'abréviations.

118. *Dupont, Edouard.* — L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse. 2me édition. Bruxelles, Mucquardt, 1872, 1 vol. in-8°, 4 planches, 41 gravures.

119. *Le même.* — Rapport sur les fouilles faites dans la province de Namur en 1864, dans les cavernes des bords de la Lesse, en 1865 et 1866, et étude sur le terrain quaternaire des vallées de la Meuse et de la Lesse. Bruxelles. 1 vol. in-8°, relié.

120. *Dupont, Edouard.* — Notice préliminaire sur les fouilles faites dans les cavernes de la Belgique, 3me volume. Bruxelles, Mucquardt, 1867, in-8°, avec planches.

121. *Dupriez, Raymond.* — Promenades archéologiques aux environs de Forbach. Metz, Ch. Thomas, 1877, brochure.

122. *Le même.* — Notice sur les voies Romaines du Hiéraple. Metz, Ch. Thomas, 1877, brochure et carte.

123. *Le même.* — Note sur un Cimetière Gallo-Romain découvert au Sablon (Metz). Nancy, Reau, 1878, brochure.

124. *Le même.* — Les fêtes nationales à Bousse, l'an VI de la République Française. Metz, Ch. Thomas, 1879, brochure in-18.

125. *Ebermayer, J.-M.* — Gemmarum affabre sculptarum thesaurus quem suis sumptibus haud exiguis nec parvo studio colligit Jos. Mart, ab Ebermayer Norumbergensis, etc. Nuremberg, Ebermayer, 1720, 1 vol. in-8°, 23 planches.

126. *Engelhardt, C.* — Guide illustré du Musée des Antiquités du Nord, à Copenhague. 2me édition. Copenhague, Thiele, 1870, brochure in-8°, gravures dans le texte.

127. Estatutos della associacion artistico archeologico Barcelonesa, 1878.

128. *Evans, John.* — Les âges de la pierre. Instruments, armes et ornements de la grande Bretagne, traduit de l'anglais par E. Barbier. Paris, Germer, 1878, vol. in-8°, 476 figures.

129. Exposicion de Joyas, miniaturas y esmaltas, Junio de 1878, Catalogo.

130. Exposicion de Trajes (vêtements) y armas, Decembre 1878, Catalogo.

131. Exposicion de Grabados (gravures) de autores Españoles, 1880.

132. Exposicion de artes decorativas. Barcelona, 1881.

133. Festschrift zur begrüssung der XIV allgemeinen versammlung der Deutschen anthropologischen gesellschaft überreicht von der gesellschaft für nützliche forsehungen in Trier. Trier, F. Lintz, 1883, in-4°, 8 planches.

134. *Flouest, Edouard.* — Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité de la Bourgogne. Le Tumulus du bois de Langres, les sépultures anté-historiques de vieux haulte. Semur en Auxois, Verdot, 1872, brochure in-8°, avec 2 planches.

135. *Foere (de), Léon.* — Compte-rendu des travaux du congrès tenu à Bruges, en août 1887, sous la direction de la société d'Emulation de Bruges. Bruges, De Plancke, 1888, vol. in-8°, avec un plan-guide de Bruges.

136. *Fraipont, Julien.* — La poterie en Belgique à l'âge du Mammouth (quaternaire inférieur). Brochure in-8°, 24 pages, 4 gravures.

136bis. *Le même.* — Compte-rendu des travaux du VIe congrès à Liége, en 1890. Liége, Vaillant, 1890.

137. *Gailland, Victor.* — Epitaphe des Néerlandais (Belges et Hollandais) enterrés à Rome. Gand, Hoste, 1883, in-8°.

138. *Galesloot, Louis.* — Nouvelles conjectures sur la position du camp de Q. Cicéron, à propos d'anciennes fortifications à Assche. Brochure in-4°.

139. *Grærius, J.-G.* — Thesaurus antiquitatum Romanorum, in quo continentur lectissimi quique scriptoris qui superiori aut nostro sæculo romanæ Reipublicæ rationem etc. Trèves, F. Halman, 1699, 12 vol. in-f°, reliés, planches gravées.

140. *Guignies, V.* — Notice sur les instruments de paix des

deux Acren. Brochure in-8° de 4 pages, avec 2 planches, sans date, ni nom d'imprimeur.

141. *Guignard, Ludovic.* — Antiquité de l'homme dans le Loir et Cher et gisements proto-historiques de la ville de Blois. Chartres, Havard, 1888, brochure in-12, 16 pages.

142. *Le même.* — Un marché de bois au 17me siècle et sa taxe officielle à cette époque. Brochure in-8° de 8 pages, sans date, ni nom d'imprimeur.

143. *Le même.* — Blois gallo-romain. Nancy. Berges, 1885. Brochure in-8°.

144. *Le même.* — Influence de l'art gaulois sur le portail de l'église de Mesland. Paris, Chaix, 1885, brochure in-8°, 4 planches et gravures.

145. *Le même.* — Un Cimetière du premier âge du fer à Chouzy. Brochure, 8 pages, 8 planches.

146. *Le même.* — Actins et ses tombeaux. Notes sur les abris sous roches. Vendôme, Lemercier, 1890. Brochure in-8°, 12 pages.

147. *Hagemans, A.* — Un cabinet d'amateur. Notice archéologique et description raisonnée de quelques monuments de haute antiquité. Liége, Gnusé, 1863. 1 vol. in-8°, 16 planches.

148. *Hagemans, G.* — Le poignard de silex. Etude de mœurs préhistoriques. Un vol. in-12. Bruxelles, H. Manceau, 1888.

149. *Hancarville, D.* — Recueil d'antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines et Gauloises. Paris, Desaint, 1759. 5 vol. in-4°, reliés, nombreuses gravures.

150. *Hanon, Alphonse.* — Les anciennes Gildes de tireurs, à Nivelles. Brochure in-8°, une planche.

151. *Hanquet, Nicolas.* — Notice sur les arbalétriers de Ciney. Brochure in-8°, avec musique.

152. *Henne, Ferdinand.* — Notice sur le quartier de la Sauveniere à Liége. Liége, Carmanne, 1860, brochure in-8°.

153. *Le même.* — Notice sur le pont des Arches à Liége. Liége, Renard, 1859. Brochure in-8°.

154. *Le même.* — Notice sur le palais Caroloregien de Liége. Liége, Renard, 1860, brochure in-8°.

155. *Hildebrand, Fr.* — Antiquitates romanæ in compendium contractæ et iuxta ordinem alphabeti dispositæ. 8me édition. Francofurtæ, Strick, 1700, 1 vol. in-8°, planches.

156. *Holmery, J.* — Forteckning och afbildningas af finska fornlemningas. Helsingfors, Hemburger, 1863, 1 vol. in-12, 20 planches.

157. *Hubert, Joseph.* — Des architectes de l'eglise Collégiale de Ste Waudru, à Mons. Brochure in-8° de 24 pages. Bruxelles, 1889. Alliance typographique.

158. *Le même.* — Note sur la question de la démolition de la Tour du Val des Ecoliers, à Mons. Brochure in-8°.

159. Inscriptions funéraires et monumentales de la province de la Flandre Orientale, divisées en églises paroissiales conventuelles et églises des communes, publiées par un comité central. Gand, Hebbelynck, 1865, in-4°, gravures.

160. Inscriptions funéraires et monumentales de la province de Hainaut, publiées par le Cercle archéologique de Mons. 1re série, n° VIII, Mons, Manceau, 1880, in-4° (en publication).

161. Inventaire des objets d'art qui ornent les églises et les établissements publics de la Flandre Occidentale.

dressé par la Commission officielle et précédé d'un Précis de l'histoire de l'art dans cette Province. Bruges, Bogaert, 1852, gros in-8°.

162. Jahresbericht des Gesellschaft für nützliche forsehungen zu Trier. Trier in commission de Fr. Lintschen. Buchhandlung, 1853, in-4° (en publication).

163. *Jacques, V. et Saintenoy, P.* — Septième session du Congrès archéologique et historique de Bruxelles en 1890. Bruxelles, 1890, Goemaere, 2 vol. in-8°.

164. *Juste, Théodore.* — Catalogue des collections du Musée de la porte de Hal.

165. *Kaisin, Joseph.* — Annales historiques de la commune de Farciennes. Tamines, Duculot, 1889, 2 vol. in-8°.

166. *Le même.* — Notre opinion sur la bataille de Presles. Farciennes, Vekeman, 1872, brochure in-8°.

167. *Kervyn de Lettenhove.* — Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II. Tome 1er. Bruxelles, Hayez, 1882, in-4° (collection des chroniques belges inédites).

168. *Labbe, Philippe.* — Thesaurus Epitaphiorum veterum ac recentium selectorum ex antiquis inscriptionibus omnique scriptorum genere. Paris, Hortemels, 1686, 1 vol. in-8°.

169. *Lambiez, Bte.* — Histoire monumentale du Nord des Gaules, appuyée sur les traces marquantes et les vestiges des anciennes Colonies. Tome I, seul paru. Mons, Hoyois, in-8°, relié.

170. *Lebas, Philippe.* — Antiquités Romaines. Malines, Hanicq, 1838, in-18.

[illegible]. *Lannoy, F.* — Essai sur la condition sociale des Lépreux au Moyen-Age en Belgique et pays limitrophes. Gand, Hoste, [illegible], 1 vol. in-8°.

[illegible]. *Le prévôt de Lalaing.* — Fonts baptismaux de l'église de [illegible]. Anvers, Buschmann, 1867, in-8°.

[illegible]. *Le Roy, H.* — L'homme fossile en Europe, son industrie, ses mœurs, ses œuvres d'art. Bruxelles, Muquardt, 1867, 1 vol. in-8°, relié. 80 gravures.

174. *Leur, André.* — Le costume ou Essai sur les habillements et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvé par les monuments. Liège, Bassompierre, 1776, in-4°, 51 planches.

175. *Lenoir, Alexandre.* — Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des Monuments français, à Paris. Paris, Hocquard, 1866, in-8°.

176. *Limelette, Auguste.* — Cimetière franc de Spontin. Namur, Wesmael, 1864, brochure in-8°, 5 planches.

177. *Loë (de), Alfred.* — Compte-rendu suivant du 4e Congrès de la fédération historique et archéologique de Belgique à Charleroi, août 1888. Bruxelles, Vroment, 1888, brochure in-8°, 12 pages.

178. *Le même.* — Extrait du compte-rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire de 1885.

179. *Le même.* — Découverte d'antiquités franques à Harmignies, Anvers, Plasky, 1886, in-8°.

180. *Le même.* — Notice sur des antiquités franques découvertes à Harmignies, Mons, Monceaux, 1885.

181. *Le même.* — Rapport sur le congrès archéologique d

France, 57e session, 1890. Brèves (Corrèze), Bruxelles, Vroment, 1890.

182. *Loë (de), Alfred et de Behault.* — Les Francs Saliens dans la province de Brabant, leurs invasions, leurs établissements et leurs sépultures. Bruxelles, Vroment, 1890, brochure in-8°, 26 pages.

183. *Loë (de), Alfred et Munck (de).* — Compte-rendu des séances de la 1re section de la fédération historique et archéologique de Belgique, tenue à Charleroi, en août 1888. Bruxelles, Deprez, 1889, brochure in-8°.

184. *Looz (de) Corswaren.* — Sur les antiquités franques découvertes à Moxhe. Liége, de Thier, 1884, in-8°.

185. *Lubbock, sire John.* — Les origines de la civilisation. Etat primitif de l'homme et mœurs des sauvages modernes. Traduit par Ed. Barbier. Paris, Germer, 1873, vol. in-8°, 6 planches.

186. *Lyell, Charlès.* — L'ancienneté de l'homme prouvée par la Géologie et Remarques sur les théories relatives à l'origine des espèces par variation. Paris, Germer, 1864, vol. in-8°.

187. *Marsy (le comte).* — Discours prononcé à l'ouverture du Congrès Archéologique de France, à Brives. Paris, Picard, 1890, brochure de 20 pages.

188. *Le même.* — La société historique de Compiègne en Belgique. Compiègne, Lefèvre, 1891, 8 pages.

189. *Martin, Jules (Docteur).* — Les cimetières et la crémation. Etude historique et critique. Paris, Baillière, in-8°.

190. Matériaux d'archéologie et d'histoire par les archéologues de Saône et Loire. Châlons, 1869, 1er numéro de leur publication.

[illegible] — [illegible]

[illegible] — [illegible]

[illegible] — [illegible]

[illegible] Mémoires de la [illegible] Impériale archéologique de [illegible] de France à [illegible] en [illegible] Paris, Didron, [illegible] [illegible] de [illegible] à [illegible], [illegible]

[illegible] Mémoires de la Société des sciences, des arts et des lettres [illegible] Hainaut. Mons, Hoyois, [illegible]. [illegible] volume (ouvrage en publication).

[illegible] Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France. Tome [illegible]. Paris, Dumoulin, 1872, 1 volume in-8°.

[illegible] Mémoires de la Société Royale des antiquaires du Nord. Copenhague, Berlingh, [illegible], vol. in-8° (ouvrage en publication).

[illegible] Memoria de los Trabajos llevados á Cabo por la Sociedad Arqueológica Valenciana. Valencia, José et Ferrer de Orta, in-8°, depuis 1872 (en publication).

199. Memoria leidas en la sesion inaugural año 1880. Barcelona, Ramirez, 1880, in-8°.

200. Memoires de la Societe archeologique de l'arrondissement d'Avesnes. Avesnes, V. Poulet, 1886, in-8° (en publication).

201. Messager des sciences et des arts de la Belgique ou nouvelles archives historiques, littéraires et scientifiques. Gand, Vanderhaegen, 1833, in-12, (en publication). Table des 27 premiers volumes.

202. *Meester de Ravestein.* — Catalogue descriptif de ses collections. Liége, Desoer, 1870, 3 vol. in-4°, planches.

203. *Miræus, Aubert.* — Donationum Belgicarum libri II, in quibus Ecclesiarum et Principatum Belgii origines, incrementes, mutationes et alia cum sacrætum politiæ antiquitates, monumenta, etc. Anvers, Cnobas, 1629, in-4°, relié.

204. *Le même.* — Diplomatum Belgicorum libri duo, in quibus litteræ fondationum ac donationum piarum, testamenta, etc., ad Germaniam Inferiorem, vicinasque provincias spectantia continentur. Bruxelles, Peperman, 1628, in-4°, relié.

205. *Le même.* — Notitia Ecclesiarum Belgii, in quo tabulis donationum piarum longa annorum serio digestis, sacræ et politicæ Germanæ Inferioris vicinarumque provinciarum historia explosis fabulis recensetur et illustratur. Anvers, Cnobas, 1630, petit in-4°, relié.

206. *Montfaucon (de), Bernard.* — Antiquitates Grœcæ et Romanæ a viro maxime reverendo atque doctissimo D. Bernardo de Montfaucon, pluribus olim voluminibus explanatæ et schematibus illustratæ, etc., a Joanne Jacq. Schœtzis, Nuremberg, Lichtenstegero, 1757, in-f°.

207. *Le même.* — L'antiquité expliquée et représentée en figures. Paris, Delaulne et autres, 1719, 5 vol. in-folio, reliés en en 1/2 tome, nombreuses gravures et 5 vol. de supplément in-f°, reliés.

208. Monuments d'architecture et de sculpture en Belgique. Bruxelles, Mucquardt, 1878, in-4°, relié.

209. *Moreau, Frédéric.* — Album Caranda. Journal de fouilles de Nécropoles gauloises, romaines et franques faites

dans le département de l'Aisne. Paris, Quantin, 1886, in-4°, gravures, planches.

210. *Mortillet (de), Gabriel.* — Matériaux pour l'histoire primitive et philosophique de l'homme. Bulletin des travaux et documents concernant l'anthropologie, etc. Paris, 1865. 1re année 1864-65. (En publication).

211. *Le même.* — Les mystifies de l'Académie des sciences. Paris, Marpon, 1865, brochure in-8°.

212. *Le même.* — Les Tenamares du Regianais, passage des Epoques ante-historiques aux temps historiques. Paris, bureau de la Revue Archéologique, 1865, brochure in-8°.

213. *Le même.* — L'Epoque Quaternaire dans la Vallée du Po. Paris, Martinet, 1866, brochure in-8°, extraite du Bulletin de la Société Géologique de France.

214. *Le même.* — Indicateur de l'Archéologue et du Collectionneur. St-Germain, Toinon, 1872, 2 brochures in-8°.

215. *Munck (de), Emile.* — Observations présentées au sujet de la conservation des objets découverts dans les travaux publiés pouvant offrir un intérêt scientifique ou artistique. Bruxelles, Vroment, 1886, brochure in-8°.

216. Recherches sur les Silex éclatés sous l'influence des agents atmosphériques, etc. Bruxelles, Hayez, 1886.

217. Une méthode à suivre pour l'étude des Migrations des Peuples des âges de la pierre. Namur, De Roisin, 1886, brochure de 14 pages.

218. Principaux caractères qui distinguent les Silex de Spiennes, fabriqués par les faussaires, de ceux taillés par l'homme à l'époque préhistorique. Bruxelles, Hayez, 1886, brochure.

219. Proposition à la société d'Archéologie de Bruxelles, pour l'organisation d'une excursion geologico-archéologique à faire à Maestricht, Septembre 1887. Bruxelles, Vroment, 1887, in-8°.

220. *Munck (de), Emile.* — Compte-rendu de l'excursion des Sociétés de Géologie, d'Anthropologie et d'Archéologie de Bruxelles à Maestricht, en septembre 1887.

221. *Le même.* — Etude à faire sur les gisements, etc., des roches taillées par l'homme préhistorique. Bruxelles, Hayez, 1887, brochure in-8°, 12 pages.

222. *Le même.* — Exposé des principales découvertes archéologiques faites à Obourg, en 1879-1886. Bruxelles, Hayez, 1887, brochure in-8°, de 16 pages.

223. *Le même.* — Les inscriptions de la chapelle de Bon Vouloir, en Havré. Bruxelles, Hayez, 1883, brochure in-8°.

224. *Le même.* — Découverte d'antiquités préhistoriques faite aux environs de Lanaeken, Suetandael et Asch (Limbourg belge). Bruxelles, Vroment, 1888, brochure in-8°.

225. *Le même.* — Vœu adopté en assemblée du Congrès de Namur et présenté à la Société Belge de Géologie, Paléontologie, etc. Bruxelles, Polleunis, 1887, brochure de 6 pages, in-8°.

226. *Le même.* — Note préliminaire sur des Silex quaternaires découverts en Hainaut. Bruxelles, Hayez, 1887, 2 pages.

227. *Le même.* — Fouilles d'un puits de l'Epoque Néolithique pratiquées à Spiennes. Bruxelles, Hayez, 1887, 4 pages.

228. *Munck (de)* et *Loë (de).* — Compte-rendu des travaux du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, 11me session, Paris, 1887. Bruxelles, A. Vroment, 1890, brochure, 12 pages.

229. *Omalius (d') d'Halloy.* — Des races humaines, ou Eléments d'ethnographie. Bruxelles, Jamar. Encyclopédie.

230. *Oppenheim, A.* — Connaissances nécessaires à un amateur d'objets d'art et de curiosités. Paris, Rouveyre, 1879, 3 vol. in-8° avec gravures et planches.

231. *Oudin, J.* — Archéologie chrétienne, religieuse, civile et militaire. 3me édition appropriée à la Belgique. Bruxelles, Wahlem, 1847, 1 vol. in-12° et atlas.

232. *Panarolus, Dominique.* — Ex gemmis et Camœis antiquorum aliquot monumento ab ænea vico parmen ineis. Album oblong de 17 planches gravées.

233. *Pauw (de).* — Tablettes du fouilleur des cimetières francs. Brochure de 4 pages, du 29 mai 1893.

234. *Pilloy, J.* — Etude sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne. St-Quintin, Triqueneau Devienne, in-8°, 5 planches.

235. *Le même.* — La Picardie souterraine. Album de 10 planches reproduisant des armes, outils et autres objets en silex trouvés dans les alluvions quaternaïres de la vallée de la Somme. St-Quentin, Ch. Poetté, 1893, petit in-4°.

236. *Picart, B.* — Pierres antiques gravées sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms, tirées des principaux cabinets de l'Europe, expliquées par Phil. de Stosch. Amsterdam, Picart, 1724, 1 vol. in-folio.

237. *Pitiscus, Samuël.* — Lexion antiquitatum Romanarum, in quo ritus et antiquitates cum Græcis ac Romanis communes, tum Romanis peculiares, sacrœ et profanæ, etc. Leovardi, Halma, 1713, 2 vol. in-folio reliés en parchemin, ornés de gravures sur acier.

238. *Pitiscus, Samuël.* — Dictionnaire des Antiquités Romaines. Paris, Delalain, 1766, 3 vol. in-12.

239. *Préville (de), D.* — Recherches sur la forme des temples chrétiens depuis la naissance du Christianisme jusqu'à nos jours. Bruxelles, Lemoine, 1859, 1 vol. in-8°.

240. *Puggieri, José.* — Monografia historico e iconagrafico del traje con 618 illustratione. Barcelona, Bastinos, 1866, vol. in-8°.

241. Publications de la section historique de l'Institut constitué sous le Protectorat de S. M. le grand Duc. Luxembourg, V^or^ Buck, 1868 et suivantes, vol. petit in-4° et petit in-8° (en publication).

242. Publications de la société d'Archéologie dans le Duché de Limbourg. Maestricht, Holman, 1864, vol. in-8°, tome 1 et suivants (en publication).

243. *Raepsaet, Henry.* — Notes sur le Droit de première nuit, au point de vue de l'histoire du Droit. Gand, Buscher, 1854, brochure in-8°.

244. La religion des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'antiquité, par le R. P. Dom. Paris, Sangrin, 1727, petit in-folio, relié.

245. *Reusens, E.* — Eléments d'Achéologie chrétienne. Louvain, Peeters, 1871. 2 vol. in-8°, avec gravures.

246. *Le même.* — Les Catacombes de Rome, description, origine et histoire. Anvers, Buschman, brochure in-8°, planche et gravures.

247. *Le même.* — Eléments d'Archéologie chrétienne, 2me édition. Louvain, Peeters, 1884, 2 vol. avec 1188 gravures.

248. *Reynen, A.* — Un triptvque historique avec une gravure et

un croquis topographique. Anvers, Diricx, 1887, brochure in-18, 36 pages et 2 plans.

249. Rivista archeologica della Provincia di Como. 2 fascicules de mars et août 1872. Côme. Carlo Franchi, 1872, vol. in-8°, 9 planches.

250. *Rich, Antony.* — Dictionnaire d'Antiquités Romaines et Grecques, accompagné de 2000 gravures d'après l'antique, traduit de l'Anglais, par Cheruel. Paris, Didot, 1861, gros vol. in-12, relié.

251. *Roddaz (de), Camille.* — L'art ancien à l'exposition nationale belge. Bruxelles, Rozez, 1882, vol. in-4°, planches.

252. *Roux, H., aîné.* — Monuments d'architecture gothique, romane, de la Renaissance, etc., etc., et décorations sculpturales tirées du portefeuille de feu Follet. Paris, Banu, aîné, 1841, in-folio.

253. *Roquefort, J.-B^te, B.* — Glossaire de la langue Romane, rédigé d'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, etc., contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans les manuscrits du XIe au XVIe siècle. Paris, Warée, 1808, 2 vol. petit in-8° et supplément.

Saintenoy, P. et V. Jacques. — Voir n° 163.

254. *Saint Paul Anthyme.* — Annuaire de l'Archéologue français, publié sous les auspices de la société d'archéologie. Paris, chez l'auteur 1877, 1 vol. in-18, 13 gravures.

255. *Scaliger, J. et Velserus.* — Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani, in absolutissimum corpus reductæ olim auspiciis Josephi Scaligeri et Marci Velseri, industriâ autem et diligentiâ Jani Gruteri nunc curis secundis ejusdem Gruteri et notis Margardi Gudii emendatæ et tabulis æneis à Boissardis confectis illustratæ, etc. Am:

terdam, Halma, 1707, 2 vol. in-folio, reliés avec planches gravées.

256. *Sallengre, Henri.* — Novus thesaurus antiquitatum Romanorum (faisant suite à celui de Grœvius (n° 139). Paris, Coustelies, 1716, 3 vol. in-folio, reliés.

257. *Schayes, A., G., B.* — Essai sur les usages, croyances, traditions des Belges anciens et modernes. Louvain, chez l'auteur, 1834, 1 vol. in-12.

258. *Le même.* — Mémoires sur l'architecture ogivale, en Belgique, en réponse à une question posée par l'Académie de Belgique. 1 vol. in-4°, 2 planches.

259. *Le même.* — La Belgique et les Pays-Bas, avant et pendant la domination Romaine, avec cartes et plans. Bruxelles, Devroye, 1858, 3 vol. in-8°, reliés.

260. *Le même.* — Revue d'histoire et d'archéologie. Bruxelles, Devroye, 1859, 4 vol. in-4°, planches.

261. *Schotz, J., Jacob.* — Anquitates Grœcæ et Romanæ à celeberrimo P. Montfauconis olim collectæ et nunc in compendium reductæ. Impensis, G. Lüchtenstegeri, 1777, 1 vol. petit in-folio, relié en parchemin.

262. *Schuermans, H.* — Collection d'antiquités de Renesse. Liége, 1873, brochure in-8°.

263. *Le même.* — Inscriptions romaines du Musée d'Arlon. Brochure in-8°, 8 pages.

264. *Le même.* — Die ehemelige Renessesche sammlung separatabdruck aus den Jahrbd. des vereins von alter Thunsfreunden in Rheinlande Heft 58, suivi des catalogues des antiquités de la collection de Renesse-Breidbach. Bonn, sans date ni nom d'imprimeur. Brochure in-8°.

265. *Schayes, Ad. H.* — Opuscules archéologiques, contenant : 1° Mes dernières inscriptions du musée de Liége; 2° Lettre à M. Le Grand de Reclamont; 3° Tumulus de la Hesbaye; 4° De la poterie dite Samienne ou Sigillée; 5° Rapport sur une inscription; 6° La pierre du Diable à Jambes; 7° Médailles et monnaies découvertes dans les Pays-Bas. 1 vol. relié, 49 planches.

266. *Le même.* — Réplique à M. Roulez, lettre à Messieurs les Membres du Comité des commissions d'art et d'archéologie. Bruxelles, Bols-Wittouck, 1875, brochure in-8°.

267. *Smith (le Docteur).* — Dictionnaire de Biographie, Mythologie et Géographie ancienne. Paris, Firmin-Didot. Traduit en partie de l'anglais et considérablement augmenté par M. N. Theil, orné de près de 1000 gravures, 1 vol. grand in-12, broché.

268. Société Archéologique de Bruges. Rapport sur la situation et les progrès de la société pendant la 2e période décennale 1875 à 1885. Bruges, Van de Vyveren, 1885, brochure in-8°.

269. *Summerard (du).* — Catalogue du Musée des Thermes et de l'hôtel Cluny. Paris, Hôtel de Cluny, 1804, 1 vol. in-8°, broché.

270. *Spon (le Docteur).* — Recherches curieuses d'antiquités contenues en plusieurs dissertations sur des médailles, bas reliefs, statues et inscriptions antiques. Lyon, Amauley, 1863, petit in-4°, relié.

271. *Sulbout, Cés.* — Le Luxemburgum romanum. Arlon, 1874, brochure.

272. *Tahon, Victor.* — Les armes franques et leur fabrication en

Belgique. Bruxelles, G. Deprez, 1888. Brochure in-8°, 24 pages.

273. *Tahon, Victor.* — Les origines de la Métallurgie au Pays d'Entre-Sambre et Meuse. Mons. H. Manceaux, 1889, brochure in-8°, 46 pages.

274. *Le même.* — Excursion de la société archéologique de Charleroi, à Lille et à Tournay. Bruxelles, G. Deprez, 1890.

275. *Le même.* — La forgerie du fer chez les Francs et pendant le Haut Moyen-Age. Malines, L. & A. Godenne, 1891, brochure de 30 pages, in-8°.

276. *Tandel, Emile.* — Les communes Luxembourgeoises. Arlon, Bruck, F., 1889, 8 vol. in-8°.

277. Texte explicatif de l'atlas de l'Archéologie du Nord, publié par la Société Royale des antiquaires du Nord. Copenhague, Thiels, 1860, 1 vol. in-8°.

278. Tillag til aurgang for Nordisk oldkgndighed og historie ausgang 1871 utgivet of det Kongelige nordiske oldskrift selskab. Copenhaque, Thiels, 1871, in-8° (ouvrage en publication).

279. *Toilliez, Albert.* — Opuscules Archéologiques, savoir : 1. Notice sur une médaille relative à la peste de Mons, 1857. — 2. Charte de l'Abbaye d'Epinlieu. — 3. Antiquités trouvées à Presles. — 4. Antiquités trouvées à Brunehault, 1853. — 5. Antiquités trouvées dans le Hainaut. — 6. Notice. Catalogue des collections d'Albert Toilliez. 1 vol. in-8°.

280. *Toulouse, Eugène.* — Découvertes archéologiques au quartier du Panthéon à Paris. Brochure de 40 pages in-12.

281. *Troyon, Frédéric.* — Description des tombes de Bel Air, près de Lauzanne. 1839, cahier cartonné, 15 planches.

282. *Vaillant, V. J.* — A propos d'un Saumon de plomb antique trouvé à St-Valery sur Somme. Notes épigraphiques et historiques. Boulogne, Simonnaire, 1888, brochure de 32 pages, in-8°.

283. A propos de Vases pastillés et Epigraphie de l'époque Gallo-romaine, trouvés dans le Boulonnais. Arras, Sede, 1887, brochure de 28 pages in-8°.

284. Etude sur un jeu de poids antiques trouvés à Brimeux et sur ses inscriptions. Arras, Sede, 1888, brochure in-8° avec une planche.

285. Classis Britannica. Classis Samarica. Cohors I Morinorum. Recherches d'Epigraphie et de Numismatique. Arras, De Sede, 1888, 1 vol. in-8°, planches, gravures.

286. *Van Bastelaer, D.* — Le Cimetière belgo-romain de Strée. Mons, Manceaux, 1877, 1 vol. in-8°, 13 planches.

287. Mémoires archéologiques, tomes 2, 3, 4 (manque le tome 1er). Mons, Manceaux, 1880 à 1886.

288. Mémoires archéologiques. Tome V. Bruxelles, Deprez, 1891, 1 vol. in-8°, gravures.

289. *Van der Gheyn, J.* — L'archéologie préhistorique en Belgique, d'après les travaux les plus récents. Bruxelles, Polleunis, 1888, brochure in-8°.

290. *Le même.* — Rapport sur le Congrès d'histoire et d'Archéologie de Charleroi. Anvers, veuve De Backer, 1889, brochure in-8°.

291. *Van den Peereboom, Alphonse.* — Les Romains dans la vallée de l'Ypre et de l'Yser. Bruges, Zutten, 1879, in-8°.

292. *Van der Maelen, Joseph.* — Culture de la vigne à Schaerbeeck, pendant la domination Romaine, de l'an 283 à 313. Bruxelles, 1875, brochure in-8°.

293. *Le même.* — L'Aigle Impérial et le Coq Gaulois. Mons, Manceaux, 1875, brochure in-8°.

294. Notice sur quelques fragments de Vases trouvés à Wittem. Brochure in-8°, planches.

295. *Van Dessel, Camille.* — Exploration de deux tumulus à Grez-Doiceau, arrondissement de Nivelles. 1874, brochure in-8° avec une planche.

296. *Le même.* — Fouilles dans un Tumulus à Cortil-Noirmont (Nivelles). Brochure in-8°, planches.

297. *Le même.* — La Bourgade Belgo-Romaine à Elewyt (Brabant). Anvers, Buschman, 1870, brochure in-8° avec deux planches.

298. *Le même.* — Nouvelles annotations Archéologiques. Bruxelles, Mucquardt, 1874, brochure.

299. *Le même.* — Topographie des voies Romaines de la Belgique. Bruxelles, Mucquardt, 1877.

300. *Le même.* — Une entaille en Jaspe trouvée à Elewyt (Brabant). Brochure in-8°, sans date ni nom d'imprimeur.

301. *Van Overloop, Eugène.* — Les origines de l'art en Belgique. Les âges de la pierre. Bruxelles, Hayez, 1882, vol. in-8° avec 18 planches en phototypie.

302. Une visite à Notre-Dame à Bruges. Bruges, Van de Casteele, 1861.

303. *Van Speybruck, A.* — Fédération des sociétés d'histoire et d'Archéologie de Belgique. Bruges, Plancke, 1889, in-8°.

304. *Weales, James.* — Catalogue des objets d'art religieux du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes, exposés à l'hôtel Liedekerke, à Malines, en septembre 1864. Malines, Dessain, 1864, 1 vol. in-8°, cartonné.

305. *Westrienen (de).* — Recherches sur l'ancien forum Hadriani. Amsterdam, Van Cleef, 1826, brochure in-24 avec carte.

306. *Willems, P.* — Les Antiquités Romaines envisagées au point de vue des Institutions Politiques. Louvain, Peeters, 1879, 1 vol. in-8°, broché.

307. Zeitschrift des Aachener geschichtvereins im auftrag der Wissenschaftlichen Kommission herausgegeben von Richard Piek, archivas der stadt Aachen. Aachen, C. Cazin, vol. in-8° (en publication), 17 volumes parus en 1888.

CHAPITRE II

Arhives & Bibliographie

---

1. Athenæum Belge. Bruxelles, Bureau du Journal, 1878 à 1880, 3 vol. in-4°, br.
2. Bibliographie de l'archéologie préhistorique de la Suède au XIXe siècle. Stockholm, impr. cent. 1875. Brochure petit in-8°.
3. Bibliographie de la Belgique. Journal officiel de la Librairie, 1875, 1re année. Bruxelles, Manceau, vol. in-8°, broché (en publication).
4. Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges, et catalogue de leurs publications de 1830 à 1880. Bruxelles, Weissenbruch, 1888, in-8° (en publication).
5. *Brunet, Charles.* — Manuel du libraire et de l'amateur de livres. Bruxelles, 1821, 4 vol. in-8°, reliés.
6. Catalogue de la Bibliothèque publique de Mons. Bruxelles, 1852, 2 vol. in-8°, reliés.
7. Catalogue de la Bibliothèque des archives générales du Royaume. Bruxelles, Gobbaerts, 1882, 1 vol. in-8°, broché.
8. Catalogue de la Bibliothèque du Cercle archéologique de Mons. Mons, Dacquin, 1888, 1 vol. in-8°, broché.
9. Catalogue de la Collection des livres de M. Hochart, de Lille. Lille, Beghin, 1869, 1 vol. in-8°, broché.

10. Catalogue des livres de la Bibliothèque du Collège du Sacré-Cœur à Charleroi. Charleroi, Georis, 1879, brochure, in-8°.

11. Catalogue des ouvrages d'astronomie et de Météorologie qui se trouvent en Belgique. Bruxelles, Hayez, 1878, 1 vol. in-8°, broché.

12. Catalogue des ouvrages périodiques mis à la disposition des lecteurs, dans la salle de travail de la bibliothèque Royale. Bruxelles, Manceau, 1882, brochure in-8°, 34 pag.

13. *Chalon, Renier.* — Promenades dans Namur, par Jules Borgnet. Article bibliographique, tiré à 25 exemplaires. Namur, Wesmael, 1851.

14. *Chassant, Alphonse.* — Paléographie des Chartes et manuscrits du XIe au XVIIe siècle, 6me édition. Paris, Auguste Aubry, 1867, 1 vol. in-8°, relié.

15. *De Baequer, Auguste et Aloys.* — Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, ou Notices bibliographiques de tous les ouvrages publiés par les Membres de la Compagnie, de la fondation de l'ordre à nos jours, et des controverses suscitées à leur sujet. Liége, L. Grandmont-Donders, 1854, 6 vol. in-8°.

16. *Devillers, Léopold.* — Inventaire analytique des archives de la ville de Mons. Mons, Manceau, 1882, vol. in-8° (en publication).

17. *Le même.* — Inventaire des archives des Commanderies Belges de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, ou de Malte. Mons, Manceau, 1870, 1 vol. petit in-4°, broché.

18. *Fourdin, Em.* — Inventaire analytique des archives de la ville d'Ath. Bruxelles, Lefèvre, 1873. 1er vol. de 1261 à 1750, 1 vol. in-8°, relié.

19. *Gachart.* — Notice sur les archives du Duc de Caram

précédée de recherches historiques sur les Princes de Chimay et les Comtes de Beaumont. Bruxelles, Hayez, 1845, 1 vol. in-8°, relié.

20. *Gachart.* — Rapport à M. A. Vandenpeereboom, sur l'administration des archives générales du Royaume, depuis 1831, et sur la situation de cet établissement. Bruxelles, Gobbaert, 1866, 1 vol. in-8°, broché.

21. *Galesloot, L.* — Inventaire des archives de la Cour féodale du Brabant. Bruxelles, Hayez, 1870, 2 vol. in-folio, cart.

22. *Le même.* — Inventaire du Notariat général du Brabant et des protocoles qui y ont été réunis, suivi de l'inventaire des protocoles des Notaires de l'ancien Duché de Brabant, conservés dans les anciens dépôts publics.

23. *Gilliodts, Van Severen.* — Inventaire des archives de la ville de Bruges, publié sous les auspices de l'administration communale. Bruges, Edm. Gaillard, 1828, 9 vol. in-4°, brochés.

24. *Goovaerts, Alph.* — Catalogue de la bibliothèque et des Collections Vanderstraeten. Anvers, Vanos, 1885, 1 vol. petit in-4°.

25. Introduction à la Bibliographie de Belgique; relevé de tous les écrits périodiques qui se publient dans le Royaume, dressé par la Commission des échanges internationaux. Bruxelles, Manceau, 1875, brochure in-8°.

26. *Laude, P.-J.* — Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de Bruges, avec deux tables de matières et un supplément. Bruges, Bogaert, 1847, 2 vol. in-8°.

27. *Le même.*— Catalogue descriptif méthodique et analytique des manuscrits de la Bibliothèque de Bruges. Bruges, Tanghe, 1859, un vol. in-8°, broché.

28. *Lelong, Jacques.* — Bibliothèque historique de la France, contenant le catalogue de tous les ouvrages imprimés ou manuscrits traitant l'histoire de ce Royaume. Paris, Ch. Osmont, 1719, un vol. in-folio, relié.

29. *Le Glay.* — Catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai. Cambrai, Hurez, 1831, 1 vol. in-8°, cartonné.

30. *Le même.* — Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille. Lille, Vanekere, 1848, 1 vol. in-8°, relié.

31. *Marchal, J.* — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale des ducs de Bourgogne, publié par ordre du Ministre de l'Intérieur. Bruxelles, Mucquardt, 1842, 3 vol. in-folio, brochés.

32. *Mussely, Ch.* — Inventaire des archives de la ville de Courtrai, publié par l'administration. Courtrai, Mussely, 1866, 2 vol. in-8°, cartonnés.

33. *Namur, P.* — Manuel du bibliothécaire, accompagné de notes critiques, historiques, littéraires. Bruxelles, Tircher, 1834, 1 vol. in-8°, broché.

34. *Le même.* — Bibliographie paléotico-diplomatico-bibliologique générale, ou Répertoire systématique, etc. Liége, Collardin, 1838, 1er vol. seul paru, relié.

35. *Peignot, C.* — Dictionnaire raisonné de Bibliologie. Paris, Villers, 1802, 3 vol. in-8°, cartonnés.

36. *Pinchart, Alex.* — Inventaire des archives des chambres des comptes, précédé d'une notice historique sur ces anciennes institutions. Bruxelles, Hayez, 1865, 5 vol. in-fol. brochés.

37. *Piot, Charles.* — Inventaire des archives de la Belgique, contenant le 3e supplément à l'inventaire des cartes

plans. — Inventaire des archives de la Cour féodale du Pays de Malines. — Inventaire des chartes, cartulaire et keures des villes de Léau et de Vilvorde. Bruxelles, Hayez, 1879, 1 vol. in-folio, cartonné.

38. Répertoire onomastique des manuscrits formant la 2e section de la Bibliothèque Royale de Belgique (ancienne bibliothèque de Bourgogne). 1re partie. Ouvrages dont les auteurs sont connus. Bruxelles, Hayez, 1857, 1 vol. in-fol. broché.

39. *Rousselle, Hippolyte.* — Discours prononcé sur le mouvement intellectuel en Belgique, depuis 1830. Mons, Masquillier, 1858, brochure in-8°.

40. Annales de l'Imprimerie à Mons, de 1830 à nos jours. Mons, Masquillier, 1858, 1 vol. in-4°, broché.

41. *Rouveyre, Edouard.* — Connaissances nécessaires à un bibliophile. 3e édition. Paris, Rouveyre, 1880, 2 vol. in-18.

42. *Saint-Genois (de), J.* — Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand. Gand, Annoot, 1849-52, 1 vol. in-8°, broché.

43. *Le même.* — Notice sur le dépôt des archives de la Flandre Orientale. Gand, Hebbelynck, 1841, brochure in-8°, avec planche.

44. *Schonbroodt, J.-G.* — Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye St-Martin, à Liége. Liége, Desoer, 1871, 1 vol. petit in-4°, broché.

45. *Le même.* — Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye de Val-St-Lambert-lez-Liége. Tome 1er, chartes. Liége, Desoer, 1875, 1 vol. petit in-4°, broché.

46. *Schoutheete de Tervaront.* — Inventaire général analytique

des archives de la ville et de l'église primaire de St-Nicolas (Waes). Bruxelles, Mucquardt, 1872, 1 vol. in-8°, broché.

47. *Van Bruyssel.* — Rapport sur les archives et bibliothèques d'Angleterre. Bruxelles, Hayez, 1858, 1 vol. in-8°, cart.

48. *Van der Haeghen, F.* — Bibliothèca Belgica, ou Bibliographie générale des Pays-Bas, comprenant tous les livres imprimés aux Pays-Bas aux XVe et XVIe siècles, et les principaux ouvrages imprimés de 1600 à l'époque actuelle, ouvrage publié en cartes mobiles ou fiches.

49. *Van Neuss, Henri.* — Inventaire des archives du Chapitre noble de Munsterbilsen. Hasselt, Billen, 1887, 1 vol. petit in-4°, broché.

50. *Wilbaux, A.* — Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Tournay. Tournay, Casterman, 1866, 2 vol. brochés.

CHAPITRE III

BEAUX-ARTS

---

1. Annuaire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1844, vol. in-12° (en publication).
2. *Basan, F.* — Dictionnaire des graveurs anciens et modernes. Nouvelle édition, supplément et table des matières. Bruxelles, Esmens, 1791, 1 vol. in-18, relié.
3. *Bosmans, Jules.* — Le salon de 1881. Bruxelles, 1881, 1 vol. in-12°, broché.
4. *Brichaut.* — Statue élevée à Louis XV et détruite en 1792. Bruxelles, Gobbaerts, 1874, brochure in-8°, planche.
5. Bulletin de l'académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1882, 51me année, vol. in-8° (en publication).
6. Cercle Hutois des sciences et Beaux-Arts. Huy, Degrace, 1875, 1re année et suivantes (en publication).
7. *Demmin, Auguste.* — Guide de l'amateur de faïences et porcelaines, poteries, terres cuites, peinture sur lave et émaux. Nouvelle édition, 850 figures et marques. Paris, V. Jules Renouard, 1863, vol. in-12°, broché.

8. *Demmin, Auguste.* — Guide de l'amateur de faïences et porcelaines, poteries, terres cuites, peinture sur lave, émaux, pierres précieuses artificielles, vitraux. 3me édition. Paris, Renouard, 1867, 2 vol. in-12, reliés, gravures.

9. *Faber, Frédéric.* — Histoire du théâtre français en Belgique, depuis son origine jusqu'à nos jours, d'après des documents inédits reposant aux archives générales du Royaume. Bruxelles, Olivier, 1878, 6 vol. in-8°.

10. *Fétis, Edouard.* — Les Musiciens Belges (Encyclopédie de Jamar). Bruxelles, Ad. Wahlen et Cie, 2 vol. in-18, reliés en un.

11. *Goethals, F.* — Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, etc., en Belgique, de 1818 à 1837. Bruxelles, 1837, 4 vol. in-8°, reliés, gravures.

12. *Graesse, Théodore.* — Guide de l'amateur de porcelaines et de poteries, collection de marques. 6me édition. Dresde, Schoenfeld, 1880, 1 vol. relié.

13. *Grégoir, Edouard.* — Essai historique sur la Musique et les Musiciens dans les Pays-Bas. Bruxelles, Schott, frères, 1861, brochure in-4°.

14. *Grosnier.* — Iconographie chrétienne, ou état des sculptures, peintures, etc., que l'on rencontre sur les monuments religieux du Moyen-Age. Tours, Mame, 1876, 1 vol. in-8°, gravures.

15. *Hirth, Georges.* — Grand livre d'Illustrations, trois siècles de vie sociale. Reproduction d'anciennes gravures et dessins du 16e au 18e siècle. Munich, Know et Hirth, 1881, 3 vol. de planches avec tables, petit in-folio (en publication).

16. *Jacquemart, A.* — Les merveilles de la Céramique, ou l'ar

de façonner et de décorer les vases en terre, faïences, grès et porcelaines, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours. Paris, Hachette, 1866, 3 vol. in-18, avec gravures.

17. *Jamar, Edmond.* — Notice sur l'académie de Dessin et l'Ecole industrielle réunies, précédée d'un aperçu sur le passé artistique de la ville de Nivelles. Nivelles, Despret, 1885, in-8°, photographies.

18. *Lacroix, Paul.* — Les arts au Moyen-Age et à l'époque de la Renaissance, 3e édition. Paris, Firmin-Didot, 1874, 1 vol. in-8°, relié et doré sur tranches, 19 planches, 400 gravures sur bois.

19. *Le même.* — Les sciences et les lettres au Moyen-âge et à l'époque de la Renaissance. Paris, Firmin-Didot, 1877, 1 vol. in-8°, relié et doré sur tranche, chromos et gravures.

20. *Lambillotte, Louis.* — Clef des mélodies Grégoriennes dans les antiques systèmes de notation, et de l'unité dans les chants liturgiques. Bruxelles, Greuse, 1851, vol. in-4°, broché.

21. L'Art. Revue hebdomadaire illustré, 4e année, tome II. Paris, Ballue, 1878, vol. in-folio, broché.

22. Le compromis des Nobles en 1566. Notice sur une gravure au burin de M. Deschavez. Paris-Dusacq, brochure in-12.

23. *Mesnard, Jules.* — Les Merveilles de l'art et de l'Industrie, Antiquité, Moyen-âge, Renaissance et Temps modernes. Paris, Ch. Lahure, 1 vol. in-4°, planches et texte.

24. *Moke, H.-Q.* — Notice sur le Tableau de M. de Taeye, la bataille de Poitiers. Gand, Van der Haegen, brochure in-8°.

25. Notice historique des peintures et des sculptures du Palais de Versailles. Paris, Thomassin, 1837, 1 vol. in-12, broché.

26. Questionnaire de l'association internationale des musiciens, écrivains. 1876 et années suivantes. Journal mensuel.

27. Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes. Valenciennes, Henry, 1871. Tome XXII et suivants, 17 volumes.

28. *Reusens.* — Statuts primitifs de la faculté des arts à Louvain. Bruxelles, Hayez, brochure.

29. *Ris-Paquet.* — Manière de restaurer les faïences, porcelaines, etc. Amiens, chez l'auteur, 1872, 1 vol. in-12, planches.

30. *Siret, Adolphe.* — Dictionnaire historique du peintre de toutes les écoles, depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours. Bruxelles, Verboeckoven, 1866, 1 gros vol. in-8° de 1155 pages.

31. *Van der Straeten, Ed.* — La Musique aux Pays-Bas, avant le 19e siècle, documents inédits et annotés avec planches de musique et tables alphabétiques. Bruxelles, Mucquardt, 7 vol. in-12, reliés et brochés.

32. *Van Isendick, J.-J.* — Documents classés de l'art dans les Pays-Bas, du Xe au XVIIIe siècle. Publication in-folio, texte et planches gravées et photographiées. Anvers, Jos. Maes, 1880.

33. *Verschelde, Charles.* — Les anciennes maisons de Bruges, dessinées d'après les originaux. Bruges, Beyart, 1875, 1 vol. in-4°, 40 planches.

34. *Vitruwe.* — L'architecture, traduit en français, avec des remarques, par de Bioul. Bruxelles, Stapleaux, 1816, 1 vol. in-4°, 28 planches.

35. *Wiertz, Antoine.* — Peinture mate, procédé nouveau. Bruxelles, V. Parent, 1867, brochure in-8°.

CHAPITRE IV

Biographie, Morale, Religion

---

1. *Altmeyer, etc.* — Les Belges illustres. Bruxelles, Jamar, 1844, 3 vol. in-8°, avec gravures.
2. *Alvin, L.* — Biographie de F.-J. Navez. Bruxelles, Bruylant, 1870, 1 vol. in-18, avec portrait.
3. *Aristide.* — Souvenirs de famille, ou Macédoine et passe-temps poétique d'Aristide le solitaire. Dour, Vanbest, 1872, 1 vol. in-8°, relié.
4. *Aymar-Bression.* — Galeries biographiques historiques de la société française de statistique universelle. Paris, 1885, 1re série, 1 vol. in-8°, broché.
5. *Becdelièvre (de).* — Biographie Liégeoise ou Précis historique et chronologique de toutes les personnes célèbres de l'ancien Pays de Liége et environs. Liége, Jeunehomme, 1836, 2 vol. in-8°, reliés.
6. *Bernier, Théodore.* — Notice nécrologique sur Louis Baudelet, curé de Bon Secours-lez-Péruwelz. Brochure in-8°, extraite des annales du Cercle archéologique de Mons.
7. *Le même.* — Nécrologie de Louis Boniface et de Camille Lemaigre. 1873. Brochure in-8°, extraite des annales du Cercle archéologique de Mons.

8. *Bernier, Théodore.* — Dictionnaire Biographique du Hainaut. Mons, Manceau, 1871, 1 vol. in-18, broché.

9. *Le même.* — Notice sur Louis-Alexandre Caille. Brochure de 4 pages.

10. *Le même.* — Les bienfaiteurs du Peuple. Pierre-Joseph Fontaine, inventeur du parachute des Mines. Brochure in-8°, 8 pages.

11. Biblia Sacro sancta veteris et novi testamenti juxta vulgatam editionem. Lyon, Jean Frelonium, 1550. 1 vol. carré, relié.

12. Biographie moderne de la fin du 18e siècle et commencement du 19e, 3e édition. Leipzig, Besson, 1807, 4 vol. in-12, reliés.

13. Biographie Nationale. Bruxelles, Van Buggenhoudt, 1866. (En publication).

14. Biographie universelle, ancienne et moderne. Bruxelles, Ode, 1843-1847, 7 vol. in-8°, reliés, portraits.

15. *Bonald (de), V.* — Moïse et les géologues modernes, ou récit de la Genèse comparé aux théories nouvelles. Bruxelles, 1837, 1 vol. in-24, broché.

16. *Brasseur, Ph.* — Sancto Sanctorum Hannoniæ, seu sanctarum ejusdem Provinciæ reliquiarum thesaurus. Mons, Waudrei, 1658, 1 vol. in-18, relié.

17. *C. G.* — Instruction de la Jeunesse dans la Piété chrétienne, tirée de l'Ecriture sainte et des Saints Pères. Charleroi, Lelong, 1 vol. in-18, broché.

18. *Caraman-Chimay (de), Eugène.* — Gaspard de Colligny, amiral de France, d'après ses Contemporains. Paris, Beauvais, 1873, vol. in-8°, portrait.

19. *Debove, Auguste.* — Essai philosophique sur les principaux

systèmes politiques et l'influence des principes chrétiens sur la liberté, l'égalité et la fraternité. 2e édition. Mons, 1856, 1 vol. in-24, broché.

20. *Le même.* — Jaqueline de Bavière. Roman historique. Bruxelles, 1858, 1 vol. in-24, broché.

21. *Defrance, F.-J.* — Du 19e siècle et de l'égoïsme, l'homme, l'orgueil, son meurtrier. Charleroi, Deghistelle, 1842, 1 vol. in-8°, broché.

22. *Delvenne, père.* — Biographie des Pays-Bas anciens et modernes. Liége, Desoer, 1828, 2 vol. in-8°, reliés.

23. *De Smet, J.* — Manuel historique du Culte de la Très sainte Vierge, depuis le temps des Apôtres jusqu'à nos jours. Bruges, Van de Casteele, 1861, 1 vol. in-8°, broché.

24. *Devillers, Léopold.* — Etude sur les poésies morales de Maitre Jean Bosquet de Mons, écolâtre de Mons au 16e siècle. Mons, Masquillier, 1856, brochure in-12.

25. *Dewalque, C.* — Discours prononcé aux funérailles de M. Cornet, membre de l'Académie. Bruxelles, Hayez, 1886, brochure.

26. *Le même.* — Notice sur François-Léopold Cornet. Bruxelles, Hayez, 1889, brochure in-12, portrait.

27. Dictionnaire des hommes de lettres, savants et artistes de la Belgique, et énumération de leurs ouvrages. Bruxelles, Vandermaelen, 1827, 1 vol. in-8°, relié.

28. Discours prononcé aux funérailles de M. Wilmet. Namur, Wesmael, 1874, brochure petit in-8°.

29. *Dumarez, E.* — Le fidèle chrétien, ou Doctrine Céleste et Morale assurée des authoritez de la sainte Ecriture et des saints Pères, enrichie de belles histoires. Mons, Gill. Ursmer Havart, 1674, 1 vol. petit in-4°, relié.

30. *Dupont, Ed.* — Notice sur la vie et les travaux de Pierre-Henri Nyst, membre de l'Académie. Bruxelles, Hayez, 1832, brochure in-12.

31. *Le même.* — Notice sur Laurent-Guillaume De Koninck. Bruxelles, Hayez, 1891, brochure in-12.

32. *Duval.* — Nouvelles heures, gravées au burin, dédiées au Roy Louis XIV. Paris, Mariette, petit vol. in-24, relié et doré sur tranche.

33. *Feller (de), X.* — Dictionnaire historique, 5e édition, 1821, 13 vol. in-8° et 2 vol. de supplément, continué jusqu'en 1825. Paris, Méquignon, 1821.

34. *Fiévet, Edmond.* — Notice sur la vie et les œuvres du statuaire Laurent Delvaux. Bruxelles, Callewaert, 1880, brochure in-8°, de 42 pages.

35. *Fisscher, Eugène.* — Paganisme et révélation. Etudes d'histoire religieuse basées sur les travaux scientifiques les plus récents, etc. Bruges, Desclée, 1881, vol. in-8°, broché.

36. *Foppens, J.-Fr.* — Bibliothéca Belgica (Biographie). Bruxelles. F. Foppens, 1739, 2 vol. petit in-4°, reliés.

37. *F. Z.* — La princesse fugitive, ou Vie de sainte Rolende. Liége, Ansion, sans date, 1 vol. in-18, broché.

38. *Gachard.* — Retraite et mort de Charles Quint, au Monastère de Yuste; lettres inédites publiées d'après les Archives de Simaneas. Bruxelles, Hayez, 1848, 3 vol. in-8°, brochés.

39. Galerie historique des Contemporains, ou nouvelle biographie des hommes qui se sont fait remarquer à la fin du 18e siècle et au commencement du 19e siècle. Bruxelles, Aug. Wahlen, 1817, 8 vol. in-8°, reliés.

40. *Galesloot, L.* — Marguerite d'Yorck, duchesse douairi

de Bourgogne. Bruges, De Zutten, 1872, 1 vol. in-8°, 2 planches.

41. *Haerne (de).* — Le spectateur Belge. Bruxelles, 1857, 1 numéro.

42. *Hamy (le Docteur).* — Edouard Lartet, sa vie et ses travaux. Bruxelles, Weissenbruch, 1872, brochure in-8°, 68 pages.

43. Histoire de l'ancien et du nouveau Testament. Charleroi, Deltombe, 1824, 1 vol. in-12, broché.

44. Histoire de la vie vertueuse et précieuse du Bienheureux père F. Richard de Ste Anne, récollet de la province de Flandre, martyrisé au Japon. Charleroi, Georis, 1867, 1 vol. in-12, broché.

45. *Houssaye, Arsène.* — Notre Dame de Thermidor, histoire de Mme Tallien, avec portrait et autographe. Paris, Plon, 1866, 1 vol. petit in-8° avec deux planches.

46. *Jottrand, L.* — Appendice au Mémoire pour MM. Franckeville et Boone. — Notice sur le Protocole des affaires Jésuitiques reposant aux archives de l'Etat à Bruxelles. Bruxelles, 1853, brochure.

47. *Le même.* — Biographie de Louis de Potter. Bruxelles, Decq, 1860, in-8°.

48. *Le même.* — Biographie de Loumyer. Bruxelles, Olivier, 1876, brochure in-8°.

49. *Kervyn de Volkaersbeke.* — Correspondance de François de la Noue, surnommé Bras de Fer, accompagnée de sa vie. Gand, Duquesne, 1844, 1 vol. in-8°, portrait.

50. *Lactance, L.-C.-F.* — Opera omnia. (Collection de l'abbé Migne). Paris, Siron, 1844, 2 vol. in-8°, texte latin.

51. L'ami de la Religion. Paris, 1858, 3 numéros.

52. Le nouveau testament en Français, avec des réflexions morales sur chaque verset. Nouvelle édition. Paris, A. Pralard, 1699, 5 vol. in-8°, reliés.

53. *Leroy, Alphonse.* — Vie et travaux de Jean Kinker, ou un philosophe poète. Liége, Carman, 1869, brochure in-8°.

54. *Le même.* — Biographie de François Bailleux. Liége, Desoer, 1867, brochure in-12.

55. *Le même.* — Biographie de J. Dehin. Liége, Desoer, 1871, brochure in-18.

56. Lettre au Pape, sur quelques réformes à faire en matière de Religion. Brochure.

57. Liste des noms d'écrivains, artistes et personnes de distinction qui pourraient figurer dans les Biographies Malinoises. Malines, R. Van Velsen, brochure in-8° de 20 pages.

58. Liste nominative de 1031 citoyens proposés pour la croix de fer par la Commission des récompenses honorifiques. Anvers, Ratinckx, 1835, 3 vol. in-18 et supplément.

59. Livre d'heures. Manuscrit sur parchemin, en Flamand. (Le titre manque). 1 vol. in-24, carré, relié.

60. *Lyon, Clément.* — Biographie de Jean Guyot, dit Castileti, musicien wallon du 16e siècle. Charleroi, Delacre, 1876, brochure in 8°.

61. *Le même.* — Notice sur Em. Dumont. Charleroi, 1875, brochure.

62. *Le même.* — Le poète houilleur Charles Michel. Liége, Vaillant, 1877, brochure in-8°.

63. *Le même.* — Lyon, Marc Clément. Sa biographie. Charleroi, Van Holder, 1879, brochure in-8°.

64. *Malaise, C.* — Notice sur la vie et les ouvrages d'Eugène Coemans. Bruxelles, Hayez, 1872, brochure in-12.

65. *Mathieu, Ernest.* — Les écoles de Jodoigne au 12me siècle. Nivelles, Guignardi, 1887, brochure.

66. *Le même.* — La congrégation des sœurs de St François de Sales, de Leuze. Bruxelles, Vroment, 1887, brochure in-8° de 28 pages.

67. Mémoires du général Dumouriez écrits par lui-même. Hambourg, 1794, 1 vol. in-8°, relié.

68. *Molanus, Joannes.* — Ad natales sanctorum Belgii. Douai, P. Aurog, 1626, 1 vol. in-18, relié.

69. *Montegal (de).* — Journal historique de Pierre de Janige de St Grieix (1560-1574). Angoulême, 1868, 1 vol. in-8°, broché.

70. *Motte, J.-M.* — Lettres prophétiques d'un penseur wallon sur les Mœurs du siècle. 4 parties. Charleroi, Piette, 1880, brochure in-4°.

71. Notes sur le peintre Fourmois, né à Presles. (Articles de Journaux).

72. Notice sur Charles Debove. Quiévrain, Lecocq, 1888, brochure in-12°, 10 pages.

73. Novum testamentum graece et latine studio et industriâ des. Erasmi, etc. Lipsùe, Voegelaris, 1570, 1 vol. in-12, relié.

74. *Piérard, A.* — Le Respect. Conférence donnée à Bruxelles le 21 novembre 1872. Bruxelles, Jamin, 1872, brochure.

75. *Potier, Cornelius.* — Panegyris sanctorum in singulis anni diebus distributa. Mons, Laurent Preudhomme, 1713, 1 vol. in-18.

76. *Raisse, Arnold (de).* — Ad natales sanctorum Belgii, Joannis Molini auctarium, in quo, etc. Douai, Avroy, 1626, 1 vol. in-18, relié.

77. Rapports de la Commission de la Biographie Nationale. Gand, De Busscher, 1865-1872, 1 vol. in-8° et 4 brochures.

78. *Rembry, Ernest.* — Saint Gille. Sa vie, ses Reliques, son Culte en Belgique et dans le Nord de la France. Essai d'hagiographie. Bruges, Ed. Gaillard, 1881, 2 vol. in-8°, 6 planches.

79. *Reusens, E.* — Anecdota Adriani Sexti. Louvain, C. Peeters, 1862, 1 vol. in-8°.

80. *Le même.* — Erard de la Mark, évêque de Liége. Liége, Carmanne, 1866, 1 vol. in-8°.

81. *Le même.* — Historia beatorum Martyrum Gorconicensis. Louvain, Ch. Peeters, 1868, 1 vol. in-18.

82. *Le même.* — Iconographie des bienheureux Martyrs de Gorcum. Louvain, Peeters, 1867, 1 vol. in-18, 6 portraits.

83. *Le même.* — Promotions de la faculté des Arts de l'Université de Louvain, de 1428 à 1568. 1 fascicule. Louvain, Peeters, 1869, 1 vol. in-8°.

84. *Le même.* — Vie de J. Vandevelde (texte latin). Louvain, Van Linthout, 1864, brochure in-18.

85. *Le même.* — Syntagma doctrina Theologica Adriani Sexti. Louvain, Van Linthout, 1862, 1 vol. in-8°, relié.

86. *Rousseau, J.* — Vie de St Feuillen, patron de la ville de Fosses. Liége, Ch. Collette, 1731, 1 vol. in-18, relié.

87. *Rousselle, Hippolyte.* — Biographie de Nicolas François Joseph Eloy. Iconographie Montoise. Brochure petit in-4° avec portrait.

88. *Rousselle, Hippolyte.* — Biographie de Charles-Joseph de Marbais. Iconographie Montoise. Brochure petit in-4° avec portrait.

89. *Le même.* — Les illustrations militaires du Hainaut, discours prononcé le 9 octobre 1857. Mons, Masquillier, 1858, brochure in-8°.

90. *Le même.* — Eloge funèbre de Pierre-Joseph de Neufcour, prononcé le 2 mars 1855. Mons, Masquillier, 1855, brochure in-8°.

91. *Saint Genois, Jules.* — Les voyageurs Belges. Bruxelles, Jamar, 2 vol. in-18, brochés.

92. *Seutin, E.* — Hommage à la mémoire de feu Adrien Fr. Gautier, docteur à Hyon, 1872. Mons, Montenez, 1872, brochure in-8°.

93. *Tiessé, Léon.* — Biographie héroïque, ou histoire des Maréchaux, généraux, etc., de la Révolution et de l'Empire. Paris, Masson et Gonet, 1828, 2 vol. in-18.

94. *Vaillant, V.-I.* — Notes Boulonnaises. Deux peintres Boulonnais : Baudière et Joseph Wart. 1610-1708. Boulogne, Simonnaire, 1884, vol. in-8°, broché.

95. *Van develde.* — Catalogus omnium primorum promotione Universitatis Lovaniensis. Malines, P. Hanicq, 1824, 1 vol. in-12, relié.

96. *Vandersterre.* — Natalis Sanctorum ordinis Prœmonstratensis. Anvers, Wolschatum, 1625, 1 vol. in-4°, relié.

97. *Van Hasselt.* — Les Belges aux Croisades. Bruxelles, Jamar, 2 vol. reliés en 1.

98. *Van Hulst, Félix.* — Biographie d'André-Joseph Boussart. Binche, Van Remortel, brochure in-12.

99. *Van Iseghem, A.-F.* — Biographie de Thierry Martens d'Alost, premier imprimeur Belge. Alost, Spitaels, 1856. Nouvelle édition, 1 vol. in-18, broché.

100. *Vendville, Jean.* — Mémoire présenté, en 1589, au souverain Pontife Sixte V, pour l'engager à établir des séminaires pour les Missions Etrangères. Tournay, Malo et Levasseur, 1870, 1 vol. in-8°.

101. *Victorinus, Sextius, Aurelius.* — Breviarium illustratum trium virorum celeberrimorum, Andreæ Schotti, Dominici Machærei, Jani Grateri et feminæ prestantissimæ Annæ Tanaquili fabri filiæ, etc. Utrecht, Halmans, 1696, 1 vol. in-8°, relié.

102. *Villemain.* — Histoire de Cromwell, d'après les Mémoires du temps et les recueils parlementaires. Bruxelles, Grégoire Wauters, 1840, 2 vol. in-8°.

103. *Vitry (le Cardinal).* — Vie de la Bienheureuse Marie d'Oignies, écrite en latin, avec supplément de Thomas de Cartinpré. Nivelles, H. Plon, 1822, 1 vol. in-12.

104. *Waulde, Gille.* — Vie de St Ursmer et de 7 autres saints, avec la chronique de Lobbes. Mons, Jean Havart, 1628, 1 vol. in-8°, carré.

105. *Wauters, Alphonse.* — Liste chronologique des Doyens des corps de Métiers de Bruxelles, de 1695 à 1795. Bruxelles. Baertsoen, 1888, 1 vol. in-8°.

106. *Wiseman, N.* — Discours sur les rapports entre la science et la Religion révélée. Bruxelles, 1838, 2 vol. in-8°, reliés.

107. *Wolff, O.-L.* — Histoire de Gilion de Trazegnye et de Dame Marie, sa femme. Paris, Brockhaus et Avenarius, 1839, 1 vol. in-8°.

CHAPITRE V

Géographie, Mines, Industrie

MÉTALLURGIE, COMMERCE

---

1. Annales des Travaux Publics de Belgique. Documents scientifiques, industriels ou administratifs, concernant l'art des Constructions, les voies de Communication et l'industrie minérale. Bruxelles, Vandoren, 1843, 1 vol. et suivants.

2. *Baudrant, M.-A.* — Lexicon Geographicum in quo universi Orbis urbes, provinciæ, regna, maria et flumina recensentur. (Texte latin). Paris, Muguet, 1670, 1 vol. in-folio, relié en parchemin.

3. *Bideau, Eugène.* — Etudes minérales, mines de houille de l'Arrondissement de Charleroi. Bruxelles, Decq, 1845, 1 vol. in-4° relié, 6 planches.

4. *Blaeu, Jean.* — Nouveau et grand théâtre des villes du Monde entier. (Texte latin). Amsterdam, 1649, 1 vol. grand in folio, relié en parchemin, avec plans.

5. *Briart, A.* — Excursion en Angleterre, en Ecosse et dans le Pays de Galles en 1892. Liége, Bureaux de la Revue. 1 vol. in-8°, planches.

6. Bulletins de la société Belge de Géographie, publication Périodique. Bruxelles, Imprimerie de la Société, 1877, 1re année et suivantes.

7. Catéchisme des Chauffeurs et Machinistes. Liége, Desoer, 1868, 1 vol. in-8°, gravures.

8. Chambre de Commerce de Charleroi. Rapport général pour 1860. Charleroi, Deghistelle, 1860, brochure in-8°.

9. Chambre d'Industrie, d'Agriculture et de Commerce de Charleroi. — Notice sur les consulats et procès-verbaux des séances. Van Holder, Charleroi, 1878, 2 brochures in-8°, et

10. Rapport sur la situation de l'Industrie et du Commerce pour 1879 à Charleroi. 1 vol. in-8°, broché.

11. Comité des houillères du Couchant de Mons. Mons et Charleroi sur les Marchés Belges et sur le Marché Parisien. Pétition aux Chambres. Mons, Masquillier, 1863, 2 brochures, in-4°.

12. *Chotin, A.-G.* — Etudes étymologiques et Archéologiques sur les noms des villes, bourgs, villages, hameaux, forêts, lacs, etc., du Hainaut. Tournay, Casterman, 1 vol. in-8°, rélié.

13. *Le même.* — Etudes étymologiques sur les noms des villes, etc., de la Province de Brabant. Bruxelles, Em. Flateau, 1859, 1 vol. in-8°, broché.

14. *Dewez.* — Dictionnaire géographique de la Belgique et de la Hollande. Bruxelles, F. Feret, 1829, 1 vol. in-12, relié.

15. *Echard, Laurent.* — Dictionnaire géographique, 2e volume. Bruxelles, Le Franc, 1783, 13e édition.

16. Eclairage des Mines à grisou. Bruxelles, Callewaert, 1876 brochure in-8° et carte.

17. *Faber, Frédéric.* — Tableau général des concessions de Mines en Belgique, d'après des documents officiels. Bruxelles, Callewaert, 1875, brochure in-8°.

18. *Feller, (de) X.* — Dictionnaire Géographique. Bruxelles, Le Charlier, 1793, 2 vol. in-8°, brochés.

19. *Grar, Edouard.* — Histoire des Mines de Houille du Nord de la France. Valenciennes, Prignet, 1847, 2 vol. in-8°, brochés.

20. *Guicciardin, L.* — Description de tous les Pays-Bas, autrement appelés Germanie Inférieure ou Basse Allemagne, avec cartes et vues de villes. Amsterdam, H. Laurens, 1641, 1 vol. oblong relié.

21. *Grandgagnage, Charles.* — Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique Orientale. Bruxelles, Hayez, 1858, 1 vol. in-4°, broché.

22. *Le même.* — Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique Orientale. Liége. Ch. Gnusé, 1859, 1 vol. in-8°, relié.

23. *Havart, J.-M.* — Dictionnaire Géographique des Communes de la Belgique. Bruxelles, Ch. Hen, 1841, 1 vol. cartonné.

24. *Jochams, F. et Wittmeur, H.* — Statistique des Industries Minières et Métallurgiques et des Minières en 1875 et 1876. Bruxelles, Callewaert, 1876-1877, 3 brochures, in-8°.

25. *Jourdain, Aug.* — Dictionnaire Géographique de la Belgique. Bruxelles, Vroment, 1868, 2 vol. in-8°, reliés.

26. Lampe de sûreté pour les Mines. Bruxelles, 1843, 1873, 1876, 3 brochures.

27. *Lanneau-Roland.* — Guide en Espagne et en Portugal. Paris, Garnier, frères, 1 vol. in-18, avec 2 cartes.

28. *Le Hardy de Beaulieu.* — L'industrie Minière et Métallurgique dans le Hainaut. Mons, Duquesne, 1866, 1 vol. in-8°, relié.

29. *Lelewel, J.* — Pythéas de Marseilli et la géographie de son temps, avec 3 cartes géographiques. Paris, Bourgogne, 1836, brochure in-8°.

30. Le tribunal de commerce et l'Union commerciale de Liége. Liége, de Thier, 1876, brochure in-8°.

31. *Lyon, Clément.* — Notice sur les agglomérés de houille dans le bassin de Charleroi. Charleroi, Piette, 1875, brochure in-8°.

32. *Le même.* — La Houille, son origine, son emploi, son avenir. Verviers, Gilon, 1880, 1 vol. in-12.

33. *Le même.* — L'Homme de verre. Paris, Hachette, 1879, 1 vol. in-18, broché.

34. Mémoire sur la question de savoir quels étaient les endroits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les 17 Provinces des Pays-Bas et du Pays de Liége qui pouvaient passer pour villes avant le 7me siècle. Nouveau système du 1er établissement des Francs dans les contrées Belgiques et du commencement de la Monarchie Française. Bruxelles, Imprimerie Royale, 1770, 1 vol. in-4°.

35. Mines. Règlement général obligatoire contenant l'aérage et l'emploi de la poudre dans les travaux d'exploitation. Charleroi, Helin, 1850, brochure in-8°.

36. *Monnoyer, Jules.* — Les noms de lieux du Canton du Rœulx. Mons, Manceaux, 1879, 1 vol. in-8°, broché.

37. *Le même.* — Mémoire sur l'origine et le développement de l'Industrie houillère dans le bassin du Centre. Mons, Manceaux, 1873, 1 vol. in-18 et carte.

38. *Motte, J.* — Mémoire sur l'organisation et le perfectionnement du Matériel des chemins de fer. Charleroi. Deghistelle, 1843, brochure in-8°.

39. *Mullender, Alph.* — Rapport sur l'Industrie lainière à l'exposition de Philadelphie. Bruxelles, Mertens, 1877, 1 vol. in-8°.

40. *Muller, Joseph.* — Guide des étrangers à Aix-la-Chapelle et ses environs. Aix, Muller, brochure, 2 planches.

41. Notice sur le Ciment Duthoit-Delvigne. Bruxelles, Vandooren, 1867, brochure in-8°.

42. Notice sur les fers de construction de la Providence. Charleroi, Deghistelle, 1859, brochure in-8°.

43. *Oudiette, Charles.* — Dictionnaire géographique et topographique des 13 Départements qui composaient les Pays-Bas Autrichiens. Paris, Cramer, 1802, 1 vol. in-8°, relié, cartes.

44. *Piot, Charles.* — Les Pays de la Belgique et leur subdivision pendant le Moyen-Age. Mémoire couronné par l'Académie. Bruxelles, Hayez, 1874, 1 vol. in-4°, relié.

45. *Quintillien* et *Pline le Jeune.* — Leurs œuvres complètes, collection Nisard. Paris, F. Didot, 1853, vol. in-8°.

46. Rapport sur la situation du Commerce et de l'Industrie en 1877, dans la Province de Liége. Liége, Vaillant, 1878, 1 vol. in-8°.

47. Rapport sur la situation de l'industrie Minérale et Métallurgique dans la Province de Liége en 1877. Liége, Thirionet, 1878, 1 vol. in-8°.

48. Recueil des Mémoires sur le Commerce des Pays-Bas Autrichiens, suivi de documents sur la pêche nationale. De l'Imprimerie des Nations, 1787, 1 vol. in-8°, relié.

49. Règlement de police pour les Machines à vapeur. Arrêté Royal du 21 août 1864. Bruxelles, Vandooren, 1864, brochure, 2 planches.

50. *Roulez.* — Nouvel examen de quelques questions de Géographie ancienne de la Belgique. Mémoire lu à l'Académie.

51. *Ruidant, Charles.* — Rapport sur les divers modes de travaux dans les mines de Liége et du Hainaut. Charleroi, Delacre, 1871, 1 vol. in-4°.

52. *Stainier, Emile.* — Histoire commerciale de la Métallurgie dans le District de Charleroi, de 1829 à 1867. Charleroi, 1868, 1 vol. in-8°, relié.

53. *Le même.* — Notice sur le bassin de Charleroi. Liége, Vaillant, 1878, brochure in-12.

54. *Le même.* — Notice sur le bassin de Namur. Liége, 1878, Vaillant, brochure in-12.

55. Statistique de la Belgique. Tableau général du Commerce avec les Pays Etrangers, de 1873-1878. Bruxelles, Hayez, 2 vol. in-folio.

56. Statistique des Industries minières de la Belgique, de 1866 à 1876. Bruxelles, 1876, 2 vol. in-8°.

57. *Tahon, Victor.* — La fabrication du fer par le puddlage mécanique. Charleroi, Aug. Piette, 1873, 1 vol. in-8°, relié.

58. *Le même.* — Note sur le générateur multitubulaire, système P. Hanrez, et sur ses applications en Métallurgie. Nancy, Berger-Levrault, 1890, brochure in-8°, 12 pages.

59. *Tarlier, H.* — Dictionnaire des distances légales des Communes de la Belgique. Bruxelles, Tarlier, 1868, 1 vol. in-8°, relié, 2 cartes.

60. *Le même.* — Nouveau dictionnaire des Communes de la Belgique. Bruxelles, 1877, 1 vol. in-8°.

61. Union commerciale et industrielle de Liége. Rapport sur la situation du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture. Liége, Daxhelet, 1876, brochure in-8°.

62. *Van Bruyssel.* — Histoire du Commerce et de la Marine en Belgique. Bruxelles. Lacroix, 1861, 3 vol. in-8°, reliés.

63. *Van der Maelen, J.* — Les géographes du Roi, du Dauphin, etc. Bruxelles, 1860-1865, brochure in-8°.

64. *Le même.* — Les géographes des Souverains qui régnèrent en Belgique de 1550 à 1790. Notes destinées à faciliter le classement des cartes géographiques. Anvers, de Baeker, 1883, brochure in-8°.

65. *Le même.* — Dictionnaire géographique du Hainaut. Bruxelles, 1833, 1 gros vol. in-8°, relié.

66. *Warzée, A.* — Exposé de l'Industrie Métallurgique dans le Hainaut. Mons, Masquillier, 1861, 1 vol. in-8°.

CHAPITRE VI

Héraldique, Généalogie, Blason

---

1. *Bizemont (de).* — Le Héraut d'armes. Revue illustrée de la Noblesse. Paris, 1861-1863, 3 vol. in-8°, gravures et blasons.
2. *Bormans, Stanislas.* — Table des manuscrits Généalogiques de Lefort, conservés aux Archives de l'État à Liége. Liége, Carmanne, 1863, 2 vol. in-8°.
3. *Bosmans, Jules.* — La Noblesse du Hainaut. Limal, 1887, brochure in-8°.
4. *Bouton, Victor.* — Nouveau traité du Blason, ou science des Armoiries mise à la portée du grand Monde. Paris, Garnier, frères, 1862, 1 vol. in-12, relié.
5. *Bozière, Fr.* — Armorial de Tournay et du Tournaisis. Tournay, Malo et Levasseur, 1 vol. in-8°, relié.
6. *Chalon* et *Preux.* — Les cartes armoriales de la Belgique. Bruxelles, 1865, brochure in-8°.
7. *Chiffleto, J.-J.* — Le blason des armoiries de tous les Chevaliers de la Toison d'or, depuis la 1re institution jusqu'à présent. Anvers, Moreti, 1832, 1 vol. petit in-4°, relié en veau, texte latin et français.

8. *D'hont* et *Waspenaert.* — Quartiers généalogiques des Familles flamandes. Bruges, Gaillard, 1871, 1 vol. in-4°, relié.

9. *Duc René (le).* — Nobiliaire du Duché de Lorraine et de Bar. Copie de l'Édition de Liége, commençant en 1382. Gand, 1862, 1 vol. in-18, relié.

10. *Dumont.* — Fragments généalogiques avec planches d'Armoiries. Gand, Duquesne, 1862, 2 vol. in-18, reliés.

11. *Francquen (de), C.* — Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres des Pays-Bas. Bruxelles, Demanet, 1826, 1 vol. in-4°, armoiries coloriées à la main.

12. *Gaillard, Corn.* — Le blason des armes, suivi de l'armorial des villes, etc., de l'ancien Comté de Flandre, publié par J. Van Maldeghem et L. Van Hollebeke. Bruxelles, A. Bonnet, 1866, 1 vol. in-8° carré, nombre de gravures.

13. Généalogie de la Famille d'Udekem, établie au pays et Duché de Brabant, constatée le 20 septembre 1660, avec dessins de tombes et armoiries. Manuscrit.

14. Généalogie de la Famille de Ghistelles, dressée sur titres, par un membre du Cercle archéologique de Mons. Mons, H. Manceaux, 1888, brochure in-8 de 42 pages.

15. *Goethals, Félix.* — Dictionnaire Généalogique et Héraldique des familles nobles de Belgique. 4 vol. in-4°, reliés. Bruxelles, Polack-Duvivier, 1849.

16. *Le même.* — Histoire de la Maison de Wavrin et de quelques familles qui en sont issues, le tout justifié par chartes, titres, histoire, etc., Bruxelles, Polack, 1866, 1 vol. in-4°.

17. *Le même.* — Miroir des Notabilités nobiliaires de Belgique, Pays-Bas et Nord de la France. Bruxelles, Polack, 1857, 2 vol. in-4°, reliés.

18. *Le même.* — Onomasticon du Dictionnaire Héraldique des familles nobles belges. Bruxelles, Polack, 1862, 1 vol. in-4°.

19. *Gourdin de Genouillac.* — Dictionnaire historique des Ordres de Chevalerie. 2me édition. Paris, Dentu, 1860, 1 vol. in-12.

20. *Guignard, Joannes.* — Armorial du Bibliophile, avec gravures dans le texte. Paris, Bachelin, 1870-1873, 2 vol. en un.

21. *Hemricourt (de), G.* — Miroir des Nobles de la Hesbaye, composé en forme de chronique, l'an 1353, où il traite des Généalogies de l'ancienne Noblesse de Liége et environs, de 1002 à 1398, avec l'histoire des guerres civiles du Pays, etc., mis en nouveau langage par le sieur de Salbray. Bruxelles, Frix, 1673, 1 vol. in-8°, relié en veau.

22. *Herckenrode, Léon.* — Nobiliaire des Pays-Bas et du Comté de Bourgogne par di Vegiano, seigneur d'Horel, et neuf de ses suppléments, rédigés et classés en un seul ouvrage par familles, et d'après un système alphabétique. Gand, Gyselinck, 1865, 1 vol. in-8° et complément, 2 vol. reliés.

23. *Le même.* — Complément au Nobiliaire. 2 vol. in-8°. Gand, Gyselinckx, 1862.

24. *Le même.* — Collection des Tombes, Epitaphes et Blasons recueillis dans les Couvents de la Hesbaye, avec notes généalogiques sur plusieurs anciennes familles habitant encore ce pays. Gand, Gyselinck, 1865, 1 vol. relié.

25. *Huyttens, J.* — L'art de vérifier les généalogies des familles belges et hollandaises. Bruxelles, Van Tricht, 1869, 1 vol. in-8°.

26. Indicateur nobiliaire de Belgique, France, etc., d'après les collections manuscrites des Bibliothèques publiques de Belgique. Bruxelles, Van Tricht, 1869, 1 vol. in-8°.

27. *Jouffroy d'Eschavanne.* — Armorial Universel, précédé d'un traité du Blason, orné de nombreuses gravures de blason et de splendides chromolithographies. 2 vol. in-4°, reliés. Paris, Curmer, 1844.

28. *Le même.* — Traité complet de la science du Blason à l'usage du Bibliophile. Paris, Rouveyre, 1880, 1 vol. in-24, gravures.

29. *Kessel (de), P.-N.* — Armorial Luxembourgeois, ou description des armoiries des familles nobles du Luxembourg ancien et moderne, province et Grand Duché de Luxembourg, Comté de Chiny, Duché de Bouillon, précédé des Membres de l'Etat Noble de ce pays aux assemblées générales de 1616, 1770, 1816, etc. Arlon, Everling, 1868, 1 vol. petit in-8°, relié.

30. *Le même.* — Histoire généalogique de la Maison de Marbais. Namur, Wesmael, 1873, in-8°.

31. *Le même.* — Livre d'or de la Noblesse Luxembourgeoise. Recueil historique, chronologique, généalogique et biographique des familles nobles du Pays. Arlon, Everling, 1869, 1 vol. in-8°, relié.

32. *Leblond, Laurent.* — Quartiers Généalogiques des Illustres et Nobles Familles d'Espagne, Allemagne, Italie, France, Bourgogne et des 17 Provinces. Bruxelles, Ermens, 1783, 2 vol. in-12.

33. *Le Roux, J.* — Recueil de la Noblesse de Bourgogne, Limbourg, Hainaut, Namur, etc., de 1424 à 1716. Lille, T'Serstevens, 1715, petit in-4°, relié.

34. Liste de Noblesse, Chevalerie, etc., depuis 1659 jusqu'à 1762, plus une liste des villages du Brabant et leurs Seigneuries. Bruxelles, Frix, 1771, 1 vol. in-18, relié.

35. Maandblad van het genealogisch-heraldick genootschap de Nederlandsche Leeuw. 's Gravenhage, Van Langenhuysen, 1883, ouvrage ou Journal périodique, petit in-4°, années 1883 à 1890.

36. *Magny (le Marquis).* — Nouveau traité de la science des Armoiries, traité historique et archéologique de la science des armoiries. Paris, Aubry, 2 vol. in-4°, reliés, dorés sur tranche.

37. Manuel élémentaire de Héraldique, traduit de l'Anglais. Bruxelles, Deprez, 1840, 1 vol. in-18, relié, avec 60 figures.

38. Mausolée de la Toison d'Or, ou tombeau des chefs de la Toison d'Or. Amsterdam, Desbord, 1689, 1 vol. in-18, relié.

39. *Melsnyder.* — Tableau généalogique des comtes de Hainaut, 1792, 1 feuille in-plano.

40. *Neufforge (de).* — Armorial du Royaume des Pays-Bas. Bruxelles, Jobard, 1 planche.

41. Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne depuis Philippe-le-Bon jusqu'à la mort de Charles VI. Louvain, Jean Jacobs, 1760, 2 vol. in-18, reliés.

42. Supplément au Nobiliaire des Pays-Bas, par l'auteur du Nobiliaire de 1420 à 1555. Louvain, Jean Jacobs, 1775, 1 vol. in-18, relié.

43. Suite du supplément au Nobiliaire de 1555 à 1762. Malines, Hanicq, 1779, 5 vol. in-18, reliés.

44. Supplément au nobiliaire des Pays-Bas. 2me édition. Louvain, 1772, in-18, relié.

45. Le vrai supplément aux deux volumes du Nobiliaire des Pays-Bas. Louvain, Michel, 1774, 1 vol. in-18, relié.

46. Le nouveau vrai supplément aux deux volumes du Nobiliaire, copie de l'édition de La Haye, de 1774. Gand, Duquesne, 1861, 1 vol. in-18, relié.

47. Corrections intéressantes, utiles et nécessaires au Nobiliaire des Pays-Bas. Liége, 1780, 1 vol. in-18, relié.

48. *O'Kelly de Galway.* — Dictionnaire des cris d'armes, etc., de la Belgique. Bruxelles, Schnée, 1865, 1 vol. in-8°.

49. *Poplimont, Charles.* — La Belgique Héraldique. Recueil historique, chronologique, généalogique et biographique complet de toutes les maisons nobles de la Belgique. Bruxelles, 1863, 1 vol. in-8°, relié.

50. *Raadt (de), J.-Th.* — Armorial brabançon, recueil d'armoiries inédites. Bruxelles, Vromant, 1890, brochure in-8°, 60 pages.

51. Recueil héraldique des Bourgmestres de la noble ville de Liége, avec la généalogie des Evêques et Princes avec leurs Inscriptions et Epitaphes, avec armoiries. Liége, Jos. Gramme, 1720, 1 vol. in-folio, relié.

52. Continuation du Recueil Héraldique de 1720 à 1782, par le Procureur Général Ophoven. Liége, Bourguignon, 1783, 1 vol. petit in-folio.

53. Recueil d'armoiries diverses, formé de découpures enluminées et collées sur les pages. 2 gros vol. petit in-folio, cartonnés.

54. *Reiffenberg (de), le baron.* — Histoire de la Toison d'or, depuis son Institution jusque la cessation des chapitres généraux. Bruxelles, Fonderie normale 1830, 1 vol. petit in-4°, relié.

55. *Rietstap, J.-B.* — Armorial général, précédé d'un Dictionnaire du Blason. 2me édition. Gouda, Van Goor, 1886, 2 vol. in-8°.

56. *Le même.* — Armorial général. Description des armoiries des familles nobles de l'Europe, précédé d'un Dictionnaire du Blason. 1re édition. Gouda, Van Goor, 1861, 1 vol. in-8°.

57. *Rouk (de), Thomas.* — Adelyk tooneel of historische beschryvings van allerieg trappen van adeldom en ridderlyke ordens, met haar oorspronk, etc. Amsterdam, Dirk, Boom, 1673, 1 volume petit in-folio, relié en veau, gravures.

58. *St Genois de Grandbreucq (de).* — Chronologie des gentilshommes reçus à la chambre de la Noblesse des Etats du Pays et Comté de Hainaut, de 1550 à 1779. Paris, Saillant, 1780, 1 vol. in-folio.

59. *Stein d'Altenstein (de).* — Annuaire de la Noblesse en Belgique. Bruxelles, Decq, 1885, 18 vol. in-12, de 1855 à 1880.

60. *Le même.* — Album contenant des armoiries reprises dans l'annuaire. 22 planches.

61. Théâtre (le) de la Noblesse de Brabant, contenant les érections de seigneuries accordées par les Ducs de Brabant jusqu'au Roi Philippe V, avec armoiries peintes à la main. Liége, Broncart, 1705, 1 vol. in-8° carré, relié.

62. *Trudon, S.* — Nouveau traité du Blason. Paris, Legras et Jouvenel, 1688, 1 vol. in-18, relié.

63. *Van den Bergh, J.* — Armorial liégeois. Collection de Blasons inédits de familles bourgeoises et patriciennes du pays de Liége, recueillis dans les Eglises et Couvents de la Principauté de Liége. Liége, Gothier, 1882, ouvrage in-4° (en publication).

64. *Vandermaelen, J.* — Essai sur les armoiries des souverains et des Etats de l'Europe. Maestricht, Helleman, 1864, in-4°.

65. *Vlaminck (de), Alph.* — Filiation des familles de la Flandre, dressée sur pièces authentiques, ou d'après des Manuscrits anciens. Gand, Vanderhaegen, 1875, 2 vol. in-8°.

CHAPITRE VII

HISTOIRE GÉNÉRALE

ET SUR DIVERS PAYS

---

1. *Anquetil.* — Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, continuée jusqu'à la fin de la guerre d'Italie, par plusieurs auteurs. Paris, Legrand-Trousset, 12 vol. in-8°, ornés de gravures sur acier, brochés.
2. Archiv. der Gesellschaft für alten deutsch gescht Kunde, zur beforderung des gesammt ausgabe des quellen schiftsdelli deutscher geschichte des Mittelalters. Rotterdam, 1852, brochure in-12.
3. *Baye (de), Joseph.* — Notes sur le château de Montfort (Marne). Arcis-sur-Aube, Fremont, 1884, brochure, 38 pages.
4. *Le même.* — Les Francs saliens et les Francs ripuaires, au Congrès de Charleroi, en 1888. Angers, Burdin, 1888, brochure in-8° de 86 pages.
5. *Bayle, Pierre.* — Dictionnaire historique et critique, 5e édition, corrigée par M. des Maizeau. Amsterdam, Brunel, 1740, 4 vol. in-folio, reliés.
6. *Le même.* — Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle. Paris, Ganeau, 1752. 1 vol. in-folio, relié.

7. *Berlier, Th.* — Précis historique de la Gaule sous la domination Romaine. Paris, Legrand, 1853, 1 vol. in-8°, relié.

8. *Bouglon (de), le baron.* — Les Reclus de Toulouse sous la Terreur. Registre officiel concernant les citoyens emprisonnés comme suspects. 1er fascicule. Toulouse, Ed. Privat, 1893, 1 vol. in-8°, broché.

9. *Buddingh, D.* — Utrechts abtstede, 1870, sans nom d'imprimeur, brochure in-8°.

11. *Chalon, R.* — Un coup d'état manqué. Notice sur les villages de Fumay, Revin et Fépin (Ardennes). Extrait de la Revue d'histoire et d'Archéologie. Bruxelles, Devroye, 1860, brochure in-8°.

12. *Champagny (de).* — Les Césars, ou histoire des Césars jusqu'à Néron. Nouvelle édition. Louvain, Fonteyn, 1853, 2 vol. in-8°, reliés.

13. *Chautepie (de), J.* — Nouveau Dictionnaire historique et et critique, pour faire suite à celui de Bayle. Amsterdam, Chatelain, 1750, 4 vol. in-folio, reliés.

14. Convention entre le gouvernement Français et le Pape Pie VII, avec les discours du citoyen Portalis et les articles organiques du Culte. Paris, Imprimerie nationale, an X, 1 vol. petit in-8°, relié.

15. *Cornelius Nepos, Justin, Quinte-Curce, Julius, Valère, Maxime.* — Œuvres complètes, avec la traduction en français, publiées sous la direction de M. Nisard. Paris, Dubochet, 1850, 1 vol. in-8°, broché.

16. *Crevier.* — Histoire des Empereurs Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. Paris, 1775, 12 vol. in-18, reliés. Ouvrage faisant suite à celui de Rollin.

17. *Daru.* — Histoire de la République de Venise. Bruxelles, Grégoire et Wouters, 1840, 12 vol. in-8°, brochés.

18. *Defontaine, Hippolyte.* — Précis de l'histoire ancienne. 1re partie. Mons, Manceau, 1856, 1 vol. in-18, broché.

19. *Delprat, G.-H.-M.* — Archiv. der Gesellschaft für alten deutsche geschicht Kundi zur beforderung der gesammt ausgabe der quellen-schrifteller deutscher geschicht des Mittelalten. Rotterdam, 1852, brochure in-4°.

20. *De Remond, Fl.* — L'anti-papesse. Paris, Abel l'Angelin, 1607, 1 vol. in-12, broché.

21. *Devaux, Paul.* — Etudes politiques sur l'histoire ancienne et moderne et sur l'influence de l'état de guerre et de l'état de paix. Bruxelles, Bruylant, 1875, 1 vol. grand in-8°, relié.

22. *De Witte, J.* — Recherches sur les Empereurs qui ont régné dans les Gaules au IIIe siècle. Blois, 1850, brochure in-8°.

23. Dictionnaire historique des batailles, sièges et combats de terre et de mer, pendant la Révolution française, par une société de militaires et marins. Paris, Ménard, 1818, 4 vol. in-8°, reliés.

24. *Diodore de Sicile.* — Histoire Universelle, traduite en français par Tenasson, de l'Académie française. Paris, De Brou, 1737, 4 vol. in-18, reliés.

25. *Dionis, Cassei.* — Les XXV livres de l'histoire Romaine, traduits par Guillaume Xylandre. Paris, Henri Etienne, 1592, 1 vol. in-folio, texte grec et latin.

26. *Dollinger, Jean.* — Paganisme et Judaïsme, ou Introduction à l'histoire du Christianisme. Bruxelles, Goemaere, 1858, 2 vol. in-8°, brochés.

27. *Dupriez, R.* — Peste et famine dans le Pays de la Rosselle. Metz, Ch. Thomas, 1879, brochure in-8°.

28. *Dupriez, R.* — Rectification de la liste des abbés de Gorze. Thionville, Charlier, 1789, brochure in-8°.

29. *Eutrope.* — Eutropii Breviarium historiæ Romanæ cum metaphrasi græcæ preundit. Leyde, Luchtman, 1793, 1 vol. in-18, relié.

30. *Fleury (l'abbé).* — Histoire Ecclésiastique. Bruxelles, E. Fricx, 1716, 36 vol. in-18, reliés.

31. *Florus, L. Annæus.* — Res Romanæ. Recensitus et illustratus à Joanne Georgio Grævio. Trèves, Ribbium, 1680, 1 vol. in-8°, relié.

32. *Fustel de Coulange.* — La cité antique. Etude sur le culte, le Droit, les Institutions de la Grèce et de Rome. 5me édition. Paris, Hachette, 1871, 1 vol. in-12, broché.

33. *Gachard.* — Retraite et mort de Charles Quint, au monastère de Yuste; lettres inédites publiées par la Commission Royale d'histoire, d'après les originaux conservés dans les archives de Simaneas. Bruxelles, Hayez, 1855, 2 vol. brochés.

34. *Gantier, Victor.* — La Conquête de la Belgique par Jules César. Bruxelles, Lebègue, 1882, 1 vol. in-8°, 12 cartes.

35. *Gérard, A.-F.* — Histoire des Francs d'Austrasie, 2me édition. Bruxelles, Royez, 1865, 2 vol. in-8°, reliés.

36. *Guizot.* — Histoire générale de la Civilisation en Europe, de la chute de l'Empire Romain à la Révolution Française. Bruxelles, Grégoire, 1840, 1 vol. in-8°, broché.

37. *Guignard, Ludovic.* — Ephémérides Pontoisiennes, pour 1560 et 1561, tirées des archives notariales. Pontoise, Amédée, Paris, 1886. Brochure in-8° de 16 pages.

38. *Le même.* — Histoire de Chouzy (Loire et Cher). Orléans, Herluison, 1886, 1 vol. in-8°, broché.

39. *Guignard, Ludovic.* — Origine du bourg de Chouzy au point de vue Celtique, Gallo-Romain et Franc. Paris, Chaix, 1884, brochure in-8° de 6 pages.

40. *Guy de l'Hérault.* — Histoire de Napoléon II, Roi de Rome, suivie du testament politique de Napoléon I. Paris, H. Morel, 1853, 1 vol. in-8°, broché.

41. *Hambergorus, Christ.* — Directorium historicum medii potissimum avi post marquardum Freherum et iteratas J. Kæleri. Gottinghe, Vandenbroeck, 1772, 1 vol. in-4°, cartonné.

42. *Hetzrodt, J.-B.-M.* — Notice sur les anciens Trévirois, suivie de recherches sur les chemins Romains qui ont traversé ce pays. Trèves, F. Gall, 1825, 1 vol. in-12, broché.

43. *Heusschling, X.* — Journal de statistique universelle, 1839, nos d'août à octobre. Ve vol., brochure in-8°.

44. Histoire du canal de Languedoc, rédigée d'après les pièces conservées à la Bibliothèque Impériale et aux archives du Canal. Paris, Crapelet, 1805, 1 vol. in-8° avec portrait et carte.

45. *Jansonii, Théodor.* — Fastorum Romanorum consularium libri duo, quorum prior juxta seriem annorum, posterior secundum ordinem alphabeticum, etc., etc. Amsterdam, Wæsbergios, 1640, 1 vol. in-8°, relié en parchemin.

46. *Janvier, A.* — Boves et ses seigneurs. Etude historique sur la commune de Boves. Amiens, Douillet, 1877, 1 vol. in-12.

47. *Jennepin.* — Notice sur la commune de Cousolre, depuis les temps les plus anciens jusqu'aujourd'hui, avec carte et vues. Maubeuge, Beugnies, 1877, in-8°, broché.

48. *Jornandes.* — De la succession du Royaume, et du temps et de l'origine des Goths. Traduction par A. Savagner. Paris, Panckoucke, 1842, 1 vol. in-8°, relié.

49. *Jubé, Auguste.* — Le Temple de la Gloire, ou Fastes militaires de la France, siècles de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Paris, 2 vol. in-folio, reliés.

50. *Julius Cæsar.* — Commentarium De Bello Gallico. 1 vol. in-24, sans titre.

51. *Le même.* — Commentaires sur la guerre des Gaules, avec les réflexions de Napoléon Ier, suivis des commentaires sur la guerre civile et la vie de César par Suétone. Paris, Garnier, frères, sans date, 1 vol. in-12, broché.

52. *Junii, Hadriani.* — Batavia, in qua præter gentis et insulæ antiquitatem, originem, decora, mores, aliaque ad eam historiam pertinentia, etc., etc. Dordrecht, Caimax, 1652, 1 vol. in-18, avec gravures.

53. *Juste, Théodore.* — Précis de l'histoire du Moyen-Age, considéré principalement dans ses rapports avec la Belgique. Bruxelles, Jamar, 2 vol. in-12, reliés.

54. *Justin.* — Historia ex Traguo Pompeio libri XLIV. Londres, Tonson, 1713, 1 vol. in-24, relié.

55. *Justinien (l'Empereur).* — Institutes nouvellement traduites par A. du Cauroy, avec texte en regard. 3me édition. Paris, Fanja aîné, 1825, 1 vol. in-8°, relié.

56. *Justi Lipsii.* — De Militia Romana, libri quinque, commentarius ad Polybium. 3me édition. Anvers, J. Moreti, 1602, 1 vol. in-4°, relié.

57. *Kervyn de Lettenhove.* — Récits d'un Bourgeois de Valenciennes (XIVe siècle), d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Louvain, Lefèvre, 1877, 1 vol. in-8°.

58. La défense de Messire Antoine de Lalaing, contre les fausses et apportées accusations des cas contenus ès lettres d'ad-

journement, etc., publiées d'après l'édition de 1568. Mons, Hoyois, 1838, 1 vol. in-8°, relié.

59. L'art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monuments, depuis la naissance de Notre Seigneur, par un bénédictin de St Maur. Paris, G. Despret, 1770, 1 vol. in-folio, relié.

60. *Laveleye (de).* — Histoire des Rois Francs. Bruxelles, Jamar, 1 vol. in-18, relié et planches.

61. *Le Carpentier, Jean.* — Histoire généalogique de Cambrai, contenant ce qui s'y est passé sous les Empereurs et Rois de France, etc. Leyde, 1664, 2 vol. petit in-4°, orné de planches.

62. L'écho des feuilles politiques et littéraires du 28 germinal, (4me année Républicaine), du 26 mars 1796 à 1797. Une feuille.

63. *Le Glay.* — Revue des Opera Diplomatica de Miræus sur les titres reposant aux archives départementales du Nord, à Lille. Bruxelles, Hayez, 1856, 1 vol. in-8°, broché.

64. *Lesage, A. (comte de Las Cases).* — Atlas historique, généalogique et géographique, avec des augmentations, par J. Marchal. Bruxelles, De Mat, 1827, 1 vol. grand in-folio, relié.

65. Lettres historiques, politiques et critiques sur les événements qui se sont passés depuis 1778 jusqu'à présent, etc., etc. Londres, de l'imprimerie d'un ministre disgrâcié, 1787, 11 vol. in-12, brochés.

66. *Marchal (le chevalier).* — Fastes historiques, généalogiques et chronologiques de la Belgique et des autres provinces des Pays-Bas, des temps les plus reculés à nos jours. Bruxelles, J. Heger, 1847, 1 vol. album, relié, avec gravures, etc

67. Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes, publiés par la société Impériale d'agriculture, etc. Valenciennes, Prignet, 1868, in-8° (en publication).

68. Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique. Valenciennes, Henri, vol. in-8° (en publication).

69. *Michaud.* — Histoire des Croisades. Bruxelles, Muquardt, 1841, 10 vol. reliés en 5.

70. *Michaux, Aimé.* — Notice sur les circonscriptions Ecclésiastiques du Diocèse de Cambray. Avesnes, chez l'auteur, 1867, 1 vol. in-8°, broché.

71. *Monnier (le Colonel).* — La bataille de Fontenoy en 1745, guerre de la succession d'Autriche. Tournay, Eug. Wargnies, 1886, 1 vol. in-18, de 72 pages.

72. *Moreri, Louis.* — Le grand Dictionnaire historique, ou histoire sacrée et profane, 18e édition. Amsterdam, Brunel, 1740, 8 vol. in-folio et 2 vol. supplément de 1735, reliés en veau.

73. *Murator, C.-C.* — Sommaire de l'histoire des Nations. Bruxelles, De Vroom, 1829, 1 vol. in-24.

74. *Musset-Pathay, V.-D.* — Relation des principaux sièges faits ou soutenus en Europe, par la France, depuis 1792, rédigée par les officiers du corps Impérial du Génie. Paris, Magimel, 1806, 1 vol. de texte petit in-4° et atlas de 20 planches, relié.

75. *Paterculi, C.-V.* — Historia Romana ad M. Vinicum Cos. libri duo, cum annotatione Joannis Henrici Bœcleri. Argentorald, Muleii, 1642, 1 vol. in-12, relié.

76. *Piérard, A. (l'abbé).* — Célébration du Xme anniversaire du retour des soldats Belges-Mexicains, 11 mars 77. Bruxelles, Delbar, 1877, brochure in-12.

77. *Pontanus, J.-I.* — Originum Francicorum libri VI, in quibus præter germanii ac Rheni chorographium francorum origines ac primæ sedes, aliaque ad gentis in Galliâ transitum variasque victorias, etc., etc. Amsterdam, Laurent, 1616, 1 vol. petit in-4°, relié.

78. *Pontier.* — Le cabinet ou la Bibliothèque des Grands. Histoire, chronologie, topographie, etc. Paris, Claude-Audinet, 1682, 2 vol. in-18, reliés.

79. *Rabutin, Roger.* — Mémoires de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy. Amsterdam, 1721, 3 vol. in-18, reliés, avec portraits.

80. *Raepsaet, J.-J.* — Défense de Charles Martel contre l'Imputation d'avoir usurpé les biens ecclésiastiques et nommément les Dimes. Gand, Houdin, 1806, brochure in-8°.

81. *Reiffenberg (de).* — Archives philologiques et historiques. Paris, 1825, 6 vol. in-12, reliés.

82. *Rengers van Aylva.* — De Henegouwer facti. 1866, brochure in-12.

83. Révolution Française, ou Analyse complète et impartiale du Moniteur, suivie d'une table alphabétique des personnes et des choses. Paris, Girardin, an IX (1801), 5 vol. petit in-4°, reliés.

84. *Rollin.* — Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République. Paris, les frères Etienne, 1771, 16 vol. in-18, reliés.

85. *Roussel, C.* — Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire, ouvrage qui a remporté le grand prix Gobert en 1862, 4e édition. Paris, Didier et Cie, 1872, 4 vol. in-18, brochés.

86. *Royou, J.-C.* — Histoire des Empereurs Romains, depuis Auguste jusqu'à Constance Chlore, suivie d'une Notice sur la vie des Impératrices. Paris, 1808, 4 vol. in-8°, reliés.

87. *Sanderus.* — Histoire du schisme d'Angleterre, traduite en français, par Monsieur Maucroix, 3e édition, Paris, André Pralard, 1683, 1 vol. in-24, relié.

88. *Sismonde de Sismondi.* — Histoire de la chute de l'Empire Romain et du déclin de la Civilisation, de l'an 250 à l'an 1000. Bruxelles, Grégoire et Wouters, 2 vol. in-8°, ornés de portraits.

89. *Suétone.* — C. Suetonius Tranquillus, ex recensione Joannis Georgio Grævii, cum ejusdem animadversionibus, etc., etc. (Vies des 12 Césars). La Haye, Jean Velsen, 1691, 1 vol. petit in-4°, avec figures, médailles dans le texte.

90. Tableau chronologique des Empereurs Romains et de leurs préposés sur les Provinces Belges. Marchiennes, Batelet, brochure in-18.

91. *Tacite.* — Œuvres complètes, traduction de Bureau de Lamalle, revue par Charpentier. Paris, Garnier, frères, 1866. 1 vol. petit in-12.

92. *Tailhié (l'abbé).* — Abrégé de l'histoire Romaine. Paris, Hachette, 1878, 1 vol. in-8°, broché.

93. *Taine.* — Les origines de la France Contemporaine. 1er volume. Paris, Hachette, 1878, 1 vol. in-8°, broché.

94. *Thierry, Augustin.* — Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la soumission de la Gaule aux Romains. Bruxelles, Wouters, 1842, 2 vol. in-8°, reliés.

95. *Le même.* — Histoire de la Conquête de la Gaule par les Normands. Bruxelles, Grégoire, 1839, 2 vol. in-8°, reliés en 1, portraits et cartes.

96. *Thierry, Augustin.* — Lettres sur l'histoire de France. Bruxelles, Grégoire, 1839, 1 vol. in-8°, relié avec le tome VI de ses œuvres : Dix ans d'études historiques.

97. *Thiers, Adolphe.* — Histoire de la Révolution Française, 2e édition. Liége, Lebeau-Ouwerx, 1828, 10 vol. in-12, reliés en 5.

98. *Le même.* — Histoire du Consulat et de l'Empire. Bruxelles, Meline-Cans, 1862, 16 vol. in-12, reliés, avec portraits.

99. *Tillemont-Lenain (de).* — Histoire des Empereurs et des autres Princes qui ont regné pendant les 6 premiers siecles de l'Eglise, 4e volume, de Dioclétien à Constantin. Bruxelles, Eug. Fricx, 1709, 1 vol. in-18, relié.

100. Victoires, conquêtes, revers et guerres civiles des Français, depuis les Gaulois jusqu'en 1792. Paris, Panckoucke, 1821, 32 vol. in-12, broches, et cartes.

101. *Warnkœnig et Gérard.* — Histoire des Carolingiens. Bruxelles, Rozez, 1862, 2 vol. in-8°, brochés.

102. *Zosime.* — Nouvelle histoire Romaine, de Dioclétien jusqu'au siege de Rome, par Alaric 1er (texte latin et grec). Ciza, Jean Biehi, 1679, 1 vol. in-18, relie.

CHAPITRE VIII

HISTOIRE DE BELGIQUE

1re SECTION — HISTOIRE GÉNÉRALE

---

1. Almanach Royal officiel 1883. Bruxelles, Guyot, 1 gr. vol. in-8°, broché.

2. *Altmeyer, J.-J.* — Une succursale du Tribunal de sang. Bruxelles, Van der Auwera, 1853, 1 vol. in-18, relié.

3. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Louvain, 1864, tome 1er et suivants, volume in-8° (en publication).

4. *Barante (de).* — Histoire des Ducs de Bourgogne de la Maison de Valois, avec des remarques par le baron de Reiffenberg. 6me édition. Bruxelles, Lacrosse, 1837, 10 vol. in-8°, brochés, avec portraits.

5. *Barthels, Adolphe.* — Documents historiques sur la Révolution Belge. 2me édition. Bruxelles, Lejeune, 1836, 1 vol. in-12, relié.

6. *Bast (de), J.* — L'institution des communes en Belgique, pendant les 12me et 13me siècles, suivie d'un traité sur l'existence chimérique de nos forestiers de Flandre. Gand, Houdrin, 1819, 1 vol. in-4°, relié.

7. *Beaurin (le chevalier).* — Histoire de la campagne de 1674, en Flandre, précédée d'un tableau historique de la guerre de Hollande jusqu'à cette époque. Cartes et plans. Paris, chez l'auteur, 1774, 1 vol. in-folio, relié.

8. *Bequet, Alfred.* — La Belgique avant et pendant les invasions des Francs. Namur, Wesmael, 1888, brochure in-8°.

9. *Borgnet, Adolphe.* — Lettres sur la Révolution Brabançonne. Bruxelles, Berthot, 1834, 2 vol. in-18.

10. *Le même.* — Histoire des Belges à la fin du 18me siècle, avec une introduction contenant la partie diplomatique pendant les règnes de Charles VI et de Marie-Thérèse. Bruxelles, Vandale, 1844, 2 vol. in-8°, reliés en veau.

11. *Le même.* — Chronique de Jean de Stavelot. Bruxelles, Hayez, 1861, 1 vol. in-4°, cartonné.

12. *Le même.* — Ly myreur des Histors, chronique de Jean des Preis, dit d'Outre Meuse. Bruxelles, Hayez, 1864 à 1877, 5 vol. in-4°, cartonnés.

13. *Brandt, Gérard.* — Histoire abrégée de la Réformation des Pays-Bas, traduite du hollandais. La Haye, Pierre Gosse, 1726, 3 vol. in-12, brochés (avec la profession de foi).

14. *Browero, Christophe.* — Antiquitatem et annalium Trevirensis libri XXV, duobus, etc., etc. Liége, Mathieu Hovi, 1760, 2 vol. in-folio, reliés.

15. *Burgundi, Nicolas.* — Historia Belgica ab anno 1558. Ingolstad, W. Ederi, 1629, 1 vol. petit in-4°, relié.

16. *Charras (le Colonel).* — Histoire de la Campagne de 1815, Waterloo. Bruxelles, Meline, 1857, 2 vol. in-8°, dont 1 atlas de 5 planches.

17. *Casii, Philippi.* — Leo Belgicus, hoc est succinctus a delucidie novatio exordii, progressus ac denique ad summam

perfectionem redacti, etc., etc. Amsterdam, L'Elzevir, 1660, 1 vol. in-24, relié.

18. *Collin de Plancy.* — Fastes militaires des Belges, ou histoire des guerres, sièges, conquêtes, expéditions et faits d'armes illustrant la Belgique, de César à nos jours. Bruxelles, Bureau des fastes militaires, 1835, 4 vol. in-8°.

19. Compte-rendu des séances de la Commission Royale d'histoire (Bulletins). Bruxelles, Hayez, 1844, vol. in-8° (en publication).

20. Concours quinquennal d'histoire nationale, de 1866 à 1870. Bruxelles, Imprimerie du Moniteur, 1871, brochure in-8°.

21. *Declève, Jules.* — Notes historiques et archéologiques. Examen de deux ouvrages de Monsieur de Vlaminck, relatifs aux anciens peuples de la Belgique. Mons, Dequesne, 1883, brochure in-8°, de 17 pages.

22. De la Belgique en cas de guerre, par J. C. Bruxelles, 1840, brochure in-8°.

23. *Delepierre et Pernet.* — Histoire du règne de Charles le Bon, précédée d'un résumé de l'histoire des Flandres. Bruxelles, Meline, 1844.

24. *de Smet, de Ram, Borgnet, Reiffenberg et Devillers, L.* — Monuments pour servir à l'histoire des Provinces de Namur, Hainaut et Luxembourg. Bruxelles, Hayez, 1847 à 1869, 9 vol. in-4°, cartonnés.

25. *Desroches.* — Quelles sont les places dans les XVII Provinces, Pays-Bas et Pays de Liége, qui, du 7e au 12e siècle, ont pu passer pour des villes? Bruxelles, De Mat, 1818, 2 vol. petit in-4°, reliés.

26. *Le même.* — Histoire ancienne des Pays-Bas Autrichiens, contenant des recherches sur la Belgique avant l'invasion

des Romains et la conquête qu'ils en ont faite avant Jésus-Christ. Anvers, Grangi, 1787, 1 vol. petit in-4°, relié.

27. *Desroches.* — Nouveau système du 1er établissement des Francs dans les contrées Belgiques, etc. Gand, P. de Goesin, 1770, 1 vol. in-4°, broché.

28. *Dewez.* — Histoire générale de la Belgique. Bruxelles, Tarlier, 1828, 7 vol. in-8°, reliés.

29. *Le même.* — Mémoire sur le gouvernement et la constitution des Belges avant l'invasion des Romains, lu dans la séance du 30 octobre 1824, brochure in-4°.

30. *Le même.* — Mémoires sur les invasions, l'établissement et la domination des Francs dans la Belgique, brochure in-4°.

31. *Le même.* — Mémoire dans lequel on examine quelle peut être la situation des différents endroits devenus célèbres dans les Commentaires de César. Brochure in-4°.

32. Dons volontaires pour subvenir aux frais de la présente guerre, 1793. 1 vol. petit in-folio, relié.

33. *Dumée, Antoine.* — Annales Belgiques, depuis Charles le Téméraire jusqu'en 1668. Douai, Dubois, 1760, 1 vol. in-18, relié.

34. Exposition des motifs apparents et réels qui ont causé et perpétué la guerre présente, par B. G. D. M. R. D. M. Amsterdam, au dépôt de la Ce, 1746, 1 vol. in-18, relié.

35. *Gachard, L.-P.* — Notice et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique se trouvant à la Bibliothèque nationale, à Paris. Bruxelles, Hayez, 1875, 1 vol. in-4°, cartonné.

36. *Le même.* — Collection de documents concernant l'histoire de Belgique. Bruxelles, Hauman, 1833, 3 vol. reliés.

37. *Le même.* — Documents politiques et diplomatiques sur la Révolution Belge de 1830. Bruxelles, Remy, 1834, 1 vol. in-12, relié.

38. *Le même.* — Correspondance de Charles Quint et Adrien VI. Bruxelles, Hayez, 1853, 1 vol. in-8°, broché.

39. *Le même.* — Don Carlos et Philippe II. Bruxelles, Devroye, 1863, 2 vol. in-8°, reliés.

40. *Le même.* — Collection des voyages des souverains des Pays-Bas. Bruxelles, Hayez, 1874, 2 vol. in-4°, cartonnés.

41. *Le même.* — Histoire de la Belgique au commencement du 18me siècle. Bruxelles, Mucquardt, 1880, 2 vol. in-8°.

42. *Le même.* — Lettre sur la Collection des Manuscrits de Granvelle, conservés à la Bibliothèque de Besançon. Bruxelles, Allerme, brochure in-8°.

43. *Le même.* — Notice et extraits des Manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique, se trouvant aux bibliothèques de Madrid et de l'Escurial. Bruxelles, Hayez, 1875, 1 vol. in-4°, cartonné.

44. *Le même.* — Table chronologique des Analectes historiques. Bruxelles, Hayez, 1871, brochure in-8°.

45. *Gérard, A.-F.* — La barbarie franque et la civilisation Romaine. Etude historique. Bruxelles, Aug. Decq, 1845, 1 vol. in-18, broché.

46. *Gerlache (de).* — Histoire du Royaume des Pays-Bas, de 1814 à 1830, continuée jusqu'en 1839. Bruxelles, Hayez, 1839, 8 vol. in-8°, brochés.

47. *Grotius, Hugo.* — Annales et Historia de Rebus Belgicis. Leyde, Jean Main, 1623, 1 vol. in-8°, relié.

48. Guillaume-Frédéric d'Orange Nassau, avant son avènement

au trône des Pays-Bas, sous le nom de Guillaume 1er, par un Belge. Bruxelles, Tarlier, 1827, 1 vol. in-8°, broché.

49. *Guillaume, G.* — Histoire des gardes Wallonnes au service d'Espagne, de 1790 à 1803. Bruxelles, Parent, 1858, 1 vol. in-8°, relié, portraits.

50. *Le même.* — Histoire des Régiments Nationaux Belges, pendant la Révolution française, de 1792 à 1801. Bruxelles, Aug. Decq, 1855, 1 vol. in-8°, relié, planche.

51. *Heverberg (le baron).* — Du Royaume des Pays-Bas sous le rapport de son origine, son développement et de sa crise actuelle, avec pièces justificatives. La Haye, Th. Lejeune, 1836, 3 vol. cartonnés.

52. Histoire des Révolutions des Pays-Bas, de 1537 à 1584. Paris, Briasson, 1730, 1 vol. in-18°, relié.

53. Historia Belgica : hoc est verum memorabilium, quæ in Belgio, jam indè à pace illà Cameracensis inter Carolum V, Roman. Imp. et Franciscum I regem Franciæ. Sigismond, Feyrabenium, 1583, 1 vol. in-8°, relié.

54. *Hymans, Louis.* — Histoire populaire de la Belgique, suivie de la Belgique depuis 1830 et Léopold Ier. Bruxelles, Lebègue, 1863, 1 vol. in-8°, relié.

55. *Le même.* — Histoire populaire du règne de Léopold Ier. Bruxelles, Lebègue, 1865, 1 vol. in-8°, relié.

56. *Jottrand, L.* — Rapports politiques et commerciaux de la Belgique et de la France. Bruxelles, Decq, 1841, brochure in-8°.

57. Journal général de la guerre, du 31 décembre 1793 au 30 septembre 1794; il prend le titre de Journal de Bruxelles à partir du 1er août. Bruxelles, Marchand, 8 vol. in-12, reliés.

58. Journal officiel du gouvernement de la Belgique, du 1er mars 1814 au 10 septembre 1830. Bruxelles, Weissenbruch, 35 vol. reliés.

59. *Juste, Théodore.* — La révolution Belge de 1830, d'après des documents inédits. Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1872, 2 vol. in-8°, reliés.

60. *Le même.* — Histoire du Congrès national de Belgique, ou de la Fondation de la Monarchie Belge. Bruxelles, Decq, 1850, 2 vol. in-8°, reliés.

61. *Kervyn de Lettenhove.* — Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre, sous le Règne de Philippe II. Bruxelles, Hayez.

62. *Le même.* — Œuvres de Georges Chastellin. Bruxelles. Heusner, 1863, 8 vol. in-8°, reliés.

63. *Le même.* — Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique, sous la domination des Ducs de Bourgogne. Bruxelles, Hayez, 1870, 3 vol. in-4°, cartonnés.

64. *Le même.* — Œuvres de Jehan Froissart, 31 volumes. Bruxelles, Heusner, vol. in-8°, reliés, 1863 à 1871.

65. *Le même.* — Lettres et négociations de Philippe de Commines. Bruxelles, M. Abson, 1874, 3 vol. in-8°, reliés.

66. *Le même.* — Documents inédits relatifs à l'histoire du XVIe siècle. Bruxelles, Hayez, 1883, vol. in-8° (en publication).

67. *Küntziger, J.* — Nos luttes contre l'intolérance et le despotisme au 16e siècle. Verviers, Gilon, 1879, 1 vol. in-18, broché.

68. *La Colonie (de).* — Mémoire sur les événements depuis le siège de Namur de 1692, jusqu'à la bataille de Belgrade, en 1717, avec les aventures et combats de l'auteur. Bruxelles, aux dépens de la Cie 1737. 2 vol. in-18, brochés.

69. *Lannoy, Ghillebert.* — Ses œuvres recueillies et publiées, par Ch. Potvin, avec notes géographiques et 1 carte, par J.-C. Houzeau. Louvain Lefèvre, 1878, 1 gros vol. in-8°, broché.

70. *Le Clerc.* — Histoire des Provinces Unies des Pays-Bas, de 1560 à 1716, avec les principales médailles et leurs explications, planches et médailles gravées. Amsterdam, Châtelain, 1728, 2 vol. in-folio, reliés.

71. Le livre d'or de l'ordre de Léopold et de la croix de fer, publié sous le patronage du Roi. Bruxelles, Lelong, 1858, 2 vol. in-8°, brochés.

72. Le Martyrologe Belgique, l'an de fer 1790, sans nom d'imprimeur, en plan II, à la vérité et à la Postérité. 1791, 1 vol. in-12, relié.

73. Les Délices des Pays-Bas ou Nouvelle description de toutes les villes des XVII Provinces, leur situation, fortifications, rivières, écluses, etc., avec les armes blasonnées des familles qui y ressortent. Bruxelles, F. De Dobbeleer, 1877, 1 vol. in-24, broché.

74. Les délices des Pays-Bas, ou description de ses XVII Provinces, dans leur position depuis la paix de Ryswyck. Bruxelles, F. Foppens, 1700, 1 vol. in-24, avec planches, relié.

75. Les délices des Pays-Bas, ou Description Géographique et historique des XVII Provinces Belgique; 7e édition, revue, corrigée et augmentée de remarques curieuses et intéressantes. Paris et Anvers, C.-M. Spanoghe, 1786, 5 volumes in-18 et 2 vol. de supplément ou Dictionnaire historique de tous les hommes illustres des Pays-Bas, 1786.

76. Mémoire sur la Campagne de l'armée Belge dans les Pays-Bas Autrichiens en 1790. Londres, T.-S. Spilsburg, 1790.

77. Mémoire anonyme sur les Troubles des Pays-Bas, de 1565 à 1580, avec notice et annotations, par B^te^ Blaes. Bruxelles, Heusner, 1859, 2 vol. in-8°, brochés.

78. *Merode-Westerloo (de).* — Mémoires du Feld Maréchal comte de Merode-Westerloo, Capitaine des Trabans de l'Empereur Charles VI. Bruxelles, Sociéte typographique Belge, 1840, 2 vol. in-8°, brochés, avec portraits.

79. *Miræus, Aub.* — Opera Diplomatica et historica in quibus continentur chartæ fundationum ac donationum, etc. 2e édition. Louvain, Gilles, Denique, 4 vol. in-folio, reliés.

80. *Neny (le Comte de).* — Mémoire historique et politique des Pays-Bas Autrichiens, dédié à l'Empereur. Neuchatel, Fauch, 1784, 1 vol. in-8°, broché, avec supplément.

81. *Nothomb.* — Essai historique et politique sur la Révolution Belge. 3e édition avec notes. Bruxelles, Meline, 1834, 1 vol. in-8°, relié.

82. Nouvelle description des Pays-Bas et de toutes les villes des XVII Provinces, leur situation respective, fortifications, rivières, écluses et autres choses curieuses, avec l'état présent de chaque place de Flandre. 3e édition. Bruxelles, Vleurgart, 1673, in-24, relié.

83. *P., J.-B. et Roulez.* — Mémoires sur les campagnes de César dans la Gaule Belgique, et particulièrement sur la position du camp de Cicéron chez les Nerviens. Louvain, Van Linthout, 1853, in-4°, 6 cartes.

84. *Piot, Charles.* — Chroniques de Brabant et de Flandre (chroniques Belges). Bruxelles, Hayez, 1879, vol. in-4°, cartonné.

85. *Piot, Charles.* — Correspondance du Cardinal de Granvelle, de 1565 à 1583. Bruxelles, Hayez, 1884, 5 vol. in-4°, cartonnés.

86. *Le même.* — Histoire des Troubles des Pays-Bas, par Messire Renon, de France, de 1567 à 1591 (chroniqueurs Belges). Bruxelles, Hayez, 1886, in-8°, broché.

87. *Polain, L.* — Les vraies chroniques de Messire Jehan le Bel, histoire vraie des nouvelles guerres et choses advenues l'an 1526 jusqu'à l'an 61, en France, Angleterre, Escoce, Bretaigne et ailleurs, etc., etc. Bruxelles, Heusner, 1863, 2 vol., reliés.

88. *Pontus, Heuteri-Deffii.* — Opera historica omnia Burdigondiæ Austriacæ, Belgica, de rebus à Principibus, etc. Louvain, Jodoci Coppenci, 1649, in-folio, relié.

89. *Le même.* — Rerum Belgicarum libri XV, sub Principibus Austracis. Anvers, Nutius, 1598, in-4°, relié.

90. *Poulet, Edmond.* — Correspondance du Cardinal de Granvelle, de 1565 à 1586. Bruxelles, Hayez, 1877, 3 vol. in-4°, cartonnés.

91. *Rapsaet, J.-J.* — Œuvres complètes, revues et augmentées par l'auteur, suivies de ses œuvres posthumes, 2e édition. Mons, Leroux, 1838, 6 vol. in-8°, reliés.

92. Rapports des Citoyens Delacroix, Gossuin, Danton, etc., membres de la Convention nationale près l'armée, en Belgique. Paris, Imprimerie Nationale, 1793, in-8°, broché.

93. *Rapedius de Berg.* — Mémoires et documents pour servir à l'histoire de la Révolution Brabançonne, par F. Gérard. Bruxelles, Demanet, 1841, 2 vol in-8°, portraits.

94. Recueil des Représentations, protestations et réclamations faites à S. M. J., par les Représentants et Etats des Pro

vinces des Pays-Bas Autrichiens, contenant la Joyeuse Entrée, etc. De l'Imprimerie des Nations, 1788, 19 vol. in-8°, reliés.

95. *Reiffenberg (de) et Borgnet.* — Le chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon. Bruxelles, Hayez, 1859, 3 vol. in-4°, cart.

96. *Rengers van Alva.* — De Henegouwen facti overgedrukt uit de kronyk van het historisch genotschap te Utrecht, 20 Jæarij 1864. Brochure in-8°.

97. *Reinsberg (le Baron).* — Traditions et légendes de la Belgique, description des fêtes religieuses et civiles, usages, croyances et pratiques populaires des Belges anciens et modernes. Bruxelles, Claassen, 1870, 2 vol. in-8°, reliés.

98. *Saint Genois (de), Jules.* — Histoire des Avoueries en Belgique. Bruxelles, Hauman, 1837, 2 vol. in-8°, brochés.

99. *Schayes, A.-G.-B.* — Histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles, Jamar, 4 vol. in-12, reliés en 2.

100. *Shaw.* — Essai sur les Pays-Bas Autrichiens. Londres 1788, in-12, traduit de l'Anglais.

101. *Smet (de), le Père.* — Belgique Catholique, ou histoire des Saints, des grands hommes, des institutions et des monuments du Catholicisme en Belgique. Louvain, Fonteyn, 3 vol. in-8°, reliés.

102. *Le même.* — Geschiedenis van Menapii, oud en nieuw Vlaanderen. Bruges, Van de Casteele, 1866, in-12.

103. *Le même.* — Overleveringen, legenden, bijgeloovigheden, gebruiken, uitvindingen, etc. Bruges, Van de Casteele, 1866, in-12.

104. *Smith, Jean.* — Oppidum Batavorum seu Noviomagum liber singularis. Amsterdam, Blaeu, 1645, petit in-4°, relié.

105. *Tronchin de Breuil.* — Relation de la campagne de Flandre et du siège de Namur, avec les cartes et plans nécessaires. 2e édition. La Haye, Van Bulderen, 1696, petit in-folio.

106. *Trautmansdorf (de) le Comte.* — Fragments pour servir à l'histoire des événements qui se sont passés aux Pays-Bas, de 1787 à 1789. Amsterdam, Dufour, 1792, in-8°, cartonné.

107. *Van Bemmel, E.* — Patria Belgica. Encyclopédie Nationale. Bruxelles, Bruylant, 1873, 3 vol. in-8°.

108. *Van der Meere (le Comte).* — Ses Mémoires. Documents historiques sur l'origine du Royaume de Belgique. Bruxelles, Mucquardt, 1880, in-8°, broché.

109. *Van der Vynckt.* — Histoire des Troubles des Pays-Bas, 2e édition. Bruxelles, Lacrosse, 1836, 3 vol., reliés.

110. *Viglius.* — Sa vie écrite par lui-même et autres œuvres historiques de Joachim Hoperi et Bte Tassi, ayant rapport à la séparation de la Belgique. La Haye, Gérard Block, 1743, petit in-4°, relié.

111. *Vuassebourg, Richard.* — Premier volume des antiquités de la Gaule Belgique, Royaulme de France, Austrasie et Lorraine, avec l'origine des Duchés et comtés de l'ancien et moderne Brabant, Tongres, Ardenne, Hainaut, etc. Paris, Vincent Pertenas, 1549, vol. petit in-folio, relié.

112. *Wastelin, Ch.* — Description de la Gaule Belgique, selon les 3 âges de l'histoire, cartes et généalogies. Bruxelles, T'serstevens, 1788, in-8°, relié.

113. *Warzée, A.* — Essai historique et critique sur les Journaux Belges. Gand, Hebbelynck, 1845, in-8°, relié.

114. *Wauters, Alphonse.* — Tables chronologiques des chartes et Diplômes imprimés, concernant l'histoire de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1868, 7 vol. in-4°, cartonnés.

115. *Wite, Charles.* — Révolution Belge de 1830, traduit de l'Anglais par Miss Mary Corr. Bruxelles, 1836, 3 vol. in-18, brochés.

116. Zeven brieven over de Vaderlandsche geschiedenis. Bruxelles, Périchon, 1855, brochure in-18.

2me SECTION. — HISTOIRE DES PROVINCES

a. Anvers

117. *Ram (de), P.-F.-X.* — Synopsis actorum Ecclesiæ Antwerpiensis. Bruxelles, Hayez, 1856, in-8°, br.

118. *Van der Elst, C.* — Notice sur le Marquisat d'Anvers et Seigneurie de Malines. Brochure extraite des annales de l'académie d'archéologie de Belgique.

119. *Van Melckebeke.* — Geschiedkundige aanteekeningen rakende der sint christofel- of Kolveniers gilde, te Mechelen. Mechelen, Van Moer, 1874, vol. in-18, planche.

120. *Le même.* — Geschiedkundige aanteekeningen rakende de kruis- of voetbooggilde, te Mechelen. Mechelen, Van Moer, 1869, vol. in-18, planche.

121. *Le même.* — Oproer binnen Mechelen in 1718. Antwerpen, Van Dieren, 1864, in-18.

122. *Le même.* — De St Lambrechts-of schermers gilde, te Mechelen. Mechelen, Van Moer, 1873, in-18, planche.

123. *Van Melckebeke.* — Geschiedkundige aanteekeningen rakende de St Jan Gilde, bygenaemd Dr Geone. Mechelen, Dierikx, 1862, in-8°, gravures.

b. Brabant

124. *Barland, Ad.* — Chroniques des Ducs de Brabant. Anvers, 1599, grand in-8°, relié en parchemin.

125. *Butkens, Christophe.* — Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant, contenant l'origine, succession et descendance des Ducs et Princes de cette Maison, généalogie, etc. La Haye, Van Loon, 1726, 2 vol. in-folio, reliés, avec planches.

126. *Casier, Constant.* — Coutumes du Pays et Duché de Brabant, quartiers de Louvain et de Tirlemont. Bruxelles, Gobbaert, 1874, in-8°, broché.

127. Conditions du Traité des contributions fait à Soignies, le 15 janvier 1708, entre M. Roujault, conseiller de Sa Majesté Chrétienne et les Députés des Etats du Brabant. Bruxelles, Stryckwant, 1708, brochure in 18.

128. Description historique et Géographique du Duché de Brabant, nouvelle édition. Bruxelles, Emens, 1791, in-18, relié.

129. *Divæus, Petrus.* — Rerum Brabanticarum libri XIX, studio Auberti Miræi. Anvers, Verdussi, 1670, grand in-8°, relié.

130. *Dynter, Edmond.* — Chronique des Ducs de Brabant. Bruxelles, Hayez, 1854 à 1860, 4 vol. in-4°.

131. *Galesloot.* — Le livre des feudataires de Jean III, de Brabant. Bruxelles, Hayez, 1863, in-8°, broché.

132. *Gramayé, Bte.* — Antiquitates illustrissimi Ducatus Brabantiæ, in quibus singularum urbium, initia, incrementa, etc., etc. Louvain, Gille Denique, 1708, in-folio, relié.

133. *Leroy (de), Jacques.* — L'érection de toutes les terres, seigneuries et familles titrées de Brabant. Nouvelle édition. Amsterdam 1706, petit in-folio, relié.

134. *Le même* — Topographia historica Gallo-Brabantiæ, etc., etc. Amsterdam, Allardi 1693, in-folio, et planches.

135. *Longé (de), C.* — Coutumes du Pays et Duché de Brabant, quartier d'Anvers, coutumes de la ville d'Anvers. Bruxelles, Gobbaerts, 1878, 7 vol. in-4°, brochés.

136. *Molanus, Jean.* — Les 14 livres sur l'histoire de la ville de Louvain, par F. de Ram. Bruxelles, Hayez, 1861, 2 vol. in-4°, cartonnés.

137. *Nève, Eugène.* — Bruxelles et ses environs, guide historique et Description de ses Monuments. Bruges, Desclée, 1888, vol. in-18, cartonné, avec planches.

138. *Reiffenberg (de).* — De quelques anciennes prétentions à la succession du Duché de Brabant, particulièrement de celle de la Maison de Hesse. Mémoire lu à l'académie, le 1er décembre 1838.

139. *Vaddere (de), Bte.* — Traité de l'origine des Ducs et du Duché de Brabant, et de ses charges palatines héréditaires. Bruxelles, Ermens, 1784. 2 vol. in-18, reliés en 1.

140. *Vonck, J.-F.* — Nardere onzeydige aenmerkingen of vervolg van staetkundige onderrigtingen voor het Brabansch volk, etc. Tot Rissel, sans nom d'imprimeur, 1792, in-12, relié.

c. **Flandres**

141. *Bentivoglio (le cardinal).* — Histoire des guerres de Flandre. Paris, Desaint, 1759, 4 vol. in-18, reliés.

142. *Châlon, R.* — Lisseweghe, son église et son abbaye, par L. Van Hollebeke. Bruges, Gaillard 1863, article bibliographique.

143. Chronique des Flandres, éditée par la société d'Emulation de Bruges, reproduisant un ouvrage de Phil. Wiéland, de 1520. Bruges, Van de Casteele, 1839 à 1864, petit in-4°, cart.

144. *Debacker, L.* — Recherches historiques sur la ville de Bergues. Bruges, Van de Casteele, 1849, in-8°, planches.

145. *De Vigne, Félix.* — Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des Gildes et des Corporations de métiers, avec introduction historique. Gand, Gyselynck, 1847, in-8°, relié.

146. *Famianus, Strada.* — Histoire de la guerre de Flandre, traduite par P. Durger. Bruxelles, T'serstevens, 1712, 3 vol. in-18, reliés.

147. *Le même.* — Supplément à l'ouvrage qui précède. Amsterdam, P. Michiels, 1729, 2 vol. in-18.

148. *Feys et Van de Casteele.* — Histoire d'Oudenbourg, comprenant le cartullaire de la ville et des extraits des comptes communaux. Bruges, de Zutten, 1873, 3 vol. in-4°, reliés.

149. *Gilliodts, Van Severen.* — Coutumes des Pays et Comté de Flandre et Bourg de Bruges. Bruxelles, Gobbaerts, 1883, in-4°, broché.

150. Histoire de Bruges et des événements dont cette ville a été le théâtre jusqu'en 1789. Bruges, Van de Casteele, 1880, in-8°, portraits.

151. Histoire chronologique des Evêques et du chapitre exempt de l'église Cathédrale de St Bavon, à Gand, suivi d'un recueil des Epitaphes modernes et anciennes de cette église. Gand, de Goesin, 1772 et supplément de 1774, 2 vol. in-12, reliés en veau.

152. *Kervyn de Lettenhove.* — Istors et croniques de Flandres, d'après les textes et divers manuscrits. Bruxelles, Hayez, 1880, 2 vol. in-4°, cartonnés.

153. *Le même.* — Histoire de Flandres, de 1700 avant J.-C. à 1278 après. Bruges, Beyaert, 1863, 4 vol. in-8°, reliés.

154. *Morsin (de).* — Campagne de M. le Maréchal de Villeroy et du Marquis de Bedmar, en Flandre, 1704. Amsterdam, Michelrey, 1762, in-18, relié.

155. *Meyere (de), Jacques.* — Rerum Flandicarum, tome X (Introduction à l'histoire de la Flandre). Bruges, Van de Casteele, 1843, in-4°, broché.

156. *Oudegherst (de).* — Annales de la Flandre, enrichies de Notes et de plusieurs Chartes, et d'une introduction par Lesbroussart. Gand, de Goesin, 1787, 2 vol. in-8°, reliés.

157. *Pauw (de), Napoléon.* — Nécrologe de l'église St Jean (St Pierre), à Gand, du XIIIe au XVIe siècle. Bruxelles, Hayez, 1889, in-8°, broché.

158. Relation des Troubles de Gand sous Charles Quint, suivie de 300 documents inédits, publiés par Gachart. Bruxelles, Hayez, 1846, in-4°, cartonné.

159. *Rembry, Barth.* — Histoire de Menin, d'après documents authentiques. Bruges, Gaillard, 1881, 4 vol. in-8°.

160. *Saint Genois (de), Jules.* — Précis analytique des documents historiques concernant les relations de l'ancien Comté de Flandre avec l'Angleterre, conservés aux Archives de la Flandre Orientale, de 918 à 1299. Brochure in-8°, sans titre.

161. *Serrure, Charles.* — Le livre de Baudoyn, comte de Flandre, suivi de fragments du Roman de Trazegnies. Bruxelles, Périchon, 1836, in-8°, relié.

162. *Smet (de), J.-J.* — Recueil de Mémoires et Notices historiques. Gand, Van der Schelden, 1864, 2 vol. in-8°.

163. *Le même.* — Recueil des Chroniques de Flandre, publié sous la direction de la Commission Royale d'histoire. Bruxelles, Hayez, 1837, 4 vol. in-4°, cartonnés.

164. *Tronchon du Breuil.* — Relation de la Campagne de Flandre et du siège de Namur, en 1695, avec plans et cartes, 2e édition. La Haye, Van Balderen, in-folio, relié.

165. *Le même.* — Copie manuscrite du même ouvrage, avec les planches faites à la main. In-folio, relié.

166. *Van Praet, Jules.* — De l'origine des Communes Flamandes et de l'époque de leur établissement. Gand, Leroux, 1829, in-8°, broché.

167. *Vlaminck, Alphonse.* — Notice historique sur les accises communales de Termonde. Termonde, Du Caju, 1873, in-8°, broché.

d. Hainaut

168. Annales du Couvent des Religieuses chanoinesses régulières de l'ordre du St Sépulchre, à Notre Dame de Miséricorde lez Marchiennes-au-Pont. Manuscrit.

169. Annales Montoises du 19e siècle (1800-1850). Mons, Vve Piérard, 1861, brochure in-8°.

170. *Beaumont (la ville de).* — Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Beaumont pour 1878 et 1879. Beaumont, Carnoy, 1878-1879, 2 brochures in-8°.

171. *Bernier, Théodore.* — Histoire des Seigneuries d'Angre, de Roisin et d'Audrignies. Dour, Bailly, 1863, brochure in-8°.

172. *Le même.* — Histoire des Seigneuries de Quiévrain, Baisieux, Angreau et Marchipont. Mons, Thiéman, 1865, vol. in-24, broché.

173. *Le même.* — Notice sur le serment des archers de St Sébastien, de Quiévrain. Quiévrain, Lecoq, 1873, brochure in-8°.

174. *Le même.* — Le pèlerinage de St Druon, à Sebourg. Mons, Dequesne, 1876, brochure in-8°.

175. *Le même.* — Dictionnaire géographique, historique et archéologique du Hainaut. 1re édition. Mons, Manceaux, 1879, in-18, broché.

176. *Le même.* — Le besogné de Froid-Chapelle en 1608, et Notice sur ce village. Mons, Manceaux, 1885, in-8°.

177. *Le même.* — Notice sur le village de Sars-la-Bruyère. Mons, Dequesne, 1869, brochure in-8°.

178. *Le même.* — Notice sur quelques communes du Canton de Dour. Mons, Dequesne, 1867, brochure in-8°.

179. *Le même.* — Recherches historiques sur le village d'Angre. Chez l'auteur, 1875, brochure in-8°.

180. *Le même.* — Quiévrain. Etude de géographie et d'histoire

locale, suivie de la chronologie historique des Seigneurs de ce village. Mons, Manceaux, 1880, brochure in-8°, 52 pages.

181. *Le même.* — Chronique des événements survenus en Hainaut, de 1671 à 1681. Brochure de 6 pages.

182. *Le même.* — Chronique sur la commune de Momignies et ses dépendances. Angre, chez l'auteur, 1884, brochure in-8°, 42 pages.

183. *Le même.* — Notice sur l'origine et la tenue des Anciens registres de l'Etat-Civil dans la Province de Hainaut. Angre, chez l'auteur, 1887, vol. in-8°.

184. *Le même.* — Dictionnaire géographique, historique, archéologique, bibliographique et Biographique du Hainaut, 2e édition. Mons, Hector Manceaux, 1891, grand in-8°, en 2 fascicules.

185. *Le même.* — Notice sur Barbençon. Mons, Manceaux, 1871, brochure in-8°.

186. *Le même.* — Notice sur le village de Lompret. Mons, Manceaux, 1875, brochure in-8°.

187. *Le même.* — Le besogné de Montbliart en 1608, et notice sur ce village. Angre, chez l'auteur, 1877, brochure in-8°.

188. *Le même.* — Notice sur des antiquités préhistoriques et belgo-romaines, trouvées à Angre et environs. Mons, Manceaux, 1885, brochure in-8°, de 10 pages.

189. *Binche (la ville de).* — Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Binche pour 1877 et 1878. Binche, Ramboux, 1878, 2 brochures.

190. *Boussu (de), Gille.* — Histoire de la ville de Mons, ancienne et nouvelle, de 650 à 1725. Mons, Vanet, 1725, 1 vol. petit in-4°, relié.

191. *Boussu (de), Gille.* — Le même ouvrage réimprimé à Bruxelles. Hoyois, 1868, 2 vol. petit in-4°, reliés en 1.

192. *Bruyne (de), Philippe.* — Histoire politique, religieuse et militaire du Hainaut ancien et moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1794. Liége, Al. Faust, 1878, 2 vol. in-8°, brochés.

193. Calendrier du Hainaut, de 1775 à 1879, en plusieurs formats, 72 vol. cart. et brochés.

194. *Cambier, J.* — Conférence sur l'origine et l'histoire de Morlanwelz. Morlanwelz, E. Greuse, 1878, brochure.

195. Cartulaire des cens, rentes et dîmes à Gilliers, 1786. Gros vol. manuscrit provenant de l'abbaye de Lobbes, avec le plan du village de Gilli, en 16 feuilles.

196. *Châlon, Renier.* — La tour de Ste Waudru, à Mons. Notice historique. Bruxelles, Van Dale, 1844, brochure in-8°.

197. *Chimay (la ville de).* — Rapport présenté au Conseil de la ville en 1877. Chimay, Sebille, 1878, brochure in-8°.

198. *Chottin, A.-G.* — Histoire de Tournay et du Tournaisis depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Tournay, Massart, 1840, 2 vol. in-8°, brochés.

199. Comptes de l'hospice particulier d'Aulne (Gozée). Charleroi, Georis, 1865, 2 brochures in-12.

200. Conditions du traité des contributions fait à Binche, le 15 juillet 1710, entre M. Doujat, conseiller de S. M. Très chrétienne et les députés des Etats du Brabant. Bruxelles, Stryckwant, 1710, in-18.

201. *Declèves (l'Abbé).* — Notre-Dame de Bonne Espérance. Bruxelles, Victor Devaux, 1869, in-8°, broché.

201bis. *Declève, Jules.* — Mons, il y a cent ans. Mons, Thiémanne, 1880, brochure in-12, 16 pages.

202. *Debove, C.* — Recherches historiques sur les Communes du Canton de Boussu. Bruxelles, Decq, 1862, in-24.

203. *Delewarde, P.-M.* — Histoire générale du Hainaut, depuis la conquête de Jules César, jusqu'aux Princes de la Maison d'Autriche, etc. Mons, Preudhomme, 1718, 4 vol. in-18, reliés.

204. *Devillers, Léopold.* — Notice historique et archéologique sur la ville de Chièvres. Mons, Dequesne, 1867, brochure in-8°.

205. *Le même.* — Documents sur les conquêtes de Don Juan dans le Hainaut. Mons, Dequesne, brochure in-8°.

206. *Le même.* — Le passé artistique de la ville de Mons. Mons, Manceaux, 1886, in-8°, planche et gravures.

207. Extraits des comptes de la recette générale de l'Ancien Comté de Hainaut, 1er vol. de 1334 à 1900. Mons, Manceaux, 1 vol. in-8°, broché.

208. *Gosselies (la ville de).* — Rapport sur la situation administrative de Gosselies, 1876 et 1877. Gosselies, Van Crombrugge, 1878, brochure.

209. *Guignies, V.* — L'hôpital de la Rose à Lessines. Brochure in-8°, planches, 4 pages.

210. *Le même.* — Notice sur l'église de Bois de Lessines. Brochure in-8°, 4 pages.

211. *Le même.* — Notice sur l'église de Deux Acren. Brochure in-8°.

212. *Le même.* — Notice sur le Jubé de l'église de Lessines. 1870, brochure in-8°, 1 planche.

213. *Guise (de), Nicolas.* — Mons, capitale du Hainaut, avec chronologie raisonnée des Comtes jusqu'à Philippe le

Beau. Notice historique, traduction par J.-E. Demarteau. Mons, Manceaux, 1871, in-8°, texte latin.

214. *Guise (de), Jacques.* — Histoire du Hainaut, traduite en Français, avec texte latin. Paris, Paullain, 1826, 22 vol. in-12.

215. *Hagemans, G.* — Histoire du Pays de Chimay. Bruxelles, Olivier, 1866, 2 vol. reliés, plans et gravures.

216. *Hauzeur.* — L'ordre des Franciscains dans l'arrondissement de Charleroi. Notice historique. Mons, Manceaux, brochure in-8°.

217. *Ossart (l'Abbé).* — Histoire Ecclésiastique et profane du Hainaut. Mons, 1792, 2 vol. in-12, brochés.

217bis. Juridiction de Jumet. Mémoire de l'envoyé de Cologne contre les empires du conseil de Brabant, in-8°.

218. *Kaisin, Joseph.* — Annales historiques de la commune de Châtelineau. Farciennes, Hublot, 1871, in-8°.

219. *Lacroix, Auguste.* — Chroniques du Hainaut et de Mons. Reproduction. Mons, Hoyois, 1842, in-4°.

220. *Lebrocquy, Guillaume.* — Histoire de l'abbaye d'Aulne. Bruxelles, Decq, 1862, in-12.

221. *Lejeune, Théophile.* — Notice historique sur les villages de Familleureux, Bray, Buvrinnes, Canton de Rœulx, abbaye de Lobbes, abbaye de la Thure, etc. Mons, Masquillier, 1861, in-8°, relié.

222. *Le même.* — Notice historique sur la Vierge miraculeuse de Cambron et sur sa chapelle à Estinnes-au-Mont. Ecaussines, Despret, brochure in-8°, 42 pages.

223. *Le même.* — Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut. Mons, Dequesne, 1877, 4 vol. in-8°, brochés.

224. *Lemaître d'Anstaing.* — Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église Cathédrale de Notre-Dame, à Tournay. Tournay, Massart, 1842, 2 vol. in-8°, reliés.

225. *Leroi (le baron), Jacques.* — Chronicon Balduini Asvesnensis, toparcha Belli-Montis, sive historia genealogica com. Hannoniæ (avant 400). Anvers, Muller, 1693, petit in-folio, relié.

226. *Lesneucq, Th.* — Trois centième anniversaire de la fête du festin à Lessines. Everbecq, Gumperey, 1883, brochure.

227. *Lyon, Clément.* — Les artistes du pays de Charleroi. Les peintres Joseph, Isidore et Aug. François. Brochure in-8°.

228. *Le même.* — Etudes diverses de 1870 à 1872, vol. in-8°, relié.

229. *Le même.* — Une excursion à Marchienne et à Thuin. Charleroi, Van Holder, 1879, brochure in-8°.

230. *Le même.* — L'industrie de la poterie à Châtelet et à Bouffioulx avant le 19e siècle. Lettres de M. Schuermans. Charleroi, Piette, 1880, brochure in-8°.

231. *Mathieu, E.* — Histoire de la ville d'Enghien. Mons, Dequesne, 1878, 2 vol. in-8°, brochés.

232. *Le même.* — La reconnaissance, par les Etats du Hainaut, de Charles le Téméraire, comme héritier du Comté en 1465. Bruxelles, Hayez, 1887, brochure.

233. Mémoire pour le comte de Looz Corswaaren, seigneur de Landelies, contre Messire de Woelmont, seigneur d'Ambrenne, 1775, brochure in-8°.

234. *Monnier (le Colonel), G.* — La bataille de St-Denis, près de Mons. Brochure in-4°, de 14 pages.

235. *Le même.* — La bataille de Seneffe, du 14 août 1674. Brochure in-8°, de 72 pages.

236. *Monnoyer, Jules.* — Essai historique sur les anciens villages de Gougnies et Strépy, suivi de recherches sur l'industrie houillère du Centre. Mons, Manceaux, 1870, vol. in-8°, broché.

237. *Le même.* — Histoire populaire des environs de Rœulx, 4 fascicules, comprenant Ville-sur-haine, Gottignies, Thieu et Mignault. Mons, Manceaux, 1885-1887, 4 brochures in-8°.

238. Monographie de l'église paroissiale de Ste Marie Magdeleine, à Tournay, par un membre de l'académie St Thomas et St Luc. Lille et Bruges, St Augustin, 1870, brochure in-8°.

239. Mons depuis la 2de invasion Républicaine jusqu'au Consulat (1794-1799). Mons, Vve Piérard, 1862, brochure in-12.

240. *Munck (de), Emile.* — Matériaux pour servir à l'histoire du village d'Havré, époque préhistorique, belgo-romaine et franque. Mons, Manceaux, 1886, brochure in-8°, de 8 pages.

241. Notice sur la chapelle de N.-D. du Bon Conseil, à Arquennes. Tournay, Decallonne, 1876, in-18.

242. Note sur la Confrérie de St Martin d'Acren. Brochure in-8°, de 16 pages.

243. *Paridaens, F.* — Mons sous les rapports historique, statistique, des mœurs, usages, littérature et beaux-arts. Mons, Leroux, 1819, vol. in-18, broché.

244. *Petit, J.-A.-J.* — Statistique, histoire et Archéologie des Communes du Canton de Quevaucamps. Mons, Dequesne, 1880, in-8°, broché; 6 planches.

245. *Pierret, Calixte.* — L'ancienne terre franche et baronnie d'Etreungt, en Hainaut. Charleville, Devin, 1881, in-8°.

246. *Quaregnon (la commune de).* — Rapport administratif et sur les affaires communales, pour 1878. Mons, Dequesne, 1879, in-8°.

247. *Reiffenberg (baron de).* — Histoire du Hainaut. Bruxelles, Jamar, 3 vol., reliés.

248. *Le même.* — Chronique rimée de Philippe Mouskes, évêque de Tournay. Bruxelles, Hayez, 1836, 2 vol. in-4°, et supplément.

249. *Rombeau, Joseph.* — Ville de Thuin, archives Communales. Thuin, Pinelle, et Charleroi, Delacre, 4 fascicules.

250. *Rousselle, F.* — Une fête de la Toison d'or, à Mons. Mons, Manceaux, 1865, brochure in-8°.

251. *Rousselle, Charles.* — Notice sur le village de Mesvin. Mons, Masquillier, 1859, brochure in-8°.

252. *Le même.* — Notice sur la Commune de Nimy-Maisières. Mons, Masquillier, 1861, brochure in-8°.

253. *Le même.* — Notice sur la Congrégation de l'Oratoire de Mons. Mons, Dequesne, 1871, brochure in-8°.

254. *Smet, J.-J.* — Mémoire sur Jean de Hainaut, sire de Beaumont. Bruxelles, Hayez, 1872, brochure in-4°.

255. *Soignies (de), Jules.* — Notice historique sur Fayt-lez-Seneffe. Mons, Dequesne, 1872, brochure in-8°.

256. *Le même.* — Histoire des voies navigables, principalement en Hainaut. Mons, Dequesne, 1874, in-8°, broché.

257. *Soil, Eugène.* — La peste de 1668, à Tournay. Tournay, Casterman, 1886, brochure de 24 pages.

258. *Stainier, Emile.* — Note sur la ferme dite de la Maquette, à Châtelet. Brochure in-8°, 4 pages, 1 planche.

259. *Stroobant, Corneille.* — Notice historique et Généalogique

sur les seigneurs de Tyberchamps. Bruxelles, Dehon, 1861, in-8°, relié.

260. *Stroobant, Corneille.* — Histoire de la Commune de Feluy. Bruxelles, Dehon, 1858, 1re partie, annales, in-8°, broché.

261. *Tournay (la ville de).* — Rapport ou son administration et sa situation en 1836. Tournay, Vilain, 1837, in-8°.

262. *Van der Elst, C.* — Succession des Princes des quatre anciennes souverainetés dont le territoire démembré forme l'arrondissement de Charleroi. Mons, Manceaux, 1871, brochure in-8°.

263. *Van der Maelen, J.* — Carte des charbonnages des environs de Charleroi, en 6 feuilles.

264. *Le même.* — Carte de l'arrondissement de Charleroi.

265. *Vinchant, Fr.* — Annales de la Province et comté du Hainaut, où l'on voit la suite des Comtes, depuis leur commencement, les antiquités de la Religion et de l'estat, depuis l'entrée de Jules César, etc., etc. Mons en Haynault, Havart, 1648, vol. in-folio, relié.

266. *Vos, J.* — Lobbes, son abbaye et son chapitre, ou histoire complète du Monastère de St Pierre, à Lobbes, et du chapitre de St Ursmer. Louvain, Peeters, 1865, 2 vol. in-8°, reliés.

267. *Wins, C.* — Histoire de la société d'encouragement pour l'industrie et l'agriculture dans le Département de Jemmapes. Mons, Masquillier, 1855, brochure in-18.

e. **Liége**

268. *Bormans, Stanislas.* — Seigneuries allodiales du pays de Liége. Liége, Gothier, 1867, vol. in-8°, avec armoiries.

269. *Bormans, Stanislas.* — Le livre des fiefs du Comté de Looz, sous Jean d'Arckel. Bruxelles, Hayez, 1875, in-8°.

270. *Le même.* — Mémoire du légat Onossius sur les affaires de Liége (1468). Bruxelles, Hayez, 1886, in-16.

271. *Bouille, Th.* — Histoire de la ville et pays de Liége. Liége, Bamalu, 1725, 3 vol. petit in-folio, reliés.

272. *Daris, Joseph.* — Histoire de la bonne ville, de l'église et des Comtes de Looz, suivie de biographies Lossaines. Liége, Grandmont, 1861, 2 vol. in-8°, gravures.

273. *Le même.* — Notice sur les églises du Diocèse de Liége. Liége, Verhoven, 1873, 4 vol. in-8°.

274. *Dejardin, C.* — Notice sur le Collège des Jésuites Anglais. Liége, Grandmont, 1865, brochure in 8°.

275. *Dewez.* — Histoire du Pays de Liége. Bruxelles, Delemer, 1822, 2 vol. in-8°.

276. *Fisen, Barthélemy.* — Sancta Legia Romanæ Ecclesiæ filia, sive historiarum Ecclésiæ Leodiensis partæ duæ. Liége, Streel, 1696, in-folio, relié.

277. *Gachet, Emile.* — Laruelle et le pays de Liége (1634-1638). Brochure in-8°.

278. *Montellius, J.* — Historia Lossensis libri duem, etc. Liége, Bardron, 1717, petit in-4°.

279. *Polain, L.* — Histoire de l'ancien Pays de Liége. Liége, Ledoux, 1844, 2 vol. in-8°, reliés.

280. *Ram (de), F.-X.* — Documents relatifs aux Troubles du Pays de Liége sous les Princes-Evêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes (1455-1505). Bruxelles, Hayez, 1844, in-4°.

281. Recherches sur l'histoire de l'ancienne Principauté de

Liége, contenant l'origine, la formation, etc., avec Notice, par l'auteur, de l'histoire de Spa. Liége, Collardin, 1817, 2 vol. in-8°, reliés.

282. Révolution de Liége sous Louis de Bourbon. Bruxelles, Hayez, 1831, in-8°.

283. *Rideler (de).* — Pouilli de l'ancien pays de Liége, ou les Diocèses de la Belgique avant l'érection des nouveaux évêchés au 16e siècle. Louvain, Peeters, 1866, in-8°, relié.

f. Luxembourg

284. *Chalon, Renier.* — Le dernier Duc de Bouillon. Bruxelles, Devroye, 1860, brochure in-8°.

285. *Le même.* — Les Seigneurs de Muno. Bruxelles, Devroye, 1861, brochure in-8°.

286. *Le même.* — Recherches sur la Seigneurie des Hayons. Bruxelles, Devroye, 1863, brochure in-8°.

287. *Le même.* — Statistique du Duché de Bouillon. Bruxelles, brochure sans date.

288. *Leclercq, N.-J.* — Coutume du Pays Duché de Luxembourg et Comté de Chiny. Bruxelles, Gobbaerts, 1867, 2 vol. in-4°.

289. *Van Werveke, N.* — Choix de documents Luxembourgeois inédits. Luxembourg, V. Bück, 1888, brochure in 8°.

290. *Le même.* – Programme fin d'année de l'Athénée Royal Grand Ducal de Luxembourg. Luxembourg, V. Bück, 1887, petit in-4°.

g. Namur

291. *Barbier, Victor.* — Histoire de l'abbaye de Floreffe, des Prémontrés. Namur, Wesmael, 1880, in-8°.

292. *Borgnet, Jules.* — Histoire du Comté de Namur. Bruxelles, Jamar, 1 vol. in-18.

293. *Bormans, S.* — Les fiefs du Comté de Namur, du 13e au 18e siècle. Namur, Wesmael, 5 fascicules in-8°.

294. Coutumes et ordonnances du pays et Comté de Namur, décrétées et autorisées par S. M., le 8 mai 1682, etc., dernière édition. Malines, Van der Elst, 1733, petit in-4°, relié.

295. *De Marne, Bte.* — Histoire du Comté de Namur, publiée en 1754, avec une liste des Comtes de Namur, par J.-N. Paquot. Bruxelles, Ermens, 1784, in-18, relié.

296. *Gaillot.* — Histoire générale de la ville et Province de Namur. Liége, Lemaire, 1788, 6 vol. in-18, reliés.

297. *Grandgagnage, J.* — Coutumes de Namur et de Philippeville. Bruxelles, Gobbaerts, 1869-1874, 8 vol. in-4°.

298. *Lahaye, Léon.* — Cartulaire de la Commune d'Andenne. Namur, Wesmael-Charlier, vol. in-8°.

299. Livre noir du Comté de Namur, ou correspondance du ci-devant gouvernement Autrichien de Bruxelles avec ses agents subalternes. Bruxelles, Lemaire, 1790, petit in-8°, relié.

300. Protocole des délibérations de la Municipalité de Namur, du 25 janvier au 25 mars 1793. Namur, Wesmael, 1844, in-8°, relié.

301. *Toussaint (le chanoine).* — Histoire civile et religieuse de Walcourt. Namur, Douxfils, 1887, in-12.

b. Ouvrages spéciaux à Charleroi

302. Bénédiction de la cloche de l'hôpital civil de Charleroi. — Secours à la classe ouvrière et aux pauvres. — Projet

d'annexion d'un hospice à l'hôpital actuel. Bruxelles, Jamin et Correman, 1872, brochure de 8 pages.

303. Bulletin Communal de Charleroi. Charleroi, 1876 et années suivantes.

304. *Collignon (l'abbé).* — Précis historique de la chapelle de N.-D. du Rempart, depuis son origine, 1682, à nos jours Manuscrit.

305. Comptes de la ville de Charleroi, pour 1868 et années suivantes. Brochure in-8°.

306. Compte-rendu de la grande fête de clôture de la Société des Conférences de l'Ecole industrielle de Charleroi, le 3 juin 1877. Charleroi, Van Holder, 1877, brochure in-8°.

307. Concours pour la confection d'un plan d'ensemble de la ville de Charleroi, en vue de la démolition des fortifications. Charleroi, Delacre, brochure in 8°.

308. Copie du Registre des Baptêmes, Mariages et Décès de la Paroisse de Charnoi, du 15 juin 1650 au 5 mai 1667. Manuscrit.

309. Correspondance de J. Prudieau, curé de Mont-sur-Marchienne, du 27 mars 1821 au 28 juin 1847. Manuscrit.

310. *Delacre, Louis.* — Carte de poche du bassin houiller de Charleroi. Charleroi, Delacre, 2e édition, carte en étui.

311. *Desessarts, Jules.* — Moniteur industriel de Charleroi et de la Province; journal hebdomadaire. Charleroi, Piette, 1876 et années suivantes.

312. *Hiernaux, Léon.* — Notice historique de la Batterie d'artillerie de la Garde Civique de Charleroi; recherches faites à l'occasion du Cinquantenaire de Ch. Dupret. Charleroi, Van Holder, 1887, brochure in-12.

313. *Lyon, Clément.* — L'éducation populaire. Journal hebdo-

madaire. Charleroi, Van Holder, 1877 à 1880, 4 vol. in-4°, reliés.

314. Cahier des charges pour l'agrandissement de la ville de Charleroi, 1874. 5 fascicules in-folio.

315. *Piérard, Aristide.* — Le pays de Charleroi, au point de vue historique, industriel et commercial, depuis les temps les plus reculés. Charleroi, Deghistelle, 1855, vol. in-8°.

316. *Prunieau, J.-J.* — Notice historique sur la ville de Charleroi. Manuscrit, de la main de l'auteur, de 166 à 1782.

317. Rapport sur la situation des affaires de la ville de Charleroi. Années 1871, 1872, 1874, 1875, 1876, 1877, 1882, 1884, 1888, 1889 et 1890.

318. Rapports de la Chambre de Commerce de Charleroi. Années 1860, 1862, 1869, 1870, 1873.

319. Règlement sur les bâtisses à Charleroi. Charleroi, 1866, brochure.

320. *Splingard.* — Etablissement d'un chemin de fer, de Marchienne à Charleroi. Une feuille 1842, manuscrit.

321. Union pharmaceutique de l'arrondissement de Charleroi. Fête du 16 avril 1871, brochure.

322. *Van Bastelaer, D.* — Collection des Actes et Franchises, de Privilèges et d'Octrois, accordés à la ville de Charleroi, par ses Souverains, depuis sa fondation jusqu'après la domination de la Maison d'Autriche. Mons, Manceaux, fascicules 1 à 7. 1868.

323. *Le même.* — Opuscules historiques sur la ville de Charleroi. Mons, Manceaux, 1876, 2 vol. in-8°, reliés.

CHAPITRE IX

LANGUES, LITTÉRATURE

POÉSIE, VARIA

---

1. Annales du Cercle artistique et littéraire de Namur. 2e, 4e et 6e fascicules. Namur, Godenne, 1872-1877, 2 vol. in-8°, brochés.

2. *Bake, J.* — Brief aan den heer G.-D. Suermondt, over eenige vragen betreffende ons muntstelsel. Leyden, Luchtmans, 1845, brochure in-8°.

3. *Bast (de), J.* — Recherches historiques et littéraires sur les langues Celtique, Gauloise et Tudesque. Gand, Houdin, 1815, 2 vol. in-4°, reliés en un.

4. *Bergeron, P.* — Mémoire sur l'enseignement moyen en Belgique. Charleroi, Lelong, 1831, brochure in-4°.

5. *Bernus, Léon.* — Faufes de Lafontaine, en patois de Charleroi. Charleroi, 1873, 1 vol. in-8°.

6. *Boëns, J.-Bte.* — Chimay et ses environs. Poème en 4 chants. Mons, Hoyois, 1840, 1 vol. in-8°.

7. Bouclier d'estat et de Justice contre le destin manifestement découvert de la Monarchie Universelle. 1667, 1 vol. in-24, sans nom d'imprimeur.

8. *Brialmont.* — Abolition du remplacement militaire. Bruxelles, Lebègue, 1872, brochure in-8°.

9. *Bronckorst, Ever.* — In titulum digestorum de diversis regulis, etc. Amsterdam, Janson, 1656, in-24, relié.

10. Bulletin de la société Liégeoise de littérature Wallonne. Liége, 1868, 2 vol. reliés.

11. Bulletin scientifique, historique et littéraire du Département du Nord. 1869, 1 numéro.

12. *Calepin, Ambroise.* — Dictionnaire en 5 langues, latin, français, grec, italien et espagnol. Anvers, Ad. Berckman, 1572, gros volume de 1298 pages à 2 colonnes, in-folio, relié.

13. *Le même.* — Dictionnaire polyglotte en onze langues : latin, hébreux, grec, français, italien, allemand, flamand, espagnol, polonais, hongrois et anglais. Basileæ, Patrinos, 1627, gros in-folio de 1582 pages, suivi d'un dictionnaire géographique et biographique.

14. *Carpentier, D.-P.* — Glossarium novum ad scriptores medii ævi, etc. Supplément au dictionnaire de Du Cange. Paris, Le Breton, 1761, 4 vol. in-folio, reliés.

15. *Caton, Varon, Colunelle.* — Les agronomes latins, traduction Nisard. Paris, Dubochet, 1857, 4 vol. in-8°, reliés.

16. *Catulle, Tibulle et Properce.* — Traduction collection Panckoucke. Paris, Garnier frères, 1868, petit in-12.

17. *Chalon, Renier.* — Littérature judiciaire, mémoires et factums. Brochure de 4 pages.

18. *Chaudron, Léon.* — Les premières voix. Louvain, Van Linthout, 1847, in-18.

19. *Chaurnoy (de), F.* - Les nationales. Poésies. Bruxelles, Lebègue, 1879, in-18.

20. Choix de chansons et poésies Wallonnes, recueillies par B. et D. Liége, Oudart, 1844, in-8°.

21. *Cicéron.* — Œuvres complètes, traduction collection Nisard. Paris, Dubochet, 1846, 5 vol. in-8°, reliés.

22. *Claudel, J.* — Table des carrés et des cubes, des longueurs et des circonférences, etc. Paris, Dunod, 1876, 1 vol. in-8°.

23. *Claudien.* — Œuvres complètes, traduction collection Panckoucke, par Heguin de Guerle, revue et corrigée. Paris, Garnier, frères, 1865, in-12.

24. *Coppin (de), José.* — Un souvenir. Namur, P. Godenne, 1879, in-12.

25. *Courtonne, E.* — Langue internationale néo-latine, ou langage auxiliaire simplifié, etc. Nice, Visconti, 1875-1885, in-8°, et Manuel de la langue néo-latine, brochure in-8°.

26. *Debove, A.* — Mémoires d'un chien de chasse, 2e édition. Paris, Cauvin, 1863, in-24.

27. *Le même.* — Nobles et Bohémiens. Histoire du 12e siècle. Boussu, Bailly, 1860, petit in-18.

28. *Declève, Jules.* — Quelques mots sur l'instruction et l'éducation, à propos du Congrès des Instituteurs. Mons, Defossés, 1877, brochure in-8°.

29. *Le même.* — Coups de plume. Mons, 1880, in-12.

30. *Le même.* — Feuilles vertes et feuilles mortes (1766-1883). Mons, Byr et Loret, 1883, brochure in-18.

31. *Defontaine-Coppée (Mme).* — Les femmes illustres du Hainaut. Bruxelles, Aug. Schnée, 1859, in-8°.

32. *Dejardin, Joseph.* — Dictionnaire des spots ou proverbes wallons, précédé d'une étude sur les proverbes. Liége, Renard, 1863, in-8°.

34. Dictionnaire universel français-latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux. Paris, P.-F. Giffart, 1732, 5 vol. in-folio, reliés.

35. *Donny, Ch.* — Les habitants de la lune, 1816, petit in-8°, sans nom d'imprimeur, relié.

36. *C. Dufresne, domino, Du Cange.* — Glossarium ad scriptores meduc et infimæ latinitatis, editio nova, etc. Paris, Osmont, 1733, 6 vol. in-folio, reliés.

37. *Dumont, Léopold.* — La naissance du Comte de Hainaut. Poème couronné. Mons, Masquillier, 1861, brochure.

38. Exposé de la situation du Royaume, de 1861 à 1875. Bruxelles, Th. Lesigne, 1885, 2 vol. in-8°.

39. *Faber, Frédéric.* — Histoire du théâtre français en Belgique, depuis son origine jusqu'à nos jours, d'après des documents inédits. Bruxelles, Olivier, 1878-1880, 5 vol. in-8°.

40. *Le même.* — Documents authentiques et inédits tirés des archives générales du Royaume, concernant le théâtre français en Belgique, depuis son origine. Bruxelles, Callewaert, 1880, in-8°.

41. *Fabre, Ch.* — Renseignements photographiques. Paris, Reinwald, 1878, brochure in-8°.

42. *Flamme, B^te.* — Guide administratif, industriel, etc., dans le Hainaut. Tournay, Casterman, 1859, in-18.

43. *Gachet, Emile.* — Glossaire Roman latin, du XVe siècle. Bruxelles, Vandale, 1846, brochure in-8°.

44. *Ghillebert de Lannoy.* — Ses œuvres, recueillies et publiées par Ch. Potvin, avec des notes géographiques et une carte par J.-C. Houzeau. Louvain, Lefever, in-8°.

45. *Gille, Olivier.* — La guerre. Poème. Bruxelles, Parent, 1860 brochure in-8°.

46. *Grandgagnage.* — Wallonades, par l'auteur d'Alfred Nicolas. Liége, F. Oudart, 1845, in-8°.

47. *Hart, Frédéric.* — Amazonian tortoise myths. Rio de Janeiro, W. Seully, 1875, brochure in-8°.

48. *Horace.* — Ses œuvres traduites par René Binet. Mons, Leroux, 1826, 2 vol. in-18.

49. *Jacquemain.* — Lettre aux électeurs de Jumet. Charleroi, Delacre, 1861, brochure in-8°.

50. *Jean Lemaire des Belges.* — Ses œuvres, publiées par J. Stecher, membre de l'Académie Royale de Belgique. Louvain, Lefever, 1882, 2 vol. in-8°.

51. *Jehan de la Motte.* — Le regret Guillaume, Comte de Hainaut. Poème inédit du XIVe siècle, publié par Aug. Stecher. Louvain, Lefever, 1882, in-8°.

52. *Jottrand, Lucien.* — Nederduitsche gewichten van den Nederlandschen waal. Brussel, Claessens, 1872, vol. in-18.

53. *Le même.* — A propos des gens de lettres belges. Mémoire. Bruxelles, Decq, 1849, brochure in-8°.

54. *Le même.* — Nouvelle Constitution de New-York, pour 1847. Bruxelles, 1847, brochure in-18.

55. *Le même.* — Aux électeurs. La crise, le salut. Bruxelles, De Korn, 1859, brochure in-8°.

56. *Le même.* — Lettres Unionistes sur la réforme électorale en Belgique. Paris, 1869, 1 vol. in-18.

57. *Le même.* — Etude sur les Etats-Unis. Bruxelles, Vander Auwera, 1875, brochure in-8°.

58. *Justin.* — Le congrès de Spa. Nouveaux voyages et aventures d'Alfred Nicolas au Royaume de Belgique. Liége, Renard, 1858, 5 vol. in-24 et 2 vol. de supplément.

59. *Justin.* — La vie champêtre de M. Alfred Nicolas. Supplément. Liége, Ch. Gnusé, 1874, in-18.

60. *Le même.* — Les nouveaux loisirs de M. Alfred Nicolas. Liége, Ch. Gnusé, 1876, in-18.

61. *Juste Lipse.* — Opera omnia, postremum ab ipso aucta et recensita, nunc primum copiosa rerum indice illustrata. Vesalia, A. Hoogenhuysen, 1675, 4 vol. in-8°, reliés.

62. *Juvenal.* — Ses satyres, traduites en vers français, par Constant Dubos. Paris, Auguste Dumont, 1852, in-12.

63. *Le même.* — Ses satyres, traduites par Dusaulx. Paris, A. Delalain, 1816, 2 vol. in-18, reliés.

64. *Kervyn de Lettenhove.* — Les poésies de Gilles li Muisis. Louvain, Lefever, 1882, 2 vol. in-8°.

65. *L. G.* — Voltaire à Bruxelles, 1713-1744, avec une Ode au Roi de Prusse. Bruxelles, Decq, 1880, brochure in-8°.

66. *Lebrocquy, G.* — Analogies linguistiques du Flamand dans ses rapports avec les autres idiomes d'origine Teutonique. Bruxelles, Van Dal, 1845, in-8°, relié.

67. *Lecouvet.* — Les petits poètes latins du Hainaut. Notice biographique, sans date ni nom d'imprimeur. Brochure in-8°.

68. *Leemans, Th.* — Discours prononcé à une distribution de Prix, à Gosselies, le 13 août 1868. Gosselies, Van Crombrugghe, brochure in-12.

69. Le garde civique. Journal hebdomadaire. 1 numéro. Louvain, 1848.

70. *Legrand (le Docteur).* — La nouvelle Société Indo-Chinoise, fondée par le Marquis De Croizier, et son ouvrage l'art Kmer. Paris, Leroux, 1878, brochure in-8°, 4 gravures.

71. *Leroy, Alphonse.* — L'administration de l'instruction publique en France, sous le Ministère de M. Duruy. Liége, Léon De Thier, 1870, brochure in-8°.

72. *Le même.* — Le pouvoir des mots. Bruxelles, Hayez, 1873, brochure in-8°.

73. Lettres de M. Wicquefort, avec les réponses de M. Barlée. Amsterdam, Gallet, 1696, 1 vol. in-18, texte latin et français.

74. Lettres d'un villageois sur la Guerre. Charleroi, Delacre, 1870, brochure in-8°.

75. Lettres sur les contes de fées attribués à Perrault, et sur l'origine de la féerie. Paris, Baudouin, 1824, vol. in-12.

76. *Liénard, J.* — Rapport des nouveaux poids et mesures avec les anciens. Charleroi, Lelong, 1824, in-18.

77. Liste des personnes exerçant l'art de guérir, extraite du Mémorial Administratif du Hainaut de 1867 à 1879, 13 brochures in-8°.

78. La Jeune Belgique. Tome II. Bruxelles, bureau du Journal, 1882-1883, in-8°, relié.

79. *Laveleye (de).* — La Saga des Nibelungen dans les Eddas et dans le Nord Scandinave. Traduction, précédée d'une étude sur la formation des Epopées Nationales. Paris, librairie Internationale, 1866, in-12.

80. *Louant, Clémentine.* — Les Fleurettes. Poésie. Charleroi, Cador, 1865, in-8°.

81. *Lyon, Clément.* — Humbles fleurs. Poésie. Charleroi, Evrard, frères, 1874, brochure in-8°.

82. *Le même.* — Aux eaux. Liége, Vaillant Carmane, 1874, brochure in-8°.

83. *Malengreau, Auguste.* — Voyage en Espagne et coup d'œil sur l'état social, politique et matériel de ce pays. Bruxelles, Devaux, 1869, in-8°, avec planches.

84. *Martial.* — Toutes ses épigrammes, en latin et en français, avec notes, éclaircissements et commentaires, par M. B***, Paris, Gié Boullay, 1842, 3 vol. in-8°, reliés.

85. *Mathieu, Ernest.* — L'enseignement à Braine-le-Comte, 2e édition. Brochure in-8°, Braine-le-Comte, Zech et fils. (Extrait de l'Instruction publique en Hainaut).

86. *Ménage.* — Dictionnaire étymologique de la langue française, avec les origines françaises de M. de Caseneuve et les additions du R. P. Jacob. Paris, Briasson, 1750, 2 vol. in-folio, reliés.

87. Mélophiles de Hasselt, société chorale et littéraire. Bulletin de la section littéraire. Hasselt, Finoulst, 1864. (En publication depuis 1888).

88. Mémoires de la société libre d'Emulation de Liége. Procès-verbal de la séance du 16 décembre 1871. Rapports et pièces couronnées. Liége, Léon De Thier, 1872, tome IV, 1 vol. in-8°, 2 cartes.

89. *Michel, Charles.* — Essais poétiques par un ouvrier houilleur. Fleurus, Oudart, 1856, in-8°.

90. *Montaigne.* — Ses essais, précédés d'une étude biographique et littéraire, par Alfred Delvaux. Paris, J. Bry, 1859, 2 vol. in-12.

91. *Motte, M.-J.* — Découverte de l'homme rongeur ou des premiers âges de l'humanité, géogénie, paléontologie, philosophie naturelle. Charleroi, Piette, 1872, brochure in-8°.

92. *Motte, M.-J.* — La Philosophie naturelle mise en action, d'après les découvertes anthropologiques sur le régime social de l'homme, sa mission, sa religion innée, l'idéal de sa prédestination, etc. Charleroi, Piette, 1876, vol. in-8°.

93. *Ossian.* — Poésies Galliques d'Ossian, fils de Fingal, barde du 3e siècle, traduites par Le Tourneur. Paris, Dentu, an VII, 2 vol. in-12, reliés.

94. *Otreppe de Bouvette.* — Essai de Tablettes Liégeoises, 1858-1872. Liége, Carmanne, brochure in-18.

95. *Ovide.* — Les amours, l'art d'aimer, les Cosmétiques, les Héroïdes, édition revue par Félix Lemaître, introduction de Jules Janin. Paris, Garnier, frères, petit in-12.

96. *Paquot.* — Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liége, Louvain et provinces voisines. 1763, 18 vol. in-12.

97. *Perse et Sulpicia.* — Leurs satyres, traduites en vers français, par M. de la Rochefoucauld-Liancourt, 2e édition. Paris, Monis et Cie, 1858, in-8°, relié.

98. *Pétrone.* — Œuvres complètes, avec traduction de M. Heguin de Güerle, de la Collection Panckoucke. Paris, Garnier, frères, 1862, in-12.

99. *Piérard (l'abbé), Arist.* — Souvenirs du Mexique. Bruxelles, Goemaere, 1867, in-8°.

100. *Le même.* — Homage te Ireland, an allegory in thre chapters. New-York, Sadler, 1862, in-8°.

101. *Pirmez, Octave.* — Feuillées. Bruxelles, Parent, 1870, 2e édition, in-8°.

102. *Le même.* — Souvenirs de Rome. Brochure de 8 pages, sans titre. 1865.

103. *Pirmez, Octave.* — Jours de Solitude. 2e édition. Bruxelles, Parent, 1869, in-8°.

104. *Le même.* — Rémo, souvenirs d'un frère. Paris, librairie des Bibliophiles, 1880, in-8°.

105. *Pomponius, Mela.* — De situ orbis libri III, cum notis integris Hermolai, Barbari, P. Olivarii, Pintiani, A. Schotti, etc., accedunt nunnesii epistolæ de patria Pomponii Melae et adnotata, etc. Leyde, Luchtmans, 1748, in-8°, relié, avec figures de médaille dans le texte.

106. *Potvin, Ch.* — Nos premiers siècles littéraires. Bruxelles, Lacroix, 1870, 2 vol. in-8°, reliés.

107. *Rahlenbeek, Ch.* — Les expositions Belges à la Cour d'Elisabeth, en 1558-1603. Bruxelles, Mucquardt, 1880, brochure in-8°.

108. Recueil de 50 strophes de 10 vers, combles, drôleries, gasconnades, etc., 3e édition. Charleroi, Piette, brochure in-18.

109. *Ris-Paquot.* — Dictionnaire des Marques et Monogrammes des faïences, poteries, etc. Paris, Raphaël Simon, 1879, in-8°, broché.

110. *Rousselle, Hippolyte.* — De la charité à Mons. Mons, Masquillier, 1854, brochure in-8°.

111. *Sainte Hélène (de).* — Souvenirs de voyage dans le pays Rhénan. Liége, Desoer, 1850, 3 vol. in-8°.

112. *Schayes, A.-G.-P.* — Histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles, Jamar, 4 vol. in-12, reliés en 2.

113. *Scheler, Auguste.* — Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils, Jean de Condé, d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Paris et Vienne. Bruxelles, Devaux, 1866, 3 vol. in-8°, reliés.

114. *Scheler, Auguste.* — Bueves de Commarchis, par Adènes li rei. Chanson de geste, publiée pour la 1re fois et annotée. Bruxelles, M. Closson, 1874, in-8°, relié.

115. *Le même.* — Dits de Watriquet de Couvin, publiés d'après les manuscrits de Paris et Bruxelles, avec notes et variantes. Bruxelles, Devaux, in-8°, relié.

116. *Le même.* — Exposé des lois qui régissent la transformation des mots latins. Bruxelles, Mucquardt, 1875, in-18.

117. *Le même.* — Les enfances Ogies, par Adènes li rei. Poème publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. Bruxelles, Closson, 1874, in-8°, relié.

118. *Le même.* — Li Roumans de Berte aux grans piés, par Adenès li rei, publié d'après le manuscrit de l'Arsenal. Bruxelles, N. Closson, 1874, in-8°, relié.

119. *Le même.* — Li bastars di Buillon, poème du 14e siècle, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque Royale de Paris. Bruxelles, N. Closson, 1877, in-8°, relié.

120. *Le même.* — Les Trouvères Belges du 12e au 14e siècle. Recueil de chansons d'amour, pastourelles, satyres, dits et fabliaux. Louvain, Lefever, 1879, 2 vol. in-8°.

121. *Senèque le Philosophe.* — Œuvres complètes, traduites (Collection Nisard). Paris, Dubochet, 1842, in-8°, relié.

122. *Sidoine, Apollinaire.* — Caii sollii Apollinaris Sidonii Avernorum Episcopi opera in Sœveronis. Paris, H. Perier. 1698, vol. in-12, relié en parchemin.

123. *Simonon.* — Poésies en patois de Liége, précédées d'une discussion grammaticale sur ce patois, suivies d'un Glossaire. Liége, F. Oudart, 1845, in-8°.

124. Sitzungsberichte der Curlandischen gesellschaft für litte-

ratur und Kunst aus den Jahren 1850-1863. Mitau, Steffenhagen, 1864, in-8°.

125. Sitzungsberichte der Curlandischen gesellschaft für Litteratur und Kunst webst veroffentlickungen der Kurlandischer Museum. Mitau, Steffenhagen, 1880, vol. in-18.

126. Société académique d'histoire de l'Université de Gand. Bulletin n° 1. Gand, Annoot-Braeckman, 1887, in-8°.

127. Société historique et littéraire de Tournay. Bulletin 1860 et suivants. Mémoires 1855 et suivants. (En publication). Tournay, Malo et Levasseur, in-8°.

128. Symbola et emblemata jussu atque auspiciis sacerrimæ suæ Majestatis augustissimi ac serenissimi Imperatoris Moschoviæ magni Domini Czaris et Magni Ducis Petri Alexeidis, etc. Amsterdam, Westeniuns, 1750, petit in-4°, gravures.

129. Tarif général pour la réduction des argents du Royaume des Pays-Bas. Bruxelles, Stapleau, 1827, in-12.

130. *Térence.* — Les Comédies, avec la traduction et les remarques de Dacier, nouvelle édition corrigée. Amsterdam et Leipzig, Orkstée, 1767, 3 vol. reliés.

131. *Van Bockel, Ch.* — De Heer van Trazegnies, historisch-romantische Episode uit den ersten Kruistogt 1096-1099. Gent, Annoot, 1847, in-8°.

132. *Van Bruyssel.* — Rapport sur les Etats-Unis Mexicains. Bruxelles, Alliance, 1879, in-8°.

133. *Van der Elst, C.* — Uitstapje op het grondgebied eener aloude bergplaats. Bruxelles, L. Van Truyts, 1864, brochure in-12.

134. *Valère, Maxime.* — Traduction française, par Frémio

Nouvelle édition, par P. Charpentier. Paris, Garnier, frères, 1864, 2 vol. petit in-12.

135. *Vannespenne, J.* — Rome et l'Egalité devant la liberté. Poème. Bruxelles, 1863, brochure in-8°.

136. *Van Hasselt, André.* — Li rouman de Cleomades, par Adenès li rei, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. Bruxelles, V. Devaux, 1865, 2 vol. in-8°, reliés.

137. *Velleius, Paterculus.* — Ses œuvres, traduites par M. Desprès, refondues par M. Gréard, et œuvres de Florus, traduites par M. Rayon. Paris, Garnier, frères.

138. *Verraes.* — Récits d'un jour de bravoure, de revers et de courage. Louvain, Fonteyn, 1872, brochure in-8°.

139. Versions Wallonnes de la Parabole de l'Enfant prodigue. Liége, Vaillant, brochure extraite du Bulletin de la société Liégeoise de littérature Wallonne.

140. *Verstraet (le Capitaine).* — Mémoire sur l'origine rationnelle de la parole écrite et sur l'antiquité relative des premiers systèmes d'écriture. (Extrait du Bulletin de l'Académie Royale de Belgique).

141. *Virgile.* — Ses œuvres, traduites par René Binet. Bruxelles, De Mat, 1827, 2 vol. reliés en un.

142. *Waudræus, Julianus.* — Elegiarum ad philomusum libri tres. Mons, J. Havart, 1638, in-12, relié.

143. *Zeuss, J.-C.* — Grammatica Celtica, è monumentis vetustis, tum Hibernicæ linguæ, quam Britannicarum dialectorum Cambriæ, etc. Berlini, Weidmannos, 1871, gros in-8°, de 1115 pages.

CHAPITRE X

Lois, Droit administratif

CARTULAIRES, ÉCONOMIE POLITIQUE

1. Aux ouvriers, par un travailleur belge. Bruxelles, Lebègue, 1872, brochure in-12.
2. *Baluzius, Etienne.* — Capitularia regum Francorum, addita sunt Marculfi, Monchi et aliorum formulæ veteris, etc. Paris, François Muguet, 1777, 2 vol. in-folio, reliés.
3. *Bivort, J.-B^te.* — Répertoire administratif du Hainaut. Mons, Leroux, 1839, in-8°.
4. *Borgnet, Jules.* — Cartulaire de la Commune de Bouvignes. Namur, Wesmael, 1862, 2 vol. in-8°, reliés.
5. *Le même.* — Cartulaire de la Commune de Fosses. Namur, Wesmael, 1867, in-8°, relié.
6. *Le même.* — Cartulaire de la Commune de Ciney. Namur, Wesmael, 1869, in-8°, relié.
7. *Le même.* — Analyse des Chartes qui se trouvent aux Archives Départementales du Nord, à Lille. Bruxelles, Hayez.
8. *Borgnet et Bormans.* — Cartulaire de la Commune de Namur. Namur, Wesmael, 1876, 3 vol. in-8°, reliés.
9. *Bormans, Stanislas.* — Cartulaire de la Commune de Couvin Namur, Wesmael, 1875, in-8°, relié.

10. *Bormans, Stanislas.* — Cartulaire des petites communes de la Province de Namur. Namur, Wesmael, 1878, 1 vol. in-8°, relié.

11. *Le même.* — Recueil des ordonnances de la Principauté de Liége. Bruxelles, Gobbaerts, 1878, in-folio.

12. *Le même.* — Cartulaire de la Commune de Dinant. Namur, Wesmael, 3 vol. in-8°.

13. *Bormans-Schoolmester.* — Cartulaire de l'église St-Lambert, à Liége. Tome I, 1893.

14. Bulletin des Lois, du 17 florial an IV, au 16 avril 1814. Paris, 32 vol. in-12, reliés.

15. Bulletin des Lois de la République Française, du 19 nivose an VIII au 27 floréal an XI, avec texte flamand en regard. Paris, 29 vol. petit in-8°, reliés.

16. Bulletin des arrêtés du gouvernement provisoire et décrets du Congrès National de Belgique. Bruxelles, Weissenbruch, 1830-1843, 26 vol. reliés.

17. Cartulaire de Sarlardingen et Segelsem, biens appartenant au Monastère de Lobbes, avec plans de terrains, coloriés, texte flamand. Manuscrit in-4°, daté de 1776.

18. Cartulaire et Registre des Fiefs tenus de la terre et Seigneurie de Tyberchamps, à Seneffe. Manuscrit de 1665.

19. Cartulaire de la ville de Termonde. Gand, Annoot, 1876, 4 fascicules in-8°.

20. *Casier, C. et Crahay, L.* — Coutumes du Duché de Limbourg et Pays d'Outre-Meuse. Bruxelles, Gobbaert, 1889, in-4°.

21. Causerie sur l'Economie Politique, par un bourgmestre de village. Charleroi, Piette, 1874, brochure.

22. Chartes du Hainaut de l'an 1200, suivies de la charte du 8

avril 1483, et des Lois, Chartes et Coutumes du Pays et Comté de Hainaut de 1534. Mons, Wilmet, 1784, in-18, relié.

23. Chartes nouvelles du Pays et Comté de Hainaut. Mons, Fr. de Wandri, 1633, in-18, relié.

24. Chartes du chef-lieu de la ville de Mons et des villes ressortissantes audit chef-lieu, suivies d'ordonnances et de la Modération des chartes du chef-lieu. Mons, Wilmet, 1761, in-18, relié.

25. Chartes et Coutumes locales de la ville de Binche, tirées de l'ancienne Loy et puissance d'icelle, ratifiée et autorisée par Sa Majesté. Mons, Delaroche, 1663, brochure in-8°.

26. Chemin de fer de l'Etat. Recueil officiel des services du service Intérieur au 1er janvier 1880. Bruxelles, Ad. Mertens, 1879, 1 gros vol. in-8°.

27. *Cobaux, Eugène.* — Influence de l'Epargne sur l'amélioration morale et Matérielle de la classe ouvrière. Charleroi, Van Holder, 1877, brochure in-8°.

28. Code administratif de la Province de Namur. Namur, Gérard, 1827, 2 vol. in-8°, reliés.

29. Commission Royale pour la publication des anciennes lois et Ordonnances de la Belgique. Procès-verbaux des séances. Bruxelles, Deltombe, 1848, 6 vol. in-8°, reliés.

30. Compte des revenus de la fondation M. Collin, curé de Quaregnon, à charge d'obits, et d'une lampe perpétuelle pour l'an 1761. Manuscrit.

31. Coutumes et Ordonnances du Pays et Comté de Namur, décrétées et authorisées par Sa Majesté, le 2 mai 1682, avec le stil et manière de proséder, etc. Namur, Fr. Chem 1692, in-4°, relié.

32. Costuymien der stadt van Loven. Manuscrit, sans date.

33. *Crahay, Louis.* — Coutumes du Comté de Looz, de la Seigneurie de St-Trond et du Comté Impérial de Reckheim. Bruxelles, Gobbaerts, 1871, 2 vol. in-4°.

34. *Declève, Jules.* — Des précautions à prendre dans les prêts hypothécaires et les acquisitions d'immeubles. Bruxelles, Toint-Scohier, 1870, brochure in-8°.

35. *Le même.* — De la garantie réelle des Obligations sous le régime des Coutumes, en pays de Hainaut. Mons, Dequesne-Masquillier, 1871, brochure in-8°.

36. *Le même.* — De la Majorité civile sous les Coutumes en pays de Hainaut. Toint-Scohier, 1872, brochure in-8°.

37. *Le même.* — Du serment et de sa formule. Etude historique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Bruxelles, Mucquardt, 1873, in-8°.

38. *Le même.* — Exposé de la question du Serment. Mons, Dequesne-Masquillier, 1874, brochure in-8°.

39. *Le même.* — La famille et ses détracteurs. Bruxelles, Ramlot, 1874, brochure in-8°.

40. Des assurances contre l'incendie par l'intermédiaire des communes, par un conseiller communal. Bruxelles, Manceaux, 1880, brochure in-8°.

41. *Desmaze, Charles.* — Curiosités des anciennes justices, d'après leurs registres. Paris, H. Plon, 1867, in-8°, relié.

42. *Devillers, Léopold.* — Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne. Mons, Masquillier, 1863, 1 vol. in-8°, relié.

43. *Le même.* — Description analytique de cartulaires et de chartiers, accompagnée du texte de documents utiles à

l'histoire du Hainaut. Mons, Dequesne, 1865-1878, 7 vol. in-8°, reliés.

44. *Devillers, Léopold.* — Notice sur un cartulaire de la trésorerie des Comtes de Hainaut. Bruxelles, Hayez, 1871, brochure in-8°.

45. *Le même.* — Mémoire sur un Cartulaire de l'abbaye de St-Denis en Broqueroie. 1 vol. in-8°.

46. *Le même.* — Notice sur le dépôt des archives de l'Etat, à Mons. Mons, Dequesne, 1871, in-8°, relié.

47. *Domat.* — Les lois civiles dans leur ordre naturel, le droit public et Legum Delectus. Nouvelle édition, revue. Paris, Jacques Lefèvre, 1705, in-folio, relié.

48. *Dupont, H.-F.* — Aide-Mémoire, ou recueil alphabétique des décisions judiciaires et administratives rendues en Belgique, en matière de Mines, etc., jusqu'en 1874. Bruxelles, Callewaert, 1876, in-8°.

49. *Le même.* — Sommaire de la Jurisprudence du Conseil des Mines en Belgique. 1837 à 1873. Bruxelles, Callewaert, 1875, brochure in-8°.

50. *Du Priez, R.* — Charte de la fondation de la Collégiale d'Etienne de Hombourg (l'Evêque). Metz, Ch. Thomas, 1879, brochure in-8°.

51. Examen des comptes de la Caisse de Prévoyance des ouvriers mineurs, de 1872 à 1876. Bruxelles, Callewaert, 1878, brochure in-8°.

52. *Faider, Charles.* — Coutumes du Pays et Comté de Hainaut. Bruxelles, Gobbaerts, 1871-1883, 3 vol. in-4°.

53. *Ferrière (de), Cl.* — Corps et compilation de tous les commentateurs anciens et modernes sur la coutume de Paris. Paris, Aug. Besoign, 1692, 3 vol. in-folio, reliés.

54. *Ferret, Charles.* — Traité de l'abus et du vrai sujet des appellations qualifiées du nom d'abus. Nouvelle édition, augmentée. Lyon, Duplain, 1736, 2 vol. in-folio, reliés.

55. *Gachard, B.* — Recueil des Ordonnances des Pays-Bas Autrichiens, 1700-1730. Bruxelles, Gobbaerts, 1860 à 1877, 4 volumes in folio, brochés.

56. *Le même.* — Actes des Etats Généraux des Pays-Bas, de 1576 à 1585. Bruxelles, Hayez, 1861, 2 vol. in-8°.

57. *Gachet, Emile.* — Un Cartulaire de Guillaume 1er, comte de Hainaut, de 1305 à 1312. Un volume in-8°.

58. *Gaillard, B.* — Inventaire analytique des chartes des Comtes de Flandre, provenant du château de Rupelmonde. Gand, Duquesne, 1867, 1 vol. in-8°.

59. *Gibbon, E.* – Précis de l'Histoire du Droit Romain. Liége, Collardin, 1821, in-8°, relié.

60. *Gilliodts-Von Severem, et Limburg-Stirum (de).* — Coutume des Pays et Comté de Flandre, tome I. Coutume de la ville de Bruges; tome II. Coutume du Franc de Bruges; tome III. Coutume des 2 villes et Pays d'Alost; tome IV. Coutume du Bourg de Bruges. Bruxelles, Gobbaerts, 4 vol. in-4°.

61. *Heesnyck (de).* — Controversia forensis. 1re partie. Liége, Everard-Kints, 1742, in-folio, relié.

62. *Kervyn de Lettenhove.* — Codex Dunensis, sive Diplomatum et Chartarum medii ævi amplissima collecta. Bruxelles, Hayez, 1875, 1 vol. in-4°.

63. *Lacroix.* — Archives du Hainaut. Inventaire des Archives du clergé, de la Noblesse et du Tiers-Etat. Mons, Hoyois, in-4°.

64. *La Fabrique, Ad.* — Coutumes et ordonnances du Pays et Comté de Namur, décrétées et authorisées par Sa Majesté, le 2 mai 1682. 1 vol. petit in-4°, relié.

65. *Lahaye, Léon.* — Cartulaire de la Commune de Walcourt. Namur, Wesmael, 1888, in-8°.

66. *Le même.* — Cartulaire de la Commune de Dinant. Tome IV, de 1556 à 1620. Namur, Wesmael, 1891, 1 vol. in-8°.

67. *Le même.* — Cartulaire de la Commune d'Andenne. Namur, Wesmael-Charlier, 1893, in-8°.

68. *Lambot, Léopold.* — Travail et Capital. Etude économique. Marchienne, Battelet, 2 brochures in-12.

69. *Laurent, F.* — Les sociétés ouvrières de Gand. Gand, Clem, 1877, in-12.

70. *Lentz, P.* — Résumé statistique de la Justice Criminelle et Civile de la Belgique, période de 1850 à 1860. Bruxelles, Lesigne, 1865, in-4°.

71. Les Institutions ouvrières de la Société de Marcinelle et Couillet. Charleroi, Piette, in-8°, 2 planches.

72. Liste chronologique des Edits et ordonnances des Pays-Bas. Règne de Charles Quint, de 1506 à 1555. Bruxelles, Gobbaerts, 1850, in-8°.

73. Liste chronologique des Edits et Ordonnances des Pays-Bas Autrichiens, de 1700 à 1794. Bruxelles, Devroye, 1851, 3 vol. in-8°.

74. Liste chronologique des Edits et Ordonnances de l'ancien Duché de Bouillon, de 1240 à 1795. Bruxelles, Devroye, 1855, un cahier in-8°.

75. Liste chronologique des Edits et Ordonnances de la Principauté de Stavelot et Malmedy, de 650 à 1793. Bruxelles, Devroye, 1858, un cahier in-8°.

76. Liste des Droits appelés, des quatre Membres des Flandres, faisant partie des Domaines du Roy, qui se lèvent en Flandre, tirée des Ordonnances rendues à ce sujet. Lille, Baltasart le Franc, 1705, in-18, relié.

77. Lois et arrêtés du gouvernement. Journal commençant le 4 août 1789 et finissant le 18 prairial an XI (1803). Paris, Imprimerie Nationale, 8 vol. in-12, reliés.

78. *Louvrex (de), G.* — Recueil contenant les Edits et Règlements faits pour le Paiis de Liége et Comté de Looz, par les Evêques et Princes, etc., etc. et augmentés par Baudouin Hodin. Liége, Everard-Kints, 1752, 4 vol. in-folio, reliés.

79. *Méan (de), Ch.* — Definitiones ad jus Civile. Liége, Guil. Streel, 1678, in-folio, relié.

80. *Munck (de), Emile.* — Documents pour servir à l'étude des mœurs judiciaires au 18e siècle, dans le Luxembourg Belge. Bruxelles, Alliance typographique, 1888, brochure in-8°.

81. Nouvelle Ordonnance et Modération du Roy nostre Sire, sur le fait des lois et coutumes du Pays et Comté de Namur, décrétée et authorisée par Sa Majesté, le 27 septembre 1564, etc. Namur, Van Milst, 1645, in-18, relié.

82. *O'Kelly de Galway et Van Hollebeke, L.* — Recueil analytique des Edicts, et Placarts et Ordonnances héraldiques des Pays-Bas Espagnols et Autrichiens, publiés d'après un Manuscrit de Philippe O'Kelly, roi d'arme de Marie-Thérèse. Bruges, Gaillard, 1865, 1 vol. petit in-8°.

83. Ordonnances et provisions décrétées par le Souverain, chef-lieu dudit Mons, à l'éclaircissement d'aucuns articles et points dépendants desdites chartes eschevinales. Mons, Waudret, fils, 1646, in-18, relié.

84. *Piot, Charles.* — Cartulaire de l'abbaye de St-Trond. Bruxelles, Hayez, 1870, 2 vol. in-4°.

85. *Quinet, B.* — De la charité Catholique. Mons, Manceaux, 1855, brochure in-8°.

86. Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liége, de 1507 à 1794. Bruxelles, Devroye, 1860 à 1869, 5 vol. in-folio.

87. *Polain, L.* — Recueil des ordonnances de la Principauté de Stavelot, de 648 à 1794. Bruxelles, Devroye, 1864, in-folio.

88. *Le même.* — Recueil des Ordonnances du Duché de Bouillon. Bruxelles, Gobbaerts, 1868, in-folio.

89. Pratique du souverain Conseil de Brabant. Manuscrit, sans date, relié.

90. Publications de Jurisprudence en Belgique. Bruxelles, 1855, brochure in-8°.

91. *Raikem, Polain, Bormans, Crahay.* — Coutumes du Pays de Liége. Bruxelles, Gobbaerts, 1870-1883, 3 vol. in-4°.

92. Rapport sur les octrois Communaux de Belgique, présenté à la chambre, le 28 janvier 1845, par le Ministre de l'Intérieur. Bruxelles, Devroye, 1845, 2 vol. petit in-folio.

93. Recueil de plusieurs placcarts fort utiles au Pays de Haynau, dont les chartes dudit pays renvoient à quantité d'iceux, avec le décret de 1601, etc. Mons, Sim. de la Roche, 1664, in-4°, relié.

94. Recueil de Jurisprudence en matière de Travaux Publics et de Mines, de 1851 à 1860. Bruxelles, Van Doren, 1868, brochure in-8°.

95. Recueil des proclamations et arrêtés, etc., émanés des Représentants du Peuple et de l'administration Supérieu

de la Belgique. Bruxelles, Hayez, 4e année de la République, 22 volumes.

96. Recueil des Décrets du Congrès National de la Belgique et des arrêtés du pouvoir exécutif, du 22 septembre 1830 au 31 décembre 1835. Bruxelles, H. Remy, 1835, 6 volumes in-8°.

97. Recueil des lois et actes généraux du Gouvernement en vigueur dans le Royaume des Pays-Bas, depuis le 10 juillet 1794 au 1er février 1829. Bruxelles, Pinchon-Debroux, 1829, 36 vol. in-12, reliés.

98. Recueil des actes administratifs de la Province de Hainaut, 1817 à 1829, 9 vol. in-12.

99. Recueil et Bulletin administratif de la Province de Hainaut, de 1830 à 1845. 18 vol. in-8°, sans nom d'imprimeur.

100. Recueil des lois, arrêtés, etc., concernant les contributions directes, douanes et accises. Bruxelles, Balleroy, 1834, 12 vol. reliés, 1823-1834.

101. Règlement donné à ceux de Soignies, le 23 octobre 1690, auquel les Maires et Echevins du pays de Hainaut doivent se conformer dans leurs assiettes de tailles, etc. 2e édition. Mons, Wilmet, 1766, in-24, relié.

102. *Robert (de), le vicomte.* — Des usurpations de titres nobiliaires, au point de vue de l'histoire et du droit Pénal. Paris, Dentu, 1858, brochure in-18°.

103. *Rousselle, Hippolyte.* — De la charité à Mons. Mons, Masquillier, 1852, brochure in-8°.

104. *Saint Genois (de), J.* — Dictionnaire onomastique des chartes du Pays et Comté de Hainaut, de l'année 1619. — 1782, 1 vol. in-18.

105. *Schodt (de), Alphonse.* — Résumé de l'état de la Bienfaisance à Bruges. Bruxelles, Gobbaerts, 1873, brochure in-8°.

106. *Schoonbroodt, J.* — Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de St-Lambert, à Liége. Liége, Desoer, 1863, 1 vol. petit in-4°.

107. *Van Hollebeke.* — Histoire et législation des Ordres de chevalerie et marques d'honneur du Royaume de Belgique, 2e édition. Louvain, Tillot, Ol., 1879, vol. petit in-folio.

108. *Verhoeven, A.-F.* — Mémoire sur les Constitutions et droits de la Nation en Belgique, ouvrage dédié à Messeigneurs les Etats des Provinces de la Belgique Australe. Liége, Stévenart, 1790, in-12, relié.

109. *Vivienno, Georgio.* — Synopsis utriusque Juris Summatim comprehendens universam Jurisprudentiam. Louvain, Welleum, 1563, in-12, relié.

110. *Vischer, A.* — Des conditions d'existence des Caisses de Prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. Bruxelles, Van Dooren, 1869, brochure in-8°.

111. *Le même.* — Coup d'œil sur la situation des Caisses de Prévoyance. Bruxelles, Van Dooren, 1867, brochure in-8°.

112. *Vlaminck, Alphonse.* — Analyse sommaire des Registres aux Privilèges de la ville de Termonde. Termonde, Ducaju, 1876, brochure in-8°.

113. *Voet, Jean.* — Commentarius ad Pandectas. Cologne, Cramer, 1777, 3 vol. in-folio, reliés.

114. *Wouters, J.-M.* — Livre des Placarts, Edits et Règleme-[illegible] Tarifs, Ordonnances et décrets émanés depuis l'an 16

pour la perception des droits de tonlieux, etc. Bruxelles, Frick, 1737, in-folio, relié.

115. *Wouters, J.-M.* — Het vyfde dal vande placearters ende ordonanten van de hertogen van Brabant, princen van dese Nederlanden. Brussel, Georg. Frick, 1738, 11 vol. petit in-folio, reliés.

116. *Young, Edwart.* — Rapport spécial sur l'immigration, accompagné de renseignements divers, etc. Washington, 1872, in-8°.

117. *Zoesius, Henri.* — Commentarius ad Digestorum seu Pandectarum juris Civilis libros 50. Louvain, Egid. Denique, 1718, in-folio, relié.

CHAPITRE XI

NUMISMATIQUE

---

1. *Ackersdyck, J.* — Nederlands muntwezen inwisseling des oude munters voor papier. Utrecht, Van der Post, 1845, brochure in-8°.

2. *Amarat (de), José.* — Diccionario de Numismatica Portugueza. Porto, A. de Silva, 1882, 2 livraisons in-8°, avec gravures.

3. *Begeri, Laurent.* — Monnaies d'or, d'argent et d'airain des Rois et Empereurs Romains, de Rumulus à Justinien. Coloniæ Brandeburgicæ 1700. Ulrich Liebperti. Petit in-folio, relié, 68 planches médailles.

4. *Bernier, Théodore.* — Notice sur un jeton trouvé à Belœil. Brochure sans date, ni nom d'Imprimeur.

5. *Brichaut, A.* — Numismatique maçonnique. Bruxelles, Gobbaerts, 1864. Brochure.

6. *Le même.* — Jeton et Médaille Legras. Bruxelles, 1874. Brochure et une planche.

7. *Le même.* — Un singulier jeton. Brochure in-8°, avec gravures.

8. Cabinet numismatique de l'Ermitage Impérial (Collection Reichel). St-Pétersbourg, 1858, brochure in-8°.

9. Catalogue des poinçons, coins et Médailles du Musée monétaire de la Commission des Monnaies et Médailles. Paris, Pihan de la Forest, 1833, in-8°.

10. *Chalon, Renier.* — Divers opuscules sur la Numismatique, contenant 21 études différentes. 1 vol. in-8°.

11. *Le même.* — La Médaille de la Garde bourgeoise de Bruxelles en 1815. Bruxelles, Gobbaerts, 1859, in-8°.

12. *Le même.* — Recherches sur les Monnaies des Comtes de Namur, et supplément de 1870. Bruxelles, Hayez, 1860, in-4°, planches.

13. *Le même.* — Les Seigneurs de Florennes, leurs méreaux et leurs monnaies. Bruxelles, Hayez, 1868, in-4°, 4 planches et 1 carte.

14. *Le même.* — Recherches sur les monnaies des Comtes de Hainaut, et trois suppléments. Bruxelles, Librairie scientifique, 1848, in-4°, relié, avec 32 planches de monnaies et gravures dans le texte.

15. *Cohen, Henry.* — Description historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain, communément appelées Médailles Impériales. Paris, Rollin, 7 vol. in-4°, reliés, avec nombreuses planches.

16. *Le même.* — Guide de l'acheteur de médailles Romaines et Byzantines. Brochure in-4°, avec 4 planches et une carte.

17. *Cumont, Georges.* — Bibliographie générale et raisonnée de la Numismatique Belge. Bruxelles, Gobbaerts, 1883, in-8°.

18. *Le même.* — Les Monnaies des Etats-Belgique-Unis, Révolution brabançonne, 1789-1790. Bruxelles, Gobbaerts, 1888, 1 vol. in-8°, avec 2 planches.

19. *Cumont, Georges.* — Un jeton d'or inédit de Pierre d'Enghien, seigneur de Kestergat. Bruxelles, Goemaere, 1892, brochure in-8°, de 14 pages.

20. *Le même.* — Pièces du commencement du Monnayage mérovingien, trouvées en Belgique. Bruxelles, Goemaere, 1891, brochure in-8°, de 12 pages.

21. *De Bie, Jacques.* — Les familles de la France illustrées, par les monuments des médailles anciennes et modernes, tirées des plus rares et curieux cabinets du Royaume, dédié au Cardinal Duc de Richelieu. Paris, chez l'auteur, 1634, 1 vol., relié.

22. *Le même.* — Monnaie d'or des Empereurs Romains, ouvrage annoté et complété, par Sigebert Haverkamp. Amsterdam, Schagen, 1838, 1 vol. in-4°, 64 planches.

23. *Debove, Charles.* — Notice sur un dépôt de monnaies trouvé à Thulin. Bruxelles, Decq, 1880, in-8°.

24. *De Schoodt, A.* — Le chapitre de St-Lambert, à Liége, et ses méreaux ou jetons de présence. Bruxelles, Gobbaerts, 1875, vol. in-8°.

25. *Le même.* — Le jeton considéré comme instrument de calcul. Bruxelles, Gobbaerts, 1873, brochure in-8°.

26. *Le même.* — Médailles antiques inédites.

27. *Le même.* — Méreaux et jetons de bienfaisance ecclésiastiques et religieux de la ville de Bruges. Bruxelles, Gobbaerts, 1873-1878, 1 vol.

28. *Le même.* — Quelques mots sur l'emploi des méreaux. Bruxelles, 1873, brochure.

29. *Le même.* — Résumé historique de la Numismatique Brugeoise. Bruges, De Plancke, 1888, brochure in-8°. 52 planches.

30. *Dugniolle.* — Le jeton historique des XVII Provinces des Pays-Bas. Bruxelles, Gobbaerts, 1876, 4 vol. in-8°, reliés.

31. Explication historique des principales médailles frappées, pour servir à l'histoire des Provinces Unies des Pays-Bas, de la fin du XVe siècle jusqu'au traité de la Barrière, 1716. Amsterdam, L'honoré, 1723, 1 vol. in-folio, relié, gravures.

32. Exposé historique de la Médaille dite de S. Benoit. Liége, Grandmont, 1857, in-8°.

33. *Gaillard, Victor.* — Recherches sur les Monnaies des Comtes de Flandre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avènement de la Maison de Bourgogne. Gand, Duquesne, 1857, 1 vol. in-4°, relié, planches.

34. *Goltzus, Hubert.* — Fasti magistratuum et triumphorum Romanorum ab urbe conditâ ad Augusti obitum, ex antiquis tam numismatum quam marmorum monumentis; thesaurus item rei antiquariæ nuberrimus Huberti Goltzi herbipolitæ Venloniani, etc. Anvers, J. Biacum, 1617, 1 vol. petit in-folio, relié, planches.

35. *Guioth.* — Histoire numismatique de la Révolution Belge. Description des Médailles, des Jetons et des Monnaies qui ont été frappés depuis le commencement de cette révolution jusqu'à ce jour. Bruxelles, Rozez, 1844, 2 vol. in-4°, dont 1 de planches.

36. *Kluyskens.* — Des hommes célèbres et des Médailles qui conservent leur souvenir. Gand, Hebbelinck, 1859, 2 vol. in-8°, reliés.

37. *Leclerc, Jean.* — Histoire des Provinces Unies des Pays-Bas, depuis l'an 1560 jusques 1660, avec les principales Médailles et leur explication, depuis le commencement

jusqu'au Traité de la Barrière en 1716. Amsterdam, L'honoré, 1723, 2 vol. in-folio, carte et figures.

38. Médailles de grand et moyen bronze, du cabinet de la Reine Christine, frappées, tant par ordre du Sénat que par les Colonies Romaines et Villes grecques, gravées par Pierre Berthols, en 63 planches, texte par Sigebert Havercamps. La Haye, P. de Hont, 1742, 1 vol. in-folio, relié.

39. *Ménestrier, C.-F.* — Histoire du Roy Louis le Grand, par les médailles, emblêmes, devises, jetons, inscriptions et armoiries. Paris, Nolin, 1693, 1 vol. in-8°, relié, 63 planches.

40. *Meynarts, J.-P.* — Description de sa collection de médailles antiques en or, Romaines, Byzantines et Visigothes. Bruxelles, Devroye, 1856, 1 vol. in-8°, broché.

41. *Millen et Millengen.* — Histoire métallique de Napoléon, ou recueil des médailles et des monnaies qui ont été frappées, de la 1re campagne d'Italie jusqu'à la fin de son règne. Paris, Delahaye, 1854, 1 vol. in-4°, 74 planches.

42. *Nahuys, Maurin.* — Médailles et jetons inédits relatifs à l'histoire des 17 Provinces des Pays-Bas. Bruxelles, Gobbaerts, 1873, 1 vol. in-8°, 25 planches.

43. Numismatichen Verkehrein verzeichniss verkaüflicher und zum am Kauf geschtes münzen, medaillen, bücher, etc. herausgegeben V. C. Thième. Leipzig, Thiem, 1878. Ouvrage en publication.

44. *Perreau, A.* — Recherches sur les corporations de métiers de la ville de Maestricht et leurs méreaux. Bruxelles. Devroye, 1848, brochure, 5 planches.

45. *Picqué, Camille.* — Numismatique. Bruxelles, Bruylant, 1875. Brochure.

46. *Pinchart, Alex.* — Histoire de la gravure des médailles en Belgique, du XVIe siècle à 1794. Bruxelles, Hayez, 1870. 1 vol. in-4°.

47. *Le même.* — Table alphabétique des 24 premiers volumes, comprenant les quatre premières séries de la Revue de la Numismatique belge, de 1842 à 1858. Bruxelles, Decq. 1858, 2 vol. in-8°.

48. *Plantet et Jeannet.* — Essai sur les monnaies du comté de Bourgogne, depuis l'époque Gauloise jusqu'à la réunion de la Franche Comté à la France, sous Louis XIV. — Lons-le-Saunier, Robert, 1855, 1 vol. in-4°, rel., 15 planches.

49. *Poinsinet, Sivry.* — Nouvelles recherches sur la science des médailles, inscriptions et hiéroglyphes antiques. Maestricht, Dufour, 1778, 1 volume in-4°, avec 6 planches.

50. *Piot, Charles* — Catalogue du dépôt des coins, poinçons et matrices des monnaies, etc., appartenant à l'Etat Belge. Bruxelles, Heusner, 1861, 1 vol. in-4°.

51. Recherches sur les anciennes monnaies du Comté de Bourgogne, avec quelques observations sur les poids et mesures autrefois en usage dans la même province, par un Bénédictin de St-Maur. Paris, Nyon, 1782, 1 vol. in-8°.

52. *Renesse (de) Breidbach.* — Histoire numismatique de l'Evêché et Principauté de Liége, depuis les temps les plus reculés jusqu'à sa réunion à la République Française. Bruxelles, Remy, 1830, in-8°, et atlas.

53. Revue numismatique belge, depuis 1845, vol. in-8°. Tirlemont et Bruxelles. Ouvrage en publication.

54. *Savot, Louis.* — Discours sur les médailles antiques. Quatre parties. Paris, Cramoisy, 1627, 1 vol. in-8°, atlas.

55. *Schuermans, H.* — Lettre à Monsieur Châlon, sur des monnaies Romaines découvertes dans les Pays-Bas au 18e siècle. Bruxelles, 1869, in-8°.

56. *Serrure, Raymond.* — Dictionnaire géographique de l'histoire Monétaire Belge. Bruxelles, chez l'auteur, 1880, 1 vol. in-18, et planches.

57. *Le même.* — Bulletin mensuel de numismatique et d'Archéologie. 1re année, 1re livraison. Bruxelles, Marcilly, 1881.

58. *Serrure, C.-A.* — Les monnaies de Canut et de Sifroid, rois pirates normands (921-965). Paris, Hoffman, 1858, in-8°, brochure.

59. *Le même.* — Notice sur le cabinet monétaire du Prince de Ligne. Gand, Annoot, 1847, 1 vol. in-18.

60. Souvenirs numismatiques du 50e anniversaire de l'Indépendance belge. Bruxelles, Gobbaerts, 1885, 1 vol. in-8°, 10 planches.

61. The Canadian antiquarian and numismatic journal, published quartetly by the numismatic and the antiquarian society of Montreal. Montreal, H. Ros, 1878, in-8°, en publication.

62. *Tribon, Auguste.* — Recherches historiques sur les anciennes monnaies du Cambrésis. Cambrai, Berthoud, 1824, 1 vol. in-12, 12 planches.

63. *Vaillant, Jean.* — Numismata Imperatorum Augustorum et Cæsarum, à populis Romanæ ditionis græce loquentibus, ex omni modulo percussa; quibus urbium nomine dignitatis, prærogative; societate, epochâ, numina, illustres magistratus, festæ, ludi, certamina et alia plurima ad

spectantia consignantur, etc. Editio altera. Amsterdam, G. Gallet, 1700, 1 vol. in-folio.

64. *Vaillant, Jean.* — Selectiora numismata in ære maximi et musco Francisci de Campo. Paris, Dezallier, 1695, 1 vol. in-8°, planches.

65. *Van Loon, Gérard.* — Histoire métallique des 17 Provinces des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles Quint jusqu'à la Paix de Bade, en 1716, traduit du hollandais. Lahaye, Gosse, 1722, 5 vol. in-folio.

66. *Le même.* — Suite de l'ouvrage précédent, édité à Amsterdam. Muller, 1860, en 5 fascicules in-folio, 51 planches gravées, texte hollandais.

67. *Van Mieris, Franz.* — Histori der Nederlandsche vorsten, uit de Huyzen van beyere, borgonje en oostenryk welken sedert de regiering van Albert graaf van Holland, tot den dood van Keyzer Carel den vyfden, hed bodggeseray aldeer gevoerd hebben : niet alleen uit de geloofwaardigste schryvesen en egtste bewystukken dier tyden samengesteld, maar ook met mer dan duisend historipenirgen. Lahaye. P. de Hondt, 1732, 3 vol. in-8°, reliés et figures monnaies.

68. *Van Orden, G.* — Manuel du Collectionneur en jetons historiques des Pays-Bas, en hollandais. Saardam, Jean Groot, 1828 et supplément de 1830, 2 vol. in-8°.

69. *Walbrat.* — Numismatik' des ordens des Agathopeden. Berlin, Mittle, 1853, in-8°, avec 2 planches.

70. *Witte (de), Alphonse.* — Note sur une Médaille rappelant l'édification, à Bruxelles, du Couvent des Carmélites Thérésiennes. Bruxelles, Baertsoen, 1887, in-8°.

71. *Le même.* — Numismatique des Etats du Hainaut et des

Etats du Tournaisis. Tournay, Casterman, 1888, brochure in-8°.

72. *Witte (de), Alphonse.* — Numismatique brabançonne. Bruxelles, Gobbaerts, 1887, in-8°, 1 planche.

73. *Le même.* — Numismatique Liégeoise. Bruxelles, Gobbaerts, 1886, in-8°, 1 planche.

74. *Le même.* — Poids monétaires d'Arras. Bruxelles, Gobbaerts, 1886, in-8°, gravures.

75. *Le même.* — Monnaies inédites du Comté de Hollande et du duché de Brabant. Bruxelles, Gobbaerts, 1886, in-8°, une planche.

76. *Le même.* — Monnaies et jetons des évêques de Verdun. Bruxelles, Gobbaerts, 1886, in-8°, avec gravures.

77. *Le même.* — Trois deniers de Henri le Blondel, comte de Luxembourg. Bruxelles, Gobbaerts, 18.., in-8°.

78. *Le même.* — Deux oboles variées de Rainier V, comte de Mons (1013-1030). Bruxelles, Goemaere, 1891, brochure in-8° de 6 pages.

79. *Le même.* — Supplément aux recherches sur les monnaies des Comtes de Hainaut, de M. Châlon. Bruxelles, R. Dupriez, vol. in-4° de 52 pages, avec 2 planches.

CHAPITRE XII

SCIENCES NATURELLES

NAVIGATION, VOIRIE

---

1. Amis des sciences naturelles de Rouen. Rouen, Boissel, 1865, 1re année, 1 vol. in-8°, planches.
2. Annales de la société Macalogique de Belgique. Bruxelles, Nys, 1863, in-8° (en publication).
3. Annales de la société géologique de Belgique. Liége, Vaillant Carmanne, 1874, in-8° (en publication).
4. Annuaire de l'Académie Royale des sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 42e année. Bruxelles, Hayez, 1883 et suivants, vol. in-12.
5. Annual report of the board of regents of the Smitsonian institution, showing the operations expenditures, and condition of the institution for the year 1869. Wasington, government printing office, vol. in-8° (en publication), 1892, 16 volumes.
6. Archives do Museu nacional do Rio de Janeiro, vol. VII. Rio do Janeiro, 1887, in-4°.
7. Assemblée générale pour la commémoration de la fondation de la société entomologique de Belgique, 25e année. Bruxelles, Weissenbruch, 1880, brochure in-8°.

8. *Beudant, F.-S.* — Minéralogie et Géologie à l'usage des Collèges. Paris, Masson, 1872, vol., cartes, gravures.

9. *Blocq (de), Léopoldine.* — La terre au point de vue Géologique. Bruxelles, Manceaux, 1879, brochure in-8°.

10. *Briart, Alphonse.* — Note sur la formation de la Houille. Bruxelles, 1867, brochure in-8°.

11. *Le même.* — Description des fossiles du Calcaire grossier de Mons, 4e partie. Bruxelles, Hayez, 1887, brochure in-8°, planches.

12. *Le même.* — Notice descriptive des terrains tertiaires et Crétacés de l'Entre-Sambre et Meuse. Liége, Vaillant, 1888, brochure in-8°.

13. *Le même.* — Etude sur les limons Hesbayens et les temps quaternaires en Belgique. Liége, Vaillant-Carmanne, 1892, brochure in-8°.

14. *Briart et Cornet.* — Description géologique et paléontologique de la Meule de Bracquegnies. Brochure in-4°.

15. *Les mêmes.* — Rapport sur les découvertes géologiques et archéologiques, à Spiennes 1867. Mons, Manceaux, 1872.

16. *Les mêmes.* — Sur l'âge des Silex ouvrés de Spiennes. Bruxelles, Hayez, 1868, brochure in-8°.

17. *Les mêmes.* — Notice sur le terrain crétacé de la vallée du Hogneau et sur les terrains connus sous le nom de Trous des Sarrazins, des environs de Bavay. Lille, Danel, 1873, brochure in-8°.

18. *Les mêmes.* — Note sur l'existence, dans l'Entre-Sambre et Meuse, d'un dépôt contemporain du système du tuffeau de Maestricht et sur l'âge des autres couches crétacées de cette partie du pays. Bruxelles, Hayez, 1866, brochure de 20 pages, 1 planche.

19. *Briart et Cornet.* — Notice sur l'extension du calcaire grossier de Mons dans la vallée de la Haine. Bruxelles, Hayez, 1866, brochure, une planche.

20. *Broeckk.* — Note sur le Liggere des apothiaires d'Anvers. Anvers, Buschman, 1861, brochure in-8°.

21. *Buchoz.* — Dissertation sur le tabac, sur ses bons et mauvais effets. Paris et Liége, Desoer, 1787, in-18.

22. *Buffier, le père.* — Cours de science sur des principes nouveaux et simples pour former le langage, l'esprit et le cœur dans l'usage ordinaire de la vie. Paris, G. Cavelier, 1732, in-folio, relié.

23. Bulletin de la société d'Anthropologie de Bruxelles. Bruxelles, Hayez, 1886 (en publication).

24. Bulletin de la société des sciences naturelles de Neuchatel. Neuchatel, 1856, tome IV, in-8° (en publication).

25. Bulletin of the United States geological and geographical, etc., etc. Washington, 1874, 7 fascicules in-8°.

26. Bulletin of the Cornell-University science. Ithacæ, 1874, vol. avec 9 planches.

27. *Caii, Plinii Secundi.* — Historiæ naturalis libri XXXVII, ex recensione Joannis Harduini prœmittibus notitia litteraria accedit index, etc. Biponti, ex typographio societatis, 1783, 5 vol., reliés.

28. California Academy of sciences. Bulletins 1, 2, 3, 4, 5 et 8. 1884-1887.

29. Catalogus of the Pacific coast fungi. Brochure de 46 pages.

30. Carcinologiske bidrag til Norges fauna of g. o. sars, monographi over de ved norges Kijster forekommende mysides. Christiania, Brogger, 1872, brochure in-4°.

31. Célébration du 25e anniversaire de l'Académie Royale de Médecine. Bruxelles, Manceaux, 1867, in-8°.

32. *Chapuis et Dewalque.* — Description des fossiles des terrains secondaires de la Province de Luxembourg. Bruxelles, Hayez, 1853, in-4°, 38 planches.

33. *Cloquet, Norbert.* — Mémoire sur la Crémation. Charleroi, Cador, 1874, brochure in-8°.

34. *Coomans, Eugène.* — Monographie du sphenphillum d'Europe. Bruxelles, Hayez, 1864, brochure.

35. *Le même.* — Description de la Flore fossile du premier étage du terrain crétacé du Hainaut. Bruxelles, Hayez, 1866, brochure in-4°.

36. Compte-rendu de l'Assemblée générale pharmaceutique tenue à Bruxelles, le 8 décembre 1867. Bruxelles, Manceaux, 1868, brochure in-8°.

37. Correspondenz blatt des Naturforsehenvereins zu Riga en 1893, 16 volumes. Riga, Hacken, 1870, 23e année, in-8° (en publication).

38. *Dejardin, Adolphe.* — Description de deux Coupes dans les systèmes Scaldisien et Diestien près d'Anvers. Bruxelles, Hayez, 1842, brochure in-8°, 2 planches.

39. *Delecourt, G.* — Rapport sur l'amélioration des Canaux. Bruxelles, Alliance typog. 1879, brochure in-8°.

40. *Delstanche, Ph.* — Projet de chemin de fer du Centre, à Maestricht. Bruxelles, Devroye, 1856, brochure in-8°, carte.

41. *Delvaux, E.* — Compte-rendu de l'excursion de la société Malacologique de Belgique, à Boom, le 20 novembre 1[illegible] Bruxelles, Weissenbruch, 1887, brochure in-8°, carte

42. *Delvaux, E.* — Compte-rendu de l'excursion de la société Malacologique, à Maestricht, en août 1883. Bruxelles, Weissenbruch, 1883, brochure in-8°, carte.

43. *Le même.* — Compte-rendu des excursions de la société Malacologique de Belgique, à Audenarde, Renaix, Flobecq et Tournay, du 14 au 17 août 1884. Bruxelles, Weissenbruch, 1885, brochure in-8°, 5 planches.

44. *Le même.* — Compte-rendu de la session extraordinaire de la société géologique de Belgique, à Audenarde, Renaix, Flobecq et Tournay, du 14 au 17 août 1884. Liége, Carmanne, 1885, brochure in-8°, 3 planches.

45. *Le même.* — Compte-rendu de l'excursion de la société d'Anthropologie de Bruxelles, à Mesvin et Spiennes, en 1885. Bruxelles, Hayez, 1886, brochure in-8° de 28 pages, 4 planches.

46. *Le même.* — Contribution à l'étude de la Palantéologie des terrains tertiaires. Bruxelles, Weissenbruch, 1882, brochure in-8°.

47. *Le même.* — Découverte de gisements de phosphates de chaux appartenant à l'étage Yprisien, à Renaix et Flobecq. Liége, Vaillant-Carmanne, 1884, brochure in-8° de 20 pages.

48. *Le même.* — Description de blocs colossaux de grès blanc cristallin. Liége, Vaillant-Carmanne, 1887, brochure in-8°.

49. *Le même.* — Description d'une huître Wemmelienne, suivie d'un coup d'œil sur la constitution géologique de la Colline St-Pierre et les alluvions, formant la substruction de Gand. Bruxelles, Weissenbruch, 1883, brochure.

50. *Le même.* — Documents statigraphiques et paléontolo-

giques pour l'étude monographique de l'étage Yprisien. Liége, Vaillant-Carmanne, 1887, brochure in-8°, planche.

51. *Delvaux, E.* — Documents sur la position statigraphique du terrain Silurien et des étages tertiaires inférieurs, formant le sous-sol de la Commune de Flobecq. Liége, Vaillant-Carmanne, 1885, in-8°.

52. *Le même.* — Epoque Quaternaire. De l'existence des dépôts glaciaires de la Scandinavie et de la présence des blocs énatiques du Nord dans les plaines de la Belgique. Liége, Vaillant, 1883, brochure in-8°.

53. *Le même.* — Epoque Quaternaire. Sur la découverte de blocs énatiques Scandinaves dans les plaines Occidentales de la Belgique. Bruxelles, Hayez, 1883, brochure in-8°, 2 pages.

54. *Le même.* — Epoque Quaternaire. Sur les derniers fragments de blocs énatiques recueillis dans la Flandre Occidentale et dans le Nord de la Belgique. Liége, Vaillant, 1886, brochure in-8°.

55. *Le même.* — Epoque Quaternaire. Sur l'existence d'un limon quaternaire supérieur aux dépôts caillouteux à Elephas Primogenius et inférieur à l'Ergeron. Liége, Vaillant, 1886, brochure in-8° de 12 pages.

56. *Le même.* — Epoque Quaternaire. Sur quelques nouveaux fragments de blocs énatiques recueillis dans la Flandre et sur les Collines Françaises. Liége, Vaillant, 1886, brochure in-8° de 8 pages.

57. *Le même.* — La vérité sur la carte géologique de la Belgique. Bruxelles, Gobbaerts, 1885, broch. in-8° de 16 pages.

58. *Le même.* — Le forage de Katsberg, près de Cassel, en 1886. Liége, Vaillant, 1886, brochure in-8° de 10 pages.

59. *Delvaux, E.* — Les anciens dépôts de transport de la Meuse. Liége, Vaillant, 1887, brochure in-8°, avec gravures.

60. *Le même.* — Les puits Artésiens de la Flandre. Observations sur un forage de 1885. Liége, Vaillant, 1886, brochure in-8°.

61. *Le même.* — Notice bibliographique sur un Mémoire du Docteur Lorée, de l'Université d'Utrecht, intitulé Contribution à la Géologie des Pays-Bas. Bruxelles, Weissenbruch, 1887, brochure in-8°.

62. *Le même.* — Les puits artésiens de la Flandre. Position statigraphique du système Silurien, etc. Liége, Vaillant, 1888, brochure in-8°.

63. *Le même.* — Les puits Artésiens de la Flandre. Addition au Mémoire, etc. Liége, Vaillant, 1884, brochure in-8°.

64. *Le même.* — Les alluvions de l'Escaut et les Tourbières aux environs d'Audenarde. Note sur un dépôt de Mammifères. Liége, Vaillant, 1885, brochure in-8°, avec 2 planches.

65. *Le même.* — Note succincte sur l'excursion de la société Géologique de Belgique, à Spa, Stavelot et Lemmersdorf, en août-septembre 1885. Bruxelles, Weissenbruch, 1885, brochure in-8°, de 14 pages.

66. *Le même.* — Notes sur les relations qui existent entre le levé géologique de la planchette de Bruxelles, par M Rutot, et celui de la feuille de Flobecq, par E. Delvaux. Liége, Vaillant, 1885, brochure in-8° de 8 pages.

67. *Le même.* — Note sur des ossements fossiles trouvés près Tirlemont, à Overlaer. Liége, Vaillant, 1878, brochure in-8°.

68. *Le même.* — Note sur le forage d'un puits Artésien exécuté à Renaix, en 1882. Liége, Vaillant, 1882, brochure in-8°.

69. *Delvaux, E.* — Note sur un forage exécuté à Mons, en septembre 1876. Liége, Vaillant, 1877, brochure in-8°.

70. *Le même.* — Note sur la découverte d'ossements appartenant à des espèces éteintes dans le quaternaire de Mons et de Renaix. Bruxelles, Weissenbruch, 1883, brochure in-8°.

71. *Le même.* — Note sur quelques niveaux fossilifères appartenant au systèmes Yprisien et Paniselien. Bruxelles, Weissenbruch, 1883, brochure in-8°.

72. *Le même.* — Présentation à la société géologique de Belgique d'un bloc anguleux de Syénite Zircon. Liége, Vaillant, 1884, brochure in-8°.

73. *Le même.* — Quelques mots sur le grand bloc énatique d'Oudenbosch, près de Breda, et sur le dépôt de roches granitiques Scandinaves, découvertes dans la région. Bruxelles, Weissenbruch, 1885, brochure in-8°.

74. *Le même.* — Sur deux fémurs humains recueillis dans la Tourbe, etc., aux environs d'Audenarde. Bruxelles, Hayez, 1884, brochure in-8°.

75. *Le même.* — Sur l'état des terrains dans lesquels M. Cols a découvert des silex taillés par l'homme tertiaire. Bruxelles, Hayez, 1887.

76. *Le même.* — Sur l'exhumation du grand Enatique d'Oudenbosch, et sa translation au Collège de cette Commune. Liége, Vaillant, 1886, brochure in-8° de 8 pages.

77. *Le même.* — Sur un dépôt d'ossements de Mammifères découverts dans la Tourbe aux environs d'Audenarde. Liége, Vaillant, 1883, in-8°.

78. *Le même.* — Un mot sur les découvertes ethnographiq.

de Messieurs Fraipont et Lhoest, grotte de Spy. Bruxelles, Hayez, 1887, brochure in-8°.

79. *Delvaux, E.* — Visite aux gites fossilifères d'Aeltre. Bruxelles, Weissenbruch, 1887, brochure in-8°, gravures.

80. *Le même.* — Théorie vraie de la gravitation universelle et de la radiation solaire, avec les conséquences qui en résultent. Bruxelles, Maître Populaire, 1873, brochure in-12.

81. *Le même.* — Epoque quaternaire. Sur un terme nouveau du quaternaire inférieur observé en Belgique. Liége, Vaillant-Carmanne, 1891, brochure in-8°.

82. *Le même.* — Découverte d'une molaire d'Elephas antiquus dans les alluvions de la Colline de Mesvin. Liége, Vaillant, 1891, brochure in-8° de 10 pages.

83. *Le même.* — Sur un Caillou Enatique, originaire du St-Gothard, recueilli dans la Vallée du Démer. Liége, Vaillant, 1891, brochure in-8°, 8 pages.

84. *Le même.* — Premières données sous le sous-sol du territoire d'Anseghem. Liége, Vaillant, 1891, in-8°.

85. *Le même.* — Les cailloux de Silex roulés constituant la base de l'étage Yprisien dans la vallée de Renaix. Liége, Vaillant-Carmanne, 1891, in-8° de 18 pages.

86. *Le même.* — Sur l'extension du calcaire carbonifère dans le sous-sol de la région comprise entre Tournay et Renaix. Liége, Vaillant-Carmanne, 1891, brochure in-8° de 20 pages.

87. *Le même.* — Etudes statigraphiques et paléontologiques du sous-sol de la Campine. Liége, Vaillant, brochure in-8°, 54 pages.

88. *Le même.* — Un mot de réponse à la revendication de prio-

rité de M. Ladrière. Liége, Vaillant, 1892, brochure in-8°, 8 pages.

89. *Delvaux, E.* — Nature et origine des éléments caillouteux quaternaires qui s'étendent en nappes sur les plateaux de la Belgique Occidentale. Liége, Vaillant, 1892, brochure in-8°, de 48 pages.

90. *Demine, Edmond.* — Théorie vraie de la gravitation Universelle et de la radiation Solaire, avec les conséquences qui en résultent. Bruxelles, Maitre Populaire, 1873, brochure in-12.

91. *Le même.* — Le problème de la navigation aérienne. Namur, Collin, 1868, brochure in-8°, gravures.

91bis. Denkschrift des Naturforscher vereins zu Riga, herausgegeben in Anslass des feies scines 25 Jahrigen Bestehens, am 27 Marz 1870. Riga, W. Häcker, 1870, 1 vol. in-4°, et 1 brochure.

92. Des voies navigables en Belgique. Considérations historiques, propositions visant l'amélioration de la navigation.

93. *Devillers, Auguste.* — Analyse des eaux minérales qui se trouvent au château Royal de Mariemont en Hainaut, faite par les ordres de Marie-Elisabeth, gouvernant les Pays-Bas. Louvain, Van Overbeke, 1741, 1 vol. in-12.

94. *Dewalque, G.* — Carte géologique de la Belgique et des Provinces voisines, à l'échelle de 1 à 500.000. Molembeck, Tigenbrodt, 1884.

95. *Le même.* — Catalogue des ouvrages de Géologie, de Minéralogie et de Paléontologie, ainsi que des cartes géologiques qui se trouvent dans les principales Bibliothèques de Belgique. Liége, Vaillant, 1886, 1 vol. in-8°, broché.

96. *Dewalque, G.* — Mélanges géologiques. 5e série. Liége, 1882 à 1885, 1 vol. in-8°.

97. *Le même.* — Quelques observations au sujet de la note de M. Dupont sur le poudingue de Wéris. Bruxelles, Hayez, 1885, brochure in-8°, de 8 pages.

98. *Le même.* — Compte-rendu de la session extraordinaire de la société géologique de Belgique, tenue à Liége les 26 à 28 août 1883. Liége, Vaillant, 1884, brochure in-8°.

99. *Le même.* — Lettre au Sénat à propos de la carte géologique de Belgique. Liége, 1878, brochure in-8°.

100. *Le même.* — Mélanges géologiques, 2e série. Bruxelles, Hayez, 1874, brochure in-8° avec photographie.

101. *Le même.* — Rapports annuels de la société géologique de Belgique. 1874 à 1883. Liége, Vaillant, 1 volume in-8°.

102. *Le même.* — Rapport de la Commission pour l'unification de la nomenclature géologique. 1881, brochure in-8°, 74 pages.

103. *Le même.* — Revue des fossiles Landeniens décrits par Ryckott. Brochure in-8°, extraite de la société géologique, tome VI.

104. *Le même.* — Stries glaciaires dans la vallée de l'Amblève. Filons granitiques et poudingues de Lammersdorf. Liége, Vaillant, 1885, brochure in-8° de 10 pages.

105. *Le même.* — Sur l'origine Coraillienne du Calcaire Devonien de la Belgique. Réplique à M. Dupont. Bruxelles, Hayez, 1882, brochure in-8°.

106. *Le même.* — Sur l'uniformité de la langue géologique. Liége, Vaillant, 1880, brochure in-8°.

107. *Le même.* — Un nouveau dosage du fer des eaux minérales de Spa. Brochure in-8° (extraite des annales géolog.)

108. *Dewalque, G.* — Compte-rendu de la session extraordinaire de la société géologique de Belgique à Spa, en 1886. Liége, Vaillant-Carmanne, 1888, brochure in-8° de 30 pages.

109. *Le même.* — Sur une faune Paléocène de Copenhague, par A. von Koenen. Brochure in-8° de 8 pages.

110. *Le même.* — Le prétendu Dolmen de Solwaster, brochure extraite des annales de la société Géologique de Belgique, 1888.

111. *Le même.* — Sur quelques dépôts tertiaires des environs de Spa; brochure de 4 pages, extraite des annales de la société géologique de Belgique, 1888.

112. *Le même.* — Une rectification au sujet des Dreissensiæ. Une page extraite des annales de la société Géologique. 1889.

113. *Le même.* — Le trou du Pouhon à la Reid. Une page extraite des annales de la société Géologique de Belgique, 1889.

114. *Le même.* — Sur des Oolithes du Calcaire, 3 pages des annales de la société Géologique de Belgique, 1888.

115. *Le même.* — Compte-rendu de la session Extraordinaire de la société géologique de Belgique, tenue à Dinant, les 1, 2, 3 et 4 septembre 1888. Liége, Vaillant-Carmanne, brochure in-8° de 5 pages.

116. *Le même.* — Observations sur la Corrélation des diverses bandes considérées comme Foransniennes, par M. Stainier; réplique par M. Dewalque. Liége, Vaillant-Carmanne, 1892, brochure in-8°.

117. *Le même.* — Sur les fossiles des psammites jaunes d'Angres. Liége, Vaillant, 1892, brochure in-8° de 48 pages.

118. *Dumont, André.* — Mémoire sur les terrains crétacés

tertiaires, pour servir à la description de la carte géologique de Belgique, éditée par Mourlon. Bruxelles, Hayez, 1878, 3 vol. in-8°.

119. *Dumont, André.* — Mémoire sur les terrains Ardennais et Rhénans de l'Ardenne, du Rhin, du Brabant et du Condroz, 1 vol. petit in-4°, sans date ni lieu d'impression.

120. *Dupont, Edouard.* — La chronologie Géologique. Bruxelles, Hayez, 1884, brochure in-8° de 28 pages.

121. *Le même.* — Sur l'origine des calcaires Devoniens de la Belgique. Bruxelles, Hayez, 1884, brochure in-8°, 20 pages.

122. *Le même.* — Sur les origines du calcaire Carbonifère de la Belgique. Bruxelles, Hayez, 1883, brochure in-8°.

123. *Le même.* — Terrain Dévonien de l'Entre-Sambre et Meuse. Les îles Corailliennes de Roly et de Philippeville. Bruxelles, Hayez, 1882, brochure in-8°.

124. *Dutton-Clarens.* — Tertiary history of the grand canon districht. Washington-Goverment printeng office, 1882, 1 vol. in-4°, relié, 42 planches et atlas-plans de 23 cartes, plans et vues.

125. Excursion en Belgique, faite par la société géologique de France, du 30 août au 7 septembre 1863. Etude des terrains Belges. Paris, Martinet, 1863, 1 vol. in-8°, une planche.

126. *Figuier, L.* — Merveilles de la science. Une livraison. Paris, Jouvet, brochure in-8°, avec gravures.

127. *Finet, Théophile.* — De l'exploitation des canaux et voies navigables, 2e édition. Bruxelles, Alliance typographique, 1870, brochure, 2 cartes.

128. *Flamache, H.* — Cours de géométrie pratique, à l'usage des porions. Charleroi, Deghistelle, 1860, 1 vol., 2 planches.

129. *Fraipont, Julien.* — Le tibia dans la race de Néandertat. Paris, Masson, 1888, brochure in-8° de 16 pages.

130. *Le même.* — Notice sur une caverne à ossements d'Ursus spelæus. Liége, Vaillant, 1883, brochure de 10 pages.

131. *Le même.* — Une lingule nouvelle du calcaire carbonifère de Visé. Liége, Vaillant, 1888, brochure in-8°, 4 pages.

132. *Le même.* — Recherches sur les crinoïdes du Famenien (Dévonien supérieur) Belge. Liége, Vaillant, 1883, brochure in-8°.

133. *Le même.* — Recherches ethnographiques sur les ossements humains trouvés dans les dépôts quaternaires d'une grotte, à Spy. Gand, Vanderpoorter, 1887, 1 vol. in-8°, 20 planches.

134. *George Ossian.* — On some remarkable-Forms animal life from the great deeps off the Norwegian coas. Christiana, Broggen, 1872, petit in-4°, 6 planches.

135. *Grégoire, E.* — Notice sur les coquilles de la Tombe de Uccle. Bruxelles, 1871, brochure in-8°.

136. *Haüy.* — Traité de Minéralogie, atlas. Tome V et texte. Paris, Louis, 1801, 1 vol. oblong, relié.

137. *Hayden.* — Report of the united States geological, etc. Washington, Gov. print. off. 1873, 3 vol. in-4°, reliés.

138. *Humbold (de), Alexandre.* — Ansichten der natur. mit wissenschaftlichen erlaüterungen von Alex. Von Humbold, erster band. Stutgard, Cotta, 1859, 1 vol. in-18, relié.

139. *Le même.* — Kosmos entwurf einer phusischen Weltbeschreibung von Alex. Von Humbold, erster band. Stutgard, Cotta, 1845, 4 vol. in-18, reliés, (le 3e manque).

140. *Koninck (de), L.* — Description des coquilles fossiles de l'argile de Basele, Boom, Schell, etc. Bruxelles, brochure petit in-4°, 6 planches.

141. *Le même.* — Faune du calcaire carbonifère de la Belgique. Bruxelles, Hayez, 1878, 4 vol. in-folio et 4 de planches.

142. *Le même.* — Notice sur la famille des Bellerophontida, suivie de la description d'un nouveau genre de cette famille. Liége, Vaillant, 1888, brochure in-8°, 1 planche.

143. *Lambotte, Henri.* — Etablissements de produits chimiques. Considérations sur les émanations qui s'en échappent. Bruxelles, Samuel, 1853, 1 vol. in-12.

143bis. *Lavallée-Poussin (de).* — Mémoire sur les roches Plutoniennes de la Belgique. Bruxelles, 1876, brochure.

144. *Le Hardy de Beaulieu.* — Guide Minéralogique et Paléontologique dans le Hainaut et l'Entre-Sambre et Meuse. Liége, Renard, 1868, vol. in-8°, relié.

145. Les eaux minérales arsénicales de Court-St-Etienne (Brabant), source de l'hospice. Analyse et rapports. Court-St-Etienne, Chevalier, 1883, brochure in-8°.

146. *Lhoest, Max.* — Recherches sur les poissons Paléozoïques de Belgique. Poissons du Famênien. Liége, Vaillant, 1888, brochure in-8°, 12 pages.

147. *Lyell, Ch.* — Mémoire sur les terrains tertiaires de la Belgique et Flandre Française, traduit par Le Hardy de Beaulieu et Toilliez. Bruxelles, Van Dooren, 1 vol. in-8°, relié, 1 planche.

148. *Malaise, Constant.* — Description de gîtes fossilifères Dévoniens et d'affleurement du terrain crétacé. Bruxelles, Hayez, 1879, 1 vol. in-4°, carte.

149. *Malaise, Constant.* — Excursion géologique et botanique en Belgique. Bruxelles, Callewaert, 1875, brochure in-8°.

150. *Le même.* — La géologie à l'exposition de Vienne, de 1873. Documents, etc. Bruxelles, Guyot, 1874, brochure in-8°.

151. *Le même.* — Mémoire sur les découvertes paléontologiques faites en Belgique jusqu'à ce jour. Liége, Renard, 1860, brochure in-8°.

152. *Le même.* — Note sur la description du terrain Silurien de la Belgique. Bruxelles, Vve Nys, brochure in-8°, sans date.

153. *Le même.* — L'homme fossile. Aperçu des principales découvertes qui tendent à prouver son existence. Bruxelles, A. Lacroix, 1863, brochure in-8°, 12 pages.

154. *Le même.* — Sur les silex onorés de Spiennes. Bruxelles, Hayez, 1866, brochure in-8°, 16 pages, 2 planches.

Deux rapports sur le Mémoire précédent, par De Coninck et Van Beneden.

155. *Le même.* — Notes sur quelques fossiles du Massif Silurien du Brabant. Bruxelles, Hayez, brochure in-8°, 6 pages. Rapport sur cette notice, par Van Beneden.

156. *Le même.* — Sur l'existence, en Belgique, de nouveaux gîtes fossilifères à faune Silurienne. Bruxelles, Hayez, brochure in-8°, 8 pages.

157. *Le même.* — Rapport sur la description de la Flore fossile du premier étage du terrain crétacé du Hainaut, par Eugène Coomans. Brochure in-8° (extrait du Bulletin Botanique).

158. *Le même.* — Sur des corps organisés, trouvés dans le terrain Ardennais, de Dumont. Bruxelles, Hayez, brochure in-8°.

159. *Malaise, Constant.* — Note sur des roches usées avec cannelures, de la vallée de la Grande Geete. Bruxelles, Hayez, brochure in-8° de 4 pages.

160. *Le même.* — Note sur le terrain crétacé de Lonzée. Bruxelles, Hayez, brochure in-8°, 8 pages.

161. *Le même.* — Programme détaillé du cours d'histoire naturelle. Bruxelles, Mertens, 1868, brochure in-8°, 24 pages.

162. *Le même.* — Utilité de l'Etude de la Botanique. Bruxelles, Hayez, brochure in-8° de 8 pages.

163. *Le même.* — Sur les Rhizômes verticaux du Phragmis communis trinius. Bruxelles, Hayez, 1867, 2 pages.

164. *Le même.* — Quelques observations à propos de la Passerine. Bruxelles, Hayez, 1864, 2 pages.

165. *Le même.* — Manuel de la Flore de Belgique, par Crépin. Article Bibliographique. Bruxelles, Hayez, 1866, brochure de 6 pages.

166. *Le même.* — Domaines du Gospinal et Coquenfange, à Sart-lez-Spa. Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur. Bruxelles, Mertens, 1888, brochure in-8°, 12 pages.

167. *Le même.* — Carte géologique, agricole ou agronomique de Belgique. Bruxelles, Mertens, 1868, brochure, 16 p.

168. *Mathew, C.* — Note sur les Mollusques de la formation pos-pliscène de l'Acadie. Bruxelles, 1874, brochure in-8°.

169. *Miot, G.-C.-F.* — Recherches physiologiques sur l'innervation du cœur. Bruxelles, Manceaux, 1876, 1 vol. in-8°.

170. *Le même.* — Recherches physiologiques sur la formation des globules du sang. Bruxelles, Manceaux, 1865, in-4°.

171. *Mortilet (de), G.* — Coupe géologique de la Colline de Sienne. Milan, Bernardoni, 1863, brochure in-8°.

172. *Mortillet (de), G.* — Géologie des environs de Rome. Milan, Bernardoni, 1864, brochure in-8°.

173. *Munck (de), Emile.* — Les tremblements de terre d'Havré (Hainaut). Bruxelles, Polleunis, brochure in-8°, 20 pages.

174. *Nyst, P.* — Conchyliologie des terrains tertiaires de la Belgique. Bruxelles, Hayez, 1878, in-folio et atlas.

175. *Le même.* — Description des Coquilles et Polypes fossiles du terrain tertiaire belge. Bruxelles, Hayez, 1844, in-4°, relié, avec 15 planches.

176. *Omalius (d') d'Halloy.* — Mémoire sur la description géologique des Pays-Bas, la France, Namur et quelques contrées voisines. Namur, Gérard, 1828, 1 vol. in-12.

177. On some remarkable forms of animal life from the great deeps oft the Norwegian Coast. Christiania, Brogges, 1872, 1 vol. in-4°, avec 6 planches.

178. *Orbigny (de), Alcide.* — Cours élémentaire de Paléontologie et de Géologie statigraphique. Paris, V. Masson, 1849, 2 vol, reliés en 1, avec gravures.

179. *Papier, A.* — Essai d'un catalogue Minéralogique Algérien, alphabétique et descriptif, publié par l'Académie d'Hippone, d'Alger. Paris, Challamel, 1873, 1 vol. in-4°, et planches.

180. Paris port de Mer. Bruxelles, Tarlier, 1826, brochure in-8°.

181. *Pirmez, Léonard.* — Essai sur la queue des Comètes. Châtelet, Lambillon, 1854, brochure in-8°.

182. *Pline l'Ancien.* — Histoire naturelle de Pline, collection Nisard. Paris, Dubochet, 1851, 2 vol. in-8°, reliés.

183. *Porter, Thomas.* — Synopsis of the Flora of Columbiæ. Washington, 1874, 1 vol. petit in-8°.

184. *Preudhomme de Borne.* — Notice sur des débris de Chéloniens. Bruxelles, Hayez, 1869, brochure in-8°.

185. Procedings of the California Academy of sciences. Vol. VI et VII, 1875 et 1876.

186. *Quinet, Benoît.* — Le Canal de Charleroi, son élargissement et ses péages. Mons, Manceaux, 1862, brochure in-8°.

187. *Ruggere, C., Dr.* — Note Biologiche Sugli Apidi Chœlicodomæ muræria, id Lefeburi, omnia comuta, etc., Rovereto, V. Sottochiesa, 1888, brochure in-8°.

188. *Rutot, A.* — Discussion soulevée à la Société Géologique de Belgique, relativement à l'exécution de la Carte géologique détaillée de la Belgique. Bruxelles, Hayez, 1882, brochure in-8°.

189. *Sauveur.* — Fossiles végétaux du terrain houiller de la Belgique. Atlas sans texte. Bruxelles, 1848.

190. *Schoenfeld, Martin.* — De l'ophtalmie des enfants lymphatiques. Gand, Van Dosselaere, 1871, brochure in-8°.

191. *Le même.* — Nouvelles recherches sur l'état sanitaire, moral et social des houilleurs pendant la période actuelle de salubrité des Mines, en Belgique. Charleroi, Piette, 1870, 1 vol. in-8°.

192. *Le même.* — Recherches sur l'état sanitaire des houilleurs pendant la période de la salubrité des Mines en Belgique. Bruxelles, Dumortier, 1869, petit in-4°.

193. *Scohy, François.* — Introduction à l'histoire de la Médecine. Etude sur l'apparition de la science chez les peuples primitifs du monde, depuis la création jusqu'à l'ère grecque. Bruxelles, Mayolez, 1867, brochure in-8°.

194. *Stainier, Emile.* — Elargissement du Canal de Charleroi à Bruxelles, et de ses embranchements. Charleroi, Piette, 1879, brochure in-8°.

195. Statuts de la caisse des Pensions du corps médical Belge. (Médecin, pharmacien, vétérinaire). Bruxelles, Callewaert, 1879, brochure in-8° de 16 pages.

196. *Sterry et Hunt.* — Histoire des noms Cambrien et Silurien en Géologie, traduit par Dewalque. Mons, Dequesne, 1875, brochure in-8°.

197. *Thielens, Armand.* — Les orchidées de la Belgique et du grand Duché de Luxembourg. Gand, Annoot, 1875, 1 vol. in-8° de 110 pages.

198. *Le même.* — Notice sur le Carex Ligerina Bor. Gand, Annoot, 1869, brochure de 12 pages.

199. *Le même.* — Trois jours d'herborisation aux environs de Goë, Welkenraedt. Gand, Annoot, 1870, brochure in-8°.

200. *Le même.* — Notice sur quelques plantes rares ou nouvelles de la Flore Belge. Gand, Annoot, 1871, brochure, 8 pages.

201. *Le même.* — Note sur le Cytisus decumbens Walp. Gand, Annoot, 1868, brochure de 2 pages.

202. *Le même.* — Note sur le Myosotis Dumortieri. Gand, Annoot, 1868, 2 pages.

203. *Le même.* — Petites observations sur quelques plantes critiques. Gand, Annoot, 1868, brochure de 8 pages.

204. *Le même.* — Supplément à la brochure qui précède.

205. *Le même.* — Note sur le Senecio Barbareæ folius. Gand, Annoot, 1868, 2 pages d'impression.

206. *Le même.* — Nouvelles annotations à la Flore de la partie Nord du Brabant. Bruxelles, Hayez, 1864, 12 pages.

207. *Thielens, Armand.* — Observations sur quelques plantes rares ou nouvelles de la Flore Belgique. Bruxelles, Hayez, 1865, brochure de 12 pages avec une planche.

208. *Le même.* — Les ajunga pyramidalis et Genevensis. Bruxelles, Hayez, 1864, brochure de 6 pages.

209. *Le même.* — Notice sur le Luzulo forsteri et plantes rares qui croissent à Thielt-Notre-Dame. Bruxelles, Hayez, 1865, brochure de 10 pages.

210. *Le même.* — Quatrième herborisation de la société Royale de Botanique de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1866, brochure de 24 pages.

211. *Le même.* — Une excursion botanique dans le Luxembourg Français. Bruxelles, Hayez, 1866, 16 pages.

212. *Le même.* — Note sur l'Hieracium Fallacinum. Gand, Annoot, 1867, brochure de 4 pages.

213. *Le même.* — Notice sur les Mollusques Comestibles et les Coquilles utiles de l'Adriatique. Bruxelles, Nyst, 1867.

214. *Le même.* Notice sur le Tibis Falcinellus et Elanus Melanopterus. Tirlemont, 1868, 8 pages.

215. *Le même.* — Note sur le gîte Fossilifère de Folz-les-Caves (Brabant). Lille, Bloquel-Castiaux, 4 pages.

216. *Le même.* — Acquisition de la Flore Belge, 2e fascicule, comprenant les années 1869, 1870, 1871 et 1872. Gand, Annoot, 1874, brochure de 74 pages.

217. *Le même.* — Relation d'un voyage dans l'Eifel, en 1872. Bruxelles, Nys, 1872, brochure, 46 pages.

218. *Le même.* — Liste des fossiles Dévoniens et des Mollusques vivants, recueillis dans l'Eifel. Bruxelles, Vve Nys, 1873, brochure de 10 pages.

219. *Thielens, Armand.* — Voyage en Italie et en France, 1874, brochure de 56 pages.

220. *Le même.* — Notes sur les Mollusques de la formation Post-pliocène de l'Acadie. Bruxelles, Vve Nys, 1874, 20 pages.

221. *Le même.* — Notes Conchyliologiques. Bruxelles, Vve Nys, 1868, brochure de 8 pages.

222. *Le même.* — Voyage en Italie. Description de la Collection de la Marquise Paulucci, à Novoli. Tirlemont, Stevens, 1874, brochure de 78 pages.

223. *Tissandier.* — La houille (Bibliothèque des Merveilles). Paris, Hachette, 1869, 1 vol. in-12, 4 gravures.

224. Traité de Physique et d'Astronomie, en 2 vol. datant de 1757. Ouvrage manuscrit, ayant appartenu à Stanislas Desandrouin, de Charleroi.

225. *Van Bastelaer, D.* — Etude Comparative et Commentaires sur la Pharmacopea Belgica nova et le Codex Medicamentarius. 1re Partie. Bruxelles, Manceaux, 1869, 1 vol. in-8°, relié.

226. *Le même.* — Etudes, discours et mémoires relatifs à la Pharmacopée. Mons, Manceaux, 1884, 1 vol. in-8°.

227. *Le même.* — Etude sur quelques Rumex de la section Lapathum. Gand, Annoot, 1868, brochure in-8°.

228. *Le même.* — La question du travail des femmes et enfants dans les houillères. Bruxelles, Manceaux, 1869, in-8°.

229. *Le même.* — Promenades d'un botaniste dans un coin des Ardennes belges. Bruxelles, Mayolez, 1864, brochure in-8°.

230. *Le même.* — Recherches d'un réactif spécial pour constater la pureté de la farine de riz. Bruxelles, Manceaux, 1869, brochure in-8°.

231. *Van Bastelaer, D.* — Etudes, discours et Mémoire relatifs à la Pharmacie. Bruxelles, Gustave Deprez, 1873, 1 vol. in-8°.

232. *Van Beneden, P.-J.* — Anatomie Comparée. Bruxelles, Jamar, 1 vol. in-12, relié, avec gravures.

233. *Le même.* — Description des ossements fossiles des environs d'Avesnes. Bruxelles, Hayez, 1877-1883, 3 vol. parus, in-folio, 3 vol. de planches.

234. *Van der Elst, C.* — Quelques vieux arbres de la Belgique. Bruxelles, Callewaert, 1878, brochure in-8°.

235. *Van de Vivere, E.* — Compte-rendu du sixième Congrès Pharmaceutique tenu à Bruxelles, du 21 août au 6 septembre 1885. Bruxelles, Jean Viselé, 1886, 1 gros vol. in-8°.

236. *Van Pelt.* — Rhamnus Catharticus et Rhamnus frangula. Bruxelles, Manceaux, 1873, in-8°.

237. *Winkler, T.-C.* — Catalogue systématique de la Collection Paléontologique du Musée Tegler, 4e supplément. Haarlem, Loosque, 1881, brochure in-8°.

238. *Zeiller, R.* — Végétaux fossiles du terrain houiller de la France. Paris, Imprimerie Nationale, 1880, 1 vol. in-4° et atlas de 18 pages.

CHAPITRE XIII

Cartes, Dessins, Plans

1. *Beaulieu, Fer.* — Les forces de l'Europe, ou Description des principales villes avec leurs fortifications, dessinées par les meilleurs ingénieurs, et pour l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Paris, chez l'auteur, 1693, 1 vol. in-4° avec 108 planches.
2. *Bouge (de), Jean-Baptiste.* — Carte des Pays-Bas.
3. *Boulmont, Gustave.* — Plan pittoresque de la ville de Thuin. Bruxelles, Mertens, 1891.
4. Cartes des Pays-Bas et des frontières de France, et plans des villes, sièges et batailles. Bruxelles, 1713, H. Fricx.
5. Carte géologique de Belgique, publiée par le Gouvernement Belge, texte et planches. Bruxelles, Hayez (en publication).
6. Carte du dépôt de la guerre au 10/1000. Gozée, 2 feuilles.

   Idem, au 20/1000, Beaumont, Binche, Belœil, Charleroi, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Gosselies, Gozée, Gouy-le-Piéton, Grand-Rieu, Merbes le château, Morlanwelz, Nalinnes, Quiévrain, Rœulx, Seneffe, Silenrieux, Thuin. — Idem au 40/1000, Charleroi, Mons, Philippeville
7. *Cloet (de).* — Châteaux et monuments des Pays-Bas, faisant suite au voyage pittoresque, dédié à la Princesse d'Orange. Bruxelles, Jobard, frères, 2 vol. oblongs, relié, avec vues photographiées.

8. *Dejardin, A.* — Carte de la Flandre ancienne et moderne. Plans de la ville de Gand. Gand, Hebbelynck, 1868, 1 vol. in-8°.

9. *Le même.* — Plans et vues de la ville de Tournay. Tournay, Casterman, 1879, 1 vol. in-8°.

10. *Le même.* — Recherches sur les Cartes de la Principauté de Liége. Carmanne, 1860, 1 vol. in-8°.
1er supplément, 1862.
2e supplément, 1868.
3e supplément, 1879.
4e supplément, 1887.

11. *Le même.* — Description des cartes de la Province d'Anvers et plans de la ville. Anvers, Buschman, 1862, in-8°, et 2 suppléments.

12. *Le même.* — Cartes de la Province de Namur, plans et vues de la ville. Namur, Wesmael, 1883, 1 vol. in-8°.

13. *Le même.* — Cartes de l'ancien Duché de Limbourg. Plans et vues de la ville de Limbourg. Liége, Léon de Thier, 1884, 1 vol. in-8°.

14. *Devillers, Léopold.* — Inventaire des cartes et plans manuscrits et gravés, qui sont conservés au dépôt Provincial des Archives de l'Etat à Mons. Mons, Duquesne, 1870, 1 vol. petit in-4°, relié.

15. *Ferraris.* — Carte chronographique des Pays-Bas Autrichiens. 1777.

16. *Grandgagnage.* — Aduatica. Géographie ancienne. Carte des Gaules. Bruxelles, Hayez, brochure extraite du Bulletin de l'Académie Royale de Belgique.

17. *Guignard, L.* — Vues de Blois et d'Amboise.

18. Inventaire des cartes et plans manuscrits et gravés qui sont conservés au Archives Générales du Royaume. Bruxelles, Hayez, 1848, 1 vol. in-folio.

19. La Belgique monumentale, historique et pittoresque, par une société d'Ecrivains. Bruxelles, Jamar, 1824, 2 vol. in-8°, avec gravures.

20. *Logerat.* — Carte générale des chemins de Fer de France et d'Allemagne. Paris, Logerat.

21. *Le même.* — Plan topographique de Marseille. 1 feuille. Paris, Logerat.

22. *Lotteri, Tobie.* — Atlas minor terrarum, imperia, regna et provincias Germaniæ potissimum, etc. Augsbourg, Aug. Vind, 1 vol. oblong, 20 cartes.

23. *Moeller.* — Carte des gîtes miniers de la Russie d'Europe. 1872, une feuille.

24. *Mols, Marchal.* — Carte de poche des chemins de fer Belges. Bruxelles.

25. Notice sur les Cartes, Documents et objets exposés au grand concours international de Bruxelles, en 1886, par l'Institut cartographique militaire. Bruxelles, Hayez, 1888, brochure in-8° de 52 pages.

26. Nouvelle carte du Département de Jemappes. Bruxelles, an VII de la République.

27. Photographies d'une croix, d'un reliquaire, d'un ostensoir et une châsse, en 4 feuilles.

28. Photographies du château d'Acoz. 1872, 6 feuilles.

29. Photographies des fouilles archéologiques de Fontaine-l'Evêque mont, 1879, 2 feuilles.

30. *Popp.* — Atlas cadastral. Communes de Charleroi, Fontaine-Valmont, Gilly, Gouy-le-Piéton, Hantes-Wihéries, Landelies, Montigny-sur-Sambre, Montignuy-St-Christophe, Presles, Ragnies, Strée, Solre-sur-Sambre, Sart-la-Buissière, Thuillies.

31. Sphère terrestre et sphère céleste de Gérard Mercator de Rupelmonde, éditée à Louvain, en 1541 et 1551, édition nouvelle de 1875, d'après l'original appartenant à la Bibliothèque Royale de la Belgique. Bruxelles, Mucquardt, album in-folio, avec une notice par J. Van Raemdonck.

32. *Van der Elst, P.-C.* — Atlas des Pays-Bas représentant l'état géographique et politique des 17 Provinces aux différentes époques de l'histoire. Bruxelles, Dumont, 1831, in-folio, relié, 15 cartes.

33. *Van der Maelen.* — Cartes éditées au 40/1000. Feuilles de Charleroi et de Philippeville.

34. *Le même.* — Carte archéologique, ecclésiastique et nobiliaire de la Belgique en 1874.

35. Vues photographiques de l'abbaye d'Aulne. 6 cartes, format album.

36. Vues photographiques de l'abbaye de Villers-la-ville. 33 cartes, format album.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

A

Ackersdijck, J., XI, 1.
Altmeyer, J.-J., IV, 1 et VIII, 1re section, 1.
Alvin, L., IV, 2.
Amarat (de), José, XI, 2.
Anquetil, VII, 1.
Arendt, I, 19.
Aringhi, Paul, I, 20.
Aristide, IV, 3.
Augustini, L., I, 25.
Aymar-Bression, IV, 4.

B

Bake, J., IX, 2.
Baluzius, Etienne, X, 2.
Barante (de), VIII, 1re section, 4.
Barbier, Victor, VIII, 2e section (g), 291.
Barland, Ad., VIII, 2e section (b), 1.
Barrière-Flavy, I, 26.
Barthels, Adolphe, VIII, 1re section, 5.
Basan, F., III, 2.
Bast (de), J., VIII, 1re section, 6 — IX, 3.
Baudrant, M.-A., V, 2.
axter, Siheester, I, 27.
Baurin (le chevalier), VIII, 1re section, 7.
Baye (de), Joseph, I, 28 à 34 — VII, 3 et 4.
Bayle, Pierre, VII, 5 et 6.
Beaulieu, Fer. XIII, 1.
Becdelièvre (de), V., IV, 15.
Begeri, Laurent, I, 53 — XI, 3.
Bentivoglio (le cardinal), VIII, 2e section (c), 1.
Bequet, Alfred, VIII, 1re section, 8.
Bergeron, P., IX, 4.
Berlier, Th., VII, 7.
Bernier, Théodore, I, 50 à 52 — IV, 6 à 10 — VIII, 2e section (d) 171 à 188 — X, 4.
Bernus, Léon, IX, 5.
Beudant, F.-S., XII, 8.
Bidou, Eugène, V, 3.
Bituntin, Jos.-Silos, I, 55.
Bizemont (de), VI, 4.
Blacu, Jean, V, 4.
Blocq (de), Léopoldine, XII, 9.
Boëns, Bto, IX, 6.
Bonald (de), V., IV, 15.
Boodt (de), Anselme, I, 56.
Borgnet, Adolphe, VIII, 1re section, 9 à 12.
Borgnet, Jules, VIII, 2e section (g) 292 — X, 4 à 7.
Borgnet et Bormans, X, 9.

Bormans-Schoolmeester, X, 13.
Bormans, Stanislas, VI, 2 — VIII, 2e section (e), 268 à 270 — VIII, 2e section (g), 293 — X, 9 à 12.
Bosmans, Jules, I, 57 — III, 3 — VI, 3.
Boucher de Perthes, I, 58 à 60.
Bouge (de), Bte, XIII, 2.
Bouglon (le baron de), VII, 8.
Bouille, Th., VIII, 2e section (e), 271.
Boulanger, I, 61.
Boulmont, Gust., I, 62 — XIII, 3.
Boussu (de), Gille, VIII, 2e section (d), 189.
Bouton, Victor, VI, 4.
Bozière, Fr., VI, 5.
Brandt, Gérard, VIII, 1re section, 13.
Brasseur, Ph., IV, 16.
Brialmont, IX, 8.
Briart, A., V, 5 — XII, 10 à 13.
Briart, A. et Cornet, XII, 14 à 19.
Brichaut III, 4 — XI, 5 à 7.
Broeckk, XII, 20.
Browers, Christophe, VIII, 1re section, 14.
Brunet, Charles, II, 5.
Bruyne (de), Ph., VIII, 2e section (d), 192.
Buchoz, XII, 21.
Buddingh, D., VII, 9 et 10.
Buffier (le Père), XII, 22.
Burgundi, Nicolas, VIII, 1re section, 15.
Butkens, Christophe, VIII, 2e section (b), 2.

C

Caï Plinii, Secundi, XII, 27.
Calepin, Ambroise, IX, 12 et 13.
Cambier, J., VIII, 2e section (d), 194.
Cannart, J.-Bte, I, 70.
Caraman-Chimay (de), Eugène, IV, 18.
Carpentier, D.-P., IX, 14.
Casier, Constant, VIII, 2e section (b), 126.
Casier, Constant et Crahay, L., X, 20.
Casii, Philippi, VIII, 1re sect., 17.
Castillo (del), A., I, 71.
Caton, Varron, Columelle, IX, 15.
Catulle, Tibulle, Properée, IX, 16.
Causeus de la Chausse, I, 78.
Cauwenberg, Clément, I, 76bis.
Caylus (de), le Comte, I, 79 et 80.
Cellari, Christophe, I, 81.
C.-G., IV, 17.
Châlon, Renier, I, 84 à 88 — II, 13 — VII, 17 — VIII, 2e section (c), 142, (d), 169 et (f), 224 à 227 — IX, 17 — XI, 10 à 14.
Châlon et Preux, VI, 6.
Champagny (de), VII, 12.
Champollion-Figeac, I, 89.
Chantre, E., I, 90.
Chapsal, I, 91.
Chapuis et Dewalque, XII, 32.
Charras (le Colonel), VIII 1re section, 16.
Chassant, I, 92 — II, 14.
Chaudron, Léon, IX, 18.
Chaurnoy (de), F., IX, 19.
Chautepie (de), J., VII, 13.
Chevalier, I, 91bis.
Chiffleto, J.-J., VI, 7.
Chottin, A.-G., V, 12 et 13 — VIII, 2e section (d), 198.
Ciceron, IX, 21.
Claudel, J., IX, 22.
Claudius, IX, 23.
Cloquet, Louis, I, 93 à 103.
Cloquet, Norbert, I, 104 à 107bis — XII, 33.
Cloet (de), XIII, 7.
Cobaux, Eugène, X, 27.

Cohen, Henry, XI, 15 et 16.
Collignon (l'abbé), VIII, 2e section (h), 304.
Collin de Planchy, I, 108 — VIII, 1re section, 18.
Comhaire, Charles, I, 109.
Coomans, Eugène, XII, 34 et 35.
Coppin (de), José, IX, 24.
Coumont (de), A., I, 77.
Courtonne, E., IX, 25.
Crahay, Louis, X, 33.
Cumont, Georges, XI, 17 et 18.

D

Daris, Joseph, VIII, 2e section (e), 272 et 273.
Daru, VIII, 1re section, 17.
Debaeker, L., VIII, 2e section (c), 144.
Debaequer, Auguste et Aloïs, II, 115.
Debie, Jacques, XI, 21.
Debove, Auguste, IV, 19 et 20 — IX, 26 et 27.
Debove, Charles, VIII, 2e section (d), 202 — XI, 23.
Declève, Jules, VIII, 1re section, 21 — VIII, 2e section (d), 202 — IX, 28 à 30 — X, 34 à 39.
Declèves (l'abbé), VIII, 2e section (d), 201.
Defontaine, VII, 18.
Defontaine-Coppée (Mme), IX, 31.
Defrance, F.-J., IV, 21.
Dejardin, Adolphe, XII, 38 — XIII, 8 à 13.
Dejardin, C., VIII, 2e section (e), 274.
Dejardin, Joseph, IX, 32.
Delaere, Louis, VIII, 2e section (h), 310.
Delecourt, G., XII, 39.
Delepierre et Pernet, VIII, 1re section, 23.
Delewarde, P.-M., VIII, 2e section (d), 203.
Delprat, G.-H.-M., VII, 19.
Delstanche, Ph., XII, 40.
Delvaux, E., I, 113 — XII, 41 à 89.
Delvenne, père, IV, 22.
De Marne, J.-Bte, VIII, 2e section (g), 295.
Deminne, Edmond, XII, 90.
Demmin, Auguste, III, 7 et 8.
De Remond, Fl., VII, 20.
De Schoodt, A., XI, 24 à 29.
Desessarts, Jules, VIII, 2e section (h), 311.
Desmaze, Charles, X, 41.
De Smet, J., IV, 23.
De Smet, de Ram, Borgnet, etc. VIII, 1re section, 24.
Desroches, VIII, 1re section, 25 à 27.
Devaux, Paul, VII, 21.
Devigne, Félix, VIII, 2e section (c), 145.
Devillers, Auguste, XII, 93.
Devillers, Léopold, I, 114 — II, 16 et 17 — IV, 24 — VIII, 2e section (d), 204 à 206 — X, 42 à 46 — XIII, 14.
Dezobry, Charles, I, 115.
Dewalque, G., IV, 25 et 26 — XII, 94 à 117.
Dewez, V, 14 — VIII, 1re section, 28 à 31 — VIII, 2e section (e), 275.
Dewitte, J., VII, 22.
D'hont et Waspenaert, VI, 8.
Diodore de Sicile, VII, 24.
Dionis, Cassei, VII, 25.
Divœus, Petrus, VIII, 2e section (b), 129.
Dollinger, Jean, VII, 26.
Domat, X, 47.
Dom de Vaines, I, 117.
Duc René (le), VI, 9.
Dufresne, C., domino Du Cange, IX, 36.

Dugniolle, XI, 30.
Dumarez, E., IV, 29.
Dumée, Ant., VIII, 1re section, 33.
Dumont, André, XII, 118 et 119.
Dumont, Léopold, IX, 37.
Dumont, VI, 10.
Dupont, Edouard, I, 118 à 120 — IV, 30 et 31 — XII, 120 à 123.
Du Pont, H.-F., X, 48 et 49.
Du Priez, Raymond, I, 121 à 124 — VIII, 1re section, 27 et 28 — X, 50.
Dutton, Clarens, XII, 124.
Duval, IV, 32.
Dynter, Edmond, VIII, 2e section (b), 130.

E

Ebermayer, J.-M., I, 125.
Echard, Laurent, V, 15.
Engelhardt, C., I, 126.
Eutrope, VII, 29.
Evans, John, I, 128.

F

Faber, Frédéric, III, 9 — V, 17 — IX, 39 et 40.
Fabre, Ch., IX, 41.
Faider, Ch., X, 52.
Famianus, Strada, VIII, 2e section (c), 146.
Feller (de), X., IV, 33 — V, 18.
Ferret, Charles, X, 54.
Ferrière (de), Cl., X, 53.
Fétis, Edouard, III, 10.
Feys et Van de Casteele, VIII, 2e section (c), 148.
Fievet, Edmond, IV, 34.
Figuier, L., XII, 126.
Finet, Théophile, XII, 127.
Fisen, Barthélémy, VIII, 2e section (e), 276.
Fischer, Eugène, IV, 25.
Flamache, H., XII, 128.
Flamme, J.-Bte, IX, 42.
Fleury (l'abbé), VII, 30.
Florus, L., Annæus, VII, 31.
Flouest, Edouard, I, 134.
Foere (de), Léon, I, 135.
Foppens, J.-Fr., IV, 26.
Fourdin, Emmanuel, II, 18.
Fraipont, Julien, I, 136 et 136bis — VII, 129 à 133.
Francquen (de), C., VI, 11.
Fustel de Coulange, VII, 32.
F.-Z., IV, 27.

G

Gachard, II, 19 et 20 — IV, 38 — VII, 33 — VIII, 1re section, 35 à 44 — X, 55 et 56.
Gachet, Emile, VIII, 2e section (e), 277 — IX, 43 — X, 57.
Gaillard, B., X, 58.
Gaillard, Corn., VI, 12 à 14.
Gaillard, Victor, I, 137 — XI, 33.
Gailliot, VIII, 2e section (g), 296.
Galesloot, L., II, 21 et 22 — IV, 40 — VIII, 2e section (b), 131.
Gantier, Victor, VII, 34.
George Ossian, XII, 134.
Gérard, A.-F., VII, 35 — VIII, 1re section, 45.
Gerlache (de), VIII, 1re sect., 46.
Ghillebert de Lannoy, IX, 44.
Gibbon, E., X, 59.
Gille Olivier, IX, 45.
Gilliodts-Van Severen, L., II, 23 — VIII, 2e section (c), 149 — X, 60.
Goethals, Félix-Victor, III, 11 — VI, 15 à 18.
Goltzus, Hubert, XI, 34.
Goovaerts, Alph., II, 24.
Gourdin de Genacillas, VI, 19.
Graesse, Théodore, III, 12.
Græyius, J.-G., I, 139.

Grandgagnage, Ch., V, 21 et 22.
Grandgagnage, J., VIII, 2e section (g), 297.
Grandgagnage, IX, 46 — XIII, 16.
Grard, Edouard, V, 19.
Gregoir, Edouard, III, 19 — XII, 135.
Gramaye, J.-Bte, VIII, 2e section (b), 132.
Grosnier, III, 14.
Grotius, Hugo, VIII, 1re section, 47.
Guicciardin, L., V, 20.
Guignard, Joannès, VI, 20.
Guignard, Ludovic, I, 141 à 146 — VII, 37 à 39 — XIII, 17.
Guignies, V., I, 140 — VIII, 2e section (d) 209 à 212.
Guillaume, G., VIII, 1re section, 49 et 50.
Guioth, XI, 355.
Guise (de), Jacques, VIII, 2e section (d), 214.
Guise (de), Nicolas, VIII, 2e section (d), 213.
Guizot, VII, 36.
Guy de l'Hérault, VII, 40.

H

Haerne (de), IV, 41.
Hagemans, A., I, 147.
Hagemans, G., I, 148 — VIII, 2e section (d), 215.
Hambergorus, Christ., VII, 41.
Hamy (le Docteur), IV, 42.
Hancarville, D., I, 149.
Hanon, Alphonse, I, 150.
Hart, Frédéric, IX, 47.
Hauzeur, Nicolas, I, 151 — VIII, 2e section (d), 216.
Haiiy, XII, 136.
Havart, J.-M., V, 23.
ayden, F.-V., XII, 137.
eesnyck (de), X, 61.
Henaut, Ferdinand, I, 153 et 154.
Hemricourt (de), J., VI, 21.
Herckenrode, Léon, VI, 22 à 24.
Hetzrodt, J.-B.-M., VII, 42.
Heusschling, Xavier, X, 43.
Heverberg (le baron), VIII, 1re section, 51.
Hiernaux, Léon, VIII, 2e section (h), 312.
Hildebrand, Fr., I, 155.
Hirth, Georges, III, 15.
Holmery, J., I, 156.
Horace, IX, 48.
Hossart (l'abbé), VIII, 2e section (d), 217.
Houssaye, Arsène, IV, 45.
Hubert, Joseph, I, 157 et 158.
Humbold (de), Alex., XII, 138 et 139.
Huyttens, J., VI, 25 et 26.
Hymans, Louis, VIII, 1re section, 54 et 55.

J

Jacquemain, IX, 49.
Jacquemart, A., III, 16.
Jacques, V. et Saintenoy, P., I, 163.
Jamart, Edmond, III, 17.
Jansonii, Théodore, VII, 45.
Janvier, A., VII, 46.
Jean Lemaire des Belges, IX, 50.
Jehan de la Motte, IX, 51.
Jennepin, A., VII, 47.
Jochams, F. et Wittmeur, H., V, 24.
Jornandes, VII, 48.
Jottrand, Lucien, IV, 46 à 48 — VIII, 1re section, 56 — IX, 52 à 57.
Jouffroy d'Eschavanne, T., VI, 27 et 28.
Jourdain, Auguste, V, 25.
Jubé, Auguste, VII, 39.

Julius Cæsar, VII, 50 et 51.
Junii Hadriani, VII, 52.
Juste, Théodore, I, 164 — VII, 53 — VIII, 1re section, 59 et 60.
Juste Lipse, VII, 56 — IX, 61.
Justin, VII, 54 — IX, 58 à 60.
Justinien, VII, 55.
Juvenal, IX, 62.

K

Kaisin, Joseph, I, 165 et 166 — VIII, 2e section (d), 218.
Kervyn de Lettenhove, I, 167 — VII, 57 — VIII, 1re section, 61 à 66 — VIII, 2e section (c), 152 et 153 — IX, 64 — X, 62.
Kervyn de Volkaersbeke, IV, 49.
Kessel (de), P.-N., VI, 29 à 31.
Kluyskens, XI, 36.
Koninck (de), L., XII, 140 à 142.
Küntzliger, J., VIII, 1re section, 67.

L

Labbe, Philippe, I, 168.
La Colonie (de), VIII, 1re section, 68.
Lacroix, Augustin, VIII, 2e section (d), 219, — X, 63.
Lacroix, Paul, III, 18 et 19.
Lactance, L.-C.-F., IV, 50.
La Fabrique, X, 64.
Lahaye, Léon, VIII, 2e section (g), 298 — X, 65 à 67.
Lambiez, J.-Bte, I, 169.
Lambillotte, Louis, III, 20.
Lambot, Léopold, X, 68.
Lambotte, Henri, XII, 143.
Lanneau, Rolland, V, 27.
Lannoy, Ghillebert, VIII, 1re section, 69.
Laude, P.-J., II, 26 et 27.
Laurent, F., X, 69.
La Vallée Poussin (de), XII, 144.
Laveleye (de), VII, 60 — IX, 79.
Lebas, Philippe, I, 170.
Leblond, Laurent, VI, 32.
Lebrocquy, Guillaume, VIII, 2e section (d), 220 — IX, 66.
Le Carpentier, Jean, VII, 61.
Le Clerc, VIII, 1re section, 70.
Leclercq, N.-J., VIII, 2e section (f), 288 — XI, 37.
L. G., IX, 65.
Lecouvet, F., I, 171 — IX, 67.
Leemans, Th., IX, 68.
Le Glay, II, 29 et 30 — VII, 63.
Legrand (le Docteur), IX, 70.
Le Grand de Reuland, I, 178.
Le Hardy de Beaulieu (Ch.), V, 28 — XII, 144.
Lehon, H., I, 173.
Lejeune, Théophile, VIII, 2e section (d), 221 à 223.
Lelewell, J., V, 29.
Lelong, Jacques, II, 28.
Le Maître d'Anstaing, VIII, 2e section (d), 224.
Lenoir, Alexandre, I, 175.
Lens, André, I, 174.
Lentz, P., X, 71.
Le Roux, J., VI, 33.
Leroy, Alphonse, IV, 53 à 55 — IX, 71 et 72.
Leroy (de), Jacques, VIII, 2e section (b), 133, 134 et (d), 225.
Le Sages, A. (Comte de las Cases), VII, 64.
Lesneucq, Th., VIII, 2e section (d), 226.
Lhoest, Max., XII, 147.
Liénard, J., IX, 76.
Limelette, Auguste, I, 176.
Loë (de), Alfred, I, 177 à 181.
Loë (de), Alfred, et de Béhault, I, 182.
Loë (de), Alfred, et de Mt Emile, 183.

Logerat, XIII, 20 et 21.
Longé (de), C., VIII, 2e section (b), 135.
Looz-Corswaren (de), I, 184.
Lotteri, Tobie, X, 22.
Louant, Clémentine, IX, 80.
Louvrex (de), G., X, 78.
Lubbock, sire John, I, 185.
Lyell, Charles, I, 186 — XII, 147.
Lyon, Clément, IV, 60 à 63 — V, 31 à 33 — VIII, 2e section (d), 227 à 230 et (h), 313 — IX, 81 et 82.

M

Magny (le Marquis), VI, 36.
Malaise, Constant, IV, 64 — XII, 148 à 167.
Malengreau, Auguste, IX, 83.
Mantellius, J., VIII, 2e section (e), 278.
Marchal (le Chevalier), J., II, 31 — VII, 66.
Marsin (de), VIII, 2e section (c), 154.
Marsy (le Comte), I, 187 et 188.
Martial, IX, 84.
Mathew, C., XII, 168.
Mathieu, Ernest, I, 191 à 193 — IV, 65 et 66 — IX, 85 — VIII, 2e section (d), 231 et 232.
Martin, Jules (le Docteur), I, 189 et 190.
Méan (de), Charles, X, 79.
Meester de Ravenstein (de), I, 202.
Melsnyder, P., VI, 39.
Ménage, IX, 86.
Menestrier, C.-F., XI, 39.
Merode-Westerloo (de), VIII, 1re section, 78.
Mesnard, Jules, III, 23.
Meyere (de), Jacques, VIII, 2e section (c), 155.
Meynaerts, J.-P., XI, 40.
Michaud, VII, 69.
Michaux, Aimé, VII, 70.
Michel, Charles, IX, 89.
Millen et Millengen, XI, 41.
Miot, L., XII, 169 et 170.
Miræus, Aubert, I, 203 à 205 — VIII, 1re section, 79.
Moeller, XIII, 23.
Moke, H.-Q., III, 24.
Molanes, Joannes, IV, 68 — VIII, 2e section (b), 136.
Mols, Marchal, XIII, 24.
Monnier (le Colonel), VII, 71 — VIII, 2e section (d), 234, 235.
Monnoyer, Jules, V., 36 et 37 — VIII, 2e section (d), 236 et 237.
Montaigu, IX, 90.
Montfaucon (de), Bernard, I, 206 et 207.
Moreau, Frédéric, I, 209.
Moreri, Louis, VII, 72.
Montegal (de), IV, 69.
Montillet (de), Gabriel, I, 210 à 214 — XII, 171 et 172.
Motte, J.-M., IV, 70 — V, 38 — IX, 91 et 92.
Mullender, Alfred, V, 39.
Muller, Joseph, V, 40.
Munck (de), Emile, I, 215 à 227 — VIII, 2e section (d), 240 — X, 80, XII, 173.
Munck (de), Emile et Loë (de), Alfred, I, 228.
Murator, C.-C., VII, 73.
Mussely, Charles, II, 22.
Musset-Pathay, V.-D., VII, 74.

N

Nahuys, Maurin, XI, 42.
Namur, P., II, 33 et 34.
Neny (le Comte de), VIII, 1re section, 80.
Neufforge (de), VI, 40.
Nève, Eug., VIII, 2e sect. (b), 137.

Nothomb, VIII, 1re section, 81.
Nyst, P., XII, 174 et 175.

O

O'Kelly de Galway, VI, 48 — X, 82.
Omalius (d') d'Halloy, I, 229 — XII, 176.
Oppenheim, A., I, 230.
Orbigny (d'), Alcide, XII, 178.
Ossian, IX, 93 — (Voir Georges Ossian, XII, 134).
Otreppe de Bouvette, IX, 94.
Oudegherst (de), VIII, 2e section (c), 156.
Oudiette, Charles, V, 43,
Oudin, J., I, 231.

P

Panarolus, Dominique, I, 232.
Papier, A., XII, 139.
Paquot, IX, 96.
Paridaens, F., VIII, 2e section (d), 243.
Paterculus, C.-V., VII, 75.
Pauw (de), Napoléon, I, 233 — VIII, 2e section (c), 157.
Peignot, G., II, 35.
Perreau, A., XI, 44.
Perse et Sulpicia, IX, 97.
Petit, J.-A.-J., VIII, 2e section (d), 244.
Petrone, IX, 98.
Picart, A., I, 236.
Picqué, Camille, XI, 45.
Piérard, Aristide (l'abbé), IV, 74 — VII, 76 — VIII, 2e section (h), 315 — IX, 99 et 100.
Pierret, Calixte, VIII, 2e section (d), 245.
Pilloy, Joseph, I, 234 et 235.
Pinchant, Alexandre, II, 36 — XI, 46 et 47.
Piot, Charles, II, 37 — V, 44 — VIII, 1re section, 84 à 86 — X, 84 — XI, 50.
Pirmez, Léonard, XII, 121.
Pirmez, Octave, IX, 101 à 104.
Pitiscus, Samuel, I, 237 et 238.
Plantet et Jeannet, XI, 48.
Pline le Jeune, voyez Caï, Plinii Secundi.
Pline l'Ancien, XII, 182.
Poinsinet, Sivry, XI, 49.
Polain, L., VIII, 1re section, 87 et 2e section (e), 279.
Pomponius, Mela, IX, 105.
Pontanus, J.-J., VII, 77.
Pontier (prêtre), VII, 78.
Pontus, Heuteri-Deffii, VIII, 1re section, 88 et 39.
Poplimont, Charles, VI, 49.
Popp, XIII, 30.
Potier, Cornelius, XII, 183.
Poulet, Edmond, VIII, 1re section, 90.
Potvin, Charles, IX, 106.
Preudhomme de Borne, XII, 184.
Préville (de), D., I, 239.
Prunieau, J.-J., VIII, 2e section (h), 317.
Puggieri, José, I, 240.

Q

Quinet, Benoit, X, 85.
Quintillien et Pline le Jeune, V, 45.

R

Raadt (de), J.-Th., VI, 50.
Rabutin, Roger, VII, 79.
Raepsaet, Henry, I, 243.
Raepsaet, J.-J., VII, 80 — VIII, 1re section, 91.
Rahlenbeck, Ch., IX, 107.

Raikem-Polain, Bormans, Crahay, X, 91.
Ram (de), P.-F.-X., VIII, 2e section (a), 117 et (e), 280.
Rapedius de Berg, VIII, 1re section, 93.
Raisse (de), Arnold, IV, 76.
Reiffenberg (le baron de), VI, 54 — VII, 81, VIII, 2e section (b), 138 et (d), 247 et 248.
Reiffenberg (de) et Borgnet, VIII, 1re section, 95.
Reinsberg (le baron), VIII, 1re section, 97.
Rembry-Barth, VIII, 2e section (c), 159.
Rembry, Ernest, IV, 78.
Renesse Breidbach (de), XI, 52.
Rengers van Aylva, VII, 82 — VIII, 1re section, 96.
Reusens, E., I, 245 à 247 — III, 12, — IV, 79 à 85.
Reynen, A., I, 248.
Rich, Antony, I, 250.
Ridder (de), VIII, 2e section (e), 283.
Rietstap, J.-Bte, VI, 55 et 56.
Ris-Paquot, III, 29 — IX, 109.
Robert (le Vicomte de), X, 102.
Roddaz (de), Camille, I, 251.
Rollin, VII, 84.
Rombeau, Joseph, VIII, 2e section (d), 249.
Roquefort, J.-Bte-B., I, 253.
Rouk (de), Thomas, VI, 57.
Roulez, V, 50.
Roulez et P.-J.-B., VIII, 1re section, 83.
Rousseau, J., IV, 86.
Roussel, C., VII, 85.
Rousselle, Charles, VIII, 2e section (d), 251 à 253.
Rousselle, F., VIII, 2e sect. (d), 250.
Rousselle, Hippolyte, II, 39 — IV, 87 à 90 — IX, 110 — X, 103.
Rouveyre, Edouard, II, 41.
Roux, H., aîné, I, 252.
Royou, J.-C., VII, 86.
Ruggers-Cobelli, Dr, XII, 187.
Rutot, A., XII, 188.
Ruidant, Charles, V, 51.

S

Saint Genois (de), Jules, II, 42, 43 — IV, 91 — VIII, 1re section, 98 — VIII, 2e section (c), 160 — X, 104.
Saint Genois de Grandbreucq (de), VI, 58.
Sainte-Hélène (de), IX, 111.
Saint Paul Anthyme, I, 254.
Sanderus, VII, 87.
Sauveur, XII, 189.
Sallengre, Henri, I, 256.
Savot, Louis, XI, 54.
Scaliger, J. et Verlserus, I, 255.
Schayes, A.-G.-B., I, 257 à 260 — VIII, 1re section, 99 — IX, 112.
Scheler, Auguste, IX, 113 à 120.
Schodt (de), Alph., X, 105.
Schoenfeld, Martin, XII, 190 à 192.
Schoonbrodt, J.-G., II, 44 et 45 — X, 106.
Schotz, J., Jacob, I, 261.
Schoutheete de Tervaront, II, 46.
Schuermans, H., I, 262 à 266 — XI, 55.
Scohy, François, XII, 193.
Senèque le Philosophe, IX, 121.
Serrure, Ch., VIII, 2e section (c), 161 — XI, 58 et 59.
Serrure, Raymond, XI, 56 et 57.
Seutin, E., IV, 92.
Shaw, VIII, 1re section, 100.
Sidoine, Apollinaire, IX, 122.
Simonon, IX, 123.
Sismonde de Sismondi, VII, 88.
Siret, Adolphe, III, 30.

Smet (le Père de), VIII, 1re section, 101 à 103.
Smet (de), J.-J., VIII, 2e section (c), 162, 163 et (d), 254.
Smith, Joan, VIII, 1re section, 104.
Smith (le Docteur), I, 267.
Soignies (de), Jules, VIII, 2e section (d), 255 et 256.
Soil, Eugène, VIII, 2e section (d), 257.
Sommerard (du), I, 269.
Splingard, VIII, 2e section (h), 320.
Spon (le Docteur), I, 270.
Stainier, Emile, V, 52 à 44 — VIII, 2e section (d), 258 — XII, 194.
Strada, voir au mot Farmianus, VIII, 2e section (c), 146.
Stein d'Altenstein (de), VI, 59 et 60.
Sterry-Hunt, XII, 196.
Stroobant, Corneille, VIII, 2e section (d), 259 et 260.
Suétone, VII, 89.

T

Tacite, VII, 91.
Tahon, Victor, I, 272 à 275 — V, 57 et 58.
Tailhié (l'abbé), VII, 92.
Taine, VII, 93.
Tandel, Emile, I, 276.
Tarlier, H., V, 59 et 60.
Térence, IX, 130.
Thielens, XII, 197 à 222.
Thierry, Augustin, VII, 94 à 96.
Thiers, Adolphe, VII, 97 et 98.
Thiessé, Léon, IV, 93.
Tillemon-Lenain (de), VII, 99.
Tissandier, XII, 223.
Toilliez, Albert, I, 279.
Toulouse, Eugène, I, 280.
Toussaint (le chanoine), VIII, 2e section (g), 301.
Trauttmansdorf (le Comte de), VIII, 1re section, 106.
Tribon, Auguste, XI, 62.
Tronchin de Breuil, VIII, 1re section, 105; 2e section (c), 164 et 165.
Troyon, Frédéric, I, 281.
Trudon, S., VI, 62.

V

Vaddere (de), J.-Bte, VIII, 2e section (b), 139.
Vaillant, V.-J., I, 282 à 285 — IV, 94 — XI, 63 et 64.
Valère, Maxime, IX, 134.
Van Bastelaer, Désiré-A., I, 286 à 288 — VIII, 2e section (h), 322 325 — XII, 225 à 231.
Van Bemmel, Eugène, VIII, 1re section, 107.
Van Beneden, P.-J., XII, 232 et 233.
Van Bockel, G., IX, 131.
Van Bruyssel, Ernest, II, 47 — V, 62 — IX, 132.
Van den Bergh, J., VI, 63.
Van den Peereboom, Alphonse, I, 291.
Van der Elst, P.-C., VIII, 2e section (a), 118 et (d), 262 et 263 — IX, 133 — XII, 234 — XIII, 32.
Van der Gheyn, J., I, 289 et 290.
Van der Haeghen, F., II, 48.
Van der Maelen, Joseph, I, 292 à 294 — V, 63 à 65 — VI, 64 — VIII, 2e section (d), 263 et 264 — XIII, 33 et 34.
Van der Meere (le Comte), VIII, 1re section, 108.
Vandersterre, IV, 96.
Vanderstraeten, Edmond, 31.

Van der Vynckt, VIII, 1re section, 109.
Van Dessel, Camille, I, 295 à 300.
Vandevelde, IV, 95.
Vandevivere, E., XII, 235.
Van Hasselt, A., IV, 97 — IX, 136.
Van Hollebeke, Léopold, X, 107.
Van Hulst, Félix, IV, 98.
Van Isendick, J.-J., III, 32.
Van Iseghem, A.-F., IV, 99.
Van Loon, Gérard, XI, 65 et 66.
Van Melckebeke, VIII, 2e section (a), 119 à 123.
Van Mieris, Franz, XI, 67.
Vannespenne, J., IX, 135.
Van Neuss, Henri, II, 49.
Van Orden, G., XI, 68.
Van Overloop, Eugène, I, 301.
Van Pett, XII, 236.
Van Praet, Jules, VIII, 2e section (c), 166.
Van Speybruck, A., I, 303.
Van Werveke, N., VIII, 2e section (f) 289 et 290.
Velleius, Paterculus, IX, 137.
Vendville, Jean, IV, 100.
Verhoeven, A.-F., X, 108.
Verraes, IX, 138.
Verschelde, Charles, III, 33.
Verstraete (le Capitaine), IX, 140.
Victorinus, Sextius, Aurelius, IV, 101.
Viglius, VIII, 1re section, 110.
Villemain, IV, 102.
Vinchant, Fr., VIII, 2e section (d), 265.
Virgile, IX, 140.
Visscher, A., X, 110 et 111.
Vitruve, III, 34.
Vitry (le Cardinal), IV, 103.
Vivienno, Georgio, X, 109
Vlaminck (de), Alphonse, VI, 65 — VIII, 2e section (c), 167 — X, 112.
Voet, Jean, X, 113.
Vonck, J.-F., VIII, 2e section (b), 140.
Vos, J.-J., VIII, 2e sect. (d), 266.
Vuassebourg, Richard, VIII, 1re section, 111.

W

Walbrat, Alphonse, XI, 69.
Warnkoenig et Gérard, P.-A., VII, 101.
Warzée, A.-V., 66 — VIII, 1re section, 113.
Wastelin, Ch., VIII, 1re section, 112.
Waudrœus, Julianus, IX, 142.
Waulde, Gille, IV, 104.
Wauters, Alphonse, IV, 105 — VIII, 1re section, 114.
Weales, James, I, 304.
Westrienen (de), I, 305.
Wiertz, Antoine, III, 35.
Wilbaux, A., II, 50.
Willems, P., I, 306.
Winkler, T.-C., XII, 237.
Wins, C., VIII, 2e section (d), 267.
Wiseman, N., IV, 106.
Witte (de), Alphonse, XI, 70 à 79.
Wite, Ch., VIII, 1re section, 115.
Wolff, O.-F., IV, 107.
Wouters, J.-M., X, 114 et 115.

Y

Young, Edward, X, 116.

Z

Zeiller, R., XII, 238.
Zeuss, J.-C., IX, 143.
Zoesius, Henri, X, 117.
Zosime, VII, 102.

Table des Chapitres

		Pages
Chapitre I.	— Archéologie	173
Chapitre II.	— Archives et Bibliographie	207
Chapitre III.	— Beaux-Arts	213
Chapitre IV.	— Biographie, Morale, Religion	217
Chapitre V.	— Géographie, Mines, Industrie, Métallurgie, Commerce	227
Chapitre VI.	— Héraldique, Généalogie, Blason	234
Chapitre VII.	— Histoire générale et sur divers pays	242
Chapitre VIII.	— Histoire de Belgique. — 1re Section. Histoire générale	253
	2me Section. *a)* Province d'Anvers	265
	b) Province de Brabant	266
	c) Provinces des Flandres	268
	d) Province de Hainaut	270
	e) Province de Liége	279
	f) Province de Luxembg	281
	g) Province de Namur	281
	h) Ouvrages sur Charleroi	282
Chapitre IX.	— Langues, Littérature, Poésie, Varia	285
Chapitre X.	— Lois, Droit administratif, Cartulaires, Economie politique	298
Chapitre XI.	— Numismatique	310
Chapitre XII.	— Science naturelles, Navigation, Voirie	319
Chapitre XIII.	— Cartes, Dessins, Plans	342

L'HISTOIRE

DE

Marchienne-au-Pont

par PIERRE-ANTOINE MASSET

Ancien Brigadier de Gendarmerie
Ancien Commissaire-Adjoint de la ville de Hasselt
Commissaire de police de Marchienne-au-Pont

Tels sont les titres qui s'alignent sur la couverture de chacun des quatre fascicules dont se compose ce volumineux ouvrage. On sait que quelquefois un portrait enrichit l'édition posthume et définitive des œuvres d'un maître illustre, tel Chateaubriand ou Michelet. De même le portrait de M. Pierre-Antoine Masset, en grand uniforme de commissaire de police, orne l'histoire de Marchienne-au-Pont.

Sous cette image, sont inscrits les titres suivants qui doivent être ajoutés à ceux qui figurent déjà sur la couverture :

Auteur du *Tableau Synoptique de Marchienne-au-Pont*, paru en 1883;
du *Tableau de service*, publié en 1886;
du *Règlement de Police*, publié en 1893 et de l'*Histoire de Marchienne*.

Nous ignorons ce que peuvent bien être le *Tableau Synoptique de Marchienne-au-Pont*, ainsi que le *Tableau de service*. Quant au *Règlement de police*, nous avouerons ingénument, et à notre grande honte, la fausse idée que nous nous en étions toujours faite jusqu'ici. Nous pensions fermement que, aux termes de la loi, c'est le conseil communal seul qui a le pouvoir de faire les règlements communaux d'administration intérieure, ainsi que les ordonnances de police et que le commissaire, fût-il l'auteur du *Tableau Synoptique* et du *Tableau de service*, a pour unique mission de faire observer ces règlements. Aussi ne comprenons-nous pas bien la mention relative à ce point. Elle doit cependant, quoique illégale, être exacte, puisque M. Masset, en envoyant à un membre du parquet de Charleroi un exemplaire du Règlement de police de Marchienne, y a écrit ces mots : *Hommage de l'auteur*. Le magistrat a remercié et s'est contenté de sourire.

Quoiqu'il en soit, nous pensons qu'à tous ses titres si honorables, M. Masset, par modestie exagérée, a omis bien à tort d'en ajouter un, le plus beau de tous à nos yeux, celui d'*ancien travailleur manuel*. La première fois, en effet, que M. Masset mit les pieds dans ce Marchienne, qu'il était appelé à administrer plus tard comme commissaire de police, dont il devait un jour écrire l'histoire et faire les règlements, c'était en qualité de pauvre petit ouvrier aux usines de MM. Bonehill, envers lesquels il a d'ailleurs généreusement témoigné toute

sa reconnaissance en leur consacrant un long article extrêmement élogieux.

M. MASSET a le droit d'être fier du chemin que son intelligence et son travail lui ont fait parcourir en si peu d'années, et sa vie mérite d'être proposée comme modèle aux jeunes générations prolétaires. Nous regrettons qu'une réserve exagérée l'ait empêché de tirer de là une grande et belle leçon d'humanité, en rapprochant, par exemple, sa propre vie de celle de GUILLAUME DE BILQUIN, qui fut, à son époque, chargé, lui aussi, de fonctions de police, qui travailla, lui aussi, qui devint riche et seigneur de Marchienne et peut-être composa des règlements de police à l'usage de ses manants; ce qui montre bien que, autrefois comme aujourd'hui, comme demain, le travail, la conduite, l'honnêteté suffisent pour faire réussir un homme en dépit de tous les obstacles.

Mais à un autre point de vue encore, nous avons tenu à signaler les débuts humbles, en même temps qu'honorables, du distingué historien de Marchienne. D'un érudit, d'un lettré, on est en droit d'attendre et de réclamer davantage que d'un ancien ouvrier lamineur devenu ensuite gendarme, puis policier. Chez ce dernier, quel que soit le résultat obtenu, si mince, si insuffisant soit-il, l'effort est louable et doit être applaudi malgré les imperfections, les erreurs, les confusions, les naïvetés. Il y a donc lieu de louer M. MASSET et nous nous acquittons avec bonheur de ce devoir.

Il nous semble seulement que, chargé par ses fonctions, de veiller à la stricte observation des lois et spécialement à la conservation des propriétés, M. le commissaire eut pu peut-être citer plus exactement et plus complètement les sources auxquelles il puisait, de manière à ne point paraître avoir [illegible] approprier le bien d'autrui.

[illegible] du 22 mars 1886, sur le droit d'auteur, est formelle.

L'auteur d'une œuvre littéraire a seul le droit de la reproduire ou d'en autoriser la reproduction (article 1er). Le droit d'auteur s'applique aux écrits de tout genre (art. 10). Les *citations* ne sont permises que quand elles ont lieu dans un but de critique, de polémique ou d'enseignement (art. 13). Toute atteinte méchante ou frauduleuse portée au droit de l'auteur, constitue le délit de contrefaçon (art. 22). Le délit prévu à l'article 22 est puni d'une amende de 26 frs à 2,000 frs, et la confiscation des ouvrages contrefaits doit être prononcée contre les condamnés (art. 23).

Nous sommes absolument convaincu, est-il besoin de le dire? qu'il n'y a, dans le cas de M. Masset, aucune fraude et encore moins de méchanceté, mais simple inadvertance. M. Masset n'a-t-il pas pris soin de transcire, en tête de son livre, cette sage parole d'un de ses émules, le grand historien Augustin Thierry : « Le premier mérite d'une histoire nationale est de n'oublier personne? »

Bien que nous ne doutions pas un instant de la parfaite probité littéraire du commissaire-historien, nous avons cependant l'obligation, pour l'honneur de notre Société, de relever les nombreux emprunts faits par le compilateur aux œuvres de nos membres, la plupart du temps sans indication de sources.

Une nouvelle preuve qu'il ne peut y avoir là qu'un oubli tout involontaire et nullement désir ambitieux, chez un geai indigent, de se parer impudemment des plumes dérobées à un oiseau plus brillant, c'est qu'ailleurs on voit notre écrivain citer complaisamment et remercier avec humilité un dessinateur, un photographe et jusqu'à un aimable agent d'assurances, qui lui a prêté l'ouvrage si connu et si répandu, *les Délices du pays de Liége*, p. 60. Plus loin, page 115, parlant de la gravure du combat de Marchienne et voulant indiquer, par reconnaissance, à qui il doit cette gravure, il nous apprend qu'elle fait partie de

la *collection* du même agent d'assurances. Or, le service était mince, attendu que cette très médiocre gravure est toujours dans le commerce et se vend couramment au prix de soixante centimes!

Mais revenons aux involontaires plagiats commis à l'égard des membres de notre Société. Les deux principales victimes sont deux de nos membres les plus érudits et les plus justement estimés : feu M. E. BOULANGER et M. J. KAISIN, notre vice-président.

Le premier chapitre de l'ouvrage, *Origine de Marchienne,* p. 15, et de nombreuses notes qui se trouvent plus loin, ont été écrits par M. E. BOULANGER. Le savant généalogiste châteletain n'est guère cité. Nous devons ajouter qu'il venait de mourir lors de l'apparition de l'ouvrage de M. MASSET et que dès lors on pouvait croire jusqu'à un certain point que ses travaux étaient tombés dans le domaine public, quoique l'art. 2 de la loi du 22 mars 1886 porte expressément que le droit d'auteur se prolonge pendant cinquante ans après le décès de l'auteur.

M. J. KAISIN, comme chacun le sait, a lu, classé et analysé les archives de Marchienne — *plusieurs centaines de kilogrammes!* — et a exhumé des poudreuses chartes presque tout ce que donne M. MASSET pour les siècles passés. Le compilateur copie même le plus souvent *textuellement* et *mot pour mot* le remarquable travail de M. KAISIN.

Le premier emprunt forcé se constate p. 23. M. MASSET copie textuellement en 12 lignes, l'analyse du Cartulaire (Voir le n° 905 des Archives de Marchienne), et il cite ensuite M. DEVILLERS qui lui a fourni des renseignements sur ce point. Que ne cite-t-il aussi M. KAISIN?

Pages 68, 69, 71, 72 et 77, il copie l'analyse des n°s 972, 1086, 598, 1085ter, 1619, 1747, 1372, 141bis, 143bis, 141, 120, 145 et 608 des Archives de Marchienne.

Page 81, il fait un emprunt aux *Annales de Farciennes* du même M. KAISIN, toujours sans le citer.

Le chapitre intitulé *Histoire militaire* est, pour la plus grande et en tout cas pour la meilleure partie, écrit à l'aide du Cartulaire de M. KAISIN, qui a été copié textuellement.

Pages 84 et 85, se trouve un extrait *mot pour mot* de 31 lignes; pages 81 et 82, un autre extrait, *toujours mot pour mot*, de 35 lignes.

Page 89, on constate un nouvel emprunt de 18 lignes. Les pages 90, 91, 92, 93, 94, 95 et 96 ont une même origine.

Le reste du chapitre est à l'avenant jusqu'en 1765.

Le chapitre intitulé *Culte*, p. 137, est aussi copié, en grande partie, sur le travail de M. KAISIN, qu'on cite incidemment, comme s'il n'avait fourni qu'un seul renseignement tout secondaire.

L'article *Obits et fondations*, p. 159, n'est que la copie du même paléographe.

Il en est pareillement du chapitre des *Dîmes et legs*, p. 164, ainsi que des *Comptes des Mambourgs*, p. 167.

Les grandes chartes de Marchienne, pp. 194 et suivantes, ont été retrouvées et lues par notre savant collègue. M. MASSET n'a eu qu'à copier la transcription. Il donne cependant une charte, une seule, p. 202, comme venant de M. KAISIN.

La note sur la sorcière brûlée, p. 243, a également été transcrite par ce dernier.

La liste des baillis (p. 258), celle des mayeurs (p. 258), la longue liste des échevins (p. 264), la liste des mambourgs de l'hôpital (p. 373), celle des greffiers (p. 270), tout cela n'est que la copie du même travailleur.

Les chapitres intitulés *les Méfaits* (p. 319), *la Platinerie* (p. 430), *les Clous* (p. 443), *le Moulin Banal* (p. 449), *Foires et Marchés* (p. 610), *Boissons Alcooliques* (p. 613), *Droits de*

Chaussèage (p. 618), *Droits sur la Chasse* (p. 619), *Droits d'abattage* (p. 620), *Valeur des marchandises* (p. 625), *Les Coutumes* (p. 636), etc., etc., en un mot presque tout ce qui précède le XIXe siècle, n'est qu'une copie du travail de M. Kaisin qui n'est pas cité.

Obligé, p. 36, de citer M. D. Van Bastelaer, le savant président d'honneur de la Société Archéologique et Paléontologique de Charleroi, M. Masset tronque son nom et l'appelle « M. Van Bastel, ancien président du Cercle Archéologique de Charleroi. »

M. Masset semble avoir fait école à Marchienne. Pp. 227 et 228 de son livre, il reproduit une lettre écrite le 8 juillet 1891, par le Bourgmestre et le Secrétaire communal, à M. le Ministre de l'Intérieur, pour lui demander l'autorisation de faire usage d'un ancien sceau scabinal. La pièce sur laquelle est apposé le sceau dont il s'agit, avait été retrouvée *par moi* dans les archives d'une famille amie et remise *par moi* à M. Masset lui-même. Cela n'empêche pas les signataires de la requête d'écrire ceci : « *En fouillant* les archives des de Cartier, derniers seigneurs de Marchienne, NOUS *avons pu mettre la main sur une pièce* à laquelle est appendu le scel en question. »

A la suite de *ma* découverte, un arrêté royal accorda à la commune de Marchienne, l'autorisation de faire usage d'un sceau représentant un pont de trois arches surmonté du perron liégeois, — armoiries idéales, puisqu'elles rappellent tout ensemble le nom de la commune, un de ses monuments aujourd'hui disparu et son histoire.

M. Masset, obéissant à nous ne savons quel mobile, s'obstine cependant à attribuer à Marchienne des armes banales et quelconques : *d'argent à la barre de gueules*, blason qui appartient [illegible]chienne, mais à la seigneurie de Marchin! Le Conseil [illegible] de Marchienne avait revendiqué cet écu. Mais le

Conseil Héraldique et l'Archiviste général du Royaume s'étaient prononcé unanimement contre le bien fondé de la demande, et le gouvernement l'avait rejetée *à deux reprises*. M. MASSET, qui se met au-dessus de la loi en composant à lui tout seul des Règlements de police, ne s'arrête pas pour si peu. Au lieu de s'incliner, en fonctionnaire respectueux, devant les décisions du Ministre dont il relève, il oppose son autorité privée à celle du Conseil Héraldique, de l'Archiviste général du Royaume, du Ministre de l'Intérieur, et érige en droit indiscutable une prétention absurde, erronée, ne reposant sur rien et justement repoussée par les pouvoirs publics. Nous oubliions d'ajouter que M. MASSET, pour que sa création fût complète, a, toujours de sa propre autorité, sommé les armes de Marchin d'une couronne murale. Et cependant voilà comme on écrit l'histoire.

Fait qui paraîtrait incroyable, si l'on ne savait avec quelle légèreté sont baclées toutes ces compilations annoncées avec grand fracas dans les journaux, les auteurs du *Dictionnaire Encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique* ont accepté comme parole d'Evangile l'audacieuse affirmation de M. MASSET et formulent ainsi les armoiries de Marchienne : d'argent à la fasce de gueules, l'écu sommé d'une couronne murale ! Il est vrai que ces excellents auteurs, toujours bien renseignés, nous apprennent plus loin, à l'article POSTEL, que cette abbaye a été supprimée en 1795, et que ses bâtiments sont aujourd'hui convertis en un château. Or, il y a de nombreuses années que les Prémontrés sont rentrés en possession de leur abbaye.

Mais revenons à M. MASSET. On doit regretter que son travail soit écrit sans aucune critique et même sans la moindre étude. Empruntant ses renseignements au *Relief des fiefs* de M. STANISLAS BORMANS, qu'il ne cite d'ailleurs pas, mais qu'il interprète en échange fort mal, il dit, p. 52, que c'est par

MARGUERITE DE CRISGNÉE que la *seigneurie* de Marchienne passa en *1695* à la famille DE BILQUIN. Or, il ne s'agissait, dans la vente de 1695, que de la maison « con dit la Thour du Château » et de 12 bonniers, constituant le fief ou l'arrière-fief sur lequel GUILLAUME DE BILQUIN a bâti le château qui, depuis près de deux siècles, est la propriété de la famille DE CARTIER. Les archives de cette dernière famille le démontrent à toute évidence, il ne s'agissait nullement, lors de l'acquisition de 1695, de la seigneurie. Ce n'est que huit ans plus tard, en 1703, que GUILLAUME DE BILQUIN devint seigneur de Marchienne (1).

L'ignorance de M. MASSET, en ce qui concerne un fait aussi capital pour l'histoire de Marchienne, suffit à montrer combien son travail est peu étudié.

Notons en passant que, pour M. MASSET, le château bâti par G. DE BILQUIN et qui compte à peine deux siècles d'existence, devient un château féodal, ainsi qu'il se plait constamment à l'appeler. Louis XIV rétrogradant en pleine féodalité!

Ce que M. MASSET dit de l'origine des noms, est tout au moins aussi fantaisiste. P. 431, il entreprend de nous expliquer que les fermes et autres lieux dits du *Dernier patard* doivent cette dénomination à ce que, en ces endroits, on payait un dernier patard de droit de passage. Erreur! On trouve, en différentes communes, des fermes et des terres dites du dernier patard, et ce nom s'applique toujours à de mauvaises cultures, qui ne trouvaient pas de bons preneurs, mais où des locataires aux trois quarts ruinés, venaient risquer leur dernier sou.

Erreur encore, lorsque M. MASSET, recherchant (p. 201) l'origine d'un nom de famille, dit que Hiernaux vient du nom de la commune de Lernes et qu'en remontant à ses origines les plus

is loin la pièce qui l'établit.

lointaines, on constate qu'il n'est autre qu'un vieux mot wallon qui signifie « Li Renaux », le renard!

C'est de la fantaisie pure.

Le nom de Hiernaux, sous toutes ses formes, est une transformation du mot Arnould, en patois Ernould, Yernould, Erna, Hierna, qui s'est enfin changé en Hiernaux. Ainsi, dans certains patois, batia est devenu batiau, testia testiau, mastia mastiau, godart godau, Pira Pirard et Pirau (De petrus), castia castiau, etc.

Dans la note de la page 201, M. Masset dit lui-même que Yerna devient Yernau.

La transformation d'Arnould en Hiernau est établie en beaucoup d'endroits des archives de Marchienne et de Châtelet. Il serait trop long de les citer. Sans aller si loin, ouvrons l'ouvrage même de M. Masset, à la page 265; on y voit Erna devenir Ernal, ensuite Ernau et Yernau. Plus loin il devient Yernal et enfin Yernoul. Or, il s'agit toujours du même échevin.

Page 541, M. Masset consacre une notice à la conférence de St Vincent de Paul, établie à Marchienne en 1855. Parmi les principaux bienfaiteurs de cette œuvre, il cite feu M. Léopold de Paul et, dans une note pose, avec un sérieux imperturbable, cette naïve interrogation : « Serait-ce un parent de St Vincent de Paul? » Mais, mon cher historien, tout le monde sait que la très honorable famille de Paul de Barchifontaine descend de Julien Paul, ingénieur, natif de Stavelot, anobli en 1746; que ce Julien Paul eut plusieurs fils, dont l'un se fit appeler *de Saint-Paul* (M. Masset en fera quelque jour un descendant de l'apôtre Saint Paul), le second *Paul de Saint-Marceau* (peut-être un ancêtre du général Marceau!), le troisième *Paul de Mortière* et le quatrième *de Paul;* que St Vincent de Paul ou plutôt Depaul, comme il écrivit lui-même son nom, naquit près de Dax, dans les Landes, 270 ans avant l'anoblissement de l'ingénieur belge; qu'enfin on compte une bonne douzaine de familles

nobles du nom de *Paul,* n'ayant entre elles aucun lien de parenté ou d'origine et répandues en Toscane, en Provence, à Montpellier, en Carinthie, en Bavière, à Nordlingen, à Nuremberg, en Irlande, dans le Gloucestershire, etc., sans oublier la Belgique où l'on trouve deux familles portant des armoiries entièrement différentes.

Mais cela n'est rien à côté de ce que nous lisons pp. 348 et suiv. Là, M. MASSET raconte une insignifiante et banale agression dont il fut l'objet, reproduit hors texte un pont dépendant de la propriété de ma mère, sous lequel s'accomplit ce mémorable événement, et achève ce morceau d'un comique irrésistible *par la généalogie de la famille* MASSET!

Cette partie nobiliaire se termine par cet alinéa : « On trouve encore en 1535, que *Thomas* ou *Masset* Woot de Triexhe naquit de Jean et de Cathérine de Voroux, fille de *Masset* de Voroux, mayeur de Fexhe-le-haut-clocher. »

Notre écrivain sait donc que son nom de MASSET n'est qu'une forme dérivée du prénom Thomas, que dès lors il est absurde de citer comme appartenant à sa famille un Woot de Triexhe, sous le fallacieux prétexte que celui-ci et le père de sa femme ont porté le prénom de Thomas ou Masset, ce qui est tout un.

Sachant que Masset n'est qu'un prénom comme Paul ou Arnould, il doit se douter que tous les personnages ayant porté ce nom, peuvent parfaitement appartenir à des familles n'ayant entre elles aucun lien de parenté. Cela est si vrai que, dans la partie qu'il intitule *Armorial* et où il donne les blasons distribués par lui aux familles nobles (?) ou patriciennes (?) de Marchienne, M. MASSET fait figurer les écussons de trois familles MASSET, sans savoir et sans nous dire lequel il revendique pour

il

rial, au demeurant, constitue un pur chef-d'œuvre.

Notre consciencieux écrivain a feuilleté au petit bonheur les recueils d'armoiries qui lui sont tombés sous la main et en a extrait, sans critique ni discernement, une grosse centaine de blasons, pour les attribuer, avec une désinvolture charmante, à des familles du même nom (toujours la même erreur!) habitant ou ayant habité Marchienne, au profond étonnement d'une foule de braves gens qui n'avaient jamais, non plus que leurs ascendants, possédé la moindre armoirie et ne savaient même pas ce que c'est qu'un blason.

Nous citerons notamment les familles Molle, André, Bady, Bardouille, Bauduhon, Beaudegnies, Berger, Bernard, Bertin, Dubus, Duparc, Dupont, Dusart, Fontaine, Fourneau, Hainault, Henry, Hérard, Jacques, Bodson, Bruneau, Bulteau, Cappe, Carlier, Collinet, Cordier, Cousin, Cuvelier, Desmaretz, Dever, Leclercq, Lecomte, Lejeune, Legrand, Liénard, Piron, Thierry, Yernau, sans oublier la famille des notaires Deglimes, à laquelle on octroie, au choix, les deux blasons des Glymes, princes de Berghe, et des comtes de Glymes de Jodoigne!

D'autres familles marchiennoises ont également le choix entre deux armoiries, par exemple les familles Bastin, Dumont, Lecomte, Robert, Sartiau, Thibaut, Jeumont, Noël et Parent!

Mais, toute charité bien ordonnée commençant par soi-même, la maison des Masset conserve la palme avec ses trois blasons!

Souvent même l'auteur n'a pas su copier correctement les ouvrages où il a puisé ce Nobiliaire de fantaisie. Tel est le cas, p. 242, pour la famille Morel de Westgaver, à laquelle il attribue un blason d'argent à la fasce vivrée, accostée de 3 étoiles, le tout de *sinople*. C'est de *sable* qu'il eut fallu dire. Mais M. Masset a vu vert. Il est vrai qu'il rectifie plus loin son erreur, de la façon la plus inattendue, p. 424, dans la partie *Industrie*, en traitant de la *Fabrique de fer de Charleroi!*

Car cette étrange *Histoire de Marchienne* se compose, pour

les trois quarts au moins, de longs et fastidieux récits, plus ou moins exacts, de faits tout contemporains et ne présentant d'ailleurs aucune espèce d'intérêt.

Nous venons d'écrire les mots « *plus ou moins exacts* », et nous y insistons. En veut-on un exemple pris au hasard entre mille autres?

Page 518, notre auteur écrit :

« Actuellement le personnel de la station se compose comme suit :

» Chef de station, M. Grad, *Chevalier de l'Ordre de Léopold et de Takovo de Serbie, croix civique et croix commémorative du chemin de fer, médailles de 1re et 2e classes pour actes de courage et de dévouement.* »

Or, toutes ces décorations appartiennent non pas à M. Grad, mais à son prédécesseur, M. Museur, encore en vie et habitant toujours Marchienne au moment où M. Masset écrivait son ouvrage!

P. 376, il accorde à feu mon père une promotion dans l'Ordre de Léopold, le faisant officier de chevalier qu'il était réellement.

Le 9 février 1896, le *Journal de Charleroi*, dans sa Chronique judiciaire, rendait compte de l'audience tenue la veille par notre tribunal correctionnel. On y lisait notamment :

« Coups, blessures, menaces, port d'armes prohibées. — Quatre prévenus dans cette affaire : Melchior C., de Marchienne, Julien W., Julien J. et Léocadie D. Les trois derniers avaient déjà subi plusieurs peines assez sérieuses, tandis que le premier n'avait qu'une légère condamnation (nous complèterons le récit du *Journal*, en disant que cette condamnation était d'ailleurs conditionnelle). Ceci n'avait pas empêché, nous actons les paroles de la défense, un commissaire de police *trop zélé*, M. Masset, d'endosser au jeune homme un casier judiciaire *absolument fantaisiste*. Cette observation, faite par le tri-

BUNAL, ENGAGERA LE COMMISSAIRE DE POLICE A PLUS DE CIRCONSPECTION A L'AVENIR. »

Nous faisons nôtre cette sage observation. A notre tour, nous engageons M. le commissaire à plus de circonspection et d'exactitude à l'avenir.

Cet avenir est sans doute prochain. Le succès de la première édition de l'*Histoire de Marchienne* a été tel, en effet, que nous espérons voir paraitre bientôt une seconde édition.

M. MASSET, comme on le sait, a pris soin de publier la liste complète de ses souscripteurs. Ce document prend vingt-huit pages de son livre et ne renseigne pas moins de 1240 volumes vendus. Le résultat est fort beau, quoiqu'il y ait sans doute quelques déchets dans cette longue liste. C'est ainsi qu'une unique maison, le n° 8 de la rue de la Gendarmerie, nous fournit à elle seule les souscripteurs suivants :

« Masset, Amédée;
» Masset, Bertha, musicienne;
» Masset, Jeanne, étudiante;
» Masset, Olga, musicienne;
» Masset, Raoul, étudiant;
» Tourneur, Joséphine, chez M. Masset. »

Ce sont là, du moins nous le supposons, les enfants et la servante de l'historien.

Quelqu'un a dit qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. On voit qu'il n'en va pas ainsi à Marchienne. Ici les servantes lisent, admirent et, ce qui vaut mieux, achètent les ouvrages de leur maître. Les servantes, au surplus, sont parfois de bons juges, et M. MASSET se trouve dans l'occurrence en excellente compagnie. Piron le rappelle dans ce vers connu :

Molière, *avec raison*, consultait sa servante.

Il consultait aussi les enfants, s'il faut en croire Mlle du

Croisy. « Quand il lisait ses pièces aux comédiens, rapporte-t-elle, il voulait qu'ils y amenassent leurs enfants, pour tirer des conjectures de leur mouvement naturel. « C'est apparemment ce que M. MASSET aura fait; — et transportés, enfants, servante, auront souscrit d'enthousiasme à *l'Histoire de Marchienne.*

Puisque nous parlons de grand homme et de seconde édition, nous nous permettons de conseiller à notre auteur d'élaguer de son livre toute sa partie biographique, pp. 467 à 477.

Tous les prêtres, curés, vicaires et moinillons, tous les avocats et avoués, tous les officiers, tous les ingénieurs, tous les médecins, tous les pharmaciens et jusqu'à des musiciens gagistes de régiment et à des employés d'usines, tous, morts ou vivants, vieillards ou adolescents, sains d'esprit ou fous colloqués, tous, pourvu qu'ils soient nés à Marchienne, tous ont là leur notice.

De pareilles nomenclatures relèvent du Bottin et non de l'Histoire ou de la Biographie.

Que M. Masset élague donc cela; qu'il élague toutes les parties qui traitent de faits absolument contemporains et dont la plupart, nous l'avons déjà dit, ne présentent, au demeurant, aucune espèce d'intérêt soit général soit même simplement local.

Il y a d'ailleurs danger à la divulgation de certains faits d'hier. Le 26 novembre 1895, M. le Juge de Paix du canton de Fontaine-l'Evêque s'est vu contraint de condamner, du chef d'injures, une malheureuse mère de famille qui s'était bornée à lire en public une histoire de sortilège rapportée par M. Masset à la page 248 de son ouvrage. La personne dont M. le Commissaire raconte, en cet endroit, les escroqueries, avait porté plainte contre cette lectrice inconsciente qui bien certainement ne croyait pas mal faire en lisant tout haut ce que l'auteur du [illegible]ment de police avait imprimé et répandu dans la commune

à des centaines d'exemplaires, sans d'ailleurs avoir lui-même aucune mauvaise intention.

Elaguez, M. le Commissaire, tout cet inutile et périlleux remplissage. Supprimez en un mot les trois quarts et demi de votre ouvrage. Mais, en revanche, développez et complétez la partie ancienne, la seule réellement historique, non pas uniquement en reproduisant mot à mot, même en les citant, ce que d'autres travailleurs ont trouvé et publié avant vous, mais en cherchant, vous aussi, en fouillant nos vieux dépôts d'archives si riches et si peu explorés encore, en transcrivant correctement vos trouvailles, en les commentant, les expliquant, les coordonnant.

Interrogez nos archivistes, nos paléographes, nos historiens. Frappez à toutes les portes. Adressez-vous partout. Acceptez, sollicitez tous les concours.

Mais, de grâce, gardez-vous d'amis présomptueux et ignorants qui vous induisent en erreur et dont la néfaste influence, outre qu'elle vous a aliéné de précieuses sympathies, vous a empêché de faire une œuvre durable et définitive.

H. DE NIMAL.

Engagère

de la Seigneurie de Marchienne-au-Pont et de celle de Mont-sur-Marchienne, à M. Guillaume de Bilquin, grand Bailli des bois de l'Entre-Sambre et Meuse et industriel.

(N° 86 des archives de la famille de Cartier de Marchienne. 1703.

Joseph Clément, par la grâce de Dieu, Archevêque de Cologne, Prince électeur du Saint Empire Romain, Archichancelier par l'Italie, et du Saint Siège apostolique, légat né, Evêque et Prince de Liège, Hildesheim et Ratisbonne, Administrateur de Berghsesgade, Duc des deux Bavières, du Haut palatinat, Westphalie, Engeren et Bouillon, Comte Palatin du Rhin, Landgrave Leuchtembergh, Marquis de Franchimont, Comte de Looz, Horne, etc.

A tous ceux que ces présentes verront salut, scavoir faisons que notre cher et feal Guillaume Bilquin, bailly de nos Forests d'Entre Meuse et Sambre nous ayant offert de compter une e florins brabant, applicables à la décharge

de notre Table épiscopalle de Liège, pourvu que fussions servis de luy accorder en engageure nos seigneuries de Marcienne au pont et de Mons sur Marcienne, nous, considérant l'avantage et utilité évidente de notre dite table épiscopalle, avons engagé, et engageons par cette au dit Guillaume Bilquin, ses représentant et ayant cause, nos dittes seigneuries de Marcienne au pont et Mons sur Marcienne, avec la jurisdiction hautte, moyenne et basse, collation des offices de mayeur, eschevins et greffier lors qu'ils viendront à vacquer, droits de chasse, de poisse et tous autres seigneuriaux, sauve par tout notre supériorité et autorité principalle, ressort jurisdictionel et tous cens, rentes et revenus, excepté la ditte poisse (pêche) qui tiennent et ont cydevant tenus postes et nottes es comptes de notre recette, au dit quartier, sauf la ditte poisse et ce parmy comptant promptement ens mains de notre Trésorier général, le Conseiller et Bourguemestre de Cartier (1) la susditte somme de six milles florins Brabant, qui seront appliquez à la rédemption et extinction, ou retrait de quelque cens, rentes ou revenus proportionnez qui se treuvent deus, ou engagez sur notre ditte table épiscopalle pour servir d'assurance et d'hypothèque au dit Bilquin, ses représentants et ayant cause à raison dudit capital de six milles florins, lesquelles

(1) C'est peut-être lors du paiement des 6000 florins, que des relations se sont établies entre M. G. de Bilquin, le riche industriel de l'Entre-Sambre et Meuse, et M. de Cartier, Trésorier général du Prince-Evêque et issu de la vieille noblesse de la Hesbaye. Plus tard, le fils du dernier épousa une des demoiselles de Bilquin et devient ainsi par succession, le chef de la famille des de Cartier de Marchienne. M. de Montpellier, qui épousa aussi une demoiselle de Bilquin, hérita de la seigneurie de Mont-sur-Marchiennes.

Le temps a passé, les seigneurs et les seigneuries n'existent plus, mais les relations des anciennes familles se perpétuent, et de nos jours un de Montpellier encore, « renouant la chaîne des temps, » est venu, comme un de ses [illegible] à la descendante de celui qui bâtit le château de Marchienne.

seigneuries et ce qui en dépend, luy, ses représentants et ayant cause tiendront en engageure et seront obligez de relever de nous et nos successeurs Evesques et Princes de Liège, veoire en payant pour chaque relief six florins d'or tant seulement, jusqu'a ce que nous, nos dits successeurs, ou notre chapitre cathedral leurs ayons remboursé la ditte somme de six mille florins, ce que faire pourront à toujours, sans qu'au temps de tel remboursement, le dit Bilquin, ses représentants et ayant cause puissent prétendre aucune exception, ni user d'aucun droit de redemption, pour quelque cause que ce puisse être, et survenant quelque difficulté à raison de la présence engageure et ce qui en dépend et peut dépendre, il en sera dit et déterminé par notre chambre des comptes, à l'exclusion de toutte autre judicature, si mandons et commandons à tous nos officiers, justiciers et sujets des dits lieux de Marcienne-au-pont et Mons sur Marcienne de reconnoitre le dit Bilquin, pour leur seigneur gager et vassal notre, à cet effet luy faire et prester les hommages et serments de fidélité et obeissance convenables, car ainsi nous plait il.

Fait à Namur le 22 juin 1703. Etoit signé : Joseph Clement, electeur. Plus bas, Tilly, V^t, et sur le replis, F. Passerat et y apposé le cachet des armes de Son Altesse S^me E^lle en nyl rouge.

Par extrait hors d'un registre qui a pour titre Protocol commenceant en janvier 1703, concernant les affaires de la Table épiscopalle depuis l'absence de S. A. S. E. de bologne, hors de ses Etats du Pays de Liége, et reposant à la Chambre des comptes.

Ce que j'atteste,
G. Preudhomme De Borre.

J. K.

LA

Coutume de Gosselies

Jusqu'a ce jour notre Société a cherché à reconstituer les coutumes, les habitudes, la vie enfin des anciens habitants de notre sol; elle a exhumé les traces que les belgo-romains ont laissées de leur passage : ce sont des pierres enfouies que la charrue n'a pas encore arrachées de leur profondeur et marquant les contours et les divisions de leurs habitations; ce sont des peintures, des platras, des poteries, des débris de tuiles. Leurs cimetières nous ont initiés à une partie de leurs beaux arts.

Les Francs, pauvre peuple à son origine, aux mœurs simples, ne nous ont légué, dans leurs tombeaux, que des armes, des boucles de ceintures, des colliers. Leurs mœurs et leurs lois nous seraient inconnues, si d'anciens auteurs ne les avaient recueillies, car la tradition fait défaut. On n'avait çà et là [illegible]endes insignifiantes, jusqu'au moment où des

hommes, amateurs de scruter le passé de nos communes, se mirent à l'œuvre pour tirer leur histoire de l'obscurité. Toutefois la tâche est facilitée par la publication successive de plusieurs ouvrages traitant de ces matières comme l'histoire de certaines communes, les diverses annales et les documents anciens échappés aux orages des temps et remis au jour par des sociétés d'érudits; mais, il faut le dire, bien peu de ces ouvrages nous initient à la vie journalière, intime, de nos aïeux, aux lois qui réglaient leurs rapports, qui mesuraient leurs droits.

Avant la révolution française de 1793, le droit coutumier servait de règle, comme maintenant encore en Angleterre. Chaque pays avait sa « coutume ». Nous avons la coutume du comté de Hainaut, la coutume du comté de Namur, etc. Certaines villes avaient aussi leurs coutumes particulières, mais comme les villes n'étaient pas nombreuses dans nos pays de Hainaut et de Namur, les coutumes particulières étaient rares.

En dressant le cartulaire des riches archives de la famille de Cartier de Marchienne, nous avons eu la chance d'y trouver « la coutume » d'une de nos plus anciennes localités, celle de la ville de Gosselies. Madame de Cartier, avec son obligeance habituelle, nous a autorisé à la publier.

Nous comptions donc donner, dans ce présent volume, comme inédite : « La coutume de Gosselies », mais nous avons été devancés. Elle a paru dans un ouvrage qui vient de sortir de presse intitulé : « Jumet, Heigne, Roux et Sars-les-Moines, recueil de chartes et de renseignements sur ces localités », par M. Fr. Bastin; mais cette copie est incomplète, de plus, elle est incorrecte en plusieurs endroits. Certains mots ont été mal lus, mal copiés. C'est l'habituelle pierre d'achoppement des historiens improvisés, lecteurs novices qui n'ont pas l'habitude du vieux langage et des anciens textes.

La *coutume de Gosselies* n'étant pas intelligible dans toutes

ses parties, nous avons cru devoir y joindre, dans le présent travail, quelques notes explicatives.

Il serait intéressant de savoir à quelle époque remonte la coutume que nous publions; si le texte primitif avait été conservé intact dans les deux copies que nous possédons, on pourrait, à peu près, fixer cette époque; mais ces copies ont été rajeunies et altérées par certains greffiers. Nous pouvons dire cependant qu'elle remonte assez haut, au-delà de Charles-Quint, très certainement. On y voit, comme cela existait en beaucoup d'endroits pendant le règne de la féodalité, « que les » manants devaient chevaucher et aller en l'Ost, aussi loin » qu'un pain d'un denier le permettait. » Cette obligation avait disparu avant le 16me siècle.

LES COUTUMES DE LA VILLE

ET

Franchise et terre de Gosselies

1. Des herittages vendus mouvant de la franchise de Gosselies ny eschoit retraitte linager (1) après la publication faite et les œuvres de la loy passées.

2. Et quant aux herittages et Biens reëls de quelle qualité ils soient, qui ne sont mouvans de la dite franchise, soit quils soyent scituez en la ville de Gosselies ou dehors ladite ville s'en peut faire retraite linagère en dedans l'an.

(1) « Retraite linager ». Le retrait lignager, se disait du droit qu'avait un membre d'une famille, de retirer d'un tiers acquéreur, ou d'un adjudicataire, en le payant, un bien propre de sa famille vendu par son parent. Dans les environs de Charleroi, dans certaines communes du moins, le droit de retrait pouvait s'exercer dans l'année du jour de la signification du contrat. Il en était de même à Paris.

Pour certains biens, lorsqu'on craignait que le seigneur ne vint les réclamer comme étant de nature féodale, c'est-à-dire comme ayant fait partie des biens propres à la seigneurie, le seigneur n'étant pas vendeur, on cachait la vente pen- [illegible] 'est produit dans la famille de celui qui écrit ces lignes.

3. En la franchise dudit Gosselies les filles succèdent avec les mâles et dehors laditte franchise les malles succèdent seulement.

4. En succession collatérale des biens de main ferme ou allodiaux (1) les sœures sucèdent également avec les frères.

5. Le dernier vivant des deux conjoincts par mariage est seigneur maitre absolut des meubles et des immeubles sa vie durant seulement, quand il y at enfans procréez d'eux deux s'il ny a convenances ou testament au contraire.

6. Et à raison de la ditte appréhension des meubles le survivant est subjet au payement des debtes, ne soit que judicielement il renonce ausdits biens meubles et immeubles après l'enterrement sous due expurgation de serment de navoir rien emporté ou recuillez des dits meubles.

7. Tous biens patrimoniaux aportez en mariage ou succedez et acquis durant le mariage des deux conjoinctz appartiennent en propriété aux enfans procréez dudit mariage et pareillement les biens apportez ou acquis en chacque mariage se dévolue respectivement aux enfans de chacun mariage soit deuxième 3me et autres et lusufruit comme dit est au dernier vivant.

8. Bien entendu touttes fois que sy pendant l'usufruit du supervivant aucuns ou aucun des dits enfans venisse a deceder

---

(1) « Allodiaux ». Les alleux ou alleuds, dans l'origine de la féodalité, étaient des biens qu'on laissait aux anciens propriétaires. Dans les capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, on trouve qu'ils étaient en opposition avec Bénéfice, origine des Seigneuries. L'alleud alors était un terrain indépendant. Cette prérogative des Alleuds dura jusqu'à la décadence de la seconde race. Alors, les Alleuds changèrent de nature; les seigneurs féodaux contraignirent les possesseurs des biens allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Il n'y eut que les villes qui se conservèrent un peu d'avantage contre l'oppression. — Comme Binche et son « Alloet ». — L'Alleud, dans sa dernière signification, n'était plus qu'une propriété héréditaire; quand on y joint le mot « Franc », il s'agit d'une propriété indépendante qui ne doit aucune charge, aucune redevance seigneuriale, si ce n'est la juridiction. L'usurpation des féodaux sur les biens allodiaux alla si loin, qu'on disait « nulle terre sans seigneur ». Voir le Dictionnaire de Trévoux.

sans hoirs legitimes vivant ou lesdits enfans decedassent avant l'usuffructuaire la propriété des dits biens appartiendra ausdits enfans ou leurs hoirs legitimes supervivant, et mourans tous, la propriété retournerat en consolidation audit usufructuaire.

9. Mais en cas que lesdits conjoints n'ayant pas d'enfans legitimes procréez ensemble de leur mariage le dernier vivant gaigne a soy tous les Biens (1) tant meubles qu'immeubles, s jl n'y at testament ou convention au contraire et mourant le survivant sans hoirs de son corps ou s'en en avoir disposez les plus proches parents de luy heritteront à lesdits biens meubles et immeubles ne soit quil en ait disposé autrement.

10. Le marit est seigneur et maitre tant de ses biens meubles et immeubles que de ceux du côté de sa femme et les peut vendre aliener et disposez sans le consentement d'jcelle (2) sy par leur contract de mariage jl n'y a clause de convention au contraire.

11. Quiconque appréhende les biens meubles de quelque trepassé est sujets au payements des debtes dudit trepassé et sy les dits meubles prins par jventaire ne peuvent fournir aux debtes ou que l'apprehanseur mobiliaire sans inventaire soyt insolvent les apprehenseur des biens reels dont le trepasse en étoit seigneur maitre sont tenus jn subsidium de payer les dittes dettes (3) apres deux perquisition faite sur l'heritier mobiliaire.

12. Quant aux convenances de mariage et testament faits par devant temoins ou par devant notaire ou curé et temoins ne sont vaillables sjl ne sont approuvé par devant les cours et justices doù les biens reels sont mouvant laquelle approbation

---

(1) La copie citée par M. Bastin s'arrête ici et commence son article n° 10 aux mots : « Et mourant ».

(2) Les mots suivants manquent à la même copie.

(3) mots suivants manquent à la même copie.

se peut faire par vive voix avec acte par escript djcelle (1), ou par la reconnoissance des signatures des notaires, curé et temoins laquelle approbation de convenances et de testament emporte vesture (2).

13. De même (3) est permis à l'homme ou femme de faire son testament clos soub sa signature en déclarant par devant les eschevins du lieu, ou de notaire et temoins que tel testament par luy signé est son testament et dernière volonté et que telle declaration soit endossée par la signature des eschevins et notaire sur la couverture dudit testament.

14. Pour le payement de louage de maison et teneure (4) d'un meme contract conjoinctement, l'on peut executer les biens trouvez en ycelle par l'Enseignement et ordonnance de justice, par un adjour de VIIIe ou plus brieffe s'il y at crainte (5) de fuitte ou transport.

15. Item toutte aliénation faitte par transport judiciel passe luage en rendant l'intérest par la lienateur au locataire.

16. (6) L'on ne peut arretter ny panner es maison et appendices des Bourgeois et habitans de Gosselies, sinon pour deniers du prince, droict de justice, louage de maison et pour louage

---

(1) La même copie passe les mots : vive avec acte pas escript d'icelle.

(2) « Vesture » signifie « investiture » ou mise en possession.

(3) La copie citée remplace les mots « De même » par le mot « Demonce ». C'est une lecture fautive.

(4) Le mot tenure est remplacé, dans la copie de M. Bastin, par le mot « pencure ». C'est une erreur. Une tenure était formée par un bien dépendant d'une maison. Terrain dont le propriétaire de celle-ci avait le « tènement ».

(5) On porte le mot « crime » au lieu du mot crainte dans la même copie. C'est une erreur de lecture. Le mot « transport » est remplacé par le mot « aspart ».

(6) Cet article manque à la copie de M. Bastin. Pour comprendre les mots « fermer les grainges », il suffit de connaitre un usage ancien ; quand un fermier ne payait pas sa location, le propriétaire faisait fermer sa grange, il ne pouvait ainsi battre et emporter sa récolte.

de cens l'on at de coutume de fermer les grainges pour le rendage et ce par ordonnance de justice.

17. Les Bourgeois et manans ne se peuvent faire arretter l'un l'autre ny leurs biens hors de Gosselies (1).

18. En matière de faute pour le non payement des cens et rentes l'on ne peut faire faute deminer les heritages et contrepand, sinon a trois plaids generaux, a scavoir le jeudi après les roys apres la Saint Jean-Baptiste et apres la Saint-Remy, ne soit que par lettre passee par devant justice ne soit convenu au contraire (2).

19. En saisinne prise pour le non payement des rentes l'on at un an de terme pour purger.

20. Mais en saisinne prise par le seigneur pour les cens seigneureaux (3) l'on peut purger les herittages saisis tant et si longtemps qu'il sont en mains dudit signeur.

---

(1) La même copie ajoute les mots suivants « et encore moins dans la ville ».

(2) La même copie ajoute « mais pour les cens et rentes deues sur les héritages scituez hors la franchise et es alleux l'on tient les plaids generaux et se fait-on faute le lendemain des dits trois jours ou termes ».

Le mot « deminer », employé en cet article, signifie exercer des poursuites contre.

La copie continue comme suit : « Item les dits plaids generaux. »

(3) « Cens seignereaux ». Redevances qu'on payait aux Seigneur pour certains droits concédés. Beaucoup de ces droits avaient pour origine le « Censum » romain. — D'où sont venus les mots cense et censier. — Avant la conquête par les Francs, tous les biens appartenaient au peuple romains qui les louait, moyennant le paiement du « censum ». Celui-ci était partagé entre le trésor public et l'empereur. Les rois francs profitèrent plus tard de ce droit, jusqu'au moment où les seigneurs se rendant indépendants comme des petits rois, se l'attribuèrent.

Le seigneur n'était propriétaire que des biens féodaux donnés dans l'origine par les rois francs, à l'officier qui les représentait dans chaque localité. Au fur et à mesure de l'augmentation de la population, il autorisait les amateurs à cultiver certaines zones de terrains, moyennant le payement d'un cens seigneurial, comme les romains l'auraient fait ; mais à la longue, à une époque qu'il serait intéressant de déterminer, les premiers occupateurs furent considérés comme propriétaires et continuèrent à payer le cens fixé dans l'origine ; de sorte que l'argent devenant plus commun, les biens qu'ils occupaient leur furent acquis à juste compte.

21. Mais si quelqu'un ayant rente sur les dits herittages saisis par le dit seigneur pour les dits cens vient a purger hors des mains dudit signeur pour sauver sa rente les posterieurs rentiers ou parents ont seulement un an d'arrier purgement.

22. Les saisinnes se prendent diversement, a scavoir en la franchise apres les trois fauttes comme dessus, l'on donne une adjour de XV^ne^ sur vesture, ce fait, l'on met le rentier en possession du pan par poil et gason levé avec le grand command (1).

23. Item l'on tient pour mayeur dans celui qui a vingt-cinq ans ou qui est marié (2).

24. Les enfans mineurs dans et en la puissance de pere et mere ayant contracte quel dettes legitime et necessaire oblige les dits parents au payement dicelle.

25. Une personne estante jugee l'epreuse est privee de la conversation et hantise des autres personnes mais point de ses biens meubles (3).

26. Item une personne faisant paitre ses heritage joindant aux pastures et jardin des autres est tenus de les rencloe ne soit quyl y aye lettre au contraire.

27. Ceux qui ne sont bourgeois ains habitant seulement en la ville, franchise, ou terre de Gosselies, payent mortemain de leur meilleur cartel au seigneur mais les bourgeois payent audit

---

On peut encore déterminer dans certaines localités les limites des grandes concessions faites aux manants ; elles sont tracées par les grandes lignes qu'on remarque au cadastre.

(1) « Pan » bien mis en caution. « Par poil et gason levé ». Sous les Francs pour mettre un nouveau propriétaire en possession d'un bien saisi ou acheté, le maieur, président de la cour de justice, se rendait sur le bien en question, cassait une branche ou prenait une motte de gazon, la remettait au nouveau propriétaire qui était ainsi « vesti » ou investi. Il faisait, en même temps, le « Grand command » ou commandement, pour que personne n'en ignora.

(2) « Mayeur » signifie majeur. Les deux mots ont pour origine le mot major. Dans l'ouvrage de M. Bastin, le mayeur est remplacé par le mot « dom », abréviation de seigneur.

(3) Loco citato dit ici « et immeubles ».

seigneur (1) vingt huit pattars de restaurier par chacun an et trois chappons soit sur leur herittage devant chappons ou leurs personnes.

28. Les herittages mouvans de la franchise ne doivent nuls conge au seigneur (2).

29. Mais les herittage qui ne sont de la franchise doivent au seigneur le vingtieme denier soient quil soient scituez en la ville ou dehors.

30. L'on ne doit tant par privilège que quotidienne observation au seigneur ny au duc de Brabant nulles tailles contribution imposition (3) ny chevaucher ny service nul plus avant quun pain dun denier.

31. Item les dits Bourgeois et manans dudit Gosselies ne doivent ..... du denombrement du seigneur winage tollieu nij debitis quelconques.

---

(1) Les mots « mais les bourgeois payent au dit seigneur » manquent à l'ouvrage de M. Bastin.

Le droit de morte-main, ou de meilleur catel, consistait en ce que le seigneur, à la mort d'un habitant, avait le droit de prendre un objet mobilier de la succession, ordinairement le meilleur cheval ou la meilleure vache. C'était le droit de succession d'alors. Petit à petit ce droit a été remplacé par une taxe en argent, ou en denrées.

(2) Il y avait donc un lieu franc; les biens qui y étaient situés ne payaient aucun droit au seigneur.

(3) Les mots suivants sont remplacés dans l'ouvrage de M. Bastin par ce qui suit : « ceurves ost, ny chevau cée ny service nul plus avant que un pain de denier » peut mener apparents spécialement par les dénombrements et relief du S^r^ faits » au duc de Brabant.

» 33. Item les dits bourgeois et manants du dit Gosselies ne doivent en Brabant » wainage, tonlieu ny debtes quelconques ensuite des dits denombrements. »

Ce qui signifie que les habitants de Gosselies ne devaient rien payer au seigneur et au duc de Brabant, en impositions; ils ne devaient faire aucune corvée, ils devaient accompagner leur seigneur à la guerre et au camp, mais seulement pendant le temps qu'un pain, coûtant un denier, pouvait suffir à leur subsistance.

Ce droit avait été reconnu dans le dénombrement des droits de la seigneurie, lorsque le seigneur en avait fait relief, c'est-à-dire lorsque le seigneur en avait [illegible]ession par devant le duc de Brabant.

32. Quiconque tue un homme ou personne en laditte franchise de Gosselies ne peut jamais revenir au dit Gosselies (1).

33. Item en la dite franchise et jurisdiction de Gosselies nij escheoit aucune confiscation de Biens.

34. Les Bourgeois manans habitant en la ditte ville et franchise de Gosselies ont leur mayeur particulier constitue par le seigneur que at toutte justice haute moyenne et basse et intente toutte action de crime par devant les eschevins de Gosselies, comme aussy es cas civil.

35. Lesquels eschevins en matière criminel peuvent juger et sententier sans rencharge se trouvant sages assez et si point vont au rencharge a Louvain comme aussi en matière civil (2).

36. Item le Bailly de Gosselies connait au criminel hors la ville et franchise de Gosselies et procede par devant les homme de fieffs comme juges qui ont puissance de juger et sententier a mort se trouvant sage assez (3).

37. Les enfans qui sont au pain de pere et mere pour delicts ou crime par eux perpetrez ne peuvent fourfaire les biens de leurs dits parents ny semblablement les domestiques de la maison serviteur et servante ou autres ne peuvent fourfaire les biens de leur seigneur et maitre pour aucun delicts par eux commis (4).

---

33. Les habitants de Gosselies ne doivent en Brabant ni droit de douane, de passage, ni droit quelconque.

(1) Cet article manque dans l'ouvrage cité.

(2) « Rencharge ». Comme les cours de justice des petites communes étaient la plupart du temps formées de personnes peu instruites, elles ne faisaient qu'instruire les causes et envoyaient ensuite les dossiers au chef-lieu ; là des « jurispérites » (jurisconsultes) désignés à cet effet, examinaient l'affaire et disaient aux cours de justice les devoirs à faire ou dictaient les sentences à prononcer.

(3) Le bailli, dans nos communes, faisait l'office de procureur du roi.

(4) Les père et mère n'étaient pas responsables des délits ou crimes commis par leurs enfants et leurs domestiques.

38. En matière d'homicide il convient (1) de demander ou confesser les faits a l'officier endeans trois jours a paine detre tenus pour meurtier.

39. Lon paie au seigneur pour un cent (2), de jour trois florins et de nuit six florins et pour une burine de jour, seize pattars et de nuit 32 patars.

40. Le seigneur est puissant de rendre frange (3) la terre de Gosselies et pays de Brabant quand un homicide est perpetre de beau fait.

Sensuit l'estile de proceder par devant la haute cour de Gosselies.

41. Toutte cause civil et ordinaire se plaide une fois par la semaine a seavoir le jeudi (4) du matin a dix heures jusqu'a douze.

42. Mais es causes criminelles et d'arrest ce l'on plaide de tierce jour a autre.

43. Les procureurs doivent être constituez des parties et

---

(1) Dans l'ouvrage cité, on ne voit pas les mots « il convient ».

« Confesser les faits à l'officier ». Pour comprendre ces mots, on doit connaître la manière de procéder anciennement. Quand un crime était commis et le « facteur » inconnu, le bailli, représentant du seigneur et ministère public, faisait sommation au coupable dans la localité et au son du tambour, d'avoir à venir confesser son crime dans les trois jours, s'il ne voulait être réputé meurtrier. Dans la pratique, autant que possible, le coupable connu se sauvait à l'étranger (il n'y avait pas de traité d'extradition alors), et confessait sa faute par devant un notaire qui en dressait acte qu'on envoyait au bailli. Le meurtrier bénéficiait ainsi des avantages accordés à ceux qui reconnaissaient leur crime et il échappait à la détention préventive. Celle-ci, dans certaines communes, ne pouvait durer que quarante jours.

(2) Un sang coulant. « Burine » coup.

(3) Le mot « frange » (Franche) n'existe pas dans l'ouvrage cité.

« Homicide perpétré de beau fait ». C'est-à-dire, quand l'homicide a été commis involontairement, ou en cas de légitime défense. En cas contraire, on disait de « vilain fait ».

Dans certains cas, la ville de Gosselies était ainsi un lieu de refuge, avec l'auto-
gneur.

[illegible] cité on dit le vendredi.

etre muny de procure en matiere civil, mais en matiere criminel l'officier est tenus de livrer un procureur au prisonnier pour sa deffence.

44. Si une personne habitante soubs Gosselies estantes adjournee, pour la premiere fois ne compare, il convient le readjourner de huitaine a autre jusqu'a trois adjour et puis le quart de grace.

45. Et ne comparant au dit quart de grace il sera condamne de satisfaire a la demande de lacteur en contumace si la partie le requiert.

46. Laquelle coutumace l'adjourné pourra purger en renfoncant les depens coutumacieux a lacteur.

47. La demande se peut faire au premier, 2me, 3me, 4me adjour de grace, soit verbalement ou par ecrit, a quoy l'adjourne peut repondre en meme maniere.

48. Et lon use de replicque et duplicque voire triplicque et quadruplicque s'yl ij at de nouveaux faits (1).

49. Item l'on use de preuves et contrepreuves, et celuy qui produit son intendit (2) et etiquet et l'autre partie sert d'interogatoire si bon luij semble.

50. Et doit le produisant faire adjourner sa contrepartie pour voir jurer les temoins.

51. Item de tout temps l'ont at eu publication des enquettes apres que les parties ont renoncé a preuves et contrepreuves.

52. Ce fait on use de reproche, salvation et conclusion finalles.

53. Item l'opposant ou adjourné peut constraindre l'acteur

---

(1) Il résulte de tous ces droits de réponse, que les procès se plaidaient par écrit, ce qui les rendait longs; aussi, ils formaient de volumineux dossiers, qu'on enfermait dans des sacs de forte toile, qu'on peut encore utiliser maintenant.

(2) Dans l'ouvrage cité on dit « interdit » au lieu « d'intendit ». C'est une erreur.

devant la litis contestation d'exhiber tous ses tittres et muniment dequoy il se veut aider et par luy vantez par sa demande ou non vantez.

54. Item l'acteur peut estant la cause entamée interpeller la partie de repondre pour la premiere fois à huitaine et pour la 2me fois sur despens et la 3me fois sur paine de forclusion.

55. Et le meme peut faire lopposant et de touttes sentence l'on appelle a messieurs les eschevins de Louvain.

56. Ausquels aussy l'on peut aller au rencharge.

57. Mais des sentences randues aux plaids generaux ou qu'il ny at eut opposition, l'on en peut appeler.

58. Item pour les droit de justice mayeur et eschevins et greffier l'on paie deux pattars et demy de chacque comparition, tant le demandeur que l'opposant.

59. Et pour exibition des tittres trois sols et demi.

60. Et pour un decret cincq pattars.

61. Et pour la prononciation d'une sentence définitif vingt un pattars.

62. Et pour l'examination de procès selon le travaille et temps que l'on y met.

63. Pour un serment 3 flo. 12 sols.

64. Pour examiner un témoin tant sur l'jntendit qu jnterogatoir seulement 2 fl. et 12 sols.

65. Pour une ouverture de ferme 1 fl.

66. Pour une visitation 1 fl.

67. Pour un droict de lettre en parchemain scëlles du sëau de la franchise 1 flo. 3 sols.

68. Pour un droict de lettre, hors la franchise, seize sols.... dont le greffier at un tierce et les deux tierce la justice.

69. Pour une proclamation dherittage un flo...

70. Pour tauxation des depens 15 sols.

ir argent namptif le 15me denier hors desquels droicts

et de tous autres le greffier at le 5me denier et le reste au mayeur et sept eschevins et partager egalement.

72. Pour congé d'arrester au mayeur 3 sols.

73. Au sergent un sols.

74. Au procureur resident au lieu 3 sols pour chacune cause et comparution 12 sols.

75. Au procureur venant du dehors a pied 10 sols pour la premiere cause et des autres comme ceux du lieu.

76. Et acheval selon la distance du lieu dont ils sont venus....

77. Et au greffier pour chaque feuillet comprinse la collation 2 sols 12 denier.

78. Item pour une act autenticque 4 sols.

79. Au serg^t pour son exploit 2 liard.

80. Et sjl adjour ou intime quelquun hors de la jurisdiction par jour 7 sols.

90. Pour panner executer sept liards.

91. Les procureurs se veuillent attirer la puissance de faire des ecriture et avoir pour chacque feuillet a leur descretion.

Sensuivent les droits de la cour féodale (1) du château de Gosselies.

92. Pour une assemblée specialle des hommes de fieff 28 sols scavoir au baillij 8 sols et au greffier 4 sols et le reste aux hommes que sont present a partir egalement.

93. Et quand aux autres droicts comme es causes des eschevins mais comme plusieurs causes se presente par devant le Bailly et homme se produisent en cause et proces ordinaire

---

(1) Les biens féodaux faisant partie du fief, ou détachés de celui-ci, étaient soumis à une juridiction spéciale : la cour féodale ou des hommes féodaux, par devant lesquels se faisaient les œuvres de la loi. Lorsqu'arrivait un nouveau seigneur ou lorsque un nouveau propriétaire prenait possession d'un bien de nature féodale, on devait en faire le relief devant les hommes féodaux, c'est-à-dire, se faire reconnaître propriétaire et payer des droits traditionnels.

il convient de 8me a autre l'on ne scait bonnement quel droict lon doit prendre. Pour un droict de lettriage de lettre de fieff 28 pattars dont le greffier pour ses droicts at le tierce le bailly et hommes ont les deux tierce.

Item pour droit de relief d'un plein fieff compette au seigneur 19 florins et demy.

Et pour droict d'aultre menus et arriere fieff la depouille ou revenue d'un annee de trois ans la pire ny la meilleur.

Par ordce de la cour et eschevins et habitans de Gosselies est signe paraphe

J. Woutiers, greffier
1611.

LA CHARTE

DE

Mont-sur-Marchienne

La charte qui va suivre a été découverte par celui qui écrit ces lignes, dans les archives reposant au château de la famille de Cartier de Marchienne. Sur la première page, page blanche, on lit : « Coupyes de Chartes de Mons desseure Marchienne partenant a Jacques Thibault le jeusne, résident à Mons desseur Marchienne ». Cette charte est ancienne; la copie que nous avons date du commencement du XVe siècle, elle a été écrite par un lettré, qui ne comprenait déjà plus certains anciens mots. En plusieurs endroits la copie laisse à désirer. On a voulu rajeunir la charte en la transcrivant, sans doute, comme cela ne s'est vu que trop de fois.

Nous remercions Madame E. de Cartier de Marchienne qui a bien voulu nous autoriser à publier différentes pièces des archives de la famille, dont un des aïeux, M. de Bilquin, est devenu seigneur de Mont-sur-Marchienne en 1703.

J. K.

C'est le record que les eschevins de Mons (1) on faict apres leurs devantrains (2) de leurs aisemens et des droits de leur seigneurs de Marchienne.

Premierement ung sire de Marchienne qui que se soit avant quil vienne a la terre il doit faire serment de tenire ses gens a droict et a loix, et a nos bons anchiens usaiges, ainsi quont faict les devantrain et aussy le volons sarvire, comme notre bon seigneur, et est assavoir que chascune charruuee de Mons luy doibt une journée pour charruuer les coultures del motte scavoir demy jour au mars, et demy jour aux wayens, et les y doibt semondre (3) le sergeant la nuict davant et au mattin doievent il aller guerire leurs terres ou quil soient aller ouvraigre, et puis faire la corrvée sans mauvaise occasion et sy ainsy est quil ny voysent ils sont alamende, et doiebvent avoir ung paing dun tournoy a chacune charruuee, et sils nont le pain ils ne peuvent estre a lamende jusques a l'aultres apres ce quil sera payez, sy doient chascun masswire (4) courvée ung jour au moullin a zone sil est besoigne, soit au bys ou ailleurs, c'est aseavoir deux demy jours, et doiebvent avoir un pain d'un tournoy al corvée, et pour command quon leur face, ils nen doiebvent estre a lamende sils nont le pain, et ne doiebvent point les cherwiers (5) la corvee au moullin.

Item apres sont obligez ceulx de moncieaux et des wez qui demeurent sur le pouvoir de Montignye et ceulx du pont a Marchienne qui demeurent aussi sur le pouvoir de Montigny

---

(1) Mont-sur-Marchienne.

(2) Devanciers.

(3) Semoncer, avertir.

(4) Masswire, Masuyers, Masiurs. On peut dire que ce sont des manants qui ont des privilèges, des droits spéciaux.

(5) Ceux qui ont une charrue.

d'aller mouldre par ban (1) au moullin a zoone, et doiebvent avoir leurs ordre (2) aussi bien luun que lauttre, et leur doit le sire livrer meusnier la nuict St Jan devant nosne pour faire serment a nous de mesner le moullin et warder le droit du seigneur et des massuirs, et si on le desbat (3) le sire leur doict livrer une auttre que soit ouvrier pour son affaire, et le meusnier qui faict serment doit tenir chascun a son ordre, et doit avoir de saize pouilnoulz (4) ung et doit prendre moulture au piedz des degrez du moullin et est asscavoir sil y at leaue assez pour trois tournants ils peuvent tourner a trois, sil nen ay at que pour deux, le stordoir en doit avoir lun, et le meusnier l'autre, et syl nen y at que pour ung le meusnier le doict avoir, et nen peult en prendre ne arrester personne qui soit de ban, allant et venant du moullin si ne cheust de laid cas : et si le meusnier se complainct que aulcuns qui sont de ban ne viennent mouldre a son moullin, il peult prendre le sergeant, et le peult mesner apres celuy qui vat mouldre ailleurs sil le trouve il le doit rapporter et il doit estre a lamende et si doit la justice de mons visenter le moullin, cest asscavoir de tous leaue par laccort des seigneurs arriveroit touttefois que les mazuir le requereront au mayeurre le mayeur doit appeler des eschevins, et doiebvent rapporter si le moullin est a bon point, et sil nest en bon poinct le meusnier le doit mettre, et faire mettre si quil soit en point et sil ne le met, on peult aller moudre ailleurs

---

(1) Le mot *ban* avait une signification très diverse. Il signifiait un ordre, une défense, un terrain fermé, un avertissement. On publie encore les bans de mariage. Ici on peut dire que le mot *ban* signifie : comme il est ordonné.

(2) Ordre, tour. Ce doit être une erreur de copie, dans d'autres chartes, on trouve *orme*.

(3) Si on ne l'accepte pas.

(4) Pouilnoulz, poulguioux, de poing; c'était la mesure qui servait à regler le [illegible] du meunier; c'etait le seizième du grain moulu.

sans rien mesfaire ny aulcune amende. Et est asscavoir que toutte la terre de marchienne doit stordre au stordoir a zone, par ban, et les doit le stordeur stordre chascun a son ordre, et leur doit mettre journée pour y estre a stordre et sy estre y veuillent et doit avoir delle razierre vingt tournois ung vieulx gros pour stordre, toutte et qui veult laisser ses tourtiaulx, il ne douze tournois delle rassierre, et si doit le sire livrer ung stordeur la nuict saint Jan devant noene pour faire serment a mons de stordre chacun a son ordre bien et leallement, et si aulcuns veult stordre ailleurs le stordeur y peut mesner le sergeant de mons et faire rapporter devant la justice de mons sil les treuve nulle parte en la terre de marchienne, et le doit la justice visenter aussi bien que le moullin, et doit le sire livrer pont pour lever et clore les ventailles et pour aller de lun a laultre, et encore ung pont au dessous du stordoire pour aller au moulin, et se doit livrer mayriens (1) sur pièce de terre a forche de hamaz pour faire le grand pont, la ville de Mons et doit faire et cherpenter aux frais delle ville dit.

Item apres doievent tous les mazuirs de la ville de Mons une assize : (2) tout ceulx quy ont charue, plaine (3) doievent au seigneur deux stirs davoiesnes et un stier de speaulte, et cincq vieulx gros et qui nat que demy charue il ne doit que demi assize et quant chevaulx que une homme ait il ne doit qu'une assize et uncq mazuir qui est manant de Mons qui nat point de cherue il doit au seigneur un stier de speaultes, et une rassierre davoiesme et ung vieux gros et demye.

Item ung mazuir afforain ne doit qu'un vieux gros et demy

---

(1) Pièces de bois.

(2) Redevance.

(3) Charrue pleine. Pour avoir une charrue pleine, il fallait cultiver 10 bonniers; 5 bonniers ne comptaient que pour une demie charrue.

sans point de grain, et touttes les assizes escheant a payer a jour Sainct Remi et tous ceulx qni ont cramillon (1) pendant au jour St Remi en la ville de Mons doibvent le grain et largent. Et ceulx qui nont point de cramillon pendant sans mauvaise occasion ne doibvent point de grain et la parmi peult le sire despendre lhuis de celuy qui ne payeroit son assize de tous les mazuirs de la ville de Mons et des assize des afforanis il peult prendre les charues sur lheritaige de celuy qui ne paieroit son assize a qui quelle charue appartient et la parmi si aulcuns de ses masuirs estoit prin ou qui se suisse il le doict rachapter et faire de tout droict et a loy, et aux frais du seigneur et se doibvent chacun mazuirs et lieux tenant a Mons une pouille au seigneur a payer au jour St Remi et la parmi ont et doiebvent avoir communaultez des bois et des pasturaiges que le seigneur at et doit audit mons, il doit chacun mazuir deux deniers de feu et la parmi nous doit le seigneur tenire et aider a detenire noz maisons paisiblement encontre touttes gens et a tenir nos pieges (2) et nos aisements, et parmi que la communaultez de Mons les doit accommoder doit avoir le communs tout ce qui croist sus, et si le sire at boys là ou il y a taille en la paroiche de Mons les bestes ne peuvent aller que si le sergeant les trouvoit et rapporteroit ils sont a lamende jusque a tant quil ont sept ans, et parmi quil ont sept ans les bestes y peuvent aller jusque a tant que on les tailles tandis que ce devant la happe (3) et ny doibvent aller auttres bestes que celle de Mons quelles ne soient a lamende si le sergeant le raportoit aussy, si le sergeant de Mons trouvait aulcune gens taillant au boys du seigneur, le sergeant les doit rapporter devant la justice de mons, et il sont

(1) Cramillon, cremaillère.
(2) Piège, chemin.
(3) [illegible] cognée.

a lamende, et doit prendre leurs ferrement sil les peult avoir ny auttres sergeant ne peult rapporter des boys du seigneur dessus le pouvoir de Mons que celuy de Mons. Et aussy Jean de Fanuee peult mettre sergeant dessus ses boys par et la justice de Mons pour ses boys, et pour raporter si il y trouvoit soit bestes jusques a tant que les tailles ayent sept ans en la maniere que des boys du seigneur, et sont les amendes a Jan de Fanuee, entant que de ses boys quand elles sont jugees par la justice de mons et puis que les boys ont sept ans, les bestes de Mons y peuvent aller, tandi et de si avant la happe ny auttrement que si le sergeant les rapporte quelles ne soit a lamende.

Et est asscavoir que le sergeant trouvoit vache de marchynelles sur boys qui soyent du pouvoir de Mons il les doit rapporter et sil y at une vache elle est de douze deniers, sil y en at deux, elles sont a deux faulx, et sil en y at trois elles sont a trois faulx, et quant quil en y at, elles sont chascunes a douze deniers de chascune six, et de six en avant quand quil en y at elle ne sont quat six faulx, et aussy ne peuvent il auttre ban faire sur nous par accort qui fut de par noz antecesseurs et devantrains et aussy sur bien et champs ne pouldrons faire sur eulx que de douze deniers et aussi nont ils nous : et ce sont noz pasturaiges communs, et les leurs et y doivent estre aeustez les bans.

Item aprez si une homme soy plainct dun aultres, en la justice de Mons et ceulx qui debveront ne puissent payer le seigneur doit avoir son mayeur de Mons si fort quil puisse tenire prison a sa maison et ne le doit point depostuer du pouvoir de Mons pour debtes et doit avoir ferre et prison a la maison du dit mayeur. Et apres aussy touttes rentes pastables que lon doit a Mons elles doievent y estres les deux partes espauttes et le tierce avoiesne a la mesure pastable se doiebvent faire les vingt stiers pastables le muyd et aussy doievent y estre mesurees les

assizes a stier pastable vingt pour le muyd et si doit le sive les mesures des rentes et des assizes.

Item apres sont les pieges, premier le piege quon dist delle coulture montant du trye al croix et est de trente deux pieds allant parmy le serus et parmi passant ce quon dist des bois de Fanuée, et allant au fond de brunneaux, et retournant amont de grand boy le seigneur, et laultre moytyez sur les bois Jean de faunuee jusque au vivier. Item at une voye cheruable, que lon dist le piege poliet mouvant au tril al croix et allant parmy les Orochampts a rensoubux, et de la a labrissart. Item y at une voie cheruable mouvant du piege polier aux marliers. Item at ung piege mouvant au pouvoir de Marcinelle venant alcroix le berguier et passant parmi le feru allant aux preitz de bomeree. Item at un piege alle goulette allant a labrissart. Item a ung piege mouvant delle coulture allant au piege de courtizeaux. Item at un piege mouvant au tril al croix et ailant al baignoire. Item ung piege que lon dist a la dionze allant au pont a zone et a gerneval et ung piege venant de celuy a forest, et ung piege qui vat delle ville au fond de mayeuriss et at encore ung piege qui vat delle ville au wee du moullin et une voye cheruable que lon dist les allans de ..... au vivier. Item une voye cheruable allant de la valle a herklepreit, et si la voye nest bonne de herklepreit pour venire a mon le piege, on peult aller et charier parmy celuy par qui la faute viendroit, et une voye cheruable allant au fierfus et a la ruelle dorechee allant delle ville a la fontaisne. Item, a ung piege mouvant du piege delle coulture allant parmy les champs au piege de l'abrissart. Item at ung piege mouvant du pieche du halloy, et venant et passant entre le Seru et le douaire le prestre et allant dessous le chemin au pont a bomeree.

Item apres sensuivent les piesentes »……

Item si apres sensuivent la puissance et jugement desdit

mons desseur marchienne. Premier commenchant au moullin a Zone et allant tout a mont leau jusque au piege du lanoy et dela a ronnion fontaisne allant tout a mont leau jusque au champs Sohy et dela tout a mont leau jusques au trau a nonne, et du trau a nonne tout selon les preits alle tonelle voye et dela allant entre les bois et les preits dessoubs le bois dermont, et de la aux gissiers delle motte, et delle gissieres au trau a labrissart, et de la au preit St Andrien, ralant tout selon fausart . . . . . al bone chouc pepier, et dela allant al bone du champs maleit, scavoir a ung grand faux allant al bone ale ronsière, et dela au beau fauuya et du beau fauuya revenant entre les bois du Seigneur en la bruyere et au preit messire host cest asscavoir le boys Jean de fannuees et dela revenant tout jus au canapreit, et dela revenant au piege du halloy, et du piege du halloy revenant au pogerier de bomeree, au dessous de generaulx et dela descendant tous ens entre deux puissances, assez preit delle fontaine de mayeurye, et descendant abat le fond jusques a byertobus et de la rallant au bonier Sthaies, et allant aux forchee de marchinelles (1), rallant a Mailleuryeux et dela rallant au piege de marchiennes et remontant au rond tryeux tout a mont leau jusques au dit moullin à Zone et en ce disons poinct quil ny ait la dedans du pouvoir de montigny le tigneulx. »

Et est retire hors d'une couppye retirée par une eschevins dudit mons au ferme ensuite d'un record faict pour ses confrères et dedie a ses amis.

(1) Forches de Marchinelles. Il y avait donc une ou des fo-

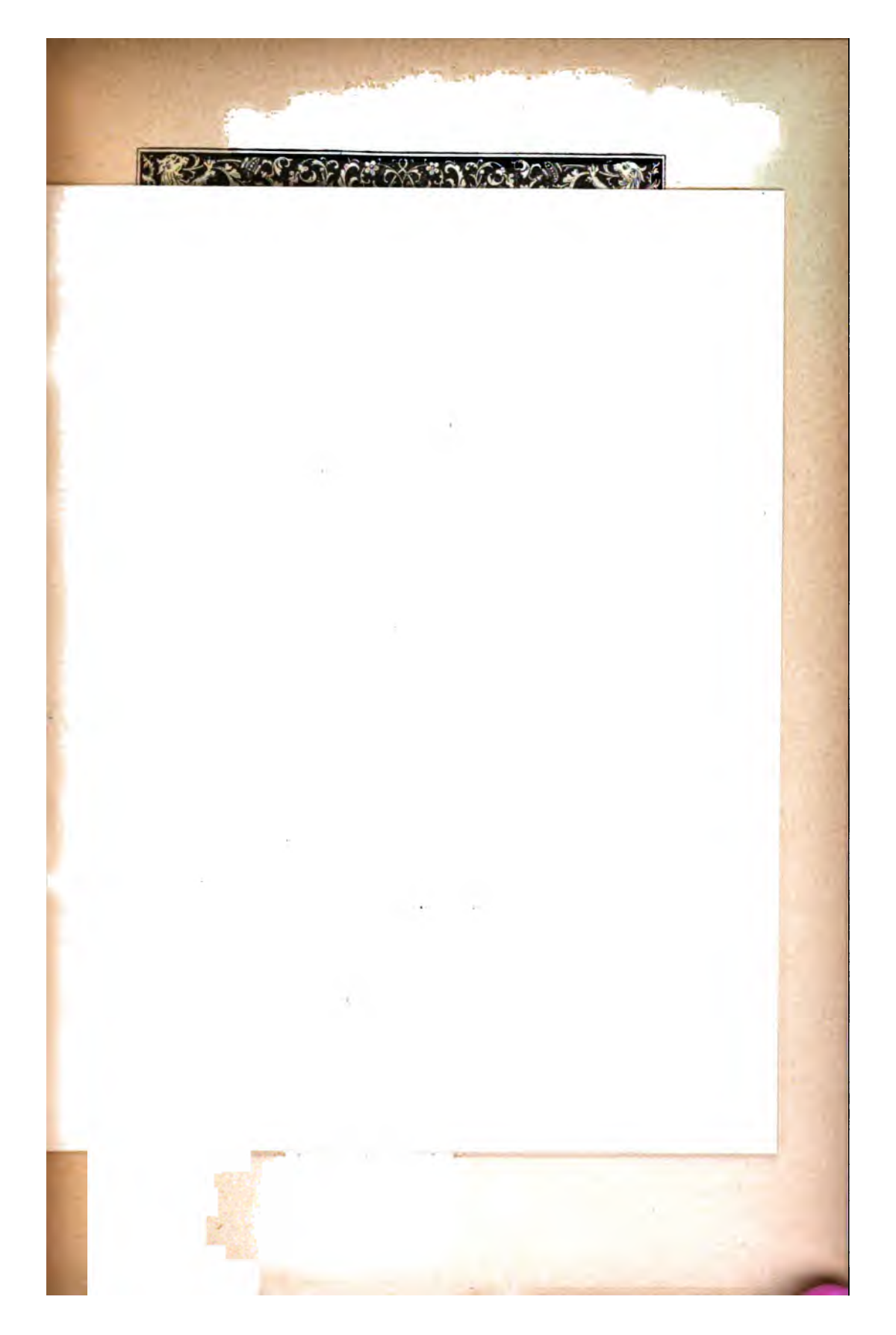

Une étole du XIIme siècle

L'ABBAYE des Dames Bernardines de Soleilmont possède une étole désignée sous le nom d'ETOLE DE SAINT BERNARD.

D'après une tradition locale, S. Bernard s'en serait servi pendant ses voyages en Belgique. Cette tradition, il est vrai, n'est confirmée par aucune preuve positive; toutefois, il est démontré aujourd'hui, que cette étole date du XIIe siècle, époque à laquelle la 2me croisade fut prêchée par l'illustre Saint. L'histoire, loin de contredire la pieuse tradition, paraît donc la favoriser, ou mieux, l'accréditer. C'est ce qui nous fait donner la description sommaire de l'objet ci-dessus mentionné.

Cette étole, d'un tissu à la fois épais, fin et serré, est en étoffe de couleur grisâtre. Elle forme une bande longue et étroite; elle mesure 2^m^31 c. de long, sur 4 cent. 3 mill. de large.

De chaque côté de la croix, brodée en or, qui occupe le milieu de la bande, on compte jusqu'à 15 1/2 losanges dessinés avec art et presque tous de couleurs variées.

Ces losanges, qu'il serait difficile, si non impossible, de décrire minutieusement, étonnent par la richesse et la variété de leurs naisons diverses et rappellent dans leur ensemble, les

dallages de mosaïque dont le moyen âge nous a laissé de si merveilleux fragments. Ils sont de forme régulière et mesurent 3 cent. 5 mil. de long, sur 3 cent. 5 mil. de large. Des trente losanges ou parallélogrammes qui décorent et remplissent la bande de l'étole, 5 sont brodés en vert, 5 en violet, 14 en or, 6 sont en broderie mate, c'est-à-dire travaillés dans l'étoffe même. En outre, chaque losange est encadré de quatre dés ou étoiles en or.

Entre les losanges 7 et 8, du côté droit, se trouve encore attaché un fragment de cordon blanc, qui servait probablement à relier les deux côtés de l'étole. Les extrémités de cette bande se terminent par un losange coupé, semblant indiquer que, primitivement, l'étole était plus longue, et font supposer que le bas était orné d'une croix pareille à celle qui se trouve au milieu. Du reste, au XIIme siècle, les étoles avaient 2^m^70 de long, et celle qui nous occupe ne mesure plus que 2^m^31.

Enfin, il est à remarquer que l'étoffe est à double face et qu'elle offre de chaque côté les mêmes dessins.

Des archéologues distingués semblent reconnaitre dans le tissu de l'étole de Soleilmont, une étoffe de provenance sicilienne, et n'hésitent pas à déclarer qu'elle sort évidemment de la célèbre manufacture royale de Palerme, connue sous le nom d'hôtel de Tiraz, et dont les tissus d'or et de soie furent des plus recherchés pendant le moyen âge.

Il ne nous est pas donné de pouvoir contrôler cette dernière hypothèse. Toutefois, la forme du vêtement, ses dimensions et surtout le genre de dessins qui ornent le tissu, nous permettent de le faire remonter jusqu'au XIIme siècle. En effet, on retrouve de semblables dessins losangés sur la chape qui fait partie du trésor de la cathédrale de Tournai, et qui, d'après des documents très positifs, a appartenu à S. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry (1170).

VAN SPILBEECK.

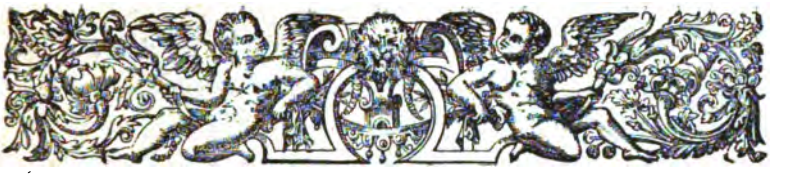

Dentelles du XVIIme siècle

L'HISTOIRE de la fabrication des dentelles, en Belgique, est, de nos jours, encore à faire. Pour en faciliter la préparation et en fournir les matériaux, il serait nécessaire, selon nous, de rechercher et de faire connaître les spécimens de dentelles anciennes qui se trouvent conservés dans les inventaires des antiques familles, ou enfouis dans les trésors de nos églises. Afin de contribuer, pour notre part, à cette œuvre aussi utile qu'intéressante, nous donnons ici la description de deux superbes dentelles remontant à la première moitié du XVIIe siècle et qui sont actuellement conservées à l'abbaye cistercienne des Dames de Soleilmont.

I

La plus ancienne de ces dentelles date du commencement XVIIe siècle.

: inscription artistement brodée, qui se détache en relief

sur la légèreté du tissu, nous apprend qu'elle est l'œuvre de deux religieuses Bernardines de céans : *Maximilienne Rifflart* (1) et *Jeanne Secheran* (2). Elle mesure 99 1/2 c. de h. sur 2 m. de larg., et se compose d'un champ ou fond et d'un encadrement, avec frange au bas; le tout est en lacis brodé.

Le champ, ou fond, figure un semis de croisettes ou étoiles encadrées de losanges quadrillés.

L'encadrement du champ est formé de deux bandes losangées à double rangée de lignes, entre lesquelles est reproduit le motif principal du fond. Au-dessus du semis on lit, dans les losanges coupés, l'inscription suivante en lettres gothiques :

Max | im | ilie | Rif | flar | 30 | ban | na | Se | cbe | ran | 16 | 04

Ces lettres, dans les demi-carrés ou losanges, remplacent les croisettes du fond. Les barres marquées ci-dessus indiquent la séparation des syllabes, et ne sont autres que les côtes des losanges s'arrêtant à la bordure de l'encadrement.

Malgré sa simplicité, le dessin de cette broderie est une œuvre remarquable, qui produit le plus bel effet.

II

L'autre dentelle mesure 99 1/2 c. de h. sur 2 m. de larg. Elle est ce qu'on appelle un *lacis brodé,* ou une broderie sur filet en reprise.

Le dessin ou tableau se compose de trois arcades à plein cintre, retombant sur des entablements que supportent des

(1) † 12 octobre 1629. Cfr *Epitaphes de Soleilmont.* — *Obituaire de Soleilmont.*
(2) † 1635 (?) Cfr op. cit.

ET PROPHETA MISSUS EST GABRIEL ANGELUS AD MARIAM VIRGINEM NUNCIANS ET VERBUM DEI
AVE GRATIA PLENA
ECCE ANCILLA DOMINI
MEUM PLENUM VERBUM CARO FACTUM EST ET HABITAVIT IN NOBIS ET VIDIMUS GLORIAM EIUS

colonnes accostées de pilastres en maçonnerie. Les colonnes, à bases et à chapiteaux, sont ornées de cannelures dans la partie inférieure et de chevrons dans la partie supérieure. Des têtes d'anges ailés, entourées de cercles, coupent heureusement la monotonie des pleins cintres formant la voûte.

L'arcade du milieu représente, se dressant au-dessus d'un vase très élégant à rainures et avec anses, une tige de lis ayant quatre boutons et trois fleurs avec pistils et étamines.

Au-dessus du lis plane, les ailes étendues, une colombe entourée de rayons, symbolisant le Saint Esprit.

Des deux côtés du vase se déroule une banderole sur laquelle on lit : ECCE ANCILLA DOMINI. Les lettres de ce texte sont disposées d'une manière singulière mais symbolique, formant une sorte d'échelle.

Ce vase d'où s'échappe un beau lis, la colombe figurant l'Esprit Saint, et l'inscription, sont évidemment autant d'emblêmes du Mystère de l'Annonciation représenté dans les autres compartiments du tableau. Les artistes de cette époque plaçaient souvent un vase à fleurs près de la Très Sainte Vierge, lorsqu'ils voulaient représenter cette scène évangélique (1).

Sous l'arcade de droite, la Très Sainte Vierge, les mains jointes, est en prières, agenouillée devant un prie-Dieu sur lequel se trouve un livre ouvert. Elle est couverte d'un long voile et, sur son front, rayonne une auréole. Autour de la figure principale, le mobilier de la modeste cellule se trouve dessiné avec une rare perfection. C'est, avec une couronne de lumière suspendue à la voûte au-dessus de la Vierge, un lit à baldaquin, une cheminée à pilastres, une fenêtre grillée, un dallage en losanges nuancés de deux couleurs.

---

(1) Cfrs X. BARBIER DE MONTANT, *Traité d'Iconographie Chrétienne*. Paris, *Vivès*, 1185.

L'arcade de gauche représente l'archange Gabriël, disant à Marie : « AVE, GRATIA PLENA ». Ces paroles de la salutation angélique sont inscrites sur une banderole. Une couronne de lumière brille au sommet de l'arcade.

L'archange, aux ailes déployées, le front ceint d'un diadème surmonté d'une petite croix, est revêtu d'une robe éclatante avec écharpe flottante, dalmatique et collerette. Il étend la main droite, comme pour attirer l'attention de la Vierge, tandis que de la main gauche il lui offre un sceptre royal. Au-devant du messager céleste se déroule, de haut en bas, une banderole ou phylactère, sur laquelle se lisent ces paroles de l'Evangile : « AVE, GRATIA PLENA » (1).

A droite et à gauche des arcades latérales, on voit représenté un demi vase portant des fleurs de lis. Ces deux parties qui terminent le tableau formeraient, si elles étaient réunies, une quatrième arcade, sous laquelle s'élèveraient le vase tout entier.

Au-dessus du tableau, une double bande sert de bordure ou encadrement; la bande supérieure est composée de spires, branchages recourbés à fleurettes; sur la bande inférieure, on lit ces mots : ■ MISSUS . EST . GABRIEL . ANGELUS . AD . MARIAM . VIRGINEM . NUNCIANS . EI . VERBUM. ■ Ce texte, dont les mots sont tous séparés par des points, est précédé du mot « ESPOIR », qu'accompagne une petite rosace, et terminé par les mots « EN DIEU », précédés eux-mêmes d'une rosace. Ces deux expressions réunies se complètent « ESPOIR EN DIEU ».

Au bas du tableau, se trouve l'inscription suivante :

M. BURLEN ■ VERBUM . CARO . FACTUM . EST . ET . HABITAVIT . IN . NOBIS ■ 1634.

---

(1) *Evangile de S. Luc*, I.

Le nom de Marie de Burlen (1), suivi d'une rosace, se rapporte à la date de 1634 qui, précédée d'une autre rosace, termine l'inscription.

Les différents mots du texte évangélique, résumant le mystère représenté, sont séparés par des dés.

Sous cette inscription, une bordure d'ornements, en forme de fuseaux à crochets, placés en zigzag et alternant avec des palmettes, décrit des courbes gracieuses; le tout est terminé par une dentelle en galon festonné.

L'ampleur et les harmonieuses proportions du dessin reproduit sur ce lacis brodé, accusent un remarquable talent chez l'artiste qui en a donné le modèle.

Nul doute que la dentelle où se trouve le nom de dame Marie de Burlen, n'ait été brodée par ses mains, dans la paix et le silence du cloître.

VAN SPILBEECK.

(1) Madame Marie de Burlen fut élevée à la dignité d'abbesse de Soleilmont, en [illegible] elle y était religieuse depuis 1620. Cfr. *Obituaire de l'abbaye de Soleilmont.* [illegible] *de Soleilmont.* — *Refuges de Soleilmont.*

LA
Sambre Archéologique

PAR

D.-A. Van Bastelaer

Président d'honneur de la Société Archéologique de Charleroi
Vice-Président de l'Académie Royale de médecine, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique
de la Commission des monuments du Hainaut, etc., etc.

On a déjà beaucoup écrit, l'on écrira encore beaucoup et longtemps sur notre rivière. Est-ce un mal? Certes non! Chaque écrivain a quelque chose de nouveau à en dire et cela suffit pour satisfaire les lecteurs des bords de la Sambre.

Nos archéologues de la Société et leurs amis aiment toujours qu'on leur en parle, à l'un ou l'autre point de vue; surtout lorsqu'on fait abstraction des préoccupations toutes modernes, si prosaïques, si énervantes et si peu reposantes en général de nos jours; et qu'on reste dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie.

Or, tel est mon but :

L'époque antique pré-romaine et romaine, les chemins et la navigation dans ces temps si éloignés.

Les antiquités retrouvées le long de la vallée et les forteresses de l'ancien temps.

La navigation ancienne et ses progrès, obtenus par la canalisation, en même temps que l'avancement de l'industrie.

Les vieux chemins

Les chemins. Voilà la première partie, et une partie importante, de mon travail; importante, mais difficile. Je m'explique.

A *toutes les époques,* un pays a été plus ou moins sillonné de chemins en nombre proportionné à la population.

De tous ces chemins, les grandes chaussées antiques les *viæ regiæ* (1), ou *militares* (2), les *strata* ou roûtes pavées (3), ont seules laissé des traces matérielles importantes, des encaissements, des terrassements, etc. Or, ces travaux ne datent guère que des romains. Pour la Belgique, les recherches ont été faites consciencieusement sur les grandes voies internationales; je n'ai pas la moindre tentation d'y revenir. VANDER RIT, SCHAYES, VAN DESSEL, GAUCHEZ enfin et d'autres y ont travaillé après les anciens. Les grandes voies romaines sont connues.

Quant aux chemins de plus haute antiquité, il n'y faut guère penser. Cependant plusieurs ont persisté, au moins en partie.

Un de leurs principaux caractères, vu le peu de stations ou localités disposées dans une même direction, c'était l'irrégularité même de la direction sur un long espace et les zigzags continuels parcourus, pour aller de l'un à l'autre point à atteindre.

Il reste toujours à déterminer les voies secondaires et les chemins de communication de moindre importance générale, chemins qui cependant sont de loin les plus intéressants et les plus utiles, quand il s'agit de l'histoire de localités ou de régions

(1) Voy. ULP., *Tit.*
Voy. CIC.
Voy. T. LIV.

limitées. Mais de loin aussi, ces chemins sont les plus difficiles à retrouver et à déterminer.

Pendant de longs siècles, les bourgades ont perdu ou gagné de l'importance, de nouvelles se sont élevées, d'anciennes se sont évanouies, des agglomérations se sont éteintes, d'autres agglomérations se sont formées, par des causes locales inconnues, des nécessités, des facilités de cultures, d'exploitation, de commerce, d'industries même, car tous les âges ont eu leurs relations commerciales et leurs productions industrielles véritables.

Les âges de la pierre qui exploitaient les silex, les temps de l'agriculture qui cherchaient les terrains féconds, l'époque des métaux enfin, exploitant le fer dans les pays boisés, et plus tard dans les pays houillers.

N'est-ce pas dire que toujours et constamment les chemins se sont modifiés insensiblement, mais complètement; qu'ils ont, à chaque époque, formé des réseaux plus ou moins différents, répondants aux besoins des populations?

Combien peu des nombreuses voies romaines sont utilisées à notre époque dans toute leur étendue!

Les communications ne se font plus aujourd'hui dans le même but, dans le même sens, ni dans les mêmes directions! Cependant on retrouve des *tronçons* de route, communs à la voirie de diverses époques, et ils sont nombreux.

Peut-être même pourrait-on dire qu'en cherchant bien, si cela était possible, il n'est pas un de nos chemins actuels qui n'ait conservé et modernisé des tronçons, souvent fort longs et forts importants, de voies primitives.

Gauchez a écrit (1) :

« La main destructive du temps s'est déployée sur les voies romaines et ne les a pas épargnées. Elle s'est le plus appesantie

(1) *Topogr. des voies rom.*, p. 107.

sur les voies secondaires et, lorsqu'il n'y a pas eu de suppression totale, le sol s'est exhaussé, la culture s'est emparée de l'empierrement, ou tout au moins l'a diminué de largeur. Plus d'un *sentier* de nos campagnes recouvre la *chaussée* décrétée pour maintenir les velléités turbulentes de nations qui n'avaient de respect que pour la force; plus d'un chemin de nos forêts s'est superposé à la route dont les détours cachaient l'accès d'une demeure gauloise; leurs sillons, vagues et incertains dans les vallées, conduisent vers les hauteurs, partout où les lois de la guerre, et la guerre en ces temps était l'état permanent, avaient fait dresser un camp constamment assiégé et détruit par les Romains eux-mêmes, préférant abattre leurs forteresses que de les livrer à de nouveaux ennemis ».

On pourrait certainement aller plus loin, et voici une réflexion parfaitement légitime, semble-t-il, et qui pourrait même être considérée comme un principe pour guider nos recherches.

Toutes nos voies modernes, tout le long desquelles on trouve régulièrement des stations antiques relativement multiples, peuvent être considérées comme recouvrant des chemins antiques. L'état naturel des terrains, les bas-fonds, les côtes, etc. qui ont dirigé aujourd'hui la ligne des routes avaient de même dirigé nos ancêtres, sur certaines parties du parcours.

Dans pareil cas, l'on peut retrouver à l'état de sentiers, les crochets qui servaient à éviter les remblais et les déblais nécessités par les routes modernes, les chemins anciens ne correspondent pas partout avec les nôtres; il y avait des déviations commandées par les accidents du sol, ou le besoin de toucher, en passant, tel ou tel établissement important. Les fondrières et les sommets avaient exigé des déviations et soulevé des difficultés que les modernes ont supprimées par les remblais et les [illegible]aux devant lesquels reculaient généralement les an[illegible]rnaient toujours les points difficiles.

On a partout l'occasion de constater la réalité de ces réflexions.

On ne peut douter que les bourgades et même les diverses stations antiques que nous retrouvons, au moins les plus importantes, ne fussent reliées dans l'antiquité par des voies de communication bien construites et sérieusement établies, *via vicinales, diverticula* (1), chemin de gravier, *via glareosa* (2). Ces derniers sont nos brisées à cailloutis, ou chemins empierrés, etc.

Il faut retrouver ces chemins qui reliaient entre elles les grandes artères.

Les emplacements de beaucoup de ces stations, ou établissements antiques, sont aujourd'hui perdus au milieu des bois ou des champs, et les ruines en sont couvertes par la végétation.

Les chemins, dans ces cas, sont sans doute aussi cachés en terre et la trace de leur encaissement est difficile à retrouver. Cependant ils existaient, il faudrait les déterrer.

Il y a encore toute une série de chemins latéraux de moindre importance, chemins de passage ou de voisinage, bien que publics, *viæ privatæ,* allant aux champs voisins (3) ou à une *villa* (4); des chemins de campagnes *viæ agrariæ* (5), chemins dits *actus* par les Romains, larges d'un char et destinés aux chariots et aux bestiaux (6) ou fort étroit, dits *iter* destinés, à un homme à pied ou à cheval (7).

---

(1) Voy. Cic. *In Piso*, 22. — Front. *Aquæd*, 5. — Plin. XXXI, 3. — Suet. *Nero*, 48. — Serv. *In Æn.*, IX, 379.

(2) Cic. *Ad. Q. frat.* III, 1.

(3) Voy. *Digest* XLIII, t. VIII, 2, 21, 22, 23.

(4) Voy. Cicer. *A. de Q. frat*, III, 1.

(5) Voy. *Digest* XLIII, t. VIII, 22.

(6) Voy. *Digest* VIII, t. III, 1, 7 et 12. — Isid. *Orig.*, XV, 16.

(7) Voy. *Digest* VIII, t. III, 1, 7 et 12. — Cic. *In Piso*, 22. — Front. *Aquæd*, 5. — Plin. XXXI, 3. — Suet., *Nero*, 48. — Serv. In Æn, 379.

Ces chemins offrent sans doute beaucoup de difficultés à l'archéologue pour être reconnus comme antiques, et ce sont cependant les plus nombreux du réseau général de nos contrées.

Il en est de même et plus difficile encore, pour une autre catégorie fort nombreuse de communications qui n'ont même pas laissé de traces marquantes.

Ce sont les nombreux chemins de terre, *viæ terrenæ* (1), de moindre importance, que ne décèle l'indice d'aucun travail spécial. Les uns, dans ce cas, ont été négligés et abandonnés peu à peu et enfin oubliés et supprimés avec les stations antiques qu'ils reliaient. D'autres ont persisté, se sont continués pour l'une ou l'autre cause et sont devenus des chemins et des sentiers modernisés et appropriés à nos usages.

On peut affirmer que vers les points de ces stations antiques, où quelque établissement, quelque localité, quelque château, quelque couvent sont établis, les voies de communications modernes sont assises sur la place des anciennes.

C'étaient ou bien des chemins latéraux ou de traverse, ou des embranchements particuliers ou des sentiers vers une habitation particulière, *via transversa, callis* (2), *trames* (3), *semita* (4), ou une promenade, une avenue arborée, *ambulacra* (5), allant d'une route, ou *via*, à un grand établissement, ferme ou *villa*, ou, enfin des chemins particuliers allant d'un quartier à l'autre, aux ateliers, à la métairie, etc., etc., et coupé de barrières : *iter obseptum* (6).

---

(1) Voy. Cic.
(2) Voyez Cic. *Cest.*, 5, 12. — T. Liv.
(3) Voyez Varr. — Cic. *Phil.*, 13, 9, 19.
(4) Voyez Cic. *Agr.*, 2, 35, 96. — Plaut.
(5) Voyez Plant. *Most.*, 3, 2, 68. A. Gel.
(6) Voyez T. Liv., 25, 9. — Sil. Ital. — Cic.

Si ces stations antiques n'ont pas péri, mais si, au contraire elles ont prospéré et sont arrivées jusqu'à nous, les chemins ont persisté aussi et sont devenus des chemins modernes entre ces stations, et le cas est excessivement commun, où les chemins ou sentiers antiques sont restés en grande partie et sont modernisés.

Ayons l'œil ouvert quand la tradition et les souvenirs locaux vulgaires emploient certaines expressions caractéristiques : *vieux* ou *anciens chemins, vieille route, chaussée* de... à... ou autres, etc., etc.

On peut citer bon nombre d'exemples où, dans ce cas, l'on peut regarder ces chemins modernes comme s'identifiant en quelque sorte avec les chemins primitifs.

Cependant il faut agir avec circonspection.

Vieux chemins, ainsi nommés par les populations.

Or, qu'est-ce que ces vieux chemins? Il en est qui ne remontent qu'au moyen âge. Il faut les juger, les reconnaître.

Là est notre tâche, à quoi distingue-t-on un vieux chemin antique d'un vieux chemin du moyen âge? Quels sont leurs caractères?

Ces caractères sont douteux et aléatoires.

Que faire alors, relativement à ces chemins? Quel est à ce point de vue les devoirs de l'archéologie? Il se réduit, me semble-t-il nécessairement, à peu de chose, et ce peu de chose est cependant encore d'une grande importance.

L'archéologie doit d'abord, autant que possible, constater et tracer le réseau des chemins dits *vieux chemins,* pour faire ensuite le triage de ceux qui appartiennent réellement à l'antiquité, et arriver ainsi, par élimination, à la détermination des chemins les plus antiques, ou mieux, aux chemins réellement antiques.

Pour cette tâche, il faut employer tous les moyens. Il faut surtout avoir à sa disposition, consulter et étudier sérieusement,

es archives locales, quand il en existe, ce qui est fort rare, pour en tirer les conséquences possibles.

« Reconstituer entièrement le tableau des voies secondaires de la Gaule Belgique, serait digne de Bénédictins, dit GAUCHEZ (1). Il faudrait la patience et l'esprit d'association que l'on rencontre dans les cloîtres, pour compulser nos manuscrits poudreux et rechercher, parmi les opinions les plus divergentes, celles qui s'accordent le mieux avec les grandes voies des *Itinéraires.* »

Si j'ai fait cette citation, c'est pour constater les difficultés et justifier le peu d'importance de mon travail et sa nullité relative. Ce n'est qu'un faible essai, dont je suis le premier à déplorer le peu de valeur. La tâche est difficile et les moyens d'investigation fort aléatoires.

On doit surtout et toujours consulter les traditions qui se sont attachées à certains chemins. Là est une source riche de constatations. La mémoire des populations!

Mais il faut vérifier les dires et les rectifier sur les plans cadastraux et, surtout, quand il y a moyen, étudier les anciens plans des communes.

Il faut aussi absolument contrôler les traditions sur place, par l'étude du terrain. D'ordinaire l'encaissement, les hautes berges, l'antiquité des régions, la configuration et la division des héritages et des biens riverains viennent aider à la *tradition.* Mais encore et principalement, la découverte d'antiquités bien caractérisées et de ruines bien déterminées et bien datées.

Voilà les éléments dont, autant qu'il m'a été possible, je me suis servi pour le travail que je présente à mes amis de la Société de Charleroi.

On comprend facilement, après ce qui précède, que le travail le plus sérieux et le plus heureux ne puisse encore amener ici

---

(1) *Ingr.*, 2e *partie*, p. 97.

qu'un résultat relativement satisfaisant et jamais complet. Nous pouvons espérer tout au plus, former ainsi un réseau de chemins que nous pourrons regarder comme existant pendant le haut moyen âge et à l'époque romaine, époques dont les traditions sont encore vivaces et les restes importants. Quant à la partie plus antique, préhistorique, nous devons forcément, sauf dans certaines circonstances exceptionnelles, les confondre avec les autres. Du reste, à ces époques préhistoriques, les chemins frayés étaient assez rares et en proportion avec les populations peu importantes et leurs besoins de communications fort restreints.

Il est cependant des considérations exceptionnelles qu'il ne faut pas perdre de vue, ni négliger; telle est par exemple tout ce qui regarde les points qui portent des monuments mégalithiques, ainsi que les sièges d'exploitation de silex et d'atelier de taille des instruments de la pierrre.

*
* *

Notre travail, tout en se rattachant entièrement aux rives de la Sambre, exigea cependant que dans la définition de beaucoup de ces chemins, nous sortions de cette limite et nous nous écartions de la vallée proprement dite; car les chemins qui longent la Sambre ne forment plus une seule voie, comme probablement dans les époques toutes primitives où le sentier n'avait qu'un but, suivre la rivière; mais les vieux chemins, dont nous retrouvons les souvenirs et la trace le long de la rive, font presque tous partie de chemins d'intérieur des terres qui quittent souvent les rives pour s'élever vers le centre des communes.

D'autre part ce travail sur les chemins de la Sambre est extrait d'un manuscrit que j'ai à peu près fini sur l'étude des *Vieux chemins de l'arrondissement de Charleroi*, et que je compte publier un jour, si j'en ai le temps.

Je me permettrai donc dans ce mémoire, de citer quelques communes, assez remarquables au point de vue archéologique, et se rattachant assez à la vallée de la Sambre, pour justifier une exception, bien que ne bordant pas directement la rivière.

Cela est d'une absolue nécessité, car le chemin de la berge de la rivière était réellement composé, aux diverses époques historiques, de tronçons de chemins particuliers longeant un moment la rive et s'en écartant ensuite vers l'intérieur des terres, sur des points où d'ordinaire l'on retrouve des souvenirs et les restes archéologiques d'habitations, de localités, d'établissements qui étaient ainsi reliés l'un à l'autre.

Il est en effet une observation générale qui doit frapper, c'est que, entre les chemins et les reliques archéologiques que nous conserve le sol, il y a une corrélation, une connexion complète.

Là où il y a des souvenirs, des restes antiques de preuves matérielles de la présence, de l'habitation, de la vie des hommes, il y a *toujours* aussi des chemins, des diverticulum, des sentiers.

Partout, si l'on notait sur le plan cadastral les points archéologiques, on pourrait facilement les relier par le réseau de voies de circulation étroites ou larges.

Cela est absolument vrai surtout pour les substructions, les cimetières, etc. Ils se trouvaient certainement le long d'une voie principale ou le long d'une artère secondaire ou d'un sentier, et si, pour chaque découverte, l'on avait soin de préciser le point sur le plan cadastral, comme je ne manque jamais de le faire dans toutes mes publications archéologiques, on aurait tôt fait de reconstituer le réseau des voies, chemins et sentiers dont se servaient ceux qui habitaient ces lieux dans l'antiquité. Il est évident que tout point archéologique noté sur la carte se trouve sur une voie de communication de l'époque plus ou moins importante.

Je serai donc obligé, en citant les chemins, de faire parfois

aussi allusion aux stations archéologiques que ces chemins reliaient; mais je ne pouvais appliquer ce principe d'une manière générale, car je serais arrivé à la confusion. J'ai dû séparer dans cet ouvrage, les chemins et les souvenirs archéologiques.

Nous savons que les bords de la Sambre étaient parcourus et habités par les Romains, et les villages voisins ont tous, pour ainsi dire, fourni des restes de substructions fort anciennes : forteresses, habitations, cimetières, etc.

Un chemin antique suivait cette rivière et nous en retrouvons les traces depuis la source jusqu'à l'embouchure. Il n'y a là rien d'étonnant du reste; tout le monde sait que dans l'origine les cours d'eau étaient les véritables et les seuls chemins que l'homme eût à sa disposition pour traverser et parcourir les forêts primitives impénétrables.

En même temps que les bords de la Meuse, l'homme préhistorique était venu habiter les rives de la Sambre, le long desquels on a rencontré ses traces.

On y a ramassé un peu partout, les silex éclatés et taillés qu'il y a laissés.

Les Gaulois, eux-mêmes, habitaient les rives de cette rivière et ils en défendaient les passages gardés par les *oppida* qu'ils avaient construits le long de la rive.

Ces points de défense naturelle continuèrent certainement à être appréciés et occupés par les peuples qui vinrent après et postèrent d'ordinaire des oppida et des forteresses de défense à diverses époques.

Ces points encore sont un indice pour nous. Ils étaient sans aucun doute unis par des chemins de communication antiques, plus ou moins importants et bien tracés.

Est-ce à dire, après toutes ces considérations plausibles, que nous sommes dans des conditions à retrouver un réseau de chemins de communications d'une façon un peu complète,

et un peu satisfaisante? Non, certainement. Je n'oserais m'engager à pareil résultat. J'ai fait ce que j'ai pu et ce sera toujours peu de chose, je le reconnais. D'autres pourront améliorer, corriger et compléter, c'est la tâche des jeunes.

*
* *

Il est dans l'arrondissement de Charleroi deux grands centres d'archéologie romaine où le terrain est rempli de toute part de substructions, de débris, de tombes, et est surtout sillonné de routes et de *diverticula* antiques. Ces deux grands centres sont d'une telle importance qu'ils ont peut-être fourni à eux seuls et sans qu'on y ait fait de fouilles régulières et méthodiques, plus d'objets précieux, comme prix intrinsèque et comme importance historique, que dans tout le reste de l'arrondissement. Ce ne sont pas seulement des monnaies ou trésors d'argent et autres, mais ce sont des tas d'objets de luxe et d'art, statuettes en bronze, objets de toilette, innombrables débris ayant une grande valeur archéologique et historique, des pièces architecturales, de vastes pierres taillées et travaillées, des parties de colonnes, de fûts, de chapiteaux, de bases, de frontons, etc., ayant appartenu à de véritables monuments, et marquant l'existence de constructions de luxe, peut-être de palais véritables. Il s'agit sans doute dans ces deux stations, de deux sièges d'agglomérations d'habitants, peut-être de deux véritables villes avec temples et monuments publics.

Ce ne sont pas tant deux stations isolées que deux centres de population fort denses à l'époque romaine, placés sur les deux grandes artères du réseau de voies romaines qui traversent notre arrondissement, l'une est au Nord, allant *de Bavay à Tongres et à Cologne,* et passant à Givry, Haulchain, Estinnes-au-Mont, [illegible]rez, Morlanwelz, Liberchies, Villers-Perwin, Wagnelée,

Sombreffe, etc. (1). Elle est connue d'une façon spéciale dans notre arrondissement, sous le nom de *Chaussée de Brunehault*, sous lequel elle fut améliorée.

La chaussée du Midi est la *Voie de Bavay à Hastière et Trèves*, dite aussi *La Havette*, sur laquelle nous devrons revenir plus loin.

Ces deux centres, ou groupes archéologiques, sont donc concentrés le long des deux chaussées, et le long de plusieurs *diverticula* et d'anciens chemins qui les réunissent du Nord au Sud, et que nous aurons soin de signaler.

On peut citer ceux qui viennent du Sud et vont aboutir à Binche, à Mons, à Nivelles, etc.

Cet ensemble réunit et résume, en quelque sorte, toutes les découvertes archéologiques qui ont fait la réputation de la *Société archéologique de Charleroi*, et qui par cette circonstance, sont distinguées pour ainsi dire en deux divisions, l'une au Nord et l'autre au Sud.

De ces deux groupes ou de ces deux centres, celui du Nord est Brunehaut *(Liberchies)* et *Bons Villers (Villers-Perwins)*, campagnes immenses appartenant à divers propriétaires et situées sur les communes précédentes; l'autre, les *Castellains* et le *Fond de nos bois*, vastes terrains dépendants du territoire de *Fontaine-Valmont*, où l'une des excursions de notre Société a conduit nos membres en 1870.

C'est le centre archéologique de la Haute Sambre et c'est même sur ce centre que je porterai spécialement mon attention dans ce mémoire, voulant surtout m'en tenir à la vallée et insister sur la partie qui appartient à notre arrondissement et limite le champ d'études de notre Société archéologique.

Dois-je rappeler ici toutes les découvertes préhistoriques, gauloises, romaines, franques, faites sur les hauteurs qui dominent la

(1) Voy. Gauchez, *Topographie*, 2e partie, n° III.

rivière? Je le ferai seulement en résumé et sans trop m'y attarder et en indiquant ce qu'étaient devenus, à l'époque romaine, les chemins qui longeaient le cours d'eau, ou qui s'y reliaient et dataient certainement de longs siècles antérieurs. « Or, si arrêté aux Castellains, l'archéologue parcourt des yeux les crêtes qui se prolongent au loin vers l'Ouest, vers le Sud et vers l'Est, il peut découvrir, sur tous les points, des champs où la Société de Charleroi a fouillé des cimetières francs ou romains, des villas, des forteresses antiques, etc., s'il s'attache à relever ces ruines, à ressusciter ces morts, il peut se figurer, non sans émotion, cette population dense qui, dans l'antiquité, habitait les nombreuses constructions dont cette contrée était couverte et qui s'occupait sans doute beaucoup, comme aujourd'hui, de la culture de ces terres fertiles.

Cette agglomération est assise entre la Sambre et la *Voie romaine antique de Bavay à Hastière et à Trèves*. C'est donc la première voie dont nous devrons nous occuper. Le second sera la *Voie de la Sambre*.

*
* *

La *Voie romaine de Bavay à Hastière et à Trèves* (1) passait le long de la Sambre à Maubeuge, à Boussois, à Marpent, y traversait la Sambre et par Jeumont *(Mons Jovis)*, elle entra sur le sol actuel de la Belgique, traversant l'extrémité Nord du *Bois de la Thure* (Solre-sur-Sambre), puis pendant un quart de lieue, cette voie sert de frontière, réglée en 1815, entre la Belgique et la France, jusqu'au-delà de la ferme *Hurtebise* à l'Est, dont, ailleurs, nous avons maintes fois parlé. Il y a même sur ce point les restes

(1) Voy. Gauchez, *Typogr.*, 2e *partie*, n° XI et p. 205.

de deux branches de la voie; la principale, au Nord, conduit droit au gué de l'Hantes, destiné aux chariots, en aval du pont romain; et l'autre va droit au pont lui-même, destiné aux piétons, et conduisant par une rampe hardue à la place de Montigny-Saint-Christophe, en longeant les fondations antiques et les murs du Château.

Jusque là, presque constamment les traces de la voie sont cachées dans les terres. Plus loin, cette voie entre sur Fontaine-Valmont et est bien conservée vers *le Culot des bois,* la ferme de *La Loge* et vers Strée *(Ramwez, Le cimetière romain du Champ des cailles*), et vers Thirimont, limitant cette commune des deux précédentes, Donstienne, Thuillies *(Ossogne, Cimetière belgo-germain du Paradis)* et *Viscourt (Campagne* et *Pierre du Diable).* La voie dite ici *Chaussée du Diable,* se continuait vers Rognée, touchait à l'important établissement romain du *Peruwez,* et allait vers le Sud, à Florennes, Hastière et Trèves.

Le *Peruwez,* fouillé par notre Société, était une station romaine très importante, et, à ce point, au ruisseau de la *Praile,* qui limite Thuillies de Rognée, au pied même des substructions fouillées, l'antique chaussée se divisait en trois branches. Outre la direction principale dont nous venons de parler et qui allait vers le Sud, une autre allait vers le Nord; c'était le *Vieux chemin de Gerpinnes* (1) et au-delà jusqu'à Avennes, chemin que nous décrirons plus loin. Puis au milieu, l'embranchement vers Dinant et Ciney (2), qui sert de limite entre Berzée et Rognée, passait à

(1) Voyez Gauchez, *Topogr.*, 2e *partie*, n° XLIX et p. 205.
(2) Voyez Gauchez, *Topogr.*, 2e *partie*, n° XXI et p. 205.

Thy-le-Château, sur un pont dont les restes subsistent encore, tout contre le moulin de la commune, et de là, par Chastrès et Laneffe, puis par Dinant et Ciney, vers les nombreuses stations et les riches fouilles du Namurois.

*
* *

Nous avons dit que trois chemins principaux reliaient la *Chaussée Brunehault* avec la voie antique dite *La Havette,* dépassant même ces limites au Nord et au Sud.

L'un de ces chemins était le *Vieux chemin de Beaumont à Mons,* ou plutôt de *Mons à Chimay par Beaumont,* avec dérivation vers Vireux et vers Givet.

Ce diverticulum de grande importance venait, au Sud de la Sambre, de Reims, du *Camp de Macquenoise,* de Chimay, Virelle, Beaumont, Thirimont *(Tombois, Cense des Termes),* Montigny-St-Christophe, puis de Wihérie à Solre-sur-Sambre, par l'unique chemin qui ait jamais existé entre ces deux communes, dit GAUCHEZ.

Là, il passait la Sambre au gué du hameau de la *Neuville,* en même temps qu'un embranchement détaché du *Chemin de la Sambre* ou *de Thuin à Maubeuge.*

Au Nord de la rivière, cette voie existe encore, vers le pied de la vieille église d'Erquelinnes, à la limite Ouest de Merbes-le-Château, puis parallèlement à la route moderne de Mons sur Grand-Reng au *Castelet* (Rouveroy), Givry, Harmignies, Spiennes et Mons (1), retrouvant à Givry la *Voie de Bavay à Tongres,* etc. Il y avait certaines communications avec les autres communes antiques avoisinantes.

---

1) v. *Topogr.* GAUCHEZ, 2e *partie,* n° XII.

*
* *

L'itinéraire précédent est celui de GAUCHEZ.

Sur les lieux on constate une dérivation venant d'Hantes-Wihéries, La Buissière, Merbes-le-Château, Peissant *(Bois de la ville)* et Rouveroy.

Sur certains points, ce chemin est voisin ou se confond même avec la route moderne de Lobbes à Rouveroy.

Sur d'autres, et notamment à Hantes, à Merbes-le-Château, à Peisssant et à Rouveroy, il a conservé, entre ses hautes berges, une forte largeur, allant jusqu'à 20 ou 25 mètres.

C'est le long de cette voie, *Bois de la ville,* lieu dit : *Brigade,* sur une propriété de *Talhouet,* que furent faites sur le territoire de cette commune, les découvertes romaines que nous signalerons plus loin.

*
* *

Une autre dérivation de ce vieux chemin venant de Chimay, laissait Beaumont à l'Est, se dirigeant entre Clermont, Strée, Donstienne vers Thuin, Lobbes.

De Lobbes il allait à Mont-Sainte-Geneviève, Anderlues (Est), où il porte le nom de *Chemin de Mont-Sainte-Geneviève à Carnière.* Le long de ce chemin, sur le territoire d'Anderlues, ont été trouvés deux cimetières romains. De là, traversant tout un pays archéologique, il passe la *Chaussée de Brunehault, Chaussée de Bavay à Tongres,* non loin du *Placcart,* à un quart de lieu des substructions romaines de Morlanwelz (Est); puis, fort encaissé, il devient le *Vieux Chemin de Bascoup à Nivelles.*

Ce vieux chemin monte, du Nord de *Bascoup,* droit vers

Godarville et, juste au-dessus du souterrain du canal de Bruxelles, traverse une vaste campagne nommée *Bois* ou *Bailles de Seneffe,* où nous avons constaté, il y a quelques années, deux grands cimetières romains bien distincts, que, pour les travaux de briquetteries nécessités par le dit tunnel, les ouvriers étaient occupés à décombrer. Ce chemin passe à l'extrémité Est de Seneffe, au *Bois des Nauwes,* puis à Arquenne *(Renissart),* où il porte encore le nom de *Chemin romain,* et à Nivelles.

C'est donc au total un chemin de Lobbes, ou de Thuin, à Nivelles. Or, jusqu'à Thuin, nous avons vu plusieurs chemins venant du Midi et donnant suite à celui-ci.

*
* *

Tous ces chemins étaient coupés au Sud de Donstienne par le *Vieux chemin de Mons à Givet,* dit aussi parfois *Ancien chemin de Saint-Omer à Luxembourg.*

De là ces dénominations de *Vieux Chemin de Gerpinnes,* par exemple, ou d'autres villages, à *Givet* ou à *Mons,* donnés aux raccordements de diverses communes vers Donstienne ou vers des villages contigus.

Cet *Ancien chemin de Givet à Mons* montait par Agimont (Sud), Samart, Villers-Deux-Eglises, Silenrieux, Castillon, un peu au Sud de la ferme de *Viscourt* (Clermont), où il traverse la *Chaussée de Trèves,* dite à ce point *Chaussée du Diable,* un peu au-delà du cimetière Germano-Belge du *Paradis.* Puis il passe à Donstienne (Sud), et vers le Leers-Fosteau (Sud), *Tacfesse,* non loin du *Culot de nos Bois* (Fontaine-Valmont), et *Dansonspenne,* aux *Castellains,* à *Saint-Guidon* (Fontaine-Valmont).

Il descendait à la Sambre vers l'ancien gué de Fontaine-Basse, derrière l'église, et allait à Mons par Sars-la-Buissière, Merbes-Ste-Marie, Estinnes et Saint-Symphorien.

*
* *

Ce *Chemin de Mons à Givet* reprenait, sur le territoire de Fontaine-Valmont, un autre ancien chemin fort intéressant qui porte le nom de *Chemin du Fond de nos bois,* et qui traverse la voie romaine près de la *Villa du vieux Castia* (Fontaine-Valmont) villa non fouillée, puis vers les *Castellains,* la Buissière et Merbes-le-Château, où il se perdait dans le *Vieux chemin de Mons.*

*
* *

A Maubeuge encore passait, venant de Hautmont, le *Vieux chemin de Maubeuge à Rœulx,* diverticulum qui traversait la Sambre et le *Vieux chemin de Thuin à Maubeuge,* pour aller sur Vieux-Reng, Rouveroy, Haulchin, Estinnes-au-Mont *(Moulin à papier)* (1), Strépy, Rœulx (Est), Ecaussinnes, etc., vers Bruxelles (2).

*
* *

A Hautmont, la *Voie de Bavay à Givet et Trèves* traversait la Sambre et passait à Ferrière-la-Grande, à Leugnies, Consolre, Solre-St-Géry, etc. (3).

*
* *

A Solre-sur-Sambre *(La Neuville),* se détachait du *Vieux chemin de Maubeuge,* un embranchement qui passait la Sambre à gué vers la rive droite, et continuait le long de la rive sur les hauteurs.

---

(1) Voyez *Documents et rapports de la Soc. de Charleroi,* t. XII, p. 496.
(2) Voyez GAUCHEZ, *Topogr.,* 2e partie, n° L.
(3) Voyez GAUCHEZ, ibid., n° XIX.

*
* *

Nous avons maintenant à parler de l'antique et fort importante *Voie de la Sambre* (4) qui parcourait les bords de la rivière, passant de la rive gauche à la rive droite, et vice-versa, selon les endroits et selon l'emplacement des localités.

Vers la Haute-Sambre, ce chemin portait le nom de *Vieux chemin de Thuin à Maubeuge,* nom impropre ou plutôt incomplet, mais adopté par les habitants voisins. Ce n'est qu'une portion du chemin qui nous occupe. C'était sans doute une voie importante qui commencait bien plus bas que Thuin et allait bien plus loin que Maubeuge; car l'archéologue retrouve les traces des Romains depuis les sources de la rivière jusqu'à son confluent.

La partie française de ce cours d'eau est complètement archéologique. La métropole de la Gaule, Bavai, n'est pas loin de la rivière et tous ses environs sont remplis de restes romains et gaulois.

A Berlaimont, à *Hargnies,* et à *Pont-sur-Sambre,* où passait au hameau de *Quartes,* la *Voie de Bavay à Reims,* où la station d'une flotte de la Sambre donnait à la région une importance capitale à l'époque romaine, et d'où partaient, sans aucun doute, des chemins de petite communication dans toutes les directions, et notamment vers Ferrière-la-grande, toute remplie de souvenirs romains, et Maubeuge.

Notre *Vieux chemin des bords de la Sambre,* dit *de Maubeuge,* continuait d'ailleurs sur la rive gauche.

Depuis Maubeuge, Erquelinnes, Solre-sur-Sambre *(La Neuville),* réduit actuellement ici à l'état de sentier, là à l'état de

---

(4) GAUCHEZ, *Topographie, 2e partie,* n° 1.

chemin boueux et qui parfois même disparait. Il passe à Merbes-le-Château *(Bouverie)*, dénomination éminemment romaine, où l'on trouve des débris de cette époque et où il y aurait lieu de faire des recherches, puis passe la Sambre au gué de *Goby*, traverse ce territoire vers *Saint-Pierre, La Rawarde*, tous hameaux éminemment archéologiques de La Buissière.

Le *Vieux chemin de Maubeuge à Thuin* se continuait sur le haut de La Buissière, rive droite, passant derrière le *Château de Montellano*, manoir du moyen âge, ayant succédé à un oppidum préhistorique et romain, puis à Fontaine-haute, en face de la ferme de *Henrival*, non loin des *Castellains*, à la ferme de la *Bouverie*, à *Saint-Lambert* (Fontaines), à *Hombois* (Fontaines), emplacement d'un cimetière franc, où il croisait le chemin qui va de Leers-Fosteau, à *Sart-Allard* (Fontaines), un embranchement descendant à Fontaine-Basse, où il passait le gué qui existait sous l'église et, sur la rive gauche, se dirigeait vers Sart-la-Buissière. Un autre embranchement, sur la rive droite, allait vers Strée (grand cimetière antique des *Mâcaux)*, retrouvait la grande *Chaussée romaine de Bavay à Trèves*, dite la *Havette*, et se dirigeait vers le Sud-Est.

Le *Chemin de Maubeuge à Thuin* traverse ensuite une pointe du territoire de Ragnies *(Le Gibet)*; à l'état de chemin de hautes berges, il passe encore au lieu dit *le Pommeræul*, où nous avons fait une fouille du haut moyen âge, et au lieu dit la *Minière;* il devient un sentier et va croiser le *Chemin de Grigniart*, autre voie antique dont nous parlerons. Ce *Chemin de Maubeuge* arrive à une partie du *Bois de Villers* (Biercée), aujourd'hui dérodée et bâtie; il traverse, vers la septième barrière, la route moderne de Lobbes à Beaumont, et à l'état de sentier rocailleux, arrive à Thuin *(Tuinum, Fiscus Landelini)*, par le lieu dit la *Piraille*, où l'on a, dit-on, trouvé des sépultures. Il descend vers la Sambre et se perd à la ville basse de Thuin; mais il se retrouve sur la

rive gauche allant jusqu'à Landelies. Il y avait donc un gué, ou même deux gués dans cette commune. Du reste, les gués étaient fort nombreux sur cette rivière assez large, mais marécageuse et fort peu profonde à cette époque sur certains points, comme nous le verrons plus loin en parlant de la navigation de la Sambre dans l'antiquité.

Les rives de la Sambre, depuis Lobbes, Thuin et Landelies, qui sont presque partout couvertes de rochers escarpés, offrent de nombreux points archéologiques et mêmes les restes de plusieurs oppida antiques et autres stations archéologiques qui ont aujourd'hui disparu sous le pic des carriers et ont en grande partie été signalés dans les publications de la Société archéologique de Charleroi. Nous les rappellerons plus loin dans une simple liste.

Notre chemin des rives de la Sambre arrivait ainsi à Marchienne-au-Pont, après avoir passé de nouveau la Sambre; puis nous le retrouvons sur la rive droite en amont de Marcinelle, en face de Charleroi, vers les hauteurs du *Tombois* (cimetière franc), non loin de la *Tombe* (tumulus romain).

En aval de cette ville, les très vieux ont connu un passage d'eau faisant suite au *Chemin de la Neufville* (Montigny); et un peu plus loin, sous les *Trieux,* un gué sur l'ancienne Sambre. Cependant à ce point même, se continue sur la rive gauche, un *Sentier de Charleroi* qui va à Montigny-sur-Sambre, sous la place.

Il se continuait donc sur les deux rives car, sur la rive droite, ce gué le conduisait à travers Couillet, vers les *Fiestaux,* la *Blanche borne,* et l'on en retrouve la trace à Bouffioux et à Châtelet.

La place du *Péron,* comme du reste toutes les rues de cette vieille commune, sont remplies d'antiquités de toutes les époques.

Le chemin antique traversait Pont-de-Loup et Farcienne et entrait avec la rivière dans la province de Namur.

***

Naturellement, vers l'oppidum de Thuin, toutes les localités anciennes du voisinage avaient leurs voies de communication.

Celle qui allait vers l'antique village de Thuillies était, jusqu'à Ragnies *(Chapelle à 's arbres)*, le *Vieux chemin de Grigniart* que nous décrirons ci-après, et de là vers la *Maladrerie* et la *Piraille* (Thuin).

***

Le même gué de La Buissière *(Goy)*, où passait, avons-nous dit, le *Vieux chemin de Thuin à Maubeuge*, servait en même temps à un diverticulum qui arrivait par Wihéries. Cet embranchement auquel nous avons fait allusion, était le *Vieux chemin de Chimay à Binche*, par Sivry, Grandrieux, le long de la Hante, à la limite Est de Bersillies-l'abbaye, Wihéries et La Buissière.

Au Nord de la Sambre, il passait à Merbes-le-Château (Ouest), entre Merbes-Ste-Marie et Bienne-lez-Happart, à Vellereille, Binche et Waudrez, où il traversait la *Voie de Bavay à Tongres*. C'est ce qu'on nomme encore dans le pays *le Vieux chemin de Chimay à Binche*.

Ce chemin existe encore presqu'entièrement et est toujours usité depuis au-delà de Grandrieux et Sivry.

***

Le monolite nommé la *Zeupire*, un reste des nombreux monuments mégalithiques de la contrée, se dresse sur le territoire de Gozée, village voisin, le long d'un antique diverticulum qui venait de la Sambre vers l'abbaye d'Alne par *Beaudribut*, et allait retrouver l'*Ancien chemin de la Couture des Zeupires*.

Ce diverticulum reliait entre eux, en ligne droite, trois monuments mégalithiques : les *Zeupires,* près de l'église de Gozée, le Cheval de pierre *(Tchivaux d' cayaux),* aujourd'hui détruit, au centre même de Thuillies, presqu'à l'intersection du diverticulum que nous décrivons et du *Chemin de Grigniart,* et la *Pierre du Diable,* aujourd'hui disparue aussi, à la limite de Viscourt (1).

Notre chemin, passant au pied de l'église de Gozée, traversait la *Campagne des Zeupires;* nommé d'abord le *Vieux chemin de Beaumont,* puis réduit à l'état de sentier bientôt supprimé, il fut remplacé par la route moderne de Beaumont, construite à 80 mètres plus loin.

De la *Couture des Zeupires,* réduit à l'état de sentier et sous le nom de *Chemin des Marnières,* il va vers *Marbisœul* (Gozée), Thuilliès et *Ossogne,* où il se nomme *Chemin* ou *Sentier de Gozée à Ossogne* ou *des Marnières.*

D'*Ossogne* le chemin se bifurque en deux branches conduisant toutes deux vers la voie romaine de Bavay à Trêves, nommée vulgairement à ce point *Chemin du Diable,* et à un pas des fameuses substructions du *Peruwez.*

Il la traverse à droite et à gauche des *Marnières* antiques de l'époque romaine et du *Champ de la Pierre du Diable,* monolithe aujourd'hui détruit.

De ces deux divisions, l'une dite *Chemin du Paradis,* qui oblique vers l'Ouest, s'identifie ensuite avec l'ancien *Chemin del Toffette.*

C'est le long de ce *Chemin du Paradis* que nous avons fouillé un cimetière Belgo-Germain de l'époque du bronze.

---

(1) Voy. *Bul. soc. anthrop. Brux.,* t. VI, pp. 80, 354. — *Ann. Acad. arch. Anvers, rès d'arch. de Brux.* 1891, 1re partie, p. 209.

*
* *

Le *Chemin del Toffette* ou *Vieux chemin de Thuin à Walcourt*, est aussi fort antique et est encore usité dans une grande partie de son parcours. De Thuin il passe à la *Maladerie* (Thuin), entre Ragnies et Biennes. A Thuillies centre, à un carrefour avec le *Chemin des commères* où s'élevait le *Cheval de pierre*, au *Peruwez* (Rognée) et au *Jardinet* (Walcourt).

*
* *

Le *Vieux chemin de Grigniart* prenait son nom de l'oppidum du même nom, habité dès avant l'époque gauloise.

Le nom seul de Grigniart est intéressant au plus haut point et donne de l'importance à ce chemin.

Nous avons traité ailleurs de cet oppidum antique. Là en-dessous dans le vallon, se trouvent les restes d'une forge qui fut exploitée à toutes les époques et qui a incontestablement une origine romaine, comme le prouvent des restes de substructions et les objets romains nombreux retrouvés dans des tas de crayats de sarrasins voisins, enlevés et utilisés de nos jours.

De là un antique sentier, encore pratiqué, conduisait tout le long de la crête des collines de la Sambre jusqu'au lieu dit les *Minières*, à La Buissières, exploitées par les Romains pour les forges de Grigniart.

*
* *

Le vrai *Chemin de Grigniart* partant du pied du château, va vers le Nord-Ouest à La Buissière *(Chevenne)*, Bienne-lez-Happart, Vellereille-le-Brayeux, où s'enbranche le diverticulum

décrit ci-devant, allant de Chimay et Grandrieux à Binche, ou plutôt allant vers Waudrez, puis vers les Estinnes, où il se joint avec l'*Ancien chemin de Mons à Givet,* et traverse la *Grande chaussée du Rhin à la mer* ou de *Bavay à Tongres et Maestricht,* nommée au point des *Bonvillers, Chaussée Brunehault.*

Vers le Sud-Est il passe la Sambre au gué de Grigniart, en amont de l'écluse de Fontaine-Valmont. Il entre sur le territoire de Ragnies, dont une bande étroite longe la Sambre et empêche Biercée d'arriver à la rivière.

Il traverse Biercée (lieu dit *Bois de Villers* et *Place de Biercée),* puis repasse sur Ragnies *(Chapelle à s'arbres* ou *du Maréchal).* De là le *Chemin de Grigniart* va à Thuillies et *Ossogne (Moulin).*

A ce point il est difficile de l'identifier avec l'un ou l'autre des trois chemins fort rapprochés, détruits par les constructions modernes, et dont les restes indiquent dailleurs une direction parallèle. Ces trois chemins sont 1° au Sud, la *Grande Chaussée;* 2° au nord, le *Vieux chemin de Strée à Gerpinnes* ou *de la ronce,* voie reconnue romaine et dont nous dirons un mot ci-après; et 3° au milieu, le chemin dit *Ancien chemin de Thuillies* ou *de Berzée à Mons,* qui va rejoindre, vers Donstienne, le *Vieux chemin de Givet à Thuin,* que nous avons décrit. Ce bout de chemin porte à ce point le nom de *Chaussée du milieu.*

Toutefois, il y a toute apparence que le *Chemin de Grigniart* allait retrouver la *Havette* au *Péruwelz,* vastes champs remplis de substructions et de débris romains situés à la limite de Thuillies et de Rognée et fouillés par notre Société.

*
* *

L'autre chemin dit l'*Ancien chemin de Strée à Gerpinnes,* était pavé au moyen âge et de souvenir d'homme, il vient de Strée ıstienne, passe au pied de l'église de Thuillies, puis à

l'état de sentier, il arrive à la petite *Chapelle St-Hubert,* où il avait encore naguère une grande largeur. Du *Moulin Ratgnée (Ossogne),* il prend le nom de *Chemin du Tristeau,* passe à la *Justice (Champ du Pilot* ou du *Pilori),* où se trouvait le vieux gibet d'Ossogne, prend le nom de *Chemin du Pilot,* passe à l'état de sentier à la *Terre du Buisson* (Court-sur-Heure), où l'on a signalé un cimetière romain, et à Ham-sur-Heure, sous le nom de *Chemin des baudets* ou *d'Ossogne,* puis se dirige vers *Hameau (Vieille forge),* où l'on signale un cimetière romain, *Nalinnes, etc., les Flaches* (Gerpinnes).

Ce trajet du *Vieux chemin de Strée à Gerpinnes* par Thuillies, est de tradition bien établie dans ce dernier village, et à Gerpinnes. Il se justifie *sur place* d'une façon complète.

A Donstienne, comme nous l'avons dit ci-devant, ce chemin, et d'autres chemins particuliers venaient se relier à l'*Ancienne route de Mons à Givet,* beaucoup plus importante. Par suite on employait souvent dans la localité la dénomination de *Vieux chemin de Gerpinnes à Givet.*

Quant au pays de Gerpinne et tous les environs, c'est un canton complètement romain, tout rempli de souvenirs et de chemins de l'époque. On en retrouve partout la trace. Tous les lieux dits, toutes les localités y sont remplies de restes d'établissements antiques qui étaient certainement réunis par des voies de communications contemporaines dont sur les lieux on peut retrouver la trace.

*
* *

Voici le parcours d'un autre chemin antique de Gerpinnes. Il faisait partie d'une grande *Voie de Bavay à Avennes* (1), suivant une partie de la *Havette* ou *Voie de Bavay à Trêves.*

---

(1) Voy. Gauchez, *Topogr.*, 2e *partie,* n° XLIX, p. 205.

C'était aussi un *Chemin de Beaumont* ou *de Strée à Gerpinnes,* car il y avait un raccordement *rectiligne* de Beaumont à Strée, par *Gravelinne* et la *Marzelle,* deux point archéologiques.

Au pied même des fouilles du *Peruwez,* se détachant au Nord de la *Voie de Bavay à Trèves* et de *Bavay à Dinant,* le chemin, encore pratiqué, qui va droit vers Berzée, est une *Ancienne voie de Thuillies à Gerpinnes,* faisant partie, comme nous venons de le dire, de la *Voie de Bavay à Avennes.* Elle va donc à Berzée en passant près du château, allant traverser l'Eau-d'Heure au pied de la montagne, en-dessous de l'église. Elle monte alors au Nord-Est vers Gourdinnes, entre Farciennes et Nalinnes, et arrive à Gerpinnes par les *Flaches.*

De là, la voie se continuait vers Avennes. Les uns, sur place, font passer ce chemin vers Villers-Potterie et Biesme; d'autres, plutôt entre Acoz (Est) et Villers-Potterie, vers Presles (Ouest) et Aiseau *(L'Hayette),* où les traces en sont encore bien visibles, entre une villa et un cimetière romain fouillés par notre Société. Puis à Tamines et Auvelais.

Il passe la Sambre à l'ancien gué d'Auvelais, pour aller par Moustier jusqu'à Temploux, retrouver le *Vieux chemin de Mons à Namur* et la *Chaussée de Tournay à Cologne,* de là à Avennes.

Nous allons parler de ce *Vieux chemin de Mons à Namur.*

*
* *

Une voie d'importance capitale et qui servait indirectement à beaucoup de localités de notre arrondissement et des bords de la Sambre, était le *Vieux chemin de Namur à Mons.* Aussi devons-s nous y arrêter. Ce vieux chemin passait à Temploux, Ligny lait toucher la *Voie de Trèves* vers Villers-Perwin, redescen-

dant vers Viesville, Courcelles (Nord), Trazegnies, Carnière, Saint-Vaast, Strépy, Saint-Symphorien et Mons (1).

Ce *Vieux chemin de Namur à Mons* nous intéresse beaucoup, parceque à Morlanwez, à Courcelles, à Trazegnies et ailleurs, nous avons fait des fouilles romaines et que nous y relions aussi beaucoup de chemins de traverse, venant de diverses localités de l'arrondissement, où nous avons constaté d'autres stations antiques.

Ce *Chemin de Mons à Namur* longeait au Sud, presque parallèlement, la *Voie romaine de Bavay à Tongres* et ses dérivations diverses de *Brunehault-Liberchies.*

Beaucoup d'anciens chemins venaient des communes situées vers le Sud : Gosselies, Gilly, Jumet, Ransart, etc., rejoindre cette voie vers Ligny.

De cette ancienne voie descendaient en effet un peu partout, depuis l'Est jusqu'à l'Ouest, toute une série de vieux chemins qui la reliaient avec les communes du Sud et conduisaient aux rives de la Sambre et aux régions d'au-delà.

Nous en citerons plusieurs exemples, mais faute de données justificatives, nous devrons nous borner strictement.

*
* *

Un *Vieux chemin de Binche à Viesville* est dans ce cas.

Il aboutit au *Vieux chemin de Mons à Namur* et va vers *Brunehault,* se perdre dans la *Chaussée de Bavay à Tongres,* après avoir traversé, à Courcelles, le quartier dit *Requignies,* où fut fouillé un cimetière romain, et la *Campagne de Falnuée.* A ce point il est fort encaissé et prend le nom de *Chemin des Français.*

---

(1) C'était une partie de la route n° XLVII de la carte de Gauchez, complétée par une partie de la grande voie de Brunehault, n° XLVIII du même ouvrage.

*
* *

Si nous en croyons la tradition qui, du reste, est rationnelle, avant la naissance de Charleroi, les habitants de Charnoy eux-mêmes se rendaient souvent à Namur par un chemin de terre qui passait à *Rogissart* et *Robersart* (Charnoy), vers Gilly *(Moulin Quinet)*, d'où il se dirigeait vers Farcienne *(Wainage)*, Lambusart *(Martinroux)*, et allait retrouver vers Saint-Amand, la *Route de Mons à Namur*. Il y avait en outre un *Chemin* plus direct de *Charleroi à Namur*. Nous l'indiquerons plus loin.

*
* *

Il semble indiscutable que le chemin précédent avait une grande importance, car à *Rogissart* et *Robersart* venait se raccorder l'ancien chemin dit aujourd'hui la *Neufville* (Montigny-sur-Sambre), et devenu un véritable village. Ce chemin de la Neuville allait au Sud aboutir à la Sambre, lieu dit *Trieux*, non loin du *Tienne de Sambre*, où les très vieux se souviennent encore d'un gué passant à Couillet. De Couillet, ce chemin se continuait vers le Sud et entrait à Loverval, Bouffioulx, Acoz, Gerpinnes, Thy-le-Beauduin, etc., vers Hemptinne.

*
* *

Un autre chemin venant de Gosselies (Est), par Jumet (Chef-lieu), coupe du Nord-Est au Sud-Ouest, les chemins précédents et est regardé comme le chemin le plus anciennement pavé de Jumet. Il porte le nom de *Vieux chemin de Gosselies à Marchienne*, où il arrivait par *Gohissart*, *Bayemont* et *La Providence*.

De toutes parts, on le voit, le voyageur venait prendre la *Vieille route de Mons à Namur*, pour la suivre à l'Est et à [illegible] en allant à Mons, mais surtout en allant à Namur, ville

avec laquelle nos relations étaient beaucoup plus fréquentes, Charleroi et ses environs étant du *Pays de Namur*. Beaucoup de vieux raccordements y aboutissaient de toutes parts.

***

De Gosselies, ce raccordement se nommait lui-même *Vieux chemin de Mons à Namur* ou *Vieux chemin de Gosselies à Namur*. Il était fort encaissé et avait tous les caractères d'un diverticulum romain. Il passait à *Diarbois* (Jumet), *Piersoul* (Gosselies) et *Maugrétout* (Wayaux), à Heppegnies *(St-Fiacre)*, Saint-Amand et Ligny.

***

Ce vieux chemin était encore traversé du Sud au Nord, comme nous le verrons ci-après, par le *Chemin du Diarbois*, venant de l'antique station de ce nom, passant à l'Est de Gosselies, aujourd'hui en partie à l'état de sentier et en partie à l'état de route, allant retrouver le *Chemin de Gosselies à Nivelles*, qui est une ancienne voie romaine, vers le *Bons-Villers* et la chaussée romaine.

***

La rue de Gosselies, nommée *Faubourg*, était certainement un diverticulum romain, allant droit aux *Bons-Villers*, par Pont-à-Migneloux, rejoindre la *Haute chaussée*. On retrouve, en effet, partout, le long de ce chemin, des restes et des substructions romaines.

***

Dans un travail de drainage, on a recoupé à Thiméon, entre le *Moulin* et le lieu dit : *Buisson Gamache*, l'encaissement bien

conservé d'un diverticulum venant de *Bons-Villers (Vittaille)* et se dirigeant vers le faubourg de Gosselies; là il dévie à l'Est et il recoupe le *Vieux Chemin de Namur à Gosselies (Piersoulx)* et passe à *Haute-bise,* à Ransart *(Fontigny),* touche au *Sentier des Dialbois* (Jumet), passe aux *Hamendes* (Jumet) et, sous le nom de *Sentier de Ransart,* à Gilly *(Louvy),* Montigny-sur-Sambre (Nord-Ouest) et y rejoint le *Chemin de la Cayaudrie* ci-après.

*
* *

En fouillant la villa du lieu dit *Villé,* à Montigny-sur-Sambre *(Neufville),* nous avons étudié les restes d'un sentier qui suivait le vallon du *Ry de Villé* au pied de la villa et allait au gué de Sambre, que nous avons cité, entre Couillet et Montigny, au lieu dit *Trieux.* Ce *Sentier de Villé* allait au Nord vers Gilly et croisait, aux *Quatre chemins,* le *Chemin de Montigny à Lodelinsart,* ci-après.

*
* *

Le *Chemin de Montigny à Lodelinsart* et à la *Cayaudrie* a été rectifié et est devenu, comme dans beaucoup d'autres cas, une route moderne.

Il venait d'un gué entre Couillet et Montigny, un peu en amont de l'écluse actuelle, par la place, le *Résolu, Bonne-Espérance,* où il traversait le *Sentier du Ry-de-Villé,* les *Quatre chemins,* Lodelinsart, *Brûlotte* et Jumet.

*
* *

A l'Est de Gosselies, partant du *Mont des Bergers* (Ransart) vers le lieu dit *Philosophe,* un *Vieux chemin du Mont des Bergers* passait à l'Est et au Sud du *Dialblois,* à 100 mètres du cimetière n, très large et très encaissé à ce point, et nommé parfois

Chemin du Diable, mais aujourd'hui remblayé et diminué, se dirigeant par Jumet *(Le Carosse)* vers *Sart-les-Moines,* puis à Courcelle, quartier de *Requignies,* où il est parallèle au *Chemin des Français* ou *Vieux chemin de Binche à Viesville,* dont nous avons dit un mot.

Le *Mont des Bergers* que nous venons de citer, est une butte fort plate qu'il conviendrait d'explorer.

Il est remarquable que au Sud-Ouest de *Courcelles (Requignies),* où nous avons fouillé un cimetière romain, à la limite entre Souvret et Courcelle, est un deuxième *Mont des Bergers.*

Un troisième *Mont des Bergers* se trouve encore sur le territoire d'Estinnes-au-Mont. On y a déterré des antiquités romaines (1).

Non loin du *Mont des Bergers* de Courcelles, à Souvret, un chemin passe allant vers le Nord, à travers Trazegnies, retrouver la *Haute chaussée de Brunehault.* C'est le long de ce Chemin que se trouve l'ancienne chapelle de *N.-D. de Verviers,* et très près de là, des substructions romaines qui ont été fouillées pour notre Société et à son compte, sans que rien des produits de la fouille soit rentré à notre musée et sans que le rapport, ni la moindre note ait été remise par le fouilleur à la Société pour être imprimé. Il conviendrait que ce devoir fut rempli, car la fouille a été importante.

Enfin, un quatrième *Mont du Berger* existe sur Arquenne, à l'extrême limite entre cette commune et la commune de Nivelles (2).

Les bergers se réunissaient naturellement sur les tumuli que la culture respectait et qu'elle laissa longtemps intacte. De là de nombreux tumuli antiques baptisés de ce nom.

---

(1) Voy. *Doc. et rapp.*, t. XII, p. 496.

(2) Ibidem, t. VI. Carte jointe au Rapport de la fouille d'Arquenne, t. II, p. 327.

*
* *

Au *Chemin du Tombois* à Marcinelle, aboutissait et traversait un *Vieux chemin de Nivelle à Gosselies* (Ouest), qui arrivait jusqu'à la Sambre par Roux *(Sart-les-moines)*, Jumet *(Chemin du Trignont)*, *Heignes*, *Gohissart*, Dampremy. Ce chemin y passait la Sambre à gué et se dirigeait vers la *Tombe* de Marcinelle.

A Sart-les-Moines (Roux), ce chemin était coupé par le *Vieux chemin du Mont des Bergers* dont nous avons dit un mot.

*
* *

Nous avons parcouru ci-devant plusieurs chemins qui venaient aboutir à la Sambre des hautes terres des arrondissements de Thuin et de Dinant, régions fort anciennes et fort archéologiques. Beaucoup encore nous ont naturellement échappé.

Dans la Basse-Sambre, le chemin qui longeait le courant depuis ses commencements, se continuait encore sur les deux rives, selon la position des localités et la place des gués : Châtelet, Auvelais, Floriffoux, Malonne, Flawinne et Namur ; mais les terres étant fort basses et la vallée fort large, les chemins qui parcouraient le fond, tant de fois inondé, n'ont guère laissé de traces antiques, les terres ayant été nivelées souvent par les débordements de la Sambre et les inondations.

Au contraire, sur les crêtes qui la suivent à droite et à gauche, les côteaux portent quantité de chemins fort anciens qui traversent les promontoires boisés et vont jusqu'au confluent de la Sambre avec la Meuse.

On allait de Charleroi à Namur par Gilly, Farciennes, et l'*Ancienne voie de Mons à Namur*, quand il s'agissait de trouver une bonne chaussée pour chariots et voitures ; mais des chemins faciles suivaient la rivière au Sud, le long des crêtes,

offrant, aux piétons surtout, un trajet beaucoup plus court, accidenté de montées et de descentes.

De ce côté, le principal chemin de traverse passait à Châtelet, Pont-de-Loup, Aiseau, Falisolle, sur les hauteurs de Ham-sur-Sambre, de Franières, de Floreffe, de Malonne, et traversant un gué, arrivait à Namur par Flawinnes.

Il est inutile de dire que tout le long de ce chemin aboutissaient des communications des localités voisines.

Toutes les côtes de la rivière portent maintes stations antiques et vers le confluent même, dominant de haut un vallon latéral, apparaît le célèbre oppidum ou camp de *Hastedon*, que beaucoup d'archéologues identifient avec le fameux Oppidum des Aduatiques dont parle César, et qui a fait l'objet de tant d'études et de tant de suppositions.

Avons-nous besoin de dire qu'en citant des noms modernes pour points de repère nous n'avons nullement voulu donner ces noms comme ayant une origine romaine. Quantité de localités, habitées dès la plus haute antiquité, n'ont pas conservé dans leur dénomination le moindre souvenir ancien.

Nous avons simplement voulu préciser les passages des chemins antiques par des endroits que nous désignons par les noms de la géographie moderne.

*
* *

Vraiment, quand je relis ce travail ou plutôt cet essai, sur les chemins antiques de nos environs, je n'en suis pas satisfait. Il est trop incomplet! Ce n'est qu'un commencement, il ne serait pas bien difficile de l'améliorer grandement. Pour cela, il faudrait marcher beaucoup et visiter les lieux. Pour moi, je deviens vieux, le temps et la force me manqueraient pour le terminer comme je l'entends; ce n'est plus moi qui le ferai

Toutes les stations, toutes les localités avaient leurs chemins de communication antique.

Il faudrait pouvoir se rendre dans chaque commune pour y consulter la tradition publique, les souvenirs des hommes et des populations entières. On ne doit pas se contenter de l'opinion, écrite ou non, des archéologues. Il faut étudier sur place, constater les chemins désaccoutumés, rétrécis, cultivés par l'empiétement des riverains, les chemins réduits ainsi à l'état de sentiers, et les sentiers supprimés même totalement par la culture. D'autres pourront compléter ce que je n'ai pu qu'ébaucher et indiquer.

Il faudrait aller dans chaque localité, consulter d'abord les plans du cadastre ancien, puis les souvenirs de la population, surtout des gardes champêtres qui connaissent tous les recoins du territoire de la commune, et y joindre les anciens souvenirs qu'a laissés la tradition.

Bref, il faut se livrer à une enquête minutieuse, ce que je n'ai pu finir, ayant un peu été pris à brûle-pourpoint. J'estime donc que je n'ai pu réunir le quart des données qu'on pourra se procurer.

Pour faire cette enquête, la Société archéologique de Charleroi devrait répandre dans tous les villages, des feuilles imprimées à colonnes, réclamant les renseignements demandés d'une façon simple et précise à la portée de tous. Ces tableaux, remplis par les habitants complaisants et instruits, pourraient nous être transmis par les soins des administrations communales, du bourgmestre ou des secrétaires.

Il est si facile, pour les habitants d'une commune, de retrouver les traces des anciens chemins, en examinant les noms des sentiers abandonnés ou connus comme anciens, leurs tenants et leurs aboutissants, leur histoire traditionnelle, etc., etc.

Dès l'antiquité les voyageurs pouvaient suivre la Sambre et passer dans les localités habitées et même sur d'autres points.

Statistique Archéologique

La Haute Sambre était, il y a soixante ans, cinquante encore, le principal but de promenade des Carolorégiens. Chaque dimanche des caravanes entières se mettaient en chemin le long de leur rivière favorite, pour aller à la *Jambe-de-Bois,* à *Landelies,* à l'*Abbaye d'Alne* et jusqu'à *Thuin.* Tout le long de la route on grimpait sur les rochers et dans les bois abrupts de la rive. Tout Charleroi savait le nom des rochers et de tous les points remarquables.

Le *Vieux chêne de Monceau,* sur la rive gauche, au-delà du haut-fourneau de Goffart, était un gros arbre où l'on s'arrêtait volontiers pour se reposer à l'ombre d'un épais feuillage. Ce vieil arbre qui servait de point de repaire et de triangulation pour la cartographie, existe encore. Tout le monde le connaissait et s'y abritait.

Dans ma jeunesse j'y ai vu établie toute une génération de *Zingaris,* qui y restèrent plus de deux mois : vieux grand' père impotent, mais chef encore et père de famille, travaillant au fourneau portatif, fondeur de cuillers en mauvais étain plombifère et rétameur. Les femmes couraient les villages voisins, cherchant de l'ouvrage pour les hommes, disant à l'occasion la bonne aventure aux jeunes villageoises du voisinage et leur vendant de petits objets de toilette. Les gamins couraient le bois voisin dénichant les nids d'oiseaux, mangeant des noisettes et rapportant du bois mort pour entretenir le feu. Les petits restaient sous la garde du vieux grand-père. Une ouverture atta-

chée entre deux arbres, à la manière indienne, formait un hamac balançant, pour endormir deux mioches pleurnichant.

Chacun voit d'ici le tableau de ce campement au bord de l'eau, à la lisière de la côte couverte de bois qui s'étendent au Nord sur une partie du territoire de Monceau et qui couvraient anciennement une grande partie des territoires environnants, portant encore, surtout dans le val de *l'Ernelle* et aux environs, le nom de *Bois de la Charbonnière.*

Il s'agit, sans aucun doute, d'une partie de l'antique *Forêt Charbonnière,* si célèbre dans l'antiquité et dont l'emplacement et les limites ont été si souvent discutées. Nous le croyons d'autant plus que, au-delà de la Sambre, ce même nom se continue pour certains bois couvrant la rive droite et s'élevant plus loin en côte abrupte fort élevée, en face de l'écluse de la *Jambe-de-bois.* Ces côtes boisées gardent le nom de *Bosquet de la Charbonnière* et portaient les restes d'un oppidum antique, aujourd'hui détruit par les carrières.

Il serait bon d'étudier la question à ce point de vue. Elle offre un puissant intérêt. Cette expression de *Jambe-de-bois* était un nom emprunté à l'infirmité de l'éclusier. Après un rafraichissement au cabaret de l'écluse connu de tous, et surtout des pêcheurs, fort nombreux sur ce point renommé, les promeneurs passaient sur la rive droite pour longer les gigantesques rochers taillés par la nature en murailles, dont les mille anfractuosités laissaient sortir des mousses et des arbustes où s'abritaient des milliers de corneilles et de corbeaux tapageurs.

On s'empressait alors de repasser l'écluse pour arriver à *Ridecul,* roc surmonté de la petite chapelle où, à un jour donné, le lundi de Pâques, si ma mémoire est bonne, affluaient les jeunes pèlerins et pèlerines de la ville et des environs. On y disait une prière sans doute, mais la plus courte possible, et l'on courait [illegible]oir d'un tas de genêts ou d'autres herbes sur lequel on

s'asseyait pour se laisser glisser jusqu'au bas de la roche, en forme de dalle unie, jusqu'au pied de la colline, où l'on arrivait parfois la tête glissant la première et le plus souvent ayant perdu le coussin de verdure, au grand détriment du fond du vêtement des hommes, du désordre, souvent pittoresque, des jupons des jeunes filles. On riait, on s'amusait et chacun rectifiait sa toilette comme il pouvait, pour reprendre la promenade.

Puis on allait visiter les grottes, le *Trou de la vache,* le *Trou deux trous,* le *Trou Marie-Louise.*

On escaladait au point précis d'un tournant de la rivière fort prononcé, la gigantesque *Roque à Bayot* (Roche à Bayart), d'où, à l'abri au milieu d'un refuge naturel de pierres moussues, on admirait, par des fentes de rochers en fenêtres, la Sambre en amont vers Landelies et en aval vers Marchiennes, sur une longue étendue, les flots et les rives, les barquettes, les filets et les lignes des pêcheurs, et les bateaux plats spéciaux à la contrée, nommés *Sambresses.* En arrivant à Landelies, on allait boire à la *Fontaine de l'Hermite,* puis on allait visiter la *Grotte de l'Hermite* et les ruines qui la surmontaient.

Enfin l'on arrivait à Landelies et à l'Abbaye d'Alne.

Quelle belle rive c'était que cette rive de la Sambre ancienne. Aujourd'hui c'est fini, il ne reste plus rien de cette suite non interrompue de rochers pittoresques et connus, plus rien que des carrières, des côteaux qui montrent leurs flancs brisés et déchirés, fouillés par la mine et le pic, plus rien que des chemins de hallage bordés de tas de résidus de pierrailles, de cailloutis et d'amoncellements de moëllons cassés et équarris; des monceaux de castine pour les hauts-fourneaux, des machines et des mécaniques construits pour l'exploitation de la pierre. Plus rien enfin que l'industrie qui a remplacé la nature!

Aujourd'hui, les restes, les souvenirs, archéologiques, les témoins antiques que j'ai connus mêlés aux beautés de la nature

et leur donnant plus de relief et de piquant, les débris des âges passés, ont disparus, entraînés par le travail sans trève ni merci des pionniers. Il reste des tas de richesses minérales arrachées au flanc de la vallée, et c'est tout!

Je voudrais rappeler ces souvenirs anciens à ceux de nos collègues de la Société archéologique de Charleroi qui auront la patience de me lire.

Je ne ferai pas de l'histoire, je serais entraîné beaucoup trop loin si je me mettais à faire, même en résumé, le moindre aperçu historique de toutes les localités de la vallée de notre rivière; je ne ferai rien que de l'archéologie.

Et encore, loin de moi l'idée de produire un traité sur l'archéologie de toutes les localités des bords de la Sambre. Ce serait aussi aborder une œuvre de longue haleine et commencer un volume. Ce que je veux, c'est donner un simple aperçu des principales découvertes faites le long de notre rivière. Encore aurai-je soin d'en supprimer les moins importantes et de ne tenir note que des plus remarquables.

Sans doute, le territoire de toutes les communes renferme des antiquités inconnues et dont beaucoup ne seront sans doute jamais découvertes.

Je ferai un choix et je me contenterai de quelques considérations relatives à l'histoire gén rale de la Sambre, quand je le jugerai utile.

Je m'attacherai surtout à constater les découvertes dues à notre Société et aux fouilles qu'elle a exécutées. Ce sera l'occasion de rappeler bon nombre de ces fouilles et de rénuir en un tout le souvenir de beaucoup d'entre elles, dont les rapports et les notes commémoratives sont inédites encore, ou sont dispersés dans les vingt volumes des *Documents et rapports de la Société Archéologique de l'arrondissement de Charleroi,* et ce sera, la partie la plus documentée de notre publication.

En effet, la presque totalité de nombreuses et importantes découvertes qui forment véritablement aujourd'hui l'histoire archéologique de l'arrondissement, sont, sauf de très rares exceptions, postérieures à la fondation de la *Société archéologique de Charleroi,* l'œuvre de cette Société importante et, conséquemment, elles sont postérieures à l'année 1863, date de sa fondation.

De ce que j'ai dit ci-devant, on est en droit de conclure que que toutes les stations archéologiques que je vais citer reposent certainement le long d'une voie de communication antique, plus ou moins importante, et, en marquant le trajet même quand tout indice matériel en a disparu sur les lieux, la tradition a souvent laissé des souvenirs relatifs à ces faits. C'est ainsi que feu notre collègue Hanseval, de Gerpinnes, qui s'était occupé beaucoup des questions qui touchaient plus ou moins directement à sa localité, nous a souvent répété que le long du chemin qu'il nommait *Vieux chemin de Gerpinnes à Givet,* il n'y avait pas une localité qui n'eût produit des antiquités romaines et autres.

Ce chemin est celui que je décris sous le nom de *Chemin de Givet à Mons,* avec raccordement à Beaumont vers Gerpinnes.

Ces réflexions peuvent s'appliquer à la plupart des cas analogues.

Naturellement, je m'étendrai à l'Est sur les régions de la Sambre française; mais l'étude archéologique en a été peu faite et je ne pourrai en dire grand' chose. Pour la Basse-Sambre, il en est de même, et je ne saurais en faire une étude un peu complète.

Je m'occuperai surtout de notre chère vallée de la Haute-Sambre belge, si pittoresque naguère encore.

Je n'entreprendrai aucune description; à peine pourrai-je énumérer seulement les nombreuses antiquités qui remplissent les

localités de la vallée. Les publications de notre Société sont bondées d'articles et de rapports nombreux et importants sur cet objet.

En résumé donc, cette partie du mémoire ne peut être qu'une statistique plus ou moins méthodiquement exposée des antiquités qu'offrent les diverses localités qui se rattachent à la contrée de la Sambre, bien que parfois un peu éloignées de la rive.

Le choix de ces localités n'a pu être fait systématiquement. Les circonstances, l'importance archéologique, le voisinage de voies de communication antiques vers la rivière, ont influencé ce choix.

Dans pareille publication il ne peut y avoir rien d'absolu. Diverses circonstances amènent quelques variations dans les détails du plan adopté d'abord.

L'ordre ne sera pas l'ordre alphabétique. Partout le lecteur doit me suivre le long de la vallée.

Je pars, ici comme pour les chemins, de la source de la rivière et je cite, au courant de la promenade, telle ou telle commune selon les besoins de la statistique archéologique. Je m'écarte du lit de la rivière pour m'occuper de l'une ou l'autre localité uu peu prochaine, selon que les chemins antiques m'y conduisent et que la localité a fourni quelques découvertes ou présenté quelques monuments d'antiquité.

Je m'efforcerai, dans cette liste, d'être court et précis, et de renvoyer d'une façon simple et nette, à l'ouvrage le mieux à même de donner au lecteur le plus d'éclaircissements sur les trouvailles rappelées, les objets et même les monuments cités.

Naturellement, nos *Documents et rapports de la Société Archéologique de Charleroi* seront le plus souvent mis à contribution. N'est-ce pas le manuel véritable des découvertes et des fouilles archéologiques de la Sambre? Mais j'y joindrai d'autres indica-
...out pour la partie française de notre rivière.

Berlaimont

Cimetière romain, quantité de vases.
(Statistique archéologique du département du Nord, p. 728).
Souterrains de construction romaine.
(Annuaire du département du Nord, année 1836, p. 52).

Pont-sur-Sambre

Voie romaine de Bavay à Reims, au hameau de *Quartes.*
Siège de la *Classis sambrica.*
(Notitia dignitatum imperii, Cap. LXXXVII).
Lampe et son trépied, tous deux en bronze.
(DUVIVIER, *Le Hainaut ancien,* p. 150).

Boussières

Aqueduc romain.
(Annuaire du département du Nord, 1836, p. 59).
Substructions romaines.
(Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, XXVII, 2e partie, p. 41. — *Statistique archéologique du département du Nord,* pp. 369, 729).

Hargnies

Voie romaine de Bavay à Reims.
Antiquités et restes romains.
(Annuaire du département du Nord 1837, p. 20).

Saint-Remy-mal-Bâti

Aqueduc romain.
Cimetière romain.
(DUVIVIER, *Le Hainaut ancien,* p. 153).

Louvroil

Médailles romaines, statuette de Mercure en bronze et armes brisées, etc.

(PIÉRARD, *Recherches historiques sur Maubeuge, son canton et les communes limitrophes*, p. 126. — *Stat. arch. du dép. du Nord*, p. 767).

Ferrière-la-Grande

Cimetière romain.

Cimetière franc.

(*Ann. du dép. du Nord*, 1837, p. 15. — *Stat. arch. du dép. du Nord*, p. 759. — PIÉRARD, *Rech. s. Maub.*, pp. 76, 77. — *Mémoire de la société d'arch. de Lille*, IIIe série, tome VII (1869), pp. 42 et suiv.).

Maubeuge

Ancienne abbaye.

Voie romaine de Bavay à Trèves.

Statuette romaine de Mercure, en bronze.

(LEBEAU, *Recueil de notices, etc., sur l'Arrond. d'Avesne*, p. 9).

Beaucoup d'auteurs y placent le lieu du combat de César contre les Nerviens.

(*Documents et rapports de la Société archéologique de Charleroi*, tome I, p. 121).

Elesmes

Ruines et monnaies romaines.

(*Annuaire du département du Nord*, 1836. p. 78).

Boussois

Voie romaine de Bavay à Trèves.

[illegible] nnaies romaines.

[illegible]NDESSEL, *Topographie des voies romaines*, p. 47).

Marpent

Ancien manoir.
Voie romaine de Bavay à Trèves.
Monnaies romaines.
(VANDESSEL, *Topographie des voies romaines)*.

Jeumont

Voie romaine de Bavay à Trèves.
Vestiges de retranchements militaires.
Armes, lances, débris de casques.
Cimetière franc.
(Voy. DUVIVIER, *Le Hainaut ancien,* p. 146. — *Documents et rapports de la Société de Charleroi,* tome I, p. 125).

Vieux-Reng

Vestiges et retranchements militaires.
(Voy. LEBEAU, *Recueil de notes et articles divers,* p. 79).

Grand-Reng

Monnaies Gauloises et romaines.
(Voy. *Doc. et rapp. de Charleroi,* tome IV, p. 9; tome XVII, p. 190; tome XVIII, p. 396. — PIÉRARD, *Recherches, etc.,* p. 45).
Cimetières francs. Deux cents squelettes armés de haches, de lances, d'épées, etc., vases, etc.
(Renseignements personnels).
Tombe franque au Chemin du *Marais Colin.*
(Voy. *Doc. et rapp.*, tome IX, p. 458).

Peissant

Au lieu dit *Les Hayettes,* découverte de poterie, etc. et mon-

naies gauloises, en or, argent et cuivre, vendues pour cent francs à un orfèvre de Mons.

(Voyez *Bulletin du Cercle arch. de Mons*, 2e série, p. 382. — *Doc. et rapp.*, tome XIII, p. 745; tome XVII, p. 190; tome XVIII, p. 396).

Commune absolument archéologique. Le bois, longeant le Chemin antique dit *Vieux chemin de Mons à Beaumont*, est rempli d'antiquités.

Le point archéologique le plus important est la partie du bois dite : *Bois de la ville*, au lieu dit *La Brigade*. Il est rempli de débris antiques, tessons, pierres romaines, pierres taillées, etc.

Le garde du *Bois de Peissant*, nommé P. Meunier, y a constaté une route antique fort bien pavée de pierres bleues, et tout auprès, des tombes romaines bien caractérisées, avec vases, urnes cinéraires dans des sépultures cubiques, formées de quatre grandes tuiles à rebord recouvertes d'une dalle ou caillou de sable.

Il s'agit d'un grand cimetière, car M. Meunier y a fouillé de longues années à ses loisirs, depuis plus de 40 ans, depuis 1870.

La Société de Charleroi n'a pu fouiller ce cimetière, par suite des mêmes résistances du même régisseur qui l'avait empêché de compléter la fouille du cimetière franc de La Buissière (Gohy), lieu dit *Les Falises*.

Auprès de ces sépultures romaines se trouvait un tombeau par inhumation, appartenant à un homme de grande taille, dont la tête reposait sur une pierre taillée. La tombe était construite de pierres brutes et couverte d'une grande dalle en pierre bleue.

(*Renseignements personnels*).

Vestiges de retranchements militaires.

(LEBEAU, *Rec. de notices et d'articles, etc.*, p. 79).

Important cimetière franc au lieu dit : *Le Village*. Ce doit être le cimetière cité plus haut.

([illegible] *Recherches sur Maubeuge, etc.*, p. 45).

Tombe franque au lieu dit : *Marais Collin* (Sablière).

(Doc. et rapp. de la Société archéologique de Charleroi, tome IX, p. 458).

Rouveroy

Diverticulum romain de Givry à Hantes-Wihéries.

Restes d'un camp romain au lieu dit *Castelet.* Monnaies, casques, poteries romaines.

(Doc. et rapp. de la Société archéologique de Charleroi, t. I, pp. 133, 150).

Erquelinnes

Diverticulum venant de Givry, reliant la *Voie de Reims à Cologne* et celle de *Bavais à Trèves,* au point où cette dernière passe sur le territoire d'Hantes-Wihéries.

(Doc. et rapp., tome I, p. 125).

Solre-sur-Sambre

Diverticulum de Givry à Strée, vers le hameau de *La Thure.*

Antique château féodal des plus remarquables (XIIIe siècle).

(Doc. et rapp., t. VI, p. 473).

Antiquités diverses.

(Doc. et rapp., t. X, pp. 82 et s.).

Ancienne église ogivale à charpente apparente et voûte en bois peint.

(Doc. et rapp., tome X, p. 105).

Ruines de l'ancienne abbaye de *La Thure* et de son église romane.

(Doc. et rapp., tome X, pp. 113, 115).

Au hameau de *Neufville :* Reste d'une tour et d'une ferme de l'époque féodale, démolie presqu'entièrement.

(Doc. et rapp., tome X, p. 109).

Hermitage du bord de la *Préselle.*

(Doc. et rapp., tome X, p. 119).

Tumulus composé de pierraille, sans poterie; Carne ou Barron néolithique.

(Ann. Cerc. arch. Mons, tome XV, p. 669).

Antique oppidum non fouillé au *Bois des Manants,* point fort élevé, près de la ferme de *Hurtebise,* à l'extrême frontière française.

(Doc. et rapp., tome X, p. 122).

Le long de cette même ferme, butte de deux mètres de haut couverte de vieux et vénérables marronniers et d'une petite chapelle. Cette butte semble bien être un tumulus à fouiller.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 59).

Au même point se croisent la Chaussée de Bavay à Trèves et la chaussée antique ou Grand chemin de Chimay à Mons.

(Doc. et rapp., tome XIII, p. 238).

Pièces gauloises.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 190).

Monnaies gauloises et romaines réunies.

(Doc. et rapp., tome II, p. 308).

Deux tumuli ou sépultures romaines, fouillées non loin de l'abbaye de *La Thure,* le long de la Voie de Bavay à Trèves.

(*Doc. et rapp.,* tome X, p. 120. — *Ann. Cerc. arch. de Mons,* tome XV, p. 669).

Nombreux débris romains et substructions non fouillées le long du sentier du *Pont de la Planchette,* qui est lui-même d'origine antique.

(Doc. et rapp., tome X, p. 122).

Cimetière romain important non fouillé, sur un terrain com-
, vers la *Chapelle Ste-Anne.*

Ce lieu-dit a été, par erreur, indiqué sur le territoire de Solre-St-Géry, dans une communication faite à la *Société archéologique de Charleroi.*

(Doc. et rapp., tome XI, p. XLI).

Cimetière franc non fouillé, au lieu dit *Champ de la lutte,* sur la *Campagne de la Quewette.* Notre musée n'en renferme qu'un scramasaxe.

(Doc. et rapp., tome X, p. 121 ; tome XIX, p. 64. — *Ann. Cerc. arch. Mons,* tome XV, p. 667).

Abondants tessons de poterie, du haut moyen âge, et fonds de fosses sur l'emplacement où fut établi depuis le cimetière de la commune. Rapport non publié sur la fouille faite.

(Doc. et rapp., tome XII, pp. 40 et 495 ; tome XVI, p. 479).

Merbes-le-Château

Cimetière franc non fouillé.

(Doc. et rapp., tome XVI, p. 183).

La Buissière

Belle et ancienne église gothique. Nombreuses pierres tombales.

(Doc. et rapp., tome X, pp. 170 et suiv.).

Antique commune. On y trouve le *Chêne de la bataille,* la *Terre des Sarrasins,* les ruines du *Château de César* ou de *Montellano.*

(Voyez *Mém. de Baert,* p. 58. — *Doc. et rapp.,* tome IV, p. 10).

Bon nombre de pièces gauloises en potin (on dit une trentaine) et plusieurs en or.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 191 ; tome XVIII, pp. 396, 397).

Le *Château de Montellano* offre dans ses fondations, des traces romaines et préhistoriques.

Nous avons constaté au pied des fondations de ces ruines, les restes d'un cimetière romain.

(*Doc. et rapp.*, tome XVI, p. 484).

Mines de fer exploitées à l'époque romaine, au hameau du *Try-Saint-Pierre,* au lieu dit *Les minières.*

Nombreuses médailles de Septime Sévère.

(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 191; tome XVIII, pp. 397 et suiv.).

Cimetière romain, au *Try-Saint-Pierre.*

(*Doc. et rapp.*, tome X, pp. 182 et 668; tome XVII, p. 413).

Objets trouvés dans ce cimetière.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 48).

Cimetière franc de *Gohy,* lieu dit *Les Falises.*

(*Doc. et rapp.*, tome VIII, p. 637; tome X, p. 167; tome XVI, pp. 202, 209, 480; tome XVII, p. 448).

Objets trouvés dans cette fouille.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 64).

Fontaine-Valmont

Antique église archéologique avec nombreuses pierres tombales.

(*Doc. et rapp.*, tome X, p. 187; tome XIX, p. 16).

Pièces gauloises.

(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 190; tome XVIII, p. 396).

Urne en plomb, avec fibules, dans une tombe romaine isolée, le long du *Vieux chemin de Givet à Mons,* à la hauteur du *Fond de nos bois;* non loin de la tombe romaine suivante.

[illegible] par erreur que cette tombe a été indiquée sur le ter-

ritoire de Leers-Fosteau, dans les publications de notre Société.

(*Doc. et rapp.*, tome X, pp. 213 et suiv.; tome XIX, pp. 21 et 58).

Tombe romaine en marbre rouge et urne cinéraire en marbre blanc, richement sculpté. *Au fonds de nos bois*, 15 médailles romaines. Le tout déposé au *Musée de Charleroi.*

(*Doc. et rapp.*, tome VIII, p. 142. — *Ann. du Cercle arch. de Mons*, tome IV, p. 231; tome XIX, p. 61. — *Bull. d'art et archéol.*, tome VI, p. 91).

Cimetière romain dans une carrière, au lieu dit *La Rochelle*, près des *Castellains* et de la *Campagne-St-Guidon*, non fouillé.

(*Doc. et rapp.*, tome X, p. 666).

Matériaux abondants et substructions romaines non fouillées, sur la *Campagne-Saint-Guidon*, derrière la chapelle du même nom.

(*Doc. et rapp.*, tome X, p. 182).

Idem, beaucoup plus vastes et plus riches, aux *Castellains.* Etablissement d'une importance peu commune, comparable aux *Bons villers*, à Liberchies, et au *Peruwelz de Rognée*, et nombreuses trouvailles de riches trésors et pièces romaines qu'on évalue en somme à un poids de 300 kilogr. au moins. Larges pierres sculptées, marbres, caves encore voûtées dans le terrain voisin, assure-t-on.

(*Doc. et rapp.*, tome X, p. 184).

Objets trouvés aux Castellains.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 46).

Trouvail d'un cachet d'oculiste romain, au même lieu.

(*Doc. et rapp.*, tome XIV, p. 265).

Tablette romaine à écrire, en marbre vert antique, au même lieu.

(*Renseignement personnel*).

Ancienne abbaye de *Dansonspenne,* avec restes de constructions romaines.

(Doc. et rapp., tome VIII, p. 139; t. X, p. 211; t. XIX, p. 22).

Villa romaine importante non fouillée, au *Fonds de nos bois* ou *Bois de la Loge,* nommée le *Château* ou *Castia,* le long de la chaussée romaine de Bavay à Trèves.

(Doc. et rapp., tome VIII, p. 138; tome X, p. 213).

Objets trouvés dans cette station.

(Doc. et rapp., tome XVII, pp. 430, 434).

Une clef et une curette de chirurgien romain, en bronze.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 46).

Trésor de nombreuses pièces romaines, dès avant Auguste (?) jusqu'à Caligula.

(Doc. et rapp., tome VIII, p. 490; tome XII, p. 493; tome XVII, p. 489).

Autre trésor de 400 pièces, en argent, de Vespasien à Adrien (1873).

(Doc. et rapp., tome VIII, pp. 140, 634).

Trouvaille aux *Castellains,* d'un grand nombre de soucoupes ou têles romaines, assez semblables à nos têles de laiteries, mais plus soignées.

(Doc. et rapp., tome XII, p. 494).

Cimetière franc de *Hombois.*

(Doc. et rapp., tome X, p. 214).

Objets trouvés dans ce cimetière.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 67).

Hantes-Wihéries

Diverticulum romain de Givry à la voie de Bavay à Trèves.

(Doc. et rapp., tome IV, p. 9).

Antique église. Pierres tombales anciennes et nombreuses.

(Doc. et rapp., tome X, p. 153).

Médailles gauloises.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 190; tome XVIII, p. 396).

Pipes antiques à brûler des parfums et autres objets trouvés dans la villa romaine de la *Campagne de Saint-Druon.* Fouille faite régulièrement, mais dont le rapport n'est pas publié.

La *Campagne de Saint-Druon* a été mise par erreur sur le territoire de Montigny-St-Christophe, à la limite duquel elle est.

(Doc. et rapp., tome X, p. 143; tome XIV, pp. 45 et 224; tome XVI, p. 482).

Objets trouvés dans cette villa.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 53).

Grand, riche et important cimetière franc au lieu dit *Champ de la Haute pensée* ou *Point du jour.*

Ce cimetière a été fouillé régulièrement, mais le rapport n'est pas fait.

(Doc. et rapp., tome XVII, pp. 460, 497; tome VIII, p. 636; tome X, p. 151; tome XVI, pp. 192, 201, 479).

Objets trouvés dans ce cimetière.

(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 64, 65).

Cimetière de la dernière époque franque carolingienne à Wihéries.

(Doc. et rapp., tome X, p. 145; tome XVI, p. 207).

Montigny-St-Christophe

Eglise antique.

Ruines de l'abbaye de Ste-Anne.

(Doc. et rapp., tome X, p. 142).

Antique château-fort, avec restes de fondations romaines.

(Doc. et rapp., tome X, p. 132).

Pont romain pour un diverticulum encore pratiqué vers la

ferme d'Hurtebise, se reliant à la voie de Bavay à Trèves et à celle de Chimay-Beaumont-Mons.

(Doc. et rapp., tome X, pp. 126 et suiv.)

Villa romaine au *Champ du village, Bois de la Renchère.*

(Doc. et rapp., tome IX, p. 463; tome X, p. 141).

Grand cimetière franc près de l'abbaye Ste-Anne, au *Champ du roc,* non loin du *Champ du village,* d'une fort longue durée.

(Doc. et rapp., tome VIII, p. 634; tome IX, p. 464; tome X, p. 139. — *Bull. de la Soc. antropol. de Bruxelles,* tome XVI, pp. 203, 206; tome XVII, pp. 396, 504).

Objets trouvés dans ce cimetière.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 66).

Thirimont

Deux vieux châteaux féodaux.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 364).

J'ai signalé ici Thirimont, surtout à cause d'un cimetière romain du hameau dit *Fief du Sartiau,* à 200 mètres de notre grand cimetière franc du *Champ du roi,* à Montigny-St-Christophe, en face de la maison J.-Nic. Denis, derrière laquelle, en labourant, l'on rencontre chaque année dans un champ, de vastes dalles faisant croire à des tombes franques. La maison serait donc peut-être bâtie et le jardin taillé dans un vaste cimetière romano-franc. C'est une fouille à faire.

(Doc. et rapp., tome XVII, pp. 388, 406).

Cimetière romain au lieu dit *Montplaisir,* dans le *Bois des menus* ou *de la Chaussée,* le long de la chaussée romaine de Bavay à Trèves, non fouillé.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 387).

Villa belgo-romaine de *Saint-Remy.*

(Doc. et rapp., tome XIII, p. 748; tome XVII, p. 373).

Objets trouvés dans cette villa.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 54).
Cimetière franc dans la *Villa romaine de Saint-Remy.*
(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 376).
Cimetière franc du *Bois Mazale* ou *Mazele,* non fouillé.
(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 389).
Cimetière franc, au lieu dit *Tombois.*
(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 368).

Ragnies

Eglise antique, avec beaucoup de pierres tombales.
(*Doc. et rapp.*, t. X, p. 230).

Substructions romaines, au lieu dit *Place à mouches* du *Bois Janot,* à la limite du *Bois-de-Villers,* non fouillées.

C'est par erreur que cet emplacement a été indiqué sur le territoire de Biercée, dans les tomes IX et X des *Documents et rapports de la Société de Charleroi.*

(Voy. *Doc. et rapp.*, tome IX, p. 461; tome X, pp. 61 et 241. — *Bull. de l'Acad. d'arch. de Belg.*, 4me série; *des Annales,* 2e partie, pp. 525 et 527).

Substructions romaines, fouillées le long du Chemin antique de Thuin à Maubeuge, au lieu dit *Le Gibet,* non loin de la Barrière n° 6.

(*Doc. et rapp.*, tome IX, p. 464; tome XVIII, p. 393. — *Bull. de l'Acad. d'Arch. de Belg.*, 4me *série des Annales,* 2e partie, p. 527).

Substructions du haut moyen âge, au lieu dit *Le Pommerœul.*
(*Doc. et rapp.*, tome X, p. 240; tome XVI, p. 481. —*Bull. Acad. d'arch. de Belg.*, 4me *série,* 2e partie, p. 525).

Objets trouvés dans cette fouille.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 75).

Biercée

Diverticulum romain dit *Vieux chemin de Thuin à Maubeuge.*
(Doc. et rapp., tome X, p. 239).

Substructions romaines au lieu dit *Le Charnia* ou *Le Charnier,* non fouillées.

(Bull. de l'Acad. d'arch. de Belgique, 4me *série des Annales,* 2e partie, p. 526).

Cimetière romain au même endroit, non fouillé.

Cimetière franc non fouillé, au même endroit.

(Bull. de l'Acad. d'arch. de Belgique, 4me *série des Annales,* 2e partie, pp. 526 et suiv.)

Sars-la-Buissière

Silex taillés, médailles gauloises, vase antique en bronze, trésor considérable de pièces romaines, crayats de sarrasins, outils de forge, etc.

(Doc. et rapp., tome XVIII, pp. 401 et suiv.)

Oppidum de Grignard, préhistorique, gaulois, romain et moyen âge (1884).

(Doc. et rapp., tome XVI, p. 483; tome XVIII, p. 378).

Objets trouvés dans cette fouille.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 59).

Forges antiques, crayats de sarrasins, objets romains, médailles de Septime Sévère, etc.

Diverticulum vers les minières romaines de La Buissière.

(Doc. et rapp., tome XVIII, p. 397).

Substructions romaines, non fouillées régulièrement.

(Renseignement personnel).

Cimetière romain et monnaies dans une ancienne carrière, non fouillée.

lletin du Cercle archéologique de Mons, 21 juillet 1864,

p. 11. — *Doc. et rapp.*, tome XVI, p. 483; tome XVIII, p. 401).

Autre cimetière romain à 10 minutes de la *Forge Grigniart*, sur côté à l'Ouest, non fouillé.

(*Doc. et rapp.*, tome XVIII, p. 392).

Autre cimetière romain, au lieu dit *Le Sarty*, non fouillé.

(*Doc. et rapp.*, tome XVIII, p. 392).

Sépultures franques vers la Sambre, non fouillées.

(*Doc. et rapp.*, ibid., p. 403).

Cimetière franc près de la *Forge Grigniart*, sur la hauteur à l'Est du vallon, à côté d'une ferme, non fouillé.

(*Doc. et rapp.*, tome XVIII, p. 392).

Bienne-lez-Happart

Poteries romaines, marque de potier : CRANI. Peut-être un cimetière.

Cette découverte n'est consignée, sérieusement, nulle part. Elle n'a surtout pas été faite au lieu dit *Grignard*, qui est sur *Sars-la-Buissière* et non sur *Bienne-lez-Happart*, contrairement à ce que dit Van Dessel, dans sa *Topographie*.

Donstienne

Antique village.

Fort ancienne église.

Château antique avec fondations romaines. Trouvaille d'une clef-anneau romaine précieuse.

(*Doc. et rapp.*, tome VIII, p. 150; tome XVII, p. 429; tome XIX, p. 46. — *Dél. du Pays de Liège*, tome IV, p. 399).

Aqueduc romain allant vers les *Champs des Mâcaux*.

(*Doc. et rapp.*, tome VIII, p. 149).

Thuillies

Fort ancien village, surtout ses hameaux : *Ossogne, La Houzée,* etc.

Antique petite église avec des pierres tombales, château ancien nommé *Le Fort.*

(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 282 et suiv.).

Nombreux chemins antiques.

(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 290 et suiv.; tome XX, pp. 441 et suiv.).

Menhir, dit *Cheval de pierre,* disparu.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 299. — *Ann. Acad. archéolog. Anvers, 1885).*

Cimetière belgo-romain.

(Doc. et rapp., tome XVI, p. 485. — *Congrès arch. de Bruxelles, 2me partie,* p. 208).

Objets trouvés dans ce cimetière.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 42).

Nombreux cimetières et substructions romaines, non fouillées.

(Doc et rapp., tome XIX, p. 292).

Substructions du *Vieux marché,* non fouillées.

(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 294, 319).

Substructions de *La Houzée,* non fouillées.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 302).

Cimetière franc du champ d'*Entre deux villes,* non fouillées.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 298).

Cimetière franc d'*Ossogne,* lieu dit *Tienne des Sorts.* Bractéate en or, avec inscription.

(Doc. et rapp., tome IV, p. xxxv; tome XIX, pp. 296, 307 et suiv.. pl. fig. 19; tome XVI, pp. 200, 208, 471. — *Rev. de la numisme,* tome I, p. 94, pl. II, fig. 3).

Cimetière franc de *Thuillies centre,* au *Pré de la ville.*
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 300).
Premier cimetière franc de *La Houzée.*
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 303)
Deuxième cimetière franc de *La Houzée.*
(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 305, 314, 335; tome XVI, p. 435).
Objets trouvés dans ce cimetière.
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 67).
Troisième cimetière franc de *La Houzée.*
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 305).

Strée

Voie romaine de Bavay à Trèves.
(Doc. et rapp., tome IV, p. xxxv; tome VII, pp. lxxxiij, xcvj).
Substructions au *Champ des cailles,* non fouillées.
(Doc. et rapp., tome XVII, p. 429).
Aqueduc romain au *Champ des cailles.*
(Doc. et rapp., tome XVII, p. 498).
Autre aqueduc romain, aux *Champ des Mâcaux.*
(Doc. et rapp., tome VIII, p. 149).
Cimetière belgo-romain, au *Champ des cailles* (station du chemin de fer).
(Doc. et rapp., tome XVI, p. 481; tome XVII, p. 421).
Cimetière belgo-romain, au lieu dit *La Marzelle.*
(Doc. et rapp., tome VIII, p. 148; tome XVII, pp. 389 et 421).
Grand cimetière belgo-romano-franc, au lieu dit *Les Mâcaux, Terre de la Prelle,* le long de la *Voie romaine de Bavay à Trèves.*
(Doc. et rapp., tome VIII, pp. 95 et 412; tome XVI, p. 475; tome XVII, p. 422).

Objets trouvés dans la partie romaine de ce cimetière.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, pp. 54 et suiv., p. 71).
Objets trouvés dans la partie franque.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 68).

Lobbes

Antique et célèbre abbaye.

Antique église romane, tout-à-fait remarquable et fort célèbre, avec crypte et pierres tombales.

(*Doc. et rapp.*, tome X, p. 387; tome XI, p. 307; tome XII, p. 231; tome XV, pp. 86, 228).

Cimetière romain, non fouillé.

Perles qui en viennent, achetées à la vente de M. Debove.

Monnaies romaines.

(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 569).

Cimetière franc, non fouillé.

Nombreux grains de colliers, venant de la collection de M. Debove, n° 315.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 64).

Trésor de 45 pièces d'or, enveloppées d'une feuille de plomb, trouvées en 1864 dans le jardin de l'ingénieur Dupré, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye. Ces pièces sont toutes variées et appartiennent aux règnes de Edouard III et Henri V d'Angleterre et Jean le Bon de France.

(*Doc. et rapp.*, tome X, p. 665. — *Bull. du Cercle archéol. de Mons, 1864-1865*, p. 10).

Thuin

Antique forteresse.

lle tour du chapitre.

Vieille église avec pierres tombales.

(*Bull. du Cercle archéolog. de Mons, 1862-1863*, p. 14. — *Dél. du Pays de Liège*, tome II, p. 350).

Ancien fisc et atelier monétaire.

(*Doc. et rapp.*, tome IV, p. 12; tome XIV, p. 740).

Monnaie romaine de Septime Sévère.

(*Doc. et rapp.*, tome IV, p. 12. — *Mém. de l'Acad. royale*, tome XXIII).

Médailles romaines de diverses époques.

(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 577).

Gozée

C'est sur le territoire de cette commune que se trouvait la fameuse et antique abbaye d'Alne, dans les ruines a été construit un hôpital de vieillards.

(*Doc. et rapp.*, tome IV, p. 538; tome X, p. 87. — *Délices du Pays de Liège*, tome II, p. 343).

Un hermitage qui en dépend existe encore en partie à une demi-lieue, sur les bois de M. de Meeus, vers la route de Marchiennes à Charleroi.

Dans le bois, à vingt mètres à gauche de la route, vers Bomerée, se trouve un endroit marqué par la superstition et dit *Chêne à l'fourche*, où l'archéologie pourrait trouver à glaner.

La *Zeupire*, menhir de forte dimension, sur un antique chemin romain a été acquis par l'Etat belge.

(*Ann. Académ. arch. Belg. 1885. — Bull. Soc. anthr. Bruxelles*, tome VI, pp. 80, 354).

Silex taillés et nucléi autour de l'abbaye d'Alne et le long du grand chemin vers le village de Gozée.

(*Renseignements personnels. — Bull. Soc. anthr. Brux.*, tome VI, p. 68).

Montigny-le-Tilleul

Anciennes forges.

(WARZÉE, *Expos. hist. ind. métal,* p. 84. — *Doc. et rapp.,* tome I, p. 45).

Grotte préhistorique à ossements, sur la rive droite de la Sambre, dans les rochers dits : *Roches de Gennely* ou *Genly.* Silex taillés, ossements humains, etc.

(*Doc. et rapp.,* tome XVII, p. 175; tome XVIII, p. 28).

Objets venant de cette fouille.

(*Doc. et rapp.,* tome XIX, p. 43).

Antique retranchement non loin du même endroit, dans un bosquet dit de la *Charbonnière,* sur un plateau surplombant l'écluse de la *Jambe-de-bois;* aujourd'hui disparu par l'exploitation des carrières.

Tessons romains trouvés dans ce même oppidum.

(*Doc. et rapp.,* tome I, pp. 10, 64; tome XI, p. xxxvij).

Tessons romains trouvés en divers endroits et notamment au lieu dit *Warichais.*

(*Doc. et rapp.,* tome XI, p. xxxvij).

Objets et vases luxueux en cuivre repoussé du moyen âge, trouvés dans une carrière abandonnée.

(*Doc. et rapp.,* tome XI, p. xxxviij).

Landelies

Ancien château et vieille église avec pierres tombales.

(*Dél. du Pays de Liège,* tome II, p. 341).

Silex taillés et restes préhistoriques trouvés par un ouvrier de M. Dupont, chargé de faire des recherches le long de la Sambre, et par d'autres, dans la grotte ou *Trou de la vache* (*Carrière des* [illegible] et aux abords.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 176; — *Bull. de la Soc. d'anthr. de Bruxelles,* tome VI, p. 78).

Landelies a fourni des antiquités de toutes les époques. Toutes les rives de la Sambre en sont couvertes.

Au *Sarty* ou *Try des Gaux* ou *Trou Alfoury,* ruines d'une tour antique et d'une muraille en gros moëllons et mortier très dur, le tout romain.

(Doc. et rapp., tome I, p. 1 à 59; tome II, p. 46).

Au *Bois de Landelies,* au haut de la *Platte roque* ou *Roque à Bayaux,* mur primitif de grosse construction en moëllons. Oppidum avec restes romains, tuiles, carreaux, boites d'hypocauste, etc.

(Doc. et rapp., tome I, pp. 9, 62).

Objets trouvés dans cette enceinte.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 47.)

Sur les hauteurs de l'*Espinette,* à la limite de Fontaine-l'Evêque, importantes substructions dans le *Bois de la Charbonnière,* qui se continuait vers Fontaine.

Médailles et tessons romains : pièces de Faustine, César, Auguste, en argent, etc., conservées.

Un massif de rochers, aujourd'hui exploité en partie, reliait cette station jusqu'au territoire de Fontaine-l'Evêque, lieu dit : *Carrière du Calvaire Mascaut,* où l'on a exploité tout un cimetière belgo-romain.

(Renseignements de M. Bastin, bourgmestre de Fontaine-l'Evêque, qui possède les objets).

Sépultures romaines, dit VANDESSEL, dans sa carte et dans sa statistique, sans dire où. Ce doit être apocryphe et se rapporter à l'indication ci-dessous sur l'époque franque.

Tombes et objets francs au-dessus de la carrière près de la fontaine, à l'entrée du village (1784).

(Anciens Mém. de l'Acad. de Bruxelles, t. V, 2me partie, p. lix).

Leernes

Antique château de la *Jonchère.*

(Dél. du pays de Liège, tome IV, p. 325).

Le territoire de *Leernes* vient border la rive gauche de la *Sambre,* en face de l'abbaye d'Aulne. Sur la hauteur se dessine une enceinte rectangulaire, nommée vulgairement *Camp des gueux.*

(Voyez *Doc. et rapp.,* tome I, p. 58).

De quelle époque est cette enceinte? Cela est douteux. Toujours est-il qu'elle n'est pas moderne. Mais voici un point capital.

*
* *

De ce plateau la vue peut s'étendre au loin en amont et en aval de la vallée, entre les nombreux sommets qui s'avancent de droite et de gauche à chaque crochet de la rivière, et au moyen desquels il était facile de correspondre par signaux, à la manière antique, au moyen de feux et de fanaux. Nous avons dit ailleurs que cette supposition n'est point fantaisiste et que plusieurs sommets de la vallée de la Sambre ont été utilisés pour pareil service (1).

Du *Camp des gueux* la vue trouve une éclaircie le long de la vallée et l'on peut compter, vers le haut et vers le bas de la rivière, plusieurs plateaux élevés où l'on a constaté des restes de retranchements primitifs appartenant à l'époque préhistorique. En voici plusieurs.

En aval, sur la rive droite, au retour un peu avant d'arriver à

Voy. *Doc. et rapp.,* tome XVII, p. 519; tome XIV, p. 322.

l'écluse de la *Jambe-de-bois,* au-dessus des rochers, sur le territoire de Montigny-le-Tilleul (1), se trouvait dans le *Bois de la Charbonnière,* dit ici *Bosquet de la Charbonnière,* une petite enceinte carrée bien marquée du travail antique de défense, aujourd'hui détruite avec les autres rochers exploités par l'industrie.

Plus loin, sur la rive gauche, territoire de Landelies, est le sommet nommé *Rotche* ou *Roque à Bayard* ou *Bayaux,* qui commande à droite et à gauche la courbe de la Sambre et porte encore des restes de maçonnerie, tuileaux, mortier, etc. (2).

Plus loin encore, vers Charleroi et au-delà, l'on connait moins les points éminents occupés dans l'antiquité. Cependant, vers Monceau et surtout Charleroi, qui servit, en tout temps, de forteresse et que les Romains occupaient, témoins leurs cimetières qui y ont été fouillés, il devait y avoir des points de défense organisés dans l'antiquité (3).

A Bouffioulx, le long de la rive droite de la Sambre, notre Société a fouillé un oppidum préhistorique de grandes dimensions, sur la hauteur dite *Boubier.*

Quant à la Basse-Sambre namuroise, elle n'a pas été examinée à ce point de vue. C'est en dehors de la circonspection de la Société archéologique de Charleroi.

Mais le complément de tout ce système de défense des régions de la Sambre préhistorique, était sûrement le grand camp de refuge de Hastedon, si bien étudié, et dont tant d'ouvrages ont parlé. Cette vaste forteresse à gauche, avec la citadelle de Namur à droite, défendait l'immense terrain qui forme la vallée où confluent l'une avec l'autre la Meuse et la Sambre.

---

(1) Voyez ci-après.
(2) Voyez *Doc. et rapp.*, tome I, p. 62.
(3) *Doc. et rapp.*, tome XVII, pp. 331, 332.

*
* *

Si, de Landelies, où j'ai laissé le lecteur pour descendre la vallée, nous portons nos regards en amont de la rivière, plusieurs points ont été signalés comme ayant probablement été fortifiés dans les temps anciens : outre Thuin, à droite de la vallée, qui fut de tous temps une forteresse formidable, il y a notamment, le dernier sommet de la rive droite la plus proche de Lobbes en aval.

Nous avons fouillé et étudié en détail les ruines du *Château Grignart,* qui a certainement, eu dans l'antiquité, la plus grande importance (1).

Il faut y joindre le château-fort de *Montellano,* dit vulgairement *Château de César* (2), qui défendait la Sambre à La Buissière. Nous y avons constaté, dans les fondations, des preuves d'antiquités romaines et préhistoriques.

Plus loin encore, le château antique de Montigny-St-Christophe, dont les fondations sont romaines et qui domine de haut, au point d'un gué antique encore pratiqué, le cours de la Thure, affluent important de la Sambre, et le pont romain qui le traverse en cet endroit et sert encore aujourd'hui pour une vieille route romaine toujours usitée.

Et enfin, à une bonne demi-lieue de la rive droite de la Sambre, sur le territoire de Solre-sur-Sambre, au point culminant entre la *Ferme Hurieaux* et le *Bois des Manants,* tout contre le *Bois de la Préselle* et des *Quewettes,* se trouvent les restes de fossés et de retranchements antiques, où la population place plusieurs

---

(1) Voyez *Doc. et rapp.*, tome XVIII, p. 377.
(2) Voyez Bart, *Mémoires*, p. 58.

combats, *de l'époque où les guerriers se servaient d'armes primitives*, dit la tradition (1).

Il s'agit d'un ancien oppidum, évidemment.

Or, de ce point culminant, plus encore que du sommet du *Camp des Gueux* à Landelies, dont nous avons parlé, la vue s'étend au loin par une éclaircie, au-dessus du village de Solre-sur-Sambre, vers beaucoup de sommets de la vallée, et l'on y distingue fort bien tous les plateaux élevés, jusqu'à la côte qui porte la ville haute de Charleroi.

Ce point du *Bois des manants* était le plus bel emplacement d'une station militaire romaine en relation télégraphique avec les autres sommets de la Sambre.

Une perspective analogue s'ouvre de là vers les sources de la rivière et vers les régions de Mons même, dont on distingue parfaitement la tour, lorsque le temps est clair. De ce côté est Grandreng avait sa forteresse antique, le *Castelet de Rouveroy* (2), forteresse qui était encore occupée dans la dernière période de la domination romaine, etc., etc.

Vers les sources de la rivière, à Marpent, l'on a rencontré encore les restes d'un oppidum des époques romaine et antéromaine. Rien d'étonnant du reste, quand on se souvient que beaucoup plus haut, à *Quartes*, se trouvait à cette époque un établissement romain et le refuge d'une flotille de la Sambre, établissement qui devait être mis en communication facile avec le pays d'alentour.

Tout cela indique que les sources de la Sambre n'étaient pas négligées dans l'antiquité au point de vue stratégique.

Il faut ajouter d'ailleurs que, outre la vallée proprement dite de

---

(1) Voyez *Doc. et rapp.*, tome X, pp. 121, 122.

(2) Voyez *Doc. et rapp.*, tome XV, p. 10. — *Mémoire de l'Académie royale*, tome XXIII.

notre rivière, les vallons des nombreux affluents portaient sans doute aussi leurs points de défense et, comme nous l'avons dit ailleurs, ce sont ces mêmes points de défense choisis et fort élevés qui servaient aux peuplades primitives du pays, surtout en temps de guerre, pour transmettre vite et sûrement, au loin, par des fanaux, toutes les nouvelles importantes. Or, ces affluents de la Sambre sont importants et nombreux et offrent souvent des vallons fort abrupts et de hauts sommets que, du reste, l'on surmontait encore, au besoin, de tours plus ou moins importantes elles-mêmes.

On peut citer, un peu éloignés vers le midi, mais se rapportant au système général de défense, les *Cheslès* de Thy-le-Bauduin, de Lompret, de Rognée, de Vogenée, de Nismes, de la *Roche à l'homme* (Dourbes), etc. (1).

Puis, plus en aval, mais moins éloigné de la rivière, l'oppidum de Gougnies sur *l'Eau de Biesme,* hauteur d'où l'on distingue un emplacement semblable à *Wagnée,* hameau de Biesme-Colonoise, et plusieurs autres sommets lointains de la vallée de la Basse-Sambre (2). Plus loin encore les deux oppida de Bouffioulx, sur le *Ry d'Acoz* et le *Château des Templiers* à Loverval (3).

Au nord de Charleroi, sur la rive gauche et moins à l'écart de la Sambre, des oppida qui pouvaient se relier aussi au système général, étaient l'*Oppidum de Soleilmont* ou de Ransart, dit vulgairement aussi : *Camp des gueux,* sur le *Ruisseau de Soleilmont;* l'oppidum de *Heigne* sous Jumet, dont on retrouve des restes; le *Castrum de Gosselies,* sur le Piéton, etc.

On comprend que je ne donne ici que des indications pour une étude d'ensemble à faire, étude que je n'ai pas faite et ne veux pas faire.

---

(1) Voy. *Doc. et rapp.*, tome XIV, p 320.
(2) Voy. *Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 576.
(3) Voy. *Doc. et rapp.*, tome XIX, pp. 120 et suiv. *Congrès de Bruxelles.*

Je n'ai pas besoin d'indiquer de nouveau toutes les conséquences probables que l'on peut tirer ici de ces faits, au point de vue des époques antiques et de leur usage des communications par les feux et les fanaux, j'ai traité ces questions ailleurs (1).

CÉSAR (2) a donné, de la construction des oppida gaulois, une description frappante.

Quant au service des fanaux, il se faisait à heure fixe. On a dit que cette heure était généralement neuf heures du soir. Cette heure correspondait à la troisième heure de nuit ou fin de la 1re veillée.

En effet, à Rome, la 1re heure du jour, était notre 7me heure du matin et par conséquent leur 12me heure du jour, notre 6me heure du soir. Leur nuit était divisée en quatre veillées de 3 heures, commençant à 1 heure (7 heures du soir chez nous), 4 heures (10 heures chez nous), 7 heures (1 heure chez nous) et 10 heures (4 heures chez nous).

Fontaine-l'Évêque

Anciens remparts et anciens fossés.

Château antique.

(Délices du Pays de Liège, tome IV, p. 321).

Souterrain du château avec voûte antique, construite en vases de terre.

(Mém. de la Soc. des sciences du Hainaut, 1884, p. 357).

Atelier monétaire au moyen âge.

(Doc. et rapp., tome XIV, p. 737).

---

(1) Voy. *Doc. et rapp.*, tome XIV, p. 322 et tome XVII, p. 519.

(2) *Belg. gall.*, VIII, 40.

Traces de retranchements de l'âge primitif.

(Bull. de la Soc. anthrop. de Brux., tome VI, p. 68).

Cimetière romain au lieu dit : *Carrière du Calvaire Mascaut,* ou *Bois de la Charbonnière,* fouillé pendant plus de 30 ans, en exploitant les rochers qui allaient se relier aux hauteurs de l'*Espinette* sur Landelies, à un quart de lieu de là. Médailles et poteries romaines nombreuses, de Néron, etc. possédées par M. Bastin, bourgmestre.

(Renseignements personnels).

Cimetière franc là tout près, dans le *Bois de la Charbonnière.*

(Doc. et rapp., tome II, p. 45; — VANDESSEL, *Statist. arch.*, p. 91).

Trésor de monnaies du moyen âge.

(Doc. et rapp., tome X, p. 670).

Anderlues

Antique château de *La Loge.*

Cimetière franc à un carrefour de deux chemins encaissés anciens, l'un dit de l'*Arbiette,* l'autre de *Mont-Ste-Geneviève à Carnières;* non fouillé, mais détruit par des briqueteries.

(Renseignements particuliers).

Autre cimetière romain sur le même chemin de *Mont-Sainte-Geneviève à Carnières,* à 500 mètres au sud du précédent. Non fouillé.

(Renseignements particuliers).

Mont-sur-Marchiennes

Ancienne forge à *Zône.*

(WARZÉE, *Exposé hist. de l'ind. mét.*, p. 138).

Château antique.

(Pays de Liège, tome IV, p. 399).

Substructions et poterie romaines, vers la place du village.
(Doc. et rapp., tome I, p. 53).
Perle romaine.
(Catal. de la vente de Toillier, n° 85).

Monceau-sur-Sambre

Château antique.
(Dél. du Pays de Liège, tome II, p. 339).
Ancienne forge sur l'Ernelle.
(Warzée, *Exp. hist. de l'indust. métall.,* p. 90).
Hache polie, en silex, au *Bois de la Charbonnière.*
(Doc. et rapp., tome IX, p. 460).
Hache polie, en silex, dans le ruisseau de *Goutrou* au *Pont de la vache.*
(Doc. et rapp., tome IX, p. 463; tome XVII, p. 578).
Substructions et sépultures romaines au *Bois de Morigny,* limite nord, vers Souvret et Courcelle.
Pièces de monnaie romaines, sur le versant Sud-Est du plateau de *Sart-les-Moulins.*
(Doc. et rapp., tome I, p. 28; tome II, p. 61; tome III, p. 47; tome XVII, p. 577. — *Bull. soc. num. Belg.,* Ve série, tome I, p. 218).
Autres trouvailles semblables, 1° non loin du même endroit, au lieu dit *Closière du bois,* 2° au *Ravin de la route de Forchie,* au couchant, 3° au fond de la *Vallée du Bois de Monceau,* 4° près de *L'arbre de Regnac,* 5° au *Bois de St-Michel à Forrière,* tous voisins l'un de l'autre.
(Doc. et rapp., tome III, p. 51; tome XVII, p. 577).
Objets trouvés dans ces fouilles.
(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 52, 58).

Cimetière romain à la *Campagne de la Glacière,* sur *l'Ernelle* (1835).

(Doc. et rapp., tome I, 45 et 65).

Débris et restes antiques sur la même campagne de la *Glacière.*

(Doc. et rapp., tome III, p. 45).

Cimetière romain et monnaies, à *Hameau.*

(Doc. et rapp., tome I, p. 45; tome III, p. 507; tome XVII, p. 580. — *Anc. mém. de l'Acad. de Bruxelles,* tome V, 2e partie, p. lix).

Meule romaine.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 577).

Coffret et bijoux moins anciens.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 577).

Marchienne-au-Pont

Château antique.

(Délices du Pays de Liège, tome II, p. 335).

Ancienne église avec pierres tombales.

Forge antique.

(Warzée, *Exp. hist. de l'ind. métall.,* pp. 84, 87).

Ruines dites *Cendres du Couvent de Miséricorde.*

(Doc. et rapp., tome XI, p. xxxix).

Substructions romaines au lieu dit *Paradis, Rue de Châtelet.* Monnaies de Constantin.

(Doc. et rapp., tome I, pp. 15, 45; tome VII, p. lxxxii).

Vases et débris romains à la *Docherie.*

(Doc. et rapp., tome I, p. 19).

Cimetière belgo-romain le long de la Sambre, dans les fondations du nouveau marché couvert.

(Bull. d'art et d'arch., tome XXXI, p. 232).

Objets trouvés dans cette fouille.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 47).

Marcinelle

Petite église fort antique, de la première période romane, fort remarquable. Pierres tombales.
(*Délices du Pays de Liège*, tome II, p. 333).
Tumulus funéraire de la dernière époque romaine. Mobilier.
(*Doc. et rapp.*, tome I, pp. 11, 53; tome VIII, p. 126; tome XVI, p. 465).
Cimetière franc au lieu dit *Le Tombois*.
(*Doc. et rapp.*, tome XVI, p. 472; tome XIX, p. 169).
Objets trouvés dans cette fouille.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 63).
N. B. — C'est par erreur que VANDESSEL indique une villa romaine à Marcinelle.

Charleroi

Fonderie antique.
(WARZÉE, *Exp. hist. ind. des mét.*, p. 91).
Cimetière romain au lieu dit *Bosquetville*. Une tombe seulement fut fouillée en terrassant, pour extraire de l'argile à briques, à une grande profondeur, 2 à 3 mètres, dans l'alluvion grise de la Sambre. A Lambusart et à Châtelineau, l'on cite des exemples tout-à-fait semblables, quant au terrain (1). Cette question des alluvions romaines a aussi été traitée ailleurs (2).
(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 331).
Objets trouvés dans cette fouille.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 50).

---

(1) *Doc. et rapp.*, tome VIII, p. 34; tome XVII, p. 331.
(2) *Doc. et rapp.*, tome IX, p. 153; tome XVIII, p. 363.

Monnaies romaines.
(Doc. et rapp., tome I, pp. 4 et 5).
Cimetière romain au lieu dit *Spignat.*
(Doc. et rapp., tome XVII, p. 331).
Objets trouvés dans ce cimetière.
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 54).

Lodelinsart

Belle hache en silex poli, au lieu dit *Gros-Fayt,* avec d'autres silex.
(Doc. et rapp., tome I, p. 14).

Montigny-sur-Sambre

Château antique dit des *Sarrasins* ou du *Roctia,* aujourd'hui dénaturé, attribué par la tradition à un seigneur croisé mort en Palestine.
(Doc. et rapp., tome IX, p. 18).
Villa romaine au lieu dit *L'Abbaye de Villé,* à la *Neufville,* fouillée.
(Doc. et rapp., tome IX, p. 79).
Objets trouvés dans cette fouille.
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 58).
Cimetière romain non fouillé au *Roctia.*
(Doc. et rapp., tome IX, p. 459).

Jumet

Ancienne abbaye à *Heigne.*
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 27).

Château antique du *Diarbois,* avec fondations romaines, dit-on, et tout contre un cimetière romain.

(Voyez *Doc. et rapp.*, tome XI, p. 484; — *Bull. d'art. et d'arch.,* tome XIX, p. 240).

Grand cimetière romain de *Diarbois* près du château.

(Bull. d'art. et arch., tome XIX, p. 240).

Indices de fortifications et d'oppidum à *Heigne.*

(Doc. et rapp., tome VIII, p. 544; tome XII, p. 503).

Substructions romaines à la *Coupe,* non fouillées.

(Doc. et rapp., tome I, p. 51).

Roux

Ancien *Castrum,* puis monastère, au lieu dit *Sart-les-Moines.*

(Doc. et rapp., tome I, p. 48; tome II, p. 243; tome III, p. 81; tome XVII, p. 288).

Ransart

Antique abbaye de *Soleilmont,* à la limite de Gilly.

(Dél. du Pays de Liège, tome IV, p. 527).

Au bord du *Vieux chemin de Mons à Namur,* qui est d'origine romaine, s'élève un monticule non fouillé, dit *Motte du Berger,* où passe un vieux chemin dit *Chemin du Mont du berger,* allant vers *Sart-les-Moines.*

(Doc. et rapp., tome XI, p. 482).

Un embranchement du diverticulum, fort encaissé, aujourd'hui remblayé, aboutit au château du *Diarbois.*

(Doc. et rapp., tome XI, p. 483. — *Bull. d'art. et d'arch.,* tome XIX, p. 240).

Haches polies, en silex.

(Doc. et rapp., tome I, p. 49. — *Bull. de la Soc. anthrop. de Bruxelles,* tome VI, p. 68).

Oppidum de *Soleilmont.*

(Doc. et rapp., tome III, p. 59; tome XVI, p. 470. — *Bull. art. et arch.,* tome IV, p. 202).

Objets trouvés dans cette fouille.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 46).

Cimetière romain constaté par nous, sur un terrain près de la gare du chemin de fer, non fouillé. Mais non *trois villas,* comme dit par erreur VANDESSEL, dans sa *Statistique.*

Courcelle

Vieilles pierres tombales.

(Doc. et rapp., tome VII, p. 393).

Mont des bergers, à la limite de Souvret, à fouiller.

Médailles gauloises.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 19, tome XVIII, p. 396).

Cimetière romain, au *Chemin des Français.*

(Doc. et rapp., tome IX, p. 461; tome XVI, p. 477; tome XIX, p. 113).

Objets trouvés dans cette fouille.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 47).

Monnaies et poteries romaines, au lieu dit : *Vi chêne* ou *Chêne-az-artias* ou hameau du *Chenoit.*

(Anc. Acad. de Brux., tome V, 2me partie, p. lix. — *Doc. et rapp.,* tome I, p. 43).

Gosselies

Prieuré de *Sart-les-Moines.*

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 288).

Villa belgo-romaine, au Faubourg, sur la route de Nivelles, laquelle est une ancienne voie romaine menant droit aux *Bons villers.*

(Doc. et rapp., tome VIII, p. 636; tome XVIII, p. 407).

Objets trouvés dans cette fouille.
(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 49).

Gilly

Antique abbaye de Soleilmont. Anciennes tombes.
(*Dél. du Pays de Liège*, tome IV, p. 327. — *Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 107).
Hache en silex.
(*Catal. de la vente Toilliez*, n° 6).

Couillet

Fonderie antique.
(Warzée, *Exp. hist. ind. métall.*, p. 138).

Loverval

Ancien manoir.
Ruines d'une antique forteresse, dite *des Templiers*, au *Bois de la priesse*, hameau des *Haies*.
(*Congrès arch. de Bruxelles*, p. 402).

Châtelineau

Très vieux château féodal, en ruines.
(*Dél. du Pays de Liège*, tome IV, p. 326).
Tessons romains à trois mètres de profondeur, dans l'alluvion de la Sambre, rive gauche. J'ai cité à Charleroi un fait analogue.
(*Doc. et rapp.*, tome VIII, p. 34).

Châtelet

Très anciens bâtiments. La ferme de la *Pisselotte*, sur la *Grande stracte*.

C'était un refuge de l'Abbaye d'Alne. Les archives y indiquent le séjour d'un fermier de cette Abbaye, nommé *Jean*.

(*Doc. et rapp.*, tome VIII, p. 621).

Antiques fours à poterie de grès ornés.

(*Doc. et rapp.*, tome XI, p. 19; tome XIII, p. 309).

VAN BASTELAER, *Les grès wallons*, etc.

Hache en silex, polie.

(*Doc. et rapp.*, tome I, p. 54. — *Catal. de la vente Toilliez*, n° 6).

Objets antiques, romains et autres, ex-voto du gué de la Sambre, trouvés sous le pont, pendant les basses eaux.

(*Doc. et rapp.*, tome XII, pp. 22, 205, 207).

Objets romains trouvés à Châtelet.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 48).

Beaux tessons de poterie romaine, trouvés dans le sol, sous les maisons de la *Rue du Collège*.

Cimetière impossible à fouiller.

(*Doc. et rapp.*, tome XI, p. 432).

Trésor de monnaies du moyen âge.

(*Doc. et rapp.*, tome XVII, p. 581. — *Rev. de num. belg.*, 1863).

Bouffioulx

Forges et fourneaux antiques.

Nombreuses fabriques de grès cérames artistiques au moyen âge.

(*Doc. et rapp.*, tome XI, p. 3; tome XVII, p. 596. — *Bull. archéol.*, tome XIX, pp. 84 et 97; tome XX, p. 127. — VAN

BASTELAER, *Les grès wallons, etc.* — *Bull. de l'Instit. arch. de Liège,* 1885).

Hache en jade, polie.

(Doc. et rapp., tome II, p. 52).

Monuments mégalitiques et allée couverte, aujourd'hui détruits, au lieu dit *Saint-Blaise.*

(Doc. et rapp., tome XII, p. 495; tome XIX, p. 240. — *Bull. Cerc. arch. de Mons,* tome I, le 15 octobre 1865, p. 17).

Oppidum antique fouillé le long de la Sambre, sur la côte dite *Boubier.*

Cette fouille a été seulement ébauchée. On n'y a fait ni tranchées, ni terrassements exploratifs, et l'on s'est contenté de quelques déblais au centre de l'enceinte, qui ont produit quelques silex taillés et du bois brûlé.

Ce bois brûlé était probablement les restes des poutres et traverses qui ont servi, comme à Hastedon, à compléter, avec des quartiers de roches, les remparts sur les points où la défense naturelle est insuffisante.

Il est nécessaire de revenir à cette fouille pour la compléter.

(Voyez *Doc. et rapp.,* tome XVIII, p. 30).

Objets venant de cette fouille.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 42).

Ruines de deux manoirs ou châteaux-forts antiques : *Montraux* et *Montchevreuil,* ayant succédé à des oppida. Restes romains.

(Doc. et rapp., tome I, p. 54; tome XIX, p. 227).

Objets venant de *Montchevreuil.*

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 73).

Poteries romaines et monnaies nombreuses, plus de 250 pièces, trouvées vers les ruines des deux manoirs : Tétricus et Domitien, etc.

(Doc. et rapp., tome I, p. 54; tome II, p.

pp. 241, 242. — *Bull. de l'Acad. des sciences de Belg.*, 2e série, tome XVI, p. 42).

Trésor de nombreuses pièces romaines.

(*Doc. et rapp.*, tome XII, p. 492).

Trésor de 500 à 600 pièces romaines. Antonin, Domitien, Néron.

(*Doc. et rapp.*, tome IV, p. 492; tome XI, p. 484; tome XVII, p. 579. — *Rev. num. belg.*, 1863).

Cimetière franc peu connu et détruit par les carrières.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 241).

Acoz

Ancien château.

(*Dél. du pays de Liège*, tome IV, p. 404).

Cimetière franc dépouillé lentement dans le parc du château.

(*Doc. et rapp.*, tome II, p. 24; tome XIX, p. 143).

Objets trouvés dans ce cimetière.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, p. 67).

Joncret

Château antique.

(*Dél. du pays de Liège*, tome IV, p. 404).

Cimetière romain.

(*Doc. et rapp.*, tome IX, p. 462).

Trésor du moyen âge.

(*Doc. et rapp.*, tome XVIII, p. 575).

Gougnies

Oppidum antique et château-fort romain au lieu dit *Tienne delle Motte*.

(*Doc. et rapp.*, tome XIV, p. 62; tome XVI, p. 481; tome II, p. 325).

Trouvailles romaines, tessons nombreux, tuiles, couteaux.

(*Doc. et rapp.*, tome XIV, pp. 319 et 320. — DEBAST, *Antiquit.* II, §§ 81 et 98. — HEYLEN, *Dissertatio*, 439).

Sépultures franques avec bractéates d'or et d'argent, dans l'intérieur même de l'oppidum du *Tienne delle Motte.*

(*Doc. et rapp.*, tome XII, p. 499; tome XIV, pp. 14, 310, 312; tome XVI, p. 202).

Cimetière franc dans le terrain voisin du *Tienne delle Motte.*

(*Doc. et rapp.*, tome XIV, p. 313).

Hutte et poterie du haut moyen âge en cul de fosse, fouillée dans l'enceinte même de l'oppidum.

(*Doc. et rapp.*, tome XIV, p. 316).

Objets trouvés dans toutes ces fouilles.

(*Doc. et rapp.*, tome XIX, pp. 60 et 66).

Gerpinnes

Vieille et riche église.

Vieux château.

Plusieurs petits tumuli mortuaires néolithiques formés de pierrailles, dits, dans nos contrées, *marchets* et nommés, dans d'autres pays, *Galgal* ou *Cairns* ou *Barrows.* Ces tumuli se trouvaient surtout le long de la route allant à Joncret, au lieu dit *Gurtes.*

(*Doc. et rapp.*, tome XIV, pp. 213, 215 et 817. — *Ann. Féd. arch. de Belgique*, tome II. — *Congrès de Namur*, p. 35).

Substructions romaines, non fouillées, au lieu dit *Les Flaches.*

(*Doc. et rapp.*, tome IX, p. 80).

Substructions romaines, non fouillées, à *Immiée*, lieu dit *Champ de dessous la ville.*

(*Doc. et rapp.*, tome IX, p. 81).

Riche villa romaine, fouillée au lieu dit *Augette* ou *Petit moulin.*

(*Doc. et rap.*, tome VII, p. xciij; t. XIV, p. 57; t. XVI, p. 474).

Objets trouvés dans ces fouilles.
(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 62, 74).
Lararium de la *villa d'Augette,* solidifié et conservé, acheté par l'Etat et entretenu par la Société archéol. de Charleroi.
(Doc. et rapp., tome VIII, p. 56).
Sépultures franques dans la *Villa d'Augette,* ci-devant citée.
(Doc. et rapp., tome VII, p. cxxix).
Fouille autour de la chapelle de *Fromiée,* découverte d'un cimetière du haut moyen âge.

Pont-de-Loup

Poterie du haut moyen âge, fabriquée à Châtelet et Pont-de-Loup. Restes de fours à poterie anciens.
(Doc. et rapp., tome XI, p. 481; t. XII, p. 39; t. XVII, p. 148. — VAN BASTELAER, *Les Grès wallons, etc.*)
Substructions et restes du haut moyen âge.
(Doc. et rapp., tome XVII, p. 150).

Presles

Château antique.
(Dél. du Pays de Liège, tome IV, p. 407).
Pièce gauloise.
(Doc. et Rapp., tome XVII, p. 190; tome XVIII, p. 396).
Meule romaine.
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 65).
Grand cimetière romain au hameau *Les Binches.*
(Fouille faite mais rapport non encore publié).
Objets trouvés dans cette fouille.
(Doc. et rapp., tome XIX, p. 62).
Dolmen, à côté d'un cimetière à inhumation, qui peut être [illegible]eur et appartenir à l'époque franque. Il s'agissait de

squelettes d'homme jeunes, portant tous une pierre sur la poitrine et dans des sépultures séparées. Ces découvertes furent faites lors d'une grande modification du parc de Presles.

(Doc. et rapp., tome II, p. 341 ; tome VIII, p. 479).

Roselies

Roselies étant une nouvelle commune, on a confondu parfois ce nom avec *Aiseau* et *Presles,* dans quelques articles imprimés et notamment dans les tomes IX, X, XVII et XIX, des *Doc. et rapp.* de notre Société.

Un jardin de la commune porte le nom de *Jardin de marchet.* On peut supposer qu'il y avait là un petit tumulus auquel on a consacré ce nom de *Marchet,* forme de tumulus qui se trouve en quantité dans les environs de Fosse et de Tamines. Nous y reviendrons.

(Renseignement particulier).

Cimetière romain, au lieu dit *Tienne des fourches,* le long du chemin dit *Baty des morts.*

(Doc. et rapp., tome IX, p. 465 ; tome X, p. 667 ; t. XVII, p. 312).

Objets trouvés dans cette fouille.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 47).

Aiseau

Vieille église avec des pierres tombales, dont deux fort remarquables, appartenant à la famille seigneuriale Brandt, et remontant au XIIIe siècle.

Ancien couvent de *Ste-Marie-d'Oignies.*

(Délic. du pays de Liège, tome II, p. 320).

Vieux château.

(Délic. du pays de Liège, tome IV, p. 411).

Médaille gauloise.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 190).

Tumulus romain dit *Tombe du chef,* de l'époque de Commode, entre Presles et Aiseau.

(Doc. et rapp., tome IV, p. liij; tome XII, p. 14; tome XVII, p. 313).

Dans ce tumulus ou *Tombe du chef,* une médaille de Commode a été trouvée au-dessus du sol, avec des poteries romaines et du charbon. Mais la tombe se trouvait en-dessous du sol, et contenait dans deux compartiments formés par des grosses pièces de bois assemblés aux angles.

Le mobilier consistait en deux grands couteaux en silex retaillé, un plateau en verre et des fragments de terre samienne; il est donc possible qu'il y ait eu une inhumation à l'époque de Commode, sur le tumulus déjà existant.

(Renseignements particuliers donnés par le fouilleur M. Kaisin).

Cimetière romain fouillé en partie sur la route de Châtelet.

(Doc. et rapp., tome IX, p. 195; tome XVII, p. 313).

Villa romaine au lieu dit *Chêne au villé,* non loin de la *Tombe du chef,* sous le mur du parc de Presles.

(Doc. et rapp., tome IV, p. lv; tome IX, p. 145; tome XVI, p. 476; tome XVII, pp. 313, 441).

Objets trouvés dans ce cimetière.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 57).

Depuis, on a trouvé sur l'emplacement de cette villa, une deuxième monnaie gauloise du Gordien, du type décrit dans les *Doc. et rapp.,* tome XVIII, p. 395.

De plus, une médaille du bas empire de Gratien (an 375).

(Renseignements particuliers).

Villa romaine aux *Haies des chênes,* près du *Bois-St-Martin,* non fouillée, près d'une sablonnière où l'on trouva de nombreux tessons romains (peut-être un cimetière), des silex et deux haches polies.

Doc. et rapp., tome XVII, p. 314).

Villa romaine au lieu dit *Trou du renard,* le long de la nouvelle route de Châtelet à Tamines, non fouillée. Tuiles, imbrices, nombreuses médailles.

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 313).

Farcienne

Ancien château.

(Délic. du pays de Liège, tome II, p. 327).

Ancien couvent de *St-François sur la Sambre.*

(Délices du pays de Liège, tome II, p. 330. — *Ann. pour servir à l'histoire ecclésiast. de la Belg.,* tome X. — *Ann. du Cercle arch. de Mons,* tome XV, p. 209).

Silex divers.

(VANDESSEL, *Stat. arch.,* p. 86).

Huit haches en silex poli, plus un couteau et un percuteur. Une de ces haches se trouve dans les collections de l'*Institut archéologique liégeois.*

(Renseignement particulier).

Vases romains et tessons samiens, trouvés en terre, dans les fondations du pont de la Sambre, au chemin de Roselies.

(Doc. et rapp., tome XVIII, p. 477; tome XIX, p. 58).

Nombreux tessons romains, le long de l'ancien chemin creux devenu la Rue de la station, le long de l'église; cimetière non fouillé.

(Doc. et rapp., tome XI, p. 484).

Substructions romaines non fouillées, près de l'emplacement précédent, au lieu dit *Aux Villés.* C'était probablement un *viridia,* parc à bétail, un accessoire d'une *villa rustica.*

(Renseignements particuliers. — Doc. et rapp., tome XI, p. 484; tome XVII, p. 65).

Villa romaine non fouillée aux *Villez*, lieu dit *Les garennes rencloses.*

(Doc. et rapp., tome XVII, p. 63).

Tessons de poteries du haut moyen âge.

(Doc. et rapp., tome XII, p. 26).

A *Tergnée*, au bord de la Sambre, sous un tertre de 150 mètres, à circonférence, surmontée d'une chapelle antique, aujourd'hui démolie, cinq tombes traversées par autant de grands clous dits de vampire (1854).

(Doc. et rapp., tome I, p. 55, 152 et 184; tome VII, p. 399; tome XVII, p. 280).

Lambusart

A 25 ou 30m N.-O. des bureaux du charbonnage de Bonne-Espérance, à Lambusart, et de 50 mètres du bord de la Sambre (rivage dudit charbonnage), dans la berge en allant de Moignelée vers Farciennes, en creusant jusque dans les alluvions grises de la rivière, on a trouvé des brouettées de débris romains, *imbrices, tegula*, grosses ardoises, etc.

Ce sont probablemement les matériaux d'une villa romaine qui n'a pas été fouillée.

(Doc. et rapp., tome I, p. 152; tome IX, p. 458).

Dans la cour même du directeur du charbonnage de Bonne-Espérance, à Lambusart, à la limite de ce village et de Moignelée, sépultures romaines qui ont été décombrées en travaillant, et ont fourni assez bien d'objets. Il s'agit sans doute du cimetière de la villa précédente, qui était voisine.

(Doc. et rapp., tome I, pp. 56, 151, 152. — *Ann. du Cercle arch. de Mons;* tome IV, p. xij).

Objets trouvés dans ces stations antiques.

(Doc. et rapp., tome XIX, p. 45).

Monnaies romaines.
(Bull. Cerc. arch. de Mons, 1862-1863, p. 6).

Jemeppe-sur-Sambre

Objets de l'âge du bronze.
(Ann. Soc. archéol. de Namur, tome XII, p. 471).

Spy

Menhir La *Pierre qui tourne.*
(Ann. Soc. archéol. de Namur, tome IX, p. 427).

Floreffe

Grotte avec tessons de poterie et de verre, débris de diverses époques, moyen âge, romaine, germano, gauloise et préhistorique.
(Doc. et rapp., tome VIII, p. 420).
Objets trouvés dans cette fouille.
(Doc. et rapp., tome XIX, pp. 46 et 60).
Villa romaine.
(Doc. et rapp., tome VIII, pp. 423 et suiv.).
Cimetière franc.
(Ann. Soc. archéol. de Namur, tome VII, p. 309).

Auvelais

Menhir, nommé la *Pierre du midi,* à 30 minutes au Nord du chemin de fer.
(Doc. et rapp., tome II, p. 52; tome III, p. 36).
Cimetière romain.
(Ann. Soc. archéol. de Namur, t. IV, p. 164; t. XII, p. 121).

Tamines

En allant de Tamines à Fosse, avant d'arriver à cette dernière commune, dans un vallon le long d'un ruisseau, à 300 mètres, à gauche s'alignent cinq tumuli ou *marchets,* dont le plus haut est au milieu. C'est une étude à faire et peut-être des fouilles à entreprendre.

(Renseignement particulier).

A Tamines, on a trouvé des haches et des couteaux en silex au lieu dit *Chêne à l'image.*

Aussi diverses monnaies romaines, entre autres un grand bronze d'Albinus, 2e siècle. Le nom de *Tombes,* qui porte une partie de campagne, fait penser qu'il y existait un cimetière, d'autres lieux dits : *Les Villers,* le *Tienne-des-Villers,* les *Prés sous la ville, Derrière Sondeville,* encore en usage aujourd'hui, marquent l'existence des villas romaines.

(Renseignements particuliers).

Floriffoux

Monnaies romaines de Lucille et Commode, etc. Au Musée de Namur.

Grande et belle agrafe franque, en or, ornée de pierreries et Serpe antique, trouvées dans la Sambre.

(Th. Juste, *Catal. Mus. de l'Etat,* p. 209).

Malonne

Hache en silex.

Monnaies romaines et plateau en terre romain.

(Ann. Soc. archéol. de Namur, tome VI, p. 251 ; tome IX, p. 455; ne X, p. 515).

Fosse

Les environs de Fosse possèdent bon nombre de petits tumuli à fouiller, de l'espèce dite *marchets.*

(Renseignements particuliers).

Flawinne

Hache en silex. Monnaies romaines, à Salzinnes.

(Ann. Soc. archéol. de Namur, tome X, p. 505; tome XII, p. 123. — *Dict. archéol. des Gaules,* tome I, p. 402).

Saint-Servais

Grand oppidum gaulois, quantité de silex taillés, à *Hastedon.* Monnaies romaines de Nerva.

(Ann. de la Soc. archéol. de Namur, tome II, p. 147; tome VI, pp. 249, 251; tome VII, p. 222; tome IX, pp. 292, 459; tome XI, p. 224).

Namur

Quantité d'objets romains et autres époques, monnaies, tessons, bronzes, clefs, etc., etc., trouvés dans la Sambre et à son confluent.

(V. Vandessel, p. 157. — *Doc. et rapp.,* tome XII, p. 209).

Histoire de la Navigation

La Sambre était-elle navigable et était-elle parcourue aux époques antiques par des *nefs* et des bateaux? Il serait fort difficile de répondre d'une façon précise à cette question. On peut le faire seulement en général et par déduction. Aux époques préhistoriques et primitives, à l'époque celtique, à l'époque gauloise, ce fut comme partout : les riverains utilisaient le cours d'eau voisin, comme ils voulaient et comme ils pouvaient. Une planche servait de radeau; d'un tronc d'arbre creusé, ils faisaient une pirogue ou une barque; aux endroits et aux moments où ça était possible.

Mais plus tard? Voici tout ce que l'on peut dire. Il y avait à l'époque romaine une *Flotte de la Sambre*. Le personnel de cette *Classis Sambrica* faisait partie de l'armée d'occupation dans la Gaule. Il existait encore au IVe siècle, car les auteurs nous font connaître qu'à cette époque le *Préfectus* de cette flottille résidait à *Quartes* ou *Hargnies*, vers l'origine de la Sambre, plus haut encore que Maubeuge (1).

Il est cependant une supposition fort rationnelle à faire ici. Sans doute, ce qui avait décidé l'administration d'occupation à choisir ce point pour cet établissement de navigation, était que, là précisément, venait traverser la Sambre, la *Voie de Bavay à Reims*, l'une des voies les plus importantes de toute la Gaule. Il y avait sans doute un pont, puisque le nom de *Pont-sur-*

Voyez la *Notitia dignitatum imperii*, etc., lib. II, cap. 37).

Sambre est resté à l'endroit. Peut-être y avait-là, un à côté de l'autre, comme plus tard à *Montigny-St-Christophe,* sur la rivière de l'Hantes, un pont pour les piétons à côté d'un large gué pour les chariots.

Y avait-il même un pont à cette époque? Les ponts y étaient rares, car ils gênaient fortement la navigation et étaient inutiles sur une rivière peu profonde où les guês étaient fort communs et ne pouvaient arrêter ni gêner beaucoup, sauf en temps de fortes crues, les chevaux et les chariots. Témoin le pont de Montigny-St-Christophe, que nous venons de signaler.

Une flotte ou plutôt une flottille à Quartes, endroit où la Sambre n'est qu'un ruisseau et où, que je sache, les auteurs jusqu'ici n'ont trouvé ni signalé aucune trace de bassin ou de port antique, cela fait rêver l'archéologue, et les questions insolubles assiègent son esprit préoccupé. Qu'était cette flotte, quel but avait-elle, quelle mission devait-elle et pouvait-elle remplir? N'était-ce pas le siège d'une administration dont les bateaux reposaient ailleurs? Qu'étaient ces bateaux, que pouvaient-ils, être, qu'était enfin la Sambre et sa vallée en ces temps antiques, surtout vers sa source? Toutes questions insolubles.

Elles suggèrent cependant quelques réflexions qu'il est utile de formuler, quand même on ne pourrait en inférer une solution. L'esprit du lecteur se reporte malgré lui aux flotilles des Normands, et d'autres peuplades qui, pour leurs invasions dans l'intérieur des terres, transportaient leurs embarcations légères d'une rivière dans une autre et remontaient ainsi à la source de l'une pour redescendre par la source de l'autre, après avoir transporté leur flotille à dos d'homme, à travers le sommet formant la ligne de division des bassins et des eaux.

Il faut encore se souvenir que toutes les côtes de la Sambre étaient largement boisées, que les pluies, les ruisseaux et les ruisselets affluents étaient donc plus importants et les eaux plus

abondantes. Que la rivière était elle-même plus puissante et la vallée plus profonde. Et en effet, les fouilles de notre Société ont maintes fois prouvé que, depuis l'époque romaine, les alluvions de la Sambre ont relevé le terrain de deux à trois mètres au moins, au point des tournants.

Nous avons constaté, notamment à Charleroi, *Etang de la Digue* (1), *Bosquetville* (2), Lambusart (3) et à Châtelineau (4), des tombes et des objets romains en pleines alluvions gris-bleuâtre, de l'époque où les bois envoyaient à la vallée des débris fort mélangés de matières végétales. Au-dessus de ces terres de rapport de l'époque romaine, alluvions épaisses de plus d'un mètre et demi, dirons-nous pour ne pas exagérer, nous avons constaté deux mètres et demi d'alluvions jaunes des époques tout à fait modernes, où les côtes déboisées fournissaient des terres de transports beaucoup moins chargées de dépouilles organiques des forêts voisines.

Tout cela prouve que la Sambre a pu et a dû être bien plus puissante qu'elle n'est aujourd'hui; ou plutôt, pour éviter tout malentendu, plus puissante qu'elle n'était à l'époque moderne avant la construction de barrages et d'écluses, époque où elle avait bien peu d'importance, comme nous le verrons.

C'est, en effet, une règle admise, que les cours d'eau en général étaient beaucoup plus forts dans l'antiquité.

Je me contente de ces quelques réflexions. La question que je viens de toucher est de celles qui ne se décident, ni même ne se discutent au pied levé. Il faut les empoigner isolément pour y trouver une solution satisfaisante.

Nous n'avons donc pas à nous occuper de la flottille de la

---

(1) Voyez *Doc. et rapp.*, tome XVIII, pp. 363 et suiv.
(2) Ibid., tome XVII, pp. 331 et suiv.
bid., tome I, pp. 151 et suiv.
id., tome VIII, p. 34.

Sambre pour rechercher ce qu'elle était et ce qu'elle devait être, mais nous avons cependant à ajouter quelques réflexions relativement à la navigation sambrienne antique.

De quelle sorte de bateaux cette flotte était-elle composée et surtout comment ces bateaux naviguaient-ils? Question fort ardue et que l'on ne sait trop comment résoudre. A cette époque, la Sambre, comme du reste la plupart des rivières peu importantes, n'avait pas un lit bien creusé et bien délimité. L'eau couvrait le fond de la vallée, qui était fort large, s'étendant entre les deux côtes plus ou moins élevées, rocheuses ou terreuses, boisées ou arides, disposées ici en pente douce et là en rochers abrupts.

César, en décrivant son combat contre les Nerviens, nous dépeint la Sambre comme un cours d'eau très large (1). Il parle même de deux cents pas d'une côte à l'autre (2) sur une profondeur d'environ trois pieds (3). Evidemment, une partie de la vallée était un marécage encore moins profond. Cela est tellement vrai que, pendant la bataille, les troupes romaines et gauloises passèrent et repassèrent la rivière tout en combattant (4).

Une chose certaine, c'est que les bateaux, pour naviguer sur pareil cours d'eau, devaient être singulièrement plats et ressembler beaucoup à de simples radeaux. Encore ne faut-il pas perdre de vue que la description que j'emprunte à César est relative à la Sambre, sur un point de son cours déjà éloigné de sa source.

C'était une rivière géable sur beaucoup de points de sa lon-

---

(1) « Ausos esse (Nervii) transire *latissimum flumen* ». (Bel. Gal. II, 27).

Flumen est un simple *cours* d'eau. On a eu tort de le traduire quelquefois par le mot fleuve, en discutant les combats de César contre les Nerviens.

(2) « Ab eo flumine pari acclivitate collis nascebatur, adversus hunc et contrarius passus circiter ducentes ». (*Ibid.* II, 18)

(3) « Fluminis erat altitudo pedum circiter trium ». (*Ibid.* II, 18).

(4) « Equites nostri (Romani) cum funditoribus sagittariisque *flumen transgressi* ». (*Ibid.* II, 19.)

« (Attrebates) ipsi *transire flumen* non dubitaverunt ». (*Ibid.*

gueur et les passages que la tradition indique spécialement comme des gués, et qui servaient aux chemins dont nous avons parlé, étaient sans doute des passages presqu'à pied sec, praticables à tout venant et à tout passant.

En effet, le cours de la rivière était fort sinueux et son lit parsemé d'une infinité de pentes inégales, de bas fonds, de bancs rocheux et terreux et de graviers ou véritables atterrissements sur un fond de roc et d'argile. Toutes ces circonstances contribuaient à donner au courant une vitesse et une profondeur fort irrégulière, beaucoup plus grande aux passages restreints de 12 ou 15 mètres, que là où la rivière mesurait 30 à 35 mètres. Il ne s'agit pas ici de la largeur de la vallée que César, avons-nous dit, évaluait à 200 pas. Quant à la profondeur, les trois pieds indiqués par le général romain, semblent bien être une profondeur moyenne que l'on rencontrait sur beaucoup de points de la Sambre primitive pendant un hiver très bénin. C'est, en effet, dans cette saison que se fit le combat contre les Nerviens, dont parlent les *Commentaires* de César.

Mais s'il se fut agi d'un hiver inclément, accompagné de neiges et d'ondées, c'eût été autre chose; la rivière alors se gonflait de sources plus abondantes et ses flots, rapides et sinueux, envahissaient les terres de la vallée; l'histoire le constate.

L'été, il n'en était pas ainsi. En cette saison, les sources étant taries et les eaux du ciel étant insuffisantes, la rivière était pour ainsi dire à sec.

Sans doute, les riverains pouvaient se servir de pareil courant pour transporter à de courtes distances certaines denrées, certains produits, les bois coupés, les herbages, etc. On se sert des radeaux un peu partout et sur tous les cours d'eau. Mais dans les conditions que nous venons d'indiquer, il est difficile de se [illegible] quelle sorte de navigation réelle était possible. Toutefois, [illegible]icher d'en donner une idée hypothétique, nous allons

dire en quelques mots ce que cette navigation fut au moyen âge, jusqu'au quinzième siècle.

La Sambre de *César* ne pouvait suffir à d'autres transports qu'à celui de barquettes ou batelets, et encore!

Il faut du reste bien avouer que si la Belgique faisait un commerce maritime dès l'antiquité, on ne commença guère à se servir sérieusement des cours d'eau intérieurs qu'au XIIe siècle, et ce ne fut qu'au XVIe que les ingénieurs parvinrent à racheter de forts dénivellements par des écluses systématiquement construites.

Jusque là, la Sambre conserva un lit sauvage et marécageux.

Aucun effort, aucune tentative ne se faisait pour essayer de régulariser et de rendre plus utile le courant.

Du reste, à aucune époque, jusque dans les temps modernes, personne ne pensa jamais, ni ne parla de se servir du cours de la Sambre au-delà de Marpent, extrême limite d'où descendaient les radeaux de bois flottants. Y avait-il là une raison connexe avec ce fait que là la voie antique romaine de Bavay à Trèves traversait la rivière? Nous l'ignorons.

Les premiers essais sérieux de navigation sur la Basse-Sambre furent tentés dès la fin du XIIe siècle et le commencement du XIIIe. Philippe-le-Bel essaya d'améliorer la situation et de créer quelques barrages sur la rivière; mais les difficultés étaient grandes et le résultat fut peu important. D'autres soins firent oublier cette affaire.

Vers 1384, le comte de Namur, Guillaume Ier, fit faire à son tour quelques améliorations au cours de la rivière et fit relever le pavé des rues de Namur, qui étaient inondées à chaque crue de la Sambre, tant les eaux en étaient sauvages et couvraient souvent en hiver tous les terrains riverains. Mais il ne s'agit guère en tout cela d'améliorer la navigation.

Il en est identiquement de même des travaux exécutés par

l'abbaye d'Alne au XVIe siècle, spécialement en vue de l'abbaye, et pour lesquels on trouve dans les comptes plusieurs postes et entre autres une somme de plus de trois mille florins. Il s'agissait de travaux d'entretien souvent répétés, pour améliorer le courant et garder les cultures riveraines.

A cette époque, il n'y avait pas de navigation ni de transport réel sur la Haute-Sambre, bien que les eaux alimentassent déjà quelques forges et quelques platineries établies sur ses rives.

A la fin du règne de Charles-Quint et au commencement de celui de Philippe II, dans la première moitié du XVIe siècle, la gouvernante Marguerite d'Autriche s'occupa de nouveau de la question de la navigation sur la Basse-Sambre; mais, comme toujours, les difficultés naissant de réclamations acerbes et d'intérêts opposés des usiniers riverains, vivant de leur voisinage, d'une part, et d'autre part, des industriels commerçant au loin et réclamant des moyens de transport, enrayèrent toute amélioration et découragèrent l'autorité.

Il en fut de même encore au commencement du XVIIe siècle, sous le gouvernement et la souveraineté de l'archiduc Albert, qui aurait voulu relever le commerce de la Belgique, anéanti par les guerres continuelles; mais la paix dura trop peu et tous les efforts des souverains Albert et Isabelle ne pûrent aboutir pratiquement.

Déjà en 1656, on avait projeté d'unir la Meuse à l'Escaut par la Sambre, ce qui impliquait le canalisation de cette dernière rivière.

Philippe IV, roi d'Espagne, se flattait de réussir. Il fit un *traité* avec quelques particuliers pour rendre navigables les rivières de Piéton et de Zene (Senne) et faire un canal depuis la Sambre jusqu'à Bruxelles. Dans ce traité le roi stipula « qu'arrivant le cas nécessaire de traiter avec ceux du Pays de Liège et

Jumet (1), pour y fossoyer ou couper, passer ou tourner les dites rivières et y asseoir fosses à cet effet, elle employerait des réquisitions vers ceux qu'il appartient » (2).

C'eût été le canal de Bruxelles, lequel fut exécuté seulement en 1827; mais le projet de Philippe IV ne put être exécuté à cause de la guerre qui ne cessait pas dans notre Pays et de la mort du roi, en 1665.

La situation de la navigation sur la Sambre fut encore aggravée en 1684. Le gouvernement français ayant détourné vers l'Oise, pour y flotter les bois de la forêt de Nouvion, la source principale et la plus élevée de la Sambre, qui était la fontaine de *Malarmé* dans le bois de *Cotigny, Haie de Gueverlache.*

Dès lors les sources de la Sambre fûrent réduites à la *Fontaine des pauvres,* dans la *Haie de Fontenelle,* non loin de *Novion en Thierache* (Aisne).

Cependant, il restait à la Sambre une vingtaine d'affluents environ.

Pour la basse Sambre, où la Vallée est plate et étendue et le cours de la rivière peu accidenté et suffisamment large, on utilisait assez le courant pour les transports; mais en amont de Charleroi, la Sambre, resserrée partout par des roches abruptes et élevées, ne pouvait guère servir qu'à des radeaux de transport des bois coupés sur les côtes couvertes de forêts. Les barrages manquaient. Cependant, quelques usiniers avaient obtenu des concessions industrielles dont ils abusaient, au grand détriment de la navigation.

Par acte du 14 janvier 1687, le marquis de Castanaga, gouverneur général des Pays-Bas, au nom de Charles II, octroyait

(1) La terre de Jumet était Pays de Liège, dépendant directement de l'Abbaye de Lobbes.

(2) Voy. Louvrex, *Recueil contenant les édits, règlements, etc.* Liv. IV, chap. C, § I, p. 232. Notes.

à Albert Michaux et Jacques Delenne, de Charleroi, un terrain pour l'érection d'une *batte* [déversoir] (1), d'une écluse, d'un moulin et d'autres usines. Le souverain leur octroya en outre le droit de prélever sur chaque bateau de passage à l'écluse, une contribution de 30 sols par charge et 15 sols par demi-charge (2).

Le 20 mai 1687, Noël Pouchant (3) et Benoît Lovant, maîtres de forges à l'Entre-ville, représentés par Hubert Beaudoux, obtinrent de Charles II, la cession d'un terrain, d'un marais et du canal conduisant les eaux du Piéton à la Sambre, y compris le pont, pour y construire un moulin et autres usines, moyennant une rente annuelle de 30 fl., à payer aussi longtemps que l'usine marchera, et cessant à sa destruction éventuelle par un siège de la ville.

Ces octrois eûrent le plus mauvais effet et, sans qu'il y parut, ce fut pour longtemps la condamnation de la navigation de la Haute-Sambre et l'interruption presqu'absolue de la communication de la Haute-Sambre avec la Basse-Sambre, comme nous allons le voir plus loin.

Le moulin de Pouchant ou Bady, distinct des moulins de la Sambre, était sur *l'Etang de l'Ouest* de la ville, alimenté par le *Ry de Lodelinsart,* aujourd'hui presque tari. Les eaux de cet étang étaient retenues par un barrage ou batardeau muni d'une vanne donnant sur la Sambre. Cet ouvrage sur la rive gauche de la rivière, fut conservé lors de la forteresse de Vauban, continuant le mur d'enceinte vers Dampremy.

---

(1) Sur la place du déversoir actuel, en amont de la ville.

(2) Voy. ma *Collection des actes de franchises, d'octroi, etc., de Charleroi,* 1er fasc. (1868), pp. 20 et 37.

(3) Voy. *ibid.*, p. 20.

Pocbant ou *Pouchant* était une famille de Charleroi, dont un menuisier *Rue de la Chapelle*, à l'époque républicaine; *Douchant*, une famille de Namur. *Puissant*, autre famille des environs de Charleroi. Il faut se garder de faire confusion, ce qui a lieu parfois.

L'entrée de la Sambre, en ville, était munie d'un barrage ou *batte,* ou écluse sans chambre, et un canal de dérivation ou contre-canal, tenant lieu de *sas,* qui contournait la forteresse de la ville basse, lui servait de fossé et allait se déverser au pont rouge, où l'eau venait passer sur un radier incliné et fort uni.

Cependant, peu à peu l'on avait amélioré certaines parties de la Sambre, sur certains passages on restreignit la largeur et l'on concentra le courant pour créer des ponts ou pour d'autres motifs. Mais la rivière, quoique de peu de pente, manquait le plus souvent d'eau sur bien des points.

Tel fut pendant longtemps l'état des choses. Rien ne se faisait.

La vraie raison, c'est que l'industrie de l'arrondissement était encore peu importante. Les houillières, pour la plupart, étaient des *cayats* ou puits de fort peu de valeur; souvent à simples manivelles, avec de grands tonneaux dits *cuffats.*

Le trafic commercial n'avait pas plus d'importance, au moins pour la transaction en grand, les clous, les charbons et beaucoup d'autres produits se transportaient par chevaux. C'était l'époque des lourds chariots et des messagers de ville à ville, privilégiés et médaillés, munis de grosses charrettes, pour transporter les marchandises à l'étranger (1). Il ne peut y avoir un seul instant de doute que notre industrie était comprimée dans son essor par ce manque de communication et de transport facile. Chacun le sentait instinctivement; mais le besoin n'était pas assez clairement démontré, ni prouvé, et l'intérêt personnel des usiniers qui s'étaient accaparés du courant, était trop important!

Ils ne pouvaient se décider à abdiquer leur position en livrant,

---

(1) Voy. mon *Hist. métallique de Charleroi,* p. 46. — *Doc. et rapp.,* tome IV, p. 421.

au commerce et à l'industrie du pays, la seule voie navigable qui devait faire la richesse de l'arrondissement.

Les quelques rares barrages établis sur la Sambre, déjà vers 1690, étaient faits sur des plans irréguliers et destinés à établir des retenues pour les moulins riverains et d'autres établissements, surtout des platineries et des forges, qui empruntaient les eaux de la rivière, pour alimenter des canaux vers l'usine.

Quelques-uns de ces barrages étaient cependant construits de façon à aider le batelage et le transport sur la rivière.

C'était, pour la plupart le système le plus primitif, des barrages en bois, système tout à fait élémentaire, avec un passage qu'à cette époque on nommait barrage à *trou* ou simplement *trou* (1). C'était l'écluse simple, sans *chambre* ni *sas*, l'écluse primitive dite *carrée*, uniquement composée d'une barrière ou *barrage* quelconque, avec une ouverture et une *vanne*.

Cette large vanne ou *vantail*, glissant dans des coulisses, et se soulevant au moyen d'une longue pièce de bois, au bout de laquelle elle était attachée et qui lui servait de levier, c'était d'une simplicité bien primitive. Les bateaux passaient au *trou* laissé libre par la *vanne*, qui elle-même se tournait de côté sur un pivot pour ne mettre aucun obstacle au passage.

Les bateaux employés étaient des espèces de *pontons* en miniature, nommés *naucle* (2) et chargeant seulement 15 à 20 tonnes au maximum. Souvent ils touchaient le fond et on les traînait sur le gravier par la force des chevaux.

Il était alors nécessaire de barrer le *trou* que l'on voulait descendre, afin de laisser accumuler l'eau en amont dans un simple fossé creusé dans le lit du cours d'eau, pour servir de

---

(1) L'une de ces écluses a donné son nom au hameau du *Trou d'Aulne*. Une à Farcienne, a laissé à une prairie la dénomination de *Sous le trou*.

Du mot *naviculum*, petit bateau barque.

bassin où pouvaient se réunir plusieurs batelets en attendant le passage. L'eau accumulée donnait un niveau capable de soutenir les bateaux qu'emportait ensuite la chasse d'eau produite, quand on ouvrait la vanne. Il fallait recommencer la même opération au passage de chaque *trou*, pour descendre la rivière et porter les batelets le plus près possible du *trou* suivant.

De cette façon plusieurs bateaux voyageaient de conserves, ou en *rames*, demandant d'avance, à prix d'argent, aux usiniers, les *aiwées* ou *chasses* d'eau, c'est-à-dire, les retenues d'eau nécessaires; et ils passaient les divers *trous*, en même temps que les eaux descendaient.

Pour remonter la rivière, le travail devenait beaucoup plus difficile et l'on profitait aussi des *aiwées* pour repasser en amont d'un trou à l'autre, à force de chevaux. C'est alors surtout que les bateaux était souvent traînés sur le gravier, car le niveau permettait difficilement de remonter en amont d'un trou à l'autre. Il eût en effet fallu pour cela que l'*aiwée* fût assez forte pour donner un niveau suffisant dans tout le parcours de plus d'un intervalle entre deux *trous* ou d'un *bief*, ce qui n'était pas.

Nous verrons que, même dans la Basse-Sambre, au point le plus favorable, entre Châtelet et Grogniaux, ce niveau ne pouvait être atteint. Qu'était-ce donc dans la Haute-Sambre? La navigation y était pour ainsi dire impossible.

Ce service était entièrement libre de toute réglementation centrale et régulière. Il y avait seulement des usages locaux et la spéculation des usiniers.

Cet état déplorable de la navigation sur la Sambre dura longtemps; bien que déjà, sur les lignes importantes où le commerce était puissant, l'on connut les canaux systématiquement construits en Belgique.

Il est vrai que ces canaux étaient sur terrain presque plat et sans retenues, n'ayant que quelques rares écluses. Encore, la construction en fut-elle et resta-t-elle longtemps d'une simplicité primitive : un *batardeau* transversal, percé vers le milieu d'une trouée, avec une sorte de *radier* formant plan incliné, en forts madriers de hêtre, qu'on frottait de terre glaise pour la rendre glissante. On y ajoutait en amont et en aval de forts cabestans qui, par des cables attachés aux bateaux, leur faisaient franchir le pas difficile.

Ces procédés étaient encore couramment utilisés au XVIIe siècle en Belgique, bien que depuis la fin du XVIe on eût établi des *écluses à sas* et à doubles portes *busquées,* sur le canal de Willebroeck ; mais il s'agissait là d'un commerce international et fort important.

On ne songea sérieusement à améliorer le cours de la Sambre que sous Louis XIV, lorsque ce roi conquérant lança ses armées à la conquête de notre pays. L'intérêt personnel était en jeu.

La guerre meurtrière des Pays-Bas ruinait nos contrées livrées aux soldats. La vallée de la Sambre devint pour la France une route militaire par laquelle les vivres et les munitions devaient suivre l'armée.

Les sièges de Charleroi et de Namur donnèrent une importance capitale à ces transports. Les immenses intérêts des fournisseurs, engagés par contrats à livrer ces munitions aux armées établies en Belgique et surtout aux abords de Charleroi et de Namur, en dépendaient. Dès l'an 1692 surtout, ils durent faire de grands sacrifices pour améliorer la navigation sur la rivière. Ils auraient voulu dès lors arriver à joindre la Sambre à l'Oise, par un canal de jonction.

Ce furent donc des particuliers, qui, à leurs frais, firent construire des écluses les plus simples, systématiquement con-

struites, à une seule porte, c'est-à-dire à canal maçonné ou en charpente, ou batardeau de retenue avec une ouverture à porte tournante, et déversoire à poutrelles.

Elles ne différaient guère des *trous* que nous venons de décrire (1), mais elles exigeaient de forts courants d'eau. Plusieurs des anciens *trous* même existaient encore, et ailleurs, poussés sous des ponts particuliers, les bateliers étaient obligés de démonter et de rétablir, après leur passage, le *tablier* formé de poutres et de planches assemblées (2).

La première *batte* ou *déversoir* fut construite sur la Sambre, à Charleroi, en 1696 (3).

Déjà d'ailleurs en 1695, puis en 1698, à la fin du règne de Charles II, on avait projeté la jonction de la Sambre à l'Oise; mais la *Guerre de la succession* empêcha qu'on ne donnât suite à ce projet.

J'ai constaté ailleurs que le 15 mars 1709, Philippe V, en renouvelant les privilèges de la ville de Charleroi, lui accorda entre autres droits d'impôts, un droit de rivage (4) de 10 patards sur chaque bateau chargé, qui arrivera, partira ou passera par la ville (5), plus 28 patards au propriétaire de la batte.

Le hallage qui d'abord n'était jusque là nullement réglementé ni régularisé, le fut, au moins sur une partie du parcours vers Namur, par un décret de Maximilien-Emmanuel de Bavière, en 1713, pour éviter des droits inutiles perçus par le Pays de Liège, entre les écluses de Salzinnes et de Floriffoux (6).

---

(1) Voir, pour la navigation sur la Sambre, notre *Collection des actes de franchises, de privilèges, d'octrois, etc. de Charleroi*, IIe fascicule, p. 117; IIIe fasc., p. 31.

(2) Voir le *Mémoire Franquet*, cité ci-après en note.

(3) Voyez *Ibid.*, VIe fascicule, p. 86.

(4) Le rivage était hors la porte de Montigny.

(5) Voyez *Collection des actes de franchises, etc. de Charleroi*, Ier fasc. (1868), p. 35.

(6) Voyez *Collection d'actes, de franchises, etc.*, IIIe fascicule, p. 12.

D'autre part, le 6 mars 1742, un acte d'octroi de Marie-Thérèse ordonne que tout bateau ou nacelle de charbon ne pourra décharger sans avoir au préalable averti le *commis collecteur* de la ville de Charleroi, chargé de percevoir l'impôt (1).

Tout cela indiquait déjà un certain trafic de navigation, au moins vers la Basse-Sambre.

Cependant la navigation de la rivière livrée à la spéculation des riverains, dépourvue de toute protection et de toute action des gouvernements, retombait de plus en plus, et l'ingénieur Franquet, chargé en 1747 d'étudier les cours d'eau de Belgique, au point de vue des transports des troupes de Louis XV, rédigea un important rapport qui repose au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique (2), et qui a servi à tous les auteurs qui ont écrit sur la Sambre. Il constate que depuis 1690 l'on a construit des barrages et des retenues d'eau sur des plans divers et sans ensemble, rarement en vue de la navigation, mais toujours en vue de l'industrie particulière.

Il discuta sérieusement la question de la canalisation de la rivière, calcula que les dépenses de transports de vivres et de munitions faites pendant les deux dernières années pour les armées françaises, avaient coûté plus de vingt millions, et que pour la moitié on aurait pu faire les travaux nécessaires et diminuer des neuf dixièmes le coût des transports.

La batte construite en amont de Charleroi, par Michaux et Delenne, n'aida nullement à la navigation. Elle ne pouvait sou-

---

(1) Voyez *Ibid.*, p. 50. Cet acte repose aux Archives du royaume, n° 844 de la *Chambre des comptes*, rég. 14, fol. 280. — Ibid., *Chartes de Flandres*, rég. XV, p. 220. — Ibid., *Patentes, commissions*, etc., rég. 250 de la Commission des finances.

(2) Voyez dans le vol. intitulé : *Itinéraire de la campagne de 1745-1748*, n°s 3516-3525. Ce travail est intitulé : *Mémoire sur la rivière de la Sambre et sa navigation, is son origine jusqu'à son confluent, suivant la visite qu'en a fait M. Franquet, par de la Cour, l'année 1747*. Dans le tome II du *Journal des Campagnes*.

tenir les eaux nécessaires au battelage et le souverain, dès 1690, en avait fait construire une plus forte et une nouvelle écluse (1).

Cette batte était passée, avec les usines de Michaux, dites *Les grands moulins,* aux mains de Desandrouin, et c'était un véritable obstacle à toute navigation, non seulement pour la Haute-Sambre, mais même pour la Basse-Sambre, surtout en présence du mauvais vouloir de Desandrouin.

On exigea des garanties et l'on força les éclusiers de Desandrouin et autres, à prêter serment pour s'assurer qu'ils remplissaient leur devoir envers les bateliers qui en dépendaient. Un décret fut porté dans ce sens par le gouverneur général, Charles Alexandre, le 4 septembre 1756. Mais il semble que le but ne fut guère atteint.

Une enquête eut lieu en 1757, par ordre du souverain. Elle souleva des discussions sans fin, qui durèrent plusieurs années, pour empêcher Desandrouin de mettre obstacle à la navigation en enrayant le service de la batte. Un règlement lui fut imposé, mais il s'obstina à ne pas le laisser exécuter.

La lecture des pièces relatives à cette affaire que j'ai reproduites dans la *Collection des actes de Charleroi* (2), est fort intéressante à divers points de vue.

D'abord et avant tout, le lecteur est frappé de la faiblesse étonnante du gouvernement, pour faire exécuter ses ordonnances dans l'intérêt public.

Le vicomte Desandrouin était une personnalité de haute influence, Bailly de Charleroi, chambellan à la Cour, etc. Mais

---

(1) Voyez Ibid., V^e fascicule, pp. 22bis et suiv., 32 et suiv. et VIe fascicule, p. 86, et aux archives communales, *Registres aux résolutions et charges du magistrat*, 1706-1779.

(2) Voyez *Ibid.*, IIIe fascicule (1871), pp. 31 et suiv.

égoïste au suprême degré, il abusait de son influence dans un but de gain, réalisé injustement, au dépens de ses concitoyens, dont il aurait dû soigner les intérêts, au lieu de pressurer la population. La discussion longue et acerbe relative à l'écluse et au droit de navigation le prouve.

Une autre question de même époque à peu près le prouve plus encore; c'est celle des moulins banaux que le vicomte tenta d'imposer aux habitants de Charleroi et qui se discuta surtout vers 1746.

Desandrouin fit l'impossible et employa même des moyens peu honnêtes pour faire reconnaître cette banalité en haut lieu et faire admettre ses prétentions d'obliger tous les habitants de Charleroi à faire moudre leur grain dans son usine, en supprimant ainsi toute concurrence au grand préjudice de ses administrés. Il parvint même à faire porter un règlement dans ce sens. Mais heureusement ce règlement soutint une opposition bien arrêtée chez les habitants et, malgré l'autorité, ils se refusèrent obstinément à jamais l'exécuter (1).

La lecture des pièces qui nous occupe donne aussi une idée de cette navigation de la Sambre qui avait conservé sa simplicité primitive. C'était toujours la navigation de petits bateaux voyageant de conserve et par *rame* de trois bateaux, portés par des *aiwées,* emplissant l'un après l'autre l'intervalle d'entre deux barrages.

Ces pièces constatent encore que les jours de marchés : lundi, mercredi et samedi, époques de grand trafic pour les moulins, les bateliers ne pouvaient exiger la levée des vannes et le passage, ni interrompre le travail des fariniers (2).

Cette même défense fut rappelée dans une acte d'enquête de

Voy. *ibid.*, V^e fascicule, pp. 32 et suiv.

Voyez ibid., p. 40.

notariété, passé devant le notaire Gauthot, le 12 ventôse an XI [3 mars 1803] (1).

En 1775, sous Marie-Thérèse, et surtout de 1780 à 1783, sous son fils Joseph II, l'on reprit, pour la vingtième fois, le projet de canaliser la Sambre, et le général ingénieur Lafitte s'en occupa sérieusement. Mais l'on ne fit rien et, en 1789 encore, c'était le même système, comme le prouve le règlement porté le 24 juin, par le Conseil de Namur, sur la navigation de la Sambre en général (2). Cette année même, à la fin de la domination Autrichienne, sous Joseph II, empereur, et le Comte Murray, gouverneur, l'autorité parut disposée à exécuter les travaux nécessaires à l'amélioration de la navigation de la Sambre.

M. Deveau, commissaire de l'administration française, et De Cryseul, commissaire des Etats du Hainaut, s'occupèrent pratiquement de la question et, après l'avoir étudiée sur place, ils proclamèrent l'urgence absolue de mesures dont voici le résumé: redresser la rivière, l'élargir ou bien la retrécir sur certains points, l'approfondir en beaucoup d'endroits, multiplier le nombre de retenues, empêcher les affluents d'amener des dépôts de pierres, de graviers, de sable et, enfin, établir un hallage continu. Construire des écluses et faire tout un ensemble pour mettre la Sambre en harmonie avec l'Escaut et l'Oise.

La Sambre avait à cette époque 18 écluses et simples barrages, dont 13 sur la partie haute de la rivière et 5 sur la partie basse, savoir :

1° Landrecies, La Huchette, Savigny, Berlaimont, Pont sur Sambre, Quartes, Haumont, Maubeuges, Marpent, La Buissière, Lobbes, Thuin et l'Abbaye d'Alne;

2° Charleroi, Couillet, Grogniaux, Salzinne et Namur.

---

(1) Cet acte a été reproduit par nous, dans le même ouvrage, Ier fasc. (1862), p. 60.
(2) Voy. ibid., IIe fascicule (1870), p. 119, le texte de ce règlement.

La partie haute offrait en effet les plus grandes difficultés. Il n'en était pas de même, loin de là, pour la Basse-Sambre, où la vallée était bien moins abrupte, plus large, de niveau bien plus uniforme, plus constant et le lit de la rivière plus également profond.

La Haute-Sambre était impossible pour les bateaux supérieurs à 25 ou 30 tonnes et, à la remonte, à 15 à 20 tonnes seulement.

La Basse-Sambre, sous Charleroi, admettait 40 à 50 tonnes à la descente et 20 à 25 à la remonte.

Il y avait donc généralement un transbordement aux environs de Charleroi et la nature des bateaux employés y changeait. C'étaient des *Naucles,* puis des *Sambresses,* plates et allongées, en pointe, pour la Haute-Sambre, et des *Mignoles,* plus grandes, pour la Basse-Sambre.

Du reste, il faut bien avouer que la navigation commerciale sur la Haute-Sambre était encore et toujours nulle, jusqu'à Landelies et Thuin, sauf pour le transport du bois, lequel se faisait même presque uniquement par radeaux.

Les bateaux pouvaient descendre la Sambre en 5 jours, mais il leur en fallait 12 à 14 pour la remonter, en moyenne.

On peut juger quelle était la difficulté pour le transport des produits de notre arrondissement, en présence de pareils barrages et de pareils obstacles.

Tous les ouvrages particuliers, qui étaient déjà anciens et vieux, tombaient en ruines et étaient de peu d'utilité pour la navigation; ils auraient dû être reconstruits ou au moins améliorés. Ils ne l'étaient que selon le bon vouloir et l'intérêt personnel des riverains. Le cours d'eau était véritablement leur propriété.

Les bateaux devaient d'ailleurs passer le temps à suivre les nombreux détours et les méandres infinis de la rivière tortueuse, [illegible] cent fois sur elle-même en peu d'espace.

La *République française* arriva et, avec la résolution et l'empressement d'exécution qui la caractérisait, elle décida subitement de mettre la main à l'œuvre.

En 1795 (an IV), MM. Lapisse, De Récicourt et Ferandy reprirent le projet et le modifièrent, en donnant au canal une section moindre, proportionnée à la quantité d'eau. On commença les travaux et après 500 mètres, le projet, d'ailleurs, peu étudié, resta là et fut abandonné avec l'inconstance des œuvres de la république; il fut bientôt oublié.

A la fin de 1800, sous le Consulat, l'ingénieur Lejeune fut chargé de faire un nouveau rapport, dans lequel il préconise, comme tous les autres, la jonction de la Sambre à l'Oise.

Il constate que dans la Basse-Sambre, il y a trois petits barrages de moulins particuliers auxquels on a joint trois grands barrages : Grogniaux, Salzinnes et Namur. Entre ces deux derniers, les bateaux rencontrent des passages que l'on ne peut franchir qu'au moyen de renflements d'eau achetée au meunier de Grogniaux. Les bateaux mesurent $21^{m}50$ sur $3^{m}20$, avec un tirant d'eau de $1^{m}20$. Le chemin de hallage est en très mauvais état et presqu'impraticable.

Les règlements étaient presque tombés en désuétude, les bateliers s'arrangeaient avec les usiniers. Ceux-ci continuaient à vendre les *aiwées* ou poussées d'eau. En vain l'on tenta une amélioration en faisant entrer tout le service dans les attributions du Corps des ponts et chaussées en 1806. Le directeur-général fut chargé par Napoléon de réorganiser ce service.

Mais, malgré les règlements, les abus continuèrent. L'ingénieur Vifquain fait remarquer avec raison que les obstacles de toute nature que présentait la Sambre à la navigation, ont été la cause de l'état languissant des houillières et des mines du pays, que cette rivière parcourt.

Cependant, cet état ne pouvait durer. Les réclamations devinrent unanimes. La canalisation s'imposait absolument, les besoins de l'industrie et ses progrès l'exigeaient. Mais ce n'était pas tant l'amélioration des communications vers la France par la Haute-Sambre, que les industriels réclamaient, c'était bien plus la facilité des transports vers la Meuse par la Basse-Sambre, ainsi que vers le Nord et le reste du Pays, au moyen de la construction du canal de Bruxelles, par la Senne et la Sambre, dont le projet était formé, étudié et près d'être exécuté.

Ce projet amena forcément le Gouvernement à s'occuper plus activement de la Sambre. Elle établit des règlements pour les travaux réguliers d'entretien (1). Elle força les propriétaires de bateaux à en faire la déclaration, pour qu'on pût arriver à en établir un inventaire complet (2).

Du reste, à côté de ces mesures qui semblaient indiquer une sérieuse sollicitude de l'autorité pour la prospérité du commerce et de l'industrie du bassin de la Sambre, cette même autorité posait d'autres actes qui étaient de nature à porter préjudice aux mêmes intérêts. En voici un exemple :

Les travaux de la nouvelle forteresse de Charleroi étaient commencés depuis la fin de 1815. Le gros œuvre de la forteresse principale de la ville-haute était terminé, et le 24 mars 1819, fut posée la première pierre de la fortification de la ville-basse. Pour les travaux qui touchaient à la Sambre, l'on n'hésita

---

(1) Voy. Arrêté du préfet, du 30 mai 1809, portant qu'il recevra les soumissions pour l'entreprise en adjudication des ouvrages d'entretien pour la navigation de la Sambre, etc. *Mémorial du département de Jemmappes*, année 1809, n° 196, p. 2.

(2) Voy. Arrêté du préfet, en date du 8 août 1812, ordonnant aux bateliers et propriétaires de bateaux sur la Sambre, de déclarer les bateaux qu'ils possèdent, au contrôleur principal des droits réunis à Charleroi, d'en faire connaître le nombre et les dimensions et d'inscrire, sous peine de contravention, leur nom et adresse, la largeur [illegible] classe du bateau, à l'arrière et aux deux côtés de chacun. *Journal du département de Jemmappes*, année 1812, n° 553, p. 7.

pas à barer tout simplement la rivière. On en défendit le passage et le gouverneur du Hainaut, le chevalier de Bousies, porta le 9 juin, un arrêté qui interrompait toute la navigation. Cela dura jusqu'au 17 septembre, moment où il ne fut plus possible de résister aux réclamations du commerce et où parut un nouvel arrêté du gouverneur, qui rouvrait la navigation (1).

C'était du reste jouer de malheur, car forcément la navigation était arrêtée sur la rivière, à cause des grosses eaux, fort communes dans l'ancien état de la rivière, et six jours après, le 23 décembre 1819, le débordement était tel que les habitations de la rue du Comptoir, à Charleroi, avaient plus de deux mètres d'eau au-dessus du sol.

En 1823, le bureau des droits de passage sur la Sambre fut porté de La Buissière à Alne (2).

Mais tout cela ne mettait pas fin au mal. Guillaume était roi des Pays-Bas depuis la fin de 1814. Un pétitionnement général fut organisé en 1823. La chambre de commerce de Charleroi, les bateliers et la régence de Namur se plaignirent au roi, de l'état défectueux de la Sambre. Ils réclamèrent une bonne navigation : « Le pays riverain est riche en bois, carrières, houille, grès, marbres, castine, pierres à bâtir, mines, minerais de fer, produits de toute espèce. Il a besoin depuis de longues années d'une navigation convenable. La Sambre est appelée à augmenter la prospérité du pays entier, si l'on en améliore la navigation. Elle est en rapport avec la Meuse qui conduit à la mer, le sera bientôt avec Bruxelles, Malines, Anvers et l'Escaut, par le canal de

(1) Nous n'avons pas retrouvé l'arrêté du 9 juin. Il n'est pas consigné au *Recueil des actes administratifs du Hainaut;* ce recueil renferme l'arrêté du 17 décembre, année 1819, n° 113, p. 123.

(2) Voy. Arrêté royal du 5 mai 1823, transférant à l'écluse d'Aulne sur la Sambre, le bureau de perception du droit de passage, établi à l'écluse de La Buissière. Avis du gouverneur, du 3 juin 1823. *Recueil des actes administratifs*, an. 1823, 565).

Bruxelles, dont l'exécution est résolue, puis avec l'Oise et la France, par le canal de la vallée du *Noirieu,* dont le projet est fait ».

En 1823 encore, dit l'ingénieur VIFQUIN, l'état de la rivière était triste, les retenues étaient faites au point de vue des usines et non de la navigation. Les chemins de hallage étaient effondrés, submergés, impraticables, les barrages ne diminuaient pas la pente des eaux, mais emmagasinaient momentanément celles-ci pour opérer la chasse des bateaux de bassin en bassin et les aider à franchir les barres naturelles qui obstruaient le lit de la rivière de distance en distance. C'étaient toujours le système et les abus séculaires qui se continuaient.

Les eaux moyennes qui étaient les plus favorables, duraient à peine six mois. La descente offrait mille difficultés et la remonte exigeait des efforts inouïs de traction et un temps considérable.

Les retenues étaient, sur certains points, tellement éloignées l'une de l'autre et à des altitudes tellement différentes, qu'il ne pouvait y avoir aucune correspondance entre deux écluses, car les barrages étaient loin de s'élever assez haut.

Cet inconvénient existait même dans la Basse-Sambre; qu'était-ce donc dans la Haute-Sambre? En voici un exemple entre bien d'autres : le seuil du pertuis de Couillet était de 5 mètres plus élevé que le seuil du pertuis de Grogniaux, qui était le plus proche en aval. Les eaux retenues à Grogniaux ne pouvaient ainsi couvrir qu'une minime étendue du bief qui le séparait de Couillet. Ce bief était barré de nombreux atterrissements qui formaient obstacle à la navigation; en temps ordinaire, ces atterrissements étaient couverts seulement de quelques centimètres. Sans de fortes chasses d'eau, comme nous l'avons décrit, il eut été impossible aux bateaux en rames de franchir ces bas fonds et ces atterrissements.

Le pertuis de Grogniaux appartenait à l'abbaye de Floreffe; on y achetait, comme ailleurs, les eaux de chasse qui se payaient fr. 0.80 pour deux heures.

Intermittante à raison du plus ou moins d'eau disponible, rapide à la descente seulement, une pareille navigation devenait extrêmement pénible à la remonte. Il n'était pas rare de voir employer 20 ou 30 chevaux pour franchir les mêmes parties qu'on descendait avec la force du courant.

Le pont de Tamines était surtout difficile à passer (1).

Le nombre et l'état des écluses et des barrages ne différait guère de ce qu'il était auparavant. Il y avait en Belgique 9 biefs séparés par des barrages, établis dans l'ordre suivant :

1° à La Buissière avec sas et portes busquées;

2° à Lobbes, moulin avec pertuis à vannes tournantes;

3° à Thuin, id.;

4° à l'abbaye d'Aulne, moulin, sas à 2 vannes tournantes;

5° à Charleroi, déversoir éclusé, moulin, sas de navigation avec 2 paires de portes busquées et pouvant contenir 2 bateaux;

6° à Couillet, pertuis fermé par une vanne tournante;

7° à Grogniaux, sas avec deux vannes tournantes;

8° à Salzinnes, id.;

9° à Namur, sas et vanne tournantes en amont; vanne à coulisses en aval.

La longueur des sas variait de 17 mètres 10 à 71 mètres 25, et la largeur des barrages, 3 mètres 80 à 3 mètres 95.

Le point extrême de navigation était Landrecies, et de là à l'Oise, il fallait parcourir huit fortes lieues de mauvaises routes, qu'il s'agissait de remplacer par un canal de jonction.

Enfin, on résolut presqu'en même temps, la construction du

(1) Voyez Kaisin, *Ann. hist. de Farciennes*, p. 349.

canal de jonction de la Sambre française à l'Oise, le canal de jonction de la Sambre à la Senne, ou canal de Bruxelles, et enfin la canalisation de la Sambre.

En 1827, commencèrent les travaux du dernier. Le canal de jonction à l'Oise avait été mis en adjudication le 7 septembre 1825, et la canalisation de la Sambre belge, le 2 juillet 1825 (1).

Le projet, d'après un rapport de l'ingénieur en chef DEBEHR, comportait la construction de 23 écluses de 1 mètre à 2 mètres 50 de chute, pour une longueur de cours réduite à 93,500 mètres, par les suppressions de détours de la rivière, sur une pente d'environ 40 mètres. La profondeur du canal devait avoir 2 mètres et le fond 15 mètres de large au moins. Les écluses devaient avoir une longueur de 50 mètres environ, sur 5 mètres 20. La dépense était évaluée à cinq millions, mais elle s'éleva à peu près du double.

Les résultats qu'on voulait ainsi obtenir étaient :

1° Un niveau constant en toute saison;

2° Un hallage continu et facile;

3° Une grande diminution du courant par les barrages qui rachetaient la pente;

4° Enfin, une augmentation considérable du tonnage des bateaux.

Le 1er janvier 1829, même avant la fin des travaux qui n'arriva qu'en 1832, la navigation fut ouverte sur la Sambre canalisée, tant les besoins de l'industrie et du commerce étaient pressants (2). Cette ouverture prématurée fut une faute.

---

(1) Voy. du 6 juillet 1829, Arrêté royal, déclarant les adjudicataires de la construction de la canalisation de la Sambre.

(2) Voy. du 16 août 1828, Arrêté royal portant règlement pour la navigation de la Sambre canalisée, jaugeage, hallage, marche des bateaux, etc. Dans le *Mémorial administratif de Namur*, tome XIII, p. 25.

Voy. du 24 janvier 1829, Arrêté de la députation des Etats et circulaire du gouver-

Depuydt, Lebon, Carion, Delmotte et Cie, concessionnaires et constructeurs du canal, avaient un droit de l'exploiter pendant 27 ans; mais le gouvernement s'empressa de racheter ce droit en portant à douze millions le prix total du rachat.

Il régla aussitôt la perception des droits de navigation, d'une façon plus régulière qu'elle l'avait été anciennement (1).

Le canal de Bruxelles ne fut terminé qu'en 1832, et ses embranchements du centre, en 1836.

La Sambre française, canalisée, fut ouverte en 1836.

Quant au canal de la Sambre à l'Oise, il se fit en 1836 aussi.

Un grave inconvénient persista, ce fut la crue fréquente des eaux en temps de pluie abondante et les inondations parfois terribles. Les canaux de dérivation manquaient!

En 1850, surtout, l'inondation fut épouvantable et le triste souvenir en est vivant encore tout le long de la rivière. A Charleroi se passèrent les drames les plus tristes et se montrèrent les dévouements les plus admirables.

---

neur, faisant connaître un arrêté royal du 9 janvier 1829, qui modifie l'article 15 du règlement de la navigation sur la Sambre, du 16 août 1828. Dans le *Recueil des actes administratifs*, an. 1828, 6, 183.

Voy. du 17 avril 1830, Arrêté de la députation des Etats, déterminant le tirant d'eau avec lequel il est permis de naviguer sur la Sambre. *Même recueil*, 74, 217.

Voy. du 2 novembre 1834, Arrêté de la députation des Etats, portant défense aux propriétaires ou locataires d'usines, d'ouvrir leur vanne de prise d'eau dans la Sambre, avant le moment où la ligne de flottaison, fixée par l'acte de concession, soit de nouveau atteinte et chaque fois que le niveau sera en-dessous de cette ligne de flottaison dans cette rivière canalisée. Approuvé par le roi, *Bulletin administratif de la province du Hainaut*, an. 1834, 313, 56.

Voy. du 9 octobre 1833, Circulaire du gouverneur, communiquant aux autorités locales, un arrêté royal du 26 septembre 1833, qui modifie l'art. 9 du règlement de la Sambre, du 16 août 1828. *Bull. administratif de la province de Hainaut*, 346, 31.

Du 6 novembre 1834. Arrêté royal de la députation permanente, portant que toute contravention à l'arrêté du 2 novembre 1834, et toute entrave portée à la navigation de la Sambre, entraîne une amende de 2 à 150 frs. *Même recueil*, 313, 56.

(1) Voy. du 22 octobre 1830, Arrêté du Gouvernement provisoire, remplacé ensuite par l'arrêté royal du 22 octobre 1830. *Journal officiel*, VI, n° 765.

Toute la vallée et les terres étaient sous l'eau, qui couvrait assez haut le pied des collines qui la longent.

La ville-basse entière de Charleroi et tous les environs étaient ensevelis, et les habitations de la place baignaient jusqu'au premier étage. Un courant d'une violence effrayante entrait en ville par la rue de Marchienne et traversait avec fureur la place, en diagonale vers le quai de Sambre et vers le pont de la forteresse en aval dit *Pont neuf*. Ce fut par ce trajet qu'une barquette légère, montée par deux citoyens occupés à porter secours aux inondés de la rue de Marcinelle, fut emportée en un clin d'œil et comme une plume, vers Bosquetville. Sans le calme et la présence d'esprit de l'un d'eux, Aug. Jancart, homme d'une énergie peu commune, qui renversa dans le fond de la barque son compagnon G. Tilmann, au passage du pont, ils eussent eu infailliblement la tête brisée contre la pierre angulaire de l'arche. Le frêle batelet eût en effet ses bords usés et arrachés au passage, par le frottement le long de la voûte du pont.

Les naufragés eûrent la chance inouie d'aller échouer heureusement plus loin par une déviation providentielle et fortuite, vers la rive de Bosquetville. Les dévouements ne manquèrent pas, comme toujours dans les grands cataclismes.

Ce fut la dernière inondation si désastreuse pour la ville, car, effrayés par de telles catastrophes trop souvent répétées, l'autorité pressa la construction de nombreux et puissants canaux de dérivation, surtout autour de Charleroi, qui livrent aujourd'hui passage au besoin pour les eaux tougueuses de la Haute-Sambre, qui, en cas de crue, est un véritable torrent.

Ici se termine ma tâche et l'histoire lamentable de la navigation de la Sambre. Je n'ai jamais eu l'intention de traiter des questions d'industrie moderne. Elles sortent de ma compétence et je ne veux pas m'écarter plus que je ne l'ai fait, de l'archéologie et de l'histoire.

Corrigenda et addenda

Page 448, note (1) au bas de la page, ajoutez :

Voy. aussi : *Ann. du Cercle arch. de Mons,* tome XII, pp. 378 et suiv.

Une observation trouve ici sa place. De cette fouille faite par l'abbé Lairein, viennent à notre Musée, des carreaux d'hypocauste, comme le dit le Catalogue de notre Musée (Voy. *Doc. et rapp.,* tome XIX, p. 48); mais les outils de mines et de métallurgie, attribués erronément par ce même catalogue à la même origine, viennent d'un dépôt de *crayats de sarrasins* ou *crasses de fourneaux romains,* enlevés et exploités il y a 40 à 50 ans, à Virelles près de Chimay. (Voy. *Doc. et rapp.,* tome XII, p. 497).

Page 461. Après la 2me ligne, ajoutez :

L'abbé Lairein d'Estiennes-au-Mont a fait de cette trouvaille une étude posthume fort intéressante. Il en a relevé tout l'intérêt et toute la valeur. Il s'agit, selon lui, d'une enceinte sacrée gauloise, placée le long de la *Voie antique de Mons à Beaumont.* Il faut donc entièrement rapporter cette découverte à la suivante. Les médailles sont de types communs, de types décrits et gravés dans différents ouvrages : GHESQUIÈRE, *Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas,* Bruxelles 1786, Pl. I, fig. 2. — LELEWEL, *Etude numismatique type gaulois,* Bruxelles 1841, Pl. IV, fig. 15. — HERMAND, *Histoire*

monétaire des Morins et des Attrebates, Bruxelles 1866, Pl. IX, n° 100. (Voy. *Mém. Cercle arch. Mons,* tome XII, p. 529).

Page 471, ligne 21. Au lieu de : tome XVI, p. 483; lisez : tome X, p. 665.

Page 472, après la 7me ligne, ajoutez :

A Bienne-lez-Happart, non loin et au N.-E. du vieux château en ruines, dont la ferme seule existe encore avec quelques fossés d'enceinte, l'on rencontre encore une énorme levée de terre, ou plutôt de sable, fort antique, exploitée dès longtemps et fort diminuée, entourée de fossés très profonds, aujourd'hui comblés en partie. Notre collègue et ami, M. l'ingénieur Bayet, nous a mené voir cette butte et nous a expliqué qu'il la regarde comme une forteresse ou burg du haut moyen âge, ce que nous pensons aussi. Cet archéologue en fera probablement une étude et la publiera.

Page 488, supprimez à l'avant-dernière ligne : tome XVIII, p. 33; et ajoutez à la dernière ligne : tome I, p. 151.

Page 505, aussitôt après le titre, lisez : La rivière de Sambre est la *Sabis* de César, qui s'écrivit ensuite *Sambra.* Au VIIe siècle, c'était la *Zambra;* en 840, la *Samera.* Dès le XIe siècle, le nom de *Sambre,* est généralement employé.

Page 510, après les quatre premiers paragraphes, lisez : La pêche de la rivière appartenait aux seigneurs riverains.

En 1228, l'*Abbaye de Marcille* céda au Comte de Hainaut, la moitié du droit de pêche sur la Sambre et sur l'Eppe, à charge pour le souverain de garantir à perpétuité, à l'abbaye, la propriété de l'autre moitié. C'était sacrifier une partie pour ne pas perdre le tout.

En 1259, l'Evêque de Cambrai octroya à perpétuité, à l'Abbaye d'Alne, la pêche des deux rives de la Sambre, depuis le ruisseau de *Hille* jusqu'au puisard de *Mostellet.*

Le cartulaire des cens et rentes de 1265-1286, rappelle que le

comte de Hainaut pouvait disposer à volonté, pour la pêche, de 50 pieds en deça et au-delà du pont, établi sur la rivière à Pont de Sambre.

En 1476, Gille de Berlaymont, ayant trouvé Jean Leclercq, âgé de 60 ans, pêchant à la ligne près du château de Berlaymont, ce qui était interdit, il le jeta à l'eau et le noya; fait dont il fut absous.

Cimetière Belgo-Romain

A

OBAIX, DANS LE HAINAUT

Préface

GRACE aux sociétés d'archéologie et à la nôtre en particulier, beaucoup de cimetières de toutes les époques antiques ont été trouvés et fouillés. Ces cimetières sont sauvés de l'oubli, au grand profit de la science, car les rapports de fouilles en sont publiés ou le seront. Mais en dehors de ces découvertes soigneusement étudiées, combien de stations antiques ont été détruites par les travaux de l'industrie et de l'agriculture et ont disparu sans que, parfois, on laisse une trace! Elles sont perdues pour la science, sans qu'il en reste le moindre souvenir, par l'ignorance

de ceux qui auraient pu appeler l'attention et les faire connaître.

La vulgarisation de la science que nos sociétés s'efforcent d'étendre, a précisément pour but principal de sauver de l'oubli de nombreuses découvertes si souvent méconnues. Tous, nous devons travailler avec ardeur dans ce but.

Pour mon compte, j'ai, pendant ma longue carrière d'archéologue, eu l'occasion de trouver et de fouiller un grand nombre de cimetières antiques francs ou romains, ou de cette époque indécise dont on rencontre des spécimens si nombreux dans le Limbourg, cimetières où l'on retrouve l'âge du bronze, celui de la pierre néolitique et celui du fer primitif, paraissant devoir être reportés à l'époque des peuplades belges, originaires de la Germanie, qui formèrent la population de notre pays longtemps avant César.

J'ai eu aussi l'occasion de constater *de visu* bon nombre de cimetières antiques non fouillés encore, pour l'une ou l'autre cause, à cause de l'un ou l'autre obstacle.

J'en ai connu en outre beaucoup d'autres qui, par l'ignorance du public, ont malheureusement été détruits complètement dans des exploitations de briqueteries, de constructions, de carrières, de sablonnières, etc., et dont tous ou presque tous les objets ont été dispersés sans aucun profit pour la science.

Presque toujours dans ce cas, j'ai pu constater cette destruction de stations antiques dans l'une ou l'autre publication périodique. C'était un devoir, car ce sont en réalité des événements archéologiques dont il convient de conserver la trace pour nos successeurs, les archéologues de l'avenir, dont nous devons faciliter le travail.

A eux, en effet, reviendra la tâche de concentrer, de coordonner les travaux de leurs prédécesseurs et d'en tirer des conclusions générales.

Fouille

Aujourd'hui, je viens signaler aux archéologues, un nouveau fait de ce genre, et le consigner dans les publications de la Société archéologique de Charleroi, pour soustraire cette découverte à l'oubli.

Une fois encore, il s'agit d'un cimetière belgo-romain fort important, détruit par de longs travaux de terrassements et venu par hasard à la connaissance des hommes compétents, quand il était épuisé et ne laissait plus qu'un coin exigu aux investigations régulières et rationnellement dirigées.

Obaix est un village rempli de substructions antiques de diverses époques et de restes de toutes sortes, depuis le moyen âge et la période franque jusqu'aux temps romains et aux temps antérieurs.

On y a même trouvé des silex taillés, comme du reste dans tous les terrains où les sables et les assisses crétacées affleurent à la surface du sol (1).

Ce village est vraiment en plein pays archéologique, non loin de la *Voie romaine de Bavay à Tongres.*

On peut dire que là encore le cimetière romain se trouve à la portée de la villa.

En effet, en 1869 déjà, feu notre ami L. Morlet, fermier à Pont-à-Celles, près d'Obaix, membre zélé et intelligent de notre Société, avait appelé l'attention sur quelques points archéologiques du village et sur une prairie, surtout, que l'on crut pouvoir regarder comme le siège d'une habitation romaine (2).

---

(1) Voyez *Doc. et Rapp.*, tome III, p. 55.

(2) Voy. *Doc. et Rapp. de la soc. de Charleroi*, tome III, p. 55.

Ce fut encore MORLET qui, longtemps après, en 1885, nous avertit que depuis environ deux ans, l'on exploitait une couche de sable qui recouvrait tout un champ dans lequel les ouvriers rencontraient une grande quantité de vases en terre, en verre et d'autres objets que les hommes brisaient et jetaient avec les déblais.

On s'informa et l'on apprit que ces déblais se faisaient sur une terre appartenant à Mme Vve Pirmez, d'Acoz, terre louée comme sablonnière à M. Goffin, bourgmestre du village. La couche de sable exploitée avait 70 ou 80 centimètres d'épaisseur.

M. MORLET avait été renseigné par un ouvrier intelligent, nommé Léopold Lacroix, qui en parla et voulut avoir des explications. Il avait constaté que les tessons trouvés étaient rassemblés par groupe et il cherchait à trouver le mot de ce fait qui le frappait. Il avait remarqué fort bien, pendant son travail, qu'il s'agissait non de tessons épars et séparés, mais de vases écrasés sur place et dont il trouvait les morceaux réunis. Il avait même extrait et conservé quelques pots complets, qu'il avait patiemment dégagés de la terre. Il avait ainsi fouillé un cimetière entier.

C'était tout ce qu'il savait, me dit-il, quand je me rendis chez lui, mais il désirait en apprendre plus.

Pendant une excursion, l'on fit une fouille rudimentaire; et voilà comment, de ce cimetière, quelques vases ont été sauvés et se trouvent au Musée de Charleroi (1).

Quant à organiser une fouille régulière, c'eût été désirable et,

---

(1) Voyez *Doc. et rapp. de la Société de Charleroi*, tome XIX, p. 52. — Toutefois, c'est par erreur que le *Catalogue du Musée* attribue ces objets à la fouille faite en 1868, pour notre Société, par MM. Morelet et Rascart, et dont la re[illegible] dans les mêmes *Doc. et rapp.*, tome III, p. 53.

comme nous, la propriétaire, le locataire et jusqu'aux ouvriers, le désiraient, mais il était trop tard; la couche de sable était épuisée et la poterie avait disparu avant les derniers terrassements.

Le cimetière d'Obaix n'a donc, en réalité, nullement été fouillé! Il a été déblayé et décombré par des journaliers qui ont enlevé et utilisé les terres pour l'industrie.

Heureusement que, d'instinct, un ouvrier intelligent s'est aperçu, pendant le travail, qu'il y avait quelque chose d'intéressant dans la trouvaille et qu'il donna l'éveil, trop tard malheureusement. Mais, enfin, il conserva quelques vases à peu près entiers.

Le reste lui échappa, à lui et à tout le monde.

*
* *

Il me reste à préciser le point cadastral sur un extrait du plan de la commune et à donner ensuite la liste et la description des quelques poteries venues du cimetière et déposées au musée de Charleroi.

La terre fouillée fait partie de la campagne dite *Les quarante bonniers*, section B, n° 130 du cadastre, près de la ferme de M. Goffin, bourgmestre. Cette terre fut déblayée sur une étendue de 2 hect. 86 ares. Le terrassier évalue à deux ares le cimetière, ou terrain sur lequel il a trouvé des tessons.

Je vais donner un extrait du plan d'Obaix, par Poppe. Sans doute, depuis trente ans que ce plan est fait, il est intervenu aujourd'hui de grands changements quant aux propriétaires; mais ces changements ne l'empêche pas de consigner d'une façon exacte le point de la fouille; et il est facile, par déduction, de le reporter sur le plan cadastral actuel. Dans des cas analogues, j'use toujours, dans mes rapports de fouille, de ce moyen pour fixer le point de la découverte.

PLAN CADASTRAL D'OBAIX

SECTION B. — Echelle de 1 à 5000

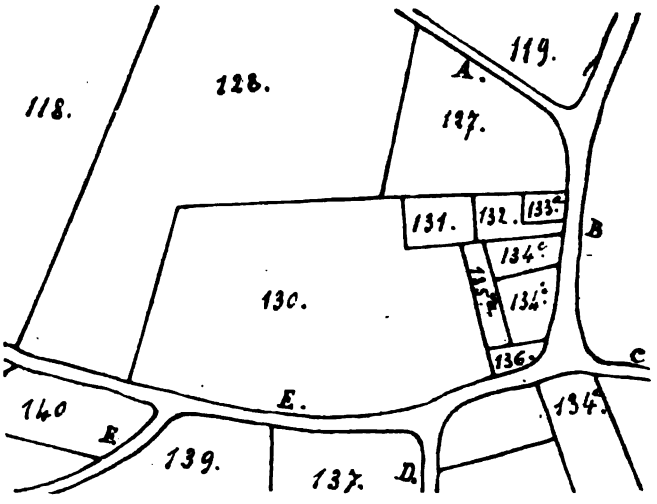

Légende :

Nos des parcelles	Propriétaires, etc.
127 128 137	Aug. Dethuin, à Mons.
130	Benj. Pirmez, à Châtelineau. Le cimetière fouillé couvrit toute la partie E de cette terre.
131 132 133a	Ch.-Ant. Romain, à Obaix.
134c 135 136	Jean-François Laurent, à Obaix.
134d 134e	Norb.-Jos. Goffin, à Obaix.
139 140	Norb.-Em. Durieux, à Arquenne.
A	Sentier dit des 40 bonniers.
B	Chemin de Nivelles. C'est un fort vieux chemin.
C	Chemin de Buzet.
D	Chemin de Nivelles, continuation.
E	Chemin de Rœulx.
F	Chemin de Namur.

Catalogue des quelques objets du cimetière

Les objets qui sont rentrés au musée de Charleroi, venant de la fouille du cimetière d'Obaix, sont très peu nombreux. Nous avons dit que tout a été dispersé et que c'est presqu'un hasard que quelques pièces aient été sauvées et données à nos collections.

PRODUITS CÉRAMIQUES RA

Poterie rouge fine, à couverte rouge, dite Samienne. RA[I]

RA[I] 2[15] — Plateau en terre samienne avec un mince rebord porté sur une base circulaire saillante. Il mesure 0m040 de haut, 0m16 de large et 0m083 sous la base. Il porte à l'intérieur quelques cercles de tournissage et au milieu le sigle LOCIRNI.

Ce sigle est le n° 3012 du catalogue de M. SCHUERMANS et a été observé à Vechten, Tours, Amiens et Paris (Voy. fig. I).

Poterie grise, assez fine, à vernis noir. RA[VI]

RA[VI] 22[13] — Plateau en terre grise, à bords réfléchis vers l'intérieur, haut de 0m045, large de 0m18 à l'ouverture et 0m05 sous le pied (Voy. fig. II).

RA[VI] 26[8] — Urne basse entière, en terre grise, à base fort rétrécie, mesurant 0m07 de haut, 0m155 de large et 0m05 sous la base (Voy. fig. III).

Poterie grise, grossière et dure, souvent sans vernis, ou à listre noir. RA[X]

RA[X] 1[52] — Olla ou urne cinéraire, bien conservée, portant à l'épaulement l'empreinte de deux doigts, comme marque de

fabrique (1). Elle mesure 0^m20 de haut, 0^m20 de largeur à la panse, 0^m14 au col et 0^m08 sous la base (Voy. fig. IV).

RA^x 3^9 — Couvercle à pot à bouton, de forme commune, avec une bordure saillante, bien conservé, de 0^m15 de diamètre (Voy. fig. V).

Terre blanche rosée, assez fine et forte, sans vernis, servant aux gros objets et aux cruches. RA^{xi}

RA^{xi} 2^{11} — Bord d'une tèle ou grande soucoupe avec déversoir, portant de chaque côté le sigle VHRA. C'est le n° 5685 du catalogue de sigles de poteries, publié par M. SCHUERMANS. On l'a rencontré à Bavay et ailleurs (Voy. fig. VI).

INSTRUMENTS DE PIERRE DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE NQ

Silex travaillés NQ^1

NG^{ii} 2^5 — Belle hache polie, en silex, trouvée pendant les travaux de terrassement.

Comme dans les environs d'Obaix, l'on a rencontré quelques silex taillés, antiques, répandus dans les campagnes.

Il est possible que cet objet préhistorique n'ait aucun rapport avec les sépultures romaines.

Toutefois, je me permettrai de rappeler ici que l'on a fréquemment rencontré dans les tombes romaines et franques, des instruments de cette nature, ramassés par les hommes de l'époque et conservés avec respect comme curiosité et comme souvenir, mais surtout comme amulettes.

Pour les petites pièces brutes dites couteaux, les exemples

(1) Voyez pour ce détail, notre rapport sur le *Cimetière belgo-romain franc de Strée*, art. RA^x.

sont fort nombreux. Presque tous les cimetières antiques en offrent des exemples. Les pièces polies et les haches sont moins communes, sans être cependant rares.

On a cité une tombe belgo-romaine où quatres belles haches polies, de l'époque néolithique, qui étaient rangées cimétriquement vers les quatre coins, et mêlées au mobilier funéraire. J'ai trouvé dans une tombe, un fragment de hache polie.

En France, à Saint-Privat, dans la tombe d'un oculiste romain, nommé *Polleius Sollemnis,* se trouvaient trois haches en silex, polies (DENEFFE, *Les oculistes Gallo-romains,* pp. 128 et 185).

J'ai traité ailleurs, et mêmes à diverses reprises, ce sujet intéressant; je ne veux pas y revenir, il serait oiseux de répéter les considérations dans lesquelles je suis entré. Qu'il me suffise d'indiquer les publications où j'en ai parlé. Les voici : *Doc. et rapp. de la Soc. arch. de Charleroi,* tome VIII; *Le Cimetière belgo-romano-franc de Strée,* pp. 329 et suiv.; pp. 394 et suiv. Même tome. *Musée archéologique de César Auguste,* pp. 487 et suiv.; tome XVII. *Cimetière franc de La Buissière, lieu dit* La Falise, pp. 480 et suiv.

MÉDAILLES ET MONNAIES RY

Médailles trouvées dans les fouilles RY[1]

RY[1] 35[1] — Médaille fruste de Trajan. Don de Mme Vve Janssens, dans les mains de laquelle cette pièce était parvenue.

Conclusion

Tout indique, et la médaille de Trajan en est une preuve, que ce cimetière belgo-romain, comme l'immense majorité de nos netières romains, est de la belle époque de l'empire.

Vases trouvés au cimetière romain d'Obaix

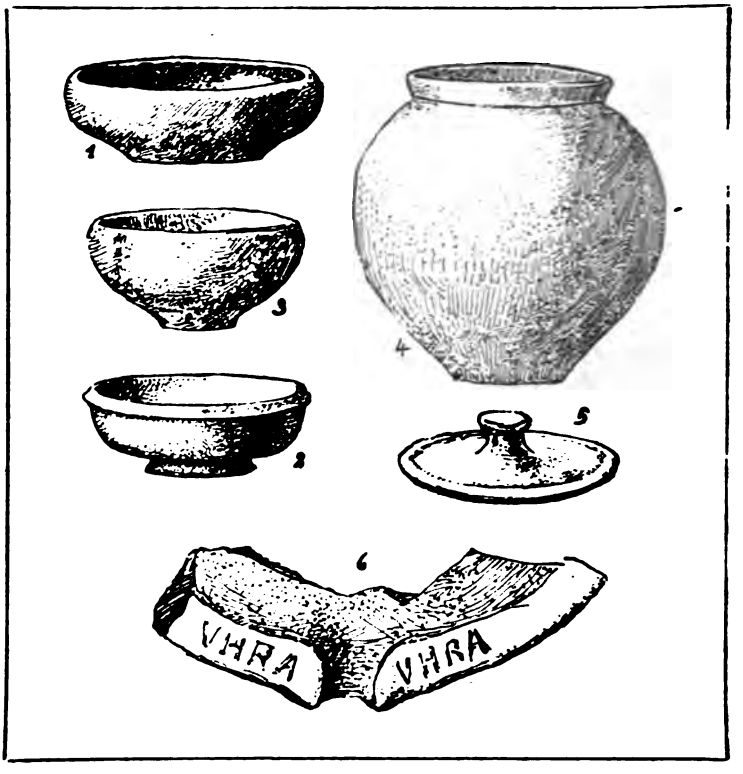

ERRATA

Tome XIV

Page 320, ligne 9, au lieu de : *Solre-Saint-Eustache,* lisez : *Sart-Saint-Eustache.*

Tome XVII

Page 519, en note, au bas de la page, au lieu de : Tome XIV, isez : Tome XIII, p. 322.

Tome XIX

Page 42, ligne 20, au lieu de : *Couillet,* lisez : *Bouffioulx.*

Page 48. Remplacez l'article : **Estinnes** par l'article suivant :

Estinnes

Carreau d'hypocauste, don de M. J. Lairein (Voir *Ann. du Cercle archéol. de Mons,* tome XII, p. 380).

C'est un objet trouvé sur l'emplacement du fameux palais des rois carlovingiens.

Virelles

Outils en fer, employés dans les mines à l'époque romaine; trouvés dans les crayats de sarrasins (Voir tome XII, p. 497).

Page 54, ligne 18. Au lieu de : p. 364, lisez : p. 373.

Page 65, ligne 19. Au lieu de : 145, XIV et p. 45, lisez : 151, XVI et p. 192.

Page 67, ligne 21. Au lieu de : p. 60, lisez : p. 24.

Page 75, ligne 14. Au lieu de : *Fontaine-Valmont,* lisez : *Ragnies.*

Table des Matières

Tableau des membres de la Société v

Assemblées générales et Rapports annuels

Assemblée générale du 2 octobre 1892 3
» » du 18 mai 1893 5
» » du 9 novembre 1893. 7
Rapport annuel sur la Situation et les Travaux de la Société, lu à l'Assemblée générale du 22 octobre 1893, par M. le Secrétaire général 9

Correspondance

Edmond Penny. — Lettre concernant la photographie d'un tableau, peint en 1620, par M. Van Alsloot 13

Documents et Analectes, Fouilles

H. de Nimal. — Vingt-cinq lettres inédites du peintre Navez . 17
J. Kaisin. — Extrait du registre du révérend Jean-François Paul, curé de Pont-de-Loup, de l'an 1671 à 1722 . . . 87
M. Van Spilbeeck. — Pierre tombale de Jean de Hamal, seigneur de Monceau, et de ses deux femmes, Hélène Hinckart et Jaqueline de Hennin. 99

F. Gilot. — Roselies 153
Victor Tahon. — Le Haut-Fourneau de Gerpinnes, en 1704 . 161
Catalogue de la Bibliothèque de la Société Archéologique et Paléontologique de Charleroi 173
H. de Nimal. — L'histoire de Marchienne-au-Pont, par Pierre-Antoine Masset 361
J. K. — Engagère de la Seigneurie de Marchienne-au-Pont et de celle de Mont-sur-Marchienne 377
La Coutume de Gosselies 381
Les Coutumes de la ville et franchise et terre de Gosselies 385
La Charte de Mont-sur-Marchienne 399
M. Van Spilbeeck. — Une étole de XIIe siècle 407
Dentelles du XVIIe siècle 409
D.-A. Van Bastelaer. — La Sambre Archéologique . . . 415
Cimetière Belgo-romain, à Obaix, dans le Hainaut. . 535

Errata 545